MUSÉE DE TROYES

Fondé et dirigé par la Société Académique de l'Aube

BRONZES

CATALOGUE

DESCRIPTIF ET RAISONNÉ



TROYES

AU MUSÉE, RUE SAINT-LOUP

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

1898

MUSÉE DE TROYES

Fondé et dirigé par la Société Académique de l'Aube

BRONZES

CATALOGUE

DESCRIPTIF ET RAISONNÉ



Prix : [redacted]

TROYES

AU MUSÉE, RUE SAINT-LOUP

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

1898

Le Musée est ouvert au public

Le Dimanche et les jours fériés, pendant l'été, de une heure à cinq heures ; et, pendant l'hiver, de midi à quatre heures. — Tous les jours de la semaine, excepté le Lundi, les galeries sont ouvertes aux étudiants munis d'une carte signée par l'un des Conservateurs.

Les personnes qui voudraient faire des dons au Musée sont priées de s'adresser à MM. les Conservateurs.

Conservateur du Musée Archéologique et du Musée d'Art décoratif :

M. Louis LE CLERT, 4, rue Saint-Martin.

A MONSIEUR

ALBERT BABEAU

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU MUSÉE DE TROYES
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT

En plaçant votre nom en tête de cet ouvrage, je suis heureux, mon cher Confrère, de vous offrir un nouveau témoignage de ma respectueuse affection et d'acquitter une dette au talent et à l'amitié.

LOUIS LE CLERT.



ABRÉVIATIONS

Acq. — Acquisition.
Archéolog. — Archéologique.
D. — Diamètre.
Don. — Donateur.
Ep. — Epaisseur.
Epoq. — Epoque.
H. — Hauteur.
Int. — Intérieur.
Larg. — Largeur.
Long. — Longueur.
Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube. — Mémoires de la Société Académique de l'Aube.
M. Don. — Même donateur.
M. P. — Même provenance.
Pl. — Planche.
Rép. — Répertoire.
Soc. Acad. — Société Académique.
Soc. — Société.
V. — Voyez.

MUSÉE DE TROYES

Fondé et dirigé par la Société Académique de l'Aube

BRONZES

CATALOGUE DESCRIPTIF ET RAISONNÉ

précédé d'une Introduction
et accompagné d'un grand nombre de planches qui reproduisent la plus grande partie des objets composant la Collection.

AVANT-PROPOS

Ce Catalogue, de même que tous ceux qui ont été publiés par nous jusqu'à ce jour, est rédigé dans un but de vulgarisation. Il renferme des notices destinées à ceux des visiteurs de notre Musée qui sont désireux de s'instruire, et le résumé de tous les documents les plus précis qu'il nous a été possible de réunir en vue d'être utile aux archéologues.

Peut-être nous reprochera-t-on d'être parfois prolixe et de trop nous étendre sur certains sujets? — Nous ferons alors remarquer qu'une sèche nomenclature ne pouvait nous suffire et remplir le cadre que nous nous étions tracé. Il en sera de même, sans doute, pour les dessins qui accompagnent

2

notre texte. On pourra encore trouver que nous reproduisons un trop grand nombre d'objets de peu d'importance, par exemple parmi les boucles ou les anneaux. Malgré la justesse de cette observation, on ne doit pas oublier que, pour les personnes qui étudient sérieusement, la moindre indication présente un intérêt. C'est cette considération qui nous a poussé à pécher plutôt par excès que par insuffisance; nous avons été guidé aussi par la pensée qu'un dessin, même médiocre, vaudrait mieux qu'une longue description, parfois très difficile à rédiger et souvent peu intelligible.

Si, dans le cours de notre travail, nous avons commis quelques erreurs, nous serons très reconnaissant envers les personnes bienveillantes qui prendront la peine de nous les signaler et nous nous empresserons de mettre à profit leurs indications.

INTRODUCTION

DU BRONZE

Sous la dénomination de bronze, nous comprenons ici, d'une manière générale, les objets en cuivre pur ou cuivre rouge, en cuivre jaune, en airain et en bronze proprement dit, qui font partie de la collection.

Le cuivre (κυπρος, en grec; *Cuprum* et *æs caldarium,* en latin) doit, dit-on, son nom à l'île de Chypre (*Cypris*), dont les mines de cuivre étaient les plus anciennement connues et les plus célèbres de l'antiquité.

Amalgamé à d'autres métaux, le cuivre acquiert une dureté plus considérable que lorsqu'il est pur.

Allié au zinc, le cuivre rouge produit le *cuivre jaune* ou *laiton* (*æs coronarium*), comprenant 20 à 40 parties de zinc et 80 à 60 de cuivre.

Mélangé à une faible quantité d'étain, il donne l'*airain* (*æs regulare*), formé de 92 parties de cuivre et de 8 d'étain, sans aucune addition d'autres métaux.

Enfin, uni à l'étain dans une plus forte proportion, et le plus souvent à quelques parties de zinc et de plomb, il fournit le *bronze* proprement dit (*æs brundusium*).

Pline mentionne d'autres espèces d'alliage de cuivre, telles que l'*æs Deliacum* (l'airain de Délos), l'*æs Corinthiacum* (l'airain de Corinthe), composé de cuivre, d'or et d'argent.

Ce dernier bronze a été fort recherché des Romains, qui le payaient un prix extraordinaire[1].

Muratori et Du Cange pensent que le mot *bronze* est venu de la couleur brune du métal (*brunizo, brunicio*, diminutif de l'italien *bruno,* brun en français).

On admet volontiers que l'*æs brindusium* (airain de Brindes) est devenu le *bronze,* comme l'*æs Cyprium* (airain de Chypre), le *cuivre*, en souvenir des contrées où cet alliage et ce métal ont été le plus anciennement travaillés.

Il est probable que le cuivre fut d'abord employé à l'état natif et sans alliage. En effet, ceux qui ramassèrent les premiers des morceaux de ce métal durent les considérer comme des pierres plus lourdes que les autres ; mais, lorsqu'ils essayèrent de les tailler à l'instar des silex ou des roches dont on se servait alors, ils reconnurent immédiatement que le métal cédait sous leurs coups au lieu de s'éclater, et que c'était, en un mot, un corps malléable. Non seulement il se laissait travailler au marteau, mais cette opération augmentait sa dureté.

Dans la suite, on apprit à fondre le cuivre, puis on constata que l'addition d'une petite quantité d'étain rendait ce métal plus fusible, ajoutait à son élasticité et à sa dureté, et que par là il devenait plus propre à la fabrication des armes et des instruments.

Bien que l'alliage employé dans les premiers temps ait laissé beaucoup à désirer, l'humanité s'enrichissait d'une précieuse découverte, celle du bronze.

Par le procédé de la trempe, qui consiste à plonger le métal incandescent et dilaté par le calorique dans un liquide froid, on provoque un resserrement subit de ses molécules

[1] Pour les différentes espèces d'alliage de cuivre, voyez Pline, *Hist. nat.*, livre XXXIV, c. XVII, — et pour l'époque moderne : C. Delon, *Le cuivre et le bronze*, Hachette et Cie, édit.

constituantes et on lui donne une densité plus considérable, une force supérieure pour résister au choc et une solidité beaucoup plus grande pour entailler les objets soumis à son action.

Les instruments de bronze destinés à trancher, à couper, présentent des lames amincies, le plus souvent aiguisées à l'aide du marteau et de l'enclume, procédé encore employé de nos jours pour affiner le tranchant des faulx. On voit fréquemment et malgré leur grand âge, sur le bord d'un certain nombre de ces objets, la ligne d'impression faite par le marteau destiné à cet usage.

La lime ne fut inventée que plus tard.

De la patine du bronze.

Les antiquaires donnent le nom de *patine* à la converte formée par le temps à la surface du bronze et causée par l'action des gaz oxygène et carbonique qui existent dans l'atmosphère. En décomposant cette surface, ils lui impriment une couleur foncée ou malachiteuse. La substance produite par cette oxydation est connue sous le nom de vert-de-gris. Sur une pièce privée d'air, elle est d'un beau vert clair, comme on peut le constater sur les objets qui sont exhumés des sépultures anciennes; mais cette oxydation prend une teinte brune lorsqu'elle est longtemps exposée à l'air. Certains terrains, surtout ceux qui renferment de l'acide carbonique, activent plus que d'autres la décomposition du cuivre.

D'après M. Heuzey, la patine verte ou bleue des bronzes antiques n'est pas due, dans tous les cas, au long séjour de ceux-ci dans la terre; elle pouvait exister déjà bien avant qu'ils fussent enfouis dans le sol.

Il résulte de quelques textes que la patine colorée des bronzes antiques aurait été obtenue, au gré de l'artiste,

par de savants alliages; elle était alors une efflorescence naturelle du métal.

D'autres auteurs considèrent la patine comme un enduit coloré appliqué par la main de l'homme[1].

Des lieux d'origine de la fabrication du bronze.

L'Asie semble être le centre primitif de la fabrication du bronze. On a successivement proposé comme point d'origine la Phénicie, l'Inde, l'Asie centrale, l'Altaï et la région du Caucase.

D'après M. Salomon Reinach, cette dernière hypothèse concorderait le mieux avec les textes des écrivains de l'antiquité, mais, comme le fait remarquer judicieusement le savant archéologue, il est bon de noter qu'on ne connaît pas de gisement d'étain dans le Caucase[2].

Suivant MM. Alexandre Bertrand et Brocca, le bronze n'a fait son apparition en Gaule que 2.000 ans avant l'ère chrétienne, bien que les Egyptiens et les Chaldéens l'aient connu à cette dernière époque depuis 4 ou 5.000 ans.

Deux voies différentes auraient servi à son introduction dans notre pays : l'une, purement maritime, suivie par le commerce phénicien sur les côtes de la Méditerranée, de l'Océan Atlantique et de la mer du Nord; l'autre, terrestre, par la vallée du Danube et du Dnieper, chemin des invasions successives qui paraissent avoir apporté dans l'Europe occidentale les éléments de la civilisation plus ancienne et plus avancée de l'Orient.

---

[1] Voy. Eug. Guillaume, article *Bronze* dans le Dict. de l'Acad. des Beaux-Arts, p. 378.— H. Lechat, *La patine des bronzes grecs,* dans la *Revue archéolog.*, 3me série, t. XXXX, 1896, p. 331.

[2] Catalogue sommaire du Musée de Saint-Germain-en-Laye.

« Les bronzes antiques, » dit M. S. Reinach[1], « pré-
« sentent tous sensiblement la même composition, ce qui a
« paru prouver que la fabrication de ce métal fut d'abord le
« monopole d'une caste religieuse et commerçante qui la
« tenait secrète. Ainsi s'expliqueraient les analogies frap-
« pantes de matière et de forme que présentent certains
« objets en bronze, comme les épées, les poignards,
« les haches, dans des régions aussi éloignées l'une de
« l'autre que la Gaule, la Hongrie et les pays scandinaves. »

Nous partageons entièrement cette opinion et nous croyons que, le bronze étant devenu très recherché, lorsque son importation l'eut fait connaître dans les régions qui en étaient dénuées jusque-là, les membres de la caste en possession du secret de sa fabrication se répandirent de tous côtés pour pratiquer leur industrie à la fois lucrative et très prospère, en modifiant leurs produits selon les temps et les besoins des populations au milieu desquelles ils vivaient.

N'a-t-on pas vu jusqu'à la fin du moyen-âge, tant les traditions sont vivaces, de nombreux ouvriers en possession de secrets industriels se transporter tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre, pour s'y livrer à leurs travaux? — Ne pourrait-on donc pas trouver les derniers représentants de l'ancienne caste des bronziers dans certaines bandes de nomades qui, dans la première moitié de ce siècle-ci, parcouraient encore nos campagnes? Ils avaient le teint bistré, la chevelure noire et abondante; ils parlaient une langue inconnue, et leurs mœurs et leurs coutumes étaient particulières.

Tous portaient de nombreux bijoux en cuivre; les hommes avaient soit un, soit deux gros anneaux aux oreilles et aux doigts; leurs femmes se paraient de colliers, de grandes boucles d'oreilles, de nombreux bracelets, d'une quantité de bagues, et leurs jambes nues étaient entourées

[1] Ouvrage cité.

de gros anneaux. C'étaient, disait-on en France, des Tziganes[1], des Egyptiens, des Bohémiens. Les Allemands les nommaient les Ziguener; les Anglais, les Gypsies. Nos villageois, ne sachant au juste quel nom leur donner, les appelaient les *magnins* (les chaudronniers). Ces hommes, en effet, travaillaient tous fort habilement le cuivre. Partout on les voyait pénétrer, presque de force, dans les habitations; là ils s'emparaient des vieux chaudrons, marmites ou autres ustensiles, qu'ils voulaient le plus souvent réparer malgré leurs propriétaires, ou achetaient, quand ils ne les prenaient pas, tous les débris de bronze ou de cuivre qu'ils pouvaient rencontrer.

Y a-t-il un âge du bronze ?

MM. Bertrand et S. Reinach pensent qu'il n'est pas prouvé, du moins pour la Gaule, que le bronze ait été seul employé pendant une certaine période, car on trouve le fer dans les stations lacustres et même dans les dolmens contemporains de l'apparition du bronze dans cette province. Ils sont d'avis que, pour notre pays, on peut parler d'une période des armes de bronze, mais non pas d'un âge de bronze excluant l'usage du fer. « A cette époque, » écrit M. Salomon Reinach, « le fer était mal réduit, mou et « friable, et l'acier, fabriqué en Asie-Mineure, était encore « un objet de grand prix; aussi le fer ne servait-il que « pour les outils agricoles, tandis qu'on réservait le bronze, « qui séduisait aussi par son éclat, aux armes et aux objets « de parure. »

M. Mauritz Alsberg est plus affirmatif[2]; il n'admet pas un âge du bronze localisé et ne veut rien laisser subsister de

[1] Voy. M. Alex. Bertrand, *La Gaule avant les Gaulois*, p. 193.

[2] *Die Aufaenge der Eisenkultur*, Berlin, Habel, 1886.

la théorie des savants scandinaves. A-t-on, demande-t-il, connu le cuivre plus tôt que le fer, et existe-il une raison technique en faveur de la priorité du cuivre?

Le minerai de fer est beaucoup plus répandu que celui de cuivre, et l'extraction du premier devait présenter à l'homme beaucoup moins de difficultés que celle du second.

La fabrication du bronze par l'alliage du cuivre et de l'étain implique un état avancé de civilisation, et, à cause des rares gisements d'étain, des relations commerciales étendues.

Il semble donc qu'au point de vue technique, l'emploi du fer ait dû précéder celui du bronze.

Si le fer se rencontre plus rarement que le bronze dans les ruines antiques, cela s'explique parce que ce métal est plus sujet à la décomposition et aussi parce qu'étant moins estimé, il était en moindre usage dans les palais.

DU CLASSEMENT DE LA COLLECTION DES BRONZES

DU MUSÉE DE TROYES

Tous les objets faisant partie de cette collection, qu'il a été possible de réunir en raison d'une même origine, sont classés, soit par lieu de provenance, soit sous le nom des diverses collections dont ils ont fait partie, soit encore par groupes similaires.

Seules, les statuettes sont présentées dans l'ordre où elles nous sont tombées sous la main lorsque nous les avons dessinées.

Pour parer à ce que notre classement peut avoir de défectueux, nous avons placé à la suite de notre travail des tables qui, nous l'espérons, répondront à tout ce qu'on leur demandera.

Nous avons pensé qu'il serait bon (comme nous l'avons déjà fait pour d'autres Catalogues du Musée) d'attribuer une date au moins approximative aux différents objets de bronze que nous décrivons. Ne nous dissimulant pas que c'était là une entreprise très délicate, nous avons suivi la méthode qui nous a paru la plus rationnelle et la plus pratique pour éviter toute erreur ou fausse interprétation, provenant du défaut des documents dont nous aurions eu besoin pour donner à notre travail toute la perfection désirable.

Nous avons donc réparti les bronzes de notre collection entre huit grandes périodes ou époques différentes : 1° Période celtique; 2° Période gauloise; 3° Période gallo-romaine; 4° Période franque; 5° Période carlovingienne; 6° Période du moyen-âge; 7° Période de la renaissance; 8° Période moderne.

Comme on le voit, nous nous sommes tracé de larges cadres. S'il nous arrive, dans le cours de notre travail, de préciser davantage et de donner à un objet une date ferme, ce n'est, bien entendu, que sous toutes réserves et en nous appuyant sur des autorités dont nous faisons toujours connaître les noms.

Période celtique.

Cette période correspond pour nous à celle que M. de Mortillet, dans le tableau de classement du Musée de Saint-Germain-en-Laye, désigne sous le nom d'*âge du bronze*, période bohémienne, et qu'il divise en deux époques : 1° *Des dolmens en partie, seconde lacustre et Morgienne;* 2° *Seconde lacustre en majeure partie et Larnaudienne.*

La période celtique est caractérisée par l'importation des métaux en Gaule, par la prédominance du bronze dans la

fabrication des armes et par l'introduction du rite de l'incinération sur quelques points du territoire, notamment dans le sud-est et le sud.

Cette période celtique commence environ vingt siècles avant notre ère par l'arrivée dans les Gaules d'une race d'hommes à l'œil bleu, aux cheveux roux, fuyant sous le coup de la conquête les plateaux de l'Asie centrale[1]. Ces tribus, ayant déjà atteint un haut degré de civilisation, possédaient des chevaux, des bœufs, étaient surtout adonnés à la culture des terres et connaissaient le bronze et l'or[2].

On constate, avec leur venue, une modification dans les rites funéraires, telle que l'incinération substituée à l'inhumation, et l'apparition des métaux, ce qui dénote chez ces envahisseurs l'existence d'une civilisation et d'idées religieuses entièrement différentes de celles des premiers occupants du sol.

Leur action fut longue à se faire sentir dans leur nouvelle patrie. Il est vrai qu'ils n'étaient qu'un petit nombre et dispersés en groupes clairsemés sur le territoire de la Gaule. D'autre part, le fond de la population primitive demeura attaché à ses usages et à ses vieilles coutumes et persista d'autant plus à ne pas en sortir qu'elle les voyait battus en brèche par ces étrangers.

Telle est l'opinion de MM. A. Bertrand, Cazalis de Fondouce et Frédéric de Rougemont. Ce dernier déclare qu'à son avis, lors de l'apparition des métaux en Gaule, la civilisation dolmenique continuait à fleurir et que les mégalithes gaulois ont été érigés en très grande partie pendant

---

[1] Voy. M. d'Arbois de Jubainville, *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1887, p. 96; M. Deloche, *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 4e série, t. XXIV, 1896, p. 325, et les travaux de Hirschfeld et Sieglin, en Allemagne.

[2] Voy. M. d'Arbois de Jubainville, *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France*. Paris, L. Thorin, 1890.

l'âge du bronze et auraient vu leur nombre s'accroître pendant celui du fer[1].

Il convient d'ajouter que la Gaule demeura longtemps étrangère au raffinement des arts et de la grande industrie. Dans ce pays, tout ce qui s'élève au-dessus d'un certain niveau présente, pendant la période celtique, aussi bien que pendant la suivante, un caractère d'importation étrangère[2].

Période gauloise.

La période gauloise commence au ve siècle avant notre ère, avec une nouvelle invasion d'un peuple de race celtique, les Galates ou Gaulois, partis comme les précédents de l'Orient et s'avançant vers la Gaule par la voie du Danube.

Cette époque se distingue par la prédominance des armes de fer, par la disparition des épées de bronze (sauf pour les cérémonies du culte ou comme armes de parade), par la substitution de l'inhumation sous tumuli (tertres artificiels), ou en pleine terre, à l'inhumation dans les monuments mégalithiques et à l'incinération.

Les Galates sont guerriers; ils ont pour arme la grande épée de fer dont parle Polybe, et ils l'emportent avec eux dans la tombe, en même temps que les dépouilles de leurs expéditions lointaines.

Cette période correspond à celle que M. de Mortillet place dans le temps protohistorique et l'âge du fer. Il la nomme *période Etrusque et Galatienne,* et il la divise en : 1° *Epoque première du fer, des tumuli et Hallstattienne*[3]; 2° *Troi-*

---

[1] Voy. M. A Bertrand, *La Gaule avant les Gaulois*, p. 153.

[2] *Ibid.*, p. 3.

[3] Hallstatt est le nom d'une localité située en Autriche, où l'on a découvert un grand nombre d'objets gaulois. Le Musée de Saint-Germain-en-Laye en possède d'excellents moulages.

sième lacustre Gauloise et Marnienne. Elle s'étend du ve ou du vi^e^ siècle avant notre ère jusqu'à la conquête des Gaules par les Romains.

A la fin de l'époque Hallstattienne, c'est-à-dire vers l'an 300 avant Jésus-Christ et pendant l'époque Marnienne, l'incinération prédomine dans certaines régions par suite des rapports commerciaux qui s'établissent avec les Romains.

Période gallo-romaine.

Cette période commence à l'arrivée des armées romaines dans les Gaules, en l'an 59 avant J.-C. A cette époque, le bronze est grandement en honneur ; on le trouve en bas-reliefs sur les portes des temples ou en grandes pièces sur la couverture de ces édifices, en statues sur les places publiques ; il devient le dépositaire des lois ; on le nomme le métal sacré.

Malgré tous les efforts du vainqueur pour imposer sa civilisation et ses arts à sa nouvelle conquête, « il est impos- « sible, » dit M. Salomon Reinach, « de ne pas observer, « dans toute une série d'œuvres indigènes, la continuation « du style propre à l'industrie gauloise antérieure [1] ».

Les caractères gaulois qui se manifestent le plus à cette époque sont : la prévalence de la décoration géométrique ; la prévalence du goût de la symétrie sur la forme vivante, de la logique sur l'imagination ; la prédilection pour le travail ajouré, très frappante dans les beaux ornements de bronze provenant des nécropoles de Chassemy, dans l'Aisne, de Somme-Bionne, dans la Marne, etc.;... la tendance à la stylisation, c'est-à-dire à la transformation de la forme humaine et animale en fioritures, en motifs de décoration [2].

---

[1] *Bronzes figurés de la Gaule romaine*, p. 2. Paris, Firmin-Didot, s. d.

[2] On croit que la représentation de la figure humaine était interdite aux Gaulois par la religion.

En résumé, la Gaule romaine est restée très médiocre dans le domaine de l'art, et l'art gaulois manque de souplesse et de grâce, alors même qu'il reproduit les types helléniques.

Période franque ou mérovingienne.

Commençant au IV[e] siècle de notre ère, cette époque s'étend jusqu'au VIII[e] siècle, c'est-à-dire jusqu'au règne de Charlemagne.

L'art trahit alors une influence orientale et en particulier celle de l'*École sassanide* (ainsi nommée d'une dynastie persane qui fut fondée en 226 après J.-C.).

Une invasion des Chuns détruisit, en 376, l'empire des Goths, alors établis dans le Midi de la Russie actuelle, et les repoussa vers l'Occident de l'Europe. Il est probable qu'alors des artistes goths en possession des traditions de l'art sassanide émigrèrent à Constantinople. Ce sont eux qui donnèrent naissance, dans cette ville devenue le siège de l'empire, à l'*École byzantine,* que l'on vit prendre un essor très rapide et dont les produits se répandirent, dès le V[e] siècle, dans l'Europe occidentale, parallèlement à ceux des artistes de même origine qui remontèrent la vallée du Danube et portèrent leur art dans l'Occident, à la suite des envahisseurs barbares.

On a constaté que certains éléments du style franco-mérovingien se trouvent déjà, bien antérieurement à l'ère chrétienne, dans des objets des nécropoles de Hallstatt et de Koban, dans le Caucase, tels que : représentations grossières d'animaux gravés sur le métal, pierreries décorant les armes et les boucles, etc....

Le style franc n'est donc, pour ainsi dire, qu'un nouveau développement de l'art barbare de la première période des métaux.

Période carlovingienne et romane.

Cette période commence à l'avènement de Charlemagne, au VIIIe siècle. Sous ce grand empereur disparaissent les dernières coutumes empruntées à la religion païenne et romaine, telles que l'inhumation habillée et ornée. C'est donc à partir de son règne que les objets en bronze cessent d'être rencontrés dans les sépultures; les morts sont alors rendus à la terre entièrement nus, comme ils étaient venus dans ce monde. Il est vrai que les ordonnances impériales ne furent pas exécutées d'une manière absolue, et que, la force de l'habitude aidant, on continua, au moins dans certaines familles chrétiennes, à mettre dans la main ou à la ceinture du défunt les objets que l'on considérait comme indispensables pour le grand voyage. Aussi on trouve des ornements et des vases dans les sépultures jusqu'aux approches du Xe siècle.

Il y eut en France, sous le règne de Charlemagne, une sorte de renaissance des arts et des sciences, dont la culture avait été anéantie par l'invasion des Francs.

Les encouragements prodigués par le monarque aux artistes de Constantinople, chassés par les Iconoclastes, les engagèrent à venir s'établir dans nos contrées, où ils apportèrent les traditions des lettres et des arts qui avaient survécu dans leur pays d'origine. Leur arrivée fut aussi le signal d'une sorte d'invasion de l'art oriental, auquel appartiennent incontestablement l'*entrelacs* et le *natté* que l'on rencontre non seulement sur les bijoux, mais aussi dans la décoration des monuments.

Comme on le sait, le *style roman,* né sous l'inspiration de l'art romain et aussi d'un art emprunté, on l'a vu plus haut, aux Sassanides, et modifié par l'école byzantine, fut dans toute sa vigueur du IXe siècle jusqu'à la première moitié du

XIIe. A cette époque, il fut remplacé par un autre style, le *style gothique,* originaire aussi de l'Orient et venant probablement de la même source, mais modifié par l'école arabe.

Comme signes caractéristiques de cette époque, on trouve des croix sur presque tous les bijoux de toilette ; les fibules ont des cabochons; les grandes plaques de ceinture sont ornées d'entrelacs. On porte aussi en ce temps des grosses boucles, des anneaux sigillaires ou à cabochons, de nombreuses épingles à cheveux, des fibules à crochets, des rouelles en bronze étamé, de longues aiguillettes ou ferrets, des plaques ou disques aux formes tourmentées, sur lesquels les cabochons ont remplacé les cloisons ornées de grenats et entre lesquels ont été appliqués des filigranes qui affectent toutes sortes d'ornements géométriques.

Périodes du moyen-âge ou période gothique, — de la renaissance, — des temps modernes.

Nous ne dirons rien de ces époques, qui sont très connues, car c'est à peine si, dans la collection que nous décrivons, il se trouve quelque objet s'y rattachant. Nous suppléerons à cette absence de notice en donnant ci-contre un relevé des principaux monuments et objets en bronze qui se trouvaient jadis dans les églises ou sur les places publiques de notre région et aussi les noms de quelques-uns de nos fondeurs. Cette nomenclature pourra présenter un certain intérêt, car nous croyons que jusqu'ici on n'a encore rien publié sur ce sujet.

Nous donnerons ensuite un relevé par commune de toutes les découvertes d'objets en bronze faites dans le département de l'Aube, comprenant à la fois celles qui figurent dans notre Catalogue, celles dont il est fait mention dans d'autres ouvrages et celles qui sont venues directement à notre connaissance.

LE BRONZE A TROYES

Notes relatives à quelques objets en bronze ayant existé à Troyes ou dans le département de l'Aube.

La ville de Troyes, jadis si riche en objets d'art, a dû renfermer un grand nombre de bronzes remarquables, à en juger par les documents trop rares qu'il nous a été possible de rassembler. Aujourd'hui, c'est à peine s'il reste le souvenir de ces précieux monuments.

Cela n'a rien d'étonnant, les bronzes étant par leur nature même voués à la destruction.

La facilité avec laquelle on réalise le plus souvent la valeur intrinsèque d'un objet métallique en faisant, bien entendu, l'abandon de sa valeur artistique ou historique, invite fatalement celui qui le possède à s'en défaire dans le moindre moment de gêne. Nos chanoines de Troyes l'ont bien prouvé le jour où, se trouvant à court d'argent et voulant faire exécuter quelques prétendus travaux d'embellissement dans leur Cathédrale, ils n'ont pas hésité, au risque de passer pour des vandales, à envoyer à la fonte les remarquables tombes en bronze qui, depuis des siècles, contribuaient à l'ornement de ce bel édifice.

Dans l'église du prieuré de Notre-Dame-en-l'Ile, on voyait encore, à la fin du siècle dernier, la *tombe* en bronze très ouvragée d'un bienfaiteur de cette maison religieuse, André de Saint-Falle, seigneur de Saint-Falle[1] et archidiacre d'Arcis, mort vers l'an 1300[2].

---

[1] Saint-Falle, aujourd'hui Saint-Phal, canton d'Ervy, arrondissement de Troyes.

[2] Archives de l'Aube, G, 2685.

L'église Saint-Etienne, collégiale et chapelle castrale des comtes de Champagne, renfermait leurs admirables *tombeaux* dans lesquels le bronze entrait pour une grande partie, en même temps que l'émail et les métaux précieux. On trouve une description complète de ces remarquables monuments dans le tome II des *Documents inédits* publiés par la Société Académique de l'Aube[1]. Dans cette même église, il y avait, entre autres objets remarquables : un *aigle* en bronze donné, en 1458, par Nicole Merger, chapelain de la chapelle Saint-Fiacre ; une *crosse* en cuivre placée au-dessus du maître-autel et dont nous parlerons plus loin ; elle avait été donnée, en 1541, par le chanoine Gilbert.

L'église du couvent des Jacobins ou Dominicains de Troyes renfermait la sépulture d'Oger IV, seigneur d'Anglure[2]. Il était inhumé sous une très belle *tombe de cuivre*. Ce seigneur, qui fut avoué de Thérouanne, avait épousé Isabeau de Châtillon, fille de Jean de Châtillon-sur-Marne et d'Isabeau de Montmorency. Il mourut en 1383[3].

La Cathédrale de Troyes était riche en monuments de bronze ; à la veille de la Révolution de 1789, on y voyait encore :

1° Le *tombeau* de l'évêque Hervé, fondateur de l'édifice, mort en 1223[4]. Le prelat y était représenté en relief, de grandeur naturelle, couché sous un dais gothique et accompagné de plusieurs personnages. Alentour était un cadre portant l'épitaphe du défunt.

---

[1] *Obituaires des principales Eglises de Troyes*, p. 296. — Voy. aussi notre *Catalogue des Emaux peints* du Musée de Troyes. Introduction, p. 16.

[2] Anglure (Marne).

[3] Grosley, *Ephémérides*, IIIe partie, chap. 9, p. 214. Ed. Patris-Debreuil.

[4] Lalore, *Obituaires*, p. 34, n° 451, t. II des *Documents inédits* publiés par la Société Académique de l'Aube.

Le tout avait été fondu d'un seul jet, en bronze vert (?), et mesurait 8 pieds de long sur 5 pieds de large et un pied d'épaisseur[1]. En 1778, les marguilliers de la Cathédrale l'envoyèrent à la fonte, en même temps que les autres tombes et les meubles en cuivre qui se trouvaient dans cet édifice. Il fut vendu pour 1.700 livres, bien qu'il valût, paraît-il, plus du double.

2° La *tombe* de l'évêque Nicolas de Brie, mort en 1269; elle portait son effigie avec une inscription, le tout en bronze[2].

3° La *tombe* en bronze de l'évêque Jean d'Auxois, mort en 1317.

4° La *tombe* de l'évêque Henri de Poitiers. Il fut capitaine de Troyes, batailla contre les Anglais et mourut en 1370. Cette tombe, de grande dimension, en cuivre ciselé, se trouvait placée près du maître-autel, au-devant du trône épiscopal[3].

5° La *tombe* en bronze de Jehan Léguisé, 75e évêque de Troyes, mort en 1450[4].

6° La *tombe* en bronze de Louis Raguier, seigneur de Romilly et évêque de Troyes, mort en 1488[5].

7° La *tombe* en bronze de Jacques Raguier, neveu du précédent et son successeur à l'épiscopat de Troyes, mort en 1517[6].

8° La *tombe* en bronze de l'évêque François Malier, mort en 1678[7].

---

[1] Grosley, *Mémoires sur les Troyens célèbres*, t. I, p. 486.

[2] Lalore, *Obituaires*, p. 101, n° 722.

[3] *Ibid.*, p. 47, n° 502.

[4] *Ibid.*, p. 36, n° 456.

[5] *Ibid.*, p. 45, n° 496. — M. l'abbé Lalore donne à tort la date 1483 comme étant celle du décès de L. Raguier.

[6] *Ibid.*, p. 67, n° 590.

[7] *Ibid.*, p. 60, n° 560.

9° La *tombe* en bronze de Jeanne Léguisé, veuve de Guillaume Molé, sœur de l'évêque Jean Léguisé, morte en 1514[1].

10° La *tombe* en bronze de Jean Hennequin, chanoine et archidiacre de Margerie, mort en 1531[2].

11° La *tombe* de Pierre d'Arbois, mort chanoine de la Cathédrale en 1376.

Cette dernière tombe était en marbre noir, ayant pour entourage une large bordure de bronze[3].

La Cathédrale possédait aussi un *aigle* de cuivre, qui lui avait été donné, en 1538, par l'évêque Odard Hennequin.

Ce prélat avait en outre fait don à son église, en 1543, de quatre *colonnes* en cuivre destinées à être placées en avant de l'autel principal, qui était de style gothique. Ces colonnes étaient surmontées chacune d'un ange de cuivre doré, ayant les ailes éployées, et elles soutenaient des tringles auxquelles étaient fixées, au moyen d'anneaux aussi en cuivre, des courtines ou rideaux que l'on tirait pendant la consécration. Le tout fut vendu en même temps que les tombes des évêques en 1778.

A l'église de Sainte-Madeleine, il y avait une *statue* de cuivre faite en 1522, par Jean Guérin. Elle représentait saint Urse tenant dans sa main le reliquaire de ce saint donné à l'église par Claude de Salins[4].

Dans l'église du couvent des Cordeliers se trouvait la *tombe* en bronze de Claude de Mesgrigny, mort en 1524, et de sa première femme, Catherine Acarie[5].

---

[1] Lalore, *Obituaires*, p. 50, n° 512.

[2] *Ibid.*, p. 38, n° 466.

[3] *Ibid.*, p. 53, n° 521.

[4] Arch. de l'Aube, Comptes de la fabrique de Sainte-Madeleine, année 1522.

[5] Grosley, *Mémoires sur les Troyens célèbres*. t. I, p. 4.

La chapelle de la Passion, construite dans l'enceinte du même couvent, possédait un *pupître* en cuivre richement travaillé. Il lui avait été donné, à la fin du xv[e] siècle, par Regnault de Marescot, qui avait fait terminer cette remarquable chapelle commencée, en 1476, sous la direction de Nicolas Guiotelli[1].

L'abbaye de Saint-Loup renfermait de nombreux objets en bronze. Le *maître-autel* de son église était un morceau de très bonne architecture exécuté tout en cuivre[2], et surmonté d'un *tabernacle* de même métal donné par l'abbé Pruuel (1514-1533)[3].

Dans le chœur se trouvait un *aigle* avec sa base, tout en franc potin, donné par l'abbé Nicolas Forgeot (1485 à 1514)[4].

Il y avait là aussi deux *colonnes torses* avec leurs bases, chapiteaux et deux anges, le tout haut de quatorze pieds, de franc potin, servant à porter les courtines des deux côtés du grand autel. C'était un don fait par deux marguilliers, du temps de l'abbé Forgeot[5].

Un *chandelier* de franc potin, haut de cinq pieds, servait à porter le cierge pascal. Il avait été donné par l'abbé Forgeot, avec huit autres chandeliers du même métal[6].

Cette église renfermait aussi le célèbre *dragon*, qui se portait aux Rogations, et que le vulgaire de Troyes nommait

---

[1] Voy. Arnaud, *Voyage archéologique*, p. 107. — Pour la chapelle de la Passion, voy. *Catalogue de l'Archéologie monumentale* du Musée de Troyes, n[os] 286 et suivants.

[2] Grosley, *Ephémérides*, III[e] partie, chap. 9, p. 221.

[3] *Inventaires des principales Eglises de Troyes*, par M. Ch. Lalore, t. II, n° 817.

[4] *Ibid.*, t. II, n° 877. — *Catalogue des Emaux peints* du Musée de Troyes, n° 2.

[5] *Ibid.*, t. II, n° 876.

[6] *Ibid.*, t. II, n° 878.

la chair salée. Il était en bronze peint à l'huile, long de trois pieds depuis la tête jusqu'à la queue et haut de deux pieds depuis la tête. On lui faisait ouvrir la gueule et les yeux, battre des ailes, au moyen d'un ressort qu'une ficelle actionnait. Sa forme et tous ses détails décelaient nos bons artistes du XVIe siècle [1].

De nos jours, l'église Saint-Remi de Troyes possède encore plusieurs bronzes remarquables fondus d'après les modèles exécutés par le sculpteur troyen François Girardon. En première ligne figure l'admirable *Christ* sur la croix, haut de 1^m 15, qu'il offrit, en 1690, à sa paroisse natale. Placé primitivement sur une grille, au-dessus de la porte d'entrée du chœur, ce Christ était accompagné de deux *colombes* aussi en bronze, qui ont disparu à l'époque de la Révolution.

Viennent ensuite deux *médaillons* ovales représentant Notre-Seigneur et la Sainte-Vierge; puis deux *anges* porte-flambleaux, sur socles en bronze doré, attribués aussi, mais peut-être à tort, à Girardon.

A l'église Saint-Jean-au-Marché de Troyes, le tabernacle du maître-autel est orné de deux *médaillons* ronds, en bronze doré, sur lesquels sont reproduits en bas-relief les bustes de Jésus et de Marie; d'une *porte* et de deux *panneaux* en bronze doré et ciselé représentant saint Jean-Baptiste et saint Jean l'Evangéliste. Deux *têtes d'anges*, également en bronze doré, forment le couronnement de la voussure du tabernacle. Tous ces bronzes ont été fondus sur les modèles fournis par François Girardon.

Dans le cabinet du Maire de la ville de Troyes il y a deux petits *bustes d'enfants*, en bronze : l'un riant, l'autre pleurant, connus sous les noms d'Héraclite et de Démocrite. Ils sont dus également au talent du même artiste.

---

[1] Grosley, *Ephémérides*, IIIe partie, chap. 9, p. 224.

La chaire de l'église Saint-Pantaléon de Troyes est ornée de quatre *bas-reliefs* en bronze, exécutés par Simart[1] pour cette paroisse, en 1828, et représentant la Foi, l'Espérance et la Charité, cette dernière sous deux aspects différents.

A Villenauxe, en 1792, la municipalité fit don à l'Etat, pour fondre des canons, de deux *colonnes* de cuivre qui étaient posées devant l'autel de Saint-Pierre-ès-Liens, du couvent de Nesle-la-Reposte, alors transféré à Villenauxe. Elles pesaient ensemble 400 livres[2].

A Bar-sur-Aube, il y avait en l'église Saint-Pierre des fonts baptismaux surmontés d'une *pyramide* en cuivre, et à l'église Saint-Maclou de la même ville sept grands *chandeliers* en cuivre placés au bas du maître-autel[3].

En 1730, le grand autel de l'église de Bar-sur-Seine était surmonté d'un *tabernacle* en cuivre, en forme de tourelle, auquel on montait au moyen de plusieurs marches placées en derrière[4].

A la fin du siècle dernier, on voyait dans l'église de Villemaur un *lutrin* en cuivre artistement travaillé. Les marguilliers de cette paroisse l'avaient acheté, en 1775, de l'abbaye de Moutier-la-Celle-lès-Troyes, et, comme ils voulaient rendre hommage aux personnes généreuses qui leur avaient donné les fonds nécessaires pour cette acquisition, ils chargèrent Médard Caunois, fondeur à Troyes, de placer sur ce meuble trois écussons aux armes de M. le duc de Coislin, évêque de Metz, baron de Villemaur; de la famille de la Rochefoucauld et de M. Chèvre de la Charmotte, doyen de Villemaur.

---

[1] Pierre-Charles Simart, statuaire, né à Troyes le 27 juin 1807, mort à Paris le 27 mai 1857.

[2] Note de M. Gérost.

[3] *Voyage de l'abbé Lebeuf à Clairvaux*, édit. E. Petit, 1887, p. 45, 46.

[4] *Ibid.*, p. 43.

En 1792, ce lutrin fut enlevé en même temps que les cloches et conduit à Ervy pour y être fondu. Deux statuettes en avaient été détachées ; elles ornent aujourd'hui le maître-autel de l'église de Villemaur[1].

L'église de Rosnay-l'Hôpital[2] possède un beau *lutrin* en bronze, ou mieux en potin, qui lui a été donné, en 1651, par un receveur du comté de Rosnay, ainsi que le constate l'inscription suivante gravée au bas d'un rectangle ouvragé formant pupitre sur le dos de l'aigle :

Mᵉ NICOLAS MAURY RECEPTEUR AV CONTE DE ROSNAY. 1651.

La hauteur totale du lutrin est de 1 m 50. L'intervalle compris entre les extrémités des ailes de l'aigle, qui sont ouvertes, est de 45 centimètres, et la hauteur de cet oiseau, du sommet de la tête au bout de la queue, est de 60 cent.

Il a figuré à l'Exposition universelle de 1889.

Dans les églises des Riceys, à Chaource et dans beaucoup d'autres endroits, il y avait des fonts baptismaux à *couvercles* de cuivre, se levant comme une lampe par le moyen de poids qui les entraînaient.

Enfin, on rencontrait presque partout un riche mobilier d'église, comprenant de nombreux objets en bronze, tels que bénitiers ou anceaux, bassins, croix d'autels ou croix processionnelles, chandeliers simples ou chandeliers à branches, châsses en bronze ou en cuivre doré (surtout à partir du xvᵉ siècle), cassolettes, cymbales, encensoirs, gemillons, navettes, paix, reliquaires de toutes formes, etc.... On trouvera de précieuses indications sur ces différents objets dans les *Inventaires des anciennes églises de Troyes* (ouvrage de M. l'abbé Ch. Lalore, précédé d'une savante introduction par M. l'abbé Ch. Nioré), publiés par

---

[1] Voy. M. Ch. Fichot, *Stat. mon. de l'Aube*, t. II, p. 267.

[2] Canton de Brienne (Aube).

la Société Académique de l'Aube[1], et aux Archives du même département, dans les procès-verbaux des visites épiscopales.

LES BRONZIERS OU FONDEURS TROYENS

Les plus anciens fondeurs troyens que nous connaissions sont Jean des Molins, Jean de Neufvis, Oudinot Charpentier, Aubry Boulanger, Henry le Sarrurier, Oudin Hardy et Antoine Riant. Leurs noms figurent sur un état des armes offensives et défensives existant chez les habitants de Troyes en 1474[2].

Henri le Sarrurier, dont nous venons de parler, fondit, en 1495, un des plus riches, des plus curieux et des plus importants monuments en bronze qui aient jamais existé à Troyes, la *Belle-Croix*. Cette croix, haute de 36 pieds (12 mètres), ornée de statues de grandeur naturelle, de colonnettes, de pinacles, de guirlandes, de fruits, de rinceaux et de feuillages, fut abattue en 1792. Le bronze en provenant fournit un poids de 8.142 livres[3].

En 1475, Colinet (*alias* : Robinet) Roguin, demeurant à Troyes, fond plusieurs cloches pour la Cathédrale[4].

Il y a encore à Troyes, à la même époque, d'autres fondeurs renommés : Jacques et Joachin de la Bouticle, père

---

[1] *Documents inédits*. Troyes, Dufour-Bouquot, 1893, 2 vol. gr. in-8°.

[2] Arch. municipales de Troyes.

[3] Voy. Arnaud, *Voyage archéolog.*, p. 74; M. Det, *La Belle-Croix, Ann. de l'Aube*, 1884, p. 83 à 134.

[4] Arch. de l'Aube, G, 1567, regist.

et fils, qui, en 1498, à la demande de l'abbé de Saint-Loup, attestent, par-devant le bailli de Troyes, que les cloches nouvellement fondues pour l'abbaye sont de moindre dimension que les précédentes et ne peuvent nuire aux services et cérémonies de la Cathédrale[1].

En 1507, Henrion Cotteret (écrit aussi Costeret et Costerel), fondeur à Troyes, livre aux marguilliers de la Cathédrale d'Auxerre un aigle en bronze sortant de ses ateliers. Cette pièce existe encore, mais elle est très endommagée; c'est un véritable objet d'art. Les pieds sont appuyés sur des lions; au centre de la tige s'élève une lapidation de saint Etienne, surmontée de Dieu bénissant[2].

Le même Henrion Cotteret, fondeur, fait marché avec la ville de Troyes, le 3 mai 1511, pour la fabrication de couleuvrines, au prix de 110 sous le cent de matière, et sur les mesures qui lui seront données[3].

Henri (ou Henrion) Cotteret est mentionné dans les registres de la collégiale Saint-Etienne de Troyes, comme ayant été en 1538 commis à la visite des nouvelles cloches que le Chapitre venait de faire fondre par Nicolas de Longchamps[4].

Dans ces mêmes registres, on lit à la date 1541 : « Icellui « jour (17 mai), Henri Costeret et Symon Drouyn, fondeurs, « demeurant en ceste ville, sont comparus, lesquels ont « exposé à Messeigneurs (les chanoines de Saint-Etienne) « que aucun bon personnaige leur avoit donné charge de « se retirer par devers eulx pour savoir s'ilz voudroient « luy permettre de faire mectre et asseoir au-dessus du

---

[1] Arch. de l'Aube, 4 H *bis*, 2.

[2] *Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne*, t. II, 1848, p. 477.

[3] Boutiot, *Histoire de Troyes*, III, p. 270. — M. Boutiot écrit le nom de ce fondeur : *Cotteret*, et plus loin *Casterel*.

[4] Arch. de l'Aube, 6 G., 15 regist., f° 78 r°.

« grand autel de leur église une crosse de cuyvre pour
« pendre le ciboire de la quelle ilz leur ont montré le por-
« trait; sur quoi mes ditz sieurs ont remercié ledit
« personnaige et aussi le dit Costeret et Drouyn leur
« octroyant et permettant de mettre icelle crosse[1]. »

Le donateur de cette crosse était le chanoine Gilbert. Dans le *Voyage archéologique,* Arnaud nous révèle le nom de cet homme généreux[2].

L'œuvre capitale d'Henrion Cotteret est certainement la tombe qu'il fondit pour Henri II de Lorraine-Vaudemont, évêque de Thérouanne, puis de Metz, mort en 1505. Ce monument, placé dans l'église de Joinville, portait la statue en bronze du prélat, de grandeur naturelle[3].

En 1543, un nommé Nicolas des Molins, époux de Lyonette, était également fondeur à Troyes[4]. Fils ou petit-fils de Jean des Molins, mentionné plus haut, il semble être le père de Pierre des Molins, aussi fondeur, qui, en 1565, habitait près de la porte de Comporté (depuis *porte de Preize,* aujourd'hui détruite)[5].

Simon Drouyn (mentionné ci-dessus, en même temps qu'Henri Cotteret) fond, en 1548-1549, des colonnes de cuivre pour le Chapitre de la Cathédrale et il reçoit en paiement la somme de 100 livres[6].

Nicolas Fay, de Troyes, fond, en 1519-1520, deux petites cloches pour l'abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains[7], et à la même date, Pierre Poytevin, autre troyen,

---

[1] Arch. de l'Aube, 6 G, 15, regist., f° 78 r°.

[2] *Voyage archéologique,* p. 29.

[3] *Bulletin archéologique du Comité des Arts,* t. II, p. 477 à 544.

[4] Arch. de l'Aube, 6 G, 15, regist., f° 214 v°.

[5] *Ibid.*, 6 G, 220, regist.

[6] *Ibid.*, G, 1600, regist.

[7] *Ibid.*, 22 H, 149, regist.

fond une petite cloche pesant XXI livres pour mettre au cloître de cette abbaye [1].

Il y avait donc à Troyes, en ce temps, plusieurs fondeurs de cloches, dont le plus en renom paraît avoir été, à en juger par les comptes des églises, JOACHIN DE LA BOUTICLE, dont nous avons déjà parlé. D'après le registre des Archives municipales de Troyes, contenant les noms des habitants contraints à payer l'impôt touchant la nouvelle et joyeuse entrée du Roy, en 1486, Joachin de la Bouticle, fondeur de cloches, est taxé à 25 sous [2].

En 1514, c'est lui qui fond les nouvelles cloches de l'abbaye de Saint-Loup et deux petites cloches pour l'église Sainte-Madeleine. Deux ans après, en 1516, il fait un marché avec Etienne de Nicey, abbé de Saint-Michel de Tonnerre [3] et de Molosme [4], pour la fonte de deux cloches destinées au nouveau clocher de Molosme. Ces cloches doivent être fondues à Troyes, dans le domicile de Joachin de la Bouticle, et accordées avec d'autres cloches pendues audit clocher [5].

En 1529, NICOLAS DE LONGCHAMPS, dont nous avons déjà parlé à propos d'Henri Cotteret, fond deux cloches pour l'église Saint-Remi de Troyes; en 1538, il en fond trois pour la collégiale Saint-Etienne [6].

PIERRE DEUILLY, marchand fondeur, demeurant à Troyes, refond en 1556, par ordonnance de MM. les Echevins, une cloche cassée pour le clocher de l'église de Mgr Saint-Ladre

[1] Arch. de l'Aube, 22 H, 149, regist.

[2] Arch. municip. de Troyes, K, 1, regist.

[3] Tonnerre (Yonne).

[4] Saint-Pierre de Molosme, diocèse de Langres.

[5] Arch. de l'Yonne, H, 2162.

[6] Arch. de l'Aube, 6 G, 14, regist., f° 54 v°.

(la léproserie des Deux-Eaux[1]). En 1592, il vivait encore et possédait, rue Saint-Loup ou du Chapeau-Blanc, un jardin « où il y avait un fourneau à fondre cloches[2] ».

En 1619, deux fondeurs troyens, Félix et Nicolas Gaudin, refondent, pour la Collégiale Saint-Etienne, la petite cloche du gros clocher, appelée la *cloche du Chapitre*[3].

Nicolas Gaudin reçoit du Chapitre de Troyes, en 1621, la somme de 9 livres, pour prix du cadran solaire en cuivre qu'il a posé sur la vieille tour et qui sert à régler l'horloge de la paroisse[4]. L'année suivante (1622), il clavette et arrête les images de cuivre placées autour de l'aigle, travail qui lui est payé 7 livres, et, un peu plus tard, il reçoit 20 livres « pour le cuivre et façon d'une image de saint Loup qui est « au bas de l'aigle, au chœur, en place de celle qui a esté « desrobé[5] ». En 1624, il refond pour 114 livres la cloche dite le Petit-Mionnet[6].

Le Musée de Troyes possède un pot en métal composé d'un alliage semblable à celui qui servait à la fonte des cloches et qu'on désignait vulgairement sous le nom de *mecte, mette* ou *maite*. Chacun des trois pieds de ce vase porte au dos la marque GAVDIN A TROYES. — Un Nicolas Gauldin, fondeur, mariait son fils dès 1597 (Min. Tartel).

Nicolas Pelletin, fondeur, demeurant à Troyes, travaille en 1630 pour le Chapitre de Saint-Etienne et fond une cloche[7].

En 1643, il fond aussi une cloche pour l'église Saint-Jean.

---

1 Arch. de l'Aube, G, 1218.

2 *Ibid.*, G, 3479.

3 *Ibid.*, 6 G, 27, regist.

4 *Ibid.*, G, 1610, regist.

5 *Ibid.*

6 *Ibid.*

7 *Ibid.*, 6 G, 30, regist.

Parmi les fondeurs, on trouve encore, en 1666, CLAUDE VASSAULT[1].

En 1689, LOUIS MAYOND, maître fondeur, prend un apprenti. Une des conditions du contrat est que l'enfant travaillera avec son maître dans les villes où celui-ci ira[2].

A la même date, FRANÇOIS BÉCEL et JEAN BÉCEL sont tous deux établis marchands fondeurs à Troyes[3].

A la fin du siècle dernier habitaient à Troyes deux habiles fondeurs de cloches, originaires de Chaumont-la-Ville (Haute-Marne), JEAN-BAPTISTE COCHOIS et PHILIPPE COCHOIS. En 1788, J.-B. Cochois fond une cloche pour la paroisse de Clérey, où il se marie avec demoiselle Nicole-Françoise Gantherin, fille de Nicolas Gautherin, propriétaire des moulins de Clérey. C'est dans ce pays que vint au monde son fils, Philippe Cochois, le 3 nivôse an IV. En 1819, J.-B. Cochois fond une cloche pour l'église de Saint-Aventin-les-Verrières.

Quant à Philippe Cochois, sans doute frère de Jean-Baptiste Cochois, on trouve son nom sur une cloche de l'église de Daudes, datée de 1802. Quatre ans après, en 1806, il fondit, avec N. Gérard, une cloche pour l'église du Plessis-Barbuise[4].

PHILIPPE COCHOIS, fils de J.-B. Cochois, exerça la profession de son père. En 1821, il fondit une cloche pour la paroisse de Thennelières, et en 1827, le gros bourdon de la Cathédrale de Troyes. L'année suivante, les Cochois (sans doute les deux Philippe) fondent, à Pont-sur-Seine, une moyenne cloche pour l'église de Montpothier[5].

---

[1] Minutes Gombault. Communication de M. L. Morin.

[2] Minutes Bourgeois. Même communication.

[3] Minutes Rousselot. Même communication.

[4] Inscription placée sur la cloche et délibérations du Conseil municipal des 9 janvier et 10 mai 1806.

[5] Actes de Pont-sur-Seine.

L'une des petites cloches de la grosse horloge de cette même Cathédrale fut fondue en 1764, ainsi que l'apprend l'inscription placée sur son pourtour par un nommé Nicolas-François Adnot, originaire d'Isle-Aumont et parent, dit-on, des Cochois [1].

En 1772, Médard Caunois est maître-fondeur à Troyes et il se porte caution de Nicolas Antoine, fondeur à Neufchâteau, qui entreprend la fonte d'une cloche pour l'église de Villemaur. On a vu plus haut que ce même Caunois fut chargé, en 1775, de travaux pour l'église de Villemaur [2].

---

[1] Voy. M. Ch. Fichot, *Statistique monumentale de l'Aube.*

[2] Un nommé Jean-Baptiste Caunois, fabricant de pompes et fondeur de cloches, demeurait à Châlons-sur-Marne en 1781-1790. Peut-être était-il père de Jean-Joseph Caunois, établi maître-fondeur à Auxerre, rue du Temple, proche les grandes fontaines, en 1781? Ce dernier avait épousé Marie-Anne Botté, qui fut mère de Jean-Baptiste-Pierre-Charles Caunois, né le 1er septembre 1785. Il eut pour parrain Jean-Baptiste Caunois et pour marraine Marguerite Botté. Ce J.-B.-P.-Charles Caunois épousa Catherine-Geneviève-Rose Regnier; il fut fondeur à Troyes. En 1827, il habitait Grande-Rue, n° 69; en 1837, il demeurait près de l'Hospice; en 1838, il était revenu Grande-Rue, n° 225. En 1841, il avait quitté Troyes et demeurait à Belleville, 35, rue de la Villette, où il mourut propriétaire, le 19 février 1853. Il semble avoir laissé deux fils : Joseph-Charles Caunois (né à Troyes, le 19 juillet 1815, de J.-B.-Pierre-Charles Caunois, âgé de 29 ans, et de Rose Regnier) et François-Augustin Caunois.

Joseph-Charles Caunois exposa au Salon (1849 ou 1850) un médaillon en plâtre. Il demeurait chez son père, où il se trouvait encore en 1855. On le voit ensuite, vers 1867, établi sculpteur à Bagnolet, où il vit dans la gêne; la même année, on le retrouve musicien au théâtre de Rouen et sculpteur. En 1870, il est musicien à Troyes; en 1873, il fait partie, comme basson, de l'orchestre du théâtre; enfin, le 18 juin 1878, il meurt à l'hospice du Petit-Saint-Nicolas de la même ville. En 1860-1861, il avait été administrateur de la Caisse d'épargne de Ménilmontant.

François-Augustin Caunois, demeurant à Paris, rue d'Enfer, 58, exposa des médaillons et des bustes au Salon de 1849 ou 1850. Sculpteur et graveur en médailles, il mourut à Paris, le 24 juillet 1859, sans enfants mâles. (Notes communiquées par M. Louis Morin.)

Parmi les Troyens qui se sont rendus célèbres comme fondeurs, nous devons mentionner Jean Joly, né dans le faubourg Croncels, le 16 avril 1650, de Jacques Joly et de Marguerite Valence. Elève de Girardon, il modela et fondit à Paris la statue équestre de Louis XIV, que les Etats-Généraux du Languedoc ont consacrée à l'ornement de la place du Peyrou, à Montpellier. Il mourut dans cette dernière ville, en 1740. Plusieurs statues décorant le jardin de Versailles sont de lui, entre autres le *Ganymède*[1].

---

[1] Grosley, *Mémoires sur les Troyens célèbres.*

LISTE DES LOCALITÉS

du département de l'Aube dans lesquelles il a été trouvé des Objets en Bronze et Mentions sommaires de ces Objets *.

Abbaye-sous-Plancy, canton de Méry-sur-Seine.
N. C., n. 116, 117, 123, 124, 125, 126.

Aix-en-Othe, chef-lieu de canton, arrondissement de Troyes.
N. C., n. 35, 81, 112, 127.

Près de la gare d'Aix-en-Othe-Villemaur, du côté d'Aix, découverte d'une **hache** en bronze. (M. Ph. Salmon, *Dictionnaire paléoethnologique de l'Aube*, p. 31.) — En 1856, entre Aix-en-Othe et le hameau du Jars, trouvaille d'un **Apollon** en bronze, qui a été vendu à un amateur de Paris. (M. d'Arbois de Jubainville, *Répertoire archéologique*, p. 99.)

Collection de M. Camille Honnet, à Troyes : Petite **sonnaille**, clochette à mouton ou à chèvre. Forme quadrilatérale, avec anneau de suspension demi-circulaire et battant en fer incrusté dans une couche d'oxyde. H. 55 mill., larg. du plus grand côté 4 cent., du plus petit 3 cent. Patine usée. Trouvée à Aix-en-Othe, en 1885.

Arcis-sur-Aube, chef-lieu d'arrondissement.
N. C., n. 33, 72, 110.

Au Musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny (Catalogue du Sommerard, p. 621, n. 7691 à 7701), antiquités gauloises recueillies dans un tombeau découvert, en 1836, dans le département de l'Aube, près d'Arcis : le sarcophage ne renfermait qu'un squelette, dont la tête regardait l'Orient ; près de là étaient des poteries de divers genres et des vases en verre, un **anneau** en bronze et une **fibule** également en bronze, de forme ronde, consistant en huit cercles, dont quatre sont à jour et les quatre autres remplis d'émail de

---

* Nota. — Les lettres N. C., suivies de numéros, renvoient aux numéros correspondants de notre Catalogue ci-contre.

couleur relevé de points blancs; au centre est un autre cercle d'émail monté sur tige. D. 0,55 cent.

Collection de M. Camille Honnet, à Troyes : **Statuette.** *Jupiter* tenant la foudre de la main droite portée en avant. La gauche est levée, mais l'objet qu'il tenait, sceptre ou roue, n'existe plus. Les deux pieds manquent. Bonne facture. H. 53 mill. Patine usée. — Autre **statuette**, personnage revêtu du peplum et tenant une patère. Cheveux courts. Style barbare. H. 85 mill. Belle patine verte.

M. Auguste Blanchard (dit Bailly), ébéniste à Arcis-sur-Aube, possède dans sa collection : 1° une **épée** en bronze, à lame en forme de feuille, et dont la poignée, qui a disparu, a été brisée à la naissance de la lame. Cette arme a été trouvée dans la rivière d'Aube, près d'Arcis, probablement dans l'endroit d'où proviennent certains objets faisant partie des collections du Musée de Troyes (Voy. n. 72 et 110 de ce Catalogue, et le n. 82 du Catalogue de l'Archéologie monumentale) ; 2° un **couteau** en bronze à lame ondulée et à soie très courte, percée d'un trou latéral ; le tranchant de ce couteau a été aiguisé à l'aide du marteau. Cet instrument a été trouvé dans le même endroit que l'épée décrite plus haut ; 3° des **bracelets** et des **fibules** en bronze, provenant de Torcy-le-Petit et des anciens cimetières de Vinets et du Chêne. Nous n'avons pu obtenir aucun renseignement précis relativement à la trouvaille de ces objets.

Découverte dans un cimetière de l'époque romaine de **colliers, cuillers, fibules,** etc. (Voy. Camut-Chardon, *Recherches sur la ville d'Arcis-sur-Aube*, p. 81-88, pl. 1 à 10 ; M. d'Arbois de Jubainville, *Rép. archéolog.*, p. 3.)

Dans les procès-verbaux des séances de la Société Académique de l'Aube et dans ses *Mémoires* (année 1857, p. 573), il est fait mention de la découverte, près d'Arcis-sur-Aube, de cinq objets en bronze datant de l'époque gallo-romaine, et dont M. J. Ray n'a pas su déterminer l'usage. Ils appartenaient alors à M. Trabbel, galvanoplaste, à Paris.

Arelles, canton des Riceys, arrondissement de Bar-sur-Seine.
N. C., n. 128.

Aubigny, canton de Ramerupt, arrondissement d'Arcis-sur-Aube.
N. C., n. 894.

Auxon, canton d'Ervy, arrondissement de Troyes.
N. C., n. 4, 19, 39, 62, 63, 77, 85, 107, 122, 130.

Musée de Saint-Germain, *Bronzes figurés*, par M. Salomon Reinach, n° d'inventaire 31436 : *Télesphore*, **statuette** dé-

couverte en Champagne (sans doute à Auxon, sur l'emplacement de Blanum). A fait partie de la collection Geoffroy et a été achetée pour le Musée de Saint-Germain, en 1888, à l'une des ventes de M. Hoffmann. — Télesphore, dieu enfant, passait pour être le fils d'Esculape. On le considère, dit M. Reinach, comme le génie de la convalescence, ce qui explique le capuchon dont sa tête est couverte. — Nous avons particulièrement connu M. Henri Geoffroy, et nous avons la certitude que le plus grand nombre des bronzes de sa collection provenait des fouilles de Blanum. (Pour ce nom, voyez la Table des matières.)

Collection de M. Camille Honnet, à Troyes : **Marque de potier romain.** Plaque rectangulaire avec poignée composée d'une autre plaque posée sur champ au milieu du dos de la première, dans le sens de la longueur, et ayant les angles du dessus arrondis. Long. de la marque 64 mill., larg. 3 cent.; long. de la poignée 4 cent., haut. 15 mill. Belle patine vert-bleu. Sur la face de cette estampille, un filet en creux dessine un cadre rectangulaire au milieu duquel est gravé le nom du potier : C · LEÑVLVS · Trouvée sur l'emplacement de Blanum.

Barbuise, canton de Villenauxe, arrondissement de Nogent-sur-Seine.

N. C., n. 73, 115, 131, 132, 133, 134.

Les fouilles opérées, en 1864, dans le grand dolmen de Frécul, ont fourni des objets de différentes époques, parmi lesquels un **torques** en bronze, qui a passé dans la collection de M. Gréau. (Voy. M. Ph. Salmon, *Dict. paléoeth.*, p. 44.)

M. le baron de Baye possède dans son musée une **épée**, des **flèches** et un **couteau** en bronze, provenant d'une sépulture isolée rencontrée à Courtavant[1]. (Voy. M. Ph. Salmon, *Dict. paléoeth.*, p. 48.)

Près du chemin de Soulaunoy, qui regagne celui de Nogent, MM. Gérost et Rozay ont découvert, sous une grosse pierre, une **hache** en cuivre, semblable à celle qui est au Musée de Troyes et que M. Rozay avait précédemment trouvée (en 1844) dans la contrée du Chanoy. (Voy. M. Ph. Salmon, *ibid.*)

Bar-sur-Aube, chef-lieu d'arrondissement.

A la Bibliothèque Nationale, Catalogue des Bronzes, n° 2396 : **Coin monétaire** trouvé dans une vigne, près de l'empla-

---

[1] Hameau, commune de Barbuise.

cement du camp retranché de Sainte-Germaine, situé au sommet de la montagne qui domine Bar-sur-Aube. A fait partie des collections de M. Marcilly, juge suppléant à Bar-sur-Aube. Tige de forme conique. La matrice destinée à la frappe du revers de la médaille représente un cheval sanglé, galopant et foulant aux pieds un lézard. Sur le pourtour on voit des traces de la légende TOGIRIX (nom d'un chef séquanais, d'après M. de Saulcy, ou lingon, suivant M. Anatole de Barthélemy). La longueur de ce coin est de 33 mill. Le denier d'argent, qui correspond à la matrice, se trouve reproduit dans l'*Atlas des monnaies gauloises*, de M. H. de la Tour, n° 5550. (Voy. notre Catalogue des Monnaies gauloises du Musée de Troyes, à la page 21, au n° 93, et à la pl. 1, n° 93; M. d'Arbois de Jubainville, *Rép. archéolog.*, p. 33: le *Dict. archéolog. de la Gaule*, époque celtique, p. 121; le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1860, p. 44: la *Revue archéologique*, 1867, p. 350.)

Vers 1849, découverte dans une vigne appartenant à M. Parizon, au *Val-de-Thors*, lieu dit les *Cressenots*, parcelle n° 152, de restes de constructions de débris de poteries, de fragments de grandes tuiles et de pierres plates, parmi lesquels on a rencontré : une **statuette de Vénus** anadyomène en bronze, haute de 6 cent.; une autre **figure** également en bronze, une clé romaine, deux cercles en fer : une **cuiller** en bronze et des **médailles** de Vespasien, de Nerva, de Trajan, des deux Faustines et d'Alexandre Sévère. (Voy. M. d'Arbois de Jubainville, *Rép. archéolog*, p. 33; *Mémoires de la Société Académique de l'Aube*, 1855.)

Bar-sur-Seine, chef-lieu d'arrondissement.

N. C., n. 17. 135 à 147, 901.

Le Musée d'Auxerre (Catalog. 1870, p. 28) possède deux **bracelets** en bronze, à large ouverture, à lame plate en dedans, renflée en dehors, avec une arête centrale dans toute sa longueur et décorée de stries. Ils ont été trouvés à Bar-sur-Seine. (Pas de renseignements sur les circonstances de leur découverte.)

Bordes (Les), canton de Bouilly, arrondissement de Troyes.

En 1854, découverte au hameau de Bray, le long d'un chemin dans un terrain de grève, d'ossements, armes, **parures** en bronze, vases en terre et en verre. (Voy. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 1855.)

Boulages, canton de Méry-sur-Seine, arrondissement d'Arcis-sur-Aube.

N. C., n. 119, 148, 149, 150.

A la limite des villages de Boulages (Aube) et de Courcemain (Marne), dans une tourbière située près du lieu dit *La Ferté*, on a trouvé une **hache** en bronze, à rebords, élargie au tranchant et longue de 120 mill.; une **hache** en bronze à ailerons, avec anneau latéral (la partie inférieure de cette hache n'existe plus, elle a été coupée au-dessous des ailerons et présente une sorte de base carrée ayant sans doute fait, depuis, l'office de petite enclume); un **ciseau** à tête ronde et pleine, ayant 3 cent. de diamètre (longueur du ciseau 9 cent.); un **couteau** en bronze à lame légèrement recourbée vers la pointe, pourvu à l'autre extrémité d'une courte soie plate percée de deux trous (longueur totale du couteau 16 cent.). Le tout, en bronze plein et d'un beau travail, fait partie de la collection de M. le docteur Theveny, à Plancy. (Communication de M. l'abbé Diette, curé de Boulages.)

Bragelogne, canton des Riceys, arrondissement de Bar-sur-Seine.

N. C., n. 151.

Vers 1886, on a trouvé sur le territoire de cette commune, sous un *murger* (amas de pierres), des débris de squelettes, deux **bracelets** de bronze et un autre **anneau** de bronze beaucoup plus grand. (Communication de M. l'abbé Patriat.)

Braux, canton de Chavanges, arrondissement d'Arcis-sur-Aube.

N. C., n. 152, 153, 154.

Collection de M. Camille Honnet, à Troyes : **Fibule** en arc, avec traverse terminée par des petites boules. Elle a conservé son épingle. Longueur totale 7 cent. — Petite **poche** avec tige ronde, terminée en pointe. D. de la cupule 21 mill., long. totale de l'objet 122 mill. Patine verte.

Brienne-la-Vieille, canton de Brienne, arrondissement de Bar-sur-Aube.

N. C., n. 105 *bis*.

Dans le village, on a plusieurs fois trouvé des **statuettes** en bronze. (Voy. M. d'Arbois de Jubainville, *Rép. archéolog.*, p. 41.)

Bûchères, canton de Bouilly, arrondissement de Troyes.

N. C., n. 889.

Collection de M. Camille Honnet, à Troyes : **Epingle** à tête conique, plate en dessus, ayant au bas de la tête un léger renflement orné de cordons circulaires en relief. Long. totale 88 mill. Belle patine bleu pâle. Trouvée à Bûchères, dans le lieu dit *le Champ-Mouillé*.

Chamoy, canton d'Ervy, arrondissement de Troyes.
N. C., n. 66, 84.

Champigny, canton et arrondissement d'Arcis-sur-Aube.
N. C., n. 100, 198, 199, 200, 744.
M. le docteur Theveny, de Plancy, possède dans sa collection les objets suivants, tous en bronze, trouvés à Champigny en même temps que les jambières et autres pièces appartenant à M. Nicaise : 1° une **épingle** tordue, ayant un diamètre de 6 mill. et longue de 18 cent. ; 2° deux autres **épingles** à têtes ovoïdes et pleines ornées d'arcs de cercle et de cercles concentriques, ayant chacune 4 mill. de diamètre et 18 cent. de longueur; 3° quatre tronçons provenant de deux **épées** à rainures en creux et à parties en relief, fort bien travaillées; 4° un **anneau** réniforme orné, comme les épingles, d'arcs de cercle, de cercles concentriques, de lignes parallèles et de lignes ponctuées, et portant sur son pourtour quatre groupes, chacun de trois languettes en saillie. La tige de cet anneau a un diamètre de 2 cent. dans sa partie la plus large. (Communication de M. l'abbé Diette.)

Chaource, chef-lieu de canton, arrondissement de Bar-sur-Seine.
N. C., n. 201, 202 à 221.

Châtres, canton de Méry-sur-Seine, arrondissement d'Arcis-sur-Aube.
N. C., n. 223.
Dans un cimetière placé à l'un des angles de l'intersection de la voie de Saint-Germain avec la route de Paris, on a trouvé des **boucles** et des **bagues** en bronze. (Voy. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 1869, 2e partie, p. 84.)

Courtavant. — Voyez Barbuise.

Couvignon, canton et arrondissement de Bar-sur-Aube.
N. C., n. 239.

Creney, 1er canton et arrondissement de Troyes.
N. C., n. 60, 240.

Cunfin, canton d'Essoyes, arrondissement de Bar-sur-Seine.
N. C., n. 241 à 250.

Dampierre, canton de Ramerupt, arrondissement d'Arcis-sur-Aube.
N. C., n. 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 20, 21, 22, 26, 194, 251 à 259.

Dienville, canton de Brienne, arrondissement de Bar-sur-Aube.

N. C., n. 260.

Collection de M. Camille Honnet, à Troyes : **Bracelet**. Tige de grosseur égale, pleine, ronde, ornée de ciselures et de cannelures et ouverte en un point. Diam. intérieur 60 mill. Belle patine. Trouvée en 1866.

Dosches, canton de Piney, arrondissement de Troyes (hameau de Rosson).

N. C., n. 509.

Collection de M. Victor Deheurle, à Rosson : Quelques objets en bronze tels qu'**épingles** et fragments de **fibule**, trouvés sur le territoire de Dosches. (Voy. M. Ph. Salmon, *Dict. paléoeth.*, p. 79.)

Droupt-Saint-Basle, canton de Méry-sur-Seine, arrondissement d'Arcis-sur-Aube.

N. C., n. 261 à 276.

Ervy, chef-lieu de canton, arrondissement de Troyes.

Hache en bronze, trouvée sur le territoire de cette commune. (Voy. *Association pour l'avancement des sciences*, Reims, 1880, p. 806.) — **Statuette** de Mercure, en bronze, trouvée, en 1891, dans le jardin potager de M. Paillot de Montabert, à Ervy. Le bas de la jambe gauche est fracturé. H. 8 cent. (Communication de M. Paillot de Montabert.)

Essoyes, chef-lieu de canton, arrondissement de Bar-sur-Seine.

N. C., n. 104, 105.

Moyen-âge. — **Vase** de bronze et autres **objets** trouvés dans les travaux de déblaiement de l'église. (Voy. Lucien Coutant, *Almanach de Bar-sur-Seine*, 1858, p. 91, 92.)

Estissac, chef-lieu de canton, arrondissement de Troyes.

Figurine antique en bronze, trouvée dans des décombres. (Voy. E. Socard, *Supplément au Répertoire archéologique de l'Aube*, p. 30.)

Etourvy, canton de Chaource, arrondissement de Bar-sur-Seine.

Dans le village même, découverte d'**armes** et de **bracelets** en cuivre, avec des squelettes sans cercueils. Epoque romaine. (Voy. M. d'Arbois de Jubainville, *Rép. archéolog.*, p. 67; M. Ph. Salmon, *Dict. paléoeth.*, p. 85.)

Ferreux, canton de Romilly-sur-Seine, arrondissement de Nogent-sur-Seine.

N. C., n. 118, 279.

Fouchères, canton et arrondissement de Bar-sur-Seine.

Chandelier en bronze du XII[e] ou du XIII[e] siècle, **sonnette** en bronze, **clefs** en bronze. Collection de feu M. Adnot, de Chappes. (Voy. Socard, *Supp. au Rép. archéolog. de l'Aube.*)

Fresnoy, canton de Lusigny, arrondissement de Troyes.

N. C., n. 283.

Gérosdot, canton de Piney, arrondissement de Troyes.

M. d'Arbois de Jubainville, dans ses notes manuscrites adressées à la Commission de topographie des Gaules, signale Gérosdot comme ayant fourni des **antiquités** en pierre et en bronze. (Voy. M. Ph. Salmon, *Dict. paléoeth.*, p. 90.)

Herbisse, canton et arrondissement d'Arcis-sur-Aube.

Lampe en cuivre, près d'un squelette trouvé, en 1811, dans un cimetière antique, situé dans le lieu dit *les Accins-du-Château*. (Voy. M. d'Arbois de Jubainville, *Rép. archéolog.*, p. 3.)

Isle-Aumont, canton de Bouilly, arrondissement de Troyes.

N. C., n. 124, 765, 774, 785, 793, 794.

D'après M. Ph. Salmon, l'Album du Musée de Saint-Germain possède le dessin de deux **bracelets** en bronze provenant du cimetière de *La Chèvre*, à Isle-Aumont. (Voy. Ph. Salmon, *Dict. paléoeth.*, p. 93.)

Jasseines, canton de Chavanges, arrondissement d'Arcis-sur-Aube.

N. C., n. 293.

Jully-sur-Sarce, canton et arrondissement de Bar-sur-Seine.

N. C., 294.

Juvanzé, canton de Vendeuvre, arrondissement de Bar-sur-Aube.

Couteau en bronze à lame légèrement recourbée. Collection de M. Théophile Habert, antiquaire à Troyes. (Voy. Ph. Salmon, *Dict. paléoeth.*, p. 95; Catalog. de l'Exposition universelle de Paris, 1867, n° 430; *Age du bronze*, Statistique, par M. Chantre, p. 79.)

Laines-aux-Bois, 3e canton et arrondissement de Troyes.

N. C., n. 295.

Landreville, canton d'Essoyes, arrondissement de Bar-sur-Seine.

Collection de M. Arsène Olivier : Une **hache** à main en bronze, une **hache** en bronze à talon, une **hache** en bronze

à ailerons rabattus, une **hache** en bronze à douille et anneau (ces quatre pièces, trouvées isolément, ont été usagées); sept **haches** en bronze à douille et anneau, trouvées ensemble et n'ayant jamais servi; trois moyennes **haches**, dont une est encore pleine du sable de la fabrication, et quatre petites du type dit votif; un petit **creuset** bombé en terre cuite, ayant une couverte métallique rugueuse; une **pointe de lance** à douille en bronze, deux **perles palmées** en bronze avec trous de suspension; le tout sans indication de provenance. — Treize **bracelets** et **anneaux**, dont un grand en bronze, trouvés dans la contrée de Carmont. — Huit **bracelets** en bronze, à lames plates recourbées, avec boutons à l'ouverture; un **anneau** rond de tige en bronze, sans solution de continuité; un **bracelet** rond, plein, sans solution de continuité; un fragment de **faucille** en bronze; deux fragments d'une **épée** en bronze à quatre trous de rivet; le tout trouvé dans la contrée du Val-Chatain. — Cinq **stylets**, cinq **épingles** en bronze, trouvés sur le bord de l'Arto ou rû; un **collier**, deux **bracelets**, une **fibule**, trois autres **objets** en bronze, provenant d'une seule découverte faite dans la contrée des *Fioles*. (Voy. *Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'Industrie*; Catalogue de la 6e Exposition, 1880, p. 159, n° 79; M. Ph. Salmon, *Dict. paleoeth.*, p. 98, 99; *Alm. de Bar-sur-Seine*, 1856, p. 52.)

Haches en bronze, trouvées à Landreville. (Voy. *Alm. de Bar-sur-Seine*, 1853, p. 84-85; E. Socard, *Supp. au Rép. archéolog.* 1861, p. 17; *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 1861, p. 64.)

Laubressel, canton de Lusigny, arrondissement de Troyes.

N. C., n. 80 *bis*.

Lesmont, canton de Brienne, arrondissement de Bar-sur-Aube.

Collection de M. Camille Honnet, à Troyes : **Fibule** en arc, avec traverse placée au centre de l'arc et terminée par des moulures et des petits cônes. La plaque formant l'arc est en losange et l'une de ses extrémités est occupée par un ressort à boudin qui donne naissance à l'épingle; l'autre extrémité, recevant la pointe de cette épingle, est un demi-tube allongé terminé par une sorte de gland. Long. totale 75 mill. Patine vert foncé.

Lirey, canton de Bouilly, arrondissement de Troyes.

N. C., n. 296 à 302.

Lusigny, chef-lieu de canton, arrondissement de Troyes.
N. C., n. 42, 303.

Mailly, canton et arrondissement d'Arcis-sur-Aube.
N. C., n. 304 à 330.

Maraye-en-Othe, chef-lieu de canton, arrondissement de Troyes. — (Hameau de Belle-Fayte.)

Collection de M. Camille Honnet, à Troyes : **Statuette.** *Amour.* Ses ailes ont disparu. Assez bon style. H. 7 cent. Belle patine verte. Trouvée à Belle-Fayte, en 1872.

Mériot (Le), canton et arrondissement de Nogent-sur-Seine.

Cimetière gaulois de la ballastière de Beaulieu (époque Marnienne), découvert en 1878 : **Ornements** en bronze, **colliers, anneaux, broches, bracelets,** etc. La plus grande partie de cette trouvaille est allée au Musée de Saint-Germain (Catalog., n. 25,511 à 24,550, 24,710 à 24,723); (Voy. journal l'*Echo Nogentais,* du 2 mai 1878; M. Ph. Salmon, *Dict. paléoéth.*, p. 110.)

Collection de M. de la Boullaye, inspecteur des Forêts, à Troyes : Deux **bracelets,** ayant la tige unie et renflée à ses extrémités, qui sont en forme de tampons. Ep. de la tige, 4 mill.; diam. à l'int., 69 mill. **Passe-lacet,** brisé, avec rainures latérales et œil de suspension au sommet. Grande **pendeloque** ou bulle, ornée d'un côté de parties saillantes, creuse de l'autre. Ces objets proviennent du cimetière de la ballastière de Beaulieu.

Méry-sur-Seine, chef-lieu de canton, arrondissement d'Arcis-sur-Aube.

N. C., n. 337 à 358, 772, 891, 893.

Collection de M. Camille Honnet, à Troyes : Main gauche (poing fermé) et fragment de l'avant-bras d'une **statuette.** Bronze plein. Larg. du poing, 35 millim.

Meurville, canton de Vendeuvre, arrondissement de Bar-sur-Aube.

N. C., n. 359.

Molins, canton de Brienne, arrondissement de Bar-sur-Aube.
N. C., n. 365 à 379.

Montaulin, canton de Lusigny, arrondissement de Troyes.
N. C., n. 38.

Agrafes de manteau en bronze, trouvées à Daudes (hameau dépendant de Montaulin) et ayant fait partie de la collection de feu M. Adnot, de Chappes. (Voy. Socard, *Supp. au Rép. archéolog.,* p.31.)

Neuville-sur-Seine, canton de Mussy-sur-Seine, arrondissement de Bar-sur-Seine.

N. C., n. 379, 380, 381 à 387, 777, 778, 798.

Cimetière de l'époque celtique (Voy. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube,* t. II, 2e série, p. 22, et t. III, 2e série, p. 250-251.)

Collection L. Coutant : Epoque gallo-romaine. **Fibules, bracelets** de bronze et **médailles** de Victorien et de Magnence, trouvées en 1857. (Voy. *Alm. de Bar-sur-Seine,* 1858, p. 88.)

En 1861, découverte, près de Neuville, d'un squelette mesurant deux mètres, portant un **torques**, deux **bracelets** au même bras, une **fibule** sur la poitrine, le tout en bronze. (*Alm. de Bar-sur-Seine*, 1863, p. 108; M. Ph. Salmon, *Dict. paléoeth.*, p. 118.)

Fouilles de deux tumulus situés sur le finage de Neuville, dont l'un, nommé *le Turot,* renfermait un grand nombre de squelettes. Il a fourni des **bracelets,** des **colliers** et des **fibules** en bronze. (Voy. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube,* 1861, p. 64.) Un squelette trouvé dans ce tumulus avait au-dessus du coude un **bracelet** cannelé large de 10 centimètres et tenant encore par suite de l'oxydation à l'extrémité cubitale de l'os de l'avant-bras. D'autres **bracelets** adhéraient aussi à plusieurs fragments d'humérus et quelques **cercles** étaient á proximité des têtes des morts. (Voy. L. Coutant, *Rapport sur les découvertes archéologiques faites à Neuville-sur-Seine.* Paris, Boucquin, 1852, p. 2.)

D'après un rapport présenté à la Société Académique de l'Aube, en 1862, par M. le docteur Prié, on aurait trouvé, à Neuville-sur-Seine, au bas d'un tumulus aujourd'hui détruit, dans une vigne située à 100 mètres sur la gauche du chemin de Neuville aux Riceys, parmi des ossements et des moëllons, les objets suivants, qui sont entrés dans la collection de M. Regnault, percepteur à Gyé-sur-Seine : 1° un **collier** en bronze, de forme circulaire, mesurant à l'intérieur 140 mill. sur 135 mill., épais de 5 mill. et terminé par deux segments en forme de sphère, s'appliquant sur eux-mêmes. Leur diamètre est de 15 mill., et ils sont précédés d'un renflement entre deux filets; — 2° un **bracelet perlé** en bronze. Diamètre, 80 mill., pris à l'extérieur. Il comprend 14 perles, 7 grandes et 7 petites. Entre chaque grande perle est un intervalle de 10 à 12 mill., rempli par une des petites, qui présente à son centre un filet formé par deux rainures. Ce bracelet porte deux sections, l'une

grande et l'autre petite, s'emmanchant au moyen de deux clavettes adhérentes à la petite portion; — 3° un **bracelet** en bronze ayant pour diamètres 55 et 50 mill. et présentant quelques reliefs; — 4° une **fibule** en fil de bronze, tourné en spirale; — 5° un débris de **fibule** en bronze, présentant une surface percée d'un trou et qui a dû être incrustée.

M. le docteur Prié ajoute que ces objets ont été trouvés dans une terre herbue. Aujourd'hui, la culture a nivelé la surface du sol, et il est impossible de reconnaître s'il y avait un tumulus en cet endroit. — Un **bracelet**, faisant partie de la collection Camusat de Vaugourdon (voy. la Table des matières), aurait été antérieurement découvert dans le même emplacement.

Neuville-sur-Vannes, canton d'Estissac, arrondissement de Troyes.

N. C., n. 132, 390 à 400.

La collection des bronzes antiques de la Bibliothèque Nationale (Voy. Catalog. par MM. Babelon et Blanchet, n. 1513) possède un **torques** trouvé à Neuville-sur-Vannes. Il est orné sur son pourtour de trois fleurons ajourés et flanqués chacun de trois petites boules. Entre les fleurons sont des rinceaux en relief. L'une des extrémités porte un goujon qui pénètre dans la cavité de l'extrémité opposée.

Nogent-en Othe, canton d'Aix-en-Othe, arrondissement de Troyes.

Collection de M. Camille Honnet, à Troyes : **Support de miroir.** Statuette d'homme aux formes herculéennes n'ayant pour vêtement qu'une étoffe ceignant les reins. Socle demi-sphérique et creux. Un fragment du disque ayant contenu le miroir subsiste encore. H. totale, 15 cent. Patine verte.

Nogent-sur-Seine, chef-lieu d'arrondissement.

Découverte d'un **bracelet** en cuivre (tumulien) à tige légère, orné, au centre, d'une moulure. Il est au musée de Saint-Germain, n. 4682 du Catalogue. (Voy. M. Ph. Salmon, *Dict. paléoeth.*, p. 120.)

Collection de M. Camille Honnet, à Troyes : **Torques** appartenant au même type que le n. 412 de notre Catalogue, ouvert en un point et ayant une cassure. Ep. de la tige, 7 mill.; diam. int., 27 mill. Patine encroûtée. **Bracelet**, tige pleine mutilée, très oxydée, cassée et ressoudée. Ouvert en un point. Diam. int., 56 mill.; ép. de la tige, 6 mill.

Ormes, canton et arrondissement d'Arcis-sur-Aube.

Vers 1836, découverte dans le lieudit *le Vieux chemin de Champigny,* à 1,400 mètres au nord d'Ormes, de plusieurs pots en terre contenant chacun une tête humaine, et la plupart, en outre, une petite **chaîne** de cuivre. (Voy. M. d'Arbois de Jubainville, *Rép. archéolog.*, p. 5.) M. Ph. Salmon (*Dict. paléoeth.*, p. 121) rappelle qu'une découverte semblable a été faite à Souches (Yonne). Ces chaînettes auraient peut-être servi à suspendre les têtes humaines que les Gaulois attachaient à la selle de leurs chevaux.

Paisy-Cosdon, canton d'Aix-en-Othe, arrondissement de Troyes.

N. C., n. 406 à 409.

Dans la vallée de la Vanne, on a trouvé une superbe **statuette** de Diane chasseresse, avec incrustations d'argent. C'est un beau bronze de style grec, admirable de finesse et de conservation : sa hauteur est de 17 cent., la main droite manque. Cette statuette a fait partie de la collection Gréau (n. 916 et pl. XXII du Catalogue). Elle a été achetée par le Musée du Louvre en 1885.

Une belle **statuette** d'Apollon, trouvée dans le même finage, est passée en Angleterre.

Payns, 2e canton et arrondissement de Troyes.

En 1891, dans le lieudit *Lamont*, près du canal de la Seine, M. Jules Labille a découvert un squelette portant un bracelet en bronze fort curieux. Sépulture isolée. (Voy. le journal *le Petit Républicain de l'Aube,* 1891.)

Piney, chef-lieu de canton, arrondissement de Troyes.

Collection de M. Camille Honnet, à Troyes : **Agrafe**. Elle se compose d'une petite plaque en forme de quadrilatère allongé ayant un crochet à l'une de ses extrémités ; l'autre bout est découpé de manière à figurer trois parties demi-circulaires, celle du milieu étant plus saillante que les deux autres. La face apparente de la plaquette est ornée de filets et de cercles centrés gravés au burin. Long. 30 mill., larg. 16 mill. Patine verte. Trouvée à Piney, dans les travaux de construction de la gare.

Plaines, canton de Mussy, arrondissement de Bar-sur-Seine.

N. C., n. 410.

Plessis-Barbuise, canton de Villenauxe, arrondissement de Nogent-sur-Seine.

N. C., n. 412 à 417.

Le sieur Sanson a trouvé au Moulin de la Rue, dans un fossé

en partie desséché, proche le cours d'eau de Villenauxe, une **hache** en bronze à bords droits. (Voy. M. Ph. Salmon, *Dict. paléoeth.*, p. 128, 129.)

Polisot (Tumulus de Fiel), canton de Mussy-sur-Seine, arrondissement de Bar-sur-Seine.

N. C., n. 417 à 436.

Pont-Sainte-Marie, 1er canton et arrondissement de Troyes.
N. C., n. 437 à 449.

Pouan, canton et arrondissement d'Arcis-sur-Aube.
N. C., n. 103, 883, 884, 885, 886, 887, 888.

Ramerupt, chef-lieu de canton, arrondissement d'Arcis-sur-Aube.
N. C., n. 111, 451 à 487.

Riceys (Les), chef-lieu de canton, arrondissement de Bar-sur-Seine.
N. C., n. 488, 489.

Emplacement d'un village gallo-romain sur une hauteur, non loin des Riceys : **Médailles, fibules** en bronze, etc., découvertes par MM. Royer, des Riceys. (*Alm. de Bar-sur-Seine,* 1856, p. 51.)

Près de la route départementale, trouvaille, en 1857, d'un tombeau renfermant un squelette, avec **bracelets, collier** et **fibule** en bronze. (Collection de M. Olivier, de Landreville. — *Alm. de Bar-sur-Seine,* 1858, p. 87.)

Le P. Viguier dit avoir vu découvrir aux Riceys, en 1622, dans le lieudit *Chaucogné,* un tombeau contenant deux squelettes : l'un d'homme, ayant une couronne, des **bracelets** et une lourde **épée**; l'autre de femme, ayant un diadème et des **bracelets**. (Voy. *Alm. de Bar-sur-Seine,* 1848, p. 211.)

Découverte d'un cimetière gallo-romain, aux Riceys, près du *Val-Jean-Masson.* (Voy. *Revue archéolog.*, 1859, p. 367.)

Rigny-la-Nonneuse, commune de Marcilly-le-Hayer, arrondissement de Nogent-sur-Seine.

N. C., n. 113, 490 à 507.

En 1879, lieudit le *Chemin-de-la-Fosse,* près les Vignes-d'Enfer, découverte de six **bracelets** en bronze; dans le même endroit, autre découverte de douze **bracelets** aux jambes d'un squelette, six de chaque côté. Près du guerrier était une sorte de scramasaxe à poignée d'ivoire. (Voy. M. Ph. Salmon, *Dict. paléoeth.*, p. 144.)

Rilly-Sainte-Syre, canton de Méry-sur-Seine, arrondissement d'Arcis-sur-Aube.

N. C., n. 508.

Rosnay, canton de Brienne-le-Château, arrondissement de Bar-sur-Aube.

N. C., n. 99.

Collection de M. Camille Honnet, à Troyes : **Doigtier d'arc.** Long. totale, 65 mill.; larg., 20 mill.; diam. d'une ouverture, 16 mill. Belle patine verte. Il a été trouvé à Rosnay, dans les fossés du château, avec plus de 150 petits **anneaux** de bronze, ayant un diamètre de 13 mill. et une épaisseur de 2 mill.

Rothière (La), canton de Brienne-le-Château, arrondissement de Bar-sur-Aube.

N. C., n. 510.

Rouillerot (hameau, commune de Rouilly-Saint-Loup), canton de Lusigny, arrondissement de Troyes.

N. C., n. 512.

Rumilly-les-Vaudes, canton de Bar-sur-Seine.

N. C., n. 50.

Petite **figurine** en bronze, faisant partie du cabinet de M. Adnot, de Chappes. (Voy. E. Socard, *Supp. au Rép. archéolog.*)

Saint-Germain, 3e canton et arrondissement de Troyes.

N. C., n. 69, 76, 106, 107.

Saint-Julien, 3e canton et arrondissement de Troyes.

N. C., n. 513.

Saint-Loup-de-Buffigny, canton de Romilly-sur-Seine, arrondissement de Nogent-sur-Seine.

N. C., n. 28, 41, 515 à 585.

Musée de Saint-Germain-en-Laye, *Bronzes figurés*, par M. S. Reinach, nº de l'inventaire 8449 : **Statuette** de Mars debout. H. 81 mill. Découverte à Saint-Loup-de-Buffigny et donnée au Musée par Napoléon III, qui l'avait acquise à Paris. Il tient de la main gauche une lance, dont le haut est brisé ; la main droite porte une patère munie d'un manche. « Il est très douteux, dit M. Reinach, qu'il faille y reconnaître un Mars. »

Saint-Mards-en-Othe, canton d'Aix-en-Othe, arrondissement de Troyes.

N. C., n. 67.

Saint-Martin-de-Bossenay, canton de Romilly-sur-Seine, arrondissement de Nogent-sur-Seine.

N. C., n. 588 à 591.

Collection de M. Morel, de Châlons-sur-Marne, aujourd'hui à Reims : Quatre **bracelets** en bronze, achetés à M. Mauroy (dit *la Culotte rouge*, marchand d'antiquités à Romilly-sur-Seine), et provenant de Saint-Martin-de-Bossenay. (Voy. M. Ph. Salmon, *Dict. paléoeth.*, p. 159.)

Musée de Saint-Germain-en-Laye, salle V, 2e étage, vitrine 7 (Catalogue sommaire, par M. S. Reinach, 1895) : Quinze grands **disques** trouvés à Saint-Martin-de-Bossenay, lieudit *les Vignes,* paraissant avoir fait partie du harnachement d'un cheval de parade.

Saint-Nabord, canton de Ramerupt, arrondissement d'Arcis-sur-Aube.

N. C., n. 592.

Saint-Nicolas, canton et arrondissement de Nogent-sur-Seine.

N. C., nº 593.

Saint-Parres-les-Tertres, 1er canton de Troyes.

N. C., n. 594.

Salon, canton de Méry-sur-Seine, arrondissement d'Arcis-sur-Aube.

Collection de M. Morel, de Reims : Epée en fer avec **poignée** en bronze, offrant une représentation de la figure humaine. (Voy. E. Chantre, *Age du bronze,* Statistique par localités, France, p. 122; M. Ph. Salmon, *Dict. paléoeth.,* p. 164.)

Saulsotte (La), canton de Villenauxe, arrondissement de Nogent-sur-Seine.

N. C., n. 595, 596, 597, 598.

Semoine, canton et arrondissement d'Arcis-sur-Aube.

En 1859, dans le lieudit *les Alluets,* on a trouvé plusieurs squelettes humains, dont l'un avait au bras un **bracelet** de cuivre. (Voy. M. d'Arbois de Jubainville, *Rép. archéolog.*, p. 8.)

Somme-Fontaine-Saint-Lupien, canton de Marcilly-le-Hayer, arrondissement de Nogent-sur-Seine.

N. C., n. 586, 587.

Cimetière gallo-romain, près de la voie romaine. (Voy. E. Socard, *Supp. au Rép. archéolog.*, p. 23.)

Sommeval, canton de Bouilly, arrondissement de Troyes.

D'après M. l'abbé Etienne Georges, ancien curé du lieu, on aurait découvert, sur le finage de cette commune, près de la route de Bouilly à Saint-Florentin, et à proximité de la voie romaine, une **statuette** en bronze, représentant une femme assise et tenant une corne d'abondance.

Trancault, canton de Marcilly-le-Hayer, arrondissement de Nogent-sur-Seine.

Plaque et **boucle de ceinturon**, trouvées dans un tombeau, à Trancault, et appartenant à M. Deschamps, de Nogent-sur-Seine. La plaque présente des enfoncements qui renfermaient des émaux ou pâtes colorées. (Voy. *Bull. de la Soc. des antiquaires de France*, 1858, p. 73.)

Troyes, chef-lieu du département de l'Aube.

N. C., n. 30, 49, 54, 80, 599, 600, 602, 603, 604, 607, 610, 611, 615, 616, 617, 619, 620, 625, 758, 829, 895.

Collection de M. Valtat : **Cerf** en bronze de 14 cent. de long et de 11 cent. de hauteur, trouvé dans la rue Urbain IV, au milieu de poteries et de débris antiques. Un animal semblable, mais un peu plus fort, se voit au Musée de Cluny. (Voy. E. Socard. *Supp. au Rép. archéolog.*)

Collection de M. J. de Baye, à Baye (Marne) : Un **couteau** en bronze, trouvé à Troyes. (Voy. E. Chantre, *Age du bronze*, p. 134.)

Collection Gréau : Deux **statuettes** en bronze, trouvées à une grande profondeur au cœur de la ville, l'une au moulin de Jaillard, l'autre rue Urbain IV (précédemment rue Moyenne). (Voy. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 1866, p. 402.) — Un **bracelet** creux, grand, en bronze, percé de part en part sur deux points, trouvé à Troyes. (Catal. de l'Exposition univ. de Paris, 1867, n° 501.)

Collection de M. Camille Honnet, à Troyes : **Statuette**, petit taureau debout sur ses quatre pieds, ayant entre les cornes une plaque sur laquelle on croit voir se détacher, de face, un protome d'uraeus (ou serpent naja). Le dos de ce taureau est couvert d'une housse dont l'ornementation est figurée par des hachures en creux. H. 62 mill., long. 65 mill. Belle patine verte. Cette statuette a été trouvée à Troyes, en 1840, lors de la construction de l'hospice Saint-Nicolas. Elle était enfouie dans la vase au milieu du ruisseau qui traverse la propriété et coule dans le lit du fossé placé jadis en avant du rempart de la vieille cité des Tricasses. — Une **anse de vase** ou ornement de meuble : jambe très maigre avec partie de la cuisse s'amortissant à angle droit sur une petite plaque dont la découpure offre des contours semblables à ceux d'une tête de bœuf. Le pied est allongé et le genou est coudé à angle droit. Longueur du bout du pied au genou 115 mill., de la partie de cuisse 5 cent. Belle patine verte. Ce bronze a été trouvé dans les fouilles faites par M. Fléchey, dans l'emplacement de l'abattoir, en 1856. — **Accessoire de ceinturon**, petite

plaque rectangulaire, allongée, terminée dans les angles par des demi-sphères, et ayant à chaque extrémité un anneau destiné à recevoir une chaînette. Long. 32 mill., larg. 25 mill. Elle a été trouvée à Troyes, rue Thiers, dans des travaux de déblai.

Bibliothèque Nationale, Catal. des Bronzes de MM. Babelon et Blanchet, nº 108 : **Apollon**, nu, debout. Figure d'applique de haut relief, sur une plaque fragmentée couronnée par un fleuron à sa partie supérieure. H. 126 mill. Trouvée à Troyes en 1855. Venant de la collection Oppermann.

Vaupoisson, canton de Ramerupt, arrondissement d'Arcis-sur-Aube.

N. C., n. 1.

Collection de M. Camille Honnet, à Troyes : **Fibule** composée d'une petite plaque en forme de losange, portant en son milieu une suite de trois petites entailles carrées placées entre deux filets creux. Chacun de ces derniers est surmonté d'un petit triangle en creux dont la base est parallèle au filet. Toutes ces parties entaillées étaient remplies d'émail. La plaque repose sur une barette rectangulaire terminée par deux prolongements arrondis sous lesquels était placée l'épingle. Cette dernière manque. H. 24 mill., long. 35 mill.

Vendeuvre, chef-lieu de canton, arrondissement de Bar-sur-Aube.

N. C., n. 631, 646, 647.

Cimetière de l'époque romaine. Description sommaire, par M. Corrard de Breban, dans les *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 2e série, VIII, 416.

Verrières, canton de Lusigny, arrondissement de Troyes.

N. C., n. 648 à 728.

Villadin, canton de Marcilly-le-Hayer, arrondissement de Nogent-sur-Seine.

En 1851, on a trouvé, sous un tumulus, près d'un cadavre réduit en poussière, à la place des bras et des jambes, huit **anneaux** de cuivre. (Voy. *Ann. de l'Aube*, 1853, p. 158; *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 1861, p. 63; Boutiot, *Géographie ancienne du dép. de l'Aube*.)

Villechétif, 1er canton et arrondissement de Troyes.

N. C., n. 71, 74, 75, 729 à 732.

De nombreux **instruments** de bronze ont été découverts, à différentes époques, dans la tourbière du grand marais de Villechétif. Ceux qui se trouvaient dans la collection de

M. Renaud-Pillard ont été dispersés et perdus pendant la guerre de 1870. (Voy. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube,* 1870, p. 383.)

Les instruments en bronze sont assez rares dans le petit marais; on les trouve toujours fortement corrodés.

Villemaur, canton d'Estissac, arrondissement de Troyes.

N. C., n. 114.

Villemorien, canton et arrondissement de Bar-sur-Seine.

N. C., n. 733.

Villemoyenne, canton et arrondissement de Bar-sur-Seine.

Agrafes de manteau, en bronze. Epoque romaine. — Cabinet de feu M. Adnot, de Chappes. (Voy. E. Socard, *Supp. au Rép. archéolog.,* p. 15.)

Villenauxe, chef-lieu de canton, arrondissement de Nogent-sur-Seine.

N. C., n. 78.

En 1845, dans la contrée du Meix, sous une grande pierre plate, près d'un squelette de taille gigantesque, on a trouvé : à la tête, un **vase** en cuivre de forme ronde, haut de 4 cent. et ayant 54 mill. de diamètre; au côté, vers le milieu du corps, quatre petites **piques** en cuivre, à trois angles, longues de 11 cent., avec douilles longues de 27 mill. et ayant un diamètre de 8 mill. (Voy. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube,* t. XV, 1849; E. Socard, *Supp. au Rép. archéolog.*)

Collection de M. Camille Honnet, à Troyes : **Statuette.** *Junon* debout, vêtue d'un chiton, d'un ample peplum et ayant un diadème sur la tête. De la main droite, elle tient une patère. Epoque romaine. H. 73 mill. Patine brune, usée.

Collection de M. le baron J. de Baye : Une **hache** en bronze, trouvée à Villenauxe. (Voy. M. Ph. Salmon, *Dict. paléoeth.,* p. 204.)

Villeneuve-au-Châtelot (La), canton de Villenauxe, arrondissement de Nogent-sur-Seine.

N. C., n. 29.

Non loin de la voie romaine, dans un terrain nommé *La Rometière* et où l'on croit trouver l'emplacement du vicus de *Bibe,* on a découvert des cercueils en plâtre, une **statuette** en bronze, deux vases en terre, une **médaille** d'Auguste, moyen bronze, une lame d'épée. (Voy. M. d'Arbois de Jubainville, *Rép. archéolog.,* p. 100.)

Villery, canton de Bouilly, arrondissement de Troyes.

Collection de M. Camille Honnet, à Troyes : **Statuette.**

Femme debout, demi-nue, les bras croisés sur la tête. La base manque. Beau style. H. 70 mill. Belle platine, usée en partie. A été trouvée en 1885.

Ville-sur-Arce, canton de Bar-sur-Seine.

Collection de M. Habert, ci-devant antiquaire à Troyes : Une **pointe de lance** en bronze, avec la partie inférieure de la douille décorée d'annelures en relief. (Voy. M. Ph. Salmon, *Dict. paléoeth.*, p. 208.)

Villiers-le-Bois, canton de Chaource, arrondissement de Bar-sur-Seine.

N. C., n. 731.

Villiers-le-Brûlé (commune de Piney).

Collection de M. Camille Honnet, à Troyes : **Agrafe.** Cercle mouluré et évidé, au milieu duquel est placé un buste d'homme, vu de face. A droite du cercle est une attache ajourée, en forme de queue d'aronde; de l'autre côté se trouve un long crochet. Patine verte. Long. 42 mill., diam. du cercle 17 mill.

Villy-en-Trode, canton et arrondissement de Bar-sur-Seine.

N. C., n. 736 à 742.

Vinets, canton de Ramerupt, arrondissement d'Arcis-sur-Aube.

N. C., n. 743, 753, 754, 755, 755 *bis*, 755 *ter*.

Virey-sous-Bar, canton et arrondissement de Bar-sur-Seine.

N. C., n. 102, 756.

Vulaines, canton d'Aix-en-Othe, arrondissement de Troyes.

Cabinet de M. Camille Honnet, à Troyes : **Statuette.** *Hercule.* Elle porte encore les bavures du moule. Epoque romaine. Bon style. H. 54 mill. Patine verte. Trouvée à Vulaines, dans les travaux du chemin de fer, en 1880.

Yèvres, canton de Brienne, arrondissement d'Arcis-sur-Aube.

N. C., n. 757.

Collection de M. Camille Honnet, à Troyes : **Fibule.** Petit disque orné de trois cercles gravés en creux et ayant renfermé de l'émail. Il est accompagné, en dessus et au bas, d'un croissant ayant les pointes en dehors et portant également des restes d'émail. La tête de cette fibule est formée par deux courtes pyramides tronquées et superposées l'une à l'autre. L'extrémité opposée consiste en une petite plaque découpée en forme de poire, ornée de chevrons et d'écailles gravés au burin; un bouton la termine. Beau travail. Long. 38 mill.

CLASSEMENT, PAR ÉPOQUES, DES OBJETS CATALOGUÉS

Epoque celtique. — Nos 62 à 108 (y compris 80 *bis*), 111 à 121, 148 à 150, 284 à 292, 390 à 400, 595 à 597, 599, 761, 762, 841 à 843.. 91

Epoque gauloise. — Nos 123 à 125, 129, 151, 195 à 197, 199, 200, 240, 254 à 259, 261 à 278, 280 à 282, 365 à 377, 379 à 389, 410 à 449, 489, 509, 512, 520, 578, 588 à 592, 598, 607, 608, 729 à 732, 734, 743 à 754, 757, 759, 764, 771, 773 à 777, 779, 785, 793 à 795, 798, 820, 830 à 838, 840, 844 à 864, 873, 883.. 187

Epoque gallo-romaine. — Nos 1 à 5, 7 à 11, 13 à 20, 23 à 25, 27 à 35, 37 à 45, 48, 49, 52, 58, 109, 110, 122, 130 à 147, 154, 224 à 238, 241 à 250, 279, 283, 293, 294, 296 à 301, 304 à 330, 337 à 358, 401 à 409, 487, 488, 513 à 517, 521, 524 à 542, 544, 551 à 553, 565, 567, 569 à 574, 581, 600 à 604, 609, 619, 623, 648, 649, 650, 651, 733, 755, 755 *bis*, 755 *ter*, 758, 760, 763, 778, 784, 788 à 792, 796, 797, 799, 800, 806, 808, 817, 818, 820, 872, 889, 890, 891, 894 à 904, 907 à 910, 911.. 253

Epoque franque. — Nos 128, 155 à 194, 239, 260, 331 à 336, 359, 450 à 507, 510, 518, 519, 522, 523, 543, 545 à 550, 554 à 564, 566, 568, 575 à 577, 579, 580, 582 à 587, 593, 594, 616 à 618, 629, 631 à 647, 652 à 728, 735 à 738, 741, 742, 756, 772, 780 à 783, 787, 801 à 805, 807, 809, 810, 812, 814, 816, 819, 821 à 827, 839, 865, 869 à 871, 874 à 878, 884 à 888, 892, 893.. 290

Epoque carlovingienne. — Nos 198, 360 à 364, 508, 815...... 8

Epoque gothique. XIIe s. — No 50........................ 1

— **XIIIe s.** — Nos 53, 615.................. 2

— **XIVe s.** — Nos 295, 610, 811, 866, 867, 868, 906.................................. 7

— **XVe s.** — Nos 12, 21, 22, 126, 127, 201, 203, 204, 207, 208, 212 à 217, 222, 251, 252, 378, 611, 620, 621, 622, 626, 627, 628, 630, 740............................ 29

Epoque de la Renaissance. — Nos 6, 46, 47, 51, 55, 56, 59, 60, 202, 205, 206, 209, 210, 211, 218, 219, 220, 221, 223, 253, 302, 511, 606, 613, 614, 624, 625, 739, 879, 881............ 30

Epoque moderne. XVIIe s. — Nos 57, 612, 813, 828, 880.... 5

— **XVIIIe s.** — Nos 61, 153, 882, 912, 913... 5

Epoque incertaine. — Nos 26, 36, 54, 152, 303, 605, 786, 905.. 8

Au total........ 916

Dans ces 916 numéros sont compris deux numéros *bis* et un numéro *ter*.

CATALOGUE DES BRONZES

DU MUSÉE DE TROYES *

1. — **Apollon.** Le bras gauche et la partie supérieure du crâne manquent. Les orbites des yeux sont vides; ils ont dû être remplis d'une pâte émaillée figurant la sclérotique et les prunelles. A noter : 1° la dimension exagérée du pied gauche, qui contraste avec les autres membres du personnage, dont les proportions sont satisfaisantes; 2° la présence, à l'extrémité du pouce et de l'index de la main droite, de restes de soudure indiquant que le dieu tenait un objet, qui n'a pas été retrouvé; peut-être une patère ou bien une branche de laurier?

Epoq. gallo-romaine, IIe ou IIIe siècle.

H. 1m 08. — Belle patine verte.

V. pl. 1 le dessin de cette statue vue de face et de profil.

Ce bronze remarquable a été découvert sur le finage de *Vaupoisson* (commune de l'arrondissement d'Arcis-sur-Aube, et du canton de Ramerupt, Aube), dans un terrain situé à trois kilomètres environ du village, longeant au levant la *voie de Troyes*, et s'appuyant d'un bout au nord à la *voie des Sauniers* (aujourd'hui voie Saunier), près du carrefour formé par la rencontre de cette voie avec le chemin

* Pour les objets en bronze non mentionnés dans ce Catalogue, voyez les Catalogues de l'Orfévrerie, de la Serrurerie, etc.

de Merveillon (ou Marveillon). — Voici le plan de cette contrée :



LÉGENDE.

1. Statue de saint Vincent, érigée en 1879.
2. Endroit où a été trouvée la statue d'Apollon.
3. Lieudit la Côte-d'Apollon.
4. Lieudit la Voge.
5. — Fetu-Brémont.
6. — Champlot.
7. — la Côte.
8. — le Champ-Thévenis.
9. Marveillon (et Merveillon), ferme détruite par un incendie en 1864.

La voie de Troyes, dont on vient de parler, passe par Charmont pour aller à Vaupoisson, où elle traverse l'Aube, guéable en cet endroit. Elle se dirige ensuite vers Ramerupt, et, par la vallée du Puits, gagne en ligne directe l'antique petite ville de Vitry-en-Perthois. (V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 1862, p. 77.)

C'est à l'existence d'un gué sur la rivière d'Aube que Vaupoisson doit son nom, dont la forme la plus anciennement connue, et datant de l'année 1104, est *Vadum Passonis*.

En 1813, un sieur Gérard, en cultivant son champ, souleva cette statue avec le soc de sa charrue et la recueillit. Elle fut vendue à la Société Académique de l'Aube en 1820.

Antérieurement à la découverte du sieur Gérard, un nommé Cousin avait trouvé, dans le même emplacement, un bras en bronze qui ne fut pas conservé. Persuadé que ce bras provenait de quelque statue de saint, il nomma son champ *le Champ-du-Saint*. La contrée où est situé ce dernier reçut, lors de la confection du cadastre, le nom de *Côte-d'Apollon*.

En 1879, on a érigé une statue de saint Vincent, près de l'extrémité nord de cette même pièce de terre, à la jonction de la voie de Troyes et du chemin Saunier.

Dès que la Société Académique se fut rendue acquéreur du bronze en question, elle porta son attention sur l'endroit

où la découverte avait eu lieu. A sa demande, des fouilles furent pratiquées en 1820, par un de ses membres, M. Camut-Chardon, dans une butte placée au centre du carrefour formé par les chemins dont il a été parlé et considérée comme étant l'emplacement du *Sacellum* ou petit temple consacré à cette idole.

On y trouva des pierres taillées et d'échantillon, puis quelques feuilles de laurier en bronze, provenant, à ce qu'on suppose, d'une couronne qui aurait orné la tête de la statue. Il est fort regrettable que ces feuilles n'aient pas été conservées.

Plus tard, en 1846, alors qu'on opérait des déblais pour la réparation de la voie, on rencontra dans ce même lieu des substructions, des fragments de poteries et des tuiles à rebords datant des premiers siècles de notre ère.

Depuis cette époque, un nommé Félix Bonnet, d'Avant (village voisin de Vaupoisson), a trouvé en cet endroit un petit bronze présentant sur la face la tête casquée de Constantin avec la légende CONSTANTINOPOLIS, et, au revers, la Victoire marchant avec le mot SPES au bas.

On est donc autorisé à croire qu'il y avait là un temple dont cette idole était la divinité, ou plus vraisemblablement une riche villa gallo-romaine dont elle occupait le laraire. Forcés de renoncer à leur culte, ses adorateurs l'auraient enterrée dans le chemin et sa découverte ne serait due qu'aux empiétements successifs des laboureurs riverains sur le domaine public.

En admettant que la statue de Vaupoisson ait été placée à proximité de la route comme divinité protectrice des voyageurs, la présence, à la croisée d'une grande voie avec plusieurs autres chemins, de statues érigées en l'honneur des dieux du paganisme, ne serait pas un fait isolé dans le département de l'Aube.

Les hagiographes rapportent que saint Parres (Patroclus) subit le martyre, en 275, non loin de la cité de Troyes, sur la colline appelée le *Mont des Idoles* (aujourd'hui emplacement du village de Saint-Parres-les-Tertres). En cet endroit passait une grande voie romaine venant de la ville et traversant la Seine sur un viaduc dont les ruines existaient encore, près du prieuré de Foicy, dans le cours du XVIe siècle. Sur le Mont des Idoles, elle rencontrait : 1° un vieux chemin connu sous le nom de chemin de Troyes et allant vers Brienne et l'Allemagne ; 2° l'extrémité méridionale de la grande voie nommée la voie de Rhège (et plus correctement la voie Rege, *via regia*, dénomination qu'elle porte dans les chartes anciennes) ; et enfin : 3° une autre voie passant par Luyères et conduisant à Lesmont.

M. Corrard de Breban a dit, avec raison, que l'enfouissement de la statue de Vaupoisson doit avoir eu lieu entre l'édit de Constantin (313 après J.-C.), déclarant le christianisme religion de l'Empire, et l'édit de Childebert (554) ordonnant

la destruction de tous les monuments du paganisme qui subsistaient encore.

L'aspect du personnage, les longues mèches de cheveux qui tombent sur ses épaules, et surtout la trouvaille de feuilles de laurier en bronze, paraissant venir d'une couronne, dans l'emplacement où fut découverte la statue elle-même, ont porté les premiers archéologues qui ont étudié cette idole à la considérer comme représentant Apollon. Ils l'avaient d'abord prise pour un Bacchus.

Quant à nous, en tenant compte du peu de développement des parties viriles, de la plénitude et de la mollesse des formes de cette statue, dont aucun muscle n'est accusé, nous avons cru voir en elle un *Hermaphrodite*. Après un plus mûr examen, ayant constaté qu'elle ne présentait pas tous les caractères de l'hermaphrodisme, nous avons pensé qu'elle pouvait très bien être une image de l'Hermes-Apollon ou encore de Mercure, invoqué dans les Gaules sous le nom de Belenus ou Belinus. Au III[e] siècle, alors que dans tout le pays se faisait sentir une sorte de renaissance des traditions celtiques, le culte de cette divinité paraît avoir retrouvé une vigueur nouvelle. Julius Capitolinus rapporte (*Maximi duo*) que Belenus, consulté par ses adorateurs, prit hardiment parti contre l'empereur Maximin *(Deum Belenum per haruspices respondisse Maximinum esse vincendum)*. (V. *Bull. de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres*, 4[e] série, t. XXIV, 1896, p. 293.)

D'après le savant conservateur-adjoint du musée de Saint-Germain, M. Salomon Reinach, qui nous a fait connaître, avec la plus grande bienveillance, son opinion sur cette statue, on peut très bien la considérer comme représentant Apollon, mais en tenant largement compte de l'influence exercée sur sa facture par le type, alors si répandu, de l'hermaphrodite. Elle lui doit ce caractère tout particulier que l'on nomme en médecine le *féminisme*, et qui est commun à beaucoup de Mercures de Dionysos et d'Apollons datant de cette époque. (V. *Gazette des Beaux-Arts, Courrier de l'art antique*, par M. S. Reinach, 13[e] article, p. 324, 1896.)

M. Reinach ne pense pas que cette statue puisse être un Belenus et il la considère comme ayant été fondue pour une tout autre catégorie de fidèles que les descendants des Celtes.

Pour l'enfouissement des statues, V. E. Le Blant : *De quelques statues cachées par les anciens* (*Mém. de l'Acad. des Inscript.*, 1890).

Pour la statue trouvée à Vaupoisson, V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, année 1849, p. 11 à 14; année 1857, p 420; l'*Arcisien* (almanach), 1875, p. 107 ; Gaussen, *Portefeuille archéolog. de l'Aube*; d'Arbois de Jubainville, *Répert archéolog. de l'Aube*, p. 31.

2. — **Apollon** nu, debout, le carquois derrière le dos. Sa chevelure ondulée descend en longues mèches sur ses épaules. Les avant-bras et le bas de la jambe gauche n'existent plus.

Assez bon travail de l'époque gallo-romaine.

H. 90 mill. — Patine usée. — V. pl. II.

3. — **Mercure** nu, debout. Sa chevelure est surmontée de deux ailerons. De la main droite avancée, il tient une longue bourse. Le caducée qui devait être dans sa main gauche n'existe plus, de même que le bas de la jambe droite.

Bon travail gallo-romain.

H. 78 mill. — Patine vert clair. — V. pl. II.

Trouvé dans le *département de l'Aube.*

Acquisition de la Société Académique de l'Aube, 1885, vente Julien Gréau, n° 1089 du catalogue rédigé par W. Frœhner.

V. pour le culte de Mercure, *Revue archéologique*, VIII[e] année, 1[re] partie, 1851, p. 245.

4. — **Hercule** debout, combattant. De la main droite, il brandit une massue, sorte de bâton terminé par une armature en forme de boule. Bras gauche brisé en grande partie, barbe peu épaisse, formes lourdes.

Epoque gallo-romaine.

H. 80 mill. — Patine brune. — V. pl. II.

Trouvé à *Blanum.*

Don. M. Gaston Bochot, 1882, n° 11 du catalogue de sa collection. (Objets remis par M[me] Bochot mère.)

Blanum (aujourd'hui Blaines, Planche-aux-Curés), nom d'une plaine sise au finage de la commune d'Auxon (Aube), près des belles sources de la Blaine, dans laquelle on a reconnu les signes certains d'un établissement romain considérable. Il semble avoir été renversé et anéanti jusqu'au sol par un incendie, à une époque qu'il ne serait pas facile de préciser, mais que l'on peut faire remonter au passage des hordes de Maternus (vers l'an 189 ou 190 de notre ère) ou de Chrocus (350 ap. J.-C.), qui ont saccagé notre région.

On a découvert dans ce lieu des meules de moulin à bras, des débris d'amphores et de poteries blanches, des poteries rouges sigillées à personnages en relief, et sur lesquelles on a lu les noms des potiers *Severus* et *Nobilianus*, quelques monnaies du haut empire sans mélange du moyen-âge ou modernes, des objets en bronze, etc... L'absence de pierres d'appareils et de matériaux tirés du dehors fait présumer

que ce lieu était habité par une population agricole, pauvre et d'une civilisation peu avancée. La voie romaine de Troyes à Auxerre traversait ce village et formait une de ses rues; elle est encore reconnaissable à la couche de mâchefer qui constituait son élément. Le village ou la station de Blanum avait son cimetière dans le voisinage, vers le village d'Eaux.

V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube,* 1855, t. XIX, p. 103; M. d'Arbois de Jubainville, *Répertoire archéologique de l'Aube,* p. 107.

5. — **Vénus pudique,** debout, entièrement nue. Attitude de la Vénus de Médicis. Cheveux noués sur la tête formant une grosse boucle. Jambe gauche infléchie.

Travail gallo-romain très grossier.

H. 105 mill. — Patine verte encroûtée. — V. pl. II.

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, vente Lucien Coutant, 1874.

V. pour la Vénus de Médicis, Clarac, *Musée de Sculpture,* pl. 612, n° 1357; J. Bernouilli, *Aphrodite,* p. 237, n° 75.

6. — **Vénus pudique** entièrement nue. Attitude de la précédente. Elle est debout sur une base moulurée. Sa tête est ceinte d'un diadème, et ses cheveux, relevés sur les tempes, forment un chignon et retombent en tresses sur son dos et sur ses épaules. Elle a les yeux incrustés d'argent. Sa jambe droite, légèrement ployée et portée en arrière, présente une cassure au-dessus du pied.

Travail soigné, très bonne conservation. On ne pourrait affirmer que cette statuette soit ancienne. Elle paraît dater de la renaissance et reproduire une œuvre de l'époque romaine.

H. 135 mill. — Belle patine brune. — V. pl. II.

Legs Camusat de Vaugourdon, 1871, n° 214 de sa collection.

7. — **Vénus pudique** entièrement nue. Attitude de la précédente. Sa tête est ceinte d'un diadème et ses cheveux sont roulés en bandeaux. Le bras droit et les jambes manquent.

Travail très médiocre. Epoq. gallo-romaine.

H. actuelle, 90 mill. — Patine vert foncé. — V. pl. II.

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, vente L. Coutant, 1874.

8. — **Jupiter** (?) debout et nu. Sa tête est ornée d'une abondante chevelure bouclée et ne porte pas de barbe. Il appuie

sa main gauche sur sa hanche, et dans sa main droite (elle est cassée et manque, ainsi que l'avant-bras), levée à la hauteur de sa tête, il devait tenir le foudre qu'il semble s'apprêter à lancer. (Son attitude rappelle celle que l'on donne aux dadophores ou porte-flambeaux. V. Catal. des Bronzes anciens de la Bibl. Nat., par MM. Babelon et Blanchet, n. 664 et suiv.)

Travail gallo-romain.

H. 80 mill. — Belle patine verte. — V. pl. II.

9. — **Buste d'une dame romaine.** Fragment de statuette cassée à la naissance de la poitrine. Elle porte au-dessus du front des boucles de cheveux ; le reste de sa chevelure est entouré d'une bandelette, puis flotte en longues mèches autour de son cou et sur sa poitrine. Un fragment de draperie recouvre son épaule gauche.

Beau travail romain.

H. 60 mill. — Patine brune. — V. pl. II.

Provient du château de *Dampierre* (Aube).

Don. MM. de Kergorlay et de Mérode, 1892.

10. — **Chacal** ou renard assis. Longue queue très fournie, contournée et reposant sur le sol.

Epoq. gallo-romaine.

H. 30 mill. — Belle patine verte. — V. pl. II.

M. P. — M. Don., 1892.

11. — Petit **personnage assis,** peut-être Iphiclès, jeune frère d'Hercule, effrayé par des serpents (?) Sa jambe droite est levée et tenue obliquement à la hauteur du genou de la jambe gauche. Ses bras sont écartés du corps et levés dans l'attitude de la surprise. Les mains manquent.

Travail gallo-romain.

H. 35 mill. — Patine vert foncé encroûtée. — V. pl. II.

M. P. — M. Don., 1892.

V. dans le Catal. des Bronzes de la Bibl. Nat., par MM. Babelon et Blanchet, nos 591 à 595, la description de plusieurs statuettes d'Iphiclès.

12. — Petit **buste de femme.** Elle a les cheveux bouclés, sa robe est ouverte en cœur et décorée de broderies en forme de palmettes.

Epoq. incertaine. Ne paraît pas ancien et peut dater du xvie siècle.

H. 25 mill. — Patine vert foncé. — V. pl. II.

M. P. — M. Don., 1892.

13. — Petit **personnage** nu, assis. Il a une fort grosse tête, ses cheveux forment au sommet de son front une épaisse touffe ronde, puis s'aplatissent sur les tempes pour retomber ensuite en ondulant sur les épaules. Dans sa main gauche, il tient un objet de petite dimension que l'on peut prendre pour une cupule. L'avant-bras droit manque.

Travail gallo-romain.

H. 45 mill. — Patine verte encroûtée. — V. pl. II.

M. P. — M. Don., 1892.

14. — **Hercule** nu, debout, combattant. Il est imberbe et porte des cheveux courts ; son corps est trapu. De la main droite (elle manque ainsi que l'avant-bras), il brandissait sa massue. La peau de lion est enroulée sur son bras gauche.

Travail grossier de l'époq. gallo-romaine.

H. 65 mill. — Patine vert foncé. — V. pl. III.

M. P. — M. Don., 1892.

15. — **Hercule** nu, debout, combattant. Il n'a pas de barbe et ses cheveux sont courts. La main droite, qui brandissait la massue, a disparu. Le bras gauche, qui porte la peau de lion, est à demi ouvert et, dans la main, il ne reste qu'un fragment de l'arc que tenait le demi-dieu. Le bas de la jambe gauche manque.

Travail barbare de l'époque gallo-romaine.

H. 68 mill. — Patine vert-brun. — V. pl. III, n°s 15 et 15 B (le même, vu de profil).

M. P. — M. Don., 1892.

16. — **Mercure** nu, debout, un manteau sur l'épaule gauche. Sa chevelure est frisée et surmontée de petits ailerons. Il tient une bourse dans sa main droite. Sa main gauche portait certainement un caducée, qui a disparu. Tout le bas des jambes manque à partir de la moitié des cuisses.

Bon travail gallo-romain.

H. actuelle 48 mill., probable 65 mill. — Patine vert-brun. — V. pl. III.

Trouvé dans le *département de l'Aube*.

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1885, vente Julien Gréau, n° 1088 du catalogue dressé par M. W. Frœhner.

17. — **Apollon**. Il n'a pour tout vêtement qu'un morceau d'étoffe, sorte de chlamyde roulée, disposée en bande sur sa poitrine et retombant ensuite sur son épaule gauche. Sa tête porte une couronne radiée. La main gauche, qui était levée, tenait un attribut (ils manquent tous deux, ainsi que la moitié du bras droit et les deux jambes à partir des genoux).

Travail gallo-romain, médiocre.

H. actuelle 50 mill., probable 65 mill. — Patine vert-brun tachée d'oxyde de fer. — V. pl. III.

Trouvé à *Bar-sur-Seine* (Aube).

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1885. Vente Julien Gréau, n° 1078 du catalogue dressé par M. W. Frœhner, d'après lequel cette statue représenterait Jupiter.

18. — **Mercure** nu, debout. Il a la tête couverte d'une chevelure courte et abondante, surmontée de deux petits ailerons. Dans sa main droite, il tient une bourse; l'autre main manque. Formes lourdes et épaisses.

Travail gallo-romain, très médiocre.

H. 80 mill. — Patine brune usée. — V. pl. III.

19. — **Hercule** nu, debout, combattant. Il est imberbe avec des cheveux courts. Dans sa main droite levée, il tenait sa massue, dont il ne reste qu'un fragment. Sur son bras gauche est placée la peau de lion. Il tenait sans doute, dans sa main gauche, un arc, dont il ne reste aucun fragment. Ses jambes sont écartées et celle de droite se trouve légèrement portée en arrière. Formes grêles et allongées.

Travail grossier de l'époque gallo-romaine.

H. 90 mill. — Très belle patine vert clair. — V. pl. III.

Provient de *Blanum*, finage d'Auxon (Aube), v. n° 4 de ce Catalogue.

Don. Mme veuve Bochot, 1882.

20. — Anubis (?). Personnage à tête de chameau, debout sur une base circulaire moulurée. Il est vêtu de la *pænula*, sorte de blouse ronde sans manche, ayant un trou rond par où l'on passait la tête (ce vêtement était porté surtout en voyage et par un temps froid et humide). Ses jambes sont couvertes de braies ou pantalons larges (*bracæ laxæ*), et il a aux pieds des souliers ou sandales (*sculponeæ*) ayant une épaisse semelle de bois et semblables à ceux que portaient les esclaves à la campagne. Il a les bras nus et tient dans sa main gauche un court javelot.

Bon travail gallo-romain.

Provient du château de *Dampierre* (Aube).

Don. MM. de Kergorlay et de Mérode, 1892.

H. de la statuette 10 mill., totale 18 mill. — V. pl. III.

N'ayant pu être renseigné sur l'origine des statuettes provenant du château de Dampierre, nous ignorons si celles d'entre elles qui ont une physionomie égyptienne ont été trouvées, avec d'autres objets antiques, dans les fossés du château. Comme il nous est impossible d'élucider cette question, nous nous contenterons de rappeler que des statuettes ayant le même aspect ont été trouvées à Fontenay, près Montivilliers (Seine-Inférieure), et au Vieil-Evreux. (V. F. Rever, *Mémoire sur le Vieil-Evreux*. Evreux, 1827.)

21. — Petit **personnage** nu, debout, sur un socle rond et mouluré. Il n'a pas de bras ; leur emplacement est indiqué par des enfoncements circulaires. La base du socle est découpée en forme de quatre-feuille et, en dessous, elle présente des cannelures en éventail divisant les pétales du quatre-feuille et partant toutes d'un creux circulaire qui occupe le centre de la fleur. Cet ensemble a pu servir de cachet.

Travail grossier, ne paraissant pas ancien et datant peut-être du XVe ou du XVIe siècle.

H. 60 mill. — Patine vert-noir. — V. pl. III, nos 21 et 21 B.

M. P. — M. Don., 1892.

22. — Soldat romain. Il porte une cuirasse de métal uni ou de cuir (*lorica*) ; sa tête est recouverte d'un casque sans cimier, mais ayant un rebord relevé en avant et abaissé en arrière ; ses bras et ses jambes sont nus. Les pieds, qui étaient chaussés de brodequins (*cothurni*), manquent ainsi que la moitié du bras gauche. Il en est de même pour la pique qu'il tenait de la main droite.

Travail assez soigné, mais qui peut très bien ne pas être ancien et dater seulement du XVIe ou du XVIIe siècle.

H. actuelle 60 mill., probable 65 mill. — Belle patine verte maculée de taches d'oxyde de fer. — V. pl. III, n°s 22 et 22 B.

M. P. — M. Don., 1892.

23. — **Psylle** (ou peut-être Apollon vainqueur du serpent Python). Personnage debout, entièrement nu, ayant une longue chevelure tombant sur ses épaules, surmontée d'une couronne de fleurs ou de feuillages. Formes grêles. Il tient des deux mains un serpent placé horizontalement devant lui.

Travail gallo-romain.

H. 130 mill. — Belle patine brune. — V. pl. IV.

Legs Camusat de Vaugourdon, 1871, n° 116 de sa collection.

24. — Petit **buste d'un prêtre d'Isis**. — Tête rasée à l'exception d'une grosse mèche de cheveux *(cirrus)* placée en arrière sur l'occiput. Ce buste semble sortir d'une gogue ou fleur à trois pétales, au bas de laquelle est une moulure. On pourrait aussi considérer ce bronze comme représentant un histrion ou bateleur oriental.

Travail gallo-romain.

H. 13 mill. — Belle patine verte. — V. pl. IV.

Legs Camusat de Vaugourdon, 1871.

V. la description de têtes semblables à celle-ci dans le Catalogue des Bronzes antiques de la collection J. Gréau, rédigé par W. Frœhner, 1885, n° 266; le Catalogue de la collection Hoffman, 1888, n° 416; le Catalogue des Bronzes antiques de la Bibl. Nat., 1895, n° 867.

25. — **Hercule** nu, debout, combattant. De la main droite, il brandit sa massue, dont il ne reste que la poignée. Sur son bras gauche repose la peau de lion. Le héros est imberbe; ses cheveux sont courts et frisés; il porte en arrière sa jambe droite. Cassure au bras droit et sous le cou.

Travail gallo-romain.

H. 125 mill. — Patine brune. — V. pl. IV.

Legs Camusat de Vaugourdon, 1871, n° 156 de sa collection.

26. — **Alexandre-le-Grand**. Fragment de statuette. Tête casquée, épaules couvertes d'un peplum.

Travail soigné, en apparence greco-romain. On ne peut affirmer qu'il soit ancien.

H. 10 mill. — Belle patine verte. — V. pl. IV.

Provient du château de *Dampierre* (Aube.)

Don. MM. de Kergorlay et de Mérode, 1892.

27. — Jupiter nu, debout. Il a une chevelure abondante et une barbe touffue. Les attributs qu'il portait dans ses mains n'existent plus.

Travail barbare de l'époque gallo-romaine mal venu à la fonte.

H. 124 mill. — Patine verte encroûtée. — V. pl. IV.

28. — Mercure nu. Il est debout, ses jambes sont très courtes, et il porte sur la tête un pétase orné de deux ailes, ayant au premier abord l'aspect de deux cornes.

Travail presque informe de l'époque gallo-romaine.

H. 115 mill. — Patine verte encroûtée. — V. pl. IV.

Trouvé à *Saint-Loup-de-Buffigny* (Aube).

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1888.

29. — Mercure nu, debout. Il est imberbe et porte une chevelure courte et très abondante. De la main droite il tient une bourse, sorte de sac, d'une longueur peu ordinaire, et qu'au premier aspect on pourrait prendre ponr une demi-pique. Le caducée qu'il portait dans sa main gauche n'existe plus.

Travail très médiocre. Epoq. gallo-romaine.

H. 65 mill. — Patine brune. — V. pl. IV.

Trouvé à *La Villeneuve-au-Châtelot* (Aube).

Don. M. Thénard.

V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, t. 21, p. 422-426.

On trouve à La Villeneuve-au-Châtelot un endroit jadis habité, peut-être le *Bibe* des anciens itinéraires, détruit au ve siècle, et sur l'emplacement duquel le comte Henri-le-Libéral fit édifier une de ses nombreuses villeneuves. — Le cimetière de l'ancienne bourgade gallo-romaine est situé dans un terrain bas et marécageux, au nord de La Villeneuve, à gauche de l'ancien chemin des Romains venant de Pont-sur-Seine, près de sa bifurcation avec la route qui conduit à La Villeneuve, et non loin de l'emplacement qu'occupait une ancienne forteresse nommée le *Châtelot*. La statuette décrite plus haut vient de ce cimetière.

30. — **L'Amour** tirant de l'arc. Il a la tête inclinée à gauche pour mieux diriger la flèche qu'il s'apprête à décocher (cette dernière manque ainsi que l'arc). Derrière ses épaules sont deux petites ailes de papillon, dont l'une est à moitié détruite.

Assez bon travail de l'époque gallo-romaine.

H. 100 mill. — Belle patine verte. — V. pl. IV.

Trouvé à *Troyes*, dans les fouilles pratiquées pour l'établissement du bassin du canal.

Legs Camusat de Vaugourdon, 1871, n° 73 de sa collection.

31. — **L'Amour** nu et dans l'action de marcher. Sa tête, ornée d'une abondante chevelure bouclée, est légèrement renversée en arrière, comme pour regarder une personne plus grande que lui (probablement sa mère), qui l'aurait tenu par la main gauche. Cette main manque aujourd'hui. Derrière le dos, l'Amour a deux petites ailes, dont l'une est brisée.

Travail gallo-romain.

H. 70 mill. — Patine verte. — V. pl. IV.

Legs Camusat de Vaugourdon, 1871, n° 74 de sa collection.

32. — **Guerrier** debout, vu de face. Il est coiffé d'un large casque à cimier ; ses épaules sont chargées d'un long manteau ouvert sur lequel est placé une sorte de camail composé d'écailles métalliques. Sous ces vêtements, il porte une cuirasse ornée de lambrequins et placée sur une courte tunique. Ses jambes sont couvertes d'un pantalon collant (*anaxirdes*), et il a aux pieds des brodequins. Sa main gauche s'appuie sur sa hanche, et dans sa main droite, placée à hauteur de la ceinture, il tient une sorte de bourse. A son côté gauche est une épée attachée à un large baudrier.

Travail gallo-romain.

H. 105 mill. — Patine vert foncé. — V. pl. IV.

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, vente L. Coutant, 1874.

33. — **Enfant au maillot**. Il est entièrement enveloppé par des langes, ne laissant que sa figure à découvert, et maintenus en place par une cordelette faisant plusieurs fois le tour du corps. Le bas de cette statuette est aplati, ce qui permet de la poser debout.

Travail gallo-romain.

H. 105 mill. — Patine usée. — V. pl. V.

Trouvé à *Arcis-sur-Aube* en 1858, dans la rivière d'Aube.

V. Socard, *Supp. au Rép. archéolog. de l'Aube.*

Legs Camusat de Vaugourdon, 1871, nº 216 de sa collection.

V. M. Salomon Reinach, *Description du Musée de Saint-Germain-en-Laye, Bronzes figurés de la Gaule romaine*, nº 204 (nº 15975 du Catalog. du Musée de Saint-Germain). Le moulage possédé par notre grand Musée National a été pris évidemment sur la statuette du Musée de Troyes. D'après M. S. Reinach, les figures de ce genre ne sont pas rares, et il cite à l'appui de son assertion le passage suivant emprunté à l'ouvrage de MM. Bulliot et Thiollier: *Mission et culte de Saint Martin* (p. 554, fig. 156-158) : « Un « temple s'élevait au milieu des sources qui ornaient l'an- « cien vicus de Lasseium, près d'Arnay (Côte-d'Or). On y a « recueilli des quantités d'ex-voto, qui sont presque tous des « enfants ou des personnes d'âge *ficelés dans des couver-* « *tures* qui devaient provoquer la réaction et par suite la « transpiration. »

34. — Manche de patère. Figure d'homme nu levant les bras et tenant de chaque main un fleuron. Le bas des jambes manque. Le vase est brisé; il n'en reste qu'une amorce.

Style étrusque. — Epoque gallo-romaine.

H. 115 mill. — Belle patine verte. — V. pl. V.

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, vente L. Coutant, 1874.

35. — Tête d'esclave éthiopien. Il a les yeux très ouverts, le nez épaté, les mâchoires proéminentes, les cheveux courts et frisés. Cette tête, qui est creuse, porte un trou au sommet et, au bas du cou, un bourrelet méplat entourant l'ouverture, qui est presque circulaire. Ce bronze a pu servir de pommeau d'épée ou de poids de balance romaine.

Travail gallo-romain.

H. 70 mill. — Patine verte empâtée. — V. pl. V.

Trouvée à *Aix-en-Othe* (Aube), dans les environs de l'ancien château.

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1885, vente J. Gréau, nº 1140 du catalogue dressé par M. W. Frœhner.

Dans la *Description raisonnée du Musée de Saint-Germain. Bronzes figurés de la Gaule romaine*, p. 239, M. S. Reinach

constate que les poids de balances romaines se trouvent en grand nombre dans les collections et affectent des modèles divers. Ils représentent des têtes de divinités, telles que Minerve et Hercule; des têtes d'empereurs romains, tels qu'Auguste, Titus, Verus; de négrillons, d'éphèbes, de guerriers casqués, de femmes, d'enfants, etc. V. dans le Catal. des Bronzes antiques de la Bibl. nat., 1895, n° 1018, la description d'une tête ayant quelque ressemblance avec celle qui est conservée au Musée de Troyes.

36. — **Hercule**. Il est debout; ses cheveux sont coupés en rond autour de la tête; sa main droite, écartée du corps, s'appuie sur une massue posée obliquement. La peau de lion est placée sur son bras gauche, et, dans la main du même côté, il tient un objet difficile à déterminer. Sous les pieds de la statuette, on voit encore les deux jets de bronze de la coulée se réunissant en une seule tige, au point correspondant à l'orifice du moule.

Travail gallo-romain (?).

H. 95 mill. — Patine vert-brun. — V. pl. V.

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1893. Provenance inconnue.

37. — **Personnage** debout, ithyphallique. Il est entièrement nu; ses longs cheveux, jetés en arrière, couvrent sa nuque. Dans sa main droite, il tenait un objet qui a disparu; sa main gauche est appuyée sur sa hanche. Peut-être représente-t-il Mercure(?).

Travail grossier de l'époque gallo-romaine.

H. 87 mill. — Belle patine verte. — V. pl. V.

Legs Camusat de Vaugourdon, 1871, n° 115 de sa collection.

38. — **Personnage** debout, ithyphallique. Même attitude que le précédent. Il tient dans sa main un fragment de tige pointue. Même remarque que ci-dessus.

Travail grossier de l'époque gallo-romaine.

H. 95 mill. — Patine encroûtée d'oxyde de fer. — V. pl. V.

Trouvé à *Daudes*, hameau dépendant de la commune de Montaulin (Aube).

39. — **Tête de bacchante**. Fragment de statuette cassée à la naissance du cou. Couronne de pampres, chevelure ondulée tombant sur les épaules.

Travail gallo-romain.

H. 42 mill. — Belle patine verte. — V. pl. V.

Trouvée près du village d'*Auxon* (Aube).
Don. M. Lebasteur.

40. — **Tête de femme** (peut-être Diane?). Fragment de statuette cassée au bas du cou. Cheveux relevés en partie au-dessus du front et noués en une grosse boucle; le surplus ondulant autour du visage.

Travail gallo-romain.

H. 45 mill. — Belle patine verte. — V. pl. V.

Trouvée à *Troyes*, dans les démolitions d'une maison portant aujourd'hui le n° 5 de la rue Girardon.

Legs Camusat de Vaugourdon, 1871, n° 148 de sa collection.

41. — **Cheval** marchant la jambe droite de devant levée.

Travail gallo-romain.

H. 138 mill., du poitrail à la queue 110 mill. — Socle en jaune de Sienne. — V. pl. V.

Trouvé à *Saint-Loup-de-Buffigny* (Aube).

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1885, vente J. Gréau, n° 1142 du catalogue de sa collection dressé par M. W. Frœhner.

42. — **Taureau** debout. Il a les cornes sciées à peu de distance de la tête. Un morceau de bronze a été enlevé sur la nuque, sans doute à la suite d'un heurt violent. Nous ne pensons pas qu'il y ait eu une troisième corne entre les deux qui subsistent. La queue, qui était rapportée, n'existe plus.

Travail gallo-romain.

H. 110 mill.; du mufle à la queue, 160 mill. — Belle patine verte, usée en certains endroits par le frottement. — V. pl. V.

Trouvé à *Lusigny*, chef-lieu de canton, arrondissement de Troyes (Aube), en 1861, par un propriétaire habitant ce village, M. Provence, qui faisait creuser le sol pour y établir une construction dans la contrée du Charmet (section D, n° 914 du cadastre), près de l'endroit où le chemin de Lusigny à Bar-sur-Seine rencontre la route de Paris à Bâle. On a constaté le passage en cet endroit d'un vieux chemin d'origine romaine.

V. *Mém. de la Soc. Ac. de l'Aube.* 1861, p. 548, et 1866, p. 402; Ph. Salmon, *Dict. paléoeth.*, p. 103.

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1861.

La *Revue archéologique* (1862, p. 353) mentionne la découverte de ce taureau, mais elle estropie le nom de *Lusigny*, qu'elle écrit *Savigny*.

Voyez, dans les *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or* (1847, t. II, p. XLIX), la mention de la découverte faite entre Normier et Brianny, dans un champ situé près de l'Armançon, d'un bas-relief représentant deux génies, avec des cornes d'abondance; de plusieurs fûts de colonnes; d'*un petit taureau en bronze, ex-voto fréquent dans les sanctuaires ruraux*, et de trophées de chasse qui caractérisent suffisamment l'édifice. — Voyez également, dans les *Mém. de la Société Eduenne* (1889, p. 181), l'article de M. Bulliot relatif à la découverte d'un taureau en bronze, recueilli sur l'emplacement d'un oratoire païen, au camp de Chassey (canton de Chagny, arrondissement de Châlon, Saône-et-Loire), avec un trépied circulaire et une petite jambe votive: — et, plus loin (p. 220), la description d'un cancel romain, situé en face du grand menhir d'Auxy (Morvan), où un Eduen, BOHORIX, avait élevé au dieu Auguste un autel surmonté du buste de l'empereur, et lui avait consacré une image en bronze du taureau gaulois à trois cornes, enfermé derrière un grillage, dans une excavation de l'autel. Sur le devant du socle qui soutenait le taureau était gravée cette inscription : AVG SACRVM BOHORIX DAE SVA PECVNIA... — Un bélier, aussi en bronze, trouvé dans les mêmes parages, accentue la destination du cancel pour la prospérité du bétail.

M. Salomon Reinach (*Bronzes figurés de la Gaule romaine*, p.275, n°283) rappelle que, suivant Plutarque (Marius XXIII), les Cimbres juraient sur un taureau d'airain. D'après de Witte (*Revue archéologique*, 1875, p. 383), le triple dieu des Celtes se serait appelé, à l'origine, Tauriscus; et, si l'on en croit Wankel, le culte du taureau aurait été répandu en Europe par les Cimmériens.

Un taureau de bronze, découvert dans la grotte de Biciskala, en Moravie, d'autres taureaux trouvés en Hongrie, à Hallstatt, à Bythin, sont tous antérieurs à l'ère romaine.

43. — **Epona**, déesse protectrice des chevaux (fragment d'un petit bas-relief). Elle est assise en côté sur un coursier trottant à droite, la queue levée; un génie marche en avant. Le cheval a perdu sa jambe gauche de devant et la déesse tout son buste. Du génie, il ne reste qu'une partie du bas des jambes. La robe du cheval est pommelée. Le corps de la déesse, d'après ce qu'on en voit, devait être enroulé dans un ample manteau.

Travail gallo-romain.

H. du cheval 75 mill., de la queue au poitrail 55 mill. — Belle patine verte. — V. pl. VI.

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1874, vente L. Coutant.

44. — **Cerf** (Protome de). Petit ornement en plein relief, provenant d'un meuble ou d'un ustensile.

Travail grossier de facture gallo-romaine.

H. 60 mill. — Patine brune. — V. pl. VI.

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1874, vente L. Coutant.

45. — Petit **buste de femme** faisant corps avec le piédouche circulaire sur lequel il repose. Tête penchée à gauche, cheveux bouclés et ondulés.

Travail gallo-romain très médiocre.

H. 65 mill. — Patine vert-noir. — V. pl. VI.

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1874, vente L. Coutant.

46. — **Guerrier** debout, costumé à la romaine, le bras droit levé, la main gauche appuyée sur la hanche. Le bas de la jambe gauche manque.

Paraît dater seulement du XVIe ou du XVIIe siècle. — Cette statuette a pu servir à la décoration d'un meuble.

H. 80 mill. — V. pl. VI.

Don. M. Delaune-Guyard, 1856.

47. — **Guerrier**. Figure engaînée. Il est costumé à la romaine, et la gaîne ou socle sur lequel son buste repose a pour ornements des moulures et des rinceaux. Cette statuette a pu servir de manche à une petite lame de couteau, ou bien être employée à la décoration d'un meuble.

Travail assez soigné paraissant dater du XVIe siècle.

H. 98 mill. — Patine brune usée. — V. pl. VI.

Legs Camusat de Vaugourdon, 1871.

48. — **Jupiter** nu, debout. Sa tête barbue, ornée d'une longue chevelure ondulée, est légèrement tournée de côté. La jambe gauche s'infléchit en dehors. Le bras droit, qui est levé, s'appuyait sur un sceptre ; l'autre bras est porté en avant et sa main ouverte tenait une patère. Les deux pieds manquent.

Travail gallo-romain.

H. 57 mill. — Patine vert foncé. — V. pl. VI.

Trouvé dans la *vallée de l'Ource* (Aube).

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1885, vente J. Gréau, n° 1079 du catalogue dressé par M. W. Frœhner.

49. — Deux pieds humains chaussés de sandales à lanières. Peut-être un ex-voto (?). Ils ont subi l'action du feu.

Travail de l'époque gallo-romaine.

H. 70 mill. — V. pl. VI.

Trouvés à *Troyes*.

Ces deux bronzes ont été trouvés, en 1842, dans un puits de la maison portant le n° 16, rue de la Cité. Ce puits était comblé de gravois et de bois de charpente carbonisé. En déblayant plus profondément, on rencontra une masse d'armes, un cadenas de forme curieuse, une matrice en fer présentant deux figures gravées en creux, des patères en bronze plus ou moins oxydées et les deux pieds décrits plus haut. (V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, t. XI, 1842-1843, p. 94, et t. XIX, p. 90, 92.)

50. — Oiseau. Petit aigle au repos. Il est debout sur un globe uni placé au-dessus d'une sorte de tore ou moulure convexe orné de cannelures hélicoïdes et soutenu par une base cylindrique reposant elle-même sur un bourrelet. Les ailes de l'oiseau sont ornées de guillochis et de stries. Cet objet servait probablement d'amortissement à une custode ou à quelque vase d'autre sorte.

Travail soigné dans le goût de la fin du XIIe siècle.

H. 62 mill. — Belle patine verte. — V. pl. VI.

Trouvé à *Rumilly-les-Vaudes* dans un pré du lieudit *Les Petits-Champs*.

Don. M. Ganne-Masson, 1888.

51. Mercure, d'après Jean de Bologne. Bronze florentin. Il est nu et dans l'action de courir. Un de ses pieds est levé en arrière, l'autre repose sur un souffle puissant sortant de la bouche d'une tête de Borée et paraissant lancer le dieu vers le ciel. Dans sa main droite est un objet cylindrique sans fond (peut-être une bourse ?), qu'il lève au-dessus de sa tête ; de l'autre main, il tient son caducée. Il est coiffé d'un pétase ailé et ses pieds portent des talonnières. Socle cylindrique en jaune de Sienne.

Époq. de la Renaissance (XVIe siècle).

H. 210 mill. — V. pl. VI.

Legs Camusat de Vaugourdon, 1871, n° 75 de sa collection.

Jean de Bologne, sculpteur français, né à Douai en 1524, mort en 1608, vécut longtemps en Italie, où il a laissé dans

beaucoup de cités des traces immortelles de son séjour. On peut citer, parmi ses œuvres les plus remarquables, la statue équestre en bronze de Cosme de Médicis et le groupe l'*Enlèvement d'une Sabine,* ornant tous deux la *piazza della Signoria*, à Florence, puis le cheval de bronze qui portait la statue de Henri IV sur le Pont-Neuf, à Paris

52. — **Femme drapée.** Elle est debout sur une petite base carrée, les bras croisés. Sa tête est couverte d'une épaisse draperie disposée en turban et retombant derrière ses épaules. Une grande collerette ronde et plissée descend sur sa poitrine, tandis qu'un ample manteau, ouvert des épaules aux genoux, laisse voir une partie de sa robe.

Travail de l'époque gallo-romaine.

H. 104 mill. — Belle patine verte. — V. pl. VII.

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1874, vente L. Coutant.

53. — **Vierge-Mère** assise. L'Enfant Jésus, vêtu d'une longue robe, est debout sur les genoux de sa mère, qui, de la main droite, lui présente un bouquet. Statuette-applique ayant le dos légèrement évidé.

Paraît dater du XIIIe siècle.

H. 60 mill. — Patine vert-noir. — V. pl. VII.

Provient de *Margerie* (Marne).

Don. M. Pajot, 1878.

54. — **Grotesque**. Clef de robinet. Personnage nu, à visage simiesque, assis sur ses talons, les jambes écartées, dans une posture indécente.

La tige qui pénètre dans le robinet est percée de trois trous correspondant l'un à l'autre : deux sont en côté, se faisant face; le troisième est en arrière à la même hauteur.— Belle patine verte.

Ce bronze peut très bien être un travail datant de l'époque gallo-romaine; il semble cependant qu'il serait plus convenable de ne pas le faire remonter au-delà du XVIe siècle.

H. de la statuette 40 mill., h. totale 70 mill.

Trouvé à *Troyes*, dans les fouilles pratiquées lors de la construction de la caserne d'infanterie, dite de l'Oratoire (aujourd'hui caserne de Beurnonville).

Don. M. Boulanger, 1875.

55. — **Cerf** debout, la tête contournée. Il lève une de ses jambes de devant comme s'il était impatient de prendre sa course. Derrière lui, des arbres simulent une forêt. Entre les bois qui surmontent la tête de l'animal existe un trou destiné sans doute à recevoir le pied d'un crucifix, car il est vraisemblable que cette statuette a fait partie d'un groupe représentant la conversion de saint Hubert.

Cuivre jaune. — Travail du XVIe siècle.

H. totale, 200 mill. — V. pl. VII.

Legs Camusat de Vaugourdon, 1871, n° 212 de sa collection.

56. — **Saint Etienne**. — Petite statuette en bronze doré. Le saint est représenté debout, en costume ecclésiastique, ayant un livre sous le bras gauche et soutenant des deux mains un pan de sa dalmatique qui est rempli de cailloux.

Socle cylindrique en vert campan. — Travail paraissant dater du XVIe siècle.

H. 83 mill. — V. pl. VII.

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1882, vente Coffinet, n° 124 du catalogue de vente.

57. — **Saint Jean l'Evangéliste**. Bronze argenté. Personnage debout, revêtu de longues draperies et écrivant de la main droite sur une tablette, qu'il soutient à l'aide de son autre main. Près de lui, à gauche, un aigle en repos. Cette statuette est posée sur une base en forme de chapiteau quadrilatéral, renversé et orné de guillochis, également en bronze argenté.

Travail datant du commencement du XVIIe siècle.

H. de la statuette, 64 mill. — V. pl. VII.

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1882, vente Coffinet, n° 124 du catalogue de vente.

58. — **Jules César** (Reproduction en plâtre d'un buste de). L'original en bronze existe au Musée de Besançon.

H. 240 mill.

Don. La Commission archéologique de Besançon.

STATUETTES EN PLOMB

59. — **Hercule** nu, combattant. Il est debout, le bras levé prêt à frapper avec sa massue. Cette dernière n'existe plus. L'objet qu'il tenait dans sa main gauche a également disparu. Sa tête est couverte d'une chevelure abondante et il porte une longue barbe qui tombe sur sa poitrine. Une de ses jambes a été tordue accidentellement.

Travail du XVIe siècle.

H. 145 mill. — V. pl. VII.

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1882, vente Coffinet, n° 124 du catalogue de vente.

60. — **Vénus pudique**. Statuette-applique. La partie inférieure, en forme de gaîne, est ornée d'un mascaron.

Travail barbare. — Semble dater du XVIe siècle.

H. 85 mill. — V. pl. VII.

Trouvée à *Creney* (Aube).

61. — **Pèlerin** (peut-être *saint Roch?*). Statuette habillée de pièces de plomb rapportées, telles que : chapeau, manteau et équipement. Le bras droit manque; la main tenait sans doute un bourdon.

Paraît dater du commencement du XVIIIe siècle.

H. 140 mill. — V. pl. VII.

Provient de *Saint-André*, près Troyes.

Don. Anonyme, 1872.

HACHES EN BRONZE

Les antiquaires scandinaves et anglais donnent aux instruments de ce genre les noms de *Celtes* et de *Palstaves*. Le mot *Celte* provient soit du latin douteux *Celtis* ou *Celtes*, ciseau, soit du nom de nos ancêtres les Keltes. Le mot *Palstave* appartient à la langue islandaise; il se compose des noms *pall*, pelle ou bêche, et *stab*, bâton. (V. John Evans, l'*Age du bronze*, traduction de W. Battier.)

Sous le nom de *Celte,* on désigne surtout les haches à rebords et les haches à douilles; sous celui de *Palstave,* on comprend les haches dont les ailerons rabattus forment des sortes de douilles en dehors de la lame, et les haches dans lesquelles la partie de la lame située entre les rebords latéraux et au-dessus du talon est plus mince que la partie au-dessous.

Le mot hache, que l'on emploie chez nous pour nommer ces instruments, ne doit pas induire en erreur : ce sont des outils et non pas des armes que l'on désigne ainsi. M. Salomon Reinach a bien soin de le rappeler dans son catalogue du Musée de Saint-Germain-en-Laye. Il a grandement raison d'insister sur ce point, car la plupart des archéologues ont donné carrière à leur imagination pour la recherche de l'usage que l'on pouvait faire de ces instruments, et l'on courrait grand risque d'être induit en erreur si l'on s'en rapportait à leurs écrits.

Selon les uns, ces haches servaient pour monter à l'assaut; on les enfonçait dans les joints des pierres des forteresses, et les manches très courts dont elles étaient pourvues servaient d'échelons. D'autres personnes ont émis l'opinion que ces objets faisaient partie du bagage des soldats. Lors des expéditions, ils les fichaient en terre et fixaient à leurs manches les cordes qui servaient à assurer la stabilité des tentes. Le docteur Comarmond, dans son Catalogue du Musée de Lyon (p. 277), prétend que les haches, placées à l'extrémité inférieure d'une hampe, servaient de contrepoids à la pointe de la lance. Ce contrepoids, dit-il, facilitait le maniement et la projection de la lance. Le fantassin qui faisait usage de plusieurs armes pouvait la planter en terre pendant qu'il combattait avec l'arc ou la fronde. Le cavalier, au besoin, s'en servait comme piquet pour attacher son cheval; de plus, en cas de rupture de la pointe de la lance, cette armature du talon pouvait aussi être employée pour la défense, etc.

S'il est démontré que les haches en bronze sont des outils employés jadis par l'agriculture et l'industrie, on explique moins facilement l'emploi de ces petites haches en même métal, que l'on découvre généralement en nombre, n'ayant jamais servi et portant encore les bavures du moule ; beaucoup d'archéologues les considèrent comme étant des ex-voto spéciaux destinés à empêcher d'inutiliser des instruments de plus grande taille à une époque où le bronze était rare et cher.

Les haches en bronze se trouvent à peu près partout en Europe. En France, elles sont assez communes ; généralement, on les trouve par groupes. Selon l'abbé Cochet (*Rev. archéolog.*, 1863), le métal dont elles sont faites renferme 14 parties d'étain et 86 parties de cuivre, alliage identique à celui d'un poignard antique rapporté d'Egypte par Passalacqua et analysé par Vauquelin. Il s'ensuivrait que la composition de l'ancien bronze en usage dans les Gaules viendrait d'Orient.

Les dimensions et les formes des haches en bronze sont variées ; on en connaît qui avaient été dorées.

On classe généralement les haches d'après leurs formes ; voici l'ordre dans lequel on les place :

1° Haches ou celtes plats.

2° Haches ou celtes à rebords ou à coulisse. Dans cette série sont compris les types à coulisse entière, à coulisse bornée à une partie plus ou moins considérable de la hache, à demi-coulisse avec anneau latéral fixe.

D'après M. de Mortillet, les haches à bords droits et les haches à talon correspondent à la première époque de l'âge du bronze ou au type Morgien.

La hache à rebords droits et à talon sans ailerons, avec ou sans anneaux latéraux, se trouve en grand nombre dans le Nord Nord-Est de la France, où elle semble avoir été spécialement fabriquée (*Rev. archéolog.*, 1866, p. 60).

La hache à rebords droits sans talon appartient surtout au S.-O. de la France.

3° Haches ou palstaves à double aileron recourbé sur le corps de la hache avec ou sans anneau. Suivant M. de Mortillet, ces haches appartiennent au type Larnaudien (Larnaud, département du Jura). On les trouve dans toute la France, en Suisse, etc. On a découvert des moules pour la fusion de ces haches, notamment dans les départements du Loir-et-Cher, de la Vienne et dans le lac de Genève.

4° Les haches ou celtes à douilles et les haches carrées à douilles. On les trouve en grande quantité en Bretagne et en Normandie, la plupart du temps enfouies toutes neuves, ce qui engage à penser que c'était là leur lieu de fabrication.

La hache à douille circulaire et à anneau latéral se rencontre surtout en Suisse et en Savoie ; il en est de même pour les coins à douille.

5° Les haches ou celtes à soie (ciseaux).

HACHES PLATES

62. — **Hache plate** unie, à tranchant élargi, circulaire.

Epoq. celtique (Robenhausienne, fin de l'âge de la pierre).

Long. 182 mill., larg. au tranchant 75 mill., larg. au sommet 38 mill. — V. pl. VIII.

Trouvée à *Auxon* (Aube).

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1878, vente Huot. (Le plus grand nombre des objets antiques compris dans la vente Huot avaient été collectionnés par son gendre, M. Geoffroy, d'Auxon. Nous pensons qu'ils provenaient en grande partie de *Blanum*, mais, ce qui est fort regrettable, très peu d'entre eux portaient une indication d'origine.)

62 A. La même, vue de côté. Plus grande larg. 11 mill.

HACHES A REBORDS

63. — Petite **hache** n'ayant plus que des restes de rebords. Ces derniers semblent avoir été usés par frottement sur un

grès, ce qui, au premier aspect, donne à l'instrument l'apparence d'une hache plate. Tranchant élargi.

Epoq. celtique (Morgienne).

Long. 104 mill., larg. au tranchant 57 mill. — V. pl. VIII.

Trouvée à *Blanum*, près d'Auxon (Aube). (Pour Blanum, voy. nº 4 de ce Catalogue, note.)

Don. Mme Bochot mère, 1882.

63 A. La même, vue de côté. Plus grande larg. 8 mill.

64. — Hache à rebords droits (moulage).

Epoq. Morgienne.

Long. 114 mill., larg. au tranchant, 53 mill. — V. pl. VIII.

Provient du Musée de Lyon, où l'original porte le n° 277.

65. — Hache à rebords droits (moulage). Base ou lame très élargie.

Epoq. celtique (Morgienne).

Long. 155 mill., larg. au tranchant 92 mill., larg. au sommet 24 mill. — V. pl. VIII.

Provient de *Vienne* (Isère), récolte Chantre.

L'original est au Musée de Lyon, où il porte le n° 276.

V. Chantre, *Age du bronze*, pl. V, f. 2. — Le British Muséum possède une hache encore beaucoup plus circulaire venant d'*Aps* (Ardèche).

66. — Hache à rebords droits (petite). Tranchant très élargi, circulaire. Parfaitement conservée.

Epoque celtique (Morgienne).

Long. 117 mill., larg. au tranchant 60 mill., larg. au sommet 18 mill. — Patine très belle. — V. pl. VIII.

Trouvée à *Chamoy* (Aube).

Don. M. G. Legrand, 1852.

66 A. La même, vue en côté. Plus grande larg. 12 mill.

V. *Dict. archéolog. de la Gaule*, époq. celtique, p. 259; *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 1851-1852, p. 756; 1854, p. 988; 1861, p. 108; E. Socard, *Supp. au Rép. archéolog. de l'Aube*, 1861, p. 29; C. Chantre, *Age du bronze*, 1875, p. 32.

67. — Hache à rebords droits. Tranchant élargi.

Epoq. celtique (Morgienne).

Long. 87 mill., larg. au tranchant 47 mill., larg. au sommet 20 mill. — V. pl. VIII.

Trouvée à *Saint-Mards-en-Othe* (Aube).

Acq de la Soc. Acad. de l'Aube, 1874.

67 A. La même, vue en côté. Plus grande larg. 18 mill.

68. — **Hache à rebords droits.** Tranchant élargi. Sommet lunulé.

Epoq. celtique (Morgienne).

Long. 157 mill., larg. au tranchant 55 mill., larg. au sommet 26 mill. — V. pl. VIII.

Legs Camusat de Vaugourdon, 1871.

68 A. La même, vue de côté. Plus grande larg. 15 mill.

HACHES A TALONS ET A AILERONS

69. — **Hache à talons.** Forme allongée. Tranchant arrondi et très élargi. Talon arqué, bords droits. Cassée au tranchant.

Epoq. celtique (Morgienne).

Long. 170 mill., larg. au tranchant 72 mill., larg. au sommet 18 mill. — V. pl. VIII.

Trouvée dans le marais de *Saint-Germain*, près Troyes.

Don. M. François Victor, propriétaire à Viélaines, 1864.

69 A. La même, vue de côté. Plus grande larg. 20 mill.

V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube,* 1864, p. 389, et 1866, pl. V, n° 3; M. Ph. Salmon, *Dict. paléoeth. de l'Aube,* p. 152-153; *Ann. de l'Aube,* 1880, p. 195.

A noter la différence qui existe entre notre dessin et celui qui a été publié par M. Julien Gréau. Ce dernier donne à la hache un talon presque carré, alors qu'en réalité il est à peu près circulaire.

70. — **Hache à talons arqués,** bords droits. Tranchant arrondi et très élargi.

Epoq. celtique (Morgienne).

Long. 175 mill., larg. au tranchant 70 mill., au sommet 11 mill.

Trouvée à *Châtillon-sur-Morin* (Marne), près du point culminant de la butte sur laquelle est bâti le village. Elle était enfouie à 40 ou 50 centimètres de profondeur au milieu de pierrailles ayant l'aspect de décombres.

Don. M. l'abbé Berton, 1896.

71. — Hache à talons, intermédiaire entre le rectangulaire et l'arqué. Lame unie. Les ailes, droites et très courtes, n'atteignent pas la moitié de la hauteur de la tige. Elles se rétrécissent près du talon, qui est en saillie. Entaille ovale au sommet. Tranchant peu allongé.

Epoq. celtique (Morgienne).

Long. 170 mill., larg. au tranchant 45 mill., larg. au sommet 31 mill. — V. pl. IX.

Trouvée à *Villechétif* en 1882.

Don. M. Thévenot, maréchal à Troyes.

71 A. La même, vue en côté. Plus grande larg. 25 mill.

72. — Hache à talons arqués. Bords droits allant en diminuant vers le sommet. Le dessous des talons est orné de deux entailles amygdaloïdes dont les pointes convergent dans la direction du milieu de la lame. Tranchant élargi.

Epoq. celtique (Morgienne).

Long. 137 mill., larg. au tranchant 46 mill., larg. sous le talon 22 mill. — V. pl. IX.

Trouvée à *Arcis-sur-Aube,* près de la rivière.

72 A La même, vue en côté. Plus grande larg. 22 mill.

73. — Hache à talons arqués, avec contreforts en relief. Tranchant élargi. Semble avoir été étamée.

Epoq. celtique (Morgienne).

Long. 180 mill., larg. au tranchant 75 mill. — V. pl. IX.

Trouvée à *Barbuise* (Aube).

Don. M. Gérost, 1844.

V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube,* 1849, p. 119; M. Ph. Salmon, *Dict. paléoeth.*, p. 48.

En 1844, le sieur Rozay, cultivateur à Barbuise (arrondissement de Nogent-sur-Seine, canton de Villenauxe), voulant faire disparaitre de son champ, situé dans la contrée du Chânoy, une grosse pierre plate qui se trouvait presque à fleur de terre, commença, pour faciliter son opération, par pratiquer une fouille sous un côté de cette pierre. Il rencontra alors quatre haches en cuivre placées de champ et séparées les unes des autres par des pierres de moyenne grosseur. Des circonstances imprévues ne lui permettant pas de continuer le travail qu'il avait entrepris, il laissa la pierre dans l'emplacement qu'elle occupait. M. Gérost, de Villenauxe, membre de la Société Académique de l'Aube, se rendit acquéreur des haches et fit don au Musée de celle que nous venons de décrire.

74. — **Hache à talons rectangulaires**. Ailes très courtes, un peu cintrées. Entaille en forme de cône tronqué, au sommet.

Epoq. celtique (Morgienne).

Long. 217 mill., larg. au tranchant 50 mill. — V. pl. IX.

Trouvée dans la tourbière de *Villechétif* (Aube).

Don. M. Renaud-Pillard.

74 A. La même, vue de côté Plus grande larg. 33 mill.

V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 1881, p. 472; M. Ph. Salmon, *Dict. paléoeth.*, p. 194.

75. — **Hache à talon plat**. Ailes recourbées, très courtes, ne se prolongeant pas au-delà du talon. Tranchant élargi; au sommet, entaille en forme de croissant peu ouvert. A été frottée et a pris du brillant.

Epoq. celtique (Morgienne).

Long. 176 mill., larg. au tranchant 37 mill. — V. pl. IX.

Trouvée dans les marais de *Villechétif*.

Don. M. Renaud-Pillard.

75 A. La même, vue en côté. Plus grande larg. 34 mill.

V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 1881, p. 472; M. Ph. Salmon, *Dict. paléoeth.*, p. 194.

76. — **Hache à bords droits**, avec traverse peu accusée, formant talon, mais seulement d'un seul côté. Brisée au sommet.

Epoq. celtique (Morgienne).

Larg. au tranchant 46 mill., larg. sous la traverse 23 mill. — V. pl. IX.

Trouvée dans le marais de *Saint-Germain*, près Troyes.

Don. M. Ed. Mérat, de Chevillèles, 1862.

76 A. La même, vue en côté. Plus grande larg. 15 mill.

V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 1862, p. 464, et 1866, pl. V, n° 3; M. Ph. Salmon, *Dict. paléoeth.*. p. 152-153; *Ann. de l'Aube*, 1880, p. 195.

77. — **Hache à ailerons** peu développés. Le corps de la hache est légèrement creusé dans l'endroit recouvert par les ailerons. Sommet lunulé.

Epoq. celtique (Larnaudienne).

Long. 220 mill., larg. au tranchant 57 mill. — V. pl. X.

Trouvée à *Auxon* (Aube), dans un terrain marécageux situé au bas du village. Elle était enfoncée de 20 à 30 centimètres dans la terre.

Don. M. Chevillot, 1865.

77 A. La même, vue en côté. Plus grande larg. 39 mill.

V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube,* 1865, p. 362; *Dict. archéolog. de la Gaule,* époque celtique ; E. Chantre, l'*Age du bronze,* Statistique, 1875, p. 8; M. Ph. Salmon, *Dict. paléoeth.,* p. 36.

78. — Hache à ailerons très courts, tout à fait médians. Sommet lunulé. Les pointes des évents rabattues vers le centre du croissant. Le corps de la hache déprimé sous les ailerons.

Epoq. celtique (Larnaudienne).

Long. 158 mill., larg. au tranchant 36 mill., au-dessous des ailerons 24 mill. — V. pl. X.

Trouvée à *Villenauxe* (Aube).

Don. M. Lefebvre-Huot.

78 A. La même, vue en côté. Plus grande larg. 27 mill.

V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube,* 1878, p. 441 ; M. Ph. Salmon, *Dict. paléoeth.,* p. 201-204.

79. — Hache à ailerons médians. Sommet entaillé.

Epoq. celtique (Larnaudienne).

Long. 150 mill., larg. au tranchant 33 mill. — V. pl. X.

Legs Camusat de Vaugourdon, 1871.

79 A. La même, vue en côté. Plus grande larg. 33 mill.

80. — Hache à ailerons, courbes rapprochés du sommet, qui est lunulé. Corps de la hache déprimé sous les ailerons.

Epoq. celtique (Larnaudienne).

Long. 172 mill., larg. au tranchant 40 mill. — V. pl. X.

Trouvée en 1864 à *Troyes,* dans les fouilles du canal des Trévois, non loin du moulin de Paresse.

Don. M. Quillard, 1864.

80 A. La même, vue en côté. Plus grande larg. 38 mill.

80 *bis.* **— Hache à ailerons** rapprochés du sommet. Anneau latéral, tranchant élargi. Sommet légèrement entaillé en carré.

Epoq. celtique (Larnaudienne).

Long. 145 mill., larg. au tranchant 43 mill., au bas des ailerons 20 mill. — Belle patine brune.

Trouvée à *Laubressel,* canton de Lusigny, arrondissement de Troyes, lieudit *les Puisats.*

Don. M. Albert Damoiseau, 1896.

Plus grande larg. en côté 35 mill.

81. — Hache à grands ailerons rapprochés du sommet, qui est entaillé rectangulairement et dont les pointes sont rabattues.

Epoq. celtique (Larnaudienne).

Long. 160 mill., larg. au tranchant 40 mill., sous les ailerons 30 mill. — V. pl. X.

Trouvée à *Aix-en-Othe,* non loin des fontaines, au sud-ouest du village.

Don. M. le docteur Millot, 1890.

81 A. La même, vue en côté. Plus grande larg. 32 mill.

82. — Hache à ailerons rapprochés du sommet. Anneau latéral. Tranchant élargi.

Epoq. celtique (Larnaudienne).

Long. 163 mill., larg. au talon 41 mill. — V. pl. X.

Trouvée à *La Mardelle* (?), 1876.

82 A. La même, vue en côté. Plus grande larg. 38 mill.

83. — Hache à ailerons rapprochés du sommet. Anneau latéral. Tranchant élargi.

Epoq. celtique (Larnaudienne).

Long. 139 mill., larg. au tranchant 42 mill., au bas des ailerons 18 mill. — V. pl. XI.

Trouvée à *Rosoy* (Marne).

Don. M. François Geiss, 1889.

83 A. La même, vue en côté. Plus grande larg. 38 mill.

HACHES A DOUILLES

84. — Hache à douille rectangulaire. Faces tout unies. Anneau en côté. Moulure au sommet.

Epoq. celtique (Larnaudienne).

Long. 120 mill., larg. au tranchant 47 mill. — V. pl. XI.

Trouvée à *Chamoy* en 1854.

Don. M. le marquis de Chamoy.

84 A. La même, vue en côté. Plus grande larg. sous la moulure 25 mill.

V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 1851-1852, p. 756; 1854, p. 498; 1861, p. 64; M. d'Arbois de Jubainville, *Répert. arch. de l'Aube*, 1861, p. 108; E. Socard, *Supp. au Rép. archéolog. de l'Aube*, 1861, p. 29; E. Chantre, *Age du bronze*, 1875, p. 32.

85. — **Hache à douille rectangulaire**. Anneau en côté, moulure au sommet.

Epoq. celtique (Larnaudienne).

Long. 118 mill., larg. au tranchant 43 mill., sous la moulure 20 mill. — V. pl. XI.

Trouvée à *Blanum*, près Auxon (Aube). V. pour Blanum n° 4, note.

Don. Mme Bochot mère, 1882.

85 A. La même, vue en côté. Plus grande larg. près du sommet 36 mill.

V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, t. 19, p. 103-104.

86. — **Hache à douille** (petite) avec anneau en côté et moulure au sommet, en partie détruite.

Epoq. celtique (Larnaudienne).

Long. 73 mill., larg. au tranchant 25 mill., sous la moulure 16 mill. — V. pl. XI.

Trouvée dans la *Haute-Marne*.

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1873.

86 A. La même, vue en côté. Plus grande larg. sous la moulure 20 mill.

87 à 94. — **Haches à douille rectangulaire** (huit petites). Anneau en côté et moulures au sommet. Ces haches n'ont pas été ébarbées; elles n'ont jamais servi et elles sont comme au sortir du moule. Leur dimension est la même.

Epoq. celtique (Larnaudienne).

Long. 70 mill., larg. au tranchant 24 mill., sous la moulure 18 mill. — V. pl. XI.

Elles proviennent d'une trouvaille faite à *Landéan*, arrondissement de Fougères (Bretagne).

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1893.

87 A. La même, vue en côté. Plus grande largeur sous la moulure, 20 mill.

95. — Hache à douille (petite), du même type que les précédentes, avec anneau en côté et moulure au collet.

Epoq. celtique (Larnaudienne).

Long. 75 mill., larg. au tranchant 26 mill., sous la moulure 16 mill.

96. — Hache à douille rectangulaire. Annelet sur le côté. Au sommet, moulure en partie détruite.

Epoq. celtique (Larnaudienne).

Long. 128 mill., larg. au tranchant 34 mill., sous la moulure 24 mill. — V. pl. XI.

Provient d'*Amiens*.

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube.

96 A. La même, vue en côté. Plus grande largeur sous la moulure 24 mill.

97. — Hache à douille rectangulaire. Annelet sur le côté. Moulure au sommet.

Epoq. celtique (Larnaudienne).

Long. 130 mill., larg. au tranchant 43 mill., sous la moulure 17 mill. — V. pl. XI.

Legs Camusat de Vaugourdon, 1871, n° 44 de sa collection.

97 A. La même, vue en côté. Plus grande largeur sous la moulure, 28 mill.

CISEAUX

98. — Ciseau plat (moulage en plâtre). Tranchant élargi, douille circulaire, annelet sur le côté.

Epoq. celtique (Larnaudienne).

H. 110 mill., larg. à la base 39 mill. — V. pl. XI.

L'original en bronze est au Musée d'histoire naturelle de Lyon, où il porte le n° 278.

98 A. Le même, vu en côté.

99. — Ciseau à douille ronde, renforcé au collet par un bourrelet en forme d'anneau plat faisant moulure. Une moitié de la tige amincie et taillée en biseau semble indiquer que cet instrument était destiné à creuser de petites mortaises.

Epoq. celtique (Larnaudienne).

Long. 95 mill., larg. au tranchant 12 mill. — V. pl. XI.

Trouvé à *Rosnay* (Aube).

Don. M. le docteur Guyot, 1871.

99 A. Le même, vu en côté.

MOULES DE HACHES

100. — Moule en bronze d'une hache à ailerons et à anneau.

Epoq. celtique (Larnaudienne).

H. 180 mill., larg. à la base 53 mill. — V. pl. XII, vue intérieure du moule.

Trouvé à *Champigny* (Aube).

Don. M. Paul Viardin.

100 A. Le même, vu à l'extérieur.

100 B. Hache en plomb, coulée dans le moule ci-dessus décrit. — H. 145 mill., larg. à la base 37 mill.

100 C. — La même, vue en côté.

101. — Moule de hache à douille et à anneau (moulage en plâtre).

Epoq. celtique (Larnaudienne).

H. 195 mill., larg. à la base 68 mill. — V. pl. XII, vue intérieure du moule.

Provient de *Cherbourg*.

Don. M. des Etangs.

101 A. Le même, vu en dehors.

ARMES

ÉPÉES EN BRONZE

En archéologie, on désigne sous le terme générique d'épées toutes les armes de main, quelle que soit leur forme, hormis celle de la haste : armes d'estoc ou épées, — armes de taille ou sabres, — armes à deux fins. Les épées de bronze présentent ces trois types. Les plus anciennes d'entre elles sont évidemment celles qui ont une courte lame à base large, s'amincissant à peu près régulièrement, de la base à la pointe, après un premier rétrécissement très sensible, et dont la poignée s'attachait par deux rivets à un talon à pans coupés. Le point de départ de ces épées est donc le poignard triangulaire cintré à la base et fixé par des rivets à une poignée sans pommeau en bois ou en métal creux. (Voy. *Rev. archéolog.,* 1894, p. 230, article de M. de Villenoisy.)

Les épées fondues d'une seule pièce, lame et poignée, paraissent d'une époque relativement récente. Elles sont une imitation des épées antiques attachées par des rivets à la poignée.

Les lames de ces épées sont à double tranchant et présentent, dans le sens de la longueur, une arête ou renflement plus ou moins prononcé. Quelques-unes ont, dans toute leur longueur, des proportions égales, d'autres sont étroites dans le haut et s'épanouissent dans le milieu ; en général, elles sont ornées, sur chaque face, de nervures parallèles au tranchant, ordinairement ciselées au moyen d'un instrument qui taillait facilement le bronze. Il y en a pourtant sur lesquelles ces nervures ont été obtenues à la fonte de l'arme.

Les pointes des épées de bronze sont plus ou moins effilées.

Parmi les poignées, quelques-unes sont renflées dans leur milieu, pour qu'elles tiennent mieux en main. En général, les poignées sont courtes et appropriées à une petite main; aussi certains archéologues considèrent-ils ces armes comme provenant des colonies helléniques établies dans le midi de la Gaule, et dont les habitants avaient la main beaucoup plus petite que celle des indigènes du centre et du nord de cette région. Au lieu d'une poignée plate, avec rebord et trous de rivets, destinée à être recouverte par une garniture en bois ou en os, d'autres épées ont une soie d'assez grande longueur, terminée par un bouton. On a trouvé de nombreuses épées de ce genre à Paris, dans la Seine, à l'extrémité de la Cité, en amont du fleuve.

En général, ces épées ont les lames courtes. La station de Mœringen (lac de Bienne) en a fourni trois, dont la plus longue n'a que 66 cent. L'épée trouvée à Courtavant, commune de Barbuise (Aube), par M. Morel, a une longueur de 67 cent. Le Musée d'Avallon en possède une mesurant 68 cent. Le département de l'Aisne a fourni une arme de ce genre, longue de 87 cent. (Voy. *Rev. archéolog.*, juin 1866.)

Les fourreaux des épées de bronze étaient en bois ou en cuir, avec des bouterolles en bronze, parmi lesquelles on en rencontre un grand nombre pourvues d'ailettes de large envergure.

Ces épées ont servi de type aux épées en fer, dont les Gaulois faisaient usage au moins trois cents ans avant notre ère. Les armes en bronze, surtout l'épée, caractérisent donc une époque bien antérieure à la conquête, et que nous désignons sous le nom d'*époque celtique*.

Malgré la dureté plus grande que la trempe lui donnait, l'épée en bronze ne pouvait remplacer utilement l'épée en fer; aussi, on peut supposer que, dans les derniers temps,

elle n'était portée que par des militaires dont elle désignait le grade, ou comme arme d'apparat.

Les contrées dans lesquelles on rencontre le plus fréquemment les épées de ce genre sont le Danemarck, la Suède, l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse, l'Italie et la Grèce ; en Angleterre, elles sont relativement rares.

Voy. *Rev. archéolog.*, 1866, p. 182 : *Classification des poignards et épées en bronze.*

---

102. — Grande **épée** à double tranchant pistilliforme avec soie plate, renflée dans son milieu et à rebords, percée de onze trous de rivets. Nervure ou arête médiane bien prononcée de chaque côté de la lame. Vers le quart de sa longueur les deux tranchants de cette dernière s'infléchissent et s'évasent pour se développer ensuite et prendre leur plus grande largeur à peu près vers le milieu de l'arme.

Epoq. celtique (Larnaudienne), c'est-à-dire antérieure au ve siècle avant notre ère.

Long. 660 mill., plus grande larg. de la lame 42 mill. — Patine usée. — V. pl. XIII.

Trouvée à *Virey-sous-Bar* (canton et arrondissement de Bar-sur-Seine), dans les travaux du canal de la Haute-Seine, en 1882.

Don. M. l'Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.

V. J. Evans, l'*Age du bronze :* Description d'une épée trouvée dans la Tamise, près de Vauxhall, et portant, comme celle de Virey-sous-Bar, cinq trous de rivet dans la plaque de la poignée, et trois trous sur chaque aile; — Catal. du Musée de Saint-Germain, n° 2045 : Epée trouvée dans les dragages de la Seine, à Bligny (Seine-et-Oise), offrant une grande analogie avec l'épée de Virey-sous-Bar ; — M. Maxe-Werly : *Découverte d'une épée en bronze dans la région du Barrois* à Fains (Meuse).

103. — **Epée** en forme de feuille lancéolée. Elle porte une nervure médiane. Poignée à rebords percée de quatre trous, deux au milieu et les deux autres au bas.

Epoq. celtique (Larnaudienne).

Long. 510 mill., plus grande larg. de la lame 42 mill. — Patine usée. — V. pl. XIII.

Trouvée à *Pouan* (canton et arrondissement d'Arcis-sur-Aube (Aube), non loin de l'endroit où fut rencontrée la sépulture qui renfermait les armes en or conservées au Musée de Troyes.

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, vente J. Gréau, 1885.

V. Catal. des Bronzes de la collection Gréau, rédigé par W. Frœhner, nº 666 et pl. LXXXV.

POINTES DE LANCES

La première lance fut une tige de bois dur aiguisée à l'une de ses extrémités. La pointe de cette arme s'émoussant trop facilement, on la remplaça par une armure en os ou en silex. Dès que le bronze et le fer furent connus, ils prirent la place de ces diverses sortes de pointes. On vit alors des armatures présentant les unes des tiges carrées allant en décroissant de la base au sommet; d'autres, des tiges triangulaires et des lances à double tranchant se terminant en pointe aiguë ou, encore, en forme de feuille effilée. La partie qui pénétrait dans la hampe était une semelle ou une longue pointe de grande dimension. L'usage de la douille, qui offre les meilleures conditions de solidité, s'est perpétué jusqu'à nos jours.

104. — **Pointe de lance** en forme de longue feuille. Arête médiane saillante formée par le prolongement de la douille, dont la cavité conique s'étend jusqu'à la pointe de l'arme. Cette douille, très courte, est percée de deux trous placés en regard l'un de l'autre.

Epoq. celtique (Larnaudienne).

Long. 180 mill., plus grande larg. 45 mill., diam. de la douille 27 mill. — Patine vert-bleu, usée. — V. pl. XIII.

Trouvée à *Essoyes* (chef-lieu de canton, arrondissement de Bar-sur-Seine).

Don. M. Bertrand-Larrivée, 1875.

V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, année 1875, p. 495.

104 A. La même, vue en profil.

On a signalé l'existence, dans la forêt au sud du village d'Essoyes, de deux tombelles qui ont été fouillées. (V. M. d'Arbois de Jubainville, *Rép. archéolog.*, p. 72; *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 1861, p. 64.)

105. — **Talon** ou base de la lance qui précède. Il est de forme tubulaire, arrondi par le bas et percé latéralement de deux trous placés en regard l'un de l'autre.

Epoq. celtique (Larnaudienne).

Long. 147 mill., diam. de la douille 15 mill. — Patine vert-bleu usée. — V. pl. XIII.

Trouvé à *Essoyes*, dans le même endroit que la pointe ci-dessus décrite.

M. Don.

105 *bis.* — **Pointe de lance** en forme de feuille de saule. Tige conique, creuse dans toute sa longueur et percée latéralement de deux trous ronds placés sous le pied des ailerons, qui sont détruits en grande partie. Cette arme paraît avoir séjourné dans l'eau, où elle aura été roulée parmi le gravier.

Epoq. celtique (Larnaudienne).

Long. de la tige 185 mill., diam. de la douille à la base 23 mill., épais. de la tige 1 mill., plus grande larg. au milieu des ailerons 34 mill., long. d'un aileron 112 mill. — Patine usée.

Trouvée à *Brienne-la-Vieille* (Aube).

Don. Mme Vaudey, 1897.

106. — **Pointe de lance** à douille dont le prolongement forme nervure médiane saillante. Type ordinaire.

Epoq. celtique (Larnaudienne).

Long. 165 mill., plus grande larg. 45 mill., diam. de la douille 20 mill. — Patine verte. — V. pl. XIII.

Trouvée dans le marais de *Saint-Germain* (arrondissement et 3e canton de Troyes), en 1837, sous la tourbe, à la profondeur de deux mètres environ.

V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 1866, p. 402; M. Ph. Salmon, *Dict. paléoeth.*, p. 152, 153.

107. — **Pointe de lance** à douille percée de deux trous en regard l'un de l'autre; elle renferme encore le bois de la haste. Les deux côtés ou ailes portent des stries dans le sens

de la longueur, délimitant des couches de diverses épaisseurs. Les tranchants semblent avoir été amincis au marteau.

Epoq. celtique (Larnaudienne).

Long. 183 mill., plus grande larg. 32 mill, diam. de la douille 15 mill. — Patine vert-bleu. — V. pl. XIII.

Provient de *Blanum*, près d'Auxon (Aube). V. nº 4 de ce Catalogue.

Legs Gaston Bochot, 1882. (Objets remis par Mme Bochot mère.)

107 A. La même, vue de profil.

POIGNARD ET COUTEAUX

108. — Lame de poignard à deux tranchants. Longue soie cassée à son extrémité, qui était peut-être terminée par une virole. Au milieu de la lame, arête saillante. (Peut avoir été employée comme pointe de lance.)

Epoq. celtique (Larnaudienne).

Long. totale 305 mill., long. de la soie 101 mill., plus grande larg. de la lame 42 mill., larg. moyenne de la soie 5 mill. — Patine usée. — V. pl. XIII.

Provenance inconnue.

109. — Couteau avec poignée et garde, le tout fondu d'un seul jet. Il est entièrement plat d'un côté. De l'autre côté, le manche est légèrement arrondi, et la garde fait saillie sur la lame, qui est plus épaisse au dos qu'au tranchant.

Epoq. gallo-romaine.

Long. totale 130 mill., larg. de la lame près de la poignée 40 mill., ép. de la lame au dos 5 mill. — Patine verte. — V. pl. XIV.

Legs Camusat de Vaugourdon, 1871, nº 96 de sa collection.

Cette pièce-applique ressemble aux couteaux à sacrifice employés par les Romains. Elle a pu, vraisemblablement, faire partie d'une panoplie d'armes en bronze décorant un monument quelconque.

110. — Couteau de forme ordinaire, curieux par la disposition de sa soie. Cette dernière, à proximité de la lame, s'aplatit en dessus et en dessous, faisant saillie de chaque côté, puis elle reprend la forme plate jusqu'à son extrémité, qui est arrondie et près de laquelle elle est percée d'un trou circulaire.

Epoq. gallo-romaine.

Long. 150 mill., larg. de la lame 15 mill., ép. de la lame au dos 15 mill. — Patine verte. — V. pl. XIV.

Trouvé dans la rivière d'Aube, près d'*Arcis-sur-Aube*.

Don. M. Camut-Chardon.

110 A. Le même, vu de dos.

POINTES DE FLÈCHES

Les pointes de flèches en bronze sont comme les lances, les unes à soies, les autres à douilles. Les premières affectent la forme triangulaire ou à barbes recurrentes ; elles sont ou découpées dans des feuilles de bronze ou fondues dans des moules reproduisant le plus souvent les divers types des pointes de flèches en silex. Les flèches à douilles ont presque toujours la tête ovale ou en forme de feuille d'arbre. Il en est quelques-unes de cette classe qui sont triangulaires et par conséquent portent trois barbes recurrentes. Les projectiles à barbes recurrentes sont, paraît-il, plus communs dans l'Europe centrale que dans l'Europe occidentale. Les flèches à têtes ovales se rencontrent plus souvent dans notre pays.

111. — Pointe de flèche. Tige à quatre barbelures; deux d'entre elles se trouvent sur le pédoncule et sont rognées carrément. Paraît avoir été découpée dans une feuille de métal.

Epoq. celtique (Larnaudienne).

Long. 36 mill., plus grande larg. 18 mill. — Patine vert-brun. — V. pl. XIV.

Provient de *Ramerupt,* chef-lieu de canton, arrondissement d'Arcis-sur-Aube (Aube).

112. — Pointe de flèche à barbelures accentuées ayant les extrémités arrondies. Prolongement ou soie terminé en pointe.

Epoq. celtique (Larnaudienne).

Long. 36 mill., plus grande larg. 20 mill. — Patine brune. — V. pl. XIV.

Provient d'*Aix-en-Othe*.

113. — **Pointe de flèche** à barbelure bien accentuée. Semble avoir été, comme le nº 111 ci-dessus, découpée dans une feuille de métal.

Epoq. celtique (Larnaudienne).

Long. 34 mill., plus grande larg. 21 mill. — Patine vert-brun. — V. pl. XIV.

Trouvée à *Rigny-la-Nonneuse*, canton de Marcilly-le-Hayer, arrondissement de Nogent-sur-Seine (Aube).

Don. M. le Maire de Rigny-la-Nonneuse, 1867.

114. — **Pointe de flèche** découpée en forme de triangle avec soie terminée en pointe. Semble avoir été moulée sur une hache en silex taillée à éclats.

Epoq. celtique (Larnaudienne).

Long. 36 mill., plus grande larg. 18 mill. — Patine vert-brun. — V. pl. XIV.

Provenant de *Villemaur*, canton d'Estissac, arrondissement de Troyes (Aube).

Don. M. le docteur Millot, 1883.

115. — **Pointe de flèche** à nervure médiane saillante, à grandes barbelures et à long pédoncule.

Epoq. celtique (Larnaudienne).

Long. 50 mill., plus grande larg. 22 mill. — Patine verte. — V. pl. XIV.

Trouvée à *Courtavant*, hameau de la commune de Barbuise (Aube).

Don. M. Gérost, 1845.

En 1845, des habitants de Courtavant, en extrayant de la grève dans un champ de la contrée dite *les Grèves-de-Bouligny* (section D du cadastre; ce vieux nom, sous sa forme primitive *Bouligniacum*, semble indiquer la présence en cet endroit d'un établissement gallo-romain), trouvèrent un tombeau formé de pierres posées sur champ et placées bout à bout. Il renfermait un squelette pulvérulent, ayant près de sa tête un pot en terre de la contenance de trois à quatre litres et sur les cuisses un autre vase en terre moins haut que large. Ces pots, en terre noirâtre et paraissant vernissée à l'extérieur, ne contenaient que de la terre. A côté

du corps se trouvait une lame d'épée en cuivre à deux tranchants, longue de 620 millimètres et large de 20 millimètres : près de cette lame, il y avait huit pointes de flèches en pareil métal, rangées en cercle.

M. Gérost, de Villenauxe, membre de la Société Académique de l'Aube, se rendit acquéreur de ces armes en même temps que d'un couteau en potin corrodé trouvé à côté du squelette et que des boutons de la poignée de l'épée. C'est alors qu'il fit hommage au Musée de Troyes de la flèche que nous venons de décrire plus haut et qui faisait partie de son acquisition.

Nous avons désiré savoir ce que sont devenus les objets en question et nous nous sommes adressé à M. Gérost fils, qui nous a déclaré ignorer complètement en quelles mains ils ont passé.

116. — Petite **pointe de flèche** à nervure médiane saillante. Prolongement terminé en pointe.

Epoq. celtique (Larnaudienne).

Long. 35 mill., plus grande larg. 16 mill. — Patine brune. — V. pl. XIV.

Trouvée sur le territoire de *l'Abbaye-sous-Plancy* (Aube).

Don. L'Administration des chemins vicinaux, 1862.

V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 1862, p. 464 ; M. Ph. Salmon, *Dict. paléoeth.*, p. 27.

117. — **Pointe de flèche.** Formes allongées, nervure médiane en saillie. Long pédoncule terminé en pointe.

Epoq. celtique (Larnaudienne).

Long. 42 mill., plus grande larg. 15 mill. — V. pl. XIV.

Provenance, *l'Abbaye-sous-Plancy* (Aube).

Don. L'Administration des Chemins vicinaux, 1862.

118. — **Pointe de flèche** à triples nervures saillantes. Pédoncule très court, ainsi que les barbelures.

Epoq. celtique (Larnaudienne).

Long. 26 mill., plus grande larg. 13 mill. — Patine verte. — — V. pl. XIV.

Trouvée sur le finage de *Ferreux*, canton de Romilly, arrondissement de Nogent-sur-Seine (Aube), dans l'emplacement d'un cimetière datant en grande partie de l'époque franque et situé dans le lieudit *le Fourneau*.

Don. M. Massey, 1884.

119. — Pointe de flèche, en forme de triangle allongé. Barbelures à peine accentuées; nervure médiane très saillante arrêtée à la base des barbelures par une sorte de bourrelet faisant saillie autour du pédoncule, qui prend la forme cylindrique et se termine en pointe.

Epoq. celtique.

Long. totale 60 mill., long. du pédoncule 25 mill., plus grande larg. 22 mill. — Patine verte. — V. pl. XIV.

Trouvée à *Boulages*, canton de Méry, arrondissement d'Arcis-sur-Aube (Aube), dans la tourbière du grand marais.

Don. M. Bertheley, 1895.

120. — Pointe de flèche fabriquée à l'aide d'une mince feuille de bronze repliée sur elle-même et taillée de manière à former trois barbelures ou crochets.

Epoq. gauloise (Hallstattienne).

Long. 25 mill., plus grande larg. 11 mill. — Patine brune. — V. pl. XIV.

Paraît d'origine étrangère et vient probablement d'Egypte ou d'Asie Mineure.

Don. M. Alexandre.

121. — Pointe de flèche. Forme carrée, barbelures coupées carrément. Un des côtés porte une ouverture cintrée par le haut et destinée sans doute à permettre l'introduction d'une cheville assurant l'adhérence de la pointe à la tige de la flèche.

Epoq. gauloise (Hallstattienne).

Long. 25 mill., plus gr. larg. 8 mill. — Patine brune. — V. pl. XIV.

Paraît avoir la même provenance que la précédente.

Don. M. Alexandre.

122. — Pointe de flèche à douille et à nervure médiane. Douille longue, percée latéralement d'un trou rond.

Epoq. gallo-romaine.

Long. 42 mill., plus grande larg. 8 mill., dim. de la douille à l'orifice 9 mill. — Patine brune. — V. pl. XIV.

Provient de *Blanum*, près d'Auxon (Aube). (V. nº 4 de ce Catalogue.)

Don. Mme Bochot, d'Auxon, 1882.

BIJOUX, ORNEMENTS
ET PETITS INSTRUMENTS EN BRONZE

(Classification par lieux de provenance.)

ABBAYE-SOUS-PLANCY

(Canton de Méry-sur-Seine, arrondissement d'Arcis-sur-Aube.)

123. — **Bracelet** rond, tige parfaitement cylindrique sans solution de continuité. Il ne porte aucun ornement.

Epoq. gauloise.

Diam. à l'intérieur 74 mill., diam. de la tige 6 mill. — Patine verte usée. — V. pl. XV.

Trouvé, en 1862, à l'est du village de *l'Abbaye-sous-Plancy*, dans une carrière de gravier, à 80 centimètres de profondeur. Il était passé à l'avant-bras d'un squelette. — Sépulture isolée.

Don. M. Guillot, conducteur des Ponts et Chaussées, 1868.

V. *Dict. archéolog. de la Gaule, Epoq. Celtique*, p. 2; E. Chantre, *Age du Bronze*, Statistique, Lyon, 1877; M. Ph. Salmon, *Dict. paléoeth.*, p. 27.

Notice sur les Bracelets. — Les Gaulois ont porté au plus haut degré la passion du bracelet. On lit dans Strabon (liv. IV, c. 4 et 5) que Posidonius, parcourant la Gaule 150 ans avant J.-C., fut frappé de la profusion de colliers et de bracelets dont se paraient les grands et les riches. Il paraît vraisemblable que, dans ce pays, l'importance ou la richesse d'un personnage se soit quelquefois mesurée, pour ses concitoyens, au nombre des armilles dont il pouvait faire montre.

Pour donner une idée de l'énorme quantité de bracelets que l'on portait à une certaine époque, nous rappellerons qu'un squelette de femme, découvert près de Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie), avait au même bras 99 bracelets. (Ils sont aujourd'hui conservés en partie au Musée archéolo-

gique de Lyon. — Voy. Catalog. Comarmond, n° 383, Bronzes.) Ces bijoux, qui occupaient le bras et l'avant-bras, avaient un diamètre proportionné à celui de la partie qu'ils recouvraient, et ils étaient certainement fixés sur une manche en peau ou en étoffe, de telle manière qu'ils ne puissent glisser les uns sur les autres. Les gros et lourds bracelets portés au haut du bras, et les larges brassards, devaient être maintenus en place de la même manière.

Certains bracelets en spirales, couvrant la moitié du bras, étaient rivés pour la vie sur la personne.

D'autres bracelets de grande dimension pouvaient servir, non seulement comme ornement, mais aussi comme armes défensives, pour parer les coups.

Les Gaulois ne se contentaient pas d'orner leurs bras d'anneaux plus ou moins ouvragés, ils en portaient aux cuisses, aux jambes, et probablement autour de la tête.

Certains types de bracelets (tels que ceux qui sont composés de tiges dont les extrémités se recroisent sur une étendue de plusieurs centimètres, puis s'enroulent en spirales de chaque côté, sur la tige elle-même) semblent ne pas être propres à la Gaule, bien qu'on les rencontre dans ce pays. On suppose que leurs prototypes ont été rapportés par les Gaulois (en 278 avant Jésus-Christ, lorsqu'ils revinrent de Grèce et d'Asie) en même temps que les monnaies de Philippe de Macédoine[1].

Les Gaulois, les Gallo-romains et les Mérovingiens ont tous porté des bracelets, dont l'ornementation et la composition du métal ont varié suivant les époques. Les bracelets gaulois ont été divisés en trois catégories : Bracelets de l'âge du bronze; — bracelets du premier âge du fer; — bracelets de l'époque précédant la conquête romaine. (V. *Rev. archéolog., Classification des bracelets en bronze,* 1867, p. 300.)

---

[1] Philippe de Macédoine vivait en 360-336 avant J.-C.

Chez les Romains, il existait des bracelets qui remplaçaient nos décorations. Après la victoire, les généraux en distribuaient aux hommes qui s'étaient distingués, pour rappeler un trait de courage, mais seulement aux soldats romains, et pas aux mercenaires étrangers.

---

124. — Anneau presque plat, ayant à l'intérieur deux petites entailles circulaires, placées en regard l'une de l'autre. Il porte un petit fil de bronze disposé en forme d'anneau mobile ayant les extrémités plaquées l'une contre l'autre.

Epoq. gauloise.

Diam. int. 13 et 15 mill., larg. de la tige 9 mill., ép. 5 mill. — Patine encroûtée. — V. pl. XV.

Trouvé en même temps et dans le même lieu que le précédent.

M. Don., 1878.

Notice sur les Anneaux. — Les sépultures gauloises renferment quelquefois un nombre assez considérable d'anneaux qu'on employait à plusieurs usages. Les plus gros servaient à relier entre elles des pièces de harnachement ou d'équipement. D'autres, plus petits, étaient cousus à la ceinture et recevaient des lanières, auxquelles on attachait les menus instruments et outils d'usage journalier, qu'on portait suspendus au corps afin de les avoir constamment sous la main.

On employait aussi un anneau métallique pour réunir les bouts de la ceinture. Plusieurs stèles, ou funéraires ou religieuses, montrent de quelle façon cet anneau permettait, après qu'ils l'avaient débordé, de rejeter de côté les bouts de la ceinture et de les engager solidement par-dessous.

Des anneaux plats ont servi au jeu des liens employés pour fixer les vêtements et les serrer plus étroitement à la taille.

D'autres anneaux plats ont été utilisés pour la parure et portés en guise de bagues. M. Corrard de Breban, dans

son compte-rendu des trouvailles faites dans le cimetière d'Isle-Aumont (V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 1849, p. 14, et 1855, p. 101), rapporte que l'on a découvert près d'un des squelettes rencontrés dans cet endroit, et à la portée des mains (les cadavres avaient tous les bras appliqués le long du corps), neuf anneaux plats, différents de poids et de grandeur.

A l'encontre de plusieurs personnes qui, en considérant leur nombre, leur forme aplatie et l'exiguité de leur orifice, étaient d'avis qu'on devait les considérer comme ayant servi de monnaie, M. Corrard de Breban pense que ces anneaux s'étaient détachés des doigts. Dans plusieurs autres sépultures de notre région, on a rencontré des anneaux plats à petit diamètre placés aux doigts des squelettes, notamment à Neuville-sur-Seine (V. n°s 379 et 380 de ce Catalogue); selon toute apparence, ils étaient portés dès le plus jeune âge, car sur les squelettes d'adultes il fallait briser les os pour s'en emparer.

On a trouvé dans beaucoup d'endroits, et surtout en Suisse, de nombreux anneaux coulés d'une seule pièce, ayant un diamètre de 20 mill. et, sur leur pourtour intérieur, une arête tranchante (bavure du moule), qui ne permet pas de supposer qu'ils aient jamais été portés au doigt. Plusieurs archéologues, et entre autres MM. Desor et de Widrange, les considèrent comme ayant été la monnaie courante de certaines populations primitives. Si l'on admet que ces anneaux aient servi de monnaie aux peuples anciens de la Gaule, il est permis de croire qu'ils étaient en même temps pour eux des objets de parure, comme les sequins qui sont portés aujourd'hui en colliers et en bandeaux par les femmes asiatiques. — En outre, il est fort probable que les anneaux de ce genre, attachés les uns près des autres sur une étoffe ou sur un morceau de peau, ont pu faire l'office de cotte de mailles et servir d'armure à un guerrier.

---

125. — **Pendeloque**, sorte de bulle piriforme portant au sommet une ouverture circulaire en forme d'anneau plat. Elle est ornée sur la panse de parties en relief profondément striées, et sa base est en forme de chapiteau ayant une boule pour amortissement. Au revers, elle est plate et creuse.

Epoq. gauloise.

H. 35 mill., larg. 22 mill. — Patine vert-noir. — V. pl. XV.

Trouvée à *L'Abbaye-sous-Plancy*.

Don. M. l'abbé Diette, 1892.

125 A. La même, vue en profil.

V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 1892, p. 335.

Cet objet a été trouvé, en 1892, par M. Maclin, habitant de L'Abbaye-sous-Plancy, qui tirait de la grève près de son jardin, dans un terrain d'alluvion en pente douce vers la rivière d'Aube, situé dans le lieu dit *l'Enclos*, sur le bord des Essartis (ancien bois), section D du cadastre. M. Maclin a découvert en cet endroit plusieurs sépultures placées à la profondeur de 60 à 70 cent. et larges de 40 à 45 cent. Les corps avaient presque tous la tête au couchant; pour quelques-uns seulement elle était au nord; près de ces derniers se trouvaient des têtes de génisses. Il s'en trouvait aussi qui étaient assis, d'autres à genoux. L'un avait le bras replié sous le tronc; un autre était placé les pieds en l'air et la face contre terre. A proximité de chaque squelette, et non loin des pieds, on rencontrait des vases en terre noire ou grise et d'autres objets.

Le squelette près duquel a été trouvé la pendeloque en question était de forte taille; il avait près de lui une épée en fer à double tranchant, longue de 62 cent. et large de 6 cent.; une lance également en fer, en forme de feuille de peuplier, avec talon conique; un umbo de bouclier, des anneaux, des gros boutons, des fragments de fibule, le tout en fer. Il y avait, en outre, dans cette sépulture, un gobelet en terre, haut de 12 cent., façonné à la main, et un autre vase de même nature, haut de 18 cent., large de 16 cent. à la panse et de 85 mill. à la base, renfermant des petits os entourés de cendre et de sable noirci; une dent de cheval était à côté.

126. — **Attache** paraissant avoir fait partie des accessoires d'un ceinturon ou avoir servi à agrafer un bliau. Elle porte sur la face une sorte d'écu en pointe, renversé et ayant pour tenants deux lézards. On croit voir sur cet écu la lettre b gothique.

XVe siècle.

Long. 45 mill., larg. 24 mill., ép. 10 mill. — Patine vert-noir. — V. pl. XV.

Trouvée sur le finage de *L'Abbaye-sous-Plancy*.

Don. M. Maclin, 1895.

AIX-EN-OTHE

(Chef-lieu de canton, arrondissement de Troyes.)

127. — **Attache** de même type que la précédente et ayant servi aux mêmes usages. Elle porte au centre un ornement en relief ayant la forme d'un cœur entouré d'un cordon en pointillé; sa bélière est munie d'un anneau circulaire plat en dessous, cordelé en dessus.

XVe ou XVIe siècle.

Long. 35 mill., larg. 20 mill., diam. de l'anneau 17 mill. — Patine vert foncé. — V. pl. XV.

Don. M. le docteur Millot, d'Aix-en-Othe, 1893.

V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 1893, p. 378.

ARRELLES

(Canton des Riceys, arrondissement de Bar-sur-Seine.)

128. — **Bague**. Tige plate formant un anneau heptagone à l'extérieur, presque rond à l'intérieur. Elle est plus large à l'endroit du chaton, représenté par deux de ses côtés ornés chacun de traits gravés en creux figurant un sautoir, une croix de Saint-André, ou mieux la lettre X, initiale du mot grec Χριστος.

V^e ou VIe siècle après J.-C.

D. int. 18 mill., ép. de la tige 2 mill. — Patine verte encroûtée. — V. pl. XV.

Trouvée à *Arrelles*.

Don. M. Célestin Petit-Bonnet, 1875.

V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 1875, p. 494.

128 A. La même, vue en plan.

AUTIGNY-LA-TOUR

(Canton de Coussey, arrondissement de Neufchâteau, Vosges.)

129 — Bracelet. Tige ronde, d'égale grosseur, disposée en forme d'anneau circulaire et dont les extrémités, rapprochées l'une de l'autre, sont libres. Il est orné, sur tout son pourtour extérieur, de fines cannelures légèrement usées par le frottement.

Epoq. gauloise.

D. int. 57 mill., ép. de la tige 4 mill. — Patine vert clair. — V. pl. XV.

Trouvé à *Autigny-la-Tour*.

Don. M. Fellrath, 1886.

AUXON

(Canton d'Ervy, arrondissement de Troyes.)

130. — Fibule en arc avec prolongement droit ; l'épingle manque. Elle se compose d'une traverse destinée à porter l'épingle, puis d'une feuille de métal légèrement cintrée et ornée en dessus, dans le sens de la longueur, de deux petites bandes parallèles, en saillie et couvertes de cannelures transversales. La feuille de métal se rétrécit ensuite sous une moulure pour se développer un peu plus loin en forme de queue d'oiseau. Cette dernière partie porte, en dessous, une plaquette de métal contournée pour recevoir la pointe de l'épingle. Restes d'étamage à l'extérieur de la fibule, qui est un peu détériorée.

Epoq. gallo-romaine.

Long. 55 mill , larg. 12 mill. — V. pl. XV.

Trouvée à *Auxon*, sur l'emplacement du village de Blanum. (V. n° 4 de ce Catal.)

Don. M. Prudent-Patrois, 1854.

130 A. La même, en profil.

BARBUISE

(Canton de Villenauxe, arrondissement de Nogent-sur-Seine.)

131. — Gros **anneau** ou bracelet, massif, de forme ovale peu accentuée, ayant les extrémités libres et juxtaposées. Tige ronde.

Epoq. gauloise.

D. de la tige 11 mill., d. int. 52 mill. — Belle patine vert foncé à reflets bleus. — V. pl. XVI.

Don. M. Lambert-Simonnet, 1892.

Ce bracelet a été découvert, en 1892, par MM. Bardet, membre associé de la Société Académique de l'Aube, et Lambert-Simonnet, meunier du moulin de Crèvecœur, près *Barbuise*, dans un champ situé au sommet de la colline nommée *le Guichet*, à la distance de 500 mètres environ de la ferme des Planches (commune de Barbuise).

Plusieurs sépultures furent rencontrées en cet endroit ; l'une d'elles, formée de pierres placées sur champ, dont une partie avait déjà été enlevée antérieurement, renfermait un squelette qui n'était plus entier. Il avait la tête au nord et les pieds au midi, mais plus bas, suivant la déclivité du terrain. C'est près de lui que fut trouvé le bracelet décrit ci-dessus.

Un dolmen, détruit dans les premières années du XIXe siècle et dont la présence au sommet de la colline du Guichet lui a certainement fait donner le nom qu'elle porte, se trouvait à une faible distance de cette sépulture. A cinq mètres environ de cette dernière, dans une fouille antérieure, M. Simonnet avait découvert la tombe qui renfermait l'épée en fer offerte par lui au Musée de Troyes et aussi, tout près de là, une autre fosse dans laquelle se trouvait la plaque en fer ornée d'incrustations en argent dont il a également fait hommage au Musée. (Voy. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube,* 1892, p. 321-324.)

132. — **Torques** ou collier de forme circulaire ; tige cylindrique ornée à l'extérieur, sur trois points également distancés, d'un annelet flanqué de deux petites sphères et surmonté d'une troisième de même dimension. Entre ces annelets, on voit, trois fois reproduite par un modelage en creux sur le corps de l'anneau légèrement enflé en cet endroit, une tête humaine, de face, accompagnée de volutes. Ce torques présente deux sections, une grande et une petite, qui s'ajustent très exactement lorsque le collier est fermé. La plus petite est maintenue en place par des

goujons placés à ses extrémités et pénétrant dans les cavités de l'autre section.

Epoq. gauloise (IIIe ou IIe siècle avant J.-C.).

D. int. 125 mill., d. de la tige pris à l'endroit occupé par une figure 10 mill., l'enlèvement du petit segment laisse une ouverture de 85 mill. — Patine vert foncé. — V pl. XVI.

Don. M. Soufflet, 1893.

V. dans le *Catal. des Bronzes antiq.* de la Biblioth. Nationale, 1895, n° 1513, la description d'un torques trouvé à Neuville-sur-Vanne et dont la décoration présente une certaine analogie avec celle du torques de Barbuise. Il est décoré sur son pourtour de trois fleurons ajourés et flanqués chacun de trois boules et porte entre les fleurons des rinceaux en relief. L'une des extrémités de ce torques porte un goujon qui pénètre dans la cavité de l'extrémité opposée. D. 152 mill. — Pour Neuville-sur-Vanne, v. nos 390 et suivants.

133. — Anneau (ayant probablement été porté à la jambe). Tige unie, cylindrique, disposée en cercle sans solution de continuité.

Epoq. gauloise.

D. de la tige 8 mill., d. int. 75 mill. — Patine verte. — V. pl. XVI.

Don. M. Soufflet, 1893.

134. — Anneau plus petit que le précédent et ayant probablement servi de bracelet. Tige unie, cylindrique, disposée en cercle, n'ayant pas de solution de continuité.

Epoq. gauloise.

D. de la tige 7 mill., d. int. 60 mill. — Patine verte. — V. pl. XVI.

Don. M. Soufflet, 1893.

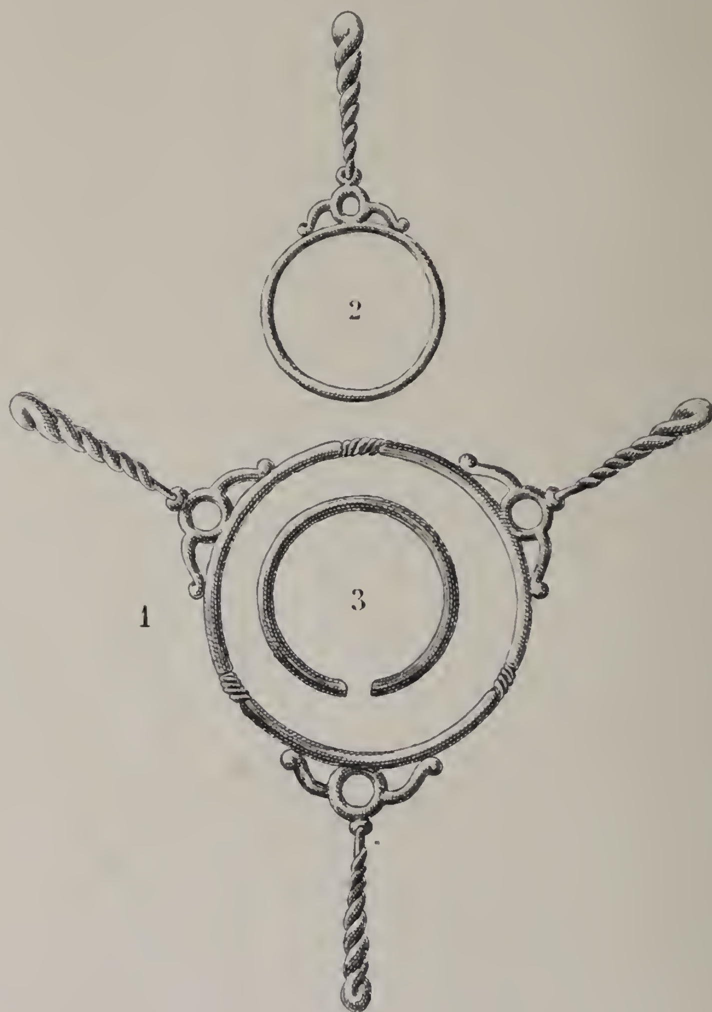
Ces trois objets ont été découverts en 1890 par M. Soufflet, près du hameau de *Courtavant*, commune de Barbuise (Aube), alors qu'il tirait de la grève dans le lieudit les *Vieilles-Grèves-de-Bouligny*, section E du plan cadastral, entre les nos 1059 et 1060. Ils se trouvaient près d'un même squelette. On n'a pas d'autres renseignements sur cette découverte.

V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 1893; *Bull. du Comité archéolog.*, 1894, p. XXV et p. 76 à 81; *Mém. de la Soc. archéolog. et Hist. de l'Orléanais*, t. 23, 1892; étude de M. A. de Beaucorps sur des torques à bossettes et à segments mobiles.

NOTE SUR DES DÉCOUVERTES D'OBJETS EN BRONZE FAITES A BARBUISE. — Plusieurs découvertes d'objets en bronze, très intéressants au point de vue archéologique, ayant été faites à diverses époques sur le territoire de Barbuise, en dehors de celles qui sont mentionnées dans ce Catalogue, nous croyons qu'un résumé sommaire de tout ce qui en a été dit est parfaitement ici à sa place : le voici :

En 1867, un cultivateur a trouvé, dans cette même contrée des *Vieilles-Grèves-de-Bouligny*, un squelette présumé être celui d'une femme, reposant, à 40 centimètres de profondeur, sur un lit de cendre, au milieu d'un entourage en pierres brutes. Ce squelette portait un collier en bronze entièrement fermé, de l'épaisseur du doigt, ciselé et orné de trois anneaux, accolés chacun de trois boules, auxquels étaient appendues *trois fibules de bronze tors*. (Description donnée par M. Ph. Salmon, dans son *Dictionnaire paléoethnologique du département de l'Aube*, p. 46, d'après une communication de M. Gérost, de Villenauxe.) Il avait, en outre, un bracelet de bronze également fermé portant, une seule fois représentée, la même décoration que le collier, et un anneau de jambe, de même métal, mais ouvert et décoré comme le bracelet. Tous ces objets, vendus à un antiquaire de Romilly, auraient été cédés par lui à un peintre de Troyes. On ignore aujourd'hui ce qu'ils sont devenus.

Peu d'années après cette trouvaille, M. Léon Morel, le savant explorateur des anciens cimetières de la Marne, fit exécuter de nouvelles fouilles dans le même emplacement et il eut la bonne fortune de rencontrer, au-dessous de cette première inhumation, une autre sépulture beaucoup plus profonde. Elle renfermait un squelette ayant la tête à l'occident et placé, sur un lit de cendres mêlées de charbons, à l'intérieur d'un entourage de pierres brutes de 66 centimètres d'épaisseur et de 40 centimètres de haut. Près de ce cadavre furent trouvés, entre les jambes, une épée de bronze avec des débris de son fourreau en bois et sa bouterolle en bronze, ainsi qu'un couteau de même métal : sur la clavicule droite, une longue épée à enroulements en bronze ; près de la main, un anneau en bronze très ordinaire ayant pu servir de bague ; sur le fémur droit, deux viroles de bronze de forme allongée et un petit lingot de métal semblable à de l'étain ; enfin, sur la poitrine, une défense de sanglier et de nombreux débris de poterie noire. (V., pour cette découverte, le *Bulletin*



BRONZES TROUVÉS A BARBUISE.

1 Torques. — 2. Bracelet. — 3. Anneau de jambe

(COLLECTION L. MOREL)

L. Le Clert, del. *Imp. P. Nouel.*

monumental, 1875, article de M. Morel; l'*Age du Bronze*, Statistique, p. 12 et 164, art. de M. E. Chantre; le *Musée préhistorique*, de MM. Gabriel et Adrien de Mortillet, nos 877, 920 et 1139; M. Ph. Salmon, *Dict. paléoeth. de l'Aube*, au mot *Barbuise*.)

Ayant pu se procurer, depuis la publication de l'excellent travail de M. Ph. Salmon, un dessin des objets trouvés dans la première sépulture rencontrée à Courtavant en 1867 (dessin exécuté par le fils d'un des auteurs de la découverte au moment où elle venait d'être faite), M. L. Morel a constaté qu'une erreur avait été commise dans la description des ornements appendus au torques et au bracelet (l'anneau de jambe est uni et ne porte aucune décoration). Elle provient du fait de M. Gérost, qui avait été imparfaitement renseigné. Ce ne sont pas des fibules qui ornaient les deux objets en question, mais bien des pendeloques torses, piriformes et allongées.

Notre distingué confrère ayant bien voulu nous communiquer ses dessins, nous sommes heureux de pouvoir les reproduire ci-contre au tiers de leur grandeur d'exécution, et cela avec d'autant plus de plaisir que nous les croyons inédits et qu'ils se rattachent tout particulièrement à notre archéologie locale.

BAR-SUR-SEINE

(Chef-lieu d'arrondissement, Aube.)

135. — Petit **bracelet**. Tige plate à l'intérieur, arrondie à l'extérieur et ornée d'une suite de perlettes peu saillantes. Il est ouvert en un point, et ses extrémités sont renflées en forme de cônes.

Epoq. gauloise.

D. int. 55 mill., ép. de la tige 3 mill. — Patine vert foncé. — V. pl. XVI.

Trouvé à *Bar-sur-Seine*.

Don. M. Gayot, 1856.

136. — **Fibule** en arc, en partie détériorée et très oxydée. Ressort à boudin faisant traverse en avant du corps de la fibule, qui se compose d'une mince tige ronde un peu plus large à la tête qu'à l'extrémité opposée et portant en dessous une plaque de métal contournée pour recevoir la pointe de l'épingle. Cette plaque est ajourée.

Epoq. gauloise.

Long. 67 mill. — Patine vert clair encroûtée. — V. pl. XVI.

Trouvée dans une friche, près de la ville de Bar-sur-Seine.

Don. M. Gayot, 1855.

136 A. La même, vue de dos.

137-138. — Fragments de **bracelets** en ruban. Tiges plates, sans ornements.

Epoq. gauloise.

Larg. 5 mill., ép. 2 mill. — Patine verte. — V. pl. XVI.

M. Don., 1856.

139. — Fragments de **bracelet**. Tige plate à l'intérieur, ornée à l'extérieur d'une suite de perles ou bossettes pleines, petites et grosses, disposées alternativement.

Epoq. gauloise.

Long. du fragment 49 mill., diam. des plus grosses perles 11 mill., diam. des plus petites 9 mill. — Patine vert foncé, encroûtée. — V. pl. XVI.

M. Don., 1856.

140. — **Bracelet**. Tige cylindrique, légèrement renflée vers les extrémités, qui sont en forme de cônes et libres. Ornementation composée de stries transversales et de cercles centrés. Une cassure.

Epoq. gauloise.

D. int. 66 mill., diam. de la tige au milieu 7 mill., à une extrémité 9 mill. — Patine encroûtée. — V. pl. XVII.

M. Don., 1856.

141-142. — Gros **Bracelets**. Tige plate en dessous, demi-circulaire en dessus et portant à intervalles égaux des grosses perles ou boutons demi-sphériques creux à l'intérieur. Ces bracelets, qui étaient ouverts entre deux perles, sont cassés en plusieurs morceaux.

Epoq. gauloise.

D. int. 65 mill., diam. d'une perle 15 mill., ép. de la tige 5 mill. — Patine encroûtée. — V. pl. XVII.

M. Don., 1856.

141 A. Détail d'un de ces bracelets.

143. — Anneau presque plat, cassé en deux morceaux.

Epoq. gauloise.

D. int. 15 mill., larg. d'un côté 5 mill. — Patine verte encroûtée. — V. pl. XVII.

144. — Anneau presque plat, portant à l'intérieur deux encoches placées en regard l'une de l'autre et destinées probablement à loger deux attaches ou d'autres anneaux.

Epoq. gauloise.

Plus grand diam. int. 12 mill., larg. d'un côté 4 mill. — Patine verte. — V. pl. XVII.

M. Don., 1856.

145-146. — Anneaux presque plats ayant les contours déformés. Leur partie la plus épaisse est rapprochée de la circonférence intérieure. Ils ont pu servir de bagues. (Voy. n° 124, note.)

Epoq. gauloise.

D. int. approximatif 10 mill., larg. de la tige 7 mill. — Patine vert-bleu. — V. pl. XVII.

M. Don., 1856.

147 — Bracelet, tige cylindrique, extrémités libres terminées par deux petits tampons hémisphériques et allongés.

Epoq. gauloise.

D. int. 68 mill., diam. de la tige 5 mill. — Patine vert foncé. — Voy. pl. XVIII.

Tous ces objets ont été trouvés à *Bar-sur-Seine*, en 1855, près d'un squelette, dans le lieudit *le Pied-de-la-Côte-de-Mérite* (alias de *Mente*), ou *Côte-aux-Vaches*, à 50 mètres de la route de Bar-sur-Seine à Vendeuvre.

V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 1853, p. 50; *Dict. archéolog. de la Gaule, époque celtique*; M. Ph. Salmon, *Dict. paléoeth. du dép. de l'Aube*, p. 50; E. Socard, *Suppl. au Rép. archéolog. de l'Aube*.

BOULAGES

(Canton de Méry-sur-Seine, arrondissement d'Arcis-sur-Aube.)

148. — Bracelet rond; tige cylindrique, massive, ouverte en un point. Il est orné à l'extérieur, de chaque côté de l'ou-

verture et sur trois points de sa circonférence, de traits gravés en creux disposés transversalement ou en chevrons.

Epoq. celtique.

D. int. 48 mill., dim. de la tige 4 mill. — Patine vert foncé. — V. pl. XVIII.

Don. M. l'abbé Diette, 1892.

149-150. — **Anneaux** ayant servi de boucles d'oreilles. Ils se composent chacun d'une tige cylindrique contournée en cercle, et dont les extrémités sont plaquées l'une contre l'autre.

Epoq. celtique.

D. int. 36 mill., diam. de la tige 3 mill. — Patine vert foncé. — V. pl. XVIII.

M. Don., 1892.

Ces trois objets ont été trouvés sur le territoire de *Boulages*, dans le lieu dit *les Longues-Roies*.

BRAGELOGNE

(Canton des Riceys, arrondissement de Bar-sur-Seine.)

151. — **Bracelet** à bossages. Feuille de métal fondue dans un moule et non travaillée au marteau, présentant dix côtés de forte saillie et de forme amygdaloïde. Un de ces bossages est coupé en deux dans le sens de la largeur : c'est l'endroit du fermoir. Il porte une double sertissure formant quatre compartiments; les deux du milieu, séparés par la ligne de raccord, sont ornés chacun de hachures obliques qui, juxtaposées, reproduisent le motif si caractéristique et si fréquemment employé des traits disposés en chevrons. Deux baguettes superposées ourlent les bords du bracelet et un léger listel en sertit les bossages.

Epoq. gauloise très voisine de la conquête romaine (2e ou 1er siècle avant J.-C).

H. 41 mill., diam. à l'intérieur 58 mill., ép. de la feuille métallique 1 mill. — Belle patine vert-bleu foncé. — V. pl. XVIII.

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1885, vente J. Gréau, no 492 du catalogue rédigé par M. W. Frœhner.

Trouvé sur le territoire de *Bragelogne*, près Bar-sur-Seine.

M. Gréau n'a pu fournir aucun renseignement sur les circonstances de la découverte de cet objet.

D'après M. Flouest (*Le Tumulus du Bois-Bouchot à Chamesson, Côte-d'Or*, p. 20), deux bracelets semblables à celui dont on vient de parler se trouvaient, l'un au bras droit, l'autre au bras gauche du squelette qui fut découvert dans le tumulus du Bois-Bouchot. Ils étaient probablement sortis du même moule. M. Flouest considère ces bracelets comme spéciaux à la région qui fut l'antique cité gauloise, dont Langres était la capitale.

BRAUX

(Canton de Chavanges, arrondissement d'Arcis-sur-Aube.)

152. — Vase en bronze (fragment d'un), de forme hémisphérique, portant à l'intérieur la figure d'un cheval passant à dextre, couvert d'une housse (*dorsualia*) maintenue par une sangle. A l'intérieur, semis de pastillages disposés en quinconce. Métal aigre et cassant.

Epoq. incertaine.

D. probable du vase à l'intérieur 100 mill., ép. 3 mill. — V. pl. XVIII.

Trouvé à *Braux*.

Don. M. E. Guyot.

153. — Boucle composée de deux bandes de métal plates et ornées de filets en creux. La première décrit un ovale régulier autour duquel la seconde tige serpente et s'enlace en formant un carré. Elles sont symétriquement reliées l'une à l'autre en quatre points opposés par des rosettes. — Cuivre jaune.

Peut très bien ne pas être ancienne et dater seulement du XVIII[e] siècle.

H. 30 mill., larg. 35 mill. — Patine usée par le frottement. — V. pl. XVIII.

Trouvée à *Braux*.

Don. M. E. Guyot.

154. — Plaque circulaire ou petite rosace, ornée de plusieurs rangs de bossages, avec bouton central en relief. Elle porte une cassure en côté. — A été fondue.

Epoq. gallo-romaine.

D. 54 mill., ép. 2 mill. — Patine vert-brun. — V. pl. XVIII.

Trouvée à *Braux*.

Don. M. E. Guyot.

V. dans le Catalog. des Bronzes antiq. de la Bibliothèque Nationale, n° 1934, le dessin d'une tête de boulon provenant de la porte du Panthéon d'Agrippa, à Rome, et ayant une certaine ressemblance avec la plaque ci-dessus décrite.

BREBANT

(Canton de Sompuis, arrondissement de Vitry-le-François, Marne.)

155. — **Anneau** rond, tige cylindrique sans solution de continuité.

Epoq. franque.

D. int. 27 mill., dim. de la tige, 2 mill. — Patine vert-gris, usée.

Provient de *Brebant*.

Don. MM. de Kergolay et de Mérode, 1892.

156. — **Boucle d'oreille**, tige ronde disposée en cercle, et dont les extrémités se terminent en pointe. Près d'une de ces dernières, elle présente un renflement limité par deux gorges.

Epoq. franque.

D. de la tige 2 mill. — Belle patine vert-bleu. — V. pl. XVIII.

M. P. — M. Don., 1892.

157-158. — **Boucles** avec leurs ardillons, le tout recouvert de feuilles d'étain ou de bronze blanc. Sur l'une d'elles, la couverte d'étain est en partie détachée. Elles sont de forme oblongue, plates en dessous, demi-circulaires en dessus et fort lourdes. Les ardillons ont la tête plate, arrondie à son extrémité, les côtés échancrés et le prolongement plat en dessous, convexe en dessus et se recourbant suivant la forme de la boucle, qu'il contourne en partie.

Epoq. franque.

D. int. 15 mill., ép. d'un côté 11 mill., h. 7 mill. — V. pl. XVIII.

M. P. — M. Don., 1892.

159. — Boucle sans ardillon. Même type que les précédentes.
Epoq. franque.
D. int. 29 mill., ép. de la tige 7 mill., h. 9 mill. — Patine verte, encroûtée.
M. P. — M. Don., 1892.

160. — Boucle de petite dimension, munie de son ardillon. Tige cylindrique, forme ovale. Elle a pour monture une lame de bronze, plate et très mince, ployée sur elle-même et ayant renfermé entre ses deux extrémités le bout d'une petite courroie ou d'une bande d'étoffe maintenue en place à l'aide de rivets.
Epoq. franque.
D. de la tige 1 mill. 1/2, plus grand diam. int. 14 mill. — Belle patine verte. — V. pl. XVIII.
M. P. — M. Don., 1892.

161. — Boucle de petite dimension. La tige cylindrique qui constitue cette boucle est amincie aux extrémités, qui se joignent bout à bout, sans être soudées, et sur lesquelles joue l'ardillon.
Epoq. franque.
D. de la tige 2 mill. 1/2, plus grand diam. 14 mill. — Patine verte. — V. pl. XVIII.
M. P. — M. Don., 1892.

162-163. — Aiguilles. Elles ont toutes deux des ornements en forme de chevrons près de leurs têtes, qui n'existent plus. L'une d'elles porte la trace d'un chas.
Epoq. franque.
D. des tiges 2 mill., long. 70 mill. — Patine verte. — V. pl. XVIII.
M. P. — M. Don., 1892.

164. — Petite **fibule**. Plaque ajourée représentant un cavalier entièrement couvert de la caracalle (long manteau descendant des épaules aux talons). Cheval marchant au pas vers la droite. L'œil du cheval est en argent. Le reste de la fibule semble avoir été doré; l'épingle n'existe plus.
Epoq. franque.

H. 24 mill., larg. 28 mill. — V. pl. XVIII.

M. P. — M. Don., 1892.

Voy. la description de fibules du même genre dans l'*Album Caranda*, nouvelle série, n° 13, pl. VIII. — *Bulletin archéolog. du Comité des Trav. historiq.*, 1894, p. 150, f° 4. — Catalog. des Bronzes antiq. de la Bibl. Nat., par MM. Babelon et Blanchet, n° 1764.

165. — **Fibule.** — Tige plate de forme circulaire, ayant les extrémités libres, rapprochées l'une de l'autre et contournées en volutes. La face apparente de cette fibule est ornée de traits gravés en creux formant une suite de chevrons. L'ardillon, dont la tête se compose d'un anneau aplati, peut jouer sur tout le corps de la fibule sans s'en détacher, arrêté qu'il est par les volutes placées aux extrémités.

Epoq. franque.

D. int. 20 mill., larg. de la tige 3 mill. — V. pl. XVIII.

M. P. — M. Don., 1892.

166. — Petite **feuille de bronze** plate, disposée en demi-cercle et ayant les extrémités relevées. Soudée à une autre feuille présentant la même disposition, mais en sens contraire, elle formait une sorte de chape destinée à recouvrir un coulant en fer.

Epoq. franque.

Long. 25 mill., larg. de la tige 3 mill. — V. pl. XVIII.

M. P. — M. Don., 1892.

167. — Petite **chape** métallique. Elle se compose de deux petites feuilles de bronze très minces, soudées l'une à l'autre dans le sens de la longueur, de manière à former une sorte de dos d'âne; leur forme est celle d'un demi-cercle et leurs extrémités sont relevées. Le vide que présente cet objet à l'intérieur est rempli d'un mastic très dur.

Epoq. franque.

Long. 23 mill., larg. d'un côté 3 mill. — V. pl. XVIII.

M. P. — M. Don., 1892.

168. — Débris d'une petite **feuille de métal** blanc, très cassant, ayant l'aspect de l'argent et paraissant avoir servi à recouvrir une boucle en bronze.

Epoque franque.

M. P. — M. Don., 1892.

169 à **173**. — Débris de **têtes de clous**. — Plaques de métal très minces, légèrement bombées.

Epoq. franque.

D. 20, 21 et 22 mill. — Patine verte.

M. P. — M. Don., 1892.

174. — **Mordant de courroie**, en forme de lancette, portant des traces d'étamage. Il ne reste qu'un fragment de sa contre-plaque.

Epoq. franque.

H. 33 mill., larg. 8 mill. — V. pl. XVIII.

M. P. — M. Don., 1892.

175. — **Mordant de courroie** avec sa contre-plaque, arrondi par le bas et orné sur sa partie supérieure d'une bordure composée d'une suite d'entailles rectangulaires. En cet endroit elle porte un trou circulaire destiné à recevoir un rivet. Les côtés de sa languette sont chanfreinés.

Epoq. franque.

H. 33 mill., larg. 12 mill. — Patine vert foncé. — V. pl. XVIII.

M. P. — M. Don., 1892.

176. — **Boucle d'oreille**, brisée en partie. Tête hexagonale à pans coupés, ayant les côtés bordés d'un trait gravé en creux et portant au centre un petit enfoncement circulaire. La tige, qui est cordelée dans sa partie la plus rapprochée de la tête, va en s'amincissant jusqu'à son extrémité.

Epoq. franque.

D. moyen de la tige 2 mill. — Patine verte. — V. pl. XVIII.

M. P. — M. Don., 1892.

V. dans les *Mém. de la Soc. Acad. des Sciences, Arts, etc., de Saint-Quentin*, 1884-1885, t. VII, pl. 1, p. 168 : *Notes sur les Cimetières de Lucy, Ribemont, Montigny-en-Arrouaise*, datant de l'époque franque (v[e] ou vi[e] siècle de notre ère), le dessin d'une boucle d'oreille ressemblant à celle-ci.

177-178. — Petits **ornements de ceinturon**. Plaques de bronze arrondies en haut, échancrées circulairement sur les côtés et se terminant au bas en forme d'écu. Elles portent des traces d'étamage et ont des appendices au revers.

Epoq. franque.

H. 28 mill., larg. 14 mill. — V. pl. XVIII.

M. P. — M. Don., 1892.

179. — Débris de petits **anneaux**. — Tiges cylindriques.

Epoq. franque.

D. des tiges 1 mill. et 1,2 mill.

M. P. — M. Don., 1892.

180. — Petite **tige plate** percée d'un trou à l'une de ses extrémités. Elle semble être une *queue* de *bouton*.

Epoq. franque.

Long. 5 mill., larg. 4 mill.

M. P. — M. Don., 1892.

181. — **Boucle** en forme de lyre, ornée à l'extrémité libre d'un rang de quatre grosses perles. L'ardillon manque.

Epoq. franque.

H. 19 mill., larg. 25 mill. — Patine vert foncé. — V. pl. XVIII.

Provient du cimetière antique de *Brebant*.

Don. M. Ch. Savetiez, 1888.

182. — Petit **gland de chêne**. Il est creux et porte en dessus et en dessous des ouvertures circulaires.

Epoq. franque.

H. 17 mill., larg. 15 mill. — Patine verte. — V. pl. XVIII.

M. P. — M. Don. 1888.

182 A. Le même, vu en dessus.

183. — Petite **boucle plate** avec ardillon plat.

Epoq. franque.

H. 12 mill., larg. 18 mill., ép. 1 mill. — Patine verte.

M. P. — M. Don., 1888.

Dans les cimetières francs du ve ou du vi^e siècle, les petites boucles carrées sont presque toujours rencontrées sous la tête du squelette ; il y a donc lieu de penser qu'elles faisaient partie d'une bandelette d'étoffe ou de cuir dont l'usage était de lier et de retenir la chevelure. (V. dans les *Mém. de la Soc. d'archéolog. lorraine*, 1895, *les Fouilles du Vieil-Aitre*, par M. Léopold Quintard.)

184. — **Boucle** ovale, sans son ardillon. Elle présente à l'extérieur une surface en pente ornée de gaufrures perpendiculaires ou côtes, séparées par des cannelures.

Epoq. franque.

D. int. 26 et 10 mill., larg. de la tige 6 mill. — Patine vert foncé. — V. pl. XVIII.

M. P. — M. Don., 1888.

185. — **Bouton double** ou mieux bouton à deux têtes, dont l'une est beaucoup plus large que l'autre ; elles sont toutes deux légèrement bombees et elles ont les bords rabattus.

Epoq. franque.

D. du plus grand bouton 16 mill., et du plus petit 6 mill. — Patine verte. — V. pl. XVIII.

M. P. — M. Don., 1888.

186. — **Mordant de courroie.** Feuille de métal très mince, à contours découpés, brisée en partie. La partie supérieure est en forme de queue d'aronde, elle est percée au centre d'un petit trou circulaire ; la partie placée au-dessous présente un ovale dont tout le bas manque ; il porte en son milieu un cercle centré au-dessus duquel le métal a éclaté en un point, sans doute par suite d'une forte pression sur un petit corps rond et très résistant placé en dessous. Tout le pourtour de la plaque est orné d'un cordon de perlettes en relief faites au repoussé.

Epoq. franque.

H. du fragment 36 mill., larg. 24 mill. — Patine vert clair. — V. pl. XVIII.

M. P. — M. Don., 1888.

187. — **Anneau** plat, aminci sur les bords et portant sur chaque face, près de la partie extérieure, un filet gravé en creux.

Epoq. franque.

D. int. 13 mill., larg. de la tige 4 mill., ép. 4 mill. — Patine vert-bleu. — V. pl. XVIII.

M. P. — M. Don., 1888.

188. — Petit **anneau** ouvert, ayant les extrémités amincies.

Epoq. franque.

D. int. 15 mill., d. moyen de la tige 2 mill. — Patine vert-bleu foncé. — V. pl. XIX.

M. P. — M. Don., 1888.

189 à 193. — Débris de plusieurs petits **anneaux**. Quelques-uns sont de forme aplatie; leur largeur moyenne est de 2 millimètres et demi. Un autre, dont la tige est cylindrique, a 3 millimètres de diamètre. L'étain est entré en grande quantité dans l'alliage du métal de quatre de ces débris, car il se montre à leur surface et leur donne l'aspect d'objets en argent bruni.

Epoq. franque.

V. pl. XIX.

M. P. — M. Don., 1888.

194. — **Bouterolle de fourreau** de coutelas ou **talon de lance**. Les ailes, placées à la tête de la bouterolle et qui servent à la maintenir en place lorsqu'elles sont rabattues sur le bois du fourreau ou sur la hampe de la lance, se trouvent ouvertes en ce moment. Le corps de la bouterolle, échancré en arrière, est orné sur la face de côtes peu saillantes, placées dans le sens de la longueur et portant de petites stries transversales.

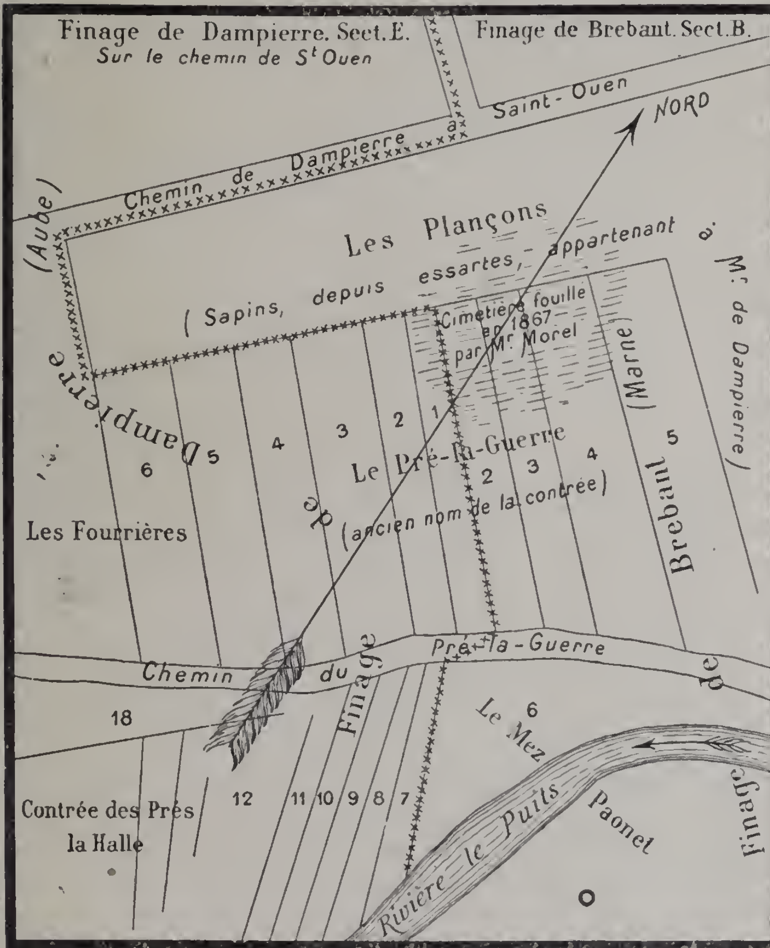
Epoq. franque.

H. 57 mill., larg. 25 mill. — Patine verte. — V. pl. XIX.

M. P. — M. Don., 1888.

Les objets décrits ci-dessus proviennent d'un cimetière antique situé sur le finage de *Brebant*, dans le lieudit le *Pré-la-Guerre,* à la limite des communes de Brebant

(Marne) et de Dampierre (Aube). — Voici le plan de cette contrée :



Au printemps de l'année 1867, une partie de ce cimetière appartenant à divers particuliers a été fouillée par M. Léon

Morel, alors percepteur à Somsois. Cet archéologue distingué a fait connaitre dans plusieurs savantes publications le résultat de ses recherches. (V. notamment : *Description de deux sépultures importantes du cimetière de Brebant, Marne*, dans les *Mém. de la Soc. des Sciences et Arts de Vitry-le-François*, t. XVI, 1889-1890, p. 677 et suivantes.)

Dans le courant du mois de septembre suivant (1867), à l'instigation d'un de nos regrettés collègues à la Société Académique de l'Aube, M. Ch. Savetiez, alors notaire à Dampierre, la partie de ce même cimetière qui appartenait à M. le marquis de Dampierre fut explorée par le fils de ce dernier, M. le comte André de Dampierre.

Les objets donnés au Musée de Troyes, par MM. de Kergorlay, de Mérode et Ch. Savetiez, proviennent de ces dernières fouilles.

En les rapprochant de ceux qui ont été trouvés par M. Morel, et sont décrits dans ses publications, on peut conclure que le cimetière dont ils proviennent appartient aux époques franque et carolingienne, c'est-à-dire que des inhumations eurent lieu en cet endroit depuis le ve siècle de notre ère jusqu'au IXe et peut-être en deçà.

BROSSES

(Canton de Vézelay, arrond. d'Avallon, Yonne.)

195-196. — Grands **anneaux** d'égale dimension. Tiges cylindriques sans solution de continuité et de même grosseur.

Epoq. gauloise.

D. int. 107 mill., diam. des tiges 4 mill. — Patine vert foncé. — V. pl. XIX.

Provienment de *Brosses*.

Don. M. Scholet, 1858.

197. — **Anneau plat**, aminci sur les bords, ayant sur chaque face, près de la partie extérieure, un filet gravé en creux.

Epoq. gauloise.

D. int. 17 mill., larg. de la tige 7 mill. — Patine vert foncé. — V. pl. XIX.

M. P. — M. Don., 1858.

Ces trois objets ont été trouvés sur le territoire de *Brosses*, dans un monticule de pierres dit le *Merger-au-Moine*. Les

deux grands anneaux étaient autour des jambes des squelettes exhumés; le troisième anneau entourait un doigt de pied.

CHAMPIGNY-SUR-AUBE

(Canton et arrondissement d'Arcis-sur-Aube.)

198. — **Bague.** Chaton circulaire avec griffes destinées à sertir une pierre. Baguette échancrée près du chaton et allant en se rétrécissant jusqu'au bas de l'anneau. Elle est ornée de chaque côté, dans le haut, de guillochis tracés sur une sorte d'écu allongé.

Epoq. carolingienne.

D. int. 16 mill., diam. du chaton 9 mill., larg. de la tige dans la partie la plus étroite 2 mill. — Patine verte. — V. pl. XIX.

Trouvée à *Champigny*, au fond d'un puits.

Don. M. Garnier, 1868.

199-200. — Moulages de deux **jambières** en bronze, munies en haut et en bas d'un large enroulement formé d'une lame de bronze constituant une spirale de 13 tours.

Epoq. gauloise.

Dimensions : 305 sur 120 mill.

Don. M. Auguste Nicaise, 1882.

Ces jambières ont été découvertes sur un squelette à *Champigny-sur-Aube*, en 1879, au N.-E. du village, près d'une ferme, dans le lieu dit la *Rue Notre-Dame*.

La sépulture, creusée dans une sablonnière à la profondeur de 30 centimètres environ, renfermait, outre le squelette, deux épingles en bronze longues de 27 centimètres et ayant la tête ornée de cercles ou demi-cercles, parallèles et concentriques; un anneau réniforme avec saillies ou protubérances; deux bracelets en jayet; un petit tube formé à l'aide d'une lame de bronze repliée sur elle-même; une lame d'or constituant un tuyau de même forme; deux anneaux en bronze; les deux jambières dont les moulages sont mentionnés ci-dessus; deux annelets en fer, et enfin les débris d un vase de petite dimension en terre d'un grain fin et serré, de couleur brune. Ces objets sont con-considérés comme étant contemporains du cimetière de Hallstatt, et par conséquent comme datant du premier

âge du fer, c'est-à-dire du ve ou du vi^e siècle avant notre ère. (V. M. Nicaise, *Découverte d'une sépulture à Champigny, Aube*, Châlons-sur-Marne, 1882; M. Philippe Salmon. *Dict. paléocth. de l'Aube*, p. 67, 68.)

CHAOURCE

(Chef-lieu de canton, arrondissement de Bar-sur-Seine.)

201. — Mordant de courroie, lunulé au sommet, orné sur la face antérieure d'un entrelacs placé sous un réglet sur lequel sont tracées en creux de petites bandes transversales. Au bas du mordant est une moulure plate, décrivant une courbe allongée, en saillie, et terminée par deux enroulements; le tout est terminé par une petite boule.

xve siècle.

H. 45 mill., larg. 22 mill. — Patine verte. — V. pl. XX.

Trouvé sur l'emplacement de l'ancien château-fort de *Chaource*.

Don. M. Chandon de Briailles, 1893.

202. — Agrafe à doubles pointes recourbées. Elle est ajourée au centre.

xive siècle.

Long. 42 mill., larg. 18 mill. — Patine verte. — V. pl. XX.

M. P. — M. Don., 1893.

203. — Ferret ou **mordant de courroie.** Il se compose de deux petites plaques tout unies, de même dimension, découpées sur le même modèle et posées l'une sur l'autre. Elles étaient retenues en place par deux rivets.

xve siècle.

H. 37 mill., larg. 22 mill. — Patine verte. — V. pl. XX.

M. P. — M. Don., 1893.

204. — Agrafe composée d'un bouton demi-sphérique surmonté d'un anneau rond et portant au bas un crochet dont la tige ronde se termine en pointe; le tout fondu d'un seul jet.

xve siècle.

H. 35 mill., larg. 11 mill. — Patine verte. — V. pl. XX.

M. P. — M. Don., 1893.

205. — Accessoire de ceinturon ou **agrafe de manteau**. Plaque bombée ornée sur la panse d'une sorte d'écu accusé par deux cannelures dont le fond est occupé par un chapelet de perlettes. Elle porte à une extrémité un long crochet plat recourbé, et à l'autre une plaquette à bords découpés percée de deux trous destinés à recevoir des rivets ou un fil d'attache.

XVI[e] siècle.

H. 46 mill., larg. 19 mill. — Patine vert-noir. — V. pl. XX.

M. P. — M. Don., 1893.

206. — Accessoire de ceinturon ou attache de manteau ou de bliau. Petite plaque, avec ornement en relief et portant le pied d'un crochet qui est brisé.

XVI[e] siècle.

H. 26 mill., larg. 16 mill. — Patine verte. — V. pl. XX.

M. P. — M. Don., 1893.

207. — Accessoire de ceinturon. Il se compose de deux plaques semblables à la précédente (moins quelques détails d'ornementation). Elles sont unies par un anneau cordelé, et à l'une d'elles est encore adhérent un bout de tresse en fils de laiton. Ces attaches étaient peut-être employées pour suspendre une aumônière ou une bougette à un crochet fixé sur une ceinture.

XV[e] siècle.

H. d'une plaque 28 mill., larg. 17 mill. — Patine verte. — V. pl. XX.

M. P. — M. Don., 1893.

207 A. — Le même, vu à l'envers.

208. — Accessoire de ceinturon semblable au précédent (sauf pour quelques détails d'ornementation). Les deux plaques sont unies par un anneau légèrement aplati.

XV[e] siècle.

H. d'une plaque 26 mill., larg. 17 mill., diam. de l'anneau à l'int. 12 mill., larg. de la tige 3 mill. — Patine verte. — V. pl. XX.

M. P. — M. Don., 1893.

209. — **Accessoire de ceinturon** ou agrafe de blouse. Même type, sauf quelques détails d'ornementation, que celle qui est décrite sous le nº 206, et avec cette différence qu'au lieu d'un crochet, elle porte un appendice percé d'un trou destiné sans doute à recevoir un anneau.

XVIe siècle.

H. 33 mill., larg. 22 mill. — Patine vert-jaune. — V. pl. XX.

M. P. — M. Don., 1893.

210. — **Accessoire de ceinturon** ou agrafe de blouse, présentant le même type que le précédent; l'ornementation seule diffère.

XVIe siècle.

H. 31 mill., larg. 19 mill. — Patine vert-jaune. — V. pl. XX.

M. P. — M. Don., 1893.

211. — **Acessoire de ceinturon** ou agrafe de blouse. Même type que le précédent, dont il ne diffère que par des détails d'ornementation, et aussi parce qu'au lieu d'un appendice annulaire, il porte un crochet.

XVIe siècle.

H. 35 mill., larg. 20 mill. — Patine vert-jaune. — V. pl. XX.

M. P. — M. Don., 1893.

212. — **Accessoire de ceinturon** ou agrafe de blouse. Petite plaque de métal brisée en partie, décorée de deux rosaces placées sur le même plan, et d'une moulure composée d'un boudin entre deux baguettes. Elle se termine par un appendice annulaire auquel est attachée une chaînette formée d'une suite de petits anneaux reliés entre eux par des tiges contournées en S.

XVe siècle.

Long. de la plaque 39 mill., larg. 21 mill., diam. de la tige des anneaux 1 mill. — Patine verte. — V. pl. XX.

M. P. — M. Don., 1893.

213. — Grand **ferret de courroie**, orné de découpures et terminé par un annelet. Il porte des trous de rivet.

xve siècle.

H. 47 mill., larg. 30 mill. — Patine verte. — V. pl. XX.

M. P. — M. Don., 1893.

214-215. — **Plaques de cassolette**, légèrement bombées et ornées, dans leur partie inférieure, d'une décoration de style gothique rappelant celle des fenêtres d'églises et percée de petits trous dans les lobes. Elles sont attachées l'une à l'autre, dans le bas, par deux rivets.

xve siècle.

D. 30 mill. — Patine brune. — V. pl. XX.

M. P. — M. Don., 1893.

216. — Petite **feuille** de bronze découpée circulairement, bombée et perforée de petits trous comme une passoire. Elle a peut-être fait partie d'une cassolette.

xve siècle.

D. 30 mill. — Patine vert foncé. — V. pl. XX.

M. P. — M. Don., 1893.

217. — **Ferret d'aiguillette**, tige cylindrique, creuse, arrondie par le bas et décorée d'un câblé. Elle est percée latéralement, près de son orifice, de deux petits trous placés en regard l'un de l'autre.

xve siècle.

D. 45 mill., de la tige 9 mill. — Patine verte. — V. pl. XXI.

M. P. — M. Don., 1893.

218. — Petite **bague**, chaton carré, renfermant un morceau de verre irisé.

xvie siècle.

D. int. 15 millim., de la tige 1 mill.; long. d'un côté du chaton 8 mill. — Patine verte.

M. P. — M. Don., 1893.

219. — Petite **boucle**, sans ardillon, plate en dessous et légèrement bombée en dessus. Une traverse la partage en deux parties : l'une carrée, l'autre ronde.

xvie siècle.

H. 18 mill., larg. 20 mill. — Patine usée.

M. P. — M. Don., 1893.

220 — **Plaque** de forme ovale, petite et très mince, percée de deux trous rapprochés l'un de l'autre.

XVIe siècle.

Long. 23 mill., larg. 25 mill. — Patine verte, usée.

M. P. — M. Don., 1893.

221. — Grosse **agrafe de manteau**, du type des agrafes le plus communément employées. Elle se compose d'une tige repliée sur elle-même et coudée en forme de long crochet. Les extrémités de cette tige sont contournées en oreillettes de chaque côté de sa base, et les deux montants qu'elle constitue sont serrés l'un contre l'autre et entourés, dans presque toute leur longueur, d'un mince fil de laiton.

XVIe siècle.

H. 44 mill., larg. 8 mill.

M. P. — M. Don., 1893.

Tous ces objets proviennent des fouilles exécutées en 1891 sur l'emplacement de l'ancien château-fort de *Chaource*, par ordre du propriétaire, M. le vicomte Chandon de Briailles.

Nous avons déjà parlé de ces fouilles en publiant, dans le Catalogue des Carrelages vernissés, incrustés, etc., du Musée de Troyes (1re édition, Troyes, 1892, p. 31-33), le dessin d'un pavage provenant du même endroit. Ce curieux spécimen de la céramique du moyen-âge était alors en la possession de M. C. de Briailles, qui, depuis, en a généreusement fait hommage au Musée de Troyes.

Nous nous contenterons de rappeler que la forteresse de Chaource existait dès le XIIIe siècle. Peut-être avait-elle été construite par Robert, fils de Charles-le-Chauve, et possesseur de Chaource en 878.

D'après Guillaume de Nangis (*Recueil des Historiens de France*, t. XX, p. 314-316), les barons français, révoltés contre l'autorité royale, et voulant se venger du comte de Champagne, Thibaut IV, qui venait de s'attacher au parti du roi, mirent le siège devant le château de Chaource. Ils rencontrèrent une vive résistance. Le jeune roi Louis IX eut le temps de lever une armée; il marcha au secours de la place, et les assiégeants, n'osant pas l'attendre, battirent en retraite.

La forteresse et la seigneurie de Chaource furent réunies au domaine royal en même temps que la Champagne.

En 1328, elles en furent détachées et firent partie d'un certain nombre de fiefs donnés à Eudes, duc de Bourgogne, pour parfaire la dot de sa femme Jeanne, fille du roi de France Philippe-le-Long.

Le château, souvent restauré, notamment en 1364, en 1485 et en 1597, compta parmi ses possesseurs les comtes de Nevers et la famille de Choiseul-Praslin.

Il est probable que la forteresse de Chaource fut démantelée par ordre de Richelieu, en même temps qu'un grand nombre de maisons-fortes existant encore dans la région.

CHARLEVILLE

(Canton de Montmirail, arrondissement d'Epernay, Marne.)

222. — **Ferret** ou **mordant de courroie**. Il se compose d'une plaque de métal assez épaisse, entaillée à mi-hauteur, portant une autre plaque de même largeur et de même hauteur que l'entaille, et montée à charnière par le bas. Le vide qui existe entre ces deux plaques était rempli par le bout de la ceinture, tenu en place à l'aide de deux rivets, que l'on voit en haut de la partie mobile, de chaque côté d'un ornement de style gothique. Au-dessous de la charnière, sur la face du mordant, est une moulure en saillie, au-dessous de laquelle se trouve une protubérance demi-sphérique, ayant au centre un enfoncement circulaire qui a été probablement occupé par un rivet à tête de corail ou de verroterie; elle se termine par un mufle d'animal fantastique, percé latéralement d'un petit trou rond.

xve siècle.

H. 53 mill., larg. 17 mill. — Patine verte. — V. pl. XXI.

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1893.

Provient de *Charleville*, d'après le vendeur.

CHATRES

(Canton de Méry-sur-Seine, arrondissement d'Arcis-sur-Aube.)

223. — **Bague** de forte dimension, plus large en haut et ornée d'un chaton rond posé sur une petite moulure. Elle renferme l'os du doigt qui la portait, maintenant teinté en vert par l'oxyde du cuivre.

xvie siècle.

D. int. 23 mill., plus grande larg. de la tige 12 mill., diam. du chaton 12 mill. — Patine vert-brun. — V. pl. XXI.

Trouvée à *Châtres*.

Don. M. Célestin Arnoult, 1862.

CONFLANS

(Canton d'Anglure, arrondissement d'Epernay, Marne.)

224. — Petite **boucle** sans ardillon. Elle a la forme d'un losange ayant les angles arrondis, et, à l'intérieur, quatre petits redans peu accentués. La tige, qui est plate, est ornée de gravures en creux.

Epoq. gallo-romaine (Fin de l').

Long. à l'int. 22 mill., larg. 15 mill., larg. moyenne de la tige 5 mill. — Patine verte. — V. pl. XXI.

Trouvée dans le cimetière antique de *Conflans*.

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1848.

225. — **Plaque** de métal, cintrée et légèrement bombée dans toute sa longueur. Elle est percée de trois trous destinés à recevoir les rivets ou les clous employés pour la fixer sur la pièce de bois ou d'autre substance qu'elle recouvrait.

Epoq. gallo-romaine (Fin de l').

Long. 35 mill., larg. 11 mill. — Patine vert foncé. — V. pl. XXI.

M. P. — Acq. 1848.

226. — **Boucle de ceinturon**. Forme ovale et allongée. Tige plate, unie, portant vers le milieu de sa partie antérieure deux côtes ou arêtes saillantes destinées à enserrer la pointe de l'ardillon et à lui donner plus de fixité.

Epoq. gallo-romaine.

Long. 75 mill., larg. de la tige 10 mill. — Patine verte. — V. pl. XXI.

M. P. — Acq., 1848.

227. — **Ardillon** avec plaque destinée à recouvrir la charnière qui relie la boucle à la plaque du ceinturon. La

décoration de cette pièce consiste en arcs de cercles gravés en creux. et pour certaines parties en un grenetis obtenu à l'aide d'un poinçon. La lame de l'ardillon, qui est plate en dessous, bombée en dessus, présente, à peu près à moitié de sa longueur, un étranglement destiné à mieux retenir le bout de la ceinture.

Epoq. gallo-romaine (Fin de l').

Long. totale 55 mill., larg. 42 mill. — Patine verte. — V. pl. XXI.

M. P. — Acq. 1848.

228. — **Plaque de ceinturon** ayant servi d'attache à une boucle (brisée en partie). Elle est ornée de traits en creux représentant des entrelacs et des figures géométriques rehaussés de pointillé. Elle était attachée sur la ceinture par de larges rivets à tête ronde et bombée, dont on voit l'emplacement.

Epoq. gallo-romaine (Fin de l').

Long. actuelle 60 mill., larg. 65 mill. — Patine verne. — Cette boucle a probablement été étamée. — V. pl. XXI.

M. P. — Acq. 1848.

229. — **Talon** ou **attache** de petite boucle. Plaque de métal découpée en forme de T, ayant la traverse cintrée en dessns et le pied bifurqué, pour former la charnière et donner plus de place à l'ardillon.

Epoq. gallo-romaine (Fin de l').

H. 19 mill., larg. de la traverse 13 mill. — Patine verte. — V. pl. XXI.

M. P. — Acq. 1848.

230-231. — **Boucles d'oreilles**. Elles se composent d'un fil de bronze arrondi en cercle et mis en double sur les trois quarts de son pourtour.

Epoq. gallo-romaine (Fin de l').

D. du fil de bronze 1 mill., diam. int. 26 mill. — Patine verte. — V. pl. XXI.

M. P. — Acq. 1848.

M. Corrard de Breban, dans la note qu'il a publiée sur les découvertes faites dans l'ancien cimetière de Conflans, fait

mention d'une paire de boucles d'oreilles composées d'un double fil de laiton arrondi en cercle. Ce cercle s'engageait dans un autre plus petit, qui, probablement, pénétrait l'oreille. Une petite plaque carrée complétait ce bijou des plus grossiers. Nous n'avons pas trouvé ces boucles d'oreilles dans les objets qui nous viennent de Conflans.

232. — Fibule en arc, de grande dimension, avec ressort à boudin et prolongement recourbé portant une bague près de son extrémité. L'ardillon manque. Elle est ornée, dans toute sa longueur, de rinceaux en relief L'épingle n'existe plus.

Epoq. gallo-romaine (Fin de l').

Long. 172 mill., plus grand diam. de la tige 6 mill., long. de la partie recourbée 18 mill. — Patine verte, usée. — V. pl. XXII.

M. P. — Acq. 1848.

233. — Fibule en arc, de grande dimension, avec ressort à boudin et tige de prolongement se recourbant sur l'arc, auquel elle s'unit sous une bague. Elle est décorée, sur une grande partie de sa longueur et sur les plaques qui accompagnent en côté le ressort à boudin, de rinceaux en relief. La bague qui unit le prolongement au corps de la fibule et une autre bague, qui se trouve placée au milieu de ce même prolongement, présentent des têtes d'oiseaux plusieurs fois répétées (têtes d'aigles ou têtes de coqs?). L'épingle a disparu.

Epoq. gallo-romaine (Fin de l').

Long. 120 mill., plus grand diam. de la tige 5 mill. — Patine usée par le contact d'instruments en fer. — V. pl. XXII.

M. P. — Acq. 1848.

233 A. La même, vue de face.

234. — Fibule en arc, semblable à la précédente, et portant une décoration du même genre. Elle est entièrement mutilée et a subi l'action du feu. L'ardillon manque.

Epoq. gallo-romaine (Fin de l').

Long. actuelle 90 mill.

M. P. — Acq. 1848.

235. — **Tête de clou**, très oxydée. Forme ronde et bombée, bords crénelés.

Epoq. gallo-romaine (Fin de l').

D. 16 mill. — Patine vert foncé.

M. P. — Acq. 1848.

Ces objets ont été trouvés en avril 1848, à deux kilomètres du village, dans le lieu dit *les Grèves*, par des ouvriers occupés au terrassement du chemin de grande communication qui conduit de Conflans au moulin de Bécheret. En enlevant des déblais pour adoucir une rampe sur une longueur d'environ 200 mètres, ils mirent à découvert un grand nombre de cadavres. Les corps reposaient sur la partie supérieure de la craie, recouverte en cet endroit d'une couche de un à deux mètres de gravier d'alluvion. surmontée elle-même d'un dépôt de terre végétale mélangée de gravier, haut de 50 centimètres environ.

Le plus grand nombre des cimetières que nous aurons à mentionner dans ce Catalogue étant situés dans des conditions analogues, on peut croire que le choix de l'emplacement n'était pas dû au hasard, mais bien au désir d'assurer la plus longue conservation possible des restes humains.

Le cimetière de Conflans renfermait des sarcophages, faits les uns de pierres brutes posées de champ, d'autres consistant en plâtre coulé sur place, et enfin des cercueils en bois ayant dû être d'une grande épaisseur, et dont il ne restait plus que de très longs clous et des membrures en fer oxydé. Tous étaient tournés vers l'Orient. Une tombe contenait un squelette d'homme et un squelette de cheval inhumés ensemble.

A la tête, aux pieds et aux côtés des cadavres, on a recueilli une grande quantité de vases en terre, des armes, des bijoux grossiers; les vases en verre n'étaient qu'en petit nombre. La poterie était de couleurs jaune, blanche, noire et rouge pâle. Deux pièces portent des noms de fabricants; sur l'une on lit : ADVOSIS, et sur l'autre : IVSTIMA.

Parmi les médailles trouvées en cet endroit, il y avait un bronze de Vespasien (69 à 79 ap. J.-C.); les autres sont inconnues.

V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube.* t. XV, 1849. p. 18 à 32.

COULMIERS-LE-SEC

(Canton et arrondissement de Châtillon-sur-Seine, Côte-d'Or.)

236. — **Agrafe de ceinture**, fondue d'un seul jet et portant sur la face des moulures et ornements en relief. Le motif qui se trouvait au milieu de la partie circulaire placée au

centre de la plaque a été détruit (peut-être intentionnellement?). Au dos de l'agrafe existent, de chaque côté, des rebords saillants destinés à encadrer l'extrémité de la courroie, qui était maintenue en place par des rivets.

Epoq. gallo-romaine.

Long. de la plaque 40 mill., long. totale 50 mill., larg. 20 mill. — Patine vert foncé — V. pl. XXII.

Trouvée à *Coulmiers-le-Sec.*

Don. M. Billon, 1876.

236 A. La même, vue à l'envers.

237. — Clochette (?). Objet creux fondu d'un seul jet et composé de plusieurs cônes tronqués superposés, ayant les côtés plus ou moins inclinés. Le dernier de ces cônes est fermé par le haut; celui qui le précède est ajouré de deux grandes ouvertures demi-circulaires et de deux autres plus petites presque rondes, placées à égales distances et en regard les unes des autres.

Epoq. gallo-romaine.

H. 16 mill., diam. à la base 22 mill. — Patine vert-jaune. — V. pl. XXII.

237 A. La même, vue en dessous.

M. P. — M. Don., 1876.

Il y a une assez grande ressemblance entre cet objet et une clochette (*tintinnabulum*) reproduite dans le *Dictionnaire des Antiquités romaines*, d'Antony Rich (traduction de M. Chéruel, p. 648); on peut donc le considérer comme étant une de ces petites sonnettes employées, dès l'antiquité la plus reculée, pour l'ornement des vêtements.

Sur plusieurs bas-reliefs d'origine grecque, représentant des bacchanales, on voit des bacchantes ayant de tous côtés des clochettes attachées à leurs tuniques. Cette mode fut longtemps en vigueur, et elle était encore usitée au XVe siècle, époque à laquelle on plaçait, sur les vêtements et jusque sur les housses des chevaux, de nombreuses clochettes : les unes sonnantes (c'est-à-dire pourvues d'un battant), les autres non sonnantes et ne révélant leur présence qu'en s'entrechoquant. (V. De la Borde, *Glossaire.*) En l'église Saint-Martin-ès-Vignes de Troyes, sur un vitrail représentant le mariage de la Vierge, et datant de la fin du XVIe siècle, le grand-prêtre est vêtu d'une tunique ornée par le bas de clochettes et de grelots.

COURTERON

(Canton de Mussy-sur-Seine, arrondissement de Bar-sur-Seine.)

238. — Petite **boucle** ronde, avec traverse médiane portant l'ardillon. Tige plate.

Epoq. gallo-romaine

D. 18 mill., larg. de la tige 2 mill. — Patine verte. — V. pl. XXII.

Trouvée à *Courteron*.

Cette boucle a pu servir à maintenir une de ces bandelettes dont les femmes entouraient leurs cheveux.

COUVIGNON

(Canton et arrondissement de Bar-sur-Aube.)

239. — **Bague** ou **anneau sigillaire**. Il porte deux chatons, l'un en dessus, l'autre en dessous, plus petit que le premier. Tous deux sont pris dans la masse et reliés par une baguette figurant de chaque côté un reptile, dont la tête touche le plus grand des chatons. Ce dernier a la forme d'un quadrilatère, long de 13 mill., large de 9 mill., et il porte, gravé en creux, un monogramme composé de deux N, dont les barres obliques placées à l'intérieur portent chacune un S. Au-dessus du premier, il y a un V, et au-dessous du deuxième, un O. Ce monogramme est resté, jusqu'ici, inexpliqué. Le plus petit chaton est rond; son diamètre est de 9 mill.; il porte, au centre, un chrisme gravé en creux.

Epoq. franque.

Plus grand diam. int. 19 mill. 1/2., plus petit 17 mill. — Patine brune. — V. pl. XXII.

Trouvée à *Courteron*.

Don. M. Soret, 1884.

V. *Rev. archéolog.*, 3e série, t. XV, 1890, p. 324-334.

239 A, 239 B et 239 C. La même, vue dans trois sens différents.

CRENEY

(Canton et arrondissement de Troyes.)

240. — Epingle de coiffure. Tête globulaire, légèrement aplatie et placée au-dessus de trois tores ou parties renflées, peu saillantes et superposées.

Epoq. gauloise.

Long. totale 162 mill., diam. de la tête 12 mill., diam. de la tige sous les tores 2 mill. — Patine verte. — V. pl. XXIII.

Trouvée à *Creney*.

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1840.

Cette épingle a été découverte, en 1840, à la profondeur de 1 mètre 66 centim., par des ouvriers occupés à extraire de la tourbe dans le marais de Creney. Elle était contenue dans une sorte de gaîne ou d'étui en fer, alors tellement oxydé que ses débris mêmes n'ont pu être conservés. (V. *Mém. de la Soc. archéolog. de l'Aube*, 1840, t. X, p. 216; M. Ph. Salmon, *Dict. paléoeth.*, p. 77; M. d'Arbois de Jubainville, *Répert. archéolog.*, p. 123.)

CUNFIN

(Canton d'Essoyes, arrondissement de Bar-sur-Seine.)

241. — Grosse **boucle**, avec ardillon à tête plate, arrondie à son extrémité et échancrée sur les côtés.

Epoq. gallo-romaine.

H. 35 mill., larg. 47 mill., long. de l'ardillon 53 mill. — Patine vert foncé. — V. pl. XXIII.

Trouvée dans un cimetière antique, à *Cunfin*.

Don. M. Rigollot.

242. — Boucle de ceinture. Ovale et allongée, elle est décorée sur sa face de huit cercles centrés gravés en creux.

Epoq. gallo-romaine.

Larg. de la tige 7 mill., ép. 4 mill. — Plus grand diam. à l'int. 28 mill. — Patine verte, usée. — V. pl. XXIII.

M. P. — M. Don., 1836.

243. — Fibule. Plaque circulaire, découpée à l'intérieur de manière à laisser subsister une sorte de croix dont les bras, faisant saillie sur la circonférence à l'extérieur, se terminent en têtes de piques. Le centre et les bras de cette croix portent des petites entailles de forme ronde, peu profondes et percées, dans leur milieu, d'un petit trou destiné au passage d'un rivet qui tenait en place la rondelle d'émail, de verre ou de corail appelée à meubler ces enfoncements. La partie circulaire de cette fibule est ornée de dessins au pointillé et de quelques traits en creux.

Epoq. gallo-romaine (Fin de l').

D. 33 mill., long. des bras de la croix 43 mill. — Patine vert-bleu, usée; cet objet a dû subir l'atteinte du feu. — V. pl. XXIII.

M. P. — M. Don., 1836.

244 à 246. — Clous à tête bombée avec bordure aplatie et cannelée. A l'intérieur et au centre ils portent une tige ou queue destinée à être rivée sur le baudrier ou la pièce d'équipement que le clou servait à décorer.

Epoq. gallo-romaine (Fin de l').

D. 23 mill., h. 8 mill. — Patine verte, encroûtée. — V. pl. XXIII.

M. P. — M. Don., 1836.

247 à 249. — Clous à tête bombée, même type que les précédents, mais plus petits.

Epoq. gallo-romaine (Fin de l').

D. 16 et 14 mill., h. 6 et 4 mill. — Patine verte, encroûtée. V. pl. XXIII.

M. P. — M. Don., 1836.

250. — Poignée de coffret en forme d'anse de panier. Elle se compose d'une feuille de métal dont les côtés sont rabattus de manière à former une tige ronde, munie à ses deux extrémités d'oreillettes prises dans la masse. Ces dernières portent encore les lacets qui servaient à fixer la poignée au couvercle du coffret.

Epoq. gallo-romaine (Fin de l').

Long. entre les oreillettes 70 mill., diam. de la tige 4 mill.

— Cette pièce, qui a subi l'action du feu, porte encore quelques restes de dorure. — V. pl. XXIII.

M. P. — M. Don., 1836.

Tous ces objets proviennent d'un cimetière antique dans lequel on a rencontré des cercueils en pierre taillée et polie intérieurement portant tous des couvercles. Dans plusieurs d'entre eux, on a rencontré des anneaux, des médailles et autres objets; dans quelques-uns, des épées. De l'inspection des bronzes décrits ci-dessus, on peut conclure que ce cimetière a servi dans les derniers temps de l'époque gallo-romaine, c'est-à-dire au ve et au vi^e siècle. (V. Boutiot et Socard, *Suppl. au Rép. archéolog.*, p. 16.)

DAMPIERRE

(Canton de Ramerupt, arrondissement d'Arcis.)

251. — **Bague** ou **anneau sigillaire** ayant un chaton ovale, en saillie, plat en dessus, conique en dessous, et faisant corps avec la masse. Il est accompagné de chaque côté d'une perlette placée au-dessus de trois parties saillantes, en écailles de poisson. Sur le chaton sont gravées en creux les lettres H et S, capitales romaines. La lettre S est placée entre les deux jambages de l'H, dont le second porte seul la traverse qui les unit ordinairement. Le graveur a voulu reproduire sur ce cachet les trois premières lettres du mot grec IHΣOYΣ (Jésus), qui sont aussi les initiales des trois mots latins *Jesus Hominum Salvator*.

xve siècle.

D. int. 16 mill., ép. de la tige 2 mill., long. du chaton 15 mill., larg. 12 mill. — Patine verte. — V. pl. XXIII.

Trouvée à *Dampierre*.

Don. M. Richard, 1887.

251 A, 251 B. La même, vue sous deux aspects différents.

252. — **Plaques de cassolettes**, semblables à celles qui sont décrites sous les n°s 214, 215. Elles sont encore attachées l'une à l'autre par deux petits rivets.

xve siècle.

D. 25 mill. — Patine vert foncé.

Trouvées à *Dampierre*.

Don. M. Ch. Savetiez, 1893.

253. — **Agrafes de manteau.** Tête de chérubin placée en un point du pourtour d'un large anneau rond. En regard est une tige plate et recourbée, formant agrafe.

xvie ou xviie siècle.

D. de l'anneau 10 mill., long. totale 50 mill. — Patine verte.

M. P. — M. Don., 1893.

254. — **Bracelet** ovale, brisé en trois morceaux réunis par des manchons en cuivre. Tige pleine, d'épaisseur uniforme, ovale et sans ornements. Ce bracelet est ouvert et ses extrémités sont placées bout à bout.

Epoq. gauloise.

D. à l'int. 57 et 54 mill., diam. de la tige 7 et 5 mill. — Patine verte. — V. pl. XXIII.

Don. MM. de Kergorlay et de Mérode, 1892.

Ce bracelet a été trouvé avec d'autres objets, en 1870, à trois mètres de profondeur, dans les fouilles pratiquées pour l'établissement du nouveau pont qui donne accès au château de *Dampierre,* en avant des tourelles.

255-256. — **Bracelets** pleins, de forme ovale et de même dimension, ornés sur le pourtour, l'un de onze, l'autre de douze godrons juxtaposés; ils sont ouverts entre deux godrons.

Epoq. gauloise.

D. int. 75 et 65 mill., h. d'un godron 10 mill., diam. d'un godron 15 mill., plus petite larg. de la tige 6 mill. — Patine vert clair. — V. pl. XXIV.

M. Don., 1892.

255 a. Détail d'un de ces bracelets.

Ces deux bracelets ont été trouvés, en 1845, sur un squelette enterré dans le tuf, alors qu'on creusait le jardin du château de *Dampierre* pour le recharger de terre végétale.

257-258. — **Bracelets** à tampons. Ils sont de forme ovale et ornés d'une suite de perles aplaties traversées par une tige cylindrique, et leurs extrémités portent chacune une petite sphère munie, du côté de l'ouverture, d'une partie circulaire, sorte d'anneau en saillie constituant le tampon.

Epoq. gauloise.

D. int. 75 et 65 mill., diam. des tampons 13 mill., diam. des perles 8 mill., diam. de la tige 4 mill. — Patine verte. — V. pl. XXIV.

M. Don., 1892.

Ces bracelets ont été trouvés en même temps et dans le même endroit que celui qui est décrit sous le nº 254.

257 A. Détail d'un tampon.

259 — **Fibule** en arc, avec pivot en forme de T. Dos en losange ayant les angles latéraux ornés chacun d'une perlette et portant un ornement en relief, composé d'une danse entre deux filets cannelés en dessus; prolongement mouluré terminé par un bouton.

Epoq. gauloise.

Long. totale 56 mill., larg. du dos, perlettes comprises, 16 mill. — Belle patine verte. — V. pl. XXIV.

M. Don., 1892.

Trouvée en même temps et dans le même endroit que les bracelets décrits sous les nos 255, 256.

259 A. La même, vue de côté.

DIENVILLE

(Canton de Brienne, arrondissement de Bar-sur-Aube.)

260. — **Bague** ou **anneau sigillaire**. Chaton rond fondu dans la masse, accompagné de chaque côté d'un groupe de trois perlettes posées deux et une, et formant ainsi une sorte de triangle, disposition qui caractérise les bagues de l'époque franque. Sur ce chaton, on voit une tête en profil coiffée d'un casque surmonté d'un haut cimier, gravure en creux, d'une exécution grossière.

M. Deloche, qui a étudié notre bague, pense que cette figure est peut-être un essai d'une représentation personnelle de son propriétaire primitif, et il constate que l'on a déjà observé sur plusieurs anneaux sigillaires des représentations analogues à celle-ci.

Epoque franque.

D. int. 21 mill., ép. de la tige 2 mill., diam. du chaton 11 mill. — V. pl. XXVI.

Trouvée à *Dieuville*, sur la côte, près de la chapelle.

Don. M. Leproux, 1863.

260 A et B. La même, vue dans deux positions différentes.

V. *Rev. archéolog.*, 3e série, t. XV, 1890, p. 324-334.

DROUPT-SAINT-BASLE

(Canton de Méry-sur-Seine, arrondissement d'Arcis-sur-Aube.)

261. — **Bracelet** à bossage, légèrement ovale, travaillé au repoussé. Il est orné de trois groupes chacun de trois côtes, alternant avec des bandes dont les dépressions simulent des hachures obliques. Les bords de la feuille de bronze qui constitue le bracelet sont, à chaque extrémité, repliés en dedans.

Epoq. gauloise.

D. int. 100 et 95 mill., diam. ext., y compris la saillie des bossages, 135 mill., h. 48 mill., ép. de la feuille de bronze 1 mill. — Patine verte. — V. pl. XXV.

Trouvé à *Droupt-Saint-Basle*, sur un squelette qui portait au même bras sept bracelets semblables à celui-ci.

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1885, vente J. Gréau, nº 489 du catalogue rédigé par M. Frœhner.

M. J. Gréau n'a pu nous fournir aucun renseignement relatif à l'endroit dans lequel cet objet a été trouvé.

262 à **267**. — Fragments de **bracelets**, semblables aux précédents.

Epoq. gauloise.

Deux d'entre eux ont 46 mill. de haut.; les autres mesurent 48 mill. — Belle patine verte.

M. P. — M. Acq., 1885.

268. — Fragment de **brassard**, légèrement bombé. Il est orné de chevrons composés chacun de trois traits, gravés en creux et formant, dans le sens de la hauteur, trois frises d'inégales dimensions, séparées entre elles par deux traits horizontaux, également gravés en creux.

Epoq. gauloise.

H. du fragment 85 mill., larg. 43 mill., ép. 1 $^1/_2$ mill. — Patine verte. — V. pl. XXVI.

Trouvé à *Droupt-Saint-Basle*, près du squelette qui portait les bracelets décrits plus haut.

M. Acq., 1885, n° 491 du catalogue rédigé par M. Frœhner.

269-270. — Bracelets ornés chacun de douze oves, travaillés au repoussé. Les bords de la feuille de bronze sont repliés à l'intérieur, où ils forment une sorte de rebord haut de 5 à 6 mill.

Epop. gauloise.

H. 40 mill., diam. int. 60 mill., ép. 2 mill. — Patine verte. V. pl. XXVI.

Trouvés à *Droupt-Saint-Basle*, en 1878, par M. Semenont.

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1878.

269 A. Le même, vu en dessus.

Ces bracelets, associés aux disques décrits sous les numéros 271, 272, entourent encore les os des avant-bras de la personne qui s'en parait pendant sa vie.

271-272. — Disques plats, portant à l'extérieur trente-trois cannelures ou perles aplaties disposées comme les dents des roues d'engrenage.

Epoq. gauloise.

D. à l'int. 62 mill., larg. de la tige 12 mill.; ép. à l'int. 1 mill., à l'ext. 3 mill. — Patine vert-bleu ; l'étain entre en grande quantité dans l'alliage du métal dont sont formés ces disques et il leur donne, en certains endroits, l'aspect d'objets ayant été étamés. — V. pl. XXVI.

M. P. — M. Acq., 1878.

V. *Mém. de l'Acad. de Metz*, 1893 : Mention de la découverte, dans le deuxième tumulus de la forêt de Cadenborn, exploré en février 1885 par M. E. Hucher, d'un disque présentant une grande ressemblance avec ceux de Droupt-Saint-Basle et ceux du Musée d'Epinal.

Le tumulus du Bois-Bouchot, à Chamesson (Côte-d'Or), non loin de Châtillon-sur-Seine, exploré en 1882, a livré des bracelets présentant également la plus grande analogie de forme et de disposition avec ceux de Droupt-Saint-Basle. L'un d'eux séparait un bracelet de bois d'un autre bracelet métallique placé près du coude.

Le docteur René Brulard a rencontré des bracelets de ce style dans les tumulus de Rocheluisard (commune d'Aisey) et de Tarperon (commune de Beaumotte). M. d'Ivory en a recueilli dans le tumulus du Fourchoire, près d'Aignay.

On peut leur comparer quelques bracelets trouvés dans le Doubs, en Savoie et en Suisse, à Saint-Jean-de-Belle-Ville. D'après M. Flouest, ces bracelets datent d'une époque très rapprochée de l'ère chrétienne. (V. M. Flouest, *le Tumulus du Bois-Bochot*, Châtillon-sur-Seine, 1885.)

273. — **Torques**. Tige creuse, de forme circulaire, coupée en un point, cassée en un autre. — A été fabriqué à l'aide d'une feuille de métal plate, appliquée sur une tige ronde.

Epoq. gauloise.

D. à l'int. 118 mill., diam. de la tige 11 mill., ép. de la feuille métallique 2 mill. — Patine vert-bleu. — V. pl. XXVI.

M. P. — M. Acq., 1878.

274. — Petit **bracelet** rond. Tige pleine, sans aucun ornement et coupée en un point.

Epoq. gauloise.

D. int. 55 mill., diam. de la tige 3 mill. — Patine vert-bleu. — V. pl. XXVI.

M. P. — M. Acq., 1878.

275. — Petit **anneau**. Tige cylindrique, disposée en cercle, et dont les extrémités, coupées en sifflet, sont soudées l'une sur l'autre.

Epoq. gauloise.

D. int. 18 mill., diam. de la tige 2 mill. — Patine vert-bleu. — V. pl. XXVI.

M. P. — M. Acq., 1878.

276. — Deux petits **anneaux** accrochés l'un à l'autre et ayant fait partie d'une chaînette. Ils se composent d'une tige cylindrique disposée en forme de cercle et dont les extrémités libres sont par conséquent placées bout à bout.

Epoq. gauloise.

D. de la tige 1 mill. 1/2, diam. int. 6 mill. — Patine vert-bleu. — V. pl. XXVI.

M. P. — M. Acq., 1878.

A ces objets se trouvent joints : 1° un fragment de tuile ou de vase en terre cuite, de couleur brune et très poreuse; il avait été mis sous la tête du squelette qui portait les

ornements décrits sous les nos 269 à 277 ; — 2° la mâchoire inférieure du même squelette, qui était probablement celui d'une femme, jeune encore, et ayant toutes ses dents (les trois incisives qui manquent ont été perdues depuis la découverte; la dernière des molaires du côté gauche est à peine sortie de son alvéole).

Les bronzes achetés par la Société Académique de l'Aube, à M. Sémenont, ont été découverts par lui sur le finage de Droupt-Saint-Basle, dans la contrée des *Grèves*, section E, n° 715 du plan cadastral de cette commune. Les contrées voisines sont : au nord, *le Brun* ; au sud, *la Guérite*; à l'ouest, *Vauron* ; à l'est, le village. Près de là passe une ancienne voie qui communique au grand chemin, appelé le chemin de Plancy, allant du nord au midi, de Plancy aux Grandes-Chapelles. On a trouvé, dans le voisinage de l'endroit où ces bronzes ont été recueillis, des squelettes placés à même dans la grève, sans aucun accessoire; on y a rencontré aussi des amas de charbon et des fragments de poteries.

L'existence d'un tumulus, dans l'emplacement (aujourd'hui nivelé) qu'occupait la sépulture renfermant les bronzes achetés à M. Sémenont, semble à peu près certaine, si l'on s'en rapporte à l'indication fournie par la différence que l'on voit dans la croissance de l'emblave semée en cet endroit; elle révèle nettement le tracé circulaire d'un ancien fossé.

Les renseignements qui précèdent nous ont été fournis par M. l'abbé Michel, curé de Droupt-Saint-Basle. (V. M. Ph. Salmon, *Dict. paléoeth.*, p. 80; *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 1878, p. 380.)

C'est à tort que M. Ph. Salmon signale cette découverte comme ayant eu lieu sur le territoire de Droupt-Sainte-Marie : elle a été faite sur le finage de Droupt-Saint-Basle.

ÉGUILLY

(Canton d'Essoyes, arrondissement de Bar-sur-Seine.)

277. — **Anneau** rond, forme aplatie. Il a été fondu, ainsi que le prouve la bavure du moule encore existante sur le pourtour extérieur. Ce dernier porte une petite encoche demi-circulaire.

Epoq. gauloise.

D. int., 15 mill., larg. de la tige 3 mill. 1/2. — Patine vert-brun. — V. pl. XXVII.

Trouvé à *Eguilly*.

Don. M. Alexandre Ribault, 1869.

278. — **Boucle** carrée. Tige plate, amincie sur les bords. Ardillon plat disposé en forme d'anneau sur la tige qui le porte, et jouant par conséquent sur toute la longueur de cette dernière.

Epoq. gauloise.

Long. 36 mill., larg. 25 mill., larg. de la tige 7 mill. — Patine verte, encroûtée. — V. pl. XXVII.

Trouvée à *Eguilly*.

Don. M. Alexandre Ribault, 1880.

FERREUX

(Canton de Romilly, arrondissement de Nogent-sur-Seine.)

279. — **Plaque d'ornement** octogone, ayant quatre côtés plus grands que les quatre autres. Le champ de cette plaque est presque entièrement occupé par une partie circulaire qui a été martelée et dorée; elle portait au centre un sujet en demi-relief rapporté après coup et tenu en place par des rivets. Il représentait une levrette en profil, couchée sur le calice d'une fleur tigée et feuillée. La levrette existe encore; la fleur a disparu, mais sa silhouette est très visible.

Epoq. gallo-romaine.

H. 64 mill., larg. 64 mill. — V. pl. XXVIII.

Trouvée à *Ferreux*.

FRESNAY

(Canton de Soulaines, arrondissement de Bar-sur-Aube.)

280. — Petit **anneau** rond. Tige ovale sans solution de continuité.

Epoq. gauloise.

D. int. 12 mill., larg. de la tige 4 mill. — Patine vert-bleu, encroûtée. — V. pl. XXVIII.

Trouvé à *Fresnay*, dans un cimetière antique situé au nord de la commune.

Don. M. Ménétrier, 1876.

281. — **Anneau** rond, tige cylindrique usée en plusieurs endroits.

Epoq. gauloise.

D. int. 19 mill., diam. de la tige 4 mill. — Patine vert-brun, encroûtée. — V. pl. XXVIII.

M. P. — M. Don., 1876.

282. — **Pendeloque**. Tige ronde et creuse en partie. Elle se termine par un anneau circulaire. Le tout a été fondu d'un seul jet. Un morceau de corail, une pierre ou une verroterie devaient être enchâssés dans le creux de cette pendeloque.

Epoq. gauloise.

H. 27 mill., diam. de la tige. 12 mill., diam. de l'ouverture 8 mill. — Patine vert-brun. — V. pl. XXVIII.

M. P. — M. Don., 1876.

FRESNOY

(Canton de Lusigny, arrondissement de Troyes.)

283. — Fragment de **fibule** en arc. Ressort à boudin, mutilé.

Sur le dos de la fibule, au milieu d'une sorte de cartouche terminé par deux angles aigus, figurent trois rangs parallèles de petits cercles centrés.

Epoq. gallo-romaine.

Long. du fragment 41 mill., larg. du dos 5 mill. — Patine vert foncé entremêlé de taches bleues. — V. pl. XXVII.

Trouvée au milieu d'un cercueil en pierre, dans les déblais du chemin vicinal de Renault, sur le finage de *Fresnoy*.

Don. M. l'Agent voyer en chef, 1856.

FONTAINE-BETHON

(Canton d'Esternay, arrondissement d'Épernay, Marne.)

284. — Grand **anneau** rond. Tige unie et cylindrique. Ses extrémités, aujourd'hui disjointes, ont dû être jadis soudées l'une à l'autre.

Epoq. celtique.

D. int. 180 mill., diam. de la tige 4 mill. — Patine verte. — V. pl. XXVII.

Cet anneau a pu servir à maintenir un voile sur la tête.

Trouvé à *Fontaine-Bethon*.

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1893.

285. — **Torques**. Il est ouvert et sans ornements; sa tige, qui est ronde, a les extrémités renflées et présentant l'aspect de deux cônes opposés par la base. Chez tous deux, cette dernière partie est légèrement concave.

Epoq. celtique.

D. du milieu de la tige 4 mill., diam. des extrémités près de l'ouverture 7 mill., diam. du torques à l'intérieur 120 mill. — Patine vert clair. — V. pl. XXVII.

M. P. — M. Acq., 1893.

286. — **Anneau de jambe**. Forme circulaire, tige cylindrique sans ornement et dont les extrémités soudées l'une sur l'autre et martelées forment une sorte de bourrelet.

Epoq. celtique.

D. int. 75 mill., diam. de la tige 4 mill. — Patine verte, usée. — V. pl. XXVII.

M. P. — M. Acq., 1893.

287. — **Bracelet** rond, sans ouverture. Tige cylindrique, unie et de grosseur uniforme.

Epoq. celtique.

D. int. 62 mill., diam. de la tige 2 mill. — Patine vert-bleu clair.

M. P. — M. Acq., 1893.

288. — **Bracelet** rond, ouvert. Tige cylindrique, sans ornement et de grosseur uniforme.

Epoq. celtique.

D. int. 54 mill., diam. de la tige 4 mill. — Patine vert-bleu, encroûtée.

M. P. — M. Acq., 1893.

289. — **Bracelet** ovale, sans ouverture. Tige plate à l'intérieur et demi-circulaire à l'extérieur.

Epoq. celtique.

D. int. 58 et 56 mill., diam. de la tige 5 mill. — Patine vert-noir.

M. P. — M. Acq., 1893.

290. — **Bracelet** ovale et ouvert. Tige légèrement ovale, ornée sur le pourtour, à l'extérieur, de filets en creux et de grénetis.

Epoq. celtique.

D. int. 50 mill., diam. de la tige 5 mill. — Patine vert-noir. — V. pl. XXVII.

M. P. — M. Acq., 1893.

291. — **Anneau de doigt** ou bague. Tige cylindrique, sans solution de continuité.

Epoq. celtique.

D. int. 19 mill., diam. de la tige 2 mill. 1/2. — Patine verte. — V. pl. XXVII.

M. P. — M. Acq., 1893.

292. — **Fibule** en arc, avec prolongement contourné en S et portant à son extrémité une feuille de métal bombée en forme de demi-sphère, ornée au centre d'un cercle centré placé au milieu d'un carré formé par l'intersection de plusieurs traits : le tout gravé en creux. Cette plaque est destinée à recouvrir la pointe de l'épingle. La partie de la fibule disposée en forme d'arc est ornée en dessus d'un filet en relief.

Epoq. celtique.

Long. 53 mill., plus grand diam. de la tige 4 mill. — Patine verte. — V. pl. XXVII.

M. P. — M. Acq., 1893.

Ces objets ont été découverts en février 1892 par le sieur Cyrille Godot, propriétaire à Bethon. Ayant entrepris l'exploitation d'un amas de pierres qui se trouvait sur un champ dépendant de la ferme de Nuisement, et situé au sommet du monticule nommé Monte-en-Baudet (près de la bifurcation du chemin de Bethon à Montgenost et d'une voie qui passe devant la ferme et met en communication le premier chemin avec la route de Montgenost à Potangis), il rencontra en cet endroit des squelettes humains. Ils étaient au nombre de 200 environ, rangés en

cercle et formant un anneau de 1m 50 à 2 mètres de large autour d'un point central, dont la terre n'avait jamais été remuée. Le diamètre de cet ensemble était d'environ 17 à 18 mètres. Ces squelettes se trouvaient placés l'un à côté de l'autre et entourés de pierres brutes isolant chaque individu. Il y en avait trois ou quatre de front, et souvent trois ou quatre superposés et séparés par des pierres.

Du côté de l'Ouest, les corps avaient la tête au nord, les pieds au sud. Les ossements étaient beaucoup plus nombreux dans la partie orientale de la circonférence.

Il paraît qu'on n'a trouvé dans ces sépultures qu'un seul vase en terre cuite; il est au Musée de Troyes (V. Catalog. de la Céramique). Les torques, les bracelets et les anneaux étaient en assez grand nombre. Ils furent dispersés entre les divers chercheurs qui étaient accourus en foule dans l'espoir de trouver quelque objet précieux.

Le Musée de Châlons-sur-Marne possède quelques objets rencontrés dans ces fouilles.

(V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 1892, p. 328.)

JASSEINES

(Canton de Chavanges, arrondissement d'Arcis-sur-Aube.)

293. — **Tête de taureau.** Les cornes sont très longues, relevées et terminées par deux boules. Les yeux sont ouverts; le globe de l'œil est en argent, et les prunelles sont figurées par deux pierres translucides très éclatantes (peut-être des rubis?) et taillées à facettes.

Époq. gallo-romaine.

Long. du sommet du front au bout des naseaux 90 mill., larg. à la partie frontale qui est la plus développée 50 mill. — Patine brune rehaussée de quelques points rouges. — V. pl. XXVIII.

Don. M. le comte des Réaulx, de Coclois, 1840.

Ce bronze a été trouvé au pied de la tombelle dite d'Aulnay (située sur le territoire de Jasseines), près du terrier d'un renard. On peut faire des rapprochements entre cette tête de bœuf et celle qui figure sur la monnaie gauloise des Lingons (potin), publiée par M. J. Gréau, dans les *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, année 1866, p. 386, pl. 1. Toutes deux ont les cornes surmontées de boules terminales.

La tombelle d'Aulnay a été fouillée sans succès, en 1867, par la Soc. Acad. de l'Aube.

(V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 1861, p. 65 et 180; M. d'Arbois de Jubainville, *Rép. archéolog. de l'Aube*, 1861, p. 12; *Dict. archéolog. de l'Aube, Époque celtique*.)

JULLY-SUR-SARCE

(Canton de Bar-sur-Seine, arrondissement de Bar-sur-Seine.)

294. — Fragment de chaînette. Elle se compose d'une tige ayant l'aspect d'un U renversé, dont les jambages très allongés se relèvent latéralement en forme d'S et sont terminés chacun par un renflement conique, qu'on peut considérer comme figurant une tête de serpent. La courbure supérieure de cette attache est engagée dans un anneau ovale auquel est appendue une suite de mailles formées de tiges cylindriques contournées en 8. Il en est de même pour les deux courbures du bas, qui portent chacune un bout de chaînette.

Epoq. gallo-romaine.

H. de l'attache 20 mill., long. de la chaîne qui occupe la partie supérieure 930 mill., long. des deux autres 90 et 70 mill. — Patine verte. — V. pl. XXVIII.

Trouvé à *Jully-sur-Sarce*, sur l'emplacement de l'ancien château.

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, vente L. Coutant, 1875.

LAINES-AUX-BOIS

(3e canton de Troyes, arrondissement de Troyes.)

295. — Anneau sigillaire ou bague à usage d'homme. Sa forme est légèrement ovale. La baguette est plate en dedans et en dos d'âne sur le pourtour extérieur; à la partie supérieure, qui est plus épaisse que le bas, elle présente une surface plane (ou chaton), de forme ogivale, portant gravée en creux une fleur de lis plus large que haute, traversée obliquement, de droite à gauche, par une flèche ayant la pointe en bas.

Fin du XIVe ou commencement du XVe siècle.

D. int. 23 et 21 mill., ép. de la baguette dans le bas 3 mill., long. du chaton 15 mill., larg. 9 mill. — Patine brune. Voy. pl. XXVIII.

Don. M. l'abbé Berthelin, 1887.

Cette bague a été trouvée au bas de la montagne de Montaigu (commune de Laines-aux-Bois), mamelon très élevé, dominant la vallée de la Seine, et dont le sommet fut oc-

cupé jadis par une fortification gauloise (*perfugium*), puis par une forteresse de style normand. Au commencement du XVe siècle, les Armagnacs et les Bourguignons s'en étant emparés tour à tour, et en ayant fait un repaire d'où ils sortaient pour ravager la contrée, elle fut démolie, par ordonnance du roi Charles VI, en 1420. (V. Cartulaire de la ville de Troyes, f° 67 r°, aux Arch. municipales.)

LIREY

(Canton de Bouilly, arrondissement de Troyes.)

296. — **Boucle** avec son ardillon. Forme ovale, tige cylindrique portant une encoche pour loger la pointe de l'ardillon. Ce dernier, ayant à la tête les mêmes dimensions que le corps de la boucle, se termine en pointe.

Epoq. gallo-romaine.

Plus grand diam. int. 25 mill., diam. de la tige 3 mill., long. de l'ardillon 25 mill. — Patine verte. — V. pl. XXIX.

Trouvée à *Lirey*.

Don. M. Nicole Butat, 1865.

Cette boucle ressemble à celles dont se servaient encore, il y a quelques années, les villageois des environs de Troyes, pour fermer la fente du plastron de leur chemise.

297. — Petite **boucle** presque ronde, ayant les extrémités coudées en dehors, pour recevoir une traverse destinée à porter l'ardillon. Tige aplatie en dedans, ovale en dehors.

Epoq. gallo-romaine.

D. à l'int. 12 mill., ép., de la tige, 2 mill. — Patine vert-jaune. — V. pl. XXIX.

M. P. — M. Don., 1865.

298. — Petite **boucle** carrée, avec son ardillon. Tiges latérales plates, cintrées dans leur milieu, arrondies aux extrémités et portant deux traverses rondes ; l'une, celle qui porte l'ardillon, est unie ; l'autre, placée à l'opposé, est ornée de hachures entre-croisées.

Epoq. gallo-romaine.

H. 20 mill., larg. 15 mill., larg. d'un côté 4 mill. — Patine noire. — V. pl. XXIX.

M. P. — M. Don., 1865.

299. — **Fibule** en arc, avec traverse servant de pivot. L'ardillon manque. Les extrémités de la traverse et son milieu, à l'endroit où la tige de la fibule s'unit à elle, sont ornés de boules d'amortissement en forme d'olive ou cône renflé, placées sur une moulure en saillie composée de deux baguettes. Cette fibule ne porte aucune décoration.

Epoq. gallo-romaine.

D. de l'arc à l'int. 24 mill., long. totale de la fibule 67 mill., ép. de la tige 4 mill., long. de la traverse, 51 mill. — Patine brune. — V. pl. XXIX.

299 A. La même, vue de profil.

M. P. — M. Don. 1865.

300. — Fragment de **fibule**. L'épingle n'existe plus; la traverse qui la portait est formée par l'enroulement de la feuille de bronze. Les côtés du corps de la fibule sont relevés et dentelés sur les bords; ils forment ainsi une sorte de canal ou feuillure, dont l'intérieur est occupé par deux filets cannelés en dessus et placés parallèlement aux bords. L'extrémité de la fibule qui enserrait la pointe de l'épingle a disparu.

Epoq. gallo-romaine.

Long. totale 27 mill. — Patine vert clair. — V. pl. XXIX.

M. P. — M. Don., 1865.

301. — **Crochet** ayant peut-être servi à ouvrir une serrure. Tige plate, amincie à sa partie supérieure, où elle est contournée en forme d'anneau, et plus large à sa base, qui est recourbée à angle droit et terminée par une échancrure circulaire.

Epoq. gallo-romaine.

H. totale 40 mill., larg. à la base 7 mill., long. du prolongement de la base 14 mill. — Patine brune. — V. pl. XXIX.

M. P. — M. Don., 1865.

301 A. Le même, vu de face.

302. — **Anneau** ou **bague**. Chaton demi-sphérique orné à sa naissance d'un câblé, sur les côtés de godrons, et, au sommet, d'un bouton entaillé sur son pourtour.

XVIe siècle.

D. int. 17 mill., ép. de la tige 1 mill., diam. du chaton 12 mill. — Cuivre jaune. — V. pl. XXIX.

Trouvé à *Lirey*.

Don. M. Butat, 1871.

LUSIGNY

(Chef-lieu de canton, arrondissement de Troyes.)

303. — Petit **ornement** en forme de croix, à bras très courts, d'égale longueur et fleurdelisés aux extrémités. Il porte au centre une petite tête de clou.

Epoq. incertaine.

Long. d'un bras, 10 mill. — Patine verte. — V. pl. XXIX.

Don. M. Madin, 1873.

MAILLY

(Canton et arrondissement d'Arcis-sur-Aube.)

304. — **Boucle de ceinturon** avec prolongement découpé, le tout fondu d'un seul jet. Elle se compose d'une partie rectangulaire ajourée, à la suite de laquelle est un trou rond livrant passage à l'appendice de l'ardillon. Le prolongement de la boucle, qui est découpé, offre l'aspect de deux croissants allongés, placés dos à dos et surmontés, dans le sens de la longueur, d'une moulure carrée, en saillie. Au revers de la plaque sont trois appendices carrés, percés de trous latéraux. L'ardillon, ayant la tête plate et demi-circulaire précédée d'une traverse, porte en-dessous de cette dernière une tige ronde, qui se recourbe autour de l'armature de la plaque et lui permet de jouer suffisamment pour retenir en place l'extrémité de la ceinture.

Epoq. gallo-romaine.

Long. totale 67 mill., diam. de l'ouverture 21 et 10 mill., larg. totale 33 mill., long. de l'ardillon 28 mill., ép. de la plaque 2 mill. — Patine verte, usée. — V. pl. XXX.

Trouvée à *Mailly*.

Don. M. Bonnot, 1884.

304 A. La même, vue à l'envers.

305. — Petite **plaque** carrée, ayant près d'un de ses côtés une ouverture rectangulaire allongée. Elle est ornée, dans les angles, de cercles centrés gravés en creux, et, au revers, elle porte deux appendices carrés placés en regard l'un de l'autre et percés chacun d'un trou.

Epoq. gallo-romaine.

Long. d'un côté 20 mill., diam. de l'ouverture 10 et 5 mill. — Patine verte avec taches d'oxyde de fer. — V. pl. XXX.

M. P. — M. Don., 1884.

305 A. La même, vue à l'envers.

306-307. — **Ornements de ceinture** semblables l'un à l'autre. Ils se composent chacun d'une feuille de cuivre découpée présentant une partie demi-circulaire qui repose sur deux échancrures et se termine en forme d'écu. Le pourtour de ces plaquettes a été élégi et forme une petite bordure engrêlée. Elles ont été étamées.

Epoq. gallo-romaine.

H. 24 mill., larg. 13 mill., ép. 3 mill. 1/2. — V. pl. XXX.

M. P. — M. Don., 1884.

308. — **Ornement de ceinture**. Petite plaque ayant le pourtour découpé et étant orné sur le plat d'une suite de cercles centrés et d'autres ornements gravés. Elle porte au revers trois appendices percés de trous. Les deux qui sont placés en regard, près du rebord le plus large de la plaque. ont été fondus en même temps qu'elle; le troisième, placé près de la pointe et en sens opposé, a été rapporté après coup et tient à l'aide d'un rivet. Cette plaque a été étamée.

Epoq. gallo-romaine.

H. 21 mill., larg. 20 mill.; ép. 1 mill. 1/2. — V. pl. XXX.

M. P. — M. Don., 1884.

309-310. — **Attaches de petites boucles**. Plaques de forme demi-ovale, ornées d'arabesques en creux et portant trois petits boutons ou têtes de clou, bombés. Elles sont accompagnées chacune de deux prolongements plats ayant l'extrémité arrondie et percés en côté de trous destinés à recevoir la broche qui les unissait à la boucle

et portait l'ardillon. Au revers, elles sont munies de trois appendices percés de trous, les deux du haut fondus en même temps que la plaque, celui du bas maintenu par un rivet.

Epoq. gallo-romaine.

Long. totale 35 mill., larg. 18 mill., ép. 2 mill. — Patine vert clair. — V. pl. XXX.

M. P. — M. Don., 1884.

309 A. La même, vue à l'envers.

311.— Ornement de ceinture. Petite plaque ronde, portant sur un point de sa circonférence une étroite bande plate et saillante en prolongement. Cette dernière, qui était recourbée en forme de crochet, est cassée en partie. Le dessus de la plaque est semé de cercles centrés gravés en creux. Au revers, il y a deux appendices rectangulaires placés parallèlement l'un à l'autre et percés de trous pour le passage des petits rivets qui serraient le cuir contre la plaque.

Epoq. gallo-romaine.

D. 21 mill., ép. 1 mill. 1/2, larg. du prolongement 5 mill. — Patine vert pâle -- V. pl. XXX.

M. P. — M. Don., 1884.

311 A. Le même, vu à l'envers.

Ces objets étaient placés près d'un squelette, dans un sarcophage en pierre avec couvercle trouvé lors de l'exécution des travaux du chemin n° 9, de Mailly à Nogent-sur-Aube, en 1848.

312. — Objets d'usage indéterminé, ayant peut-être fait partie des **accessoires d'une ceinture** (?). Tige ronde, cassée. Elle s'aplatit pour traverser un cercle d'épaisseur égale à la sienne, et avec lequel elle fait corps.

Epoq. gallo-romaine.

Long. totale 49 mill., larg. du cercle 22 mill. — Patine brune. — V. pl. XXIX.

Trouvé à *Mailly-le-Petit* (jadis Romainecourt).

Don. L'Administration des chemins vicinaux, 1871.

313. — Fragment de **bracelet** massif. Oves traversées par une tige plate en dessus, ronde en dessus, et placées à

égale distance les unes des autres. Cette tige était coupée entre deux oves et ne se terminait pas par deux tampons, comme plusieurs bracelets du même genre.

Epoq. gallo-romaine.

D. probable 60 mill., long. des oves 14 mill., larg. 7 mill., larg. de la tige 6 mill. — Patine verte. — V. pl. XXIX.

M. P. — M. Don., 1871.

313 A. Le même, vu de face.

314. — Petite **fibule** en arc. Elle est faite d'une même tige de métal, renflée au milieu du corps de la fibule, puis amincie et tordue en ressort à boudin, et enfin affilée pour remplir l'office d'aiguille.

Epoq. gallo-romaine.

Long. 43 mill. — Patine vert foncé, usée. — V. pl. XXIX.

M. P. — M. Don., 1871.

315. — Grand **anneau** fragmenté en six morceaux. Tige en losange paraissant avoir été fondue d'un seul jet. Cet anneau semble avoir subi l'action d'un feu très vif. Le métal qui le compose est tout calciné à l'intérieur.

Epoq. gallo-romaine.

Larg. des côtés 11 et 12 mill., diam. int. 105 mill. — V. pl. XXXI.

M. P. — M. Don., 1871.

316. — Fragments d'un **anneau** semblable au précédent.

Epoq. gallo-romaine.

Larg. des côtés 11 et 12 mill. — Diam. int. probable 110 mill. — A subi l'action du feu. La couche d'oxyde de cuivre qui l'entoure est beaucoup plus pâle que chez le précédent. — V. pl. XXXI.

M. P. — M. Don., 1871.

317. — **Attache** ou **accessoire de ceinture**. Tige plate ayant les bords légèrement bombés. Au centre, elle est ouverte en losange et elle a pour amortissement un court prolongement surmonté d'un anneau. Les angles du losange à l'extérieur sont accompagnés chacun de deux petites plaques rondes et plates, ornées d'un cercle gravé en creux.

Epoq. gallo-romaine.

Long. tot. 60 mill. — Patine verte. — V. pl. XXXI.

M. P. — M. Don., 1871.

318. — Fibule en arc. Elle est faite d'une seule tige de bronze, renflée au milieu de l'arc, puis amincie pour se tordre en ressort à boudin et former ensuite l'aiguille. A l'extrémité opposée au ressort, elle porte un prolongement en S orné d'une pirouelle ayant sur son pourtour un double cordelé, et terminé par un bouton écrasé décoré de traits gravés en creux. Le milieu de l'arc porte en dessus deux doubles chevrons affrontés, également gravés en creux.

Epoq. gallo-romaine.

Long. 55 mill., plus grand diam. de la tige 7 mill. — Patine sombre. — V. pl. XXXI.

M. P. — M. Don., 1871.

318 A. La même, vue de profil.

319. — Anneau rond. Tige presque plate.

Epoq. gallo-romaine.

D. int. 8 mill., larg. d'un côté 10 mill., ép. 12 mill. — Patine vert-brun. — V. pl. XXXI.

M. P. — M. Don., 1871.

320. — Anneau rond. Tige presque plate.

Epoq. gallo-romaine.

D. int. 12 mill., larg. d'un côté 9 mill., ép. 4 mill. — Patine vert-noir, encroûtée. — V. pl. XXXI.

M. P. — M. Don., 1871.

321. — Anneau rond. Tige légèrement ovale.

Epoq. gallo-romaine.

D. int. 20 mill., larg. d'un côté 4 mill., ép. 3 mill. — Patine vert-bleu pâle, encroûtée. — V. pl. XXXI.

M. P. — M. Don., 1871.

322. — Anneau rond. Tige ovale.

Epoq. gallo-romaine.

D. int. 16 mill., larg. d'un côté 5 mill., ép. 3 mill. — Patine verte, encroûtée. — V. pl. XXXI.

M. P. — M. Don., 1871.

323-324. — Anneaux ronds. Tige ovale, très aplatie.

Epoq. gallo-romaine.

D. int. 17 mill., larg. d'un côté 3 mill., ép. 1 mill. — L'étain paraît être entré en grande quantité dans l'alliage du métal qui a servi à fondre cet anneau. — V. pl. XXXI.

M. P. — M. Don., 1871.

325. — Anneau rond. Plat en dessous, ovale en dessus.

Epoq. gallo-romaine.

D. int. 12 mill., larg. d'un côté 4 mill., ép. 1 mill. — Même remarque que pour le précédent — V. pl. XXXI.

M. P. — M. Don., 1871.

326. — Anneau rond. Tige ovale.

Epoq. gallo-romaine.

D. int. 14 mill., larg. d'un côté 4 mill., ép. 3 mill. 1/2. — Patine encroûtée. — Même remarque que pour le précédent. — V. pl. XXXI.

M. P. — M. Don., 1871.

327. — Anneau rond. Tige ovale.

Epoq. gallo-romaine.

D. int. 13 mill., larg. d'un côté 4 mill., ép. 2 mill. — Patine vert pâle, usée.

M. P. — M. Don., 1871.

328. — Anneau rond, très aplati.

Epoq. gallo-romaine.

D. int. 11 mill., larg. d'un côté 5 mill., ép. 2 mill. — Patine verte, encroûtée. — V. pl. XXXI.

M. P. — M. Don., 1871.

329-330. — Bracelets ovales. Tiges ovales ayant les extrémités libres et rapprochées les unes des autres. Elles ne portent aucun décor.

Epoq. gallo-romaine.

1° D. int. 65 et 75 mill., plus grand diam. de la tige 5 mill.; 2° D. int. 70 et 71 mill., plus grand diam. de la tige 4 mill. — Patine vert foncé.

M. P. — M. Don., 1871.

Tous ces objets ont été découverts, à un mètre de profondeur, dans un champ appartenant à M. Dehan, situé près de la route nationale et sur les bords de la Lhuitrelle, à l'extrémité occidentale du village de Mailly, connue sous le nom de Petit-Mailly, et plus anciennement sous celui de Romainecourt. Cette même contrée a fourni un grand nombre de médailles et plusieurs statuettes. En 1830, on a découvert au sud-est du village de Mailly, sur l'emplacement de l'ancien village de Sainte-Suzanne, des bijoux en or paraissant dater de la première moitié du IVe siècle. (V. le Catalogue de l'Orfèvrerie du Musée de Troyes.)

TUMULUS D'HANCOURT

MARGERIE

(Canton de Saint-Remi-en-Bouzemont, Marne.)

331. — Fragment de **boucle** ovale. La traverse qui portait l'ardillon n'existe plus. Tige en quart de rond, ornée sur le pourtour de quatre groupes de cannelures transversales.

Epoq. franque.

Long. de l'ouverture 27 mill., larg. de la tige 6 mill. — Patine vert foncé. — V. pl. XXXII.

Trouvée à *Margerie-Hancourt*.

Don. Mr. Pajot, 1872.

332. — **Armature de boucle**. Elle est rectangulaire, sans ardillon, et les angles de sa partie antérieure sont à pans coupés. Tige en biseau ayant le côté destiné à porter l'ardillon plus étroit que les autres.

Epoq. franque.

Long. de l'ouverture 31 mill., larg. 26 mill. — Patine verte, encroûtée. — V. pl. XXXII.

M. P. — M. Don., 1878.

333. — **Mordant de courroie**, orné de guillochis, portant une rainure au sommet pour loger la courroie et un trou pour recevoir un rivet. Le bas est arrondi.

Epoq. franque.

H. 48 mill., larg. 14 mill. — Belle patine verte. — V. pl. XXXII.

M. P. — M. Don., 1878.

334-335. — **Boucles d'oreilles**. Baguette ronde de grosseur décroissante, ornée à l'une de ses extrémités d'un parallélogramme à quatre faces allongé et terminé par une petite tige recourbée, formant un anneau ovale dans lequel vient s'accrocher la partie la plus mince de la baguette.

Epoq. franque.

D. de la tige près du parallélogramme, 2 mill. 1/2. — Patine vert clair. — V. pl. XXXII.

M. P. — M. Don., 1878.

336. — Petit **anneau sigillaire** ou **bague**. Chaton circulaire et plat, fondu dans la masse, portant une croix à branches égales gravée en creux. Ce chaton est accosté de trois perlettes disposées en feuille de trèfle, indice caractéristique des bagues de l'époque franque.

Epoq. franque.

D. int. 21 mill., diam. de la baguette 1 mill. 1/2. — Patine verte encroûtée. — V. pl. XXXII.

M. P. — M. Don., 1878.

336 A. Le même, vu de profil.

Au nord-est du territoire de Margerie, village situé près de la limite des départements de la Marne et de l'Aube, et au sud-est du hameau d'Hancourt, dépendant de cette commune, existe une élévation de terrain dont la forme a été modifiée par le travail de l'homme. Cette butte porte le nom de *Tumois* (dérivé du mot *Tumulus*). (V. Courtalon, *Topog. hist. du diocèse de Troyes*, t. III.) Elle est située à l'extrémité nord-est d'un long mamelon de terrain qui domine Hancourt, et elle n'est séparée de ce mamelon que par un col ou dépression de peu d'étendue. Sa forme est celle d'une ellipse irrégulière très allongée et rétrécie inégalement à ses deux extrémités. De son point culminant, on domine un immense horizon embrassant une partie des départements de la Marne, de la Haute-Marne et de l'Aube.

En 1872, M. A. Nicaise fit des fouilles en cet endroit; il y rencontra des squelettes dans des sépultures orientées S.-O., N.-O., et placées sans ordre apparent, mais il ne recueillit aucun objet en métal, aucun vase entier.

En 1874, une sépulture livra un vase en terre noire et des fragments de scramasaxe; c'était donc un cimetière franc qui se trouvait en cet endroit.

En 1877, de nouvelles fouilles donnèrent plusieurs scramasaxes de dimensions différentes, deux vases entiers et deux plaques de bronze. Dans une inhumation, la tête du squelette était placée entre les jambes.

En 1878, un M. Maillard y découvrit d'autres sépultures qui lui fournirent des scramasaxes, des vases, des boucles de ceinturon, des grains de collier, une bague en bronze avec chaton portant un sigle ou monogramme. Il rencontra aussi un cercueil en pierre, dont le couvercle était brisé et qui renfermait seulement un squelette.

D'autres chercheurs trouvèrent des scramasaxes, des petits couteaux, des boucles de ceinturon, des bracelets unis, des bracelets à godrons arrondis et demi-sphériques. C'est de ces dernières fouilles que proviennent les objets donnés par M. Pajot.

D'après M. A. Nicaise, le cimetière d'Hancourt date du ve au vi^e siècle de notre ère. (V. M. A. Nicaise, *Le Cimetière franco-mérovingien de Hancourt, Marne,* Châlons-sur-Marne, 1879.)

MÉRY-SUR-SEINE

(Chef-lieu de canton, arrondissement d'Arcis-sur-Aube.)

337. — **Boucle de ceinture,** avec son ardillon. Elle a pour ornements deux olives placées sur sa partie antérieure, de chaque côté de l'ardillon, et elle est montée sur une feuille de bronze, repliée sur elle-même, faisant l'office de charnière et destinée à enserrer la courroie, qui était tenue en place par cinq rivets.

Epoq. gallo-romaine.

Long. totale 60 mill., larg. de la plaque 18 mill. — Patine vert-noir. — V. pl. XXXII

Trouvée à *Méry*.

Don. M. Onfroy de Bréville, 1847.

338. — **Attache** ou **accessoire de ceinture,** semblable, sauf pour les dimensions, à celle qui a été décrite sous le n° 317.

Epoq. gallo-romaine.

Long. totale 60 mill., diam. de l'anneau à l'int. 13 mill., long.

de l'ouverture en losange 26 mill., larg. 26 mill., larg. d'un côté 6 mill. — Patine verte. — V. pl. XXXII.

M. P. — M. Don., 1847.

339. — Objet ayant pu servir de **garde** à un petit poignard, ou bien ayant fait partie d'un **mors de cheval,** ou encore d'une pièce d'équipement. Tige droite et cylindrique, renflée à ses deux extrémités, qui sont coupées carrément, et portant au centre une ouverture ovale très allongée.

Epoq. gallo-romaine.

Long. totale 56 mill., long. de l'ouverture 11 mill., larg. 5 mill. — Patine vert-noir. — V. pl. XXXII.

M. P. — M. Don., 1847.

340-341. — **Boucles d'oreilles**. Tige ronde, évasée à sa base comme le pavillon d'une trompette, et allant en s'amincissant jusqu'à son extrémité, qui vient s'appuyer contre cette base après avoir décrit un ovale.

Epoq. gallo-romaine.

D. à la base 10 mill., à l'extrémité opposée 1 mill. 1/2. — Patine verte. — V. pl. XXXII.

M. P. — M. Don., 1847.

342. — Grande **fibule** cassée en deux morceaux et dépourvue de son aiguille. Tige cylindrique décrivant un demi-cercle. Ses extrémités, qui sont coudées, rentrent à l'intérieur, et ont la forme de cônes portant sur leur base une petite pointe conique.

Epoque gallo-romaine.

D. de la tige 5 mill., diam. à l'int. 60 mill. — Patine verte. V. pl. XXXII.

M. P. — M. Don., 1847.

343.— Fragment d'une **chaîne** ayant probablement servi à suspendre une épée. Anneaux ronds et presque plats, unis les uns aux autres, de deux en deux, par un tenon à double perforation. Au milieu de ce dernier est une petite traverse à tige demi-cylindrique, portant un ornement en forme d'S formé d'un câblé en fort relief. Sur le premier tenon de cette chaîne, ayant en tête et fondu du même jet un

anneau de la dimension des anneaux mobiles, le cablé, au lieu d'affecter la forme d'un S, entoure les bouts de la traverse, puis décrit sur son milieu une croix de saint André (ou un X), et enfin revient passer transversalement sur cette croix. Ce dessin est analogue à celui du *chrisme* ou mieux du tracé de la figure héraldique nommée *chaînes* ou *bâtons de Navarre*.

Les tenons, qui alternent avec les précédents, sont également rigides et à double perforation. Ils portent au centre une ouverture en losange accompagnée dans les angles à l'extérieur de perlettes aplaties avec point central en relief.

Epoq. gallo-romaine.

Long. du fragment de chaîne 400 mill. — Patine verte. — V. pl. XXXIII.

M. P. — M. Don., 1847.

Cette chaine est mentionnée par M. Flouest dans un article du *Bull. de la Soc. des Antiq. de France* (année 1884, p. 110-118) consacré à l'étude du signe en S. D'après cet écrivain, le signe en S est un symbole sacré, un signe religieux rentrant dans la série des idéogrammes hiératiques ; il est certainement l'attribut d'une personnalité divine ayant un rôle prépondérant, ainsi que le démontre l'universalité du culte qui lui est rendu. M. Worsæ, ainsi qu'un grand nombre d'érudits anglais, belges ou allemands, rattachent le signe en S au culte de la lumière céleste, c'est-à-dire au culte du soleil ; il le nomme le *soleil-serpent* (*sun-snake*), et il le considère comme l'idéogramme spécial de la fécondité propagée par la chaleur solaire. (V. *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1890, p. 283-284.) — Ce signe a été rencontré chez tous les peuples de race Aryenne. On constate sa présence sur des casques, des chaînes en bronze (qui maintenaient, d'après Diodore de Sicile, la longue épée des Gaulois sur leur flanc droit), des bracelets, des vases funéraires, etc..., des monnaies (et entre autres sur une monnaie de Pixtilos, chef des Aulerci, que l'on croit avoir été frappée entre les années 27 et 12 avant J.-C.). — V. M. Salomon Reinach, *Bronzes figurés de la Gaule romaine*, p. 36.

344. — **Bracelet** massif, de forme circulaire. Tige cylindrique ornée de reliefs très frustes, dans lesquels on peut reconnaître, au milieu de rinceaux, des têtes humaines placées en sens inverse les unes des autres, et séparées seulement par un gros bouton plat. Ce bracelet a été limé sur une certaine partie de son pourtour, mais peut-être

trop profondément, car, pour lui donner en cet endroit une épaisseur égale à celle du reste de la tige, on a dû recouvrir la partie enlevée d'une mince feuille de métal. Peut-être, aussi, ce bracelet a-t-il été fabriqué à l'aide d'un fragment de torques, dont la partie renflée voisine du tampon aura été probablement enlevée à la lime.

Epoq. gallo-romaine.

D. int. 67 mill., diam. de la tige 6 mill. — Patine vert sombre, usée. — V. pl. XXXIII.

M. P. — M. Don., 1847.

344 A. Détail du même.

345. — **Anneau** large et plat. Il est très mince et mutilé en partie à l'extérieur et à l'intérieur.

Epoq. gallo-romaine.

D. int. 7 mill., larg. d'un côté 7 mill. — Patine verte. — V. pl. XXXIII.

M. P. — M. Don., 1847.

346. — **Bracelet** massif, de forme ovale, et orné d'une suite de seize gros godrons allongés et en forte saillie, unis par une tige plate en dedans, demi-cylindrique en dehors. Cette tige est ouverte entre deux godrons, et ses extrémités sont rapprochées.

Epoq. gallo-romaine.

D. int. 78 et 65 mill., diam. de la tige, 7 mill., h. d'un godron 10 mill. — Patine verte. — V. pl. XXXIII.

M. P. — M. Don., 1847.

347. — **Fibule** en arc ayant en tête une traverse en saillie sur les côtés et destinée à porter l'aiguille (cette dernière n'existe plus). Le corps de la fibule, en forme de gaîne, est divisé en deux par une moulure. La première partie porte, près de la traverse, deux oreillettes, et elle est ornée, dans le sens de la longueur, de cinq baguettes en relief ayant le dos orné de stries transversales. L'autre partie est unie et a pour amortissement une bague séparée par une gorge d'un bouton à tête demi-circulaire.

Epoq. gallo-romaine.

Long. totale 50 mill. — Restes d'étamage. — V. pl. XXXIII.

M. P. — M. Don., 1847.

347 A. La même, vue de côté.

348. — Fragment d'une petite **bague** en métal très cassant, de couleur gris acier (peut-être un alliage de cuivre et d'étain, mal dosé ?). Tige cylindrique.

Epoq. gallo-romaine.

D. probable à l'int. 18 mill., diam. de la tige 1 mill. — V. pl. XXXIII.

M. P. — M. Don., 1847.

349. — **Ornement de ceinture**. Plaque rectangulaire dans les trois quarts de sa hauteur et terminée par un prolongement en forme de lyre, percé de deux ouvertures ovales placées parallèlement. Cette disposition est également celle des quatre ouvertures rectangulaires placées deux à deux l'une au bout de l'autre, sur le corps de la plaque. Cinq rangs de cercles centrés complètent l'ornementation. Au revers, cette plaque porte deux appendices placés l'un en long, l'autre en travers, et tous deux percés d'un trou.

Epoq. gallo-romaine.

Long. 78 mill., larg. 15 mill. — Patine verte. — V. pl. XXXIV.

M. P. — M. Don., 1847.

350. — Sorte de petite **cuiller** très pointue, dont le manche est remplacé par une tige plate qui s'enroule, en forme d'anneau, du côté de la partie convexe de la cuiller.

Epoq. gallo-romaine.

Long. 78 mill., larg. 15 mill. — Patine verte. — V. pl. XXXIV.

M. P. — M. Don., 1847.

Cet objet a été trouvé dans la vase, avec des médailles d'Auguste et de Claude et des ossements. On peut le classer parmi les cuillers de forme allongée qui servaient à distribuer des essences aromatiques à l'intérieur des petits vases à cols longs et étroits que l'on rencontre en si grand nombre dans les sépultures.

351. — **Epinglette** ou agrafe à double crochet, composée d'une tige plate percée au centre d'un trou rond, et dont les extrémités, terminées en pointe, se recourbent toutes deux à l'intérieur.

Epoq. gallo-romaine.

Long. de crochet à crochet 28 mill. — Patine verte. — V. pl. XXXIV.

M. P. — M. Don., 1847.

Ce type d'épinglette, qui a remplacé quelquefois la fibule, se rencontre encore dans les rares inhumations habillées datant du IXe siècle.

352. — **Coulant de ceinturon**. Il se compose de deux plaques fondues du même jet; l'une est rectangulaire; l'autre, plus étroite, est parallèle à la précédente, et ses extrémités se recourbent de manière à tomber à angle droit sur celles de la première plaque.

Epoq. gallo-romaine.

Long. totale 84 mill., larg. de la plus grande plaque 10 mill. Patine verte. — V. pl. XXXIV.

M. P. — M. Don., 1847.

353. — **Anneau** rond, déformé. Tige cylindrique, plus épaisse en un point de la circonférence, par suite de la soudure de ses deux extrémités, qui sont placées l'une sur l'autre.

Epoq. gallo-romaine.

D. de la tige 3 mill., diam. int. 27 mill. — Patine encroûtée. — V. pl. XXXIV.

M. P. — M. Don., 1847.

354. — **Bracelet** rond, massif, plat à l'intérieur, orné sur le pourtour de moulures et de perles entaillées. Il est formé de deux sections; la plus grande porte à ses deux bouts des mortaises, dans lesquelles pénètrent les tenons placés aux extrémités de l'autre section, et où ils sont maintenus chacun par une clavette. Ce bracelet est cassé.

Epoq. gallo-romaine.

D. int. 55 mill. — Patine vert foncé. — V. pl. XXXIV.

M. P. — M. Don., 1847.

354 A et B. Détails du bracelet ci-dessus.

355. — **Fibule** en arc. Traverse recouvrant le ressort de l'aiguille. Cette dernière n'existe plus. Le dos de la fibule est orné de cannelures dans le sens de la longueur; cette même décoration se retrouve sur son prolongement, qui est séparé de la partie en arc par une petite plaque demi-circulaire.

Epoq. gallo-romaine.

Long. 42 mill. — Patine verte. — V. pl. XXXIV.

Don. M. Peigné-Crémieux, 1878.

355 A. La même, vue de profil.

356-357. — **Anneaux de jambe** ou *Periscelis*, ronds et massifs. Tiges cylindriques ayant les extrémités libres. Une d'elles est amincie pour pénétrer dans l'autre, qui est creusée peu profondément.

Epoq. gallo-romaine.

D. des tiges 3 mill., diam. int. approximatif 74 mill. — Patine verte encroûtée. — V. pl. XXXV.

M. P. — M. Don., 1878.

358. — **Anneau** ou **bracelet**, rond et massif, cassé en deux endroits. Extrémités libres. Il porte sur son pourtour des traces de stries obliques figurant une sorte de cordelé.

Epoq. gallo-romaine.

D. de la tige 3 mill., diam. int. 47 mill. — Patine vert foncé. — V. pl. XXXV.

M. P. — M. Don., 1878.

En décembre 1843, les ouvriers qui travaillaient à creuser le canal de la Haute-Seine, au sud de Méry, découvrirent, sur le territoire de cette commune, non loin de la limite du finage de Droupt-Sainte-Marie, une suite de fosses creusées dans une terre jaune compacte et placées parallèlement les unes aux autres. Ils en tirèrent, avec des ossements humains, des vases en terre ayant des formes élégantes, une pâte fine et serrée et portant des noms de fabricants; des vases en verre; des armes en fer; des ornements en bronze, etc... Ces sépultures ne présentaient pas de traces d'incinération.

Deux moyens bronzes, d'Auguste et de Claude, peu altérés, furent recueillis parmi les ossements.

M. Corrard de Breban, qui s'est fait l'historien de cette découverte, et M. l'abbé Cochet, dont il a pris l'avis, estiment que le cimetière païen d'où proviennent les objets décrits

ci-dessus doit dater de la dernière moitié du IVe siècle ou du commencement du Ve. (V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, t. XI, 1843, p. 128-140 et pl. 2; Congrès archéologique de France, XXe session, 1854, p. 112; M. d'Arbois de Jubainville, *Rép. archéolog. de l'Aube*, 1861, p. 18.

Dans le même volume des *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, M. Corrard de Breban rend compte de la découverte faite sur le finage de Méry, dans le cours des mêmes travaux, mais dans un endroit différent, de deux vases en terre, dont l'un était recouvert à l'orifice d'une sorte de plat creux en bronze. Tous deux avaient été protégés contre la pression des terres par une cerclure en bronze. Ils renfermaient 8 à 10.000 médailles, pour la presque totalité en petits bronzes portant les effigies des Empereurs qui se sont succédé depuis Caracalla (211) jusqu'à Aurélien (275). L'enfouissement de ces monnaies ne paraît pas être postérieur au règne d'Aurélien.

MEURVILLE

(Canton de Vendeuvre, arrondissement de Bar-sur-Aube.)

359. — **Boucle de ceinture**, avec plaque et ardillon à tête plate et à pointe recourbée. La boucle est ornée de cannelures. La plaque porte trois rivets qui la fixaient sur la courroie et tenaient en place une petite contre-plaque. Le tout a été étamé.

Epoq. franque.

Long. totale 70 mill., larg. de la plaque 38 mill. — V. pl. XXXV.

Trouvée sur le finage de *Meurville*, avec d'autres objets.

Don. M. Jean-Baptiste Petillot, 1873.

MOLESME

(Canton de Laignes, arrond. de Châtillon-sur-Seine, Côte-d'Or.)

360. — **Coulant de ceinture** en losange, ayant les angles abattus carrément et les côtés légèrement creusés en arc de cercle. La plaque, qui a été étamée, porte une décoration composée d'une bordure de triangles pointillés et ayant alternativement les sommets en sens contraire. Au centre, sont deux losanges, l'un en pointillé, l'autre en cercles centrés. Le revers porte un appendice composé d'une feuille de métal plate disposée en anneau et fondue du même jet que la plaque.

Epoq. carlovingienne.

H. 39 mill., larg. 28 mill. — V. pl. XXXV.

Provient de *Molesme*.

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, vente L. Coutant, 1875.

360 A. Le même, vu à l'envers.

361. — Petite **plaque** ayant fait partie de l'ornementation d'une ceinture. Elle est toute couverte de cercles centrés, de losanges, de guillochis et de grenetis gravés en creux. Trois rivets à tête bombée servaient à l'attacher; il n'en reste que deux.

Epoq. carlovingienne.

Long. 28 mill., larg. 25 mill. — Restes d'étamage. — V. pl. XXXV.

M. P. — M. Acq., 1875.

362. — Petite **plaque**, ornement de ceinture. Côtés découpés, extrémité inférieure en forme d'écu. Elle est percée de deux trous et ornée de cercles centrés, gravés en creux.

Epoque carlovingienne.

Long. 25 mill., larg. à la tête 20 mill. — Patine verte. — V. pl. XXXV.

M. P. — M. Acq., 1875.

363. — **Plaque de ceinture**. Elle est rectangulaire, ornée de cercles centrés, de triangles, de guillochis, de grenetis, le tout gravé en creux. A l'une de ses extrémités se trouvent deux trous destinés à recevoir des rivets.

Epoq. carlovingienne.

Long. 42 mill., larg. 27 mill. — A été étamée. — V. pl. XXXV.

M. P. — M. Acq., 1875.

364. — Objet présumé être un **mordant de ceinture** (?). Il est arrondi dans le bas, fermé en arrière, dans sa partie inférieure, à peu près à mi-hauteur, et ouvert en avant. Les deux côtés sont reliés entre eux, au sommet, par une traverse ayant les angles arrondis.

Epoq. carlovingienne.

H. 25 mill., larg. 19 mill. — Patine verte. — V. pl. XXXV.

M. P. — M. Acq., 1875.

MOLINS

(Canton de Brienne, arrondissement de Bar-sur-Aube.)

365 — **Torques** massif, ayant les côtés décorés d'enroulements torses. Extrémités terminées par des tampons ayant la forme de chapiteaux ornés de dessins en creux et reposant sur des tores placés entre deux bagues. Le diamètre de la tige va, de chaque côté, toujours en augmentant, à partir du milieu jusqu'aux extrémités.

Epoq. gauloise.

D. int. 120 mill., plus grand diam. de la tige 7 mill., plus petit 4 mill. — Belle patine verte. — V. pl. XXXV.

Trouvé à *Molins*.

Don. L'Administration des chemins vicinaux. 1880.

Notice sur les Torques. — Dans le principe, le torques était un symbole d'autorité religieuse ou militaire. Les chefs des tribus, les chefs de famille, portaient cet insigne. Les Perses et les Egyptiens en faisaient usage dans les mêmes conditions. Aussi, la Bible nous rapporte que Pharaon donna un torques à Joseph en le prenant pour second dans l'administration de son royaume. En Italie, chez les Etrusques et les Romains, le torques fut une marque de puissance et de distinction ; ils l'accordèrent parfois pour récompenser une action d'éclat, comme cela eut lieu pour Manlius Torquatus. Dans les Gaules, chez les tribus appartenant à la grande famille celtique qu'Amédée Thierry a désignée sous le nom de Kimrique, et dont les Senons, les Bellovaques et les Suessions sont les plus notables représentants, le torques fut aussi, d'après M. Alexandre Bertrand, qui n'hésite pas à l'affirmer, un symbole d'autorité.

Plus tard, surtout chez les peuplades du sud-est de la Gaule, le torques fut adopté par les guerriers comme un insigne honorifique; pour d'autres tribus, il devint un simple ornement de femme, comme aujourd'hui la croix chrétienne, sans que cet usage profane enlève rien à sa valeur première. C'est ainsi que, dans les cimetières de la Marne (région dépendante du *Belgium* de César), les torques ne se trouvent pas associés aux armes, d'où l'on présume qu'ils étaient réservés aux femmes. (V. M. Salomon Reinach, *Catal. du Musée de Saint-Germain*, Paris, 1895, p. 166.) M. Morel, un des plus consciencieux fouilleurs de ces antiques nécropoles, a constaté que, dans cette région, le torques était aussi porté par les enfants.

Toutes les populations gauloises ont-elles fait usage du torques? M. le baron de Baye a démontré, en s'appuyant sur les monnaies et sur les monuments figurés, qu'il est bien établi que cet ornement était encore, cinquante ans avant notre ère, porté par les Senons, les Aulerques, les Bellovaques, les Carnutes, les Suessions et les Eduens. (V. M. de Baye : *Le Torques gaulois*, *Bulletin monétaire*, t. 50, Caen, 1886, p. 21.) La forme des torques est très variée. Leurs tiges sont unies, à reliefs, à enroulements torses, à bossettes, à ornements soudés ou appendus, et elles se terminent par des cônes, des capsules ou disques opposés, des anneaux et des crochets, des tenons et des mortaises, des goujons, etc... Chez quelques-uns d'entre eux, ces extrémités ont été soudées ou se rapprochent sans présenter ni ornements ni saillies.

Dans les sépultures, on rencontre parfois de grands anneaux auxquels on donne à tort, selon nous, le nom de torques; ils devaient servir à tenir en place la longue chevelure des hommes et des femmes, ou le voile que ces dernières posaient sur leur tête. A l'appui de cette opinion, nous rappellerons qu'à Courtisols (Marne), on a rencontré, dans des tombes féminines, plusieurs de ces grands cercles

de bronze qui n'étaient pas passés dans le cou, mais reposaient au sommet de la tête, à quelques centimètres au-dessus du crâne. (V. *Suppl. à l'Album Caranda,* 1894.)

---

366. — **Bracelet** rond. Tige cylindrique contournée deux fois sur elle-même. Ses extrémités sont amincies.

Epoq. gauloise.

D. de la tige 2 mill. 1/2, diam. int. 71 mill. — Patine vert foncé. — V. pl. XXXV.

M. P. — M. Don , 1880.

367. — **Fibule** en arc. Prolongement antérieur brisé. Ressort à boudin, avec son épingle. Le corps de la fibule composé d'une suite de bagues en creux, de stries et de cercles centrés.

Epoq. gauloise.

Long. 46 mill. — Patine vert foncé. — V. pl. XXXV.

M. P. — M. Don., 1880.

367 A. La même, vue en profil.

368. — Gros **anneau** rond et massif. Tige cylindrique sans solution de continuité.

Epoq. gauloise.

D. de la tige 9 mill., diam. int. 54 mill. — Patine verte. — V. pl. XXXV.

M. P. — M. Don., 1880.

369. — **Fibule** en arc. L'aiguille manque, ressort à boudin. Le dos de la fibule est orné de gravures figurant des fasces losangées, des cercles centrés, des perlettes, etc.

Epoq. gauloise.

Long. 53 mill. — Patine verte usée. — V. pl. XXXV.

M. P. — M. Don., 1880.

370. — **Bracelet** ovale. Tige cylindrique composée d'une suite de petites perles aplaties et ouverte en un point.

Epoq. gauloise.

D. int. 55 et 49 mill. — Patine verte. — V. pl. XXXV.

M. P. — M. Don., 1880.

371. — **Ornement**. Feuille de métal très mince, travaillée au repoussé. Elle porte sur son pourtour une bordure d'oves, et au centre une partie saillante en forme de cône tronqué entouré à sa base d'un grenetis.

Epoque gauloise.

D. 22 mill., h. du cône tronqué 5 mill. — Cuivre jaune très brillant. — V. pl. XXXV.

M. P. — M. Don., 1880.

372. — **Anneau** rond. Tige ovale très aplatie.

Epoque gauloise.

Larg. de la tige 10 mill., diam. int. 14 mill., ép. 5 mill. — Patine vert foncé.

M. P. — M. Don., 1880.

373 à 375 — **Anneaux** ronds. Tiges ovales, très aplaties. Une petite gorge circonscrit le bord extérieur de chacun d'eux.

Epoq. gauloise.

D. int. 12 mill., larg. de la tige 8 mill., ép. 4 mill — Patine vert foncé. — V. pl. XXXV.

M. P. — M. Don., 1880.

376. — **Anneau** rond. Tige ovale, très aplatie.

Epoq. gauloise.

D. int. 9 mill., larg. de la tige 9 mill.. ép. 4 mill. — Patine verte.

M. P. — M. Don., 1880.

377. — Fragments d'**anneau** et de **ressort** de fibule à boudin. Tiges unies et cylindriques.

Epoque gauloise.

Patine encroûtée.

M. P. — M. Don., 1880.

En 1880, des terrassiers, qui creusaient une tranchée pour adoucir la pente du chemin qui conduit de Molins à Pel-et-Der, rencontrèrent une sépulture renfermant les objets

qu'on vient de décrire. Elle était creusée à la sortie du village de Molins, sur le flanc d'une côte à pente rapide où la route se trouve en tranchée de plus d'un mètre sur un côté.

Dans cet endroit, le terrain est graveleux, et non loin de là existe un grand trou appelé *la Perrière*; c'est une carrière de grève ayant servi depuis des siècles à l'entretien des chemins du village et aux besoins de ses habitants. Aujourd'hui, elle est totalement épuisée.

Jusqu'en 1893, aucune fouille ne fut faite dans le voisinage de cette sépulture. A cette époque, la Société Académique de l'Aube, tenant compte de la nature du sol, qui, en cet endroit, a une grande similitude avec celui d'anciens cimetières fructueusement explorés, invita un de ses membres, M. Bardet, juge de paix à Brienne, à faire quelques recherches sur cet emplacement.

Plusieurs tranchées et des trous d'essai ouverts sur une surface de plus de trois ares eurent pour résultat de démontrer que la sépulture rencontrée en 1880 était une sépulture isolée, et qu'il n'existait aucun cimetière dans son voisinage. Il est vrai que le sol avait été remué précédemment; après un examen attentif, il a été reconnu que c'était non pour des inhumations, mais pour le défrichement d'un ancien bois. (V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 1880, p. 444, et 1893, p. 348: M. Ph Salmon, *Dict. paléoeth. de l'Aube*, p. 114.)

378. — **Attache**. Elle se compose de deux petites plaques ornées d'arabesques en relief et réunies par un anneau. Elle appartient au même type que les numéros 207, 208 de ce Catalogue, et elle a les mêmes dimensions.

Trouvée à *Molins*.

Don. M. Thiébault-Courtalon, 1894.

NEUVILLE-SUR-SEINE

(Canton de Mussy-sur-Seine, arrondissement de Bar-sur-Seine.)

379. — **Bracelet** rond, massif, sans solution de continuité. Tige cylindrique.

Epoq. gauloise.

D. 9 mill., diam. du bracelet à l'int. 52 mill. — Patine verte. — V. pl. XXXVI.

Trouvée à *Neuville-sur-Seine*.

Don. M. Harmand, 1847.

380. — Anneau rond, aplati.

Epoq. gauloise.

D. int. 15 mill., larg. de la tige 5 mill., ép. 2 mill. 1/2. — Patine verte. — V. pl. XXXVI.

M. P. — M. Don., 1847.

Ces objets proviennent de la découverte faite en janvier 1847, dans une vigne, au sud-est de Neuville-sur-Seine, section B, parcelle 144 du cadastre. On y rencontra deux squelettes gisant à une profondeur de 1m50. L'un d'eux avait 1m75 de haut et paraissait provenir d'une personne morte dans la force de l'âge. Il portait au poignet un anneau de bronze, et, à chaque doigt, un anneau aplati des deux côtés. Plusieurs d'entre eux étaient oxydés. Le deuxième squelette était celui d'un enfant de 12 à 15 ans; il avait aussi un anneau aplati à chacun des doigts. Ils se brisèrent dès qu'on y toucha. (V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 1849, p. 22.)

381. — Grand **anneau** légèrement ovale et massif. Tige cylindrique, sans solution de continuité. C'est peut-être un anneau de tête (?).

Epoq. gauloise.

D. int. 164 et 166 mill., diam. de la tige 4 mill. — Patine verte. — V. pl. XXXVI.

Trouvé à *Neuville-sur-Seine*.

Don. M. le docteur Prié, 1851.

382. — **Anneau** rond ou **torques**, massif. Tige cylindrique, sans solution de continuité.

Epoq. gauloise.

D. int. 109 mill., diam. de la tige 4 mill. — Patine verte. — V. pl. XXXVI.

M. P. — M. Don., 1851.

383-384. — **Anneaux** ronds et massifs. Tiges cylindriques ayant les extrémités libres et rapprochées les unes des autres.

Epoq. gauloise.

D. int. 105 mill., diam. de la tige 4 mill. — Patine verte. — V. pl. XXXVI.

M. P. — M. Don., 1851.

385-386. — **Anneaux** ou **bracelets** ronds, massifs. Tige cylindrique, sans solution de continuité.

Epoq. gauloise.

D. int. 61 mill., diam. de la tige 2 mill. 1/2. — Patine verte. — V. pl. XXXVI.

M. P. — M. Don., 1851.

En 1851, deux tumuli existaient encore sur la colline qui se trouve au midi du village de Neuville-sur-Seine : ils furent fouillés à cette époque, et c'est de là que proviennent les objets décrits plus haut (nº 381 à 386 inclus).

On a recueilli, sur leur emplacement, un grand nombre de colliers, de bracelets et de fibules en bronze, de formes variées. On a noté, entre autres, un squelette ayant au-dessus du coude un bracelet cannelé, large de 10 centim. et tenant encore, par suite de l'oxydation, à l'extrémité cubitale de l'os de l'avant-bras. D'autres bracelets adhéraient aussi à plusieurs fragments d'humérus et quelques cercles étaient placés sur des têtes. Le tumulus où furent trouvés ces objets était vaste et spacieux ; le nombre des squelettes qu'il renfermait était considérable. On n'y a rencontré aucune des armes que portaient les Gaulois et qu'ils avaient l'habitude d'enterrer avec les morts. (V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 1851, p. 249 ; M. Ph. Salmon, *Dict. paléoethn. de l'Aube*, p. 117.)

387. — Fragment de **bracelet**, ovale. Tige cylindrique. Les extrémités (il n'en reste qu'une) sont terminées par deux petites plaques découpées en forme d'écu, à pointe arrondie, et fondues en même temps que la tige.

Epoq. gauloise.

D. de la tige 4 mill., larg. de la plaque 10 mill., h. de la même 7 mill. — Patine verte. — V. pl. XXXVI.

Trouvé à *Neuville-sur-Seine*.

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, vente L. Coutant, 1874.

388. — **Fibule** en arc, sans aiguille. Ressort à boudin. Tige renflée dans son milieu et portant à la partie supérieure du dos une profonde rainure en long ayant probablement renfermé une pâte colorée ou une couche d'émail.

Epoque gauloise.

Long. totale 68 mill., larg. du dos de la fibule 6 mill. — Patine verte. — V. pl. XXXVI.

M. P. — M. Acq., 1874.

389. — **Anneau** rond et massif. En un point de sa circonférence, à l'extérieur, est un fragment de tige, peut-être celle d'un crochet[1].

Epoq. gauloise.

D. int. 28 mill., diam. de la tige 4 mill. — Patine verte. — V. pl. XXXVII.

M. P. — Acq., 1874.

M. Lucien Coutant avait recueilli ces bronzes dans les fouilles dont nous avons parlé à la suite du nº 380. Ils ont été presque tous en contact avec des objets en fer très oxydés.

Pour les découvertes faites à Neuville-sur-Seine, voy. aussi l'*Almanach de Bar-sur-Seine*, 1853, p. 108-115, et 1858, p. 88; L. Coutant, *Rapport sur les fouilles pratiquées à Neuville-sur-Seine*, Paris, 1852; M. d'Arbois de Jubainville, *Répert. archéolog. de l'Aube*, p. 78; Boutiot et Socard, *Suppl. au Répert. archéolog de l'Aube*, p. 18.

NEUVILLE-SUR-VANNE

(Canton d'Estissac, arrondissement de Troyes.)

390. — **Anneau** ou **bracelet**, ovale et massif. Tige cylindrique ouverte en un point.

Epoq. celtique.

D. int. 50 et 57 mill., diam. de la tige 5 mill. — Patine verte. — V. pl. XXXVI.

Trouvé à *Neuville-sur-Vanne*, 1847.

Don. M. l'Adjoint au maire de Neuville-sur-Vanne, 1847.

391. — **Anneau** rond, aplati et massif.

Epoq. celtique.

D. int. 13 mill., larg. de la tige 6 mill., ép. 3 mill. — Patine vert clair. — V. pl. XXXVI.

M. P. — M. Don., 1847.

392-393. — **Anneaux** ronds, aplatis et massifs.

Epoq. celtique.

---

[1] Un objet similaire a été trouvé dans les fouilles du tumulus des Charmoiselles, finage de Rolampont, Haute-Marne. (V. *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, p. 233, année 1897.)

D. int. 14 mill., larg. de la tige 3 mill., ép. 2 mill. 1/2. — Patine vert foncé. — V. pl. XXXVI.

M. P. — M. Don., 1847.

394-395. — Anneaux ronds, aplatis et massifs.

Epoq. celtique.

D. int. 12 mill., larg. de la tige 4 mill., ép. 3 mill. — Patine vert foncé. — V. pl. XXXVI.

M. P. — M. Don., 1847.

396-397. — Anneaux ronds et massifs. Tige cylindrique.

Epoq. celtique.

D. int. 26 mill., diam. de la tige 3 mill. — Patine verte, encroûtée. — V. pl. XXXVI.

M. P. — M. Don., 1847.

398. — Anneau rond et massif. Tige cylindrique.

Epoq. celtique.

D. int. 27 mill., diam. de la tige 3 mill. 1/2. — Patine verte, encroûtée. — V. pl. XXXVI.

M. P. — M. Don., 1847.

399-400. — Anneaux ronds et massifs. Tige cylindrique.

Epoq. celtique.

D. int. 27 mill., diam. de la tige 3 mill. 1/2. — Patine verte, encroûtée. — V. pl. XXXVI.

M. P. — M. Don., 1847.

Trouvés à *Neuville-sur-Vanne*.

Ces anneaux étaient aux pieds et aux mains d'un squelette. (V. *Annuaire de l'Aube*, 1847. p. 75; Boutiot et E. Socard, *Suppl. au Rép. archéolog. de l'Aube*, p. 31 ; M. Ph. Salmon, *Dict. paléoeth. du dép. de l'Aube*, 1882, p. 118.)

LES NOËS

(2e canton et arrondissement de Troyes.)

401. — Anneau rond et massif. Tige cylindrique.

Epoq. gallo-romaine.

D. int, 28 mill., diam. de la tige 3 mill. — Patine verte, usée. — V. pl. XXXVII.

Trouvé aux *Noës*.

Don La Compagnie des chemins de fer de l'Est, 1893.

402. — Anneau rond et massif. Tige cylindrique.

Epoq. gallo-romaine.

D. int. 24 mill., diam. de la tige 3 mill. — Patine verte.

M. P. — M. Don., 1893.

403. — Anneau rond et massif. Tige légèrement aplatie.

Epoq. gallo-romaine.

D. int. 20 mill., diam. de la tige 3 mill. — Belle patine vert foncé. — V. pl. XXXVII.

M. P. — M. Don., 1893.

404. — Anneau rond et ouvert. Tige cylindrique, en potin.

Epoq. gallo-romaine.

D. int. 18 mill., diam. de la tige 1 mill.

Ces anneaux ont été trouvés à Troyes, en 1893, dans les travaux de déblai exécutés du côté de la rue des Noës, pour l'agrandissement de la gare des voyageurs. On a mis à jour, en cet endroit, un ancien cimetière, que l'on peut considérer, d'après l'inspection des objets qui en proviennent, comme datant de la seconde moitié du IIIe siècle, et peut-être d'une époque postérieure. (V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 1893, p. 354-358.)

NOGENT-LE-ROI

(Chef-lieu de canton, arrond. de Chaumont, Haute-Marne.)

405. — Auriscalpium ou **cure-oreilles**. Tige ronde, aplatie à une extrémité en forme de palette, et terminée par une pointe à l'autre bout.

Epoq. gallo-romaine.

Plus grande largeur de la palette 8 mill., long. totale de l'auriscalpium 65 mill., plus grand diam. de la tige 3 mill. — Patine verte. — V. pl. XXXVII.

Don. M. Abel Girard, 1890.

405 A. Le même, vu de profil.

Cet objet a été trouvé, en 1863, à *Nogent-le-Roi*, dans les fouilles pratiquées pour la construction de la nouvelle église paroissiale, sur l'emplacement des fossés de l'ancien château-fort, au levant.

PAISY-COSDON

(Canton d'Aix-en-Othe, arrondissement de Troyes.)

406. — **Curette** à olive allongée (*nucleus spicelli*). Tige ronde, ornée près de la cuiller de deux pironelles entre deux perlettes.

Fin de l'époque gallo-romaine.

Long. 135 mill., plus grand diam. de la tige 5 mill. — Belle patine verte. — V. pl. XXXVII.

Trouvée à *Paisy-Cosdon.*

Don. M. Devron, 1854.

L'olive qui termine cette curette servait : à froid, aux explorations chirurgicales; à chaud, pour ramollir les médicaments et les appliquer sur les plaies ; incandescente, pour cautériser.

407. — **Plaque de ceinture** rectangulaire et légèrement échancrée sur un de ses grands côtés. Elle est ajourée de trois découpures rectangulaires, une longue et deux autres plus petites placées bout à bout au-dessus de la précédente ; autour de ces ouvertures est une bordure de petits cercles centrés gravés en creux.

Fin de l'époque gallo-romaine.

Long. 44 mill., larg. 28 mill., ép. 1 mill. 1/2. — A été étamée. — V. pl. XXXVII.

M. P. — M. Don , 1854.

408. — **Epinglette** ou **agrafe**. Tige ronde, moulurée, percée d'un trou au centre. Elle est terminée par deux pointes formant crochet et rabattues en regard l'une de l'autre.

Fin de l'époque gallo-romaine.

Long. 31 mill. — Patine verte. — V. pl. XXXVII.

M. P. — M. Don., 1854.

V. nº 351 de ce Catalogue. — V. dans le Catal. de la collection Gréau, nº 557 et pl. LXIII, le dessin de huit petites fibules ou agrafes à doubles crochets, perforées au centre et semblables à celle que nous venons de décrire.

409. — Petite **boucle** en forme de lyre. La traverse du talon, qui portait l'ardillon, n'existe plus. Celle qui reste est ornée au milieu de deux boules et, aux extrémités, de deux olives.

Fin de l'époque gallo-romaine.

Long. de cette traverse, 21 mill. — Patine verte. — V. pl. XXXVII.

M. P. — M. Don., 1879.

M. Devron a trouvé ces objets dans un champ lui appartenant, situé sur le finage de Paisy-Cosdon, section B du plan cadastral, lieu dit le *Champ-au Prêtre*, à proximité de la Nosle, de la route de Nogent-sur-Seine à Tonnerre, et du chemin de Paisy à Villemaur. C'est dans ce même endroit que M. Fléchey avait rencontré, lors des fouilles qu'il y fit en 1852, des fragments d'architecture, des débris de marbres précieux, de mosaïques et de fresques. (V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 2e série, t. VIII, p. 104-106; Catal. de l'Archéologie monumentale du Musée de Troyes, nos 49 à 56; Gaussen, *Portefeuille archéolog. de l'Aube*; M. d'Arbois de Jubainville, *Répert. archéolog. du département de l'Aube*, p. 101.) On trouva aussi, dans ce lieu, une monnaie gauloise (V. Catal. des Monn. gaul. du Musée de Troyes) et un petit bronze de Valentinien Ier. (V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, t. VI, 2e série, p. 104-105.)

Il est bon de faire remarquer que cet emplacement correspond à celui d'une ancienne motte entourée de fossés, sans doute d'origine gauloise, près de laquelle, à la suite de l'invasion romaine, le riche Gallo Romain qui la possédait fit bâtir une villa importante dans le goût des habitations que les Romains, établis dans le pays, avaient élevées à Aix, à Clanum et dans les environs. Détruite vers la fin du IIIe siècle ou la moitié du IVe, à la suite du passage des Barbares, elle fut reconstruite plus tard et devint une maison-forte comprenant dans son enceinte la vieille motte entourée de fossés, témoin des droits antiques de son propriétaire sur l'aleu de Paisy. Ce dernier l'ayant un jour inféodée et placée dans la mouvance de Villemaur, nous trouvons cette motte de Paisy mentionnée dans un aveu et dénombrement fourni au seigneur de Villemaur par Garnier Cayn (Canis), en 1389 (Arch. de l'Aube, E 152, registre). La maison-forte et la motte de Paisy furent démolies avant le XVIIe siècle; cependant Courtalon en a vu quelques restes (*Top. hist.*, t. III). Il est probable que leur emplacement, dans le cours du XVIIIe siècle, devint la propriété, par donation ou autrement, de la cure de Paisy, ou fut joint au domaine que le Chapitre de Saint-Étienne de Troyes possédait sur cette paroisse, d'où le nom de *Champ-au-Prêtre* qui lui fut donné.

PLAINES

(Canton de Mussy, arrondissement de Bar-sur-Seine.)

410. — **Fibule.** Tige en forme de croissant. Elle est ornée sur son pourtour extérieur d'une bande portant un filet vivré entre deux filets plats. A l'intérieur, le pourtour de cette fibule est chanfreiné et présente une arête vive. Les deux extrémités de la tige sont décorées d'une suite de moulures. L'ardillon est plat et se termine en pointe; il joue sur tout le pourtour de la fibule.

Epoq. gauloise.

D. int. 34 mill., larg. de la tige 7 mill. — Patine verte. — V. pl. XXXVII.

Trouvée à *Plaines.*

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, vente L. Coutant, 1875.

410 A. La même, vue en côté.

411 . — **Fibule** en arc avec son aiguille. Dos plat terminé en pointe et orné de stries gravées dans le sens de la longueur. L'aiguille joue sur une courte traverse.

Epoq. gauloise.

Long. 52 mill. — Patine verte. — V. pl. XXXVII.

M. P. — M. Acq., 1875.

411 A. La même, vue en côté.

PLESSIS-BARBUISE

(Canton de Villenauxe, arrondissement de Nogent-sur-Seine.)

412. — **Torques** rond, tige circulaire ornée sur son pourtour extérieur, et à des intervalles égaux, de trois annelets accompagnés chacun de trois boules placées deux à ses côtés, l'autre à son sommet. Entre ces annelets, trois cordelettes entourent la tige et forment des nœuds. Ce torques est coupé en un point, près d'une des boules. Il se ferme par l'introduction d'une goupille placée à l'une de ses extrémités dans le trou pratiqué au milieu de celle qui lui fait face.

Epoq. gauloise.

D. de la tige 8 mill., diam. int. 131 mill. — Patine verte. — V. pl. XXXVII.

Trouvé au *Plessis-Barbuise*.

Don. M. Alexis Jeanson, 1885.

V. dans le Catalog. de la Collection J. Gréau, n° 777 et pl. LXXXIX, la description et le dessin d'un torques semblable à celui-ci, et trouvé en Champagne, probablement dans la même région. Il porte un pointillé sur sa partie supérieure; son diamètre est de 140 mill., et il est orné de rubans enlacés, placés dans les interstices des annelets.

413 — **Bracelet** rond et massif. Tige cylindrique, sans solution de continuité.

Epoq. gauloise.

D. int. 51 mill., diam. de la tige 12 mill. — Patine verte. — V. pl. XXXVII.

M. P. — M. Don., 1885.

414. — **Fibule** en arc, avec son épingle. Tige unie, renflée au milieu de l'arc; ressort à boudin. Le prolongement de l'arc s'allonge à angle droit, puis s'incurve pour se renverser sur le corps de la fibule. Il porte à son extrémité une sorte de pavillon sur lequel sont placées, l'une sur l'autre, deux boules dont la dernière est surmontée d'une pointe aiguë.

Epoq. gauloise.

Long. 63 mill., diam. de la tige dans la partie renflée 4 mill. — Patine verte. — V. pl. XXXVII.

M. P. — M. Don., 1885.

415. — **Fibule** en arc, dont l'épingle est brisée en plusieurs morceaux. Elle appartient au même type que la précédente, mais elle en diffère par l'ornementation de la partie en arc, qui porte, au centre, un rectangle chargé de chevrons et de cercles centrés. Il est accompagné, de chaque côté, de trois bourrelets, dont l'un, celui du milieu, est uni et les deux autres striés en travers. Le prolongement de la tige est décoré à son extrémité d'une boule aplatie, placée entre deux autres plus petites, et il se termine en pointe.

Epoq. gauloise.

Long. 56 mill., diam. de la tige au milieu de l'arc 6 mill. — Patine verte. — V. pl. XXXVII.

M. P. — M. Don., 1885.

415 A. La même, vue de face.

416. — Fragment de **fibule**. Ressort à boudin, portant dans tout son développement une cannelure en spirale qui simule l'enroulement d'un fil très fin.

Epoq. gauloise.

Larg. du ressort 15 mill. — Patine verte. — V. pl. XXXVII.

M. P. — M. D., 1885.

En 1885, le sieur Alexis Jeanson, propriétaire au Plessis-Barbuise, entreprit l'enlèvement de quelques pierres contre lesquelles il heurtait depuis longtemps sa charrue, en cultivant un de ses champs, situé lieudit *la Bouverie*, au sud-est du village, dans un terrain graveleux et en pente au nord. Il mit alors à découvert une sépulture renfermant un squelette, porteur du torques, du bracelet et de la fibule décrits sous les numéros 412, 413 et 414 ci-dessus. A peu de distance de cette fosse, il en rencontra une seconde, dans laquelle deux squelettes étaient réunis : près d'eux se trouvaient les fibules nos 415 et 416.

TUMULUS DE FIEL

POLISOT

(Canton de Mussy-sur-Seine, arrondissement de Bar-sur-Seine.)

417. — **Torques** rond, massif et ouvert. Tige cylindrique ayant les extrémités terminées par des moulures en forme de chapiteau.

Epoq. gauloise.

D. int. 119 mill., diam. de la tige 3 mill. — Patine vert clair. — V. pl. XXXVIII.

Trouvé dans le tumulus de *Fiel*.

Don. M. le docteur Prié, 1857.

C'est à tort que certains auteurs ont placé le tumulus de Fiel sur le territoire de la commune d'Arelles.

418. — **Bracelet** rond et massif. Tige cylindrique, dont les extrémités, soudées l'une sur l'autre et martelées, forment un bourrelet à l'endroit de leur point de jonction.

Epoq. gauloise.

D. int. 69 mill., diam. de la tige 5 mill. — Patine encroûtée. V. pl. XXXVIII.

M. P. — M. Don, 1857.

419. — **Bracelet** rond et massif. Tige ouverte et ornée sur son pourtour de quatre olives placées à égale distance les unes des autres. Ces dernières sont légèrement aplaties sur les côtés et portent en cet endroit des gravures en creux figurant un ovale avec un point au centre, ce qui leur donne l'aspect d'une tête d'oiseau ou de serpent. Le bracelet se ferme à l'aide d'un goujon placé à une extrémité de sa tige et pénétrant dans la cavité de l'extrémité opposée, à l'endroit d'une olive.

Epoq. gauloise.

D. int. 52 mill., diam. de la tige 3 mill. — Patine vert clair, avec parties teintées de bleu. — V. pl. XXXVIII.

M. P. — M. Don., 1857.

420. — **Bracelet** légèrement ovale. Tige cylindrique, ouverte en un point.

Epoq. gauloise.

D. int. 50 et 55 mill., diam. de la tige 4 mill. — Patine encroûtée. — V. pl. XXXVIII.

M. P. — M. Don., 1857.

421. — **Bracelet** ovale et massif. Tige cylindrique cordelée et ouverte. Une de ses extrémités est légèrement renflée en forme de cône. Cette partie est creuse et reçoit l'extrémité opposée, qui la pénètre, lorsque le bracelet est fermé.

Epoq. gauloise.

D. int. 45 et 53 mill., diam. de la tige 4 mill. — Patine vert foncé. — V. pl. XXXVIII.

M. P. — M. Don., 1857.

422. — **Bracelet** ovale et massif. Tige légèrement aplatie, sans aucune ornementation et ouverte. Pour fermer ce bracelet, on introduit l'une de ses extrémités, terminée en pointe, dans l'intérieur de l'extrémité opposée, qui est évidée.

Epoq. gauloise.

D. int. 47 et 52 mill., diam. de la tige 3 mill. — Patine vert-bleu. — V. pl. XXXVIII.

M. P. — M. Don., 1857.

423. — **Anneau** rond, ouvert. Tige cylindrique et unie.

Epoq. gauloise.

D. int. 36 mill., diam. de la tige 2 mill. 1/2. — Patine verte, encroûtée. — V. pl. XXXVIII.

M. P. — M. Don., 1857.

424. — Petit **anneau** rond. Tige cylindrique, extrémités libres.

Epoq. gauloise.

D. int. 18 mill., diam. de la tige 3 mill. — Patine vert-bleu, usée. — V. pl. XXXVIII.

M. P. — M. Don., 1857.

425. — **Anneau** légèrement ovale. Tige de grosseur inégale, ayant les extrémités libres. La partie la plus large représente une sorte de serpent ou de reptile à tête plate, engoulant celle d'un de ses congénères. Deux petits cercles tracés en creux, de chaque côté de l'arête médiane, ne laissent aucun doute à cet égard.

Epoq. gauloise.

D. int. 21 et 23 mill., plus grande larg. de la tige 4 mill. — Patine vert-jaune. — V. pl. XXXVIII.

M. P. — M. Don., 1857.

426. — **Anneau** rond et aplati, à bords amincis. Il est orné, sur les plats, de nervures circulaires en relief.

Epoq. gauloise.

D. int. 17 mill., larg. de la tige 4 mill. — Patine vert-noir. — V. pl. XXXVIII.

M. P. — M. Don., 1857.

427. — Fragments d'un petit **bracelet** filiforme. Tige cylindrique amincie à une extrémité, où elle est tordue sur elle-même, de manière à former un anneau dans lequel s'accrochait certainement l'autre extrémité.

Epoq. gauloise.

D. de la tige 2 mill. — Patine verte, encroûtée. — V. pl. XXXVIII.

M. P. — M. Don., 1857.

428-429. — Bracelets filiformes, ornés sur leur pourtour de stries transversales et de petites perlettes ou bossages placés à intervalles égaux. Ils sont fracturés.

Epoq. gauloise.

D. int. 60 mill, diam. de la tige 2 mill., h. des bossages 3 mill. — Patine vert pâle. — V. pl. XXXVIII (le dessin que nous donnons représente seulement la moitié d'un de ces bracelets).

M. P. — M. Don., 1857.

430. — Fragment de **fibule**. Il n'en reste qu'une traverse portant le ressort à boudin et une petite plaque ronde ornée de cercles concentriques en relief. Les creux qui les séparent étaient probablement remplis jadis de pâte colorée ou d'émail.

Epoq. gauloise.

Long. de la traverse 35 mill., diam. de la plaque 11 mill. — Patine vert-noir foncé. — V. pl. XXXVIII.

M. P. — M. Don., 1857.

431. — Petit **bouton** plat, de forme circulaire, orné de cercles concentriques, dont les intervalles ont dû être remplis de pâte colorée ou d'émail. Ce bouton ressemble à celui qui figure sur le fragment de fibule décrit sous le numéro précédent.

Epoq. gauloise.

D. 12 mill. — Patine sombre. — V. pl. XXXVIII.

M. P. — M. Don., 1857.

432. — Boucle d'oreille. Tige de bronze, très mince, décrivant un ovale. Une de ses extrémités traverse un petit hexagone portant, sur sa face extérieure, un sautoir gravé en creux, puis se replie en forme d'anneau; l'autre extrémité est recourbée en crochet. Nous ne croyons pas que le sautoir qui figure sur cette boucle d'oreille soit le X grec, initiale du mot Χριστος, si fréquemment reproduite dans les premiers temps du christianisme.

Époq. gauloise.

D. de la tige 1 mill., diam. int. 25 et 28 mill. — Patine usée. — V. pl. XXXVIII.

M. P. — M. Don., 1857.

433. — **Maille de chaînette.** Tige cylindrique décrivant un ovale et ayant les extrémités libres.

Époq. gauloise.

D. de la tige 1 mill., diam. à l'int. 2 et 3 mill. — Patine encroûtée. — V. pl. XXXVIII.

M. P. — M. Don., 1857.

434. — Petit **coulant** ou **maille de chaînette**. Tige cylindrique, renflée au centre et décrivant un ovale allongé.

Époq. gauloise.

D. à l'int. 2 mill. 1/2 et 8 mill., diam. de la tige 1 mill. 1/2 et 2 mill. 1/2. — Patine vert-bleu, encroûtée. — V. pl. XXXVIII.

M. P. — M. Don., 1857.

435. — Fragment de **fibule**. Il ne reste que l'attache de l'épingle.

Époq. gauloise.

Patine vert foncé, encroûtée. — V. pl. XXXVIII.

M. P. — M. Don., 1857.

436. — Fragments d'**épingles de fibules**. Débris informes.

M. P. — M. Don., 1857.

Le tumulus de Fiel, fouillé par M. Lucien Coutant et M. le docteur Prié, en 1857, réunissait l'inhumation et l'ustion. Il se trouvait situé sur une colline dominant la ferme de Sèche-Fontaine. Son diamètre était de 17 mètres de long sur 15 mètres de large, et sa hauteur de 2 mètres. Quatre couches successives entraient dans sa composition : 1° la plus centrale, malheureusement dérangée par une ancienne fouille, était formée de moellons irréguliers posés debout (1 m. de diam., 30 cent. de haut) ; 2° la seconde couche était de pure terre dite *herbue* (3 m. de diam. environ, hauteur au sommet 0.90 cent.); 3° venaient ensuite des cailloux crus formant une couche d'épaisseur variable (30

cent. au sommet, 1 m. 20 cent. au bord de la seconde couche et 3 m. à la base); 4° la quatrième couche se composait de terre herbue mélangée de cailloux (ép. au sommet 30 cent., 1 m. au bord de la troisième couche et 4 m. au niveau du sol).

Les squelettes étaient déposés entre les deux dernières couches, sur la pierre calcaire (mode d'inhumation qui devait nécessairement conserver les corps plus longtemps). On en exhuma vingt, appartenant aux deux sexes, parmi lesquels étaient plusieurs squelettes d'enfants ou de jeunes gens. Il y avait, au même niveau, deux urnes en terre remplies de cendres et d'os calcinés et brisés : l'une, très mince et mal cuite, est tombée en poussière; l'autre, plus épaisse et brisée en plusieurs morceaux, pouvait être rétablie. La couche de cailloux était couverte d'un tel amas de cendres, de charbons, de pierres brûlées et de fragments d'os calcinés paraissant avoir appartenu à de petits animaux, qu'il semblait qu'on en eût répandu sur toute la surface. Cette couche de cailloux ne contenait absolument rien.

La couche centrale renfermait plusieurs amas de cendres sans ossements, déposés sur différents points de son étendue, surtout vers la base.

La plupart des squelettes étaient en place, couchés sur le dos. Au-dessus de chaque tête, il y avait une pierre plate brute. Les pieds étaient généralement tournés vers l'Orient et quelquefois vers le nord-est ou le sud-est. Les squelettes paraissaient avoir été mis en place à la même époque.

Dans l'intérieur d'un crâne considéré, d'après l'inspection du squelette, comme étant celui d'une femme de seize à dix-huit ans, on a trouvé la boucle d'oreille décrite ci-dessus sous le n° 432.

Le plus grand nombre des squelettes étaient de taille moyenne. Un seul faisait exception et appartenait à un personnage de haute stature, mort vers sa soixantième année, selon les indices fournis par l'usure des dents. Près de ce personnage se trouvaient deux bracelets filiformes alors fracturés (nos 428, 429 de ce Catalogue) et deux espèces d'anneaux. Auprès de quelques-uns des squelettes on a rencontré : des cercles (un d'eux, s'ouvrant par le milieu, était placé sur un crâne), des colliers, des bracelets, des fibules, des anneaux, etc., le tout en bronze; trois petits morceaux de fer; un petit cercle de métal composé d'un alliage inconnu; des fragments de silex; deux boutons percés par le milieu, l'un de matière résineuse rougeâtre, (peut-être de l'ambre?), l'autre paraissant avoir été émaillé et soudé.

Ces parures en bronze, surtout les fibules, annoncent déjà un certain perfectionnement dans les arts; aussi, cette sépulture peut-elle être regardée comme appartenant à l'époque où des hordes de Germains envahirent les Gaules (peut-être de 113 à 105 avant J. C., d'après M. L. Coutant).

V. *Rev. Archéolog.*, 15[e] année, p. 112; *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1861, p. 74; *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 1857, p. 557; *Alm. de Bar-sur-Seine*, 1858, p. 87 : M. Ph. Salmon, *Dict. paléoeth.*, p. 132 ; M. d'Arbois de Jubainville, *Rép. archéol.*, p. 79.

TUMULUS DU MOULINET

PONT-SAINTE-MARIE

(1[er] canton et arrondissement de Troyes.)

437. — **Bracelet** rond et massif, cassé en deux morceaux. Tige plate en dedans, demi-cylindrique en dehors. Sur son pourtour, et à égale distance l'une de l'autre, sont placées trois demi-sphères, creuses à l'intérieur et accostées de moulures.

Epoq. gauloise.

D. int. 62 mill., diam. de la tige 3 mill., diam. d'une demi-sphère 12 mill. — Patine verte. — V. pl. XXXIX.

Trouvé dans le tumulus du *Moulinet*.

Don. M. Vachette, 1890.

437 A. Demi-sphère, vue à l'envers.

438. — Fragment de **bracelet** ovale et massif. Il se compose d'une rangée de petites demi-sphères ou perles, terminée à chaque extrémité par deux boules plus grosses que les demi-sphères et portant chacune une bague sur les parties libres, qui se juxtaposent pour opérer la fermeture du bracelet.

Epoq. gauloise.

D. des boules 11 mill., diam. des perlettes 6 mill. — Patine verte. — V. pl. XXXIX.

M. P. — M. Don., 1890.

439. — **Bracelet** ovale et massif, cassé en deux morceaux. Tige plate à l'intérieur, demi-cylindrique en dehors, portant une suite de gros godrons ovoïdes en forte saillie et également distancés. Ce bracelet se fermait par le rapprochement des extrémités de la tige, ouverte entre deux chevrons.

Epoq. gauloise.

D. int. 58 et 48 mill., diam. d'un godron 15 et 9 mill., larg. de la tige 5 mill. — Patine verte, encroûtée. — V. pl. XXXIX.

M. P. — M. Don., 1890.

439 A. Godrons et tige, vus de face.

440. — Anneau rond. Tige ovale, ouverte en un point.

Epoq. gauloise.

D. int. 23 mill., larg. de la tige 3 mill. — Patine verte.

M. P. — M. Don., 1890.

441. — Anneau rond, tige ovale.

Epoq. gauloise.

D. int. 15 mill., larg. de la tige 2 mill. 1/2. — Patine verte.

M. P. — M. Don., 1890.

442. — Anneau rond, tige ovale, presque ronde.

Epoq. gauloise.

D. int. 22 mill., larg. de la tige 2 mill. 1/2. — Patine verte.

M. P. — M. Don., 1890.

443. — Anneau rond, tige aplatie.

Epoq. gauloise.

D. int. 19 mill., larg. de la tige 3 mill. — Patine encroûtée.

M. P. — M. Don., 1890.

444. — Anneau rond, tige ovale, ouverte en un point.

Epoq. gauloise.

D. int. 18 mill., larg. de la tige 4 mill. — Patine verte.

M. P. — M. Don., 1890.

445. — Anneau rond, tige ovale

Epoq. gauloise.

D. int. 15 mill., larg. de la tige 3 mill. — Patine verte.

M. P. — M. Don.

446. — Anneau rond. tige ovale.

Epoq. gauloise.

D. int. 14 mill., larg. de la tige 4 mill. — Patine verte.

M. P. — M. Don., 1890.

447. — **Anneau** rond, tige ovale.
Epoq. gauloise.
D. int. 13 mill., larg. de la tige 4 mill. — Patine verte.
M. P. — M. Don., 1890.

448. — **Anneau** rond, tige plate, bords irréguliers.
Epoq. gauloise.
D. int. 13 mill., larg. de la tige 3 mill. — Patine verte.
M. P. — M. Don., 1890.

449. — Fragment de **fibule**, avec ressort à boudin. Tige ronde, calcinée.
Epoq. gauloise.
Long. 75 mill. — Patine verte.
M. P. — M. Don., 1890.

En janvier 1890, des ouvriers occupés à raser une butte ronde qui se trouvait dans le jardin de la propriété dite *le Moulinet* (ancien domaine de franc-alleu, situé sur le finage de la commune de Pont-Sainte-Marie), mirent à découvert un certain nombre de squelettes rangés sur le pourtour de la butte, la tête vers le centre et les pieds du côté d'un fossé circulaire, dont le tracé était encore apparent. Les ossements, enterrés peu profondément dans la craie qui constituait le corps de la butte, étaient, parait-il, très bien conservés. Près d'un crâne de femme, on trouva même, dit-on, une abondante chevelure n'ayant subi d'autre altération qu'une décoloration complète.

Les squelettes portaient ou avaient dans leur voisinage de nombreux objets en bronze, tels que cercles, colliers, bracelets, anneaux, etc... M. Vachette, membre résidant de la Société Académique de l'Aube, ayant pu se rendre acquéreur de quelques-uns de ces bronzes, les a donnés au Musée de Troyes; les autres ont été vendus en détail à des inconnus par les ouvriers qui les avaient trouvés.

RAMERUPT

(Chef-lieu de canton, arrondissement d'Arcis-sur-Aube.)

450. — **Anneau sigillaire** ou **bague**, fondu d'un seul jet. (Il renferme encore un os du doigt de son propriétaire.) Baguette plate en dedans, bombée en dehors et aplatie en dessus dans la partie qui forme le chaton. Ce dernier a la forme d'un rectangle haut de 7 mill. et large

de 12 mill. Il porte un monogramme gravé en creux, et il est accompagné de chaque côté d'un ornement ayant l'aspect d'un fer de flèche à double barbelure, placé la pointe en bas.

Epoq. franque.

D. int. de l'anneau 17 mill., ép. de la baguette 1 mill. 1/2. — Belle patine verte. — V. pl. XXXIX.

Trouvée à *Ramerupt*.

Don. L'Administration des Ponts et Chaussées, 1862.

D'après M. Deloche, qui a étudié cette bague (voy. *Revue archéolog.*, 3e série, t. XV, 1890, p. 324, 334), « le mono- « gramme présente en allant de gauche à droite du lecteur « un E et un L, dont la haste penchée coupe obliquement le S « du centre. Vient ensuite un I, ce qui, avec le redoublement « de la lettre E, donne les éléments du nom de ELISE, « génitif de ELISA.

« Cette déclinaison, impliquant la présence du S (signum), « le S coupé par la haste du L, de même qu'il est entré « dans la formation du vocable, a ici la valeur du S barré ; « il faut donc lire : S[ignum] ELISE.

« Ce vocable a été d'un usage assez fréquent au moyen-âge. « Il fut porté au XIIIe siècle par une religieuse d'un mo- « nastère de la Grande-Bretagne, mentionnée par les « historiens anglais, et, au XIVe, par une noble dame qui « épousa successivement un comte de La Marck et le « prince-électeur de Rupert-Pipan. »

451. — Petite **plaque** ou **accessoire de boucle**. Une de ses extrémités porte deux parties saillantes aujourd'hui mutilées et qui, certainement, servaient de pivots à la traverse sur laquelle jouaient la boucle et son ardillon ; l'autre extrémité est arrondie. Cette plaque, dont la surface est unie, porte à droite, près de l'emplacement de la boucle, un petit trou circulaire. Au revers, elle est munie de trois pattes ou appendices percés chacun d'un trou et placés, deux en long, l'autre en travers.

Epoq. franque.

Long. 18 mill., larg. 15 mill. — Patine verte. — V. pl. XXXIX.

M. P. — M. Don., 1862.

451 A La même, vue à l'envers.

452. — Petite **fibule** à lunettes. Elle se compose de deux plaques rondes reliées entre elles par une partie saillante en forme de pyramide. Chaque plaque est ornée de quatre cercles centrés gravés en creux. Le même ornement se retrouve sur les côtés de la partie saillante. L'épingle manque.

Epoq. franque.

Long. 29 mill., diam. d'une plaque 14 mill. — Patine vert clair. — V. pl. XXXIX.

M. P. — M. Don., 1862.

452 A. La même, vue à l'envers.

453. — **Boucle** carrée. L'ardillon et la traverse qui le portait manquent tous deux. Bronze blanc.

Epoq. franque.

Long. 27 mill., larg. 32 mill., ép. 5 mill., ouverture à l'intérieur, long. 10 mill., larg. 20 mill. — Patine à reflets d'acier avec taches d'oxydation, de couleur bleue. — V. pl. XXXIX.

M. P. — M. Don., 1863.

454. — **Boucle** ovale, sans ardillon. Tige en quart de cercle, ornée sur son pourtour de six groupes, chacun de trois rainures transversales.

Epoq. franque.

Diam. à l'int. 10 et 32 mill., larg. de la tige 8 mill. — Patine verte, encroûtée. — V. pl. XXXIX.

M. P. — M. Don., 1862.

455. — **Cuillère** hémisphérique, à courte queue, dont l'extrémité est en grande partie rompue. Le bord de la spatule est plus mince que le fond, et il forme un cordon en retrait sur tout le pourtour à l'intérieur.

Epoq. franque.

Long. totale 55 mill., diam. de la spatule 23 mill. — Patine vert foncé. — V. pl. XXXIX.

M. P. — M. Don., 1862.

455 A. La même, en profil.

456. — Moitié d'un **anneau** rond, à tige aplatie avec une encoche en dedans destinée à loger le bord intérieur d'un autre anneau.

Epoq. franque.

D. int. 17 mill. — Larg. de la baguette 2 mill. — Patine vert-bleu. — V. pl. XXXIX.

M. P. — M. Don. 1862.

457. — **Fibule** à traverse. Le corps de cette fibule se compose d'une mince plaque ronde, et son extrémité d'une autre plaque aussi mince, taillée en forme de queue d'oiseau. L'aiguille n'existe plus. Tout l'extérieur de cette fibule devait être recouvert soit d'ornements en filigranes, soit d'une plaque portant des guillochis ou de l'émail.

Epoq. franque.

Long. 40 mill. — V. pl. XL.

M. P. — M. Don., 1862.

457 A. La même, vue à l'envers.

458. — Grosse **boucle** ovale, avec ardillon plat, découpé à sa base et portant une arête saillante sur son autre extrémité, qui est recourbée. Tige demi-cylindrique.

Epoq. franque.

D. à l'intérieur 8 et 27 mill., larg. de la tige 8 mill., ép. 8 mill. — Patine vert foncé, encroûtée. — V. pl. XL.

M. P. — M. Don., 1862.

459. — Gros **bouton** légèrement bombé, ayant en dessous deux courtes tiges terminées chacune par une petite tête ronde et plate formant double bouton.

Epoq. franque.

D. du bouton 32 mill., diam. d'une des petites têtes 6 mill., haut. totale 12 mill. — Patine vert foncé, encroûtée. — V. pl. XL.

M. P. — M. Don., 1862.

460. — **Bouton** rond, bombé et dentelé sur son pourtour.

Epoq. franq.

D. 17 mill. — Patine encroûtée. — V. pl. XL.

M. P. — M. Don., 1862.

461. — **Bouton** rond, bombé, entouré d'un cordelé et portant en dessous une tige plate percée d'un trou.

Epoq. franque.

D. 16 mill., haut. totale 17 mill., haut. du bouton 8 mill. — Patine vert foncé. — V. pl. XL.

M. P. — M. Don., 1862.

461 A. Le même, vu en profil.

462-463. — **Clous** à tête plate ronde et mince, percée à intervalles égaux de trois petits trous ronds auxquels correspondent de petites encoches placées sur le pourtour. En dessous, tige plate et mince.

Epoq. franque.

Diam. de la tête de clou 16 mill — Patine verte. — V. pl. XL.

M. P. — M. Don., 1862.

462 A. Le même, vu en dessous.

464. — Tête de **boulon**, en fer, recouverte d'une mince feuille de bronze avec ornements en relief. Elle semble avoir subi l'action du feu.

Epoq. franque.

D. 35 mill., ép. 7 mill. — V. pl. XL.

M. P. — M. Don., 1862.

465. — Petite **fibule**. Elle se compose d'une découpure simulant une traverse; d'une partie ronde légèrement bombée, et enfin d'une plaque piriforme ayant la pointe en dehors et portant à l'intérieur deux découpures en forme d'otelles.

Epoq. franque.

Long. totale 34 mill., diam. de la partie centrale 12 mill. — Patine vert-bleu. — V. pl. XL.

M. P. — M. Don., 1862.

465 A. La même, vue à l'envers.

466. — Petite **lame de cuivre** jaune, très mince, ayant peut-être fait partie d'un placage.

Epoq. franque.

Long. 26 mill., larg. 7 mill. — V. pl. XL.

M. P. — M. Don., 1862.

467. — Petite **boucle** carrée, tige plate, à bords extérieurs chanfreinés.

Epoq. franque.

Long. 19 mill., larg. 14 mill. — Patine noire. — V. pl. XL.

M. P. — M. Don., 1862.

468. — **Ornement de ceinture** ayant les bords découpés, au centre un petit trou rond, et à une de ses extrémités une entaille rectangulaire. Au revers, cette plaque porte quatre appendices ou tiges de rivets. Restes d'étamage.

Epoq. franque.

Long. 40 mill., larg. 30 mill. — Patine verte. — V. pl. XL.

M. P. — M. Don., 1862.

469. — **Pince à épiler**. Tiges plates; côtés en partie chanfreinés; extrémité supérieure découpée.

Epoq. franque.

Long. 80 mill., larg. des tiges 8 mill. — Patine usée. — V. pl. XL.

M. P. — M. Don., 1862.

470. — **Anneau sigillaire** ou **bague**, brisé en partie. Chaton ovale pris dans la masse et accompagné, à chaque extrémité, de deux perlettes servant de renfort. Il est orné d'un monogramme gravé en creux, placé dans une bordure en grenetis et comprenant (d'après M. Deloche, *Rev. archéolog*, 3e série, t. XV, p. 324-334) un D initial, un A non barré, un N dont le trait oblique intérieur relie les deux parties du monogramme, et un E final, ce qui donne le nom DANE, génitif de DANA. La lettre S, posée sur la barre oblique du N, a la valeur du S barré (S), abréviation de SI[*gnum*]. On a donc, pour l'ensemble : SI[*gnum*] DANE. « Il est fait mention, » dit M. Deloche, « à la date de 817 dans le *Recueil des Traditiones et possessiones* du monastère de Wissembourg, d'un personnage féminin appelé DANNA. C'est, avec le redoublement du N, le nom même que nous fournit notre monogramme. »

Epoq. franque.

D. probable 19 mill. 1/2, h. du chaton, 12 mil., larg. 13 mill. 1/2. — Belle patine verte. — V pl. XL.

M. P. — M. Don., 1862.

471 à 473. — Bracelets ovales, massifs et semblables l'un à l'autre. Ils se composent d'une suite de petites perlettes ovales que traverse une tige ronde terminée, à chaque extrémité, par deux petits tampons hémisphériques.

Epoq. franque.

D. int. 75 et 64 mill., ép. des tiges 6 mill. — Patine encroûtée. — V. pl. XLI.

M. P. — M. Don., 1862.

474. — Rouelle. Petite plaque ronde percée au centre et portant six découpures ayant l'aspect de triangles équilatéraux dont le sommet se trouverait tourné vers le centre de la plaque. Il en résulte que cette dernière ressemble à une roue à six rais.

Epoq. franque.

D. de la plaque 24 mill. — Patine verte. — V. pl. XLI.

M. P. — M. Don., 1862.

Notice sur les Rouelles. — L'emploi que l'on a pu faire des rouelles a donné lieu à de nombreuses dissertations, et cependant, on ne sait encore rien de très précis à ce sujet. Certains numismates, parmi lesquels nous citerons MM. Le Lewel, Le Normand, de Sauley et de Widranges, les considèrent comme ayant été des monnaies très usitées en Gaule, dans les derniers temps de l'indépendance. D'après M. Dufresne, elles seraient le résultat d'une fabrication devenue forcément économique par la pénurie du métal. — Pour M. Cournault, les rouelles auraient été des boutons dont se servaient les Gaulois. — M. Hucher propose de les considérer comme étant des amulettes ou ornements attachés à la coiffure et aux vêtements, ainsi qu'en usaient les pèlerins au moyen-âge (*Revue numismatique*, 1862, p. 161). — M. Victor Simon,

de Metz, pense que les rouelles sont de simples amulettes (*Revue d'Austrasie*, 1839). — Grivaud de la Vincelle les appelle des roues votives (G. de la Vincelle, *Arts et Métiers des Anciens*). — Les Bénédictins disent que les anciens suspendaient au cou de leurs enfants des rouelles, nommées amulettes, qu'ils regardaient comme un remède contre tous les maux. — M. de Longpérier a eu, le premier, l'idée de considérer ces rouelles comme des agents de suspension (*Revue archéolog.*, 1867, et communication à la Société des Antiquaires de France, même année). Enfin, M. Maxe-Werly, qui nous paraît s'être approché le plus près de la vérité, croit que les petites rouelles ont servi d'ornement, soit sur les ceintures, soit sur les vêtements. Il rappelle, à ce sujet, que la *saie* portée par les Gaulois était souvent ornée de fleurs ou de disques de broderie d'or et d'argent, et il se demande si les rouelles n'étaient pas un ornement propre aux habitants de la région nord-est des Gaules (le *Belgium* de César). — V. *Mém. de la Société d'Agriculture, Commerce, etc., de la Marne*, 1874-1875.

Quant aux rouelles en métaux précieux, on peut les considérer comme ayant servi à orner des colliers ou des bracelets.

Le cimetière de Hallstatt a fourni de fort petites rouelles à quatre rayons, avec moyeu saillant et un bouton proéminent en un point de la circonférence.

A Naix et à Boviolles (Meuse), les rouelles sont recueillies par milliers, d'après M. Maxe-Werly; les marchands les nomment *Roues de sainte Catherine* et viennent les acheter dans le pays pour les disperser au loin. Peut-être ces roues de sainte Catherine ont-elles conservé, dans la croyance populaire, une vertu analogue à celle que, dans notre région, on prêtait encore, en 1699, à *la roue de saint Barthélemy*. Elle nous est révélée par la note suivante empruntée au recueil des actes de catholicité de la paroisse de Brevonnes

(Aube) : « 1699, le troisième jour de février, jour de mardi, « au désir et à la prière de M. l'abbé Du Metz, on s'adressa « à nous, curé soussigné, pour demander le reliquaire, avec « la roue du bienheureux saint Barthélemy, patron de « Brevonnes, afin d'exposer la dite roue sur la rivière aux « environs de Rosnai, où y avait eu auparavant deux corps « noyés ; et environ un mois ensuite, M. Michelin, curé « de Chaudrey, nous requis de la même grâce, ce qui leur « fut accordé, ainsi que nos devanciers l'ont pu faire en « occasions semblables. Ainsi de nous reconnu et attesté « le 23 mars 1699. — BOUILLEROT. »

---

475. — Petite **feuille de métal** ayant peut-être servi d'armature à une bouclette. Elle porte une ouverture rectangulaire placée entre deux courtes bandes de métal recourbées à leur extrémité. La partie pleine de la plaque a les angles abattus, ce qui lui donne une certaine ressemblance avec le fer à cheval, dit à crampons.

Epoq. franque.

Long. 20 mill., larg. 18 mill. — Patine encroûtée. — V. pl. XLI.

M. P. — M. Don., 1862.

476. — Petite **boucle** ronde, avec traverse médiane et ardillon.

Epoq. franque.

D. int. 13 mill., ép. de la tige 2 mill. 1/2. — Cuivre jaune portant encore les barbelures provenant de la fonte. — V. pl. XLI.

M. P. — M. Don., 1862.

477. — **Fibule** en arc. Tige ronde, renflée dans la partie arquée. Ressort à boudin, avec aiguille. Le prolongement, placé en tête de la fibule, se recourbe sur cette dernière ; il est terminé par une partie moulurée.

Epoq. gallo-romaine.

Long. 54 mill., plus grand diam. de la tige 5 mill. — Très belle patine vert foncé. — V. pl. XLI.

M. P. — M. Don., 1862.

477 A. La même, vue de face.

478. — Petite **boucle** en forme de lyre; même type que le nº 337.

Epoq. gallo-romaine.

H. 21 mill., larg. 21 mill. — Patine vert-noir. — V. pl. XLI.

M. P. — M. Don., 1862.

479. — Petite **plaque** ayant fait partie de l'ornementation d'une ceinture. Elle a été recouverte d'une légère feuille d'argent doré ornée de fins guillochis; ses côtés sont échancrés à un bout, et elle est percée de trois trous ronds destinés à livrer passage à des rivets ou clous à tête ronde. Même type que le nº 361.

Epoq. franque.

Larg. à la tête 24 mill., à l'extrémité opposée 14 mill.; long. 26 mill. — V. pl. XLI.

M. P. — M. Don., 1862.

480. — **Plaque de ceinturon,** mutilée en partie. Elle est décorée de dessins géométriques gravés en creux. Trois rivets à tête ronde et bombée la fixaient sur la courroie. L'un d'eux est encore en place.

Epoq. franque.

Long. 42 mill., larg. 35 mill. — Patine verte. — V. pl. XLI.

M. P. — M. Don., 1862.

481. — Grande **boucle** ovale, avec ardillon à tête plate et longue plaque d'attache portant trois grosses têtes de rivets, le tout orné d'entrelacs et de traits gravés en creux.

Epoq. franque.

Long. de la boucle 51 mill., larg. 23 mill., long. de la plaque 96 mill., plus grande larg. 42 mill. — Restes d'étamage. — V. pl. XLI.

M. P. — M. Don., 1862.

482. — Grosse **boucle** ovale, sans ardillon, portant une dépression dans l'endroit où s'appuyait cet ardillon.

Epoq. franque.

Long. 49 mill., larg. 36 mill., larg. d'un côté 10 mill. — Patine encroûtée. — V. pl. XLI.

M. P. — M. Don., 1862.

483. — **Plaque** à bords découpés, légèrement bombée et ayant au revers deux courtes tiges rondes terminées par de petites têtes plates servant à la boutonner sur le cuir ou l'étoffe.

Epoq. franque.

Long. 41 mill., plus grande larg. 15 mill. — Patine verte. — V. pl. XLI.

M. P. — M. Don., 1862.

483 A. La même, vue en profil.

484. — **Fibule** en arc et à traverse. Tige plate, légèrement bombée, avec arête saillante dans le sens de la longueur, plus large à la tête qu'à l'autre extrémité. Restes d'étamage. Cette fibule est aujourd'hui mutilée et tordue; l'épingle manque.

Epoq. franque.

M. P. — M. Don., 1862.

485. — **Anneau** ou **bague**, fondu d'un seul jet. Chaton ovale orné d'une engrêlure et accompagné, de chaque côté, de trois petites boules ou perlettes posées 2 et 1. Le chaton porte une fausse pierre en verre bleu, ovale et légèrement bombée en dessus.

Epoq. franque.

D. int. de la bague 17 mill., ép. moyenne de la tige (qui est usée dans le bas) 1 mill 1/2, diam. du chaton 15 et 19 mill., larg. de la tige sous le chaton 10 mill. — V. pl. XLII.

Trouvée à *Ramerupt*.

485 A et B. La même, vue de face et de côté.

Don. M. Barbichon.

486. — **Bague** en fil de laiton doré et tressé sur plusieurs rangs.

Epoq. franque.

D. int. 17 mill., ép. 3 mill., h. 7 mill. — V. pl. XLII.

M. P. — M. Don.

486 A. La même, vue en plan.

487. — **Bracelet** ovale et massif. Tige plate en dedans, ronde en dehors, ornée sur son pourtour de quatorze bossettes ou godrons, également distancés les uns des autres. Les deux extrémités de cette tige sont terminées par de petites sphères d'un diamètre plus grand que celui des godrons, et légèrement creusées dans les parties qui se juxtaposent, lesquelles sont délimitées par de petites bagues en relief.

Epoq. gallo-romaine.

D. à l'int. 64 et 70 mill., ép. de la tige 5 mill., diam. des godrons 6 et 12 mill. — Patine verte. — V. pl. XLII.

M. P. — Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1891.

Tous ces objets proviennent d'un cimetière antique rencontré en 1862 entre le chemin d'Isle et la voie des Vignes, lors de la réfection de la route qui conduit d'Isle à Ramerupt. Nous ne possédons aucun autre renseignement sur cette découverte, et nous ignorons si l'emplacement sur lequel elle a été faite est le même que celui du cimetière antique qui avait été signalé précédemment par M. d'Arbois de Jubainville, comme existant dans le lieu dit les Routières, dépendant du finage de Ramerupt. (V. M. d'Arbois de Jubainville, *Rép. archéolog.*, 1861, p. 27.) De l'inspection des objets qui ont été recueillis pour le Musée de Troyes, on peut conclure que ce cimetière a servi aux inhumations depuis la fin de l'époque gauloise jusqu'aux temps carlovingiens.

LES RICEYS

(Chef-lieu de canton, arrondissement de Bar-sur-Seine.)

488. — **Fibule** avec son ardillon et munie d'un ressort à boudin en forme de traverse. Elle a subi l'action du feu; le métal est partout calciné et ne présente plus qu'une mince plaque usée sur les bords et sans aucun ornement.

Epoq. gallo-romaine.

Long. 62 mill., plus grande larg. 7 mill. — V. pl. XLII.

Trouvée aux *Riceys*, dans le *bois de Landurot*.

Don. M. Guénin, 1847.

V. E. Socard, *Supp. au Rép. archéolog.*, 1869, p. 209; M. E. Salmon, *Dict. paléoeth.*, 1882, p. 139.

489 — **Ornement de ceinturon**. Petite plaque mince, ornée dans sa partie la plus large de deux cercles centrés.

Epoq. gauloise.

H. 34 mill., plus grande largeur 31 mill. — Patine vert clair. — V. pl. XLII.

Trouvé à *Ricey-Haute-Rive*, dans la Laigne.

Don. M. P. Guillot, 1876.

En 1854, MM. Royer, des Riceys, ont mis à découvert, dans les contrées de *Paulin* et du *Corroy*, les substructions de trois bâtiments assez éloignés les uns des autres. Le terrain en cet endroit est parsemé de tuiles à rebord, de poteries et de pierres de construction analogues à celles de Laudunum (ou mieux Vertilium, cité gallo-romaine détruite à deux reprises : la première dans le milieu du IIIe siècle, et la seconde vers l'an 350, lors de l'invasion des Vandales sous la conduite de Chrocus ; c'est aujourd'hui Vertault, arrond. de Châtillon-sur-Seine, Côte-d'Or). Ils ont trouvé, au milieu de ces débris, des fragments de mosaïques, une médaille de Marc-Aurèle, deux d'Hadrien, une fibule en bronze, une corniche en terre cuite, et une frette ayant pu servir à consolider un tube en bois. (V. Arch. de la Soc. Acad. de l'Aube, rapports et dessins, et *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 1855, t. XIX, p. 97.)

RIGNY-LA-NONNEUSE

(Canton de Marcilly-le-Hayer, arrond. de Nogent-sur-Seine.)

490 à 493. — **Bracelets** ou **anneaux de jambes** ovales, massifs et ornés, sur leur pourtour extérieur, de petites cannelures très rapprochées les unes des autres et divisées en groupes séparés par des intervalles égaux. Deux de ces bracelets sont aplatis en dessus et en dessous ; les deux n'ont qu'un seul côté aplati, l'autre côté est en quart de cercle, ce qui fait supposer que ces quatre bracelets s'ajustaient les uns sur les autres.

Epoq. franque.

D. int. 50 et 58 mill., larg. de la tige 5 mill. — Patine vert-bleu, encroûtée par places. — V. pl. XLII.

Trouvés à *Rigny-la-Nonneuse*.

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1884.

494-495. — **Mordants de courroie** semblables l'un à l'autre et ornés de cannelures et de pointillé. Ils portent chacun deux petits rivets placés sur la traverse qui se trouve à leur partie supérieure. Restes de dorure.

Epoq. franque.

Long. 44 mill., larg. 16 mill. — V. pl. XLII.

M. P. — Don. M. le maire de la commune de Rigny-la-Nonneuse, 1867.

496. — Petite **boucle** ovale. Tige ronde, avec son ardillon, portant encore la feuille de bronze pliée en deux et destinée à recevoir les rivets qui l'attachaient à la courroie.

Epoque franque.

D. int. 11 et 6 mill., diam. de la tige 2 mill. — Patine verte. — V. pl. XLII.

M. P. — M. Don., 1867.

497. — Petite **boucle**. Tige ronde, avec son ardillon.

Epoq. franque.

D. int. 4 et 10 mill. — Patine verte. — V. pl. XLII.

M. P. — M. Don., 1867.

Cette petite boucle servait probablement pour attacher le bandeau (*tenia*) que les femmes portaient autour de la tête afin de maintenir leur chevelure.

498. — **Anneau** rond ayant les côtés légèrement aplatis.

Epoq. franque.

D. int. 18 mill., larg. de la tige 2 mill. — Patine verte. — V. pl. XLII.

M. P. — M. Don., 1867.

499. — **Ornement de ceinture**. Petite plaque découpée qui se plaçait près du support de la boucle. Elle porte des restes d'étamage.

Epoq. franque.

H. 18 mill., larg. 14 mill. — V. pl. XLII.

M. P. — M. Don., 1867.

500. — Grosse **boucle** ovale. Tige arrondie en dessus. Ardillon à tête plate, découpée, ayant son prolongement arrondi et recourbé sur la boucle.

Epoq. franque.

D. int. 14 mill. et 24 mill., diam. de la tige 11 mill. — — Potin, ou bronze blanc. — V. pl. XLII.

M. P. — M. Don., 1867.

501 à **504**. — **Fragments** de petites feuilles de bronze ayant été employées pour attacher des bouclettes sur des courroies.

Epoq. franque.

M. P. — M. Don., 1867.

505 à **507**. — Trois **monnaies**, petits bronzes romains. Deux d'entre eux sont frustes et cassés; le troisième est percé d'un petit trou. Il porte la légende : CONSTANTINVS IVNNOBC. Tête laurée, à droite. — ℞. Une couronne de laurier; au centre : VOT; en exergue : CAESARVM NOSTRORVM ❊ AII.

M. P. — M. Don., 1867.

Au mois de juillet 1879, le sieur Paulentru (Hippolyte), en labourant sur le finage de Rigny-la-Nonneuse, dans le lieu dit *les Tomes*, près du chemin de la Fosse et des Vignes-d'Enfer, sur le revers d'un monticule crayeux et en pente douce, découvrit, sous quelques grosses pierres, les restes d'un squelette de femme, portant à chaque bras trois bracelets ornés de cannelures transversales.

Au pied du même monticule, M. Massey, de Saint-Loup-de-Buffigny, surnommé dans la contrée *le Chasseur de Tombes*, trouva dans un sol crayeux une fosse de 2^{m} 70 de long sur 1^{m} 30 de large, à la profondeur de 0^{m} 60, renfermant les fragments d'un squelette ayant la tête au nord et les pieds au sud. A sa gauche se trouvaient les débris d'un vase de terre calcinée et, à sa droite, une lame d'épée en fer à deux tranchants, tout oxydée, longue de 0^{m} 90, et dont la poignée portait encore les restes d'une garniture d'ivoire ou d'os, longue de 0^{m} 15. La plus grande largeur de la lame est de 0^{m} 05. En plus de ces objets, la sépulture ne renfermait qu'un petit anneau de bronze. A trente mètres de cette tombe, il en rencontra une autre ayant les mêmes dimensions. Le squelette avait la tête au sud, les pieds au nord ; à chacun des tibias adhéraient six anneaux de bronze, épais de un demi centimètre, tous de forme ovale. Aux os du bras droit étaient deux bracelets en bronze de 0^{m} 20 de circuit; le bras gauche portait deux bracelets en fer. Communication de M. l'Instituteur de Saint-Loup-de-Buffigny. — V. l'*Echo nogentais* du 31 juillet 1879, p. 2, col. 3, et du 21 septembre 1879, p. 2, col. 4.

Les bracelets décrits sous les nos 490, 491, 492 et 493 ont été découverts, dans ce même cimetière antique, par un chercheur de sépultures, le nommé Bossuat, qui les a vendus au Musée, en 1884. Les autres objets décrits sous les nos 494 à 508 ont été trouvés dans un cimetière antique, situé sur le territoire de Rigny-la-Nonneuse (peut-être est-ce le même que celui dont nous avons parlé plus haut?), en même temps que plusieurs cercueils en pierre, datant de la fin de l'époque franque. L'un d'eux, portant une inscription, a été donné au Musée de Troyes par M. le Maire de Rigny-la-Nonneuse; un autre a été acheté par la Société Académique de l'Aube. Les renseignements relatifs à cette découverte nous font entièrement défaut. (V. Catalog. de l'Archéolog. monumentale du Musée de Troyes, nos 444 et 449; M. Ph. Salmon, *Dict. paléoethn. du dép. de l'Aube*, p. 143 et 144.)

RILLY-SAINTE-SYRE

(Canton de Méry-sur-Seine, arrondissement d'Arcis-sur-Aube.)

508. — **Coulant** provenant d'un ceinturon ou d'un harnachement. Plaque rectangulaire surmontée d'une partie de même forme, mais en forte saillie et ornée à sa partie supérieure de sept côtes placées transversalement. Derrière la plaque est une tige ronde en forme de demi-anneau, destinée à recevoir la courroie.

Epoq. carolingienne.

Long. 42 mill., larg. 14 mill., haut. 13 mill. — Restes d'argenture. — V. pl. XLII.

Trouvé à *Rilly-Sainte-Syre*, lieudit *la Ruelle-à-Bourdeau*.

Don. M. Sainton, 1884.

ROSSON

(Hameau, commune de Dosches, canton de Piney, arrondissement de Troyes.)

509. — **Stylum** ou fragment de **grande épingle**. Tige ronde terminée en pointe, cassée à sa plus grosse extrémité.

Epoq. gauloise.

Long. 188 mill., plus grand diam. de la tige 4 mill. — Patine verte. — V. pl. XLII.

Trouvé à *Rosson*.

Don. M. Victor Deheurle, 1863.

LA ROTHIÈRE

(Canton de Soulaines, arrondissement de Bar-sur-Aube.)

510. — Plaque de ceinturon. Ovale à l'une de ses extrémités, échancrée en partie sur les côtés et brisée dans la partie adjacente à la boucle; elle est ornée d'arabesques en creux. Trois rivets à tête ronde, aujourd'hui disparus, la fixaient en place. Restes d'étamage. Cette plaque porte, en outre, au revers, trois languettes plates, percées chacune d'un trou et posées 2 et 1.

Epoq. franque.

Long. 57 mill., larg. 60 mill. — V. pl. XLII.

Trouvée à *La Rothière.*

Don. M. Charles Vinot, 1893.

511. — Accessoire de ceinturon. Il appartient au même type que le n° 207 de ce Catalogue, mais avec la différence que l'anneau est méplat (il porte encore les bavures du moule) et qu'aucun fragment de tresse ou de courroie ne se trouve attaché entre la plaque et son armature.

XVIe siècle.

Long. d'une plaque 24 mill., diam. int. de l'anneau 13 mill., larg. de sa tige 2 mill. — Patine verte.

M. P. — M. Don., 1893.

ROUILLEROT

(Hameau, commune de Rouilly-Saint-Loup, canton de Lusigny, arrondissement de Troyes.)

512. — Torques rond, massif, fracturé en plusieurs endroits. Tige cylindrique, décorée sur son pourtour à l'extérieur, sur trois points différents et à distances égales, d'un motif composé d'un anneau rond, flanqué de deux petites boules et surmonté d'une troisième de même dimension. Entre chacun de ces ornements, et aussi à égales distances, le torques porte une sorte de nœud en relief, composé d'un demi-boudin ou tore, ayant de chaque côté un grenetis. Malgré l'oxydation du collier, on peut, en l'étudiant attentivement, reconnaître sur chacune des trois boules qui accompagnent les anneaux le tracé de figures humaines

fait à coups de burin, d'une manière très sommaire. Sur les boules les moins altérées, la figure est entourée d'un sillon profond qui l'encadre comme d'un capuchon. Les anneaux sont ornés, sur leur face extérieure, d'un cercle de points en creux, et le collier lui-même, au-dessous de ces anneaux, porte une rangée de petits cercles centrés frappés à l'aide d'un poinçon. Le torques, faisant ressort, n'est coupé qu'en un seul endroit, et l'une de ses extrémités porte un petit goujon qui pénètre dans la cavité existante sur l'extrémité opposée.

Epoq. gauloise (IIIe ou IIe siècle avant J.-C.).

D. int. 126 mill., diam. de la tige 6 mill. — Patine sombre, usée. — V. pl. XLII.

Trouvé à *Rouillerot*, près d'un squelette, à la profondeur de 60 cent., dans un déblai pratiqué pour l'établissement d'une cave.

Don. M. Petit-Bigle, 1857.

512 A. Détail d'ornementation.

V. *Bulletin du Comité archéolog.*, 1894.

SAINT-JULIEN

(3e canton de Troyes, arrondissement de Troyes.)

513. — **Bracelet** ovale, ouvert en un point de la circonférence. Tige ovale de grosseur uniforme, ornée à l'extérieur de stries transversales disposées par groupes.

Epoq. gallo-romaine.

D. int. 44 et 55 mill., ép. de la tige 5 mill. — Patine vert-bleu.

Trouvé à *Saint-Julien*, dans le lieu dit le *Champ-aux-Goths*.

Don. M. G. Huot.

514. — **Clochette** (?). Même type et mêmes dimensions que l'objet décrit plus haut sous le no 237. (V. la notice qui accompagne ce numéro.)

Epoq. gallo-romaine.

Patine verte.

Trouvée à *Saint-Julien*, dans le lieu dit le *Champ-aux-Oies*.

Don. M. Blanc jeune, 1895.

SAINT-LOUP-DE-BUFFIGNY

(Canton de Romilly, arrondissement de Nogent-sur-Seine.)

515. — Ornement en forme de rosace, composé de feuilles de chêne et de glands. Il est percé, au centre, d'un trou rond destiné à recevoir une tige ou une tête de clou.

Epoq. gallo-romaine.

D. 50 mill. — Patine verte. — V. pl. XLII.

Trouvé à *Saint-Loup-de-Buffigny*.

Don. M. Emile Baron, 1894.

Si le donateur n'avait pas affirmé que cet objet a été trouvé par lui dans le cimetière antique de Saint-Loup-de-Buffigny, on serait tenté de le considérer comme étant moderne et ayant servi, par exémple, à terminer la partie supérieure d'une colonnette de chandelier en bronze, dans l'endroit où se visse le pied de la gogue qui porte la bougie.

516. — Fibule plate, avec son épingle. Ressort caché dans une feuille de métal roulée sur elle-même et placée en tête de la fibule, où elle forme traverse. Le corps de cette fibule est un quadrilatère allongé, un peu plus étroit à l'une de ses extrémités ; il est orné, sur la face apparente, de filets droits et de filets ondulés, en saillie et placés dans le sens de la longueur.

Epoq. gallo-romaine.

Long. 48 mill., plus grande larg. du corps de la fibule 10 mill. — Patine verte. — V. pl. XLII.

M. P. — Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1894.

516 A. La même, vue en dessous.

517. — Armature de petite **boucle**. L'ardillon n'existe plus. Forme ovale. Tige ronde en dehors, plate en dedans.

Epoq. gallo-romaine.

D. à l'int. 13 et 12 mill., larg. de la tige 3 mill. — Patine verte. — V. pl. XLII.

M. P. — Don. M. Deroo, 1893.

518. — Bague ou **anneau** massif, plat en dedans, demi-cylindrique, et figurant un cordelé. Les deux extrémités de la baguette sont aplaties et superposées. Leur point de

jonction était sans doute recouvert par un chaton rapporté après coup.

Epoq. franque.

D. int. 20 mill., plus grande larg. de la tige 6 mill., plus petite 4 mill. 1/2. — Patine usée. — V. pl. XLII.

M. P. — Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1868.

519. — **Bague sigillaire**. Tige mince, large en dessus, plus étroite dans le bas, et dont les extrémités devaient être soudées l'une sur l'autre. Elle porte des sigles indéchiffrables, parmi lesquels on reconnaît un S barré ou, peut-être, le X du nom Χριστος, le tout entouré et accompagné de hachures au burin.

Epoq. franque.

D. int. 16 mill., ép. de la tige 1 mill. 1/2, larg. du chaton 9 mill. — Patine usée. — V. pl. XLII.

M. P. — M. Acq., 1868.

519 A et B. La même, vue en plan et en profil.

520. — **Torques** massif, de forme circulaire, portant en un point de son pourtour, à l'extérieur, un annelet en pleine saillie, accompagné à droite et à gauche d'une suite de quarts d'annelets, de grandeur décroissante, dont les extrémités s'appuient : l'une sur le dos de l'annelet précédent, l'autre sur le bord du torques; ils sont au nombre de trois de chaque côté. Trois petites boules accompagnent cet ensemble : l'une est sur le bord extérieur de l'annelet central, les deux autres sont placées aux deux bouts du motif décoratif. Le torques, qui est ouvert en un point, fait ressort et se ferme à l'aide d'un goujon placé à l'une de ses extrémités et pénétrant dans la cavité qui se trouve à l'extrémité opposée.

Epoque gauloise.

D. int. 134 mill., d. moyen de la tige 7 mill. — Belle patine verte. — V. pl. XLIII.

M. P. — M. Acq., 1868.

M. Lenfant de Bange, propriétaire à Romilly-sur-Seine, possède dans sa collection un torques presque semblable à celui-ci. Ce qui constitue leur différence, c'est que dans le torques de M. Lenfant les deux derniers quarts d'annelets, au lieu d'être terminés par des boules, présentent de simples crochets formés par les bouts de leurs tiges.

Le système de fermeture de ce torques est le même que celui du torques de Saint-Loup-de-Buffigny ; son diamètre intérieur est de 124 mill., et celui de sa tige de 6 mill.

V. dans le catalogue de la collection J. Gréau, rédigé par Frœhner, *Bronzes*, n° 778 et pl. XC du supplément, la description et le dessin d'un grand anneau muni d'une espèce de poignée ajourée, ornée de « trois boules avec dé- « cors au pointillé sur la face supérieure, et ayant un « diamètre de 135 mill. » Ce torques, d'après le catalogue, qui ne donne aucun autre renseignement, aurait été trouvé en Champagne. Nous ferons remarquer qu'il serait entièrement semblable à celui de Saint-Loup-de-Buffigny si, au lieu de deux parties ajourées, il en portait, comme ce dernier, trois de chaque côté de l'anneau occupant le centre de l'ornementation.

A noter la similitude qui existe entre la décoration de ces torques et celle qui figure sur la traverse placée sous le sanglier-enseigne des monnaies gauloises attribuées aux Leukes, peuple de la Belgique, dont le territoire s'étendait jusqu'à la Seine (César, *Comment.*, I, p. 1). Il serait donc permis de considérer les torques de ce genre comme ayant été portés par les Belges et surtout par les Leukes.

521. — **Torques** à tampons, massif et légèrement ovale. Tige ronde dont le diamètre va en augmentant de chaque côté jusqu'aux extrémités, qui sont en forme de chapiteaux ornés de festons et reposant chacun sur un tore soutenu par une bague. Sur les côtés, la tige est en torsade et porte sur ses parties les plus saillantes des lignes de grènetis.

Epoq. gallo-romaine.

D. int. 112 et 131 mill., plus grand diam. de la tige 10 mill., plus petit diam. 6 mill. — Patine verte. — V. pl. XLIII.

M. P. — M. Acq., 1868.

522. — **Mordant** de petite courroie. Base carrée, percée d'un trou ; extrémité en lancette à bords chanfreinés.

Epoq. franque.

Long. 35 mill. — Larg. 10 mill. — Patine usée. — V. pl. XLIII.

M. P. — M. Acq., 1868.

523. — **Ardillon de boucle**. Tête plate. Côtés échancrés. Extrémité recourbée et de forme triangulaire ; la traverse

qui la sépare de la tête est ornée d'un grènetis entre deux filets saillants.

Epoq. franque.

Long. 36 mill., plus grande larg. 16 mill. — Patine usée. — V. pl. XLIII.

M. P. — M. Acq., 1868.

524. — Petit **médaillon** rond, avec bélière. Dans le champ, au milieu d'un cercle, un petit coq passant à droite.

Epoq. gallo-romaine.

D. 20 mill. — Patine verte. — V. pl. XLIII.

M. P. — M. Acq., 1868.

Le coq est un des attributs de Mercure, divinité dont le culte était le plus répandu chez les Gaulois. Ce serait bien à tort que l'on voudrait voir dans le coq, à l'époque ancienne, le symbole de la nationalité gauloise. L'origine de cet emblème provient tout simplement d'un jeu de mot latin, le mot *gallus* servant dans cette langue à désigner à la fois un Gaulois et un coq. C'est seulement à partir de la Renaissance des lettres classiques que cette locution emblématique commença à se généraliser. En 1585, un enfant de notre ville de Troyes, Passerat, poète des plus renommés de son temps, dans un poème latin en l'honneur du coq, jouant sur la même équivoque, propageait cette fiction toute littéraire que le nom des Gaulois leur venait de l'oiseau fier et hardi consacré par les Anciens au dieu Mars.

525 à 532. — **Anneaux** de jambe, tous de même dimension, massifs et ouverts. Tige aplatie, dont le côté extérieur est légèrement arrondi et orné de cannelures transversales disposées par groupes en nombre inégal.

Epoq. gallo-romaine.

D. int. 76 et 62 mill., larg. et haut. de la tige 4 mill. — Patine verte. — V. pl. XLIII.

M. P. — Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1884.

533-534. — **Anneaux** de jambe, ovales, massifs et de même dimension. Tiges rondes, ouvertes et ornées sur le côté extérieur de cannelures transversales disposées par groupes, en nombre inégal.

Epoq. gallo-romaine.

D. int. 75 et 63 mill., diam. de la tige 4 mill. — Patine verte.

M. P. — M. Acq., 1884.

535. — **Anneau** rond, massif, sans solution de continuité. Tige cylindrique.

Epoq. gallo-romaine.

D. int. 61 mill., diam. de la tige 6 mill. — Patine usée. — V. pl. XLIII.

M. P. — Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1863.

536. — **Armature de boucle**, sans son ardillon. Feuille de métal légèrement bombée et ornée sur sa face apparente de six groupes de cannelures transversales.

Epoq. gallo-romaine.

D. int. 10 et 39 mill., larg. de la tige 7 mill. — Patine verte. V. pl. XLIII.

M. P. — M. Acq., 1868.

537. — **Boucle**, avec son ardillon. Tige ovale, massive. Ardillon à tête plate, ornée sur son pourtour d'un grènetis, et, dans son milieu, de quatre petits cercles unis par deux traits gravés en creux et placés en croix.

Epoq. gallo-romaine.

Long. 45 mill., larg. 23 mill. — Patine usée. — V. pl. XLIII.

M. P. — M. Acq., 1868.

538. — Petite **boucle** carrée, avec son ardillon. Feuille de métal plate ayant les côtés en chanfrein. La tige de l'ardillon est plate et ornée en tête de plusieurs cannelures verticales également distancées.

Epoq. gallo-romaine.

Long. 22 mill., larg. 15 mill. — Patine usée. — V. pl. XLIII.

M. P. — M. Acq., 1868.

539. — **Tête de clou**. Feuille de métal très mince, de forme ronde, ornée sur son pourtour de petits cercles en creux. En dessous est une tige de forme conique ayant probablement fait l'office de rivet.

Epoq. gallo-romaine.

D de la tête 14 mill., ép. 1 mill. — Patine vert foncé. — V. pl. XLIII.

M. P. — M. Acq., 1868.

539 A. — La même, vue en profil.

540. — Petit **anneau** plat, portant encore les bavures du moule.

Epoq. gallo-romaine.

D. int. 6 mill., larg. d'un côté 4 mill. — Patine verte. — V. pl. XLIII.

M. P. — M. Acq., 1868.

541. — **Bouton** à tête ronde, bombée et ornée sur son pourtour d'un cordon cannelé. Il porte sur un côté une sorte de feuille de métal en forme de lancette, creusée dans le milieu et en saillie sur le bouton.

Epoq. gallo-romaine.

D. 17 mill. — Patine verte, encroûtée. — V. pl. XLIII.

M. P. — Don., M. Massey, 1863.

542. — **Fibule** en arc, avec son épingle. Petite traverse en tête. Le corps de la fibule est de forme triangulaire, avec un prolongement ayant l'aspect d'une gaîne et prenant son point de départ de la base du triangle.

Epoq. gallo-romaine.

Long. 61 mill., plus grande larg. 21 mill. — A été étamée. — V. pl. XLIII.

M. P. — M. Acq., 1868.

542 A. — La même, vue en profil.

543. — **Plaque de ceinturon**, presque ronde, ornée en bordure d'une suite de cannelures et portant trois rivets à têtes bombées.

Epoq. franque.

D. 41 et 45 mill. — Cuivre jaune. — V. pl. XLIII.

M. P. — M. Acq., 1868.

544. — **Fibule** en arc, dépourvue de son épingle. Petite traverse en tête. Le dos de la fibule est côtelé, et il porte en son milieu une traverse rectangulaire légèrement évidée et terminée par deux boutons. L'extrémité de la fibule est en forme de gaine.

Epoq. gallo-romaine.

Long. 19 mill. — A été étamée. — V. pl. XLIII.

M. P. — M. Acq., 1868.

544 A. — La même, vue en profil.

545. — **Rondelle** ou **rouelle**, ajourée en forme de croix pattée et centrée d'une partie circulaire portant un léger cône en relief. Les extrémités des traverses de la croix sont reliées au cercle extérieur par d'autres demi-traverses. Le tout est orné de cercles et de points formant des dessins réguliers.

Fin de l'époq. franque.

D. 63 mill. — A été étamée. — V. pl. XLIV.

M. P. — M. Acq., 1868.

Attachée par une courroie à la ceinture, cette rouelle servait à distancer certains objets d'utilité journalière, tels que ciseaux, poinçon, sachets, etc., appendus à des lanières correspondant à ses diverses ouvertures.

V. dans la *Revue archéol.*, 1867, p. 343-397, une Etude sur les rouelles et anneaux antiques considérés comme agents de suspension ; — *Mém. de la Soc. Acad. de St-Quentin*, 4e sér., t. IX, 1888-1889, p. 277, le Cimetière d'Essigny-le-Petit. M. Pilloy parle, dans cet article, de rondelles du même style que celle qui est décrite plus haut. Elles sont ornées de cercles centrés, décoration employée depuis l'âge du bronze et que l'on rencontre surtout dans la Suisse romande et dans le pays habité par les Bourguignons. A cause de la présence, sur ces rondelles, de la croix grecque, que l'on rencontre très rarement à l'époque mérovingienne, M. Pilloy considère cette plaque comme appartenant au commencement de l'époque carolingienne, c'est-à-dire au VIIIe siècle.

546. — **Fibule** ronde ; elle a perdu son épingle. Son pourtour est bordé d'un rang de triangles juxtaposés et placés alternativement en sens contraire ; ils sont creux et ont dû être remplis d'une pâte colorée. Le milieu de la fibule est également creux ; il renfermait soit une fausse pierre, soit une plaque émaillée tenue en place par quatre rivets. Au revers sont placées les deux pattes qui portaient l'épingle et le crochet qui la retenait.

Epoq. franque.

D. 36 mill. — Restes d'étamage. — V. pl. XLIV.

M. P. — M. Acq., 1868.

546 A. La même, vue à l'envers.

547-548. — Boucles d'oreilles. Baguette ronde, de grosseur décroissante jusqu'à son extrémité, qui finit en pointe. En tête, elle porte un petit cube à pans coupés, orné sur la face latérale d'un petit cercle en creux.

Epoq. franque.

Plus grand diam. de la baguette 2 mill. — Patine vert-bleu. — V. pl. XLIV.

M. P. — M. Acq., 1868.

549-550. — Boucles d'oreilles appartenant au même type que les précédentes. Le bout de la baguette, quand la boucle d'oreille est fermée, pénètre dans un petit trou creusé dans la partie du chaton qui lui fait face. Elles ne portent aucun ornement.

Epoq. franque.

Long. et larg. du chaton 4 mill., plus grand diam. de la baguette 2 mill. — Patine vert-noir. — V. pl. XLIV.

M. P. — M. Acq., 1868.

551. — Petite **fibule** en arc, avec son épingle, en partie détruite. Traverse en tête, dos côtelé, extrémité en pointe terminée par un bouton.

Epoq. gallo-romaine.

Long. 33 mill., plus grande larg. 8 mill. — A été étamée. — V. pl. XLIV.

M. P. — Don. M. Massey, 1863.

551 A. La même, vue en profil.

552. — Petite **fibule** en arc. Epingle en partie détruite, dos côtelé, extrémité en pointe, terminée par un bouton.

Epoq. gallo-romaine.

Long. 34 mill. — A été étamée. — V. pl. XLV.

M. P. — Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1863.

553. — **Fibule** en arc peu ouvert. Elle se compose, à la tête, d'une petite feuille de métal, plate et demi-circulaire, sur laquelle repose une seconde plaque formant le corps de la fibule. Cette plaque, qui est légèrement bombée, a la tête en pointe; elle se rétrécit à son autre extrémité, où elle porte

deux oreillettes et a pour amortissement une moulure derrière laquelle est le ressort de l'épingle.

Epoq. gallo-romaine.

Long. 47 mill., larg. 22 mill. — Patine brune. — V. pl. XLIV.

553 A La même, vue en profil.

M. P. — M. Acq., 1868.

554. — **Fibule** composée de deux petites plaques d'égale longueur, réunies par une traverse cintrée; l'une est à peu près ovale, l'autre a la forme d'un trapèze avec coins échancrés près de la traverse. Toutes deux sont ornées d'une bordure de petits cercles gravés en creux.

Epoq. franque.

Long. 45 mill., plus grande larg. 15 mill. — A été étamée. — V. pl. XLIII.

M. P. — M. Acq., 1868.

555. — **Epinglette** ou **agrafe**. Même type que celle décrite sous le n° 408. — V. nos 202 et 351.

Epoq. franque.

Long. 33 mill., diam. de la tige 5 mill. — Patine verte. — V. pl. XLIV.

M. P. — M. Acq., 1868.

556. — **Plaque de ceinture** ou de harnachement, destinée à accompagner une boucle. Tête échancrée pour loger une partie de la boucle, et flanquée de deux parties rondes, en saillie, percées chacune d'un trou de rivet. Le corps de cette plaque, en forme de gaine, est orné sur les côtés de deux bandes guillochées, et il se termine par une partie arrondie, également en saillie et percée d'un trou de rivet.

Epoq. franque.

Long 65 mill., plus grande larg. 35 mill. — Patine verte. — V. pl. XLIV.

M. P. — M. Acq., 1868.

557. — **Fibule** sans épingle, tordue et aplatie accidentellement. Tête en forme de petite traverse; dos orné de côtes en long et reposant à sa naissance sur une traverse mon-

lurée ayant à chaque bout un bouton; prolongement aminci, mouluré et terminé également par un bouton.

Epoq. franque.

Long. 40 mill., larg. 14 mill.— Patine verte. — V. pl. XLIV.

M. P. — M. Acq., 1868.

558. — Petite **pièce de métal**. Tige plate entaillée et découpée à angle droit sur plusieurs points. Elle semble, par sa disposition, avoir fait partie d'un système de fermeture.

Epoq. franque.

Long. 27 mill., larg. 34 mill. — Patine verte. — V. pl. XLIV.

M. P. — M. Acq., 1868.

559. — **Plaque de ceinture** ayant servi de support à une boucle. Elle est ovale et porte une légère entaille à l'endroit de la boucle. Sa surface est ornée de quarts de cercles et de bandes guillochées, le tout gravé en creux. Trois rivets à grosse tête ronde et bombée la fixaient sur la ceinture, à laquelle elle adhérait encore à l'aide de trois appendices placés sur son revers.

Epoq. franque.

Long. 58 mill., larg. 60 mill. — A été étamée. — V. pl. XLV.

M. P. — M. Acq., 1868.

559 A. La même, à l'envers

560. — **Aiguille** ou **passe-lacet**. — Le chas est détruit en grande partie.

Epoq. franque.

Long. 122 mill., plus grand. diam. 3 mill. — Patine verte. — V. pl. XLV.

M. P. — M. Acq., 1868.

561. — **Curette** à olive (instrument de chirurgie). V. n° 406.

Epoq. franque.

Long. 103 mill. — Patine brune. — V. pl. XLV.

M. P. — M. Acq., 1868.

562. — **Fibule** en arc, sans son ardillon. Le corps de la fibule, qui était probablement précédé d'une traverse, est plat et décoré de chaque côté de petites bandes cannelées, et au milieu, dans toute sa longueur, d'un filet ondulé entre deux filets droits. Le prolongement, qui est en pointe, se termine par un bouton.

Epoq. franque.

Long. 31 mill. — Patine usée. — V. pl. XLIV.

M. P. — M. Acq., 1868.

563. — **Bague**. Tige plate, plus large à sa partie supérieure, où elle porte, sur un côté, à l'endroit du chaton, quatre stries transversales très rapprochées. Ses deux bouts se croisent l'un sur l'autre

Epoq. franque.

D. int. 19 mill., ép. de la tige, 1 mill. 1 2., plus grande larg. 5 mill. — Patine verte. — V. pl. XLV.

M. P. — M. Acq., 1868.

563 A et B. La même.

564. — **Bague**. Tige plate, plus large dans l'endroit du chaton, qui est figuré par quatre traits gravés en creux et disposés en forme de quadrilatère allongé. Sur ce dernier sont gravés des sigles ou caractères aujourd'hui indéchiffrables. Trois longues stries, également distancées, décorent le pourtour de l'anneau.

Epoque franque.

D. int. 17 mill., ép. de la tige 1 mill. 1/2, plus grande larg. 11 mill. — Patine vert-brun. — V. pl. XLV.

M. P. — M. Acq., 1868.

564 A et B. La même.

565. — **Bracelet** ouvert. Tige ronde, renflée au milieu de sa longueur. Extrémités aplaties en forme de palettes et creusées en plusieurs endroits.

Epoq. gallo-romaine.

D. int. 55 mill., plus grand diam. de la tige 5 mill. — Patine verte. — V. pl. XLV.

M. P. — M. Acq., 1868.

565 A. Détail du même.

566. — **Poinçon**. Tête moulurée.

Epoq. franque.

Long. 102 mill., plus grand diam. de la tige 3 mill. 1/2. — Patine verte. — V. pl. XLV.

M. P. — M. Acq., 1868.

567. — Moitié d'un **bracelet** s'agrafant à l'aide d'un crochet formé par le bout de la tige, qui est arrondi et recourbé. A la naissance de ce crochet est un petit bouton demi-sphérique destiné à arrêter l'extrémité portant l'œillet et à l'empêcher de sortir du crochet, par suite de glissement. Tige plate, très mince, ornée au centre d'un cordon ondulé, accompagné de cercles centrés et placé entre deux doubles filets portant au centre une suite de hachures.

Epoq. gallo-romaine.

Ep. de la tige 1/2 mill., larg. 8 mill. — Patine vert clair. — V. pl. XLVI.

M. P. — M. Acq., 1868.

567 A. Le même, en profil.

568. — **Bracelet** ovale, se fermant à l'aide d'un crochet placé à l'un de ses bouts et pénétrant dans l'œillet qui se trouve à l'extrémité opposée. Tige plate, ornée de guillochis. Restes de dorure. Une cassure.

Epoq. franque.

D. int. 35 et 60 mill., ép. 1 mill. — Patine verte. — V. pl. XLVI.

M. P. — Don. M. Armand Massey, 1868.

568 A. Détail du même.

569. — **Bracelet** rond, sans ouverture. Tige plate portant en dessus un quart de rond entre deux filets.

Epoq. gallo-romaine.

D. int. 57 mill., larg. de la tige 6 mill., ép. 1/2 mill. — Patine sombre. — V. pl. XLVI.

M. P. — Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1868.

569 A. Le même.

570. — **Bracelet** presque semblable au précédent et ayant les mêmes dimensions. Il en diffère par son ornementation composée d'un perlé entre deux filets.

Epoq. gallo-romaine.

M. P. — M. Acq., 1868.

571. — **Anneau** rond, massif et sans ouverture, portant en dessus et en dessous deux filets en saillie et sur son pourtour extérieur une gorge très accentuée.

Epoq. gallo-romaine.

D. int. 19 mill., larg. de la baguette 4 mill., ép. 4 mill. — Patine verte. — V. pl. XLVI.

M. P. — M. Acq., 1868.

571 A. Le même, vu en côté.

572. — **Anneau** rond, massif et sans ouverture. Baguette aplatie ayant en dessus et en dessous un filet gravé en creux, et sur le milieu de son pourtour extérieur, un demi-boudin.

Epoq. gallo-romaine.

D. int. 15 mill., larg. de la baguette 5 mill., ép. 6 mill. — Patine encroûtée. — V. pl. XLVI.

M. P. — Don. M. A. Massey, 1863.

572 A. Le même.

573 — **Boucle** ovale, ayant perdu son ardillon et la traverse qui le portait. Tige ovale, ornée sur son pourtour extérieur d'un réglet cannelé.

Epoq. gallo-romaine.

Larg. totale de la tige 7 mill., diam. int. 9 mill. et 19 mill. — Bronze étamé ou bronze blanc. — V. pl. XLVI.

M. P. — Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1868.

574. — **Bracelet** ovale. Tige plate; extrémités arrondies et ayant, l'une un trou, l'autre un crochet servant à la fermeture. Sa face est ornée d'un liseré en hachures et elle porte en son milieu une suite de cercles centrés placés à intervalles égaux. Une cassure.

Epoq. gallo-romaine.

D. int. 50 et 56 mill., larg. de la tige 9 mill., ép. 1 mill. — Patine verte tachée d'oxyde de fer. — V. pl. XLVI.

M. P. — Don. M. A. Massey, 1863.

574 A. Le même, vu en plan.

575. — **Bracelet** rond et ouvert. Tige plate; extrémités amincies et terminées par des moulures. Sur sa face extérieure se trouvent deux canaux ou gorges juxtaposés et s'arrêtant à l'endroit où la tige commence à prendre la forme circulaire.

Epoq. franque.

D. int. 54 mill., larg. de la tige 9 mill., ép. 3 mill. — Patine encroûtée. — V. pl. XLVI.

M. P. — M. Don., 1863.

575 A. Le même.

576. — **Boucle** ovale, avec son ardillon. Tige ovale, massive et sans ornements. Ardillon à tête aplatie, avec traverse et prolongement triangulaire recourbé, suivant la forme de la boucle. Sur la tête de l'ardillon figurent deux doubles traits en forme d'X et gravés en creux.

Epoq. franque.

D. int. 28 et 10 mill., larg. de la tige 9 mill., long. de l'ardillon 40 mill. — A été étamée.

M. P. — Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1868.

577. — **Boucle** ovale, dépourvue de son ardillon et de la traverse qui le portait. Tige ovale, ornée de chaque côté, près de l'endroit qu'occupait l'ardillon, d'un groupe de quatre cannelures transversales.

Epoq. franque.

D. int. 9 et 19 mill., larg. de la tige 9 mill. — A été étamée.

M. P. — M. Acq., 1868.

578. — **Bracelet** rond. Tige ronde, ouverte, portant la même décoration que le bracelet décrit sous le n° 148.

Epoq. gauloise.

D. int. 55 mill., diam. de la tige 4 mill. — Patine verte, encroûtée.

M. P. — Don. M. A. Massey, 1863.

579. — **Boucle** ovale, avec son ardillon. Tige aplatie en dessus et ayant les côtés en talus. Ardillon à tête plate, avec côtés échancrés et traverse en avant; son prolongement porte un étranglement au-dessous de la traverse, puis se courbe suivant la forme de la boucle.

Epoq. franque.

D. int. 10 et 28 mill., long. de la tige 8 mill., long. de l'ardillon 40 mill. — Patine encroûtée, avec taches bleues.

M. P. — Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1868.

580. — **Boucle** ovale, sans ardillon. Tige ovale.

Epoq. franque.

D. int. 13 et 25 mill., larg. de la tige 9 mill. — Patine verte.

M P. — M. Acq., 1868.

581. — **Tiges de métal** plates, fondues d'un même jet et tenant l'une à l'autre par la base. Par le rapprochement de leurs côtés, elles constitueraient une sorte d'*étui* carré, allongé, fermé à son extrémité inférieure et ouvert à l'autre bout, qui est entouré d'une moulure.

Epoq. gallo-romaine.

Long. d'une tige 50 mill., larg. d'un côté 7 mill. — Patine vert foncé. — V. pl. XLVI.

M. P. — M. Acq., 1868.

582. — **Boucle** ovale, sans ardillon. Tige ovale.

Epoq. franque.

D. int. 15 et 24 mill., larg. de la tige 5 mill. — Patine verte, encroûtée.

M. P. — M. Acq., 1868.

583. — **Boucle** ovale, sans ardillon. Tige ovale, légèrement aplatie sur les bords, surtout en avant, où elle est plus large que sur les côtés.

Epoq. franque.

D. int. 10 et 18 mill., larg. de la tige 5 mill. — Patine verte, encroûtée.

M. P. — M. Acq., 1868.

584. — Petit **ornement** de forme crucifère, portant au centre un carré gravé en creux et un rivet. Les bras de la croix sont fleuronnés.

Epoq. franque.

Long. et larg. 20 mill. — Patine vert clair. — V. pl. XLVI.

M. P. — Don. M. A. Massey, 1884.

585. — Six **anneaux**. — N° 1 : Tige plate, circulaire; diam. int. 18 mill. 1/2, ép. 1 mill., larg. 5 mill. — N° 2 : Tige plate, circulaire; diam int. 17 mill., ép. 1 mill., larg. 4 mill. — N° 3 : Tige plate, circulaire; diam. int. 18 mill. 1/2, ép. 1 mill. 1/2, larg. 4 mill. — N° 4 : Tige demi-cylindrique; diam. int. 19 mill., ép. 2 mill., larg. 3 mill. — N° 5 : Tige plate, anneau ouvert; diam. int. 18 mill., ép. 2 mill., larg. 2 mill. — N° 6 : Tige ronde; diam int. 16 mill., diam. de la tige 3 mill.

Epoq. franque.

M. P. — Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1884.

Le 18 novembre 1836, M. Colinet, ancien maire de St-Loup-de-Buffigny, découvrit dans la pièce de *la Fontaine* (nommée aussi *Vaïus*, *Vaïllus* ou *Valluse* par les habitants), dépendant de la contrée du *Haut-du-Blossier* (*blossier*, en patois champenois, veut dire *prunier*), section B du plan cadastral, un cercueil en béton, dissous en partie par les eaux d'un ravin et contenant des ossements. Un peu plus loin, il trouva un autre cercueil renfermant un squelette de femme, ayant les bras croisés sur le ventre et la tête tournée vers l'Orient. Les habitants s'empressèrent alors de faire des fouilles, qui amenèrent la découverte de plus de vingt sépultures creusées à même dans la craie. Elles donnèrent deux poignards, une lame d'épée rongée par la rouille et quelques monnaies. La fouille ayant été continuée au delà de la ligne marquée par le ravin, sans doute ancien lit d'une source perdue depuis longtemps par suite du déboisement des collines voisines, on trouva de nombreux cadavres et une quantité considérable de vases en verre et surtout en terre cuite, mais aucune arme. Les corps ayant été inhumés et non incinérés, et des médailles romaines ayant été trouvées sous la tête des cadavres, on peut décider que ce cimetière a servi au moins en partie à un établissement gallo-romain.

D'après l'étude des monnaies recueillies en cet endroit, on doit, selon M. Corrard de Breban, assigner la fin du IIIe siècle comme le temps probable où les inhumations y ont cessé. Cela peut être vrai, mais pour une portion seulement du cimetière, qui présente un intérêt particulier en ce qu'il est double. La partie avec vases nombreux et sans armes semble gallo-romaine; l'autre partie, avec armes et vases en petit nombre, parait franque et même un peu carlovingienne. Tel est l'avis de M. l'abbé Cochet. Il l'a formulé dans une réponse à la lettre que lui avait adressée M. Corrard de Breban, à propos de ce cimetière de Saint-Loup-de-Buffigny.

Trente ans environ après la découverte signalée par M. Corrard

de Breban, un habitant de Saint-Loup-de-Buffigny, alléché par quelques trouvailles heureuses, entreprit de nouvelles fouilles sur l'emplacement de *Vaïllus*. Ses recherches furent couronnées de succès et le mirent en possession d'un grand nombre d'objets, dont quelques-uns, d'assez grande valeur, paraît-il, furent vendus à des marchands de Paris. C'est à ce même chercheur que le Musée de Troyes acheta la plus grande partie des bronzes qui sont décrits ci-dessus.

(V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 1837, p. 130-147; M. d'Arbois de Jubainville, *Répert. archéolog. du dép. de l'Aube*, p. 96.)

SAINT-LUPIEN ou SOMME-FONTAINE

(Canton de Marcilly-le-Hayer, arrondissement de Nogent-sur-Seine.)

586. — **Boucle** ovale, avec son ardillon. Les côtés de cette boucle, disposés en pente sur la plus grande partie de leur pourtour, portent une ornementation champ-levée représentant deux serpents affrontés séparés par la pointe de l'ardillon. Dans l'endroit placé sous la tête plate de l'ardillon et caché par elle, on voit la lettre A profondément gravée. Cette tête de l'ardillon est elle-même ornée de dessins champ-levés.

Fin de l'époq. franque.

D. int. 15 et 58 mill., larg. de la tige 8 et 13 mill., long. de l'ardillon 56 mill. — Patine verte. — V. pl. XLVII.

Trouvée à *Saint-Lupien*.

Don. L'Administration des Ponts et Chaussées, 1875.

V. *Paléographie des Inscriptions latines du IIIe à la fin du VIIe siècle*, par M. E. Le Blant, dans la *Revue archéolog.*, 3e série. t. XXIX, p. 186. La figure de la lettre A, gravée sur la boucle du Musée de Troyes, est analogue à celle qui est reproduite dans l'ouvrage de M. Le Blant, comme datant de l'an 681 ou 682, et portant la rubrique : *Inscriptions chrétiennes de la Gaule, Le Ham*, n° 61.

587. — **Bague** ronde. Chaton ménagé à même le métal, en forme de carré long, accompagné à chaque extrémité de trois cercles centrés placés 2 et 1. Il porte un monogramme où l'on voit un E et un L, dont la haste penchée coupe obliquement le S du centre, puis un I, ce qui, avec le redoublement de E, donne les éléments du nom ELISE,

génitif de ÉLISA, cette déclinaison impliquant la présence du s[ignum]. La lettre s, coupée par la haste du L, de même qu'elle est entrée dans la formation du vocable, a ici la valeur du s barré; il faut donc lire : SI[gnum] ELISE (sceau d'Elisa). Ce vocable a été d'un usage assez fréquent au moyen-âge. Telle est la traduction de ce sigle, d'après M. Deloche (*Revue archéolog.*, 3e série, t. XV, 1890, p. 324-334.)

Fin de l'époque franque.

D. int. 16 mill., petite dimension indiquant qu'elle était à l'usage d'une femme, ép. de la baguette 1 mill., larg. du chaton 7 mill., long. 12 mill. — Belle patine verte. — V. pl. XLVII.

M. P. — M. Don., 1875.

Trouvée à *Somme-Fontaine-Saint-Lupien*.

587 A et B. La même.

Ces bronzes ont été découverts avec d'autres objets (tels que plats et assiettes, buires, coupes et poteries diverses en terre blanche, grise ou rouge, et lames de sabre en fer), dans le cours des travaux d'établissement du chemin vicinal d'Avon-la-Pèze à Estissac.

SAINT-MARTIN-DE-BOSSENAY

(Canton de Romilly, arrondissement de Nogent-sur-Seine.)

588 à 591. — Disques ou **phalères** ronds et pleins, légèrement bombés, portant au centre un bouton hémisphérique. Le champ qui environne ce dernier est uni et occupe à peu près un tiers de la plaque. Viennent ensuite une dépression, puis un filet circulaire en relief suivi d'une autre dépression et d'une suite de trois filets concentriques et juxtaposés. La partie qui s'étend jusqu'au bord de la plaque paraît relativement large, et son extrémité est légèrement retroussée. Le nombre des filets, qui est de quatre sur les plus grandes phalères, n'est que de trois sur la plus petite. Toutes les parties saillantes à l'extérieur sont en creux à l'intérieur. Chaque phalère porte au dos un anneau aplati de forme ovale, servant à la fixer sur une courroie.

Époq. gauloise.

D. des nos 588-589, 165 mill.; diam. du no 590, 135 mill.; diam. du no 591, 118 mill. — Patine verte. — V. pl. XLVII.

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1878, vente Huot (ancienne collection H. Geoffroy, d'Auxon).

V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 1873, p. 341.

Le sieur Massey, de Saint-Loup-de-Buffigny (le *chasseur* de tombes dont nous avons déjà parlé), qui s'adonna pendant longtemps dans un but lucratif à l'exploration des anciens cimetières, trouva ces phalères sur le territoire de la commune de Saint-Martin-de-Bossenay, dans le lieudit *les Vignes*. Elles étaient, paraît-il, au nombre de vingt-et-une. D'après M. Ph. Salmon (*Dict. paléoeth. du département de l'Aube*, p. 158), elles allèrent : quatorze au Musée de Saint-Germain (15 d'après le catalogue sommaire publié par M. de Mortillet, et la 2e édition publiée, en 1891, par M. S. Reinach, p. 39. Ces objets sont placés dans la salle V., vit. 7; M. de Mortillet, dans le *Musée préhistorique*, no 978, donne le dessin au 1/4 d'une de ces phalères. Son diamètre est d'environ 120 mill.); — quatre dans la collection Huot : ce sont celles que possède le Musée de Troyes; — une chez M. le marquis de Chambon (il y a là une erreur, M. de Chambon n'a jamais rien possédé de semblable); — une chez M. Lenfant, propriétaire à Romilly (autre erreur, M. Lenfant n'en a jamais eu); — et enfin une dernière chez M. Léon Morel, l'antiquaire bien connu. M. Morel nous écrit qu'il a acheté cette phalère de l'inventeur lui-même, le nommé Massey. Elle a un diamètre de 10 cent. environ et présente la même décoration que celles du Musée de Troyes.

Nous avons rencontré une phalère provenant de la même découverte dans la collection de M. Cantel, à Troyes. Il l'a achetée d'un brocanteur de Romilly, surnommé *La Culotte rouge*, qui la tenait du sieur Massey. Son diamètre est de 123 mill. Elle porte un bouton central et trois cercles concentriques. Le nombre de ces phalères est donc bien de vingt-et-un.

Deux phalères du même genre ont été trouvées à Manson (Puy-de-Dôme); leur diamètre est de 9 centimètres. Elles sont déposées au Musée de Clermont-Ferrand. On les considère comme ayant fait partie de plastrons destinés à protéger le poitrail des chevaux. (V. E. Carteillac, *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, t. V, 1874, p. 397, et *Mém. de l'Acad. de Clermont-Ferrand*, t. XV, 1873.)

Huit plaques rondes, « espèces de cocardes en bronze » de 68 mill. de diamètre, portant d'un côté un petit cône central et deux cercles concentriques en haut-relief, entre lesquels existent des lignes circulaires légèrement creusées, et ayant de l'autre côté un bouton d'attache en forme de T, ont été

découvertes, avec d'autres objets, sur le territoire de la ferme de Plaisance, près Hannonville-au-Passage, dans le voisinage de la voie antique de Senon à Iliodurum (Meuse). On les considère comme étant des ornements de harnais. (V. *Arch. de la Meuse*, par F. Liénard, t. II, p. 93; Album, pl. XXII. n° 2, Verdun, 1885.)

Deux phalères, semblables à celles du Musée de Troyes, ont été trouvées dans le cimetière de Somme-Bionne, lieudit l'*Homme-Mort* ou la *Tomelle*. Leur surface porte trois filets concentriques et un bouton en relief orné d'une boule de corail. Elles ont un diamètre de 10 cent. et portent au dos une attache en fer. Elles faisaient partie de la sépulture d'un chef enterré avec son char et ses chevaux. (V. *Mém. de la Soc. Acad. de la Marne*, année 1874-1875, p. 104.)

M. Julius Nave (traduction de M. S. Reinach) constate la présence, dans les cimetières de la 3e période de Hallstatt (400 ou 300 ans av. J.-C.), de grands *tutuli* en bronze mince pour les harnais. (V. *Rev. archéolog.*, t. XXVII, 3e série.)

Nous partageons entièrement l'avis de ceux qui considèrent ces phalères comme ayant servi à l'ornementation du harnachement des chevaux. Leur emploi s'est perpétué à travers les siècles, tant les coutumes sont vivaces, et, pour donner une juste idée de leur mise en usage, nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer le lecteur à la tapisserie de la cathédrale de Reims, représentant Clovis sous la figure de Charles VII, en costume militaire d'apparat. Le cheval monté par le souverain porte sur sa housse, en avant du poitrail, une suite de disques de grosseur décroissante et d'un aspect entièrement semblable à celui des phalères de Saint-Martin-de-Bossenay. (V. le *Magasin pittoresque*, année 1847, t. XV, p. 369.)

SAINT-NABORD

(Canton de Ramerupt, arrondissement d'Arcis-sur-Aube.)

592. — **Bracelet** en spirale. Tige ovale sans ornements, décrivant deux tours complets; ses extrémités, qui sont amincies et décorées de deux rainures, se trouvent placées en sens contraire, l'une au-dessus, l'autre au-dessous du corps de ce bracelet.

Epoq. gauloise.

D. intérieur 75 mill. et 80 mill., ép. de la tige 2 mill., larg. 5 mill. — Belle patine vert clair.

Trouvé avec d'autres objets sur le territoire de *Saint-Nabord*.

Don. M. Bertrand-Petitjean, 1879.

SAINT-NICOLAS

(Canton et arrondissement de Nogent-sur-Seine.)

593. — **Style** ouvragé. Une de ses extrémités est pointue pour tracer l'écriture; l'autre, en forme de spatule, pour l'effacer (*Sæpe stilum vertas*, Horace.— Effacez souvent : *retournez le style*). A peu près au milieu de sa tige est un petit renflement cubique portant, gravé en creux sur une de ses faces, un X, sautoir, croix de Saint-André ou initiale du nom du Christ.

Epoq. franque.

Long. 160 mill. — Patine verte. — V. pl. XLVII.

Trouvé à *Saint-Nicolas*.

Don. M. Deschiens, 1852.

V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, t. 17, p. 212; Boutiot et Socard, *Supp. au Rép. archéol. du département de l'Aube*, p. 25.

Cet objet a été trouvé au milieu de fragments de poteries dans la partie meuble et supérieure d'une carrière de pierre à chaux, située sur la colline nommée la côte Saint-Parres, commune de Saint-Nicolas. Suivant les habitants, un château aurait existé au sommet de cette côte. Les recherches qu'on a faites en cet endroit ont permis de constater l'existence de caves ou souterrains, aujourd'hui entièrement recouverts par les débris de la carrière. On les considère comme étant d'anciennes carrières d'où l'on a extrait des matériaux de construction.

SAINT-PARRES-LES-TERTRES

(Canton et arrondissement de Troyes.)

594. — **Bague**. Tige plate, ornée à l'extérieur de gravures en creux figurant dans l'endroit du chaton un rectangle, et, sur tout le reste de l'anneau, des rinceaux.

Epoque franque.

D. intérieur 18 mill., larg. de la tige 5 et 9 mill., ép. 2 mill. — V. pl. XLVII.

Trouvée à *Saint-Parres-les-Tertres*.

Don. M. Gruat-Lyonnet, 1882.

594 A. La même.

LA SAULSOTTE

(Canton de Villenauxe, arrondissement de Nogent-sur-Seine.)

595. — **Torques** ovale. Tige cylindrique sans ornements. Ses bouts, qui sont juxtaposés, ne sont pas soudés.

Epoq. celtique.

D. int. 111 et 115 mill., diam. de la tige 8 mill. — Patine verte. — V. pl. XLVIII.

Trouvé à *La Saulsotte.*

Don. M. Pelloux, 1892.

595 A. Coupe de la tige.

596. — **Bracelet** taillé dans une tige de bronze de même épaisseur que le collier. Ses deux extrémités ont été superposées, puis martelées, d'où il résulte une protubérance dans l'endroit où ce travail a été exécuté.

Epoq. celtique.

D. int. 53 mill., diam. de la tige 8 mill. — Patine verte. — V. pl. XLVIII.

M. P. — M. Don., 1892.

V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 1892.

Ces deux objets ont été trouvés, en 1885, par M. A. Pelloux, au lieu dit *le Vieux-Bouchy*, dans la pièce du *Bois-Poitevin*, à 10 mètres au sud du chemin de Bret. Ils étaient placés, l'un au bras, l'autre au cou d'un squelette long de 1 mètre 80 cent., qui occupait une sépulture couverte de grosses pierres plates disposées comme un toit en bâtière, et dont le joint était couvert par d'autres pierres plus petites. Les deux bouts de cette tombe n'étaient pas fermés. Le cadavre se trouvait placé perpendiculairement au chemin, la tête au nord, les pieds au midi ; près de lui, dans un endroit qui n'a pas été remarqué, se trouvait un vase en poterie grossière, façonnée à la main, en forme de poire, et de couleur rose pâle.

Nous croyons devoir ajouter que vers la même époque, dans cette contrée du *Vieux-Bouchy*, à un kilomètre au levant de l'endroit où se trouvait la sépulture dont on vient de parler, on a découvert, en extrayant de la grève, des fragments de tuiles paraissant être de fabrication gallo-romaine et des substructions.

Dans la même région, à 800 mètres de la bifurcation formée à l'entrée du port Saint-Nicolas par le chemin de Bret, qui, en cet endroit, après avoir été confondu avec la route

de La Saulsotte à Nogent-sur-Seine, la quitte pour se diriger sur Le Mériot, on a trouvé une fosse de deux mètres de côté, dont quatre grosses pierres faisaient les parois, et une cinquième le couvercle. Dans cette fosse se trouvaient, pêle-mêle, des ossements et des vases en terre cuite. Il y avait, parait-il, plus de cinquante crânes. Tout a été brisé et dispersé.

Au lieu dit *Chasseron*, toujours le long du chemin de Bret, entre Liours et Saint-Nicolas, était une grosse pierre aujourd'hui cassée en moellons. Autour de cette pierre, de ce *dormant* (nom que les habitants du pays donnent aux pierres de ce genre), étaient inhumés de nombreux cadavres. On n'a trouvé près d'eux ni armes, ni objets de parure.

Pour les autres découvertes faites à la Saulsotte, V. M. Ph. Salmon, *Dict. paléoeth. du dép. de l'Aube*, p. 16 et suivantes.

LA SAULSOTTE

(Hameau de *Frécul.*)

597. — **Bracelet** rond. Tige cylindrique, sans ornements, ouverte en un point.

Epoq. celtique.

D. int. 54 mill., diam. de la tige 2 mill. — Patine verte. — V. pl. XLVIII.

Trouvé à *La Saulsotte*, sur le territoire de la ferme de *Frécul*, dans une sépulture. Pas d'autres renseignements.

Don. M. Horiot, 1869.

598. — **Bouton** de forme légèrement conique, orné de cercles concentriques, et portant un appendice composé d'une tige plate percée d'un trou.

Epoq. gauloise.

D. 20 mill., h. 13 mill. — Belle patine verte. — V. pl. LVIII.

Trouvé à *La Saulsotte*.

Don. ?

Il a été rencontré, en 1878, dans le creux d'une des pierres de l'allée couverte ou dolmen de Frécul, transporté à cette date dans la cour du Musée de Troyes. Pour ce dernier, V. Catalogue de l'Archéologie monument. du Musée de Troyes, n° 1.

TROYES

(Chef-lieu du département de l'Aube.)

599. — **Anneau**. Tige cylindrique, sans ornements ni solution de continuité.

Epoq. celtique.

D. int. 24 mill., diam. de la tige 3 mill. — Patine vert foncé. — V. pl. XLVIII.

Trouvé sur le territoire de Troyes, dans le lieudit *la Charme*, lors du prolongement de la rue de la Paix.

Don. L'Administration municipale de Troyes, 1875.

600. — Petit **style**. Tige renflée au milieu, ayant une extrémité pointue et l'autre en forme de petite spatule légèrement aplatie et coudée.

Epoq. gallo-romaine.

Long. 65 mill., diam. de la tige 2 mill. — Patine vert clair. — V. pl. XLVIII.

M. P. — M. Don., 1875.

601. — Fragment d'**épingle** ou **poinçon**. Tige quadrangulaire. Il n'en reste que la partie de la pointe.

Epoq. gallo-romaine.

Long. 60 mill., diam. 4 mill. — Patine verte. — V. pl. XLVIII.

M. P. — M. Don., 1875.

602. — **Anneau** ou **bracelet** rond. Tige ovale, brisée en quatre morceaux. Elle se ferme en introduisant le tenon placé à l'une de ses extrémités dans la mortaise qui se trouve à l'autre extrémité. Cette mortaise est ouverte dans toute sa longueur sur la face interne du bracelet, et la tige est percée latéralement pour recevoir une petite cheville destinée à maintenir en place le tenon. L'intérieur de ce bracelet est composé, comme celui des bracelets trouvés au Petit-Mailly (V. n[os] 315 et 316), d'une sorte de métal brûlé ou de scories. A l'extérieur, il est recouvert d'une croûte très oxydée de couleur vert clair.

Epoq. gallo-romaine.

D. int. 55. mill., larg. de la tige 13 mill., ép. 22 mill. — V. pl. XLVIII.

M. P. — M. Don., 1875.

603. — Petite **bulle** ou **pendeloque**, ayant une certaine ressemblance avec les attaches décrites sous les nos 127, 205, 210 et 211. Elle en diffère en ce qu'elle n'a pas de prolongement percé pour recevoir des rivets; son appendice se compose d'une tige plate recourbée en anneau. Sur sa surface apparente, elle porte un cœur entre deux tiges feuillées, dans un cercle cordelé, le tout en bas-relief.

Epoq. gallo-romaine.

D. 18 mill. — Patine verte.

Trouvée à *Troyes.*

Don. M. Banzet, 1855.

604. — **Objet** ayant servi à un *usage* qui nous est *inconnu.* Il se compose d'une petite tige cylindrique surmontée d'une tête plate, et ornée d'une bague à moitié de sa longueur. Cette tige se termine par trois autres petites tiges ovales, mobiles, disposées également sur son pourtour, et munies de charnières. Un temps d'arrêt, placé sur leur tête, limite leur ouverture à 45 degrés environ.

Epoq. gallo-romaine.

Long. totale 130 mill., long. d'une tige mobile 80 mill., diam. de la tige principale 5 mill. — Belle patine verte. — V. pl. XLVIII.

Trouvé à *Troyes*, dans l'intérieur de la ville, lors des travaux de remblai du chemin de fer de Troyes à Montereau.

Don. M. Chaumonnot, 1872.

605. — **Armature de boucle**, sans son ardillon. Tige plate, de forme presque rectangulaire, avec traverse médiane pour porter l'ardillon. Elle est ornée, sur sa partie antérieure, d'une bordure cordelée; le côté opposé a la forme d'un arc en accolade portant sur sa pointe trois boules placées deux et une.

Epoque incertaine.

H. 21 mill., larg. 18 mill. — Patine verte. — V. pl. XLVIII.

Trouvée à *Troyes,* rue des Dames-Colles.

Don. M. Antoine, 1870.

606. — **Ressort** ayant peut-être servi à fermer une aumônière. Tige plate, flexible et cintrée, ayant à son extrémité la plus large un cran en biseau. L'autre bout est aplati en sens contraire du corps de la tige et porte une ouverture rectangulaire destinée sans doute à livrer passage à une clavette; la tige reprend ensuite sa forme première, et elle se termine par une volute.

XVIe siècle.

Ecart entre les deux extrémités 50 mill., plus grande larg. de la tige 5 mill. — V. pl. XLVIII.

Trouvé à *Troyes,* dans le lieu dit *Chaillouet.*

Don. M. Antoine, 1869.

606 A. Le même.

607. — **Epingle**. Tête plate, de forme circulaire, placée au-dessus d'un renflement ovoïde, ornée de cinq filets ou cercles demi-cylindriques également distancés.

Epoque gauloise.

Long. 125 mill., diam. de la tête 18 mill., diam. de la tige sous le renflement 3 mill. — Belle patine verte. — V. pl. XLVIII.

Trouvée à *Troyes,* dans les grèves de *la Vacherie.*

Don. M. Bourgoin, 1878.

608. — **Boucle d'oreille**. Tige ronde, disposée en cercle ; ses deux extrémités sont amincies; l'une d'elles, qui est terminée par une sorte d'olive, se recourbe sur elle-même et forme un œillet destiné à recevoir la pointe de l'autre extrémité repliée en crochet.

Epoq. gauloise.

D. int. 27 mill., diam. de la tige 2 mill. — Belle patine verte. — V. pl XLVIII.

Trouvée à *Troyes,* dans les grèves de la Vacherie.

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1894.

609. — **Bague** ouverte. Tige ronde, ayant ses deux extrémités aplaties en forme de palettes ovales, toutes deux percées d'un trou, et destinées à former, étant placées

l'une sur l'autre, un chaton recouvert d'une plaque ou d'une pierrerie maintenue en place par un rivet.

Époq. gallo-romaine.

D. de la tige 2 mill. — Patine verte. — V. pl. XLVIII.

M. P. — M. Acq., 1894.

609 A. La même.

610. — Spatule découpée dans une feuille de cuivre rouge, ayant partout la même épaisseur et sans ornements. Elle a été frottée.

XIVe siècle.

Long. 89 mill., larg. de la palette 18 mill. — V. pl. XLVIII.

Trouvée à *Troyes*, en 1888, dans les fouilles pratiquées pour asseoir les fondations du nouveau *pont des Cailles*.

Don. L'Administration des Ponts et Chaussées, 1888.

611. — Bague. Tige plate, avec chaton rond pris dans la masse, portant en relief, au milieu d'un champ circulaire et creux, le monogramme IHS, en caractères gothiques.

XVe siècle.

D. int. 18 mill., ép. de la tige 1 mill., diam. du chaton 9 mill. — Cuivre jaune. — V. pl. XLVIII.

Trouvée à *Troyes*.

611 A et B. La même.

612. — Bague. Tige plate, plus large à l'endroit du chaton, où elle porte, dans un ovale entouré de perlettes, une croix pattée ou croix de Malte. Les côtés de la bague, à chaque bout de l'ovale, sont ornés d'un fretté.

XVIIe siècle.

D. int. 19 mill., larg. à l'endroit du chaton 7 mill., ép. 23 mill. — V. pl. XLVIII.

Trouvée à *Troyes*, dans le jardin de l'ancienne Commanderie du Temple, rue du Temple.

Don. M. Aug. Truelle, 1852.

612 A et B. La même.

613. — Bague ou **anneau** rond. Tige cordelée; extrémités soudées bout à bout.

XVIe siècle.

Diam. int. 18 mill., diam. de la tige 2 mill. — Laiton. Restes de dorure. — V. pl. XLVIII.

Trouvée à *Troyes*, dans les dépendances de la filature de Meldançon.

Don. M. E. Douine, 1868.

614. — Bague. Tige sans solution de continuité, plate à l'intérieur, et présentant à l'extérieur une baguette entre deux filets; cette baguette est ornée de guillochis et d'une rose.

XVIe siècle.

D. int. 20 mill., ép. de l'anneau 3 mill., larg. de la tige 5 mill. — Cuivre jaune. — V. pl. XLVIII.

Trouvée à *Troyes*, dans le jardin de la maison de M. l'abbé Coffinet, rue du Grand-Cloître-Saint-Pierre.

Don. M. l'abbé Coffinet, 1868.

614 A. La même, vue en plan.

615. — Bague. Tige plate en dedans, présentant en dehors une baguette en relief entre deux filets et portant l'inscription MARIA · MARIA en caractères gothiques (le M a la forme onciale).

XIIIe siècle.

D. int. 20 mill., ép. 2 mill., larg. 7 mill. — V. pl. XLVIII.

Trouvée à *Troyes*, dans le canal.

Don. M. Victor Truelle, 1847.

615 A. La même.

M. Lucien Coutant a découvert, dans les ruines du château de Bragelogne (canton des Riceys, Aube), une bague en argent émaillé, ressemblant beaucoup par sa forme à celle que nous venons de décrire et portant la légende AVE ✠ Elle était au doigt d'un chevalier enterré avec son cheval, sur lequel il se trouvait enfourché. (V. *Rev. archéolog.*, 1849, 1re partie, p. 239, article de M. Guénebault.)

616. — Plaque de ceinturon ou de **baudrier**, ornée d'entrelacs, cassée. Il n'en reste que la partie antérieure portant les quatre languettes auxquelles la boucle était attachée. Sur son pourtour se trouvaient de gros clous à tête ronde qui n'existent plus.

Époque franque.

Larg. 71 mill. — Restes d'étamage. — V. pl. XLIX.

Trouvée à *Troyes*.

Don. M. Lecoq, gardien du cimetière, 1864.

Cette plaque a été découverte, en 1864, dans l'emplacement du cimetière de Clamart (délaissé en 1870), près du tracé de l'antique chemin qui, partant de la poterne du château féodal de la Tour ou porte Saint-Quentin, passait près de l'église Saint-Martin (depuis chapelle Sainte-Jule, aujourd'hui démolie) pour aller rejoindre la *Voie des Maures* et ensuite la *Voriau* ou *Voie royale*. Elle se trouvait mêlée à des ossements de forte taille.

617. — **Plaque de ceinture** ou de **baudrier**, ornée d'entrelacs et de gros clous à tête ronde. Au revers, elle porte cinq appendices, percés chacun d'un trou et placés deux à chaque bout, un au milieu.

Epoque franque.

Larg. 75 mill., long 98 mill. — Restes d'étamage. — V. pl. XLIX.

Trouvée à *Troyes*.

Don. M. Vitu, agent-voyer de la ville de Troyes, 1890.

Elle a été rencontrée, en 1890, dans un emplacement voisin de celui où a été découverte la plaque ci-dessus (n° 616) lors du percement de la rue Diderot à travers le cimetière dit de la Madeleine ou de Clamart.

618. — **Plaque de ceinture** ou de **baudrier** avec boucle et ardillon. Elle porte trois gros clous, deux près de la tête, et l'autre à l'extrémité opposée. De chaque côté, entre ces gros clous, se trouvent trois clous de grosseur décroissante. Tous ont la tête hémisphérique, et quelques-uns d'entre eux, sans doute ceux qui n'ont pas été remplacés après coup, sont bordés d'un filet cordelé. La plaque est ornée de gravures en creux représentant des animaux ayant la tête tournée en arrière et placés dans deux médaillons circulaires. Ces derniers sont renfermés dans une bordure endenchée, et reliés entre eux par des portions de cercles. Tout le champ est pointillé. Une ornementation du même genre se retrouve sur la plaque de l'ardillon; elle porte deux animaux ayant la gueule ouverte, serpents ou dauphins. La boucle, de chaque côté de l'endroit où vient tomber la pointe de l'ardillon, est pourvue de bourrelets derrière lesquels sont des cartouches, sortes de triangles à sommet arrondi dont le champ est pointillé.

Epoq. franque.

Long. de la plaque 112 mill., larg. 80 mill., long. de l'ardillon 62 mill., larg. de sa plaque 45 mill., long. de la boucle 60 mill., larg. 35 mill. — A été étamée. — V. pl. L.

M. P. — M. Don., 1890.

V. dans la *Rev. archéolog.*, t. XVI, p. 359, 1880, le dessin d'une plaque du genre de celle-ci, mais d'une ornementation moins riche. Elle a été trouvée dans un cimetière mérovingien, situé dans un terrain en pente douce au S.-O., entre la rivière et le sommet du mamelon qui surmonte le château de Viré, près Brûlon (Sarthe). Comme la nôtre, elle représente deux animaux absolument identiques d'aspect, mais occupant, l'un un compartiment rectangulaire placé au centre de la plaque, l'autre une partie demi-cintrée terminant cette plaque. Les intervalles laissés entre les contours et la bordure qui forme cadre sont remplis de petits points exécutés à la roulette, de manière à donner plus d'importance au dessin. L'animal figuré dans les deux compartiments de la plaque de Viré a les pattes de devant très courtes et celles de derrière de plus grande dimension; son aspect général est celui d'un lièvre, cependant sa queue est longue et repliée, et sa tête est tournée en arrière, comme chez les animaux de notre plaque. On serait tenté de croire qu'il représente un animal plus héroïque, quelque félin, sans doute, peut-être un lion. D'après l'auteur de la notice, M. Albert Maignan, les animaux dits *à pose rétrospective* sont fréquents dans les bijoux de l'époque mérovingienne, et particulièrement sur les agrafes trouvées dans la Sarthe. M. Maignan pense que la mode des boucles en bronze et en fer a duré jusqu'à une époque relativement récente, très voisine de l'avènement des temps carlovingiens, sinon postérieure. (V. *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1895, p. 271 et suiv.)

619. — **Dodécaèdre** régulier et creux. Les pentagones qui le composent sont percés de trous circulaires ayant des diamètres variés, mais chacun d'eux est exactement égal à celui qui lui est opposé. Chaque angle de cette figure se prolonge en un bouton arrondi, ce qui permet de la faire courir sur une surface plane où elle peut se fixer dans douze positions différentes formant, selon toute apparence, les chances aléatoires d'un jeu.

Epoq. gallo-romaine.

H. totale 58 mill. — Patine vert-brun. — V. pl. LI.

Trouvé à *Troyes*.

Ce bronze a été découvert, en forant un puits, dans la cave de la maison n° 16 de la rue de la Cité, au mois de novembre 1842. D'autres objets, chaines, clés, armes, fer à cheval, ex-voto, se trouvaient avec lui dans un ancien puits rencontré dans l'axe de celui qu'on forait. Son diamètre était de 65 centimètres, et son orifice, terminé par un hérisson en briques, était à 5 mètres 66 centimètres au-dessous du niveau actuel de la rue.

V. les *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 1855, t. XIX (VIe de la 2e série), p. 90-91.— V. également, dans les *Mém. de l'Acad. d'Angers*, année 1847, le dessin d'un objet ayant l'aspect de celui-ci, mais de plus grandes dimensions. Il a été trouvé à Membrey (Haute-Saône), dans les ruines romaines des thermes détruits au IVe siècle, ainsi que le constatait la série des médailles que le sol a fournies. On pense que c'est une sorte de dé ou d'instrument servant à quelque jeu de hasard.

M. E. Chantre, dans les *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme* (2e série, 1878, p. 113-114), mentionne la découverte, à Elst, dans la Betuwe supérieure, d'un dodécaèdre en bronze, et celle de trois autres objets analogues, en Suisse. M. Dirks pense que ce sont des masses d'armes d'origine hongroise: un autre savant voit en eux des pommes de sceptre ou bâton de commandement. M. Barret en fait des boules de goupillon. Comme tous ont été trouvés en connexion avec des objets romains, il les considère comme remontant au temps du haut Empire, mais il les attribue à quelque peuple celtique ou germanique.

620. — Crochet. Tige plate avec prolongement latéral au sommet percé d'un trou.

XVe siècle.

Long. 60 mill., larg. de la tige 5 mill. — Belle patine verte. — Voy. pl. LI.

Trouvé à *Troyes*.

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1895. Collection de M. l'abbé A. Garnier.

Cet objet a été recueilli, en mai 1881, par M. Grimont, terrassier, dans un amas de charbon, en creusant les fondations de la maison n° 9 de la rue du Bois (aujourd'hui rue Thiers), en même temps qu'une monnaie petit bronze de Tibère César (4 à 14) frappée à Lyon (Cohen n° 45) et que les objets qui sont décrits ci-dessous.

621. — Crochet de ceinture portant un fil de bronze tordu. Tige plate.

xve siècle.

Long. 60 mill., diam. du fil de bronze, 2 mill. — Patine verte. — V. pl. LI.

M. P. — M. Acq., 1895.

622. — **Accessoire de ceinture,** composé de deux plaques ornées de dessins en relief et réunies par un anneau strié. Type du n° 207.

xve siècle.

D. de l'anneau 15 mill., long. d'une plaque 32 mill., larg. 18 mill. — Patine verte. — V. pl. LI.

M. P. — M. Acq., 1895.

623. — Petite **bulle** ou **pendeloque**. Même type que le n° 603.

Époq. gallo-romaine.

D. 27 mill. — Patine verte. — V. pl. LI.

M. P. — M. Acq., 1895.

624. — **Plaquettes de bronze.** Ces deux petites plaques, en forme de carré long ayant les angles abattus, sont superposées et reliées l'une à l'autre par deux rivets. L'intervalle de 2 mill. qui existe entre elles donne à penser qu'elles étaient attachées sur une mince bande de cuir ou sur une tresse, et qu'elles faisaient partie de l'ornementation d'une ceinture. L'une d'elles porte aux deux bouts deux filets en creux, et dans le milieu cinq trous fraisés et disposés en croix.

xvie siècle.

Long. 22 mill., larg. 14 mill. — Patine verte. — V. pl. LI.

M. P. — M. Acq., 1895.

625. — **Clou** à tête plate. Tige conique.

xvie siècle.

Long. 33 mill., diam. de la tête 17 mill. — Patine verte. — V. pl. LI.

Trouvé à *Troyes*, en 1895, dans les fouilles pratiquées à l'intérieur de la ville pour la pose des nouvelles conduites d'eau.

Don. L'Administration municipale de Troyes, 1895.

626. — **Ferret** ou **mordant de ceinture,** ou encore **accessoire de ceinturon.** Du même type que le nº 222. Il porte au bas un trou circulaire placé sur le côté.

xv siècle.

Long. 35 mill., larg. 18 mill. — Patine verte. — V. pl. LI.

M. P. — M. Don., 1895.

627. — **Pendeloque.** Plaquette de métal découpée en rond, percée de trois petits trous, munie d'une queue prise dans la masse et terminée par une partie circulaire ayant un trou de suspension ou d'attache. Elle devait porter une seconde plaque émaillée ou recouverte de dessins rehaussés à l'aide de pâtes colorées, à laquelle elle était attachée par des rivets.

xve siècle.

Long. 41 mill., diam. de la partie circulaire 18 mill. — Patine verte. — V. pl. LI.

M. P. — M. Don., 1895.

628. — Petite **fleur de lis.** Cuivre rouge, grossièrement travaillé. Le bas de cet objet étant aminci, on peut croire qu'il était enté, par cette partie, sur une base quelconque.

xve siècle.

H. 30 mill., larg. 20 mill. — V. pl. LI.

M. P. — M. Don., 1895.

629. — **Agrafe** ou **fibule** sans épingle. Même type que celle qui est décrite sous le nº 165.

Epoque franque.

D. int. 20 mill., larg. de la tige 3 mill. — Patine verte. — V. pl. LI.

M. P. — M. Don., 1895.

630. — **Armature de trébuchet.**

xve siècle.

Long. 120 mill. — Belle patine vert clair. — V. pl. LI.

M. P. — M. Don., 1895.

VENDEUVRE

(Chef-lieu de canton, arrondissement de Bar-sur-Aube.)

631. — **Boucle** ovale, sans son ardillon, en forme de quart-de-rond, et ornée sur le pourtour d'une suite de cercles centrés.

Epoque franque.

D. int. 12 et 20 mill., larg. de la tige 6 mill. — Patine encroûtée. — V. pl. LII.

Trouvée à *Vendeuvre*, 1856.

632-633. — **Boucles d'oreilles**. Tige ronde, amincie à l'une de ses extrémités, et portant à l'autre bout une tête en forme de dé à pans coupés, dans laquelle pénètre la partie terminée en pointe.

Epoque franque.

D. int. 28 mill., diam. de la tige près du bouton 2 mill. — Patine verte. — V. pl. LII.

M. P., 1856.

634. — **Plaque de boucle**. Elle est demi-circulaire et ornée de guillochis. Un appendice percé d'un trou est placé sur son revers.

Epoque franque.

Long. 30 mill., larg. 22 mill. — Patine vert foncé. — V. pl. LII.

M. P., 1856.

635. — **Ardillon de boucle**. Petite tête plate, demi-circulaire, côtés échancrés, et une traverse d'où part la pointe, qui est bombée, en-dessus, et recourbée suivant la forme de la boucle.

Epoque franque.

Long. 26 mill. — Patine sombre. — V. pl. LII.

M. P., 1856.

636. — **Ardillon de boucle**. — Petite tête plate, demi-circulaire, percée d'un trou rond ; côtés échancrés en demi-cercle ; double traverse suivie d'une tige formant la pointe

de l'ardillon, étranglée à sa naissance, et courbée suivant la forme de la boucle.

Epoq. franque.

Long. 38 mill. — Restes d'étamage. — V. pl. LII.

M. P., 1856.

637. — **Boucle** ovale et ornée, sur quatre points symétriquement distancés, de stries transversales. La traverse qui portait l'ardillon a disparu; elle était probablement en fer.

Epoq. franque.

Long. à l'int. 35 mill., larg. de la tige 8 mill. — Restes d'étamage. — V. pl. LII.

M. P., 1856.

638. — **Boucle** ovale, sans ornements. L'ardillon manque.

Epoque franque.

D. int. 8 et 18 mill., larg. de la tige 6 mill. — Patine sombre. A subi l'action du feu. — V. pl. LII.

M. P., 1856.

639. — **Boucle** ovale, sans ornements, avec ardillon à tête plate et traverse moulurée.

Epoq. franque.

D. int. 10 et 20 mill., larg. de la tige 8 mill., long. de l'ardillon 35 mill. — Patine verte. — V. pl. LII.

M. P., 1856.

640. — **Plaque de boucle**, presque ronde, percée de trois trous pour recevoir des clous à tête servant de rivets, et ornée de guillochis.

Epoq. franque.

Long. 55 mill., larg. 55 mill. — Restes d'étamage. — V. pl. LII.

M. P., 1856.

641. — **Bouton** à tête hémisphérique entourée d'une bande cannelée. Il a pour appendice une tige plate percée d'un trou à son extrémité.

Epoque franque.

D. de la tête 13 mill., long. totale 17 mill., larg. de la tige 4 mill. — Patine usée. — V. pl. LII.

M. P., 1856.

642. — Ornement de ceinture portant sur la face une gorge perpendiculaire, ornée d'un chapelet de perlettes. Il est pourvu au revers d'un appendice percé d'un trou. (V. nos 178, 306, 499.)

Epoq. franque.

H. 22 mill., larg. à la tête 11 mill. — Patine vert clair. — V. pl. LII.

M. P., 1856.

643. — Ornement de ceinture. Même type que le précédent, mais tout uni.

Epoque franque.

H. 25 mill., larg. 13 mill. — Patine vert clair. — V. pl. LII (il est figuré à l'envers avec son appendice).

M. P., 1856.

644. — Anneau ouvert. Tige ronde, amincie à l'une de ses extrémités.

Epoq. franque.

D. int. 16 mill., diam. de la tige 3 mill. — Patine verte.— V. pl. LII.

M. P., 1856.

645. — Anneau ouvert ou **bague**. Tige plate terminée par deux palettes qui devaient être soudées l'une sur l'autre pour porter un chaton.

Epoque franque.

D. int. 17 mill., larg. de la tige 2 mill. 1/2, ép. 1 mill. — V. pl. LII.

M. P., 1856.

645 A. Le même.

646. — Ornement de ceinture (cassé en deux morceaux). Il se compose de deux plaques rondes ornées de ciselures réunies l'une à l'autre par une traverse plate, cintrée en forme d'anneau et portant dans sa partie la plus haute une petite plaque ovale, également ornée de

ciselures. Chacune des deux grandes plaques porte au dos un appendice percé d'un trou. Le tout a été fondu d'un seul jet.

Epoque franque.

D. d'une des grandes plaques 20 mill., long. totale 50 mill. — Patine verte, encroûtée. — V. pl. LII.

M. P., 1856.

646 A. Le même, vu en côté.

Les objets décrits ci-dessus ont été trouvés, en 1856, lors de la construction de la gare des voyageurs, et sur l'emplacement même de la salle d'attente, où on a relevé une vingtaine de cadavres orientés de l'E. à l'O. On a rencontré, dans le même endroit, des plaques et des boucles de grandes dimensions en fer oxydé, des boucles étamées, une plaque en cuivre guilloché, etc., et un petit bronze romain trop fruste pour être déchiffré, mais qu'à son aspect général et son mode de facture, on peut placer vers les règnes de Julien ou d'Aurélien I[er]. Il parait que dans cette contrée on a découvert des squelettes ayant près d'eux des armes et aussi des cercueils de pierre.

V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 1857, t. VIII, 2[e] série, p. 415; M. d'Arbois de Jubainville, *Répert. archéol. du départ. de l'Aube*, p. 57. Le registre contenant l'énumération des dons faits au Musée ne mentionne pas l'entrée de ces objets, que nous avons trouvés réunis avec la mention *Vendeuvre*, sans date.

647. — **Plaque de boucle**. Elle est en forme de trapèze, percée de trois trous pour recevoir les clous ou rivets, et couverte, sur sa face apparente, de rinceaux en relief.

Epoq. franque.

Long. 68 mill., plus grande larg. 25 mill., plus petite 14 mill. — Patine verte, usée par le frottement. — V. pl. LII.

Trouvée à *Vendeuvre*, dans les fouilles pratiquées pour la construction de la maison du sieur Bertrand-Pouillet, rue des Perches.

Don. M. Guillaumou, 1877.

VERRIÈRES

(Canton de Lusigny, arrondissement de Troyes.)

648. — **Style**. Tige ronde, de grosseur décroissante jusqu'à la pointe, ornée, aux deux tiers de sa longueur, d'un cube

allongé portant sur ses quatre faces des ouvertures rectangulaires, toutes de même dimension. Ce motif est accompagné, à ses deux extrémités, de boules aplaties et de bagues traversées par la tige du style, qui porte en outre, dans son voisinage, une suite de cercles gravés en creux. La palette qui servait à effacer est aujourd'hui détruite.

Epoq. gallo-romaine.

Long. totale 152 mill. — Patine vert-noir. — V. pl. LII.

Trouvé à *Verrières*.

Don. M. l'Agent-voyer en chef du département, 1850.

649. — Petit **style**, sans ornements. Tige ronde avec palette à effacer à l'une de ses extrémités.

Epoq. gallo-romaine.

Long. 86 mill., diam. de la tige 2 mill. — Patine vert clair, encroûtée.

M. P. — M. Don., 1850.

650. — Petit **style** sans ornements. Palette à moitié détruite.

Epoq. gallo-romaine.

Long. 114 mill., diam. de la tige 2 mill. 1/2. — Patine verte, encroûtée.

M. P. — M. Don., 1850.

651. — **Plaque de boucle**. Elle est presque carrée; ses angles sont arrondis et son pourtour est découpé. Sur sa face sont des dessins en creux, cercles concentriques, guillochis, etc. Trois petits clous à tête hémisphérique la maintenaient en place. Au revers, cette plaque porte trois appendices percés chacun d'un trou.

Epoq. franque.

Long. 45 mill, larg. 40 mill. — Restes d'étamage. — V. pl. LII.

M. P., fouilles pratiquées en 1854.

652. — **Bague**. Il ne reste que la partie supérieure de l'anneau. Chaton en forme de rectangle allongé, faisant corps avec la baguette. Il porte, gravés en creux, des ornements semblables à des grecques ou, peut-être, selon M. Deloche (*Rev. archéolog.*, 1890, 3e série, t. XV., p. 330-331),

deux C carrés, entrelacés, qui seraient, dans ce dernier cas, les initiales de la personne pour laquelle l'anneau avait été fabriqué.

Epoq. franque.

D. probable 17 mill., ce qui indique que cet anneau était à l'usage d'une femme ou même d'une jeune fille. Larg. près du chaton 2 mill. 1/2, long. du chaton 7 mill., larg. 6 mill. — Belle patine verte. — V. pl. LII.

M. P. — Don. M. l'Agent-voyer en chef du département de l'Aube, 1850.

652 A. La même.

653 — **Bague.** Tige de métal très mince, sans ornements et déformée. Elle renferme encore l'os du doigt qui la portait et qu'en se corrodant elle a teinté en vert.

Epoque franque.

D. int. 18 et 19 mill. — Larg. de la tige 2 et 4 mill., ép. 1/2 mill.

M. P. — M. Don., 1850.

654. — **Boucle** ovale, sans ardillon, plate en dessous.

Epoq. franque.

D. int. 17 mill., larg. de la tige 6 mill. — Patine vert-noir.

M. P. — M. Don., 1850.

655. — **Boucle** ovale, aplatie, sans ardillon.

Epoq. franque.

D. int. 18 mill., larg. de la tige 6 mill. — Restes d'étamage.

M. P. — M. Don., 1850.

656. — **Boucle** ovale, sans ardillon.

Epoq. franque.

D. int. 21 mill., larg. de la tige 7 mill., ép. 6 mill. — Restes d'étamage.

M. P. — M. Don., 1850.

657. — **Boucle** ovale avec ardillon à tête ronde et plate portant de chaque côté deux petites entailles circulaires. Le dessus de cette boucle est plat et orné d'un cordon de petits cercles en creux; ses côtés, en chanfrein, sont décorés en

plusieurs endroits de groupes de quatre hachures transversales. L'ardillon a la pointe recourbée et porte la même ornementation que la boucle.

Epoq. franque.

D int. 12 et 24 mill., larg de la tige 6 mill., ép. 4 mill., long. de l'ardillon 28 mill. — Patine vert clair, usée. — Voy. pl. LIII.

M. P. — M. Don., 1850.

658. — **Boucle** avec ardillon, plate en dessous, le dessus en quart-de-rond.

Epoq. franque.

D. int. 23 mill., ép. de la tige 6 mill. — Patine vert-bleu foncé. L'ardillon a la tête plate et ornée de traits gravés en creux. Son prolongement, dont la pointe est arrondie, porte un étranglement à moitié de sa longueur. — Patine vert-bleu foncé.

M. P. — M. Don., 1850.

659. — **Boucle** ovale, plate en dessous, les côtés en quart-de-rond. Ardillon à tête plate demi-circulaire, avec traverse, et ornée de deux traits gravés en creux.

Epoq. franque.

D. int. 25 mill., larg. de la tige 8 mill., ép. 8 mill., long. de l'ardillon 35 mill. — Restes d'étamage.

M. P. — M. Don., 1850.

660. — **Boucle** ovale, sans ardillon, plate en dessous, les côtés en quart-de-rond, le dessus orné d'une suite de cercles centrés.

Epoq. franque.

D. int. 26 mill., larg. de la tige 8 mill., ép. 4 mill.

M. P. — M. Don., 1850.

661. — **Boucle** ovale, avec ardillon. Tige en quart-de-rond.

Epoq. franque.

D. int. 22 mill., ép. 14 mill., long. de l'ardillon 45 mill. — Restes d'étamage.

M. P. — M. Don., 1850.

662. — Petite **boucle** ovale, sans ardillon. Tige plate en dessous, ovale en dessus.

Epoq. franque.

D. int. 24 mill., larg. de la tige 6 mill., ép. 18 mill. — Patine brûlée.

M. P. — M. Don., 1850.

663. — Petite **boucle** ovale, sans ardillon. Tige plate.

Epoq. franque.

D. int. 18 mill., larg. de la tige 6 mill., ép. 8 mill. — Patine brûlée.

M. P. — M. Don., 1850.

664. — **Boucle** ovale, sans ardillon. Tige plate.

Epoq. franque,

D. int. 25 mill., larg. de la tige 9 mill., h. 7 mill. — Patine foncée, encroûtée. — V. pl. LIII.

M. P. — M. Don., 1850.

665. — Petite **boucle** ovale, sans ardillon. Tige en quart-de-rond.

Epoq. franque.

D. int. 19 mill., larg. de la tige 6 mill., ép. 6 mill. — Patine verte.

M. P. — M. Don., 1850.

666. — **Boucle** ovale, sans ardillon. Côtes demi-circulaires avec rebord saillant. Entaille dans l'endroit destiné à recevoir la pointe de l'ardillon, qui était en fer.

Epoq. franque.

D. int. 23 mill., ép. de la tige 11 mill. — Patine verte, encroûtée.

M. P. — M. Don., 1850.

667. — Petite **boucle** ovale avec ardillon. Tige presque ronde, déformée. La tête de l'ardillon est plate, demi-circulaire et précédée d'une traverse; sa pointe est légèrement recourbée.

Epoq. franque.

D. int. 11 mill., ép. de la tige 4 mill., long. de l'ardillon 26 mill.

M. P. — M. Don., 1850.

668. — Grosse **boucle** ovale, avec ardillon. Tige plate en dessous, bombée en dehors et portant de chaque côté quatre nervures en saillie, ce qui fait que les bords de la boucle sont ondulés. Ardillon à tête demi-circulaire précédée d'une traverse ornée d'un rang de perlettes en relief; sa pointe est recourbée et pénètre dans l'encoche pratiquée sur la boucle.

Epoq. franque.

D. int. 10 et 23 mill., larg. de la tige 12 mill., h. 10 mill. — Restes d'étamage — V. pl. LIII.

M. P. — M. Don., 1850.

V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, t. XVII, 1853, p. 562. La boucle ci-dessus décrite y est reproduite, mais avec un ardillon autre que le sien. V. n° 690.

669. — Petite **boucle** plate, à bords découpés représentant deux têtes de serpents affrontées et unies l'une à l'autre sous la pointe de l'ardillon. Deux cercles centrés, gravés en creux, occupent la place des yeux. L'ardillon se compose d'une partie plate figurant aussi, d'une manière grossière, une tête de serpent ayant pour œil un cercle centré.

Epoq franque.

D. int. 11 et 28 mill., ép. de la tige 4 mill. — Patine vert-bleu foncé. — V. pl. LIII.

M. P. — M. Don., 1850.

V. dans le *Catalogue des bronzes* du Musée de Saint-Germain, par M. S. Reinach, n° 468 (12570), le dessin d'une boucle analogue à celle-ci, trouvée à Champdolent, près Saint-Germain-lès-Corbeil (Seine-et-Oise). M. de Mortillet a proposé d'appeler *Champdolien* (du nom du cimetière de Champdolent) le style gallo-romain du IV[e] et du V[e] siècle. L'emploi de cette désignation n'est pas usité.

670. — **Boucle** avec ardillon. Même type que le n° 666. L'ardillon se compose d'une tige ronde en dessus, plate en dessous et ornée de moulures près de sa tête.

Epoque franque.

D. int. 15 et 27 mill., larg. de la tige 5 mill., ép. 12 mill. — Patine verte, usée. — V. pl. LIII.

M. P. — M. Don., 1850.

671. — **Boucle** plate et rectangulaire, avec prolongement en partie détruit. Ce dernier a, près de la boucle, deux saillies demi-circulaires, et il porte dans son milieu un filet rectangulaire. L'ardillon a la tête plate, demi-circulaire, et échancrée près de la traverse ; sa pointe est recourbée.

Epoque franque.

D. int. 7 et 22 mill., larg. de la tige 5 mill., long. de l'ardillon 32 mill. — Patine encroûtée. — V. pl. LIII.

M. P. — M. Don., 1850.

672. — **Boucle** plate et rectangulaire, avec prolongement et ardillon. Le prolongement est entaillé circulairement sur les côtés, et il porte à sa tête un trou circulaire pour loger la queue de l'ardillon, et sur son dos, dans le sens de la longueur, une barrette rectangulaire, coupée carrément à une extrémité et arrondie à l'autre. Au revers de cette plaque se trouvent deux appendices plats, percés chacun d'un trou. La tête de l'ardillon est plate, demi-circulaire, et repose sur une traverse; sa pointe est recourbée.

Epoq. franque.

D. int. 7 et 17 mill., larg. d'un côté de la boucle 5 mill., long. totale 56 mill. — V. pl. LIII.

M. P. — M. Don., 1850.

672 A. La même, vue de côté.

673. — Petite **boucle** ovale, avec prolongement et ardillon. Le prolongement, orné de trois têtes de clou placées, deux près de la boucle, la dernière à l'extrémité opposée, porte en dessous trois appendices percés de trous.

Epoq. franque.

D. int. 17 mill., larg. de la tige 4 mill., long. totale 60 mill.

M. P. — M. Don., 1850.

674. — **Boucle** carrée, tige plate ayant les bords taillés en chanfrein.

Epoque franque.

D. int. 6 et 11 mill., larg. de la tige 4 mill., ép. 1 mill. 1/2. — Patine brûlée.

M. P. — M. Don., 1850.

675. — **Boucle** semblable à la précédente.

Epoq. franque.

D. int. 6 et 11 mill., larg de la tige 4 mill., ép. 1 mill. 1/2.

M. P. — M. Don., 1850.

676. — **Boucle** semblable à la précédente.

Epoq. franque.

D. int. 6 et 10 mill., larg. de la tige 4 mill., ép. 1 mill. 1/2.

M. P. — M. Don., 1850.

677. — **Boucle** semblable à la précédente.

Epoq. franque.

D. int. 5 et 13 mill., larg. des deux grands côtés 4 mill., des deux petits 2 mill. 1/2. — Patine verte.— V. pl. LIII.

M. P. — M. Don., 1850.

678. — **Boucle** semblable aux précédentes, sans ardillon.

Epoq. franque.

D. int. 8 et 17 mill., ép. 7 mill. — A été étamée.

M. P. — M. Don., 1850.

679. — **Ardillon** détaché de sa boucle. Tête demi-circulaire précédée d'une traverse dont les côtés sont entaillés en queue d'aronde. Prolongement rond en dessus, plat en dessous.

Epoq. franque.

Long. 45 mill. — Patine verte, encroûtée.

M. P. — M. Don., 1850.

680. — **Ardillon** détaché de sa boucle. Tête demi-circulaire, prolongement recourbé, orné de traits gravés en creux.

Epoque franque.

Larg. de la tête 30 mill., long. totale 45 mill. — A été étamé.

M. P. — M. Don., 1850.

681. — Petit **ardillon**, détaché de sa boucle. Tige plate, contournée à la tête.

Epoq. franque.

Long. 20 mill., larg. 2 mill., ép. 2 mill. 1/2. — Patine verte.

M. P. — M. Don., 1850.

682. — **Plaque de boucle**. Elle est unie et en forme de gaine, ayant de chaque côté de la tête deux parties arrondies et une autre semblable à l'extrémité opposée. Chacune d'elles est percée d'un trou pour recevoir un rivet à tête ronde et bombée. Les bords de cette plaque sont taillés en chanfrein.

Epoq. franque.

Long. 58 mill., larg. à la tête 27 mill., ép. 2 mill. — Patine usée. — V. pl. LIII.

M. P. — M. Don., 1850.

683. — **Plaque de boucle**. Elle est en forme de gaine; ses côtés sont engreslés et elle est percée de trois trous de rivets.

Epoq. franque.

Long. 43 mill., larg. à la tête 17 mill., ép. 1 mill. 1/2. — Restes d'étamage. — V. pl. LIII.

M. P. — M. Don., 1850.

684. — **Plaque de boucle**, percée de trois trous de rivet. Elle porte en dessous trois appendices percés latéralement.

Epoq. franque.

Long. 75 mill., larg. à la tête 15 mill. — Restes d'étamage.

M. P. — M. Don., 1850.

685. — Extrémité d'une **plaque de boucle**. Elle est en forme de gaine et a été creusée dans son milieu pour recevoir une plaque de métal différent, ou bien une pâte colorée. Elle est terminée par une partie ronde en saillie sur les côtés et percée d'un trou au centre.

Epoq. franque.

Long. du fragment 40 mill., ép. 6 mill. — Patine verte.

M. P. — M. Don., 1850.

686. — Grande **boucle**, sans ardillon, avec plaque. Forme ovale et allongée. Côtés ornés de traits gravés disposés par groupes et à peu près également distancés. De chaque côté de l'endroit où s'appuyait la pointe de l'ardillon, elle porte un renflement ayant pour but de maintenir cette dernière en place.

D. int. 34 mill., larg. de la tige 10 mill. — Restes d'étamage.

La plaque, en forme de gaine, ayant deux parties demi-circulaire en saillie, près de la tête, et une autre à l'extrémité opposée, est ornée de dessins géométriques en pointillé et porte trois trous de rivet.

Epoq. franque.

Long. 65 mill., larg à la tête 48 mill., ép. 6 mill. — Restes d'étamage. — V. pl. LIII.

M. P. — M. Don., 1850.

687. — **Boucle** ovale, ornée de cercles centrés. Sa partie antérieure est échancrée pour recevoir la pointe de l'ardillon.

Epoq. franque.

D. int. 52 mill., larg. de la tige 15 mill. — Patine usée.

M. P. — M. Don., 1850.

688. — **Plaque de boucle** en forme de triangle, ayant une entaille rectangulaire à la tête, les côtés ondulés et la face apparente ornée de cercles centrés et percée de trois trous, dont l'un est encore occupé par un petit clou à tête ronde.

Epoq. franque.

D. int. 6 et 13 mill., long. 41 mill. — Patine verte. — V. pl. LIII.

M. P. — M. Don., 1850.

689. — **Plaque de ceinture**. Tête ovale, ajourée; bords découpés. Elle porte en dessous deux appendices plats, percés d'un trou et placés l'un à la suite de l'autre, dans le sens de la longueur.

Epoq. franque.

Long. totale 40 mill. — Patine brûlée. — V. pl. LIII.

M. P. — M. Don., 1850.

689 A. La même, vue de profil.

690. — Ornement de ceinture. Petite plaque en forme d'écu, surmontée d'une tête demi-circulaire; le tout portant des ornements gravés au trait. Au revers est un appendice plat, percé d'un trou.

Epoq. franque.

H. 33 mill., plus grande larg. 15 mill. — Restes d'étamage. — V. pl. LIII.

M P. — M. Don., 1850.

C'est à tort que l'auteur du dessin qui figure à la page 562, n° 3, t. XVII, année 1853, des *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, a fait de cet ornement l'ardillon de la boucle que nous avons décrite sous le n° 668.

691-692. — Ornements de ceinture. Petites plaques en forme d'écu par le bas, avec traverse au-dessus et petite tête légèrement arrondie. Au dos, appendices plats percés d'un trou.

Epoq. franque.

H. 25 mill., plus grande larg. 12 mill. — Patine brûlée. — V. pl. LIII.

M. P. — M. Don., 1850.

691 A. Le même, vu en côté.

693. — Ardillon détaché de sa boucle. Tête plate, demi-circulaire, placée sur une traverse dont les extrémités sont entaillées en queue d'aronde. Prolongement rond en dessus, plat en dessous, portant au milieu du dos, dans le sens de la longueur, une arête en saillie. Pointe recourbée, ornée de deux petites oreilles.

Epoq. franque.

Long. 43 mill., ép. 6 mill. — Patine brune. — V. pl. LIII.

M. P. — M. Don., 1850.

694. — Mordant de ceinture, sans ornements. Petite contre-plaque. Cet objet a été profondément corrodé par l'oxydation.

Epoq. franque.

Long. 44 mill., larg. à la tête 12 mill. — V. pl. LIII.

M. P. — M. Don., 1850.

694 A. — Le même, en profil.

695. — **Mordant de ceinture**. Plaque ouverte en côté à sa partie supérieure, où elle est percée d'un trou de rivet sous lequel est gravé un cercle centré. Le bas de la plaque est orné de guillochis; sa pointe est arrondie.

Epoq. franque.

Long. 62 mill., larg. à la tête 14 mill., au bas 12 mill. — Patine vert clair. — V. pl. LIII.

M. P. — M. Don., 1850.

696-697. — Petites **feuilles de bronze**. Recourbées sur elles-mêmes et entaillées; elles étaient destinées à servir d'armatures à des petites boucles.

Epoq. franque.

Long. 10 et 16 mill., larg. 11 et 13 mill. — Patine verte.

M. P. — M. Don., 1850.

698. — Petite **plaque ornementale**. Elle est tout unie, découpée en forme de quatre-feuilles, et percée d'un trou dans son milieu.

Epoq. franque.

Larg. 16 mill., ép. 1/2 mill. — Patine verte. — V. pl. LIII.

M. P. — M. Don., 1850.

699. — **Tête d'épingle** de fibule. Tordue et très amincie.

Epoq. franque.

D. 2 mill. 1/2. — Patine verte.

M. P. — M. Don., 1850.

700. — **Accessoire de ceinture**. Tige plate, coudée et contre-coudée en angle droit à ses extrémités, qui portent chacune un rivet. Il était sans doute destiné à maintenir le bout de la ceinture plaqué contre le corps de cette dernière.

Epoq. franque.

Long. de la tige entre les deux parties coudées 15 mill., long. des bras d'attache 9 mill., ép. de la plaque 3 mill., long. des rivets 7 mill. — Patine verte.

M. P. — M. Don., 1850.

701. — Petite **rouelle** composée de trois anneaux ronds, groupés en forme de trèfle. Elle a pu servir à suspendre certains objets à l'aide de chaînettes ou de ficelles attachées à ces anneaux.

Epoq. franque.

D. int. des anneaux 5 mill., diam. de la tige 3 mill.— Patine verte, encroûtée. — V. pl. LIII.

M. P. — M. Don., 1850.

Plusieurs rouelles du type de celle-ci ont été trouvées dans la station de la Tène (lac de Neuchâtel, Suisse). V. *Rev. archéol.*, 1867, p. 343.

702. — Petite **pendeloque**, à base quadrilobée, d'où partent deux tiges rondes s'incurvant en dehors et s'appuyant sur deux petits annelets placés sur leurs côtés. Elles sont unies au sommet par une traverse cintrée.

Epoq. franque.

D. de la base 13 mill., h. 15 mill. — Patine vert-noir. — V. pl. LIII.

M. P. — M. Don., 1850.

703. — **Dos de cassolette**. Il est percé de trois trous ronds et porte à son sommet un appendice ayant servi de charnière.

Epoq. franque.

H. 26 mill., larg. 17 mill. — Patine vert clair.— V. pl. LIII.

M. P. — M. Don., 1850.

704. — **Fibule** en arc. L'aiguille manque. Tête plate à pourtour découpé en oves (aujourd'hui détruit en partie), constituant une large traverse. Le corps de cette fibule est orné de guillochis, et elle se termine par une tête d'animal, peut-être de cerf (?).

Epoq. franque.

Long. 75 mill., larg. de la traverse 33 mill. — Restes de dorure. — V. pl. LIII.

M. P. — M. Don., 1850.

704 A. La même, en profil.

Dans la notice de M. J. de Baye, *L'Art chez les Barbares* (*L'Anthropologie*, 1890, t. I, p. 4), on trouve de nombreux

dessins de fibules à rayons, portant à leur extrémité des têtes d'animaux et d'oiseaux, et provenant de Crimée, de Bohème, de France et d'Angleterre. Selon M. Fleury (*Antiquités et Monuments de l'Aisne*), les têtes d'animaux que l'on voit à l'extrémité de certaines fibules de l'époque mérovingienne pourraient servir d'indice et d'élément à la recherche des origines des corbeaux placés à l'extérieur de nos édifices religieux.

705. — Petite **plaque** rectangulaire, ajourée et portant une encoche sur un de ses grands côtés extérieurs. Les petits côtés sont percés chacun d'un trou de faible diamètre.

Epoq. franque.

D. de l'ouverture 10 et 8 mill., larg. d'un côté 18 mill. — Patine verte.

M. P. — M. Don., 1850.

706. — Grande **fibule** en arc, avec traverse ronde placée en tête. Elle est sans ornements et mutilée. L'épingle est brisée en grande partie.

Epoq. franque.

D. de la traverse 9 mill., long. 65 mill. — Patine verte, usée.

M. P. — M. Don., 1850.

707. — Fragment de petite **feuille de bronze**, très mince, ayant servi à un usage indéterminé.

Epoq. franque.

Long 25 mill., larg. 15 mill. — Patine noire.

M. P. — M. Don., 1850.

708 à **710**. — **Clous** à têtes rondes et bombées, dentelées sur leur pourtour.

Epoq. franque.

D. 15 mill., h. 6 mill. — Patine vert-noir. — V. pl. LIII.

M. P. — M. Don., 1850.

711. — **Clou** ou **bouton**, à tête ronde et bombée, avec prolongement plat, percé latéralement d'un trou.

Epoq. franque.

D. 13 mill., h. 12 mill. — Patine verte.

M. P. — M. Don., 1850.

712. — **Clou** à tête ronde et plate. La pointe du clou est cassée.
Epoq. franque.
D. 13 mill., ép. 1 m. — Patine verte, encroûtée.
M. P. — M. Don., 1850.

713. — Plusieurs fragments de **bracelets**, très minces, ornés de stries. Métal de couleur grise, sorte de bronze blanc, très cassant.
Epoq. franque.
D. des tiges 1 mill. 1/2.
M. P. — M. Don., 1850.

714. — **Pince à épiler** ou **pince de chirurgien**. Elle se compose d'une même feuille de bronze, recourbée sur elle-même et formant deux branches étroites au sommet, terminées par de larges palettes triangulaires.
Epoq. franque.
Larg. au haut 3 mill., au bas 13 mill.; long. 63 mill., ép. 2 mill. — Patine verte.
M. P. — M. Don., 1850.

Elle faisait partie de la tombe d'un guerrier, décrite par M. Corrard de Breban dans le tome XVII, année 1853, p. 566, des *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube.*

715. — **Pince à épiler** ou **pince de chirurgien**, ornée, sur les branches, de gravures en forme d'X et de guillochis.
Epoq. franque.
Larg. à la tête 3 mill., au bas 15 mill.; long. 71 mill. — Patine verte.
M.P. — M. Don., 1850.

716. — Petite **feuille d'argent doré**, légèrement coudée et portant quelques stries longitudinales.
Epoq. franque.
Long. 11 mill., larg. 7 mill.
M. P. — M. Don., 1850.

717. — **Anneau** rond. Baguette de forme ovale.
Epoq. franque.

D. int. 25 mill., diam. de la tige 6 et 9 mill. — Patine vert clair. — V. pl. LIII.

M. P. — M. Don., 1850.

718. — **Anneau** rond. Baguette ronde.

Epoq. franque.

D. int. 37 mill., diam. de la baguette 5 mill. — Patine verte, encroûtée. — V. pl. LIII.

M. P. — M. Don., 1850.

719. — **Anneau** rond. Baguette ronde.

Epoq. franque.

D. int. 30 mill., diam. de la baguette 4 mill. — Patine verte.

M. P. — M. Don., 1850.

720. — **Anneau** rond. Baguette ronde.

Epoq. franque.

D. int. 28 mill., diam. de la baguette 5 mill. — Patine vert foncé.

M. P. — M. Don., 1850.

721. — **Anneau** rond. Baguette ronde. Il porte à l'intérieur deux encoches destinées sans doute à recevoir et à rendre stables des attaches de cuir ou de métal.

Epoq. franque.

D. int. 22 mill., diam. de la baguette 3 mill. 1/2. — Patine verte.

M. P. — M. Don., 1850.

722. — Petit **anneau** rond. Baguette légèrement aplatie.

Epoq. franque.

D. int. 14 mill., diam. de la tige 3 mill. — Patine vert-bleu. — V. pl. LIII.

M. P. — M. Don., 1850.

723. — **Anneau** rond. Baguette ronde.

Epoq. franque.

D. int. 12 mill., diam. de la baguette 5 mill. — Patine verte.

M. P. — M. Don., 1850.

724. — Anneau rond. Baguette ronde.

Epoq. franque.

D. int. 17 mill., diam. de la tige 3 mill. — Patine verte. — M. P. — M. Don., 1850.

725. — Gros **bouton double**. Tête conique.

Epoq. franque.

D. du bouton principal 30 mill., diam. de l'autre bouton 16 mill. — Patine verte, encroûtée. — V. pl. LIV.

M. P. — M. Don., 1850.

725 A. Le même.

726. — Bague déformée. Chaton ovale pris dans la masse, accompagné à ses extrémités de deux parties en quart-de-rond, légèrement saillantes. Il est percé d'un petit trou dans son centre, probablement pour recevoir un rivet attachant une pierre précieuse ou un autre ornement. Tige plate.

Epoq. franque.

D. int. 18 mill., larg. de la tige 2 mill. 1/2, ép. 1 mill. — Patine vert-bleu. — V. pl. LIV.

M. P. — M. Don., 1850.

726 A. et B. La même.

727. — Bague, ouverte en un point et déformée, renfermant encore l'os du doigt qui la portait. Tige plate ayant à l'endroit du chaton des caractères indéchiffrables et sur les côtés des ornements en zigzags, grossièrement gravés, avec traits en bordure. — Restes de dorure.

Epoque franque.

D. int. probable 18 mill.; ép. de la tige 1 mill., larg. au chaton 10 mill., au bas 4 mill. — Patine verte. — V. pl. LIV.

M. P. — M. Don., 1850.

727 A. et B. La même.

728. — Bague ronde, sans ornements. Tige plate plus large à l'endroit du chaton.

Epoq. franque.

D. int. 17 mill.; larg. au chaton 6 mill., au bas 1 mill. 1/2. Patine verte. — V. pl. LIV.

M. P. — M. Don., 1850.

Au mois d'avril 1849, les ouvriers occupés à élargir le chemin de grande communication n° 24, qui relie les Maisons-Blanches à la route nationale n° 19, rencontrèrent, à 200 mètres environ de la rue principale de Verrières, sur le versant d'une colline au midi, les premières sépultures d'un ancien cimetière. Le terrain avoisinant renfermant du gravier, des fouilles y furent pratiquées, et c'est là qu'on a découvert les objets qui viennent d'être décrits.

En cet endroit, le sol est incliné de l'ouest à l'est. Il se trouvait emblavé en nature de vignes lors de la découverte. Des ossements y ont été rencontrés sur une longueur de plus de 280 mètres, et si la largeur de ce cimetière était à proportion, il aurait une surface énorme qui ferait supposer que jadis la population de Verrières a été considérable; mais on peut croire que, suivant l'usage des Romains, les sépultures dont nous parlons ne s'éloignaient pas beaucoup des limites du chemin. Or, ce dernier est fort ancien.

Les corps étaient peu profondément enterrés, et beaucoup d'entre eux avaient été atteints par la pioche du vigneron, qui avait tout bouleversé en ramenant sur le sol des débris d'ossements et de poteries.

A l'exception de trois ou quatre cercueils en pierre plus étroits aux pieds qu'à la tête, recouverts d'une dalle arrondie en dos d'âne et ayant leurs parois sillonnées de grosses hachures (d'après les personnes compétentes, ils proviennent d'une carrière située à Gyé et Neuville), on n'a rencontré nul vestige de sarcophage, même en bois: les corps reposaient à même sur le sol. Les têtes des cadavres étaient au couchant, les pieds au levant, les bras allongés dans la direction du corps, plus rarement croisés sur la poitrine. Les âges et les sexes étaient confondus.

Outre les bronzes, ce cimetière a fourni de la poterie grossière. On n'y a rencontré aucun fragment de poterie rouge, dite sigillée. Les objets en verre y étaient rares. Ils paraissent avoir été, comme les poteries, déposés aux pieds des corps.

Les armes trouvées consistent en lames de sabres et fers de lances, avec leurs douilles. Des couteaux de 8 à 20 centimètres étaient placés au côté gauche des cadavres, à la hauteur de la hanche, sans distinction d'âge ni de sexe. Il est donc présumable que ces couteaux étaient destinés à des usages purement domestiques.

On a rencontré, en outre, des fragments de peignes en os: des fibules incrustées de grenats (V. Catalog. de l'Orfèvrerie et de la Bijouterie du Musée de Troyes ; de nombreux colliers en pâtes colorées ou en verroterie; deux moyens bronzes

de Néron et de Nerva et un petit bronze de Constantin; des forces en fer; des clefs, dont une en bronze; un marteau en fer de la forme de nos marteaux dits à tapissier.

La Société française d'Archéologie, lors de la session du Congrès archéologique tenu à Troyes en 1853, ayant voté des fonds pour de nouvelles fouilles à Verrières, il fut procédé à leur exécution en 1854; mais le résultat qu'elles donnèrent fut à peu près nul. Elles ne fournirent, en fait de bronze, que la plaque décrite sous le n° 651.

V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube,* 1853, p. 554, 568; *Congrès archéolog. de France,* XXe session, à Troyes, 1854, p. 90.

De l'inspection des divers objets provenant de ce cimetière, on peut conclure qu'il fut utilisé depuis la fin de l'époque gallo-romaine jusqu'aux premiers temps carlovingiens. Le plus grand nombre des sépultures datent du IVe et du Ve siècle.

VILLECHÉTIF

(Canton et arrondissement de Troyes.)

729. — Epingle à cheveux. Tête sphéroïdale aplatie. La pointe manque.

Epoq. gauloise.

Long. 56 mill., plus grande larg. de la tête 16 mill., diam. de la tige 2 mill. — Patine usée. — V. pl. LIV.

Trouvée à *Villechétif.*

Don. M. Finot-Coquet. 1879.

V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube,* 1879, p. 456; Ph. Salmon, *Dict. paléoethn.,* p. 191; *Annuaire de l'Aube,* 1880, E. Pillot, *Notice sur les habitations préhistoriques de l'époque lacustre.*

730. — Tige de bronze ayant peut-être fait partie d'une **épingle**.

Epoq. gauloise.

Long. 65 mill., plus grand diam. de la tige 4 mill. — Patine verte. — V. pl. LIV.

M. P. — M. Don., 1879.

731. — Epingle à cheveux. Tige cylindrique de grosseur décroissante jusqu'à sa pointe, qui est cassée. Tête composée

de deux boules superposées ; la plus grosse, qui est aplatie, se trouve placée en dessus.

Epoq. gauloise.

Long. 95 mill., diam. de la tige près de la tête 3 mill. 1/2, larg. de la tête 12 mill. — V. pl. LIV.

732. — **Fil de bronze** terminé en pointe, replié sur lui-même et entouré d'un conglomérat de fragments de tourbe brûlée soudés à la tige par l'oxyde de bronze.

Epoq. gauloise.

Long. 142 mill., diam. du fil 1 mill. 1/2. — V. pl. LIV.

M. P. — M. Don., 1879.

Ces objets ont été trouvés sur le territoire de la commune de Villechétif par M. Finot-Coquet, en 1879, alors qu'il extrayait de la tourbe dans une partie du marais nommée *le Petit-Marais*. Cet endroit a fourni des objets nombreux et variés appartenant à l'époque néolithique et à l'âge du bronze. M. Pillard en a signalé un certain nombre à la Société Académique de l'Aube, dans la séance du 18 mars 1870.

MM. Ray et Pillot ont publié dans l'*Annuaire de l'Aube*, année 1880, une *Notice sur les habitations préhistoriques de l'époque lacustre de Villechétif, près Troyes*. Ils rapportent qu'on a trouvé, dans ce marais, des pointes de flèches en silex à doubles barbelures, d'autres du type feuille de laurier, d'autres amygdaloïdes, des couteaux en silex cacholoné, des haches polies, des fragments de vases grossiers faits au tour, d'autres en terre rouge fine de l'époque romaine, des polissoirs à main, des objets en bronze (v. la Table), des bijoux en même métal, enfin de nombreux pilotis en bois d'aulne. La présence de ces derniers a porté MM. Ray et Pillot à considérer une partie de ce marais comme ayant été occupée par une *cité lacustre* datant de l'époque préhistorique, dans le genre de celles qui ont été découvertes dans les lacs de la Suisse, à Bienne, Robenhausen, Neufchâtel, Niederweil, Constance, Locras, etc.

VILLEMOIRON

(Canton d'Aix-en-Othe, arrondissement de Troyes.)

733. — **Plaque ornementale**. Petit génie cerclant un tonneau. Bas-relief.

Epoq. gallo-romaine.

Haut. 45 mill., larg. 35 mill. — Belle patine verte. — V. pl. LIV.

Trouvée sur le finage de *Villemoiron.*

Don. M. E. Cavanat, 1884.

Bien que cette plaque ait une grande analogie avec celles que les tonneliers employaient encore dans ces derniers temps pour attacher leurs tabliers de cuir, nous la croyons ancienne.

VILLIERS-LE-BOIS

(Canton de Chaource, arrondissement de Bar-sur-Seine.)

734. — **Bouton.** Tige hémisphérique, ornée sur son pourtour d'une sorte d'engrêlure. Appendice plat percé d'un trou en côté.

Epoq. gauloise ou gallo-romaine.

D. 15 mill. — Patine verte. — V. pl. LIV.

Don. M. Thavot, 1863.

Ce bouton a été trouvé avec d'autres objets (V. le Catalogue des Monnaies gauloises du Musée de Troyes) dans la contrée dite des *Montbris*, des *Chevelus* ou des *Nauts*, très rapprochée de Villiers-le-Bois, mais dépendante en grande partie du finage d'Arthonnay (Yonne). On a rencontré dans cet endroit de nombreux sarcophages en pierre, des fibules, des styles, des agrafes, etc.

V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube,* 1863, p. 602.

VILLIERS-SUR-SEINE

(Canton de Bray-sur-Seine, Seine-et-Marne.)

735. — **Fibule** en forme de croissant ovale. Elle est ouverte et sans aiguille. Ses extrémités sont terminées par des moulures. Même type que le nº 410.

Epoq. franque.

D. int. 30 et 36 mill., plus grande larg. de la tige 6 mill. — Patine brune. — V. pl. LIV.

Trouvée à *Villiers-sur-Seine,* lieu dit *les Cognats,* 1893.

Don. M. Anatole Gomels, 1893.

VILLY-EN-TRODES

(Canton et arrondissement de Bar-sur-Seine.)

736. — **Plaque de ceinture,** à bords découpés, portant des arabesques en relief, parmi lesquelles on croit voir un D gothique.

Epoq. franque.

Long. 31 mill., larg. 19 mill. — Patine verte. — V. pl. LIV.

Trouvée à *Villy-en-Trodes*.

Don. M. Thiéblemont, 1866.

737. — Gros **bouton**, orné de cercles et de rangs de perlettes en relief.

Epoq. franque.

D. 30 mill. — Patine vert clair. — V. pl. LIV.

M. P. — M. Don., 1866.

738. — Tête de **crochet** ayant fait partie des accessoires d'un ceinturon. Elle est ovale, percée de trois trous ayant probablement reçu des rivets. Il ne reste qu'une amorce de sa tige, qui se terminait par un crochet.

Epoq. franque.

Long. 22 mill., larg. 16 mill. — Patine verte. — V. pl. LIV.

M. P. — M. Don., 1866.

739. — **Bague**, avec chaton ovale pris dans la masse, portant gravé en creux un cœur enflammé. Tige plate en dedans, ronde en dehors.

XVIe siècle.

D. int. 18 mill., diam. de la tige 1 mill. 1/2, diam. du chaton 12 et 15 mill. — V. pl. LIV.

M. P. — M. D., 1866.

740. **Accessoire de ceinturon** ou **attache de bliau**. Plaque bombée portant un ornement en forme de cœur. Long appendice ayant été terminé par un crochet, aujourd'hui brisé.

XVe ou XVIe siècle.

Long. 43 mill., larg. 21 mill. — Patine vert foncé. — V. pl. LIV.

M. P. — M. D., 1866.

741. — Petite **plaque** d'argent doré, enroulée aux deux extrémités.

Epoq. franque.

Long. 18 mill., larg. 5 mill.

M. P. — M. Don., 1866.

742. — **Bande de métal** très mince, en forme de V très ouvert. Les bords de cette feuille sont déchiquetés, très irréguliers et fort oxydés.

Epoq. franque.

Long. 60 mill., larg. 7 mill. — Patine verte encroûtée.

M. P. — M. Don., 1866.

VINETS

(Canton de Ramerupt, arrondissement d'Arcis-sur-Aube.)

743. — **Brassard** accompagné d'enroulements en spirale. Plaque ovale très allongée, ornée de lignes parallèles très fines et très rapprochées figurant deux compartiments entourés de bordures et renfermant des losanges ou dents de loup, des frettes et des bandes. A chaque extrémité, cette plaque porte une tige, ronde d'abord, ensuite plate et formant une spirale pleine et régulière de 10 tours environ. Ces tiges de métal, enroulées sur elles-mêmes, ont une certaine élasticité, et étant soumises à une légère pression, elles donnent à l'ensemble de la spirale l'aspect d'un petit dôme. Cassé en plusieurs endroits.

Commencement de l'époque gauloise, VIe ou Ve siècle avant J.-C.

Long. de la plaque jusqu'à la naissance des tiges 22 mill., plus grande larg. 62 mill., long. de la tige prise de la plaque à la spirale 210 mill., diam. de cette tige 4 mill. 1/2. Patine verte. — V. pl. LV.

Trouvé à *Vinets*.

Don. MM. Clément Baudin, Mathieu Redon et Vital Faye, 1889.

743 A et B. Détails du même.

744. — **Brassard** accompagné de spirales. Semblable au précédent et cassé en plusieurs endroits.

Mêmes dimensions.

M. P. — M. Don., 1889.

Notice sur les Brassards. — En France, des découvertes d'objets avec enroulements en spirales ont eu lieu sur plusieurs points. Le Musée de Lyon possède des brassards à peu près semblables à ceux qui ont été trouvés à Vinets. Ils sont décrits sous les nos 391 et 392, p. 318, du Catalogue des Bronzes rédigé par M. le docteur Comarmond (1855-1857), mais leur origine n'est pas indiquée; peut-être viennent-ils de Savoie (canton de Saint-Jean-de-Maurienne), provenance attribuée à certains objets (nos 383, 390, 419 du même Catalogue) ayant une grande ressemblance avec ceux qui ont été rencontrés à Vinets, en même temps que les brassards.

M. Artaud, conservateur du Musée de Lyon avant le docteur Comarmond, se contente de décrire ces brassards de la manière suivante : « *Bracelets pour jouer à la paume.* » Cet emploi paraît peu vraisemblable, surtout à cause de la rigidité des enroulements.

Un brassard du même genre que les précédents, mais mutilé et aplati, a été trouvé dans une sablonnière, au faubourg Saint-Gervais, à Auxerre, vers 1878. Un anneau, ou bracelet ouvert, et une longue épingle ayant aussi une grande similitude avec ceux qui proviennent de Vinets, accompagnaient ce brassard. Il y avait, en outre, dans le vase à double enveloppe qui les renfermait, un couteau en bronze à côte médiane et à soie, portant deux rivets. — L'auteur de la notice relative à cette dernière découverte, M. Max Quantin, le savant archiviste de l'Yonne, n'ayant sans doute jamais vu des brassards de cette sorte, a pris les enroulements, alors détachés de la tige qui les reliait au

brassard, pour des fragments de fibules, et la plaque du brassard elle-même pour une plaque ornementale.

Des ossements étant mélangés à ces objets, il les considère comme appartenant à une sépulture gauloise par incinération. (V. *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne,* 1878, p. 175-177 : *Note sur un vase gaulois découvert à Auxerre en 1878,* et les deux planches qui accompagnent cette note.)

Deux jambières en bronze gravé et repoussé ont été trouvées à Champigny (Aube), village situé à 10 kilomètres environ de Vinets, sur les bords de l'Aube. Elles étaient en place sur les jambes d'un squelette, enterré dans une sablonnière situé au nord-est du village, dans le lieudit *la rue Notre-Dame.* Comme les brassards de Vinets, ces jambières étaient accompagnées de longues épingles et de bracelets en bronze; il y avait près d'elles, en outre, des anneaux en fer et des vases en terre brune. Ces objets ont été classés par M. Nicaise à la fin de l'époque du bronze, à la première période de l'époque du fer, celle que caractérise le cimetière de Hallstatt.

V. les nos 199-200 de ce Catalogue et *La Sépulture de Champigny* (in-8°, Châlons, Thouille, 1881), notice par M. Nicaise, accompagnée de planches en couleur.

Pour les objets portant des enroulements en spirales, voir E. Flouest : *Fouilles du tumulus du Magny-Lambert,* dans la *Revue archéologique,* 1873.

---

745 à 748. — Anneaux ou bracelets ouverts et de forme ovale. Ils ont exactement la même décoration, et à un ou deux millimètres près les mêmes dimensions. Chacun d'eux se compose d'une tige lourde et massive, presque plate en dedans et présentant à l'extérieur une arête couverte de profondes cannelures transversales rapprochées les unes des autres et également distancées. Leurs extrémités laissent entre elles un large espace vide, et

présentent toutes deux une sorte de bec saillant en dehors comme pour servir d'attache à un lien qui les aurait unies l'une à l'autre.

Commencement de l'époq. gauloise.

Plus grand diam. à l'int. 56 mill., plus grande ép. de la tige 8 mill. — Patine verte. — V. pl. LV.

M. P. — M. Don., 1889.

Le peu d'usure de ces anneaux et le parfait état de conservation des cannelures extérieures, qui semblent n'avoir subi aucun frottement et sont encore à vives arêtes, nous laissent des doutes sur leur emploi et nous font hésiter à les considérer comme ayant servi de bracelets. La rigidité de leurs tiges, qu'il serait impossible d'ouvrir, même à l'aide d'un violent effort, ainsi que l'exiguité de leur pourtour (développé, il ne donne qu'une longueur de 165 mill., dimension à peine égale à celle du poignet d'un homme de très petite taille), augmentent encore nos doutes à ce sujet.

749. — **Anneau** ou **bracelet** ouvert et de forme ovale. Tige ronde en spirale. Ses deux extrémités aplaties sont roulées en volutes à l'extérieur et ont pu servir de crochet pour recevoir une attache destinée à les relier l'une à l'autre.

Commencement de l'époq. gauloise.

Plus grand diam. à l'int. 48 mill., ép. de la tige 4 mill. — Patine verte. — V. pl. LV.

M. P. — M. Don., 1889.

750. — Fragment d'une **chaînette** ou **collier**. Il est composé d'un fil métallique tordu en spirale et portant encore une perlette de verre teintée d'oxyde de cuivre.

Commencement de l'époq. gauloise.

D. du fil 1 mill., diam. de la perlette 11 mill. — Patine encroûtée. — V. pl. LV.

M. P. — M. Don., 1889.

751. — Grande **épingle**. Longue broche cylindrique décroissant de volume de haut en bas, ornée à sa partie supérieure sur deux points, séparés par un intervalle lisse, d'une suite d'annelets en relief, dont un, plus gros que les autres, est placé au-dessus des deux premiers annelets du bas. Tête conique, terminée par un disque plat

surmonté d'un bouton en saillie. Cette épingle ayant été cassée dans son milieu, ses deux morceaux ont été anciennement assemblés en sifflet avec encoche à chaque extrémité, puis soudés.

Commencement de l'époq. gauloise.

Long. totale de la tige 400 mill., plus grand diam. de la tige 6 mill., diam. de la tête 28 mill. — Patine verte. — V. pl. LV (l'épingle a été trouvée entière et droite, avec sa soudure en bon état; mais, vu le peu de place dont nous disposons, nous avons dû la représenter en deux pièces).

Deux épingles du même genre que celle de Vinets, l'une longue de 648 mill., l'autre de 510 mill., ont été trouvées dans une sépulture à Saint-Jean-de-Maurienne, avec un anneau (ou bracelet) semblable à ceux qui sont décrits sous les nos 745, 746, 747, 748. Toutes deux avaient été recourbées avant d'être déposées dans la tombe. (V. Musée de Lyon. Catalog. Comarmond, nos 418-419. Bronzes.)

L'épingle rencontrée dans la sépulture par incinération du faubourg Saint-Gervais d'Auxerre (V. *Bulletin de la Soc. des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 1878, p. 175-177) était également recourbée. Par sa décoration et ses proportions (elle est longue de 490 millimètres), elle ressemble entièrement à celle qui provient de Vinets.

M. Léon Morel, de Reims, a découvert une épingle de ce genre, longue de 670 millimètres. Le Musée de Saint-Germain possède le moulage d'une épingle plus longue encore. Les collections de la Société historique de Château-Thierry renferment une épingle en tout semblable à celle de M. Morel. D'autres spécimens d'objets analogues ont été signalés par M. Flouest. On en voit aussi dans les collections suédoises.

D'après M. de Mortillet, la longueur de ces épingles ne permet pas de supposer qu'elles ont servi à maintenir la chevelure d'une Gallo-Romaine; elles doivent être des armes, des espèces de stylets.

752. — Nombreux **clous** ou **rivets**. Calotte hémisphérique, tige plate : le tout en métal très mince.

Commencement de l'époq. gauloise.

D. de la tête 10 mill., long. moyenne des tiges 8 mill. — Patine verte. — V. pl. LV.

M. P. — M. Don., 1889.

Ces clous paraissent avoir servi à la décoration d'une ceinture ou d'une autre pièce d'équipement.

753. — Petits **fragments** de l'objet qui se trouvait sur la tête du squelette découvert par M. C. Baudin.

Matière brune, épaisse de 4 mill., ressemblant à de l'argile battue, cuite au soleil et imprégnée d'une matière colorante qui lui a donné une teinte semblable à celle que laisserait après elle une infusion de suie.

M. P. — M. Don., 1889.

Toutes ces choses ont été découvertes, en juin 1889, dans un cimetière antique, situé sur le territoire de la commune de Vinets, lieudit *les Grèves*, à 15 mètres environ à l'est de la commune du Chêne, par le sieur Clément Baudin, propriétaire audit lieu, alors occupé à tirer de la grève en cet endroit. A la profondeur d'un mètre environ, il trouva un squelette ayant les pieds au levant et la tête au couchant; cette dernière était couverte d'une sorte de calotte composée d'une matière tendre comme de l'amadou qui s'est durcie à l'air et ressemble à de l'argile séchée au soleil. Son épaisseur était de 4 à 5 mill.; elle a été brisée et il n'en reste que quelques fragments. On ignore quelle était la situation exacte des autres objets rencontrés près du squelette.

Dès la trouvaille du premier objet, le sieur Baudin s'empressa d'appeler les nommés Mathieu Redon et Vital Faye, de Vinets, qui travaillaient à quelque distance. Tous ensemble ils continuèrent la fouille et, la besogne finie, ils procédèrent au partage des objets recueillis.

La part de Clément Baudin, naturellement la plus importante, puisqu'il était l'auteur de la découverte, fut remise par lui à M. Feyerstein, capitaine de gendarmerie, pour être déposée au Musée de Troyes.

Sur la demande de M. Petit, curé du Chêne, notre bienveillant intermédiaire, les sieurs Mathieu Redon et Vital Faye consentirent volontiers à faire l'abandon de leurs parts en faveur de ce même établissement, qui, par conséquent, possède aujourd'hui tout le mobilier de la sépulture découverte par M. Clément Baudin.

M. d'Arbois de Jubainville, dans le *Répertoire archéolog. de l'Aube*, avait déjà signalé l'existence de deux cimetières antiques sur le territoire de Vinets : l'un situé à 500 mètres à l'ouest du village, lieu dit *les Vignes-des-Grèves* (on y a trouvé, en 1821, un cercueil de pierre; puis, vers 1853 ou 1854, beaucoup d'ossements), et l'autre placé à 2 kilomètres à l'ouest du même village, à 500 mètres de la rivière d'Aube, près du chemin n° 11, dans le lieu nommé également *les Grèves* (c'est dans celui-là qu'ont été trouvés les objets offerts au Musée). Le savant archéologue déclare ne savoir à quelle époque les faire remonter.

M. Arsène Thévenot a également fait mention de ces deux

cimetières dans sa *Statistique générale du canton de Ramerupt* (V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 1868, p. 378).

D'après les renseignements que M. l'abbé Petit a bien voulu nous donner, l'endroit où les sieurs Baudin et autres ont fait leur découverte n'appartiendrait pas à un cimetière ordinaire, mais bien à un immense champ de sépultures. On en rencontre, parait-il, depuis Vinets jusqu'au Chêne. Les objets recueillis dans ces tombeaux n'ont toujours présenté qu'une très mince importance; c'étaient, le plus souvent, des vases en terre, dont aucun n'a été recueilli intact. Il est bon de rappeler qu'une ancienne voie venant de Troyes (voir n° 1 de ce Catalogue) et traversant la plaine de Champagne aboutit à Vaupoisson, où existe un gué placé en face de Vinets, et d'où part une autre voie très fréquentée au moyen-âge. Cette dernière est considérée dans la contrée comme étant une voie romaine.

V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 1861, p. 102.

754. — **Epingle.** Tige ronde de grosseur décroissante du sommet à la pointe. La tête, qui se trouve au-dessus d'un étranglement, se compose d'une rondelle cannelée placée entre deux bagues. La dernière de ces bagues est creusée circulairement autour d'un bouton central.

Epoq. gauloise.

Long. 100 mill., diam. de la tige 2 mill. 1/2. — Patine verte. — V. pl. LV.

Trouvée à *Vinets*, dans la contrée des *Grèves*.

Don. M. Louis Olivier, 1891.

755. — **Epingle.** Tête aplatie terminée par un petit enroulement et formant anneau.

Epoq. gauloise.

Long. 61 mill., diam. de la tige (plus grand) 1 mill. 1/2. — Belle patine vert-bleu pâle. — V. pl. LV.

Trouvée sur le territoire de *Vinets*, dans la contrée des *Grèves*.

Don. M. Louis Olivier, 1896.

755 *bis*. — **Fibule** en arc, avec ressort à boudin; l'aiguille manque. Tige ovale sans ornements, terminée par un prolongement arrondi qui se recourbe en formant une sorte de triangle allongé, pour venir s'amortir sur le sommet de l'arc. A cette dernière partie est attaché un bout de chaînette, composée de petits anneaux taillés dans des fils de bronze de différentes grosseurs, et par places

réunis deux à deux pour former une maille. Il est probable qu'à l'autre extrémité de la chaînette se trouvait une seconde fibule de même forme, mais tournée en sens inverse.

Epoq. gallo-romaine.

Long. de la fibule 58 mill., long. de la chaînette 70 mill. — Patine encroûtée.

Trouvée dans le cimetière de *Vinets* le plus rapproché du Chêne.

Don. M. Auguste Blanchard, 1897.

755 *ter*. — **Bracelet** rond, tige ovale. A l'extérieur, sur quatre points opposés de sa circonférence, ce bracelet porte des rinceaux en relief ayant chacun la forme de deux S couchés, placés bout à bout, en sens contraire, et ayant chacun à leur extrémité deux courbes terminées en pointe; décoration ayant une certaine analogie avec celle des fibules décrites sous les nos 232 et 233 de ce Catalogue.

Epoq gallo-romaine.

D. int. 67 mill., larg. de la tige 2 mill. 1/2, ép. 4 mill.

M. P. — Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1897.

VIREY-SOUS-BAR

(Canton et arrondissement de Bar-sur-Seine.)

756. — **Fibule** digitée. Plaque demi-circulaire portant des ornements géométriques réguliers sur un fond gravé en creux, et ayant sur son pourtour cinq boules légèrement aplaties; sur le côté apparent est un trou circulaire assez profond, dans lequel étaient certainement incrustés des coraux ou des verroteries. Ces boules sont surmontées d'autres boules de moindre dimension. Le corps de la fibule est en arc et orné de bandes chevronnées. Le prolongement n'existe plus; il en est de même de l'aiguille.

Epoq. franque.

Long. 67 mill., larg. 60 mill. — Patine brûlée. Semble avoir été étamée. — V. pl. LVI.

Trouvée à *Virey-sous-Bar*, dans les travaux du canal de la Haute-Seine, en 1882.

Don. M. l'Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, 1882.

YÈVRES

(Canton de Brienne, arrondissement de Bar-sur-Seine.)

757. — Deux **bracelets** ou **armilles**. Baguettes quadrangulaires, plus larges qu'épaisses, sans ornements, et faisant plusieurs circonvolutions. Ces bracelets ne portent aucune décoration; ils sont déformés et, par conséquent, on ne peut préciser leur diamètre intérieur.

Epoq. celtique.

Larg. de la tige 3 mill., ép. 2 mill. — Patine encroûtée.

Trouvés à *Yèvres*, dans une sépulture, sur deux squelettes juxtaposés et ayant la face tournée contre terre.

Don. M. Baillet, 1866.

V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 1866, p. 450, et 1873, p. 258.

Objets provenant de la Collection de M. BAILLY, décédé Architecte de la Ville de Troyes, et donnés au Musée de Troyes par Mme veuve BAILLY, en 1893. — (Tous ces objets, paraît-il, ont été trouvés dans des travaux exécutés sur le territoire de la Ville de Troyes.)

758. — Grande **épingle**, annelée près de la tête, appartenant au type dit à collerettes. Elle est cassée aux deux tiers de sa hauteur; sa tête est en forme de sphère aplatie.

Epoq. gallo-romaine. — V. pl. LVI.

759. — Fragment de **torques**. Il n'en reste qu'une extrémité, composée d'une tige ronde jadis courbée en arc de cercle, aujourd'hui redressée. Elle est ornée, à sa base, de gravures en creux, grenetis, etc., etc., et elle est plus grosse en cet endroit que dans le milieu du collier.

Epoq. gauloise.

Long. du fragment 12 mill., plus grand diam. 11 mill., plus petit 4 mill. — Patine vert clair. — V. pl. LVI.

760. — **Tête grotesque,** creuse à l'intérieur. Elle a certainement fait partie de l'ornementation d'un meuble ou d'un vase.

Epoq. gallo-romaine.

H. 50 mill., larg. 30 mill. — Patine noire. — V. pl. LVI.

761. — Fragment d'**épée** ou de **rapière**. Il appartient à la partie supérieure de cette arme, et on voit encore la moitié d'un trou circulaire dans lequel passait un des rivets qui attachaient la poignée. Tige ovale.

Epoq. celtique.

Long. du fragment 49 mill., plus grande larg. 44 mill. — Belle patine verte. — V. pl. LVI.

761 A. Le même, vu en plan.

762. — Fragment de **faucille** renforcée au dos par deux côtes épaisses, et portant une tige cylindrique en saillie destinée à la fixer solidement au manche.

Epoq. celtique.

Long. du fragment 76 mill., larg. de la lame 32 mill., haut. du bouton 13 mill. — Belle patine verte. — V. pl. LVI.

762 A. La même, vue en plan.

La lame des faucilles en bronze décrit une courbe ovale; la tige de métal qui la compose est plus large au centre qu'aux deux extrémités; le tranchant est aiguisé au marteau de la même manière que le sont actuellement les faux, c'est-à-dire à l'*enchaple*, pour employer l'expression vulgaire. Deux côtes en relief placées au dos de la lame servaient à la renforcer.

763. — Petite **plaque ornementale**; **gerbe de fleurs**. Au dos de la plaque, petit appendice mal venu à la fonte.

Epoq. gallo-romaine.

Haut. 48 mill., larg. 24 mill. — Belle patine verte. — V. pl. LVI.

763 A. Appendice de la même.

764. — **Epingle** d'une fibule, avec partie du ressort à boudin.

Epoq. gauloise.

Long. 40 mill. — Patine verte.

Objets provenant de la Collection de M. CAMUSAT DE VAUGOURDON, léguée par lui à la Société Académique de l'Aube, en 1871.

765. — Torques ovale, à tampons. Chaque tampon se compose d'une sorte de chapiteau à tailloir circulaire posé sur une corbeille ronde et évasée qui s'élève sur une boule placée entre deux bagues en dos d'âne.

Epoq. gauloise.

D. int. 147 et 125 mill., diam. de la tige près des tampons 6 mill., au milieu de la long. 4 mill. — Belle patine verte. — V. pl. LIX.

Trouvé à *Isle-Aumont* (Aube) en 1847.

V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube,* t. 15, 1849, p. 14 à 18 et pl. n° 1.

766. — Bracelet rond. Tige légèrement ovale et sans ornements. Il s'ouvre par l'enlèvement d'une section de la tige équivalente, ou à peu près, au tiers de la circonférence et maintenue en place par deux goujons adhérents à la plus grande section.

Epoq. gauloise.

D. int. 54 mill., diam. de la tige 9 mill. — Patine verte. — V. pl. LVIII.

767. — Torques ovale à tampons en forme de cônes tronqués. Chacun de ces derniers est orné de gravures en creux; son sommet repose sur une boule légèrement aplatie placée entre deux bagues composées l'une et l'autre de trois annelets à tige cylindrique. Les boules portent, comme les tampons, des ornements en creux. La tige, plus grosse près des tampons, s'amincit jusqu'au milieu de sa longueur. Elle est décorée près de ces tampons de fleurons en relief.

Epoq. gauloise.

D. int. 126 et 130 mill., diam. d'un tampon 20 mill., diam. de la tige près d'un tampon 9 mill., au milieu 4 mill. — Patine vert clair. — V. pl. LVIII.

767 A. Détail d'ornementation des tampons vus en dessous.

768 à 771. — Bracelets ovales et semblables entre eux. Tige ronde ornée d'une suite de 24 perles enfilées et terminée à chaque bout par deux petites boules placées entre deux bagues et faisant l'office de tampons.

Epoq. gauloise.

D. int. 70 et 57 mill., diam. de la tige 4 mill., diam. d'une perle 9 mill., diam. d'une boule 14 mill. — Patine verte. — V. pl. LVII.

772. — Bracelet ouvert et ovale. Tige demi-cylindrique évidée à l'intérieur et portant à l'extérieur des côtes légèrement saillantes séparées chacune par trois cannelures. Près du point de jonction des extrémités du bracelet le nombre des cannelures est plus considérable.

Epoq. franque.

D. int. 65 et 73 mill., larg. de la tige 8 mill. — Patine vert foncé. — V. pl. LVII.

Trouvé dans un tombeau près de *Méry-sur-Seine*.

772 A. Le même.

773. — Torques ouvert, ovale et à tampons. Ces derniers, en forme de corbeilles rondes et évasées, surmontées d'une partie circulaire et plate, ne portent aucun ornement. La tige du torques est ornée près des tampons de fleurons en relief; son diamètre va en diminuant jusqu'au milieu de sa longueur.

Epoq. gauloise.

D. int. 121 et 124 mill., plus grand diam. d'un tampon 25 mill., diam. de la tige près d'un tampon 13 mill., au milieu de la longueur 8 mill. — Patine verte. — V. pl. LIX.

N° 100 de la collection Camusat de Vaugourdon.

773 A. Le même.

774. — Petit bracelet ouvert, ovale, massif et à tampons en forme de cupules. Tige ronde portant une suite de perles.

Epoq. gauloise.

D. int. 53 et 47 mill., diam. des perles 5 mill, écart entre chaque perle 5 mill. — Patine verte.

Trouvé à *Isle-Aumont* (Aube) en 1847.

N° 107 de la collection Camusat de Vaugourdon.

V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*. t. 15, 1849, pl. I, n° 4.

775. — **Torques** rond, se fermant à emmanchement. Tige cylindrique, coupée en un point où elle porte à une extrémité un goujon qui s'emboîte dans la cavité pratiquée à l'intérieur de l'extrémité opposée. Ce collier a pour ornement une suite de six arceaux juxtaposés et formant à l'extérieur de la tige une sorte de demi-chaînon terminé à chaque bout par une petite boucle. Un septième arceau, placé à cheval sur les deux qui occupent le milieu du chaînon, est surmonté d'une petite boule de même dimension que les deux autres. La tige du torques, dans la partie qui correspond au derrière du cou, porte à l'extérieur des hachures au burin formant une sorte de losange.

Epoq. gauloise.

D. int. 127 mill., diam. de la tige 8 mill. — Patine brune. — V. pl. LVIII.

Trouvé dans les environs de *Vitry-le-François.*

A comparer avec le n° 520 de ce Catalogue. — V. dans les *Matériaux pour l'histoire naturelle et primitive de l'homme* (t. IX, 2e série, 1878, p. 11) le dessin d'un torques analogue à celui-ci, provenant du tumulus de Servigny (Doubs).

776. — Fragment de **bracelet** massif. Tige ronde de grosseur uniforme et sans ornements. Il devait être ovale.

Epoq. gauloise.

D. de la tige 6 mill. — Patine vert clair. — V. pl. LVIII.

777. — **Torques** ouvert et de forme ovale. Tige ronde. Extrémités renflées, cerclées de filets placés dans des gorges et accompagnés de chaque côté d'une ligne pointillée.

Epoq. gauloise.

D. int. 119-132 mill.; diam. de la tige aux extrémités 9 mill., au milieu de la longueur 3 mill. — Patine vert-brun. — V. pl. LXII.

Trouvé à *Neuville-sur-Seine* (Aube).

778. — Petit **bracelet** massif, à tampons. Forme ovale. Tige ronde d'égale grosseur. Les tampons, qui se présentent sous l'aspect de deux disques à côtés aplatis, ne sont séparés de la tige que par une gorge. Le pourtour de ces disques est décoré d'une suite d'annelets ainsi que la partie de la tige qui les avoisine.

Epoq. gallo-romaine.

D. int. 48 et 57 mill., diam. de la tige 6 mill. — Patine vert foncé. — V. pl. LXII.

M. P.

778 A. Le même.

779. — Anneau aplati, rond à l'intérieur, ayant à l'extérieur sept côtés découpés en forme d'arc de cercle légèrement rentrant. Un de ces côtés est encore entouré d'une bande de métal qui lui servait d'attache.

Epoq. gauloise.

D. int. 19 mill.; larg. de la tige dans la partie la plus grande 9 mill., dans la plus étroite 5 mill.; ép. 3 mill. — Patine verte. — V. pl. LX.

780. — Boucle de ceinture. Forme demi-circulaire. Tige plate en-dessous, et en dos d'âne au-dessus. Les extrémités, qui sont aplaties, portent une moulure percée pour le passage de la traverse sur laquelle repose l'ardillon. Cette traverse est une tige ronde terminée à chaque extrémité, en dehors, par deux boules aplaties. L'ardillon, dont la tige est lancéolée et en dos d'âne, a près de la tête la même forme que les extrémités de la boucle.

Epoq. franque.

D. de la boucle sous la traverse 54 mill., long. totale de la traverse 73 mill., long. de l'ardillon 56 mill. — Patine verte. — V. pl. LX.

V. Catal. de la collect. Gréau, Bronzes, pl. LXXXIII, la reproduction d'une boucle à peu près semblable à celle-ci, mais plus ornée.

781-782. — Plaque et contre-plaque d'une boucle de ceinture. Bords découpés. Arabesques en creux sur la face apparente. Chaque plaque porte trois clous à tête bombée et entourée d'un cercle cannelé; au revers elles sont munies de trois appendices ou pattes percées d'un trou. Restes d'étamage.

Fin de l'époq. franque.

Long. de la plus grande boucle 74 mill., larg. 38 mill.; long. de la plus petite 40 mill., larg. 26 mill. — V. pl. LXII.

Découvertes à *Scrupt*, entre Blesmes et Saint-Dizier.

Ont fait partie du cabinet de M. Bourlon de Jessains, propriétaire à Beaulieu, près Trannes (Aube).

783. — **Fibule** en arc avec traverse. La tête de la fibule et les bouts de la traverse portent des boules aplaties placées sur des bagues cannelées. Le corps de la fibule et son prolongement, qui a la forme d'une queue d'oiseau, sont ornés de cannelures et de guillochis.

Epoq. franque.

Long. 82 mill., larg. de la traverse 45 mill. — Patine vert noir. — V. pl. LX.

783 A. La même, vue en côté.

784. — **Fibule** en arc avec traverse en croix. Elle a pour principal motif d'ornementation une rosace chargée de parties en relief, sortes de dents de loup recourbées vers le centre et ornées de traits gravés au burin. Elle se termine par une plaque ressemblant à une queue d'oiseau et portant des cannelures en long.

Fin de l'époque gallo-romaine.

Long. 95 mill., long. de la traverse 51 mill., diam. de la plaque 51 mill. — Patine verte. — V. pl. LIX.

784 A. La même, vue en côté.

V. la reproduction de fibules semblables dans : Grivaud de la Vincelle, *Recueil des monuments antiques*, p. 242 et pl. XXX, n° 2; l'abbé Fourot : *l'Oppidum du Châtelet*, p. 58, pl. IV, dans les *Mém. de la Société des lettres, sciences, etc..., de Saint-Dizier*, 1887; Catalog. des Bronzes de la Bibl. Nat., n°s 1736-1737.

785. — Grand **anneau** ovale. Tige ronde, de grosseur égale et sans solution de continuité.

Epoq. gauloise.

D. int. 128 et 133 mill., diam. de la tige 9 mill. — Patine verte. — V. pl. LXII.

Trouvé à *Isle-Aumont* (Aube).

V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 1849, n° 7, p. 17, pl. I.

786. — Tête de **masse d'arme**. Tube peu allongé portant à l'extérieur trois rangées de chacune quatre pointes coniques placées alternativement les unes au-dessus des autres.

Époq. incertaine.

D. int. 24 mill., ép. 2 mill., h. 30 mill. — Patine vert-noir. — V. pl. LVIII.

786 A. La même, vue en plan

V. Joh. Evans : *l'Age de bronze*, p. 293, description et reproduction de plusieurs objets ressemblant à celui-ci ; Catalog. de la collect. J. Gréau, bronzes, n° 678 et pl. LXXXVI, description et dessin d'une tête de bâton d'arme en forme de cylindre hérissé de piquants ; Catal. des Bronzes de la Biblioth. Nat., par MM. Babelon et Blanchet, 1895, n°s 2108 à 2127.

On a trouvé des armes de ce genre en Angleterre, en Italie, en Hongrie, en Allemagne et en France, dans la Seine, à Paris. Le British Muséum en possède quelques échantillons étrangers qui offrent tous les caractères du moyen-âge. Bien que l'objet décrit plus haut puisse appartenir à l'âge du bronze, il serait peut-être plus convenable de ne pas le faire remonter au-delà de cette époque du moyen-âge.

Certains auteurs ont prétendu que, chez les Romains et depuis, cette sorte de tube hérissé de pointes, attaché au bout d'une corde, servait d'instrument de supplice et était employé à châtier les esclaves fugitifs.

M. Babelon, dans une des séances de la Société des Antiquaires de France, a émis tout dernièrement l'opinion que, d'après des découvertes faites récemment à Athènes, on doit considérer les tubes de ce genre comme ayant fait partie de mors de chevaux. Ceux dont les dimensions sont trop considérables pour avoir pu entrer dans la bouche d'un cheval doivent provenir de mors votifs. Les Musées du Louvre, de Berlin et d'Athènes conservent plusieurs spécimens de ces mors, où les rondelles à pointes sont encore en place, ce qui ne permet plus désormais de méconnaître leur véritable rôle. (V. *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1897, p. 139.)

787. — **Plaque** et **boucle de ceinture** avec son ardillon. Forme ovale, peu accentuée, le tout orné de gravures en creux. La plaque porte trois clous à tête bombée ; deux d'entre eux ont le pourtour orné de cannelures, le troisième est uni. Parmi les gravures en creux qui se trouvent sur la plaque, près de l'endroit où elle est recouverte par la tête de l'ardillon, on remarque le tracé de deux têtes de poisson. Ne pourrait-on pas en conclure que cette boucle date des premiers temps du christianisme, époque où les chrétiens persécutés recouraient aux emblèmes pour donner des signes extérieurs de leur religion ?

On sait que le poisson fut un des plus fréquemment employés, les deux premières lettres du mot grec ιχτυς (poisson) étant les initiales du nom de Notre Seigneur Jésus-Christ. Cette plaque et la boucle ont été étamées.

Epoq. franque.

Long. de la plaque 60 mill., larg. 55 mill., larg. de la boucle 52 mill., long. de l'ardillon 45 mill. — V. pl. LX.

788. — **Doigtier d'arc**. Double anneau muni à son intersection de trois dents coniques et saillantes, sans décor.

Epoq. gallo-romaine.

Long. 74 mill., ép. 6 mill., long. des dents, 17 mill. — Patine vert-noir. — V. pl. LVIII.

V. Catal. de la collect. J. Gréau, Bronzes, n° 683, description de plusieurs doigtiers d'arc ; Catal. du Musée de Lyon, par le docteur Comarmond, n° 253, p. 276 ; Catal. des Bronzes antiques de la Bibliothèque Nationale (1895), n°s 2128 à 2139.

789. — **Agrafe** circulaire avec son épingle. Elle n'est pas entièrement fermée. Sa tige, dont la partie la plus épaisse se trouve dans le milieu du dos, va en s'amincissant jusqu'aux extrémités, qui sont recourbées et terminées par des boules ovoïdes en torsades. Cet objet a une grande analogie avec les agrafes dont se servent encore certains villageois de l'Aube pour attacher la fente du plastron de leur chemise.

Epoq. gallo-romaine.

D. int. 28 mill., diam. de la tige au dos 5 mill., à l'extrémité 1 mill. 1/2. — Patine verte. — V. pl. LX.

790. — Fragment de **chaîne**. Mailles ovales en fil métallique rond; les extrémités ne sont pas soudées, mais seulement juxtaposées. Petit crochet mouluré portant, au-dessous de l'anneau d'attache, une ouverture circulaire. Sa pointe recourbée est terminée par un bouton.

Epoq. gallo-romaine.

Long. totale 766 mill., long. du crochet 47 mill., diam. int. d'une maille 4 et 3 mill., diam. de la tige 1 mill. 1/2. — Patine verte. — V. pl. LXI.

Une chaîne du genre de celle-ci et ayant servi à suspendre une épée a été trouvée dans un cimetière de la Marne.

Aujourd'hui elle est au Musée de Saint-Germain (Fouille Lelorrain).

791. — **Chaînette** en fil de laiton entrelacé et armature en fer à cheval, dont les extrémités recourbées servent d'attache d'un côté à un anneau, de l'autre à un crochet en S, tous deux placés aux bouts de la chaînette. Cet ensemble a peut-être servi à suspendre une lampe.

Epoq. gallo-romaine.

D. de l'armature entre ses extrémités 23 mill., larg. de sa tige 6 mill., long. totale 113 mill. — Patine verte. La chaînette a gardé la teinte jaune du laiton. — V. pl. LXI.

792. — **Fibule** en arc avec traverse et épingle. Le corps de cet objet se compose d'une tige large à la tête, plus étroite à l'autre extrémité, qui est disposée en dos d'âne et ornée, de chaque côté, de traits en creux formant un chevronné par leur rencontre au sommet du dos d'âne.

Epoq. gallo-romaine.

Long. totale 67 mill., long. de la traverse 27 mill. — Patine vert clair. — V. pl. LIX.

792 A. La même.

793-794. — **Anneaux** ou **bracelets** massifs et à tampons. Forme ovale. Tige ornée d'une suite de perlettes peu saillantes. Tampons en forme de cupules, ornés de stries obliques et reposant chacun sur une perlette plus grosse que les autres.

Epoq. gauloise.

D. int. 63 et 73 mill., ép. de la tige 5 mill., diam. des tampons 10 mill. — Patine usée. — V. pl. LIX.

Trouvés dans le cimetière d'*Isle-Aumont* (Aube).

V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, t. 15, 1849, p. 14 à 15, et pl. I, nº 2.

795. — **Bracelet** ouvert, massif et de forme ovale. Il est plat en dedans et orné à l'extérieur d'une suite d'oves.

Epoq. gauloise.

D. int. 63 et 80 mill., ép. de la tige 12 mill., larg. 8 mill. — Patine verte. — V. pl. LXI.

Trouvé en *Bourgogne*.

796. — **Agrafe** sans épingle. Tige demi-circulaire à bouts courbés, plus large au milieu qu'aux extrémités, qui sont terminées par des renflements. Elle est ornée dans tout son développement de stries longitudinales.

Epoq. gallo-romaine.

D. int. 38 mill.; larg. de la tige au dos 5 mill., aux extrémités 2 mill. — Patine verte. — V. pl. LXI.

797. — **Fibule** sans épingle. Petit lion dévorant une proie. Il a la queue passée entre les jambes et contournée sur le dos. Les pattes de derrière sont brisées en partie.

Epoq. gallo-romaine.

Long. 38 mill. — Patine vert-brun. — V. pl. LVII.

798. — **Bracelet** creux. Il est orné sur son pourtour extérieur de petites cannelures transversales. On le ferme en introduisant une de ses extrémités dans l'autre, qui est plus large et porte en côté un petit trou destiné à recevoir une clavette.

Epoq. gauloise.

D. int. 75 mill., diam. de la tige 6 et 7 mill. — Patine brune. — V. pl. LXII.

Trouvé à *Neuville-sur-Seine.*

799. — Petit **cône** creux surmonté d'une étoile à cinq rayons qui lui donne l'aspect d'un éperon.

Epoq. gallo-romaine.

H. 45 mill., diam. du cône à la base 25 mill. — Patine verte. — V. pl. LVIII.

800. — **Epingle** ayant pour tête une main fermée.

Epoq. gallo-romaine.

Long. 125 mill., long. de la main 14 mill., h. plus grand diam. de la tige 2 mill. 1/2. — Patine verte. — V. pl. LXII.

801. — **Passe-lacet.**

Epoq. franque.

Long. totale 125 mill. — Patine verte encroûtée. — V. pl. LXII.

802-803. — **Epingles** à têtes en forme de dés à pans coupés.

Epoq. franque.

Long. 68 et 80 mill., larg. d'un côté des têtes 5 et 6 mill. — Patine verte. — V. pl. LXI.

804. — **Poinçon** avec anneau de suspension, le tout faisant corps.

Epoq. franque.

D. de l'anneau 6 mill., h. totale 62 mill., diam. de la tige sous l'anneau 5 mill. — Patine vert foncé. — V. pl. LXI.

805. — **Tube** métallique. Tige ronde et creuse, ouverte aux deux bouts, dont l'un, le plus large, est taillé en bec d'oiseau. Cet objet doit être un instrument de chirurgie, sorte de compte-gouttes destiné à verser un liquide sur certaines plaies.

Epoq. franque.

Long. 147 mill., diam. 4 et 2 mill. — Patine vert foncé. — V. pl. LXI.

806. — Petite **sonde**. Elle porte à une extrémité une cuillère (aujourd'hui cassée en partie), et, à l'autre, une olive allongée. Sa tige est moulurée.

Epoq. gallo-romaine.

Long. totale 113 mill. — Patine verte. — V. pl. LXI.

807. — **Fibule** en arc avec son épingle. Petite traverse en T placée en avant de la fibule, dont le dos est orné d'un filet ondulé entre deux filets droits. Son prolongement, qui est mouluré, se termine par un bouton demi-sphérique. En dessous est une partie pleine, recourbée pour recevoir la pointe de l'épingle.

Epoq. franque.

Long. 60 mill. — Patine verte. — V. pl. LVII.

808. — **Fibule** en arc, avec son épingle. Une de ses extrémités se termine par un ressort à boudin ; l'autre se recourbe pour venir toucher la partie la plus haute de l'arc ; elle porte sur ce parcours une petite plaque ronde, ornée d'un cercle d'oves autour d'un point central, et destinée à cacher

la pointe de l'épingle. Une ligne de perlettes, entre deux filets ronds, est placée sur le corps de la fibule.

Epoq. gallo-romaine.

Long. 63 mill. — Patine verte. — V. pl. LVII.

Trouvée à *Courceroy*, canton et arrondissement de Nogent-sur-Seine (Aube).

808 A. La même.

V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 1848, p. 213.

809. — Petite **boucle** carrée, avec son ardillon. Les côtés de cette boucle. qui sont formés d'une réunion de petites baguettes rondes, vont en s'élargissant jusqu'à leur extrémité inférieure, où ils dépassent la traverse du bas. Cette dernière est ornée d'une suite de demi-perlettes. L'ardillon, très court, occupe à peine la moitié de la hauteur de la boucle.

H. 26 mill., larg. à la base 26 mill., au sommet 22 mill. — Patine brune. — V. pl. LXI.

810. — **Boucle** massive, presque ronde, avec ardillon à tête plate et à pointe demi-ronde et recourbée.

Epoq. franque.

D. int. 20 mill., larg. de la boucle 36 mill., long. de l'ardillon 35 mill., ép. de la boucle 10 mill. — Patine noire, encroûtée.

811. — **Bague** avec chaton en saillie, ayant la forme d'un losange chargé d'une fasce, ce qui peut le faire considérer comme portant un écu de femme armorié.

Moyen-âge.

D. int. 17 mill., larg. de la tige 2 mill, larg. du chaton 6 mill. — V. pl. LIX.

811 A et B. La même.

812. — **Bague** portant une croix fourchée gravée en creux. La tige est coupée en un point, et les deux extrémités sont superposées l'une à l'autre. Chaton ovale pris dans la masse. Tige plate.

Epoq. franque.

D. int. 17 mill., larg. de la tige 3 mill., larg. du chaton 9 mill. — Patine verte. — V. pl. LXI.

812 A et B. La même.

813. — Bague. Gros anneau sigillaire à chaton ovale ménagé à même le métal. Baguette plate en dedans, arrondie en dehors. Sur le chaton on voit, gravés en creux dans une bordure en grenetis, un cœur traversé par deux flèches en sautoir, et, au-dessus, une roue à palette ou roue de moulin à papier, surmontée des lettres D. E. capitales romaines.

XVIIe siècle.

D. int. 21 mill., larg. du chaton 12 mill., ép. de la tige 3 mill. — Patine verte. — V. pl. LXII.

813 A et B. La même.

On pourrait, vraisemblablement, considérer cette bague comme ayant appartenu à Edmond Denise, marchand-papetier à Troyes, époux de Charlotte Le Tartier, vivant en 1598 et 1630.

Objets provenant de la Collection de M. Lucien COUTANT, achetés par la Société Académique à la vente qui en a été faite en 1875. — La plus grande partie de ces objets, nous a-t-on dit, vient des environs de Bar-sur-Seine.

814. — Fragment d'une **plaque de ceinturon**. La partie voisine de la boucle n'existe plus. La surface de la plaque est couverte de dessins en creux représentant des serpents enlacés.

Epoq. franque.

Long. du fragment 50 mill., larg. 37 mill. — Restes d'argenture. — V. pl. LXIII.

815. — Plaque de boucle, ovale, percée de trois trous de rivets et couverte de guillochis.

Epoq. franque ou carlovingienne.

D. 47 et 38 mill. — Paraît avoir été dorée. — V. pl. LXIII et n°s 360, 363, 479.

816. — Plaque de boucle, en forme de gaine, ayant deux parties demi-circulaires près de la tête, et une autre à son extrémité ; sa décoration consiste en cercles et en bâtons

rompus gravés en creux. Au dos sont placés trois appendices plats à tête arrondie percée d'un trou.

Epoq. franque.

Long. 72 mill., larg. 31 mill. — Belle patine vert-brun. — V. pl. LXIII.

817. — Fragment de la **queue d'une spatule**. Tige carrée, terminée par un bouton colleté.

Epoq. gallo-romaine.

Long. du fragment 38 mill., diam. de la tige 3 mill. — Belle patine vert foncé. — V. pl. LXIII.

818. — **Cône** métallique, brisé à la base et au sommet, ayant servi à un usage qui nous est inconnu.

Epoq. gallo-romaine.

H. 23 mill., diam. 20 mill. — Patine verte. — V. pl. LXIII.

819. — **Epingle**. Tige contournée à son extrémité supérieure, en forme d'anneau ovale, et de grosseur décroissante du sommet à la pointe.

Epoq. franque.

H. 100 mill., diam. de la tige 2 mill. — Patine verte. — V. pl. LXIII.

820. — **Style** de petite dimension (*specillum tenue*). Tige ronde avec une petite palette ovale à l'une de ses extrémités.

Epoq. gallo-romaine.

Long. 142 mill., diam. de la tige 2 mill. — Patine verte. — V. pl. LXIII.

V. dans le *Bull. archéol. et hist. du Tarn-et-Garonne*, t. IV, 1876, pl. II, n° 1, le dessin d'un style semblable à celui-ci et qui est conservé au Musée de Montauban.

821. — Gros **poinçon**. Tige ronde, renflée au milieu de sa longueur, où elle porte un étranglement. A son extrémité supérieure est un large anneau plat, pris dans la masse.

Epoq. franque.

Long. 94 mill., plus grand diam. 5 mill. — Belle patine verte. — V. pl. LXIII.

822. — **Ardillon de boucle**. Tête plate demi-circulaire et ornée de guillochis; sa pointe est légèrement recourbée.

Epoq. franque.

Larg. de la plaque 23 mill., long. totale 38 mill. — Patine verte. — V. pl. LXIII.

823. — **Ardillon de boucle**. Tête plate, demi-circulaire, avec entaille en quart de rond sur les côtés. Elle est ornée de guillochis en partie effacés par le frottement.

Epoq. franque.

Larg. de la plaque 25 mill., long. totale 38 mill. — Patine brun-jaune. — V. pl. LXIII.

824. — **Boucle** sans son ardillon. Forme ovale. Tige plate en dessous, ronde en dessus. La traverse, qui portait l'ardillon, est très mince et elle porte dans son milieu un renflement peut-être destiné à consolider cet ardillon et à l'empêcher d'osciller entre les deux charnières qui le tenaient en place.

Epoq. franque.

D. int. 14 et 25 mill., larg. de la tige 6 mill. — Patine verte, encroûtée. — V. pl. LXIII.

825. — **Boucle**, sans son ardillon. Forme ovale allongée. Tige plate en dessous, ronde en dessus.

Epoq. franque.

D. int. 12 et 32 mill., larg. de la tige 6 mill. — Patine verte. — V. pl. LXIII.

826. — **Boucle** ovale, sans son ardillon. Tige plate en dessous, ronde en dessus et ornée de six groupes de traits transversaux gravés en creux, maintenant très effacés. L'ardillon devait être en fer, si l'on en juge par les traces qu'il a laissées sur la traverse qui le portait.

Epoq. franque.

D. int. 14 et 46 mill., larg de la tige 7 mill. — Belle patine verte, tachée de bleu. — V. pl. LXIII.

827. — **Ardillon de boucle.** Tête plate, demi-ronde, échancrée sur les côtés et munie d'une traverse. Il ne porte aucun ornement et sa pointe est cassée.

Epoq. franque.

Larg. de la tête 24 mill., long. totale 35 mill. — Belle patine vert-bleu.

828. — **Tige** plate portant cette inscription en capitales romaines (de style allemand), en relief :

❀ DES ❀ HEREN ✠ WORT ❧❧❧

XVIIe siècle.

Long. 100 mill., larg. 5 mill., ép. 1 mill. — Patine verte.

Objets provenant de la Collection de M. Julien GRÉAU et sans origine certaine. — Ils ont été achetés par la Société Académique de l'Aube lors de la vente de cette collection, en 1885. — On croit qu'ils proviennent en grande partie des environs de Troyes.

829. — **Epingle**. Tête sphéroïdale, aplatie, placée entre deux rondelles. Tige légèrement renflée aux deux tiers de sa longueur.

Epoq. gauloise.

D. de la tige 3 mill., long. 87 mill. — Patine verte. — V. pl. LXIV.

830. — **Epingle**. Tête cylindrique ornée de cercles parallèles et terminée par un cône.

Epoq. gauloise.

Long. 117 mill., diam. de la tige 2 mill. 1/2. — Patine verte. — V. pl. LXIV.

831. — **Epingle**. Tête fuselée, c'est-à-dire ayant l'aspect de deux cônes soudés par la base.

Epoq. gauloise.

Long. 98 mill., diam. de la tige 2 mill. — Patine brune. — V. pl. LXIV.

832. — **Epingle** mutilée. Il n'en reste que le haut. Tête en forme d'olive entourée de cercles cordelés. Sous la tête, ornementation composée de cercles en creux et de chevrons.

Epoq. gauloise.

Long. 62 mill., diam. de la tige 2 mill. 1/2. — Patine usée.— V. pl. LXIV.

833. — Grosse **épingle**. Tige ronde et cintrée. Tête sphéroïdale à côtes de melon.

Epoq. gauloise.

Long. 120 mill.; diam. de la tige 4 mill., de la tête 15 mill. — Belle patine verte enlevée dans quelques endroits par le frottement. — V. pl. LXIV.

834. — **Epingle**. Tête prise sur le gros bout de la tige. Elle se termine par une partie arrondie et porte quelques cannelures obliques.

Epoq. gauloise.

Long. 95 mill., diam. de la tige 4 mill. — Belle patine verte. — V. pl. LXIV.

835. — **Epingle**. Tête fuselée. La pointe manque.

Epoq. gauloise.

Long. actuelle 50 mill., diam. de la tige 8 mill. — Patine verte. — V. pl. LXIV.

836. — **Epingle**. Tête en forme de cube épannelé et portant sur les faces latérales des cercles centrés, gravés en creux.

Epoq. gauloise.

Long. 105 mill., diam. de la tige 3 mill. — Patine verte. — V. pl. LXIV.

837. — **Epingle**. Tête sphéroïdale aplatie.

Epoq. gauloise.

Long. 100 mill., diam. de la tige 3 mill. — Patine verte. — V. pl. LXIV.

838. — Grosse **épingle** à tige très courte. Tête sphérique ornée sur toute sa surface de cannelures horizontales.

Epoq. gauloise.

Long. totale 88 mill., diam. de la tête 21 mill. — Patine verte. — V. pl. LXIV.

Objets provenant de la Collection HUOT (collection formée pour la plus grande partie par M. Henri GEOFFROY, d'Auxon), achetés par la Société Académique de l'Aube en 1878. — Le plus grand nombre de ces objets a été trouvé dans le département de l'Aube, notamment à *Blanum*, près d'Auxon, et dans les environs de Nogent-sur-Seine.

839. — Grande **boucle de baudrier** avec ardillon et plaque ; cette dernière est ornée d'entrelacs portant au centre une suite de cercles en creux également distancés et placés entre deux filets pointillés. Le champ est couvert d'un pointillé à la roulette dont le but est de donner plus d'importance aux entrelacs et de varier la coloration. Cette plaque était fixée par trois gros boutons et deux autres plus petits, tous à tête hémisphérique entourée d'un cordelé et ornée de cannelures. La tête plate de l'ardillon est décorée, comme la plaque, d'entrelacs sur champ pointillé, ayant dans leur milieu une ligne pointillée en zig-zag. La boucle présente, de chaque côté de l'endroit qui porte la pointe de l'ardillon, deux têtes gravées au trait, vues de face, ayant les yeux ronds, entourés d'un cercle pointillé, et la bouche grandement ouverte ; ce sont peut-être des têtes de lions.

Epoq. franque.

Long. de la plaque 130 mill., plus grande larg. 63 mill., long. de l'ardillon 58 mill., larg. 36 mill., long. de la boucle 77 mill., larg. 37 mill. — Restes d'étamage. — V. pl. LXV.

839 A. Ardillon.

839 B. Bague.

840. — Grand **anneau** circulaire. Tige cylindrique, sans solution de continuité, et ornée de quatre pirouettes également distancées.

Epoq. gauloise.

D. int. 108 mill., d. de la tige 7 mill., h. des pirouettes 20 mill., larg. 10 mill. — Patine brune. — V. pl. LXVI, 1/2 de l'anneau.

841. — **Anneau** circulaire. Tige unie, cylindrique et sans ouverture ni ornements. Elle porte deux petits fils métal-

liques enroulés autour d'elle en forme d'anneaux et destinés vraisemblablement à attacher quelque ornement.

Epoq. celtique.

Diam. int. 202 mill., diam. de la tige 5 mill., diam. des fils métalliques 1 mill. — Patine verte. — V. pl. LXVI.

842. — Gros et grand **anneau** circulaire. Tige ronde, unie et sans ouverture.

Epoq. celtique.

D. int. 194 mill., diam. de la tige 8 mill. — Patine verte. — V. pl. LXVI.

843. — Grand **anneau** circulaire, orné sur tout son pourtour de stries transversales et de hachures en X.

Epoq. celtique.

D. int. 190 mill., diam. de la tige 5 mill. — Patine verte, encroûtée. — V. pl. LXVI.

844. — **Anneau** circulaire. Tige cylindrique, ouverte en un point.

Epoq. gauloise.

D. int. 190 mill., diam. de la tige 4 mill. — Patine verte.

845-846. — **Anneaux** circulaires. Tige cylindrique, ouverte.

Epoq. gauloise.

D. int. 187 mill., diam. des tiges 4 mill. — Patine verte.

847. — **Anneau** circulaire. Tige cylindrique, ouverte.

Epoq. gauloise.

D. int. 187 mill., diam. de la tige 2 mill. — Patine verte.

848 à 864. — **Anneaux** de dimensions diverses, les uns fondus, les autres façonnés à l'aide de tiges dont les extrémités sont soudées ou simplement aboutées.

Epoq. gauloise.

Le diam. du plus grand est à l'int. de 37 mill., et celui de sa tige de 3 mill.; le diam. du plus petit est à l'int. de 12 mill., et celui de sa tige de 1 mill. 1/2.

865. — **Bague** d'enfant. Tige aplatie, extrémités libres, côté apparent décoré de stries obliques.

Epoq. franque.

D. int. 11 mill., ép. de la tige 1 mill , larg. 2 mill. — Belle patine verte. — V. pl. LXVI.

Objets en bronze trouvés dans la Seine, à Paris, et offerts au Musée de Troyes, avec des pièces d'autre nature, par M. Arthur FORGEAIS.

866. — **Clous** à tête bombée, ornée de perlettes en relief placées dans des arcatures, et entourée d'un filet cordelé.

Moyen âge.

D. 14 mill. — Laiton. — V. pl. LXVI.

867. — **Applique** ornementale. Bossage dans une partie circulaire posée sur une plaque découpée en forme d'Y à extrémités trifurquées.

Moyen âge.

Plus grande larg. 30 mill. — Cuivre jaune. — V. pl. LXVI.

868. **Applique** ornementale. Petite plaque, ovale allongé, portant un motif décoratif, en forme de double S. En dessous, elle est pourvue d'un prolongement destiné à la maintenir en place.

Moyen âge.

Long. 21 mill., larg. 9 mill., h. 13 mill. — V. pl. LXVI.

868 A. La même.

BAGUES

SANS PROVENANCE ET SANS ORIGINE CONNUES

869. — **Bague** ovale. Tige ronde, aplatie sous le chaton, qui est rond, et porte au centre une pierre fausse en verre bleu.

Epoq. franque.

D. int. 18 et 19 mill., diam. de la tige 2 mill. — Patine verte. — V. pl. LXVII.

869 A. La même.

870. — **Bague** sans ornements. Tige plate en dedans, légèrement bombée en dehors et aplatie à l'endroit du chaton.

Epoq. franque.

D. int. 18 et 20 mill., ép. de la tige 2 mill. — Belle patine verte. — V. pl. LXVII.

870 A. La même.

871. — **Bague**. Tige plate en dedans, ovale en dessus. La moitié inférieure de cet anneau manque. Le dessus, qui est très mince, a la forme du chaton ovale qu'il a dû porter.

Epoq. franque.

D. int. 16 mill., ép. de la tige 2 mill. — Patine verte, encroûtée. — V. pl. LXVII.

871 A. La même.

872. — **Bague** ouverte. Tige plate à l'intérieur, ronde en dessus, et s'amincissant aux deux extrémités. Elle renferme l'os du doigt qui l'a porté et qui est tout verdi par l'oxyde de cuivre.

Epoq. gallo-romaine.

D. int. 18 et 20 mill., plus grande larg. 5 mill. — Belle patine verte. — V. pl. LXVII.

873. — **Bague** ouverte. Tige plate en dedans, arrondie en dehors, et terminée par deux têtes de serpents affrontées.

Epoq. gauloise.

D. int. 20 mill., diam. de la tige 2 mill. — Patine verte. — V. pl. LXVII.

V. la reproduction de cette bague dans la *Revue archéolog.*, p. 333, 3e série, t. XV, 1890.

873 A. La même.

874. — **Bague**. Baguette plate à l'intérieur, arrondie en dehors, sauf à l'endroit du chaton, et sur ses deux côtés, où elle présente trois parties légèrement aplaties ornées chacune de deux traits gravés en forme d'X.

Epoq. franque.

D. int. 17 mill., larg. de la tige 3 mill., h. 5 mill. — Patine verte. — V. pl. LXVII.

874 A et B. La même.

875. — **Bague**. Tige plate semblant avoir porté des lettres gravées en creux, aujourd'hui effacées.

Epoq. franque.

D. int. 16 mill., h. de la tige 5 mill., long. 2 mill. — Patine vert-bleu. — V. pl. LXVII.

876. — **Bague**. Tige ronde, aplatie dans l'endroit du chaton, qui est pris dans la masse. C'est un carré long de 7 mill. sur 6 mill. de hauteur, encadré de grenetis. Il renferme un monogramme encore inexpliqué.

Epoq. franque.

D. int. 17 mill. 1/2., larg. de la tige près du chaton 6 mill., au bas 2 mill. 1/2. — Patine usée. — V. pl. LXVII.

V. *Revue archéolog.*, 3e série, t. XV, 1890, p. 332, 333.

876 A. La même.

877. — **Bague**. Tige plate à l'intérieur, légèrement arrondie à l'extérieur. Chaton plat ayant porté des caractères aujourd'hui indéchiffrables. C'est un rectangle haut de 11 mill. sur 15 de large. Il est accompagné, sur les côtés, d'ornements gravés formant un chevronné.

Epoq. franque.

D. int. 17 mill., larg. de la tige près du chaton 11 mill., au bas, 5 mill. — V. pl. LXVII.

877 A et B. La même.

878. — **Bague**. Tige plate en dedans, légèrement bombée à l'extérieur et aplatie à l'endroit du chaton, qui est un rectangle haut de 5 mill. et large de 10 mill. Il porte un monogramme indéchiffrable et est accompagné, sur les côtés, d'ornements en forme d'X.

Epoq. franque.

D. int. 17 et 18 mill., larg. près du chaton 7 mill., au bas 4 mill. — Patine verte.

879. — **Bague**. Tige plate à l'intérieur, légèrement arrondie à l'extérieur, avec un chaton circulaire en saillie, orné de dessins en creux représentant les attributs d'un tailleur d'habits : ciseaux, dé et étai. La tige, dans les parties qui avoisinent le chaton, est décorée de hachures.

XVIe siècle.

D. int. 18 mill., larg. de la tige près du chaton 5 mill., au bas 2 mill., diam. du chaton 10 mill. — Potin. — V. pl. LXVII.

879 A et B. La même.

880. — Bague. Tige plate en dedans, à biseau en dehors, plus large à l'endroit du chaton. Ce dernier est un rectangle haut de 7 mill., large de 10 mill., accusé par un encadrement en creux, et dont le champ est occupé par une gravure représentant un pélican sur son nid, se saignant pour nourrir ses petits.

XVIIe siècle.

D. int. 18 mill.; larg. de la tige près du chaton 6 mill., au bas 2 mill. — V. pl. LXVII.

880 A et B. La même.

881. — Bague. Tige plate à l'intérieur, un peu arrondie en dehors. Elle est surmontée d'un haut chaton tout uni, de forme carrée, faisant corps avec elle, et orné, sur les côtés, de hachures et de marguerites gravées en creux. De chaque côté, au-dessous du chaton, est un double bourrelet décoré de mouchetures en creux.

XVIe siècle.

D. int. 17 et 20 mill., larg. de la tige près du chaton 11 mill., au bas 8 mill. — V. pl. LXVII.

881 A et B. La même.

882. — Bague. Tige plate en dedans, légèrement arrondie en dehors et surmontée d'un chaton octogone. Ce dernier, dont le champ est circonscrit par un filet en creux, porte les initiales I. G. M., capitales anglaises, sous une tête de bœuf posée de face, surmontée d'un assommoir et flanquée de deux rameaux. Ce sont les attributs d'un boucher dont le nom nous est inconnu.

Fin du XVIIIe siècle.

D. int. 20 mill., larg. près du chaton 15 mill., long. du chaton 17 mill., larg. 15 mill.

882 A et B. La même.

VASES ET USTENSILES DIVERS

883. — Œnochoe. Vase allongé, de forme cylindro-conique, à col étroit, surmonté d'un bord saillant à l'extérieur, et ayant un bec long et relevé. Il porte une anse rivée, ornée à sa partie supérieure, qui repose sur la bordure du col, de deux têtes d'animaux fantastiques, et, à son extrémité inférieure, d'une palmette surmontée de deux doubles spirales placées en regard l'une de l'autre, en sens inverse. A l'intérieur, la tige de l'anse est arrondie; à l'extérieur, elle présente des côtes saillantes ayant pour but d'affermir la main qui se sert de l'objet.

Epoq. gauloise.

H. prise au-dessus de l'anse 250 mill., à l'extrémité du bec 290 mill., diam. sous le col 130 mill., diam. à la base 84 mill., diam. du col 64 mill — Restes de dorure. — V. pl. LXVIII.

Trouvée à Pouan, arrondissement d'Arcis-sur-Aube.

Don. M. l'abbé Coffinet, 1860.

883 A. Détail de la même.

Le 23 juin 1843, un ouvrier a trouvé ce vase en piochant la terre sur le territoire de la commune de Pouan, dans la contrée des Prattes, près du chemin de Pouan au Martroy, au milieu de l'accin du sieur Coutant-Villenet, et à deux pas de l'endroit où, l'année précédente, le sieur J.-B. Buttat, en extrayant de la grève, rencontra des fragments d'os humains, des lames de fer oxydées, des bijoux et des ornements en or, aujourd'hui conservés au Musée de Troyes.

Près de ce vase était un squelette ayant à ses côtés une lance, un sabre, une petite pièce de monnaie en cuivre et des ferrements de bouclier. M. l'abbé Coffinet acheta cette œnochoe en 1844, puis il la donna au Musée de Troyes en 1860. — A figuré à l'Exposition universelle de 1867

V. Gaussen, *Portefeuille archéolog. de l'Aube, Antiques*, p. 7, pl. 5, article de M. d'Arbois de Jubainville; E. Cartaillac, *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, 2e série, t. VIII, p. 1877; Schuermans, *Encore les objets étrusques d'Eyginbilsen*, p. 16; L. Morel, *La découverte de Somme-Bionne*, dans les *Mém. de la Soc. d'Agriculture, Comm., etc., de la Marne*, 1876, p. 89, M. d'Arbois de Jubainville, *Rép. archéol. de l'Aube*, p. 6, au mot Pouan: Musée de Saint-Germain-en-Laye, salle VI, vitr. 20 et 27, reproduction du vase de Pouan.

Des vases en bronze semblables à celui de Pouan ont été découverts à Bourges (mention de M. Schuermans) ; à Aubernac (Musée du Louvre); à Somme-Bionne; à Mercey-sur-Saône, dans un tumulus (*Rev. archéolog.*, t. XLIII, 1882) ; sur les bords du Rhin ; en Belgique, à Eygenbilsen ; à Hallstatt (où on en a rencontré seize); à Marzabotto. Il y en a un au Musée de Parme, un au Musée de Berlin trouvé dans le tumulus de Gallecheid, en même temps qu'un bandeau d'or et une garniture de chariot ; un au Musée de Bois-le-Duc, etc... — On s'accorde pour considérer ces œnochoes comme étant d'origine étrusque. D'après M. de Witte, celle qui a été trouvée à Pouan ne pourrait pas remonter au-delà du IIIe siècle avant J.-C.

884-885. — **Seaux** semblables, tous deux mutilés par le bas. Ils sont ronds et ornés, sur leur pourtour, de cercles en relief. Ils ont un rebord fermé par le repli du métal à l'intérieur, et portent chacun deux oreilles découpées faisant corps avec la masse. Les anses, dont les tiges sont rondes dans le milieu, et à quatre faces aux extrémités, sont moulurées en ces endroits et ornées, dans toute leur longueur, de stries transversales à peu près également distancées.

Epoque franque.

D. int. 220 mill. — Belle patine verte. — V. pl. LXIX.

Don. M. Camut-Chardon.

885 A. Détails d'une oreille et d'une extrémité d'anse.

Ces deux seaux ont été trouvés à Pouan, dans la même contrée que l'œnochoe décrite plus haut, à la distance d'environ quarante-deux mètres de la fosse funéraire qui renfermait le squelette accompagné des bijoux en or et des armes conservés au Musée de Troyes.

V. *Congrès archéolog. de France*, XXe session, tenue à Troyes en 1853, p. 118.

Quelques personnes ont pensé qu'il fallait voir dans ces ustensiles des spécimens de ces vases culinaires que portaient avec eux les soldats romains dans leurs expéditions.

886. — **Pied de vase**. Il ne reste que le fond de la coupe et le pied, qui est circulaire, évasé, et paraît formé de deux feuilles de métal superposées, celle de dessous servant de fond au vase. Ce dernier renferme des débris, mais en trop mauvais état pour qu'il soit possible de les rapprocher et de reconstituer l'ensemble. — D'après le dessin publié dans les *Mem. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 1842-

1843, p. 94, ce pied de vase et le suivant appartiendraient aux deux seaux décrits ci-dessus.

Epoq. franque.

D. du pied à sa base 125 mill., à sa jonction avec le corps du vase 70 mill., h. du même 28 mill., ép. du pied 2 mill., du vase 1 mill. — Belle patine verte. — V. pl. LXIX.

M. P. — M. Don.

887. — **Pied de vase**, semblable au précédent. Le fond du vase (il n'en reste que la partie adhérente au pied) porte, au point de jonction avec son support, une gorge circulaire, et au centre un enfoncement d'environ 3 mill. de diamètre, entouré d'un cercle gravé en creux ayant un diamètre de 10 mill. — Même remarque que pour le précédent.

Epoq. franque.

Diam. du pied à sa base 113 mill., a la rencontre du vase 80 mill., h. du pied 22 mill., ép. du m`me 3 mill., du vase 1 mill. — Patine verte.

M. P. — M. Don.

888. — **Bassin** rond, à bord évasé orné d'une suite d'oves.

Epoq. franque.

D. 260 mill., larg. du bord 22 mill., h. du vase 80 mill., ép. 15 mill. — Belle patine verte. — V. pl. LXIX.

Don. M. Camut-Chardon.

Il a été trouvé en même temps et dans le même endroit que les deux seaux décrits sous les nos 884. 885. — A comparer avec les vases mérovingiens trouvés sur le champ de bataille présumé de Charnay. — V. *Mém. de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or*, année 1860-1861 ; M. Baudot. *Mémoire sur les sépultures des barbares de l'époque mérovingienne, découvertes en Bourgogne et particulièrement à Charnay;* V. aussi *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 1842-1843, dessin au trait de ce vase; MM. Boutiot et Socard, *Supp. au Rép. de la Soc archéolog. de l'Aube*, au mot Pouan.

889. — **Chaudron** sphéroïdal. Il a deux anses mobiles composées de tiges cordelées, amincies à leurs extrémités, qui, après avoir passé dans des oreilles rapprochées deux à

deux, se terminent par des courbes gracieuses. Le métal de ce chaudron est d'un jaune clair, et il est picoté à l'intérieur comme par les grains d'un moule en sable.

Epoq. gallo-romaine.

H. 140 mill., diam. int. à l'orifice 250 mill., ép. 2 mill., diam. du fond 77 mill. — V. pl. LXIX.

Trouvé en 1806, sur le territoire de *Bûchères* (Aube).

Don. MM. de Noël père et fils.

V. *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, année 1835, p. 126.

890. — Coque de simpule. Forme hémisphérique, bord en légère saillie à l'intérieur et à l'extérieur et portant des stries disposées en chevrons. A l'endroit du manche se trouvent deux petits prolongements recourbés en forme de crochets. En dehors, au bas des crochets, est une ornementation composée de trois cercles centrés.

Epoq. gallo-romaine.

D. 93 mill., profondeur à l'int. 30 mill., ép. du métal 1 mill. — Très belle patine verte. — V. pl. LXIX.

Trouvée dans le département de l'Aube.

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, vente J. Gréau, 1885, n° 248 du catalogue dressé par M. Froehner.

M. Maxe-Werly, sous le n° 7, p. 10 de sa *Note sur des objets antiques découverts à Gondrecourt* (Meuse) *et à Grand* (Vosges), publiée dans les *Mém de la Soc. des Antiq. de France*, décrit une coupe en bronze, de même forme que celle mentionnée ci-dessus et ayant des dimensions un peu plus petites. Il considère les deux crochets comme étant de véritables aiguilles destinées à pouvoir suspendre cet objet à une étoffe.

891. — Coque de simpule. Le fond est percé par l'usure. Au lieu de crochets, elle porte un anneau faisant corps avec elle.

Epoq. gallo-romaine.

D. 70 mill., diam. int. de l'anneau 12 mill. — V. pl. LXIX.

Trouvée à *Méry-sur-Seine*.

Don. M. Oufroy de Bréville, 1847.

892. — Bassin de forme bombée, à bord plat, portant sur le fond deux pièces superposées et attachées par des rivets.

Epoq. franque.

D. à l'ouverture, bord compris, 270 mill., h. 80 mill. — Patine verte. — V. pl. LXX.

Ce vase a été trouvé lors des fouilles pratiquées. en 1868, dans le cimetière du Pré-la-Guerre, à *Brebant* (Marne). — V. n° 194.

Don. MM. de Kergorlay et de Mérode, 1892.

893. — **Bassin** à bord plat. A l'extérieur, au-dessous du bord, est un trait circulaire gravé en creux et, près de sa base, deux autres traits semblables. A l'intérieur, un double-cercle centré est gravé sur son fond.

Epoq. franque.

H. 22 mill., diam. 125 mill., ép. 2 mill. 1/2, larg. du bord 10 mill. — Patine verte, encroûtée. — V. pl. LXX.

Trouvé à *Méry-sur-Seine* en 1843.

Don. M. Onfroy de Bréville, 1847.

894. — **Contre-poids de balance romaine** (*æquipondium*). Sphéroïde ayant les deux pôles aplatis et percé dans son milieu de haut en bas. L'ouverture la plus grande est en forme de rectangle allongé, l'autre est circulaire. L'ornementation, qui est la même sur chaque face, se compose de deux serpents cynocéphales, dont les corps, en demi-relief et enlacés aux deux extrémités de la pièce, servent à la délimiter. Au centre, entre les deux têtes de serpents, un cercle en relief entoure un motif aujourd'hui détruit, peut-être intentionnellement (c'était probablement un phallus)

Epoq. gallo-romaine.

D. 52 mill., ép. 20 mill. — Patine vert-bleu. — V. pl. LXX.

Trouvé par le donateur, à la surface du sol, au milieu de débris de tuiles, dans la partie de terrain inculte située derrière l'école d'*Aubigny* (Aube).

Don. M. Bourgeois, 1895.

895. — **Poids romain**, avec légende. Forme sphéroïdale; les deux pôles aplatis. Sur l'un des plats est l'inscription : POLYCHRONI VIVAS TVIS (*Vis longtemps pour les tiens!* formule de vivat ou d'acclamation en l'honneur du prince

régnant), disposée circulairement et en lettres incrustées d'argent, dont une partie n'existe plus. Au centre, on voit les lettres R - II, gravées à double trait et ne paraissant pas avoir été incrustées d'argent.

Epoq. gallo-romaine.

H. 35 mill., poids 637 grammes (c'est-à-dire environ le double de la livre romaine, en tenant compte de la perte de poids produite par le frottement et par l'oxydation. — La livre romaine pesait 335 grammes.) — Patine usée. — V. pl. LXX.

Trouvé en 1840, dans le bassin du canal, à *Troyes*, lors de sa création, près du *Pont de la Salle* (aujourd'hui *Pont tournant de la place de la Préfecture*).

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1840.

V *Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*, 1re série, 1841, p. 207; E. Babelon, dans le *Dict. des Antiquités grecques et romaines de Daremberg et Saglio*, vº Exagium, p. 877; Catal. des Bronzes antiques de la Bibliothèque Nationale, nº 2286.

896. — **Simpulum** ou **simpule**, grande cuiller à long manche. Tige carrée, effilée au sommet, où elle est ornée de deux têtes de cygne à cols recourbés, formant double crochet. Elle s'élargit par le bas pour porter la cupule demi-sphérique, peu profonde, et dont le bord est légèrement en saillie à l'intérieur.

Epoq. gallo-romaine.

Long. totale 280 mill., diam. de la cupule 85 mill., profondeur 17 mill. — Patine vert-noir, encroûtée. — V. pl. LXX.

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, vente de la collection Huot, 1878.

Le simpulum servait, dans les sacrifices, à puiser en petite quantité l'eau et le vin, dans le cratère et les préféricules, pour les libations. (V. Anthony Rich, traduction Chéruel : *Dict. des Antiquités romaines et grecques*, au mot : *simpulum*.)

897. — **Strigile** ou **râcloir**, ayant servi à enlever, en grattant, l'humidité répandue à la surface de la peau par la chaleur du bain de vapeur ou les violents exercices de

la palestre. Sans ornements. Manche plat dont la queue recourbée vient s'appuyer sur le dos de l'instrument.

Epoq. gallo-romaine.

Long. 210 mill., larg. de la spatule 30 mill. — Patine verte. — V. pl. LXX.

Don. Mme Bochot mère, 1882.

V. D. Bernard de Montfaucon, *l'Antiquité expliquée*, t. III, p. 205; *Mém. de la Soc. d'émulation de Cambrai*, t. L, 1895, p. 15 et suiv.; *De l'usage des strigiles dans l'antiquité*, par M. le docteur Coulon. Dans cette remarquable étude, l'auteur donne la nomenclature des écrivains ayant parlé des strigiles.

898. — **Candélabre**. Il repose sur trois pieds de cheval séparés à leur point de jonction par trois fleurons. La tige, qui est torse, s'élève sur une base ronde et moulurée. Le sommet de cet ustensile est terminé par une vasque ou récipient rond, à bords carrés. Un petit coq, les ailes ouvertes, est placé à peu près à moitié de la tige, sur laquelle il semble gravir.

Epoq. gallo-romaine.

H. 420 mill., diam. de la tige 10 mill. — Patine vert-brun. — V. pl. LXX.

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, vente Huot, 1878.

899. — Partie supérieure (orifice et collet) d'un petit **vase** en bronze doré, qui semble avoir subi l'action d'un feu violent. Il est orné à l'extérieur de plusieurs filets circulaires, en creux.

Epoq. gallo-romaine.

Diam. de l'ouverture 70 mill., ép. du métal 1 mill. — V. pl. LXXI.

900. — Petit **vase** endommagé en plusieurs endroits. Il se compose d'une cupule en bronze, portant en dessous un léger filet circulaire et placée dans une enveloppe métallique (peut-être en fer?), aujourd'hui corrodée et brûlée. Un bord plat, large de 10 mill., recouvre le vase et son enveloppe. En un point de la circonférence, on croit voir une trace de manche en fer, dont la base aurait mordu sur la bordure de bronze.

Epoq. gallo-romaine.

D. 130 mill., h. 30 mill. — Patine encroûtée.

901. — **Vase**. Sorte de cuvette évasée ayant le fond plat et les côtés droits. Elle repose sur une feuille métallique disposée en cercle, placée sur champ et ornée d'une suite de triangles placés alternativement en sens inverse et ajourés.

Epoq. gallo-romaine.

D. à l'ouverture 195 mill., h. 70 mill., ép. 4 mill. — Belle patine verte.

Trouvé dans les environs de *Bar-sur-Seine*.

902. — Grande **patère**, de style étrusque. Elle est pourvue d'un long manche représentant un jeune homme nu (les pieds manquent), portant une coiffure dans le goût égyptien, levant les bras et tenant dans chaque main une traverse terminée par deux volutes. Sur cette dernière sont placés deux béliers adossés, séparés par une feuille d'eau et portant une semelle à laquelle est attaché le corps de la patère.

Epoq. gallo-romaine.

Long. du manche 150 mill., d. de la patère 160 mill. — Patine verte.

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, vente Huot, 1878.

903. — Petit **plat** rond, détérioré en plusieurs endroits, sorte de *patella* à bord plat et ayant très peu de profondeur. Il est orné au milieu du fond, à l'extérieur, d'un petit bourrelet circulaire. Ce vase a subi l'action du feu.

Epoq. gallo-romaine.

D. 133 mill., larg. du bord 15 mill. — Patine brûlée.

904. — **Vase** circulaire, à flancs arrondis, sorte de chaudron (*lebes*). La partie supérieure de ce vase est détériorée sur tout son pourtour, et il est impossible de savoir si elle était terminée par un bourrelet et portait une anse. Sous le fond était placée une feuille de bronze, de forme circulaire et mise sur champ, aujourd'hui détachée.

Epoq. gallo-romaine.

D. 300 mill., h. 90 mill., ép. du métal 1/2 mill.

905. — **Tige** en bronze, de forme cylindrique et d'un faible diamètre, portant à l'une de ses extrémités un fragment de plaque de même métal, assez mince, faisant corps avec elle et paraissant avoir été détaché violemment d'une plus large surface.

Epoque incertaine.

Long. de la tige 37 mill., diam. 6 mill., ép. de la plaque 2 mill. — Patine usée.

Trouvée avec plusieurs autres tiges semblables, en même temps qu'une enseigne militaire de l'époque romaine, à la limite des finages de *Romilly* (Aube) et de *Marcilly sur-Seine* (Marne), dans le lieu dit *Les Souillards*.

Don. M. Grosdemenge. 1896.

906. — **Fusaïolle** ou petit **anneau** en cuivre rouge. Tige plate à l'intérieur. ornée en dehors, sur son milieu et sur ses bords, d'une suite de petites perlettes portées par de minces et courtes tiges.

Moyen âge.

D. int. 11 mill., diam. ext. de bouton à bouton 17 mill., h. 4 mill. — Patine brune. — V. pl. LXXII.

Trouvée à *Eguilly*.

Don. M. Ribault.

Notice sur les Fusaïolles. — Les fusaïolles sont de petits anneaux, sortes de pesons, qu'on plaçait à l'une des pointes du fuseau dont les dames se servaient pour filer, dans le but de lui donner plus de poids et de faciliter son évolution. On en fabriquait en terre cuite, en plomb, en cuivre, en verre. Le Musée de Troyes en possède un certain nombre de différents genres.

---

907. — **Clochette** ou **sonnaille**, en cuivre rouge, avec anneau d'attache de même métal, en forme d'anse rapportée après coup, et dont les extrémités, pénétrant le cerveau de la clochette, se croisent à l'intérieur pour porter le battant. Ce dernier manque. L'instrument a la forme

d'une pyramide tronquée, à angles arrondis; un de ses côtés a été endommagé par la pioche de l'ouvrier qui l'a découvert. Une couche épaisse d'oxyde ferrugineux recouvre cette clochette, c'est ce qui a fait croire, dans le principe, qu'elle était en fer. Peut-être se trouvait-elle enfermée dans une marmite de ce métal entièrement corrodée lors de la trouvaille.

Epoq. gallo-romaine.

Larg. du plus grand côté, 100 mill, larg. du plus petit 85 mill., mesures prises à la base; haut. 135 mill. — V. pl. LXXII.

Trouvée à *Mailly*.

M. Jacquot, ancien maire de Mailly, propriétaire de la ferme de Sainte-Suzanne (habitation située non loin du village, au confluent de deux ruisseaux), opérant, en 1830, un défrichement devant sa maison, découvrit la clochette que nous venons de décrire plus haut. Elle renfermait un vase en verre contenant neuf bagues en or, avec ornements, et quatre colliers également en or. Le Musée de Troyes possède, avec la clochette, un fragment du vase en verre et un des colliers (V. Catal. de l'Orfèvrerie du Musée de Troyes). On ne sait ce que les autres objets sont devenus.— L'enfouissement de ces bijoux semble ne pas remonter au delà de la première moitié du IVe siècle.

V. *Mém. de la Soc. d'Agriculture de l'Aube*, 1834, p. 36; M. d'Arbois de Jubainville, *Rép. archéolog.*, p. 4.

Notice sur les Clochettes. — Des *dandins*, campanes, sonnailles ou clochettes, destinées à être pendus au cou des animaux, ont été trouvés non seulement dans les bois, dans les prés et au bord des rivières, mais aussi dans les sépultures. A Baubec-la-Rosière (Normandie), M. l'abbé Cochet a découvert une clochette dans le fond d'une urne. Elle avait dû être attachée au cou d'un animal et sa présence, d'après le savant abbé, indiquait les restes d'un berger ou d'un gardeur de troupeaux. On en a rencontré dans plusieurs autres cimetières de Normandie.

A l'époque où l'élevage du bétail était, dans nos contrées, la plus grande ressource de l'alimentation publique, les bêtes armailles, bœufs, moutons, chèvres et porcs à demi-

sauvages, vivaient constamment au dehors, soit dans les pâturages, soit dans les bois. En leur attachant une sonnette au col ou atteignait un double but : le son de cet instrument éloignait, en les inquiétant, les animaux carnassiers tels que les loups, et il permettait, en décelant leur présence, de retrouver plus facilement dans les rochers ou dans les profondeurs des bois les bêtes qui s'écartaient du troupeau.

Tous les documents de l'époque romaine comme ceux de l'époque franque, les lois, les miniatures des manuscrits, les légendes, les Vies des Saints, etc..., attestent la coutume générale d'attacher des grelots au cou des bœufs, des brebis, des biches et même des cerfs (l'abbé Cochet, *La Normandie souterraine*).

Le métal de ces sonnailles, généralement pur d'alliage, donne un son très voisin de celui que rend un chaudron.

V. dans le *Magasin pittoresque* (année 1869, p. 232) le dessin et la description d'une petite cloche conservée dans le trésor de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon, sous le nom de *An hyr glass* ou *la longue verte,* et ayant une certaine analogie avec celle qui est décrite plus haut.

---

908. – **Clochette** de forme tubulaire ou cylindrique allongée. Elle a le vase (ou partie supérieure) arrondi, la saussure (partie du milieu) légèrement étranglée, et la pince ou panse (partie inférieure) un peu évasée. L'anneau de suspension, fondu du même jet que la clochette, présente une partie plate, échancrée sur les côtés, cintrée en dessus, et ayant une ouverture demi-circulaire. Le battant manque, il ne reste que les débris de l'anneau qui le portait.

Epoq. gallo-romaine.

H. 95 mill., diam. de l'ouverture à la base 50 mill., diam. de l'ouverture de l'anneau 20 mill. — Belle patine verte. — V. pl. LXXIII.

Trouvée dans les grèves de la Vacherie, à *Troyes*.

Don. M. Bourgoin, 1876.

M. H. du Cleusiou, *L'Art gaulois*, t. I, 217. fig. 133, donne le dessin de la sonnaille du Musée de Troyes, sans autre mention.

909. — **Clochette** ou **sonnaille** en forme de pyramide tronquée, à côtés très courts et à sommet arrondi sous l'anneau de suspension. Ce dernier, disposé en losange ouvert par le bas, est composé d'une tige ronde portant à l'extérieur une nervure (ou bavure produite par les joints du moule) qui se prolonge sur deux des côtés de la clochette. Le battant n'existe plus; il ne reste que des fragments de l'anneau qui le portait.

Epoq. gallo-romaine.

H. 95 mill., larg. d'un côté à la base 65 mill. — Patine verte, usée. — V. pl. LXXIII.

Legs Camusat de Vaugourdon, 1871. — N° 77 de sa collection.

910. — **Clochette** ou **sonnaille**, du même type que la précédente, mais un peu plus petite et avec cette seule différence que la patte ou bord inférieur porte sur son pourtour une petite plate-bande en saillie. Cette sonnaille a conservé son battant en fer.

Epoq. gallo-romaine.

H. totale 70 mill. — Larg. des plus grands côtés 65 mill., larg des plus petits 42 mill.

Trouvée dans les grèves de la Vacherie, à *Troyes*.

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1894.

911. — Petite **clochette** ou **sonnaille**, de forme pyramidale, terminée par un anneau rond. Les quatre angles de la base reposent chacun sur une petite boule.

H. totale 55 mill., larg. d'un côté à la base 34 mill. — Patine verte, encroûtée. — V. pl. LXXIII.

Trouvée à *Troyes*.

Don. M. Debeigne.

912. — Petite **sonnette** en potin, de forme campanulée. Elle est surmontée d'une pièce carrée et percée d'un trou, fondue du même jet que la sonnette; contre cette pièce s'adaptait le montant d'un ressort en fer qui était retenu en place à l'aide d'un rivet. Sur la panse de cette sonnette,

on voit un T d'aspect gothique, très empâté et mal venu à la fonte.

XVIIIe siècle.

Acq. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1882, vente de M. l'abbé Coffinet.

M. Coffinet considérait le T qui figure sur cette sonnette comme étant le T (TAU) des Antonins. D'après lui, elle aurait été portée par un des pourceaux que ces religieux hospitaliers avaient seuls le droit de laisser circuler librement dans les rues de la ville. En voyant passer ces animaux, ayant pendus au cou le *tau* et la sonnette, attributs distinctifs des Antonins, les bons bourgeois de la ville, dit la chronique, s'arrêtaient en disant : « *Vois cy les pourceaux de Monseigneur sainct Anthoine.* »

La sonnette conservée au Musée de Troyes est d'une facture beaucoup trop moderne pour avoir pu servir à l'emploi que lui assignait le vénérable abbé.

On sait que les Antonins avaient obtenu du pape l'autorisation de réunir le peuple sur les places publiques ou dans les rues, au son d'une clochette, quand ils voulaient faire leurs quêtes. Cette pratique eut sans doute des inconvénients, car les statuts de l'évêque de Troyes, Jean Lesguisé, datés de 1435, défendent formellement aux quêteurs de sonner dans les rues et d'y prêcher afin de ne pas mouvoir la population et la réunir en trop grand nombre.

A Troyes, les Antonins, vers 1293, avaient établi leur maison et leur église en la rue Saint-Abraham (aujourd'hui rue Jaillant-Deschainets). A la suite de la destruction de leur église, en 1590, ils habitèrent à Saint-Martin-ès-Vignes. En 1777, l'ordre de Saint-Antoine fut réuni à l'Ordre de Malte.

913. — Petite **cloche**, de forme campanulée, avec son battant en fer. Sur la panse de cette cloche se détache, en relief, un cartouche portant un écu aux armes de la ville de Troyes, qui sont : une bande d'argent accompagnée, de chaque côté, de deux cotices potencées et contre-potencées, au chef chargé de trois fleurs de lis. Ce cartouche est surmonté d'une couronne de comte et repose sur deux palmes et deux arquebuses mises en sautoir.

Au bas de la panse, sur le pourtour, on lit l'inscription : TRECENSIVM PRÆLIA NVNCIO, et la date 1744 entre des fleurs de lis.

H. 130 mill., diam. 16 mill.; poids environ 3 kilog.

Don. M. le Maire de Troyes 1864.

Cette cloche provient de l'ancien hôtel des Arquebusiers de Troyes, situé *intra muros*, au pied du rempart, près de la porte de la Planche-Clément, sur un bras de la Seine. Les Arquebusiers s'y étaient installés en 1620. Cet hôtel renfermait une salle de très grande dimension, servant aux réunions nombreuses ; elle était éclairée par un grand nombre de fenêtres ornées de splendides vitraux sortis de l'atelier des Gonthier.

V. le Catalog. des Vitraux du Musée de Troyes.

L'année 1744, dans laquelle la cloche dont nous venons de parler fut fondue, vit passer à Troyes le roi Louis XV revenant de Metz. Peut-être cette circonstance engagea-t-elle les Arquebusiers à se mettre en frais pour orner leur hôtel. Ce qui est certain, c'est qu'ils allèrent attendre le monarque à la porte Saint-Jacques, où ils avaient fait dresser des tentes ; et,tout le temps de son séjour, ils firent le service intérieur du palais épiscopal, dans lequel il était logé. L'hôtel de l'Arquebuse, à la suite de la suppression des compagnies d'arquebusiers, fut déclaré bien national en 1793 et vendu le 15 brumaire an IV (6 novembre 1795), moyennant la somme de 530.700 livres (en assignats, ou 4922 fr. en or).

NOTA. — *Pour les Bronzes non décrits dans cet ouvrage, voyez les catalogues spéciaux, tels que le Catalogue de la Serrurerie, etc.*

TABLE DES MATIÈRES

NOMS DE PERSONNES, NOMS DE LIEUX, OBJETS DIVERS[1]

[1] Les numéros surmontés d'un astérisque * sont précédés ou suivis d'une notice. Les numéros correspondent à ceux du Catalogue.

TROYES — IMP. ET LITH. PAUL NOUEL

Extrait des Mémoires de la Société Académique de l'Aube
Tome LXII. — 1898

1



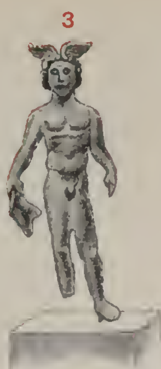
1 A



L. Le Clert. del.

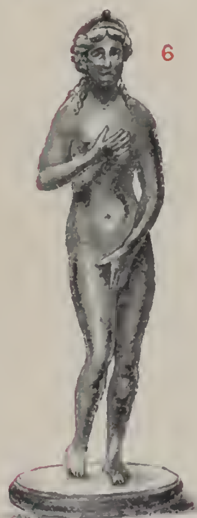
Lith Paul Nouel. Troyes

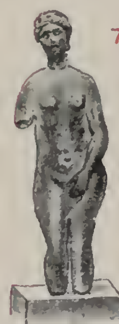




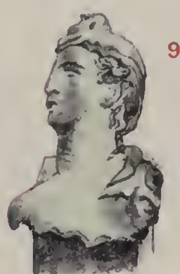






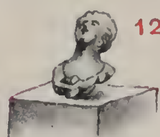














L. Le Clert. del *Lith. Paul Nouel Troyes*



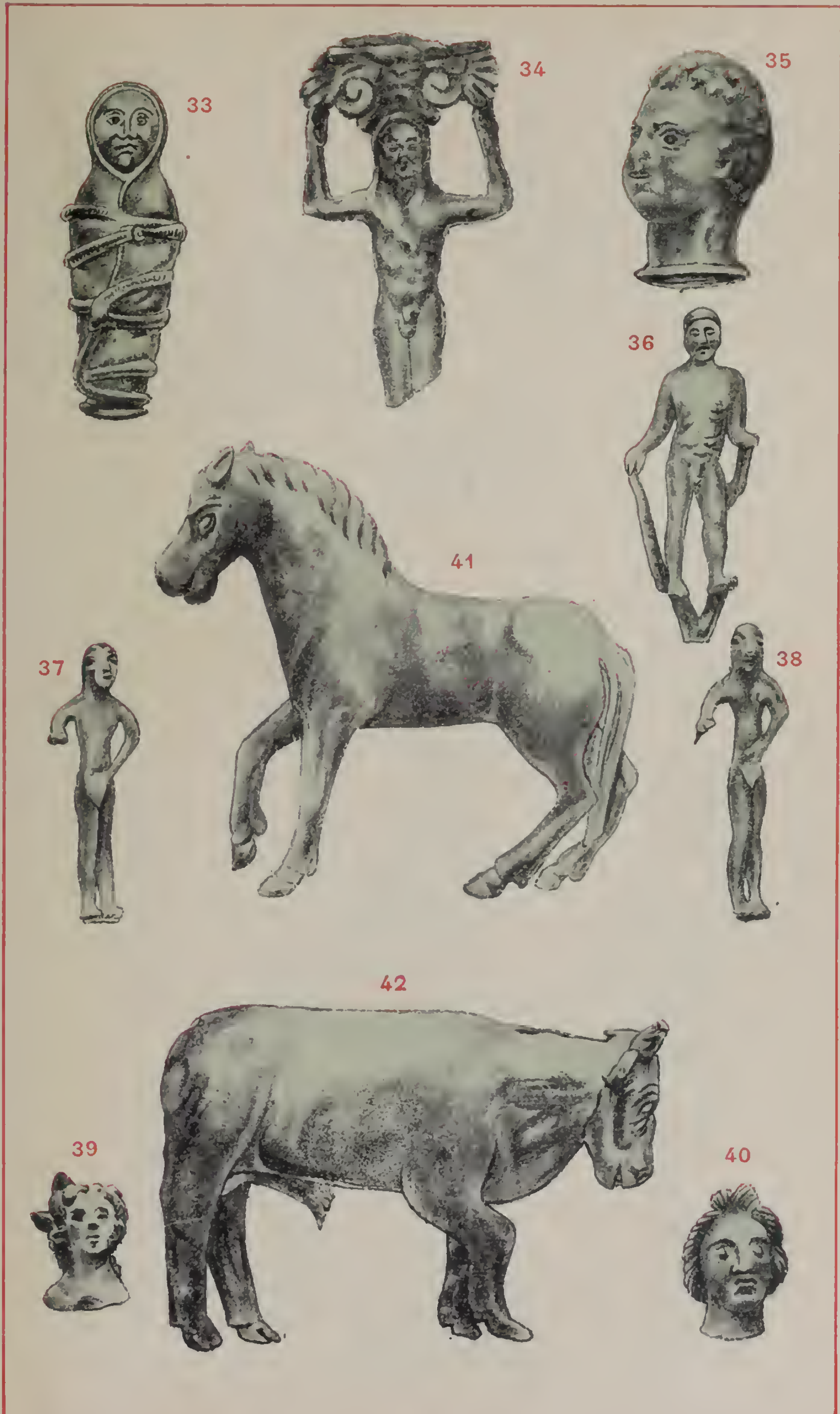
L. Le Clert, del.

Lith Paul Nouel, Troyes



L. Le Clert. del.

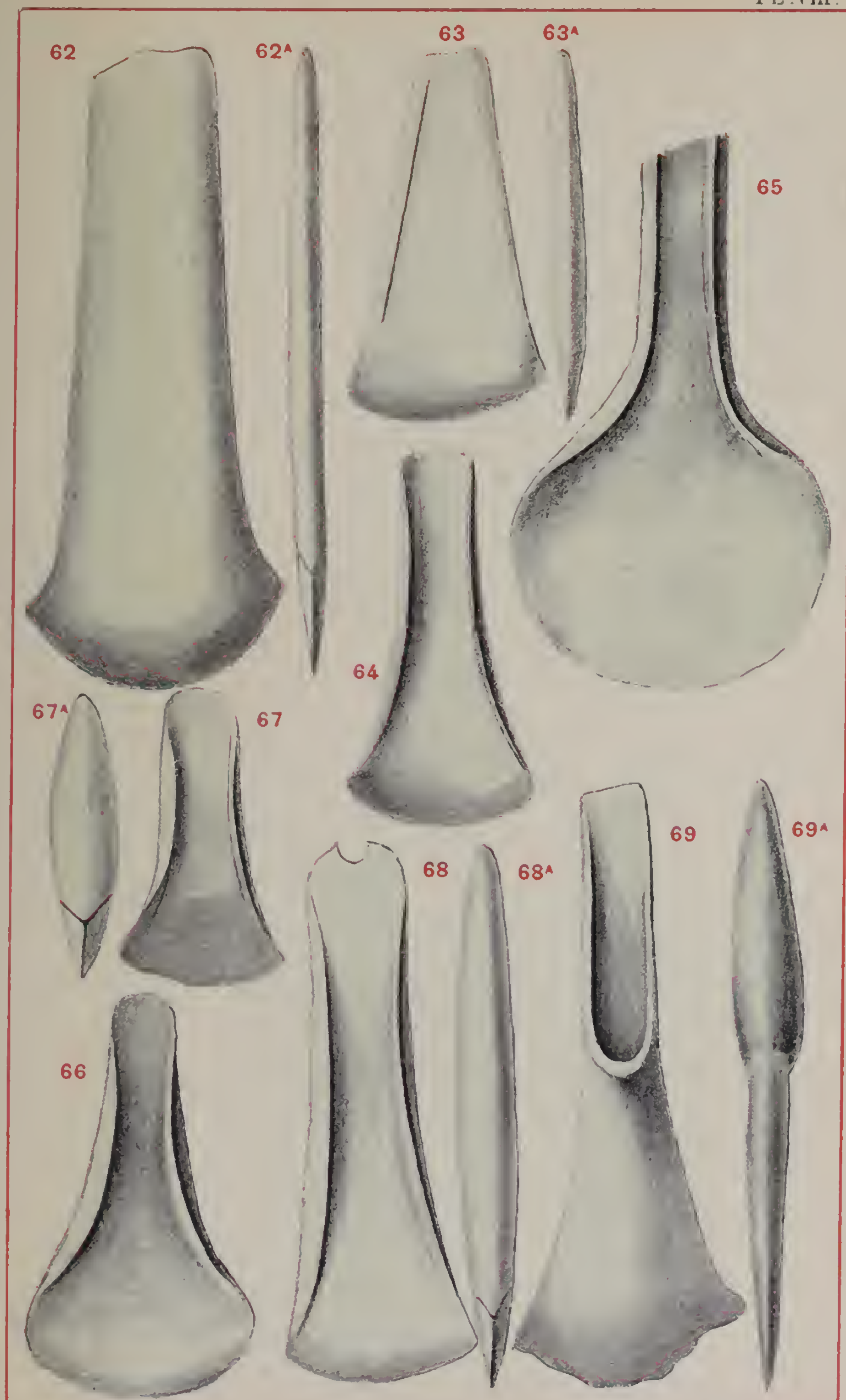
Lith. Paul Nouel. Troyes.



L. Le Clert, del. Lith. Paul Nouel. Troyes

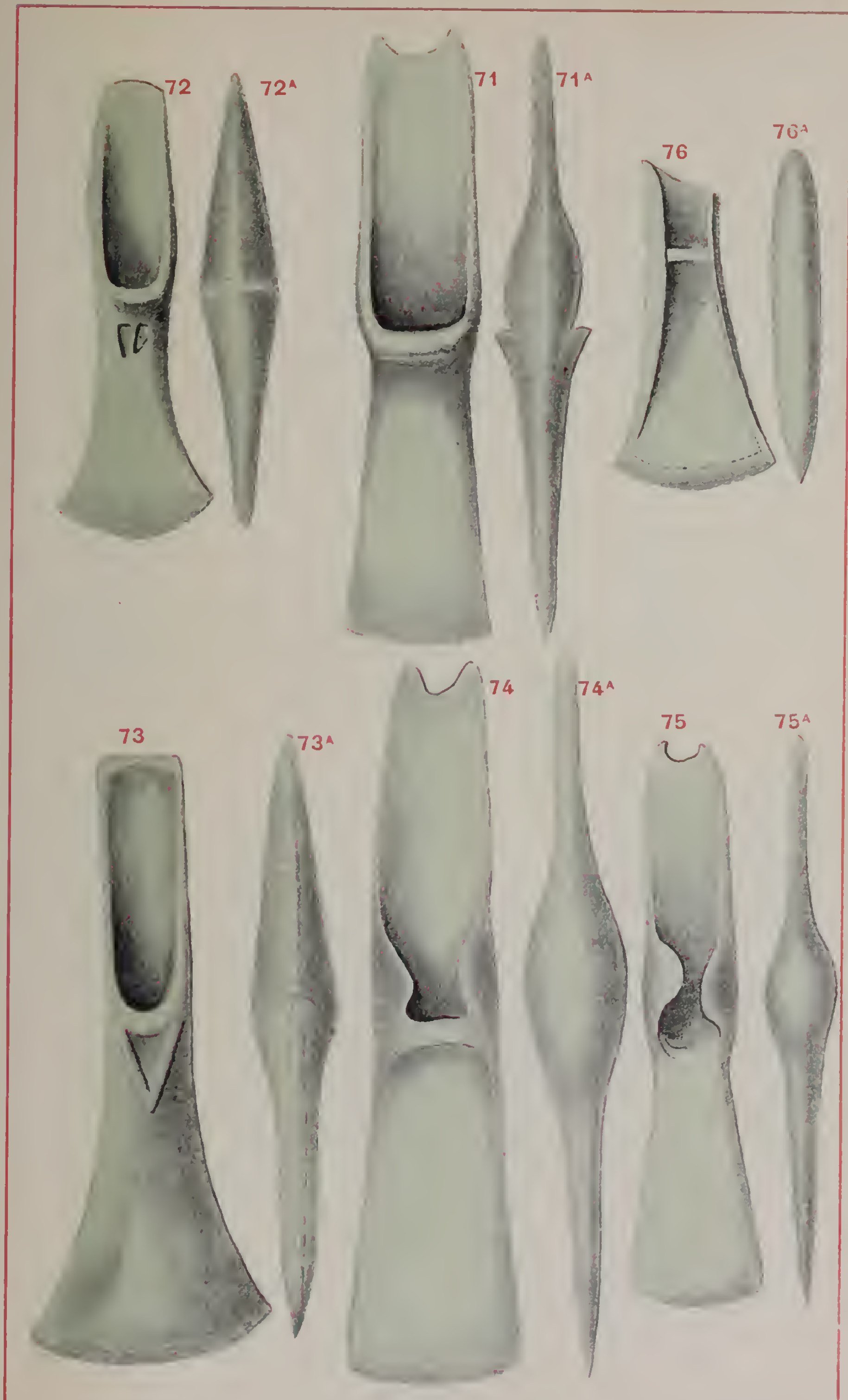


J. Le Clert del. *Lith Paul Nouel Troyes*



L. Le Clert. del

Lith. Paul Nouel. Troyes.



L. Le Clert del.   Lith. Paul Nouel Troyes



L. Le Clert, del.

Lith. Paul Nouel, Troyes.

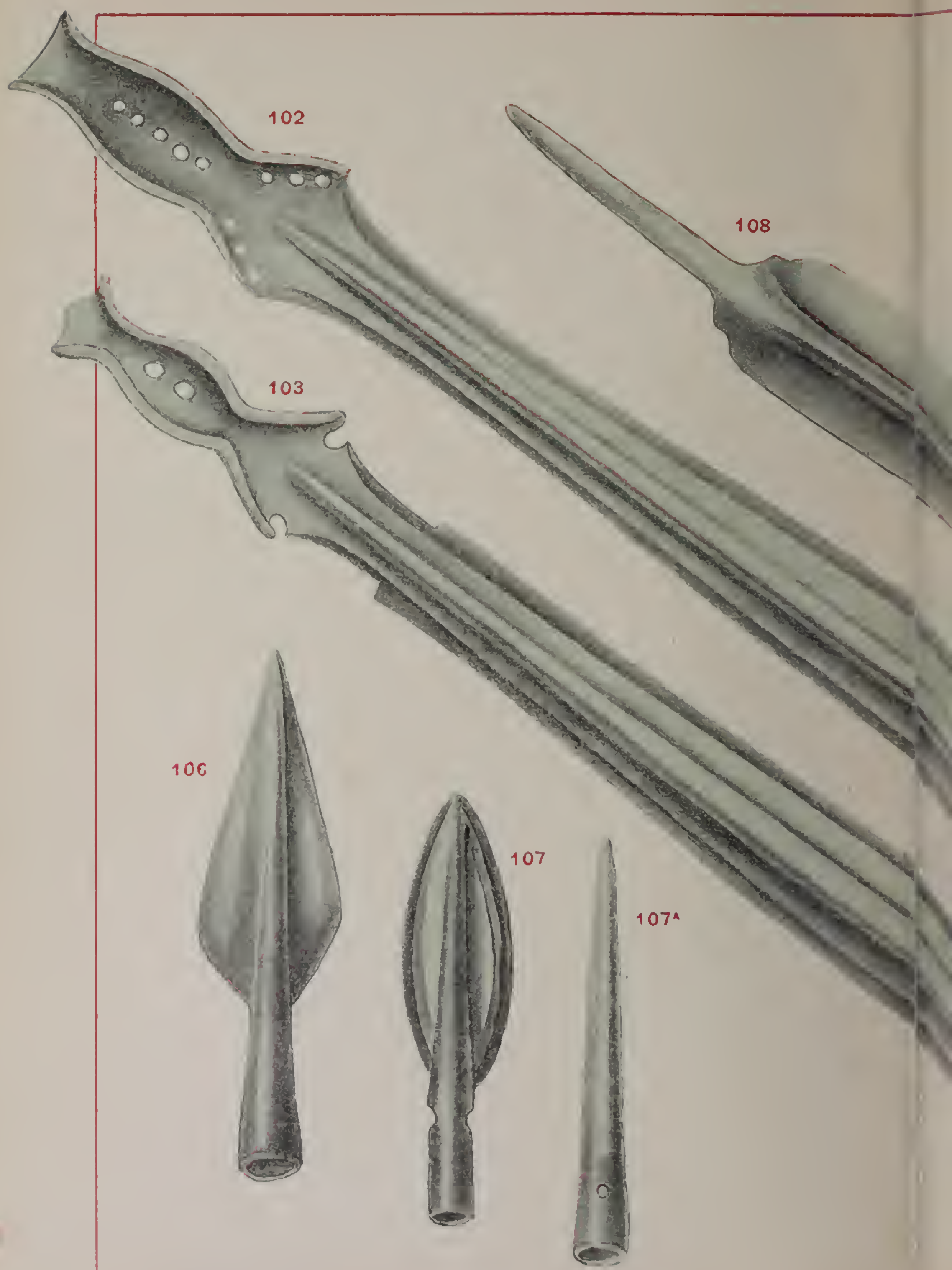


L. Le Clert del

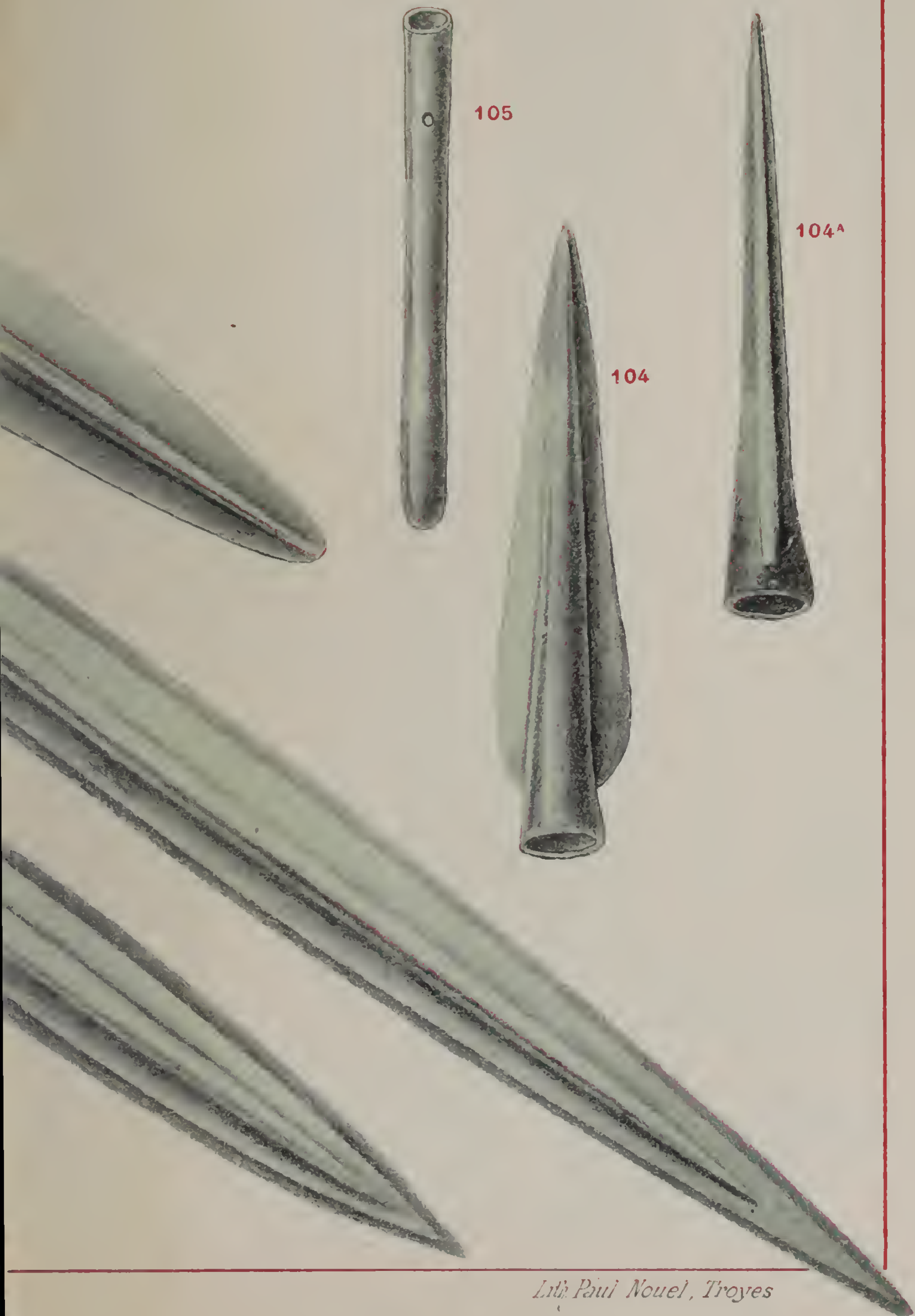
Lith. Paul Nouel Troyes



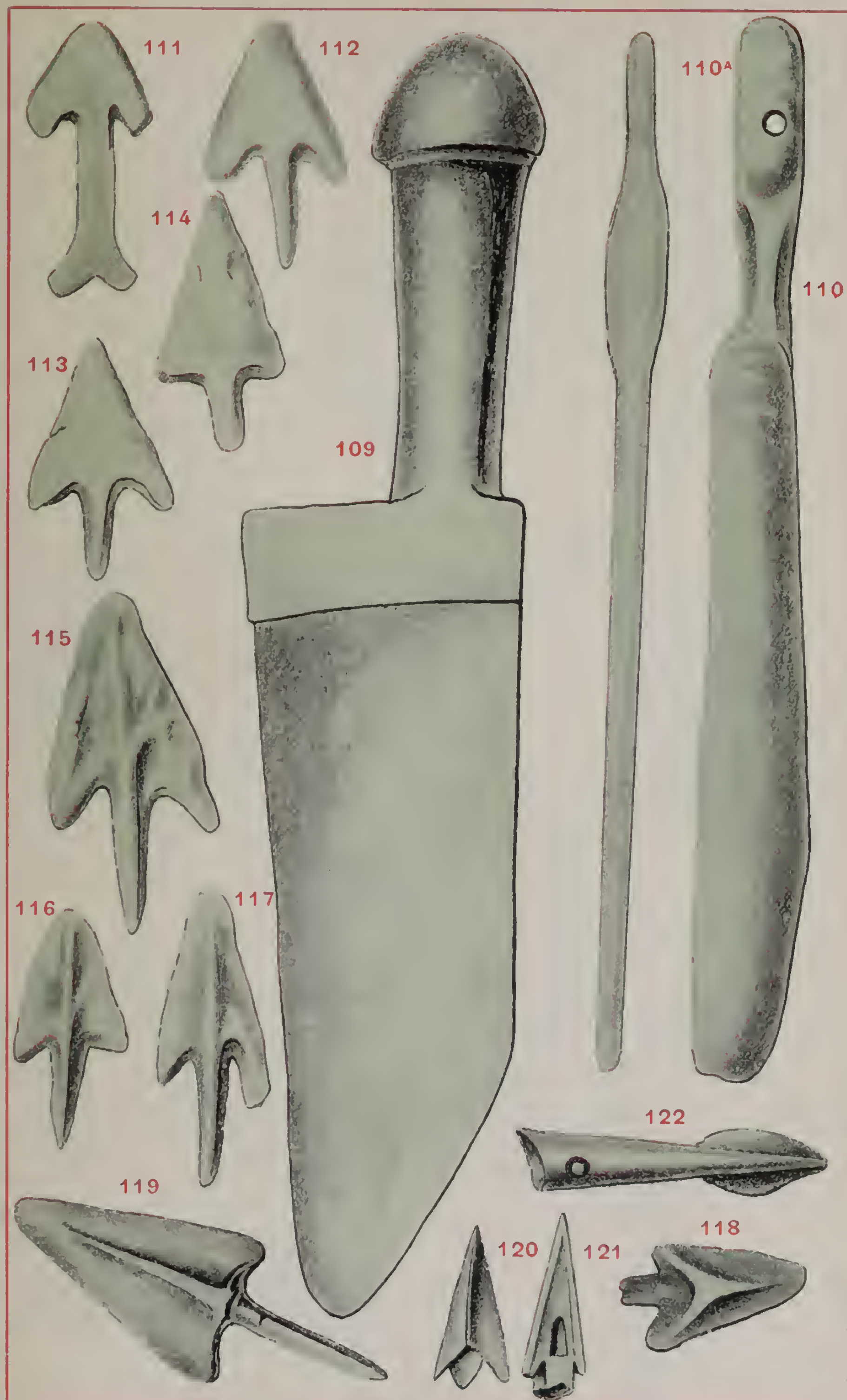
L. Le Clert del. Lith Paul Nouel Troyes



L. Le Clert, del.

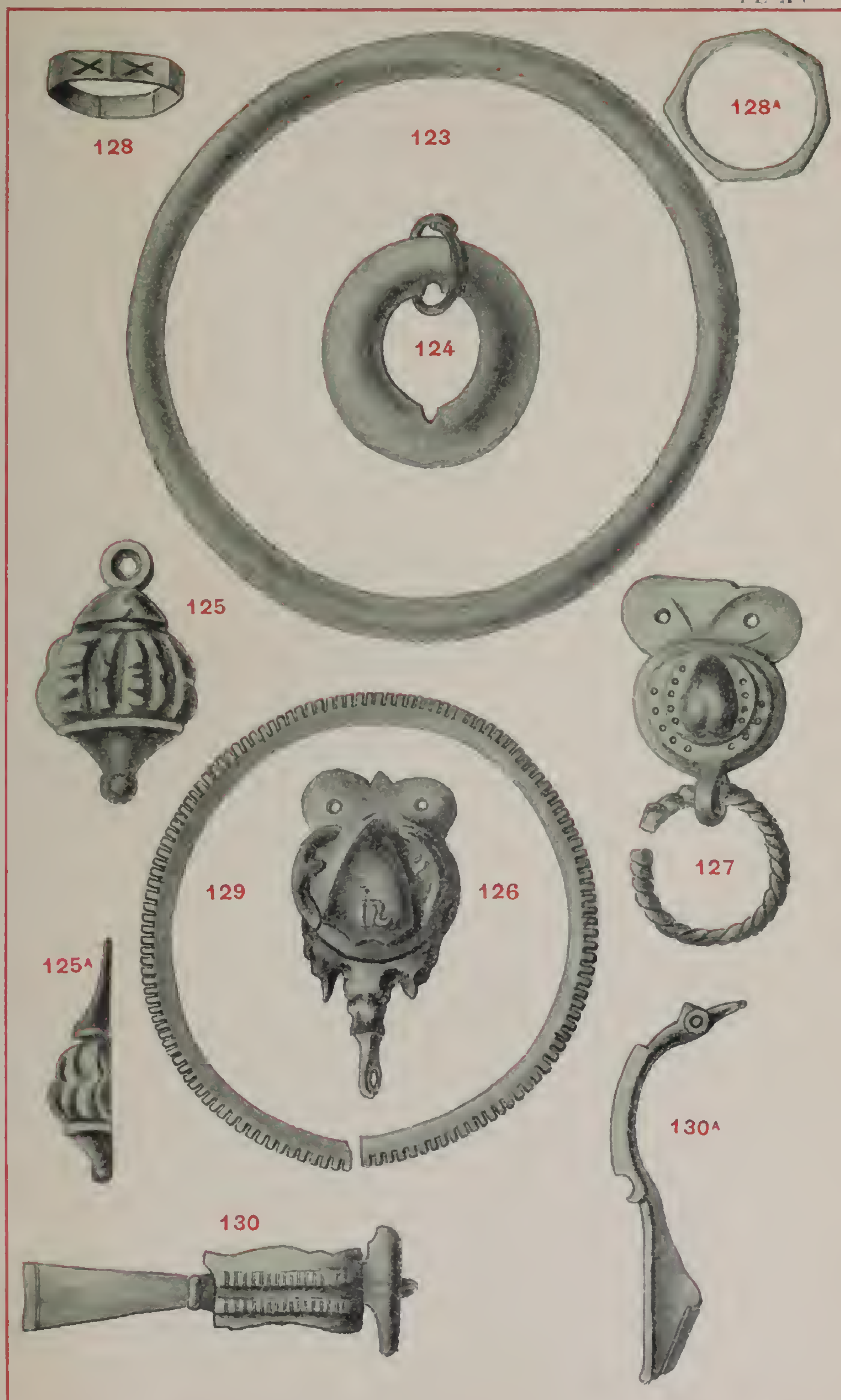


Lith. Paul Nouel, Troyes

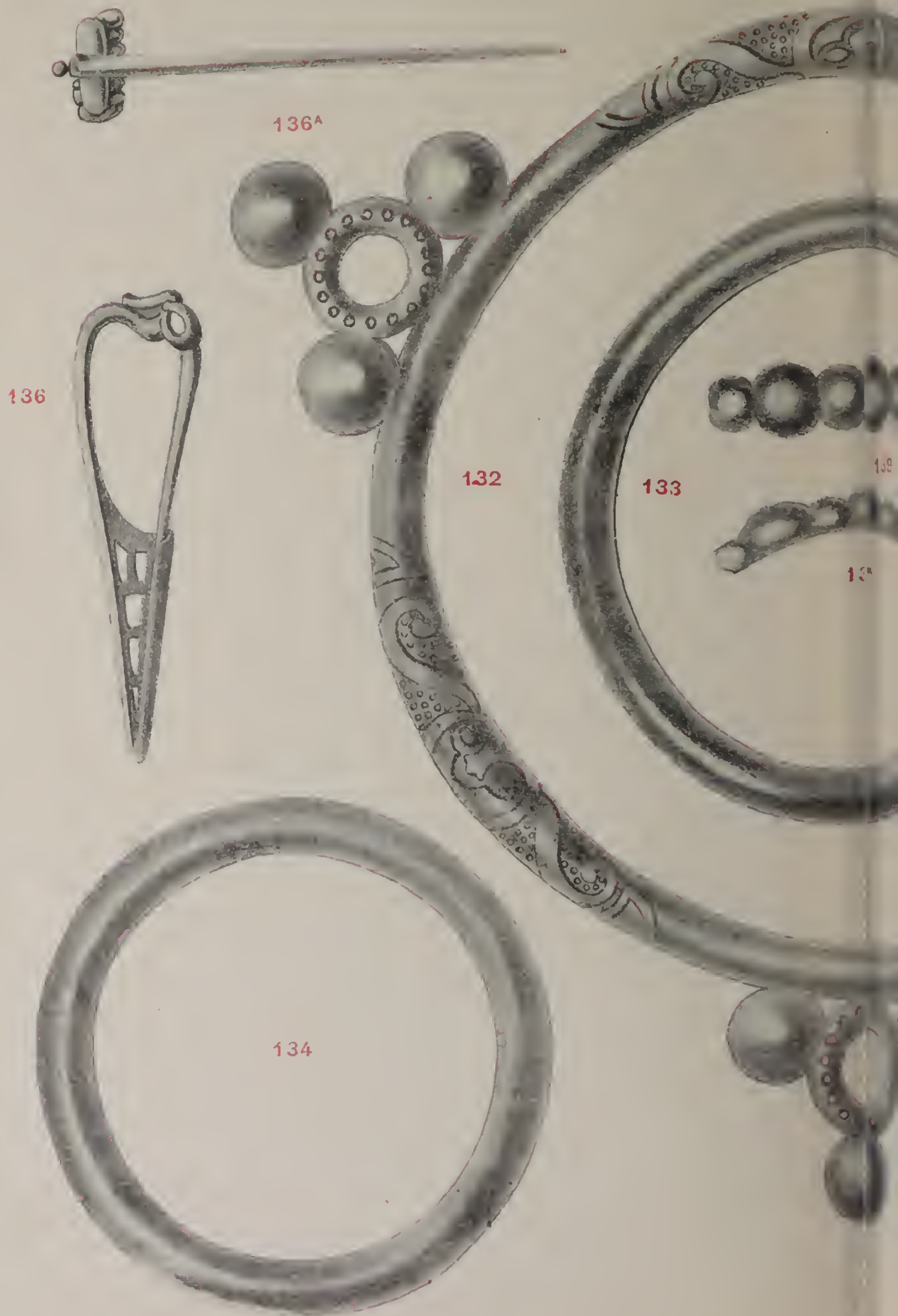


L. Le Clert. del

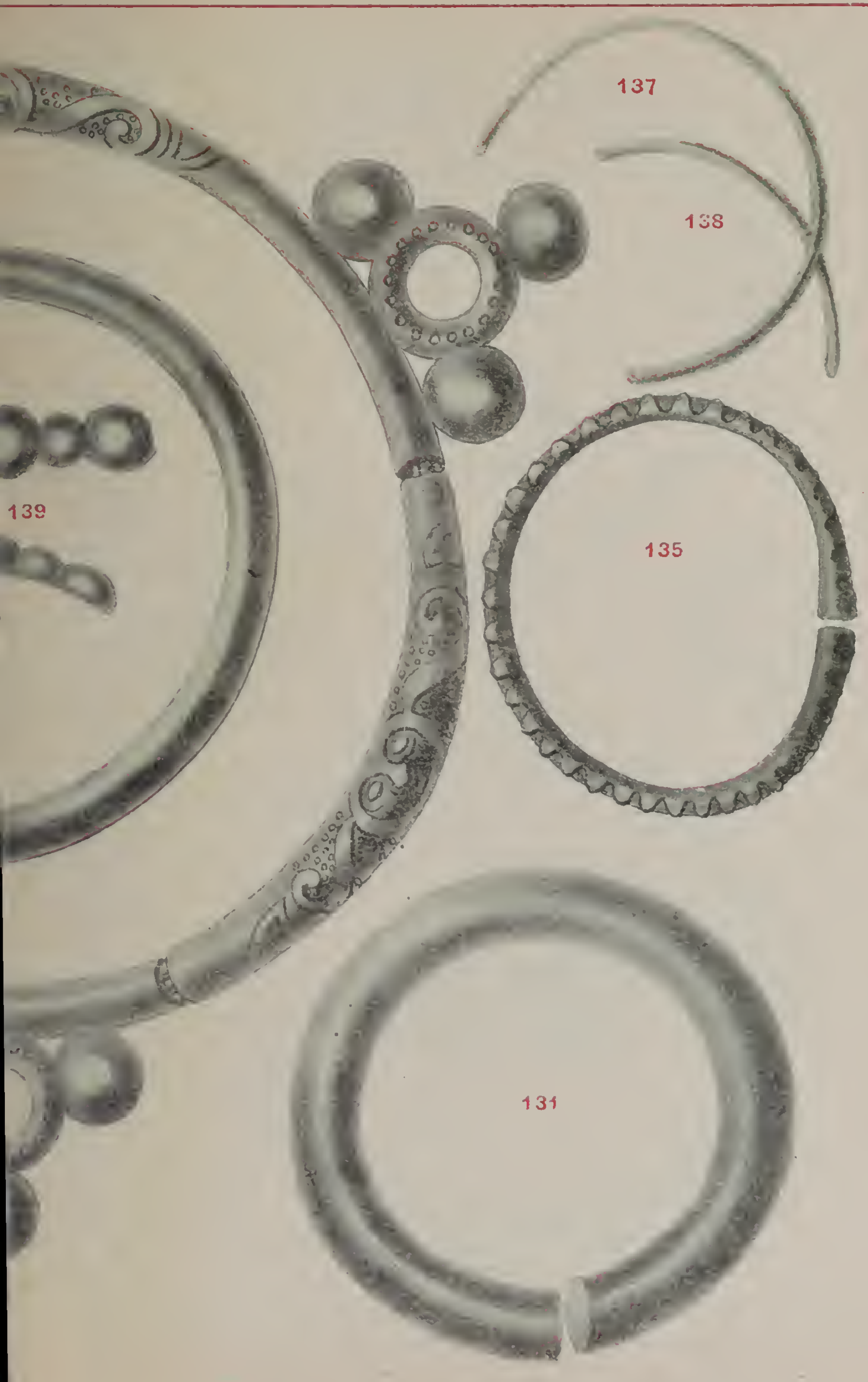
Lith. Paul Nouel. Troyes



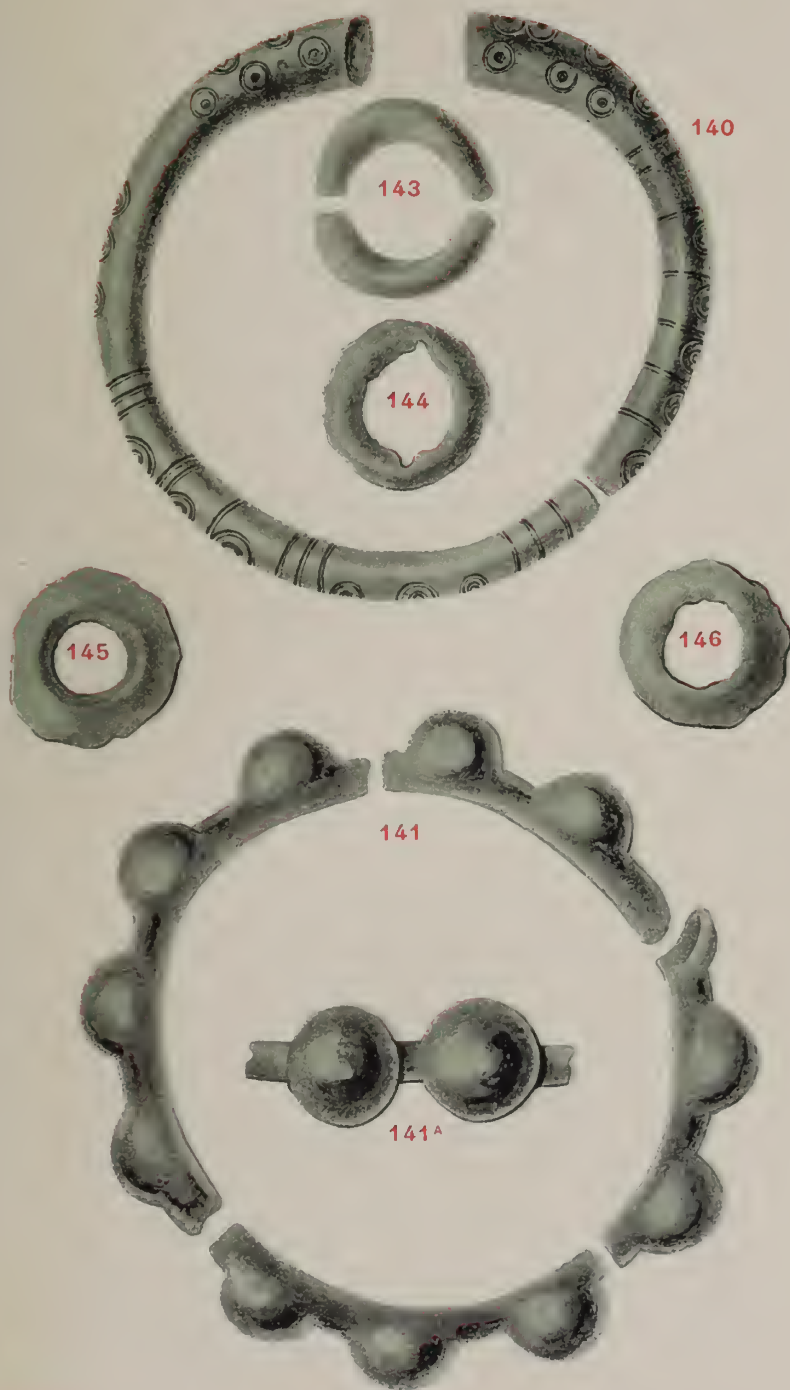
L. Le Clert del. Lith. Paul Nouel Troyes



L. Le Clert del.



Lith Paul Nouel. Troyes



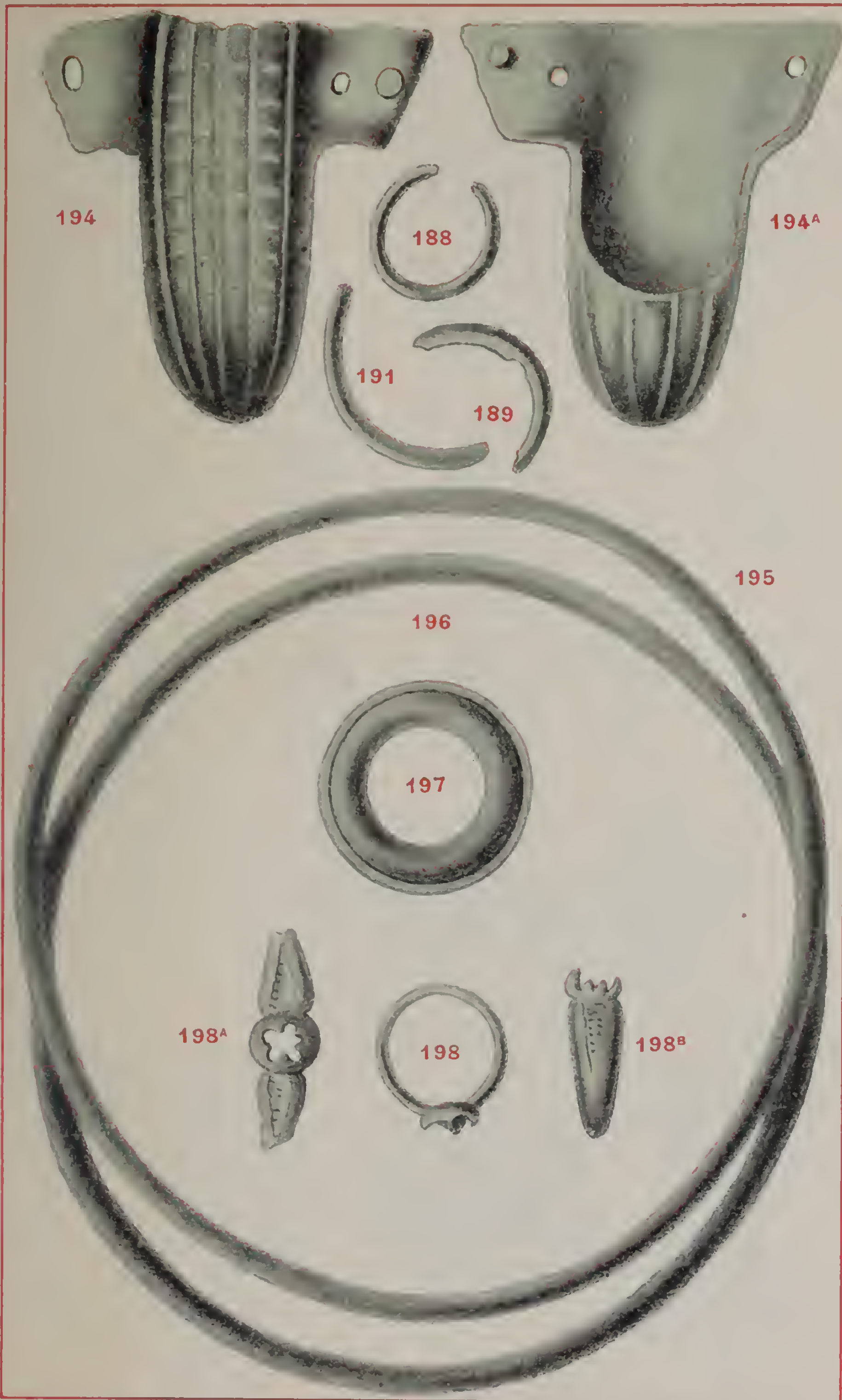
L. Le Clert, del. *Lith. Paul Nouel Troyes.*



J. Le Clert del.



Lith Paul Nouel, Troyes



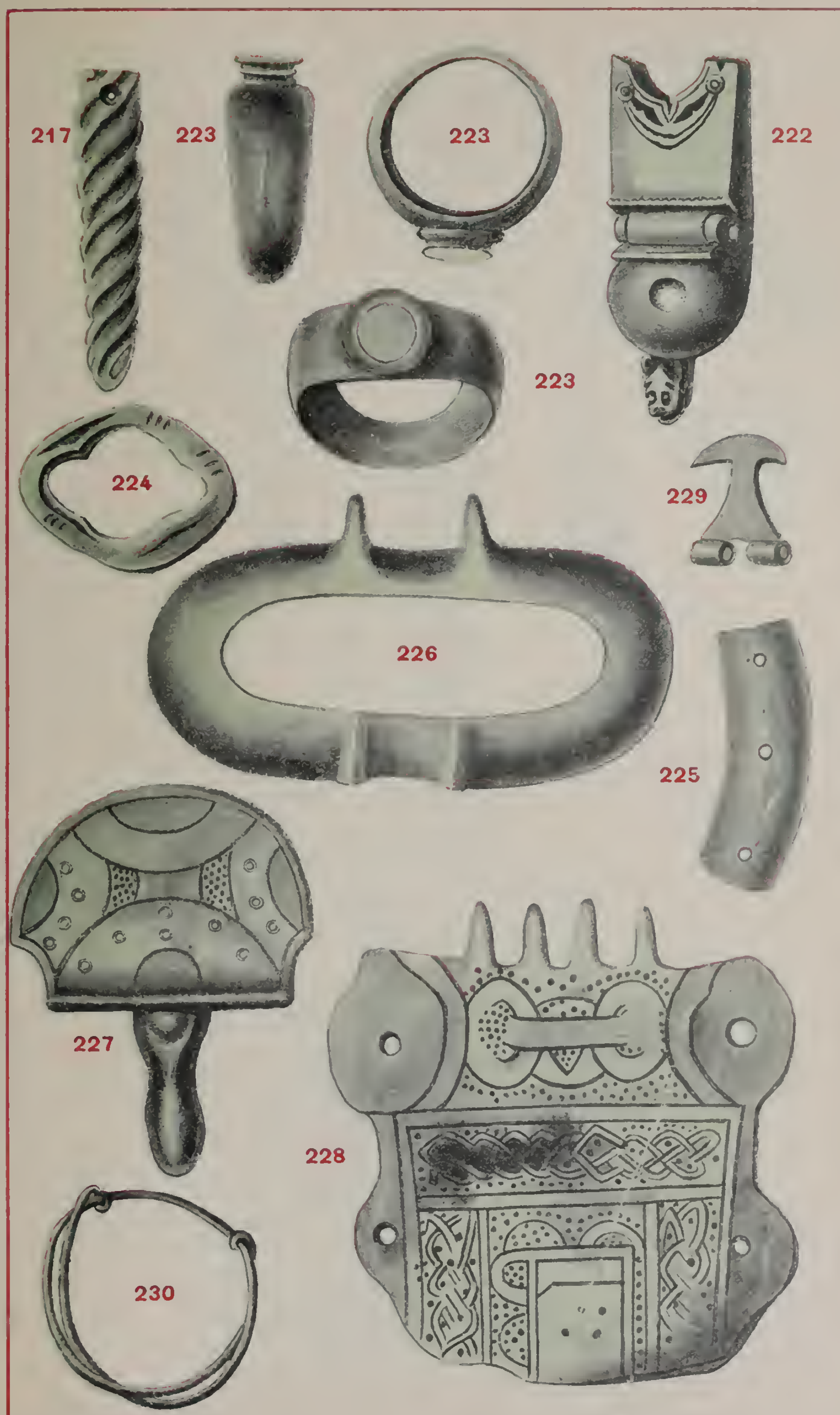
L. Le Clert. del

Lith Paul Kezel, Troyes



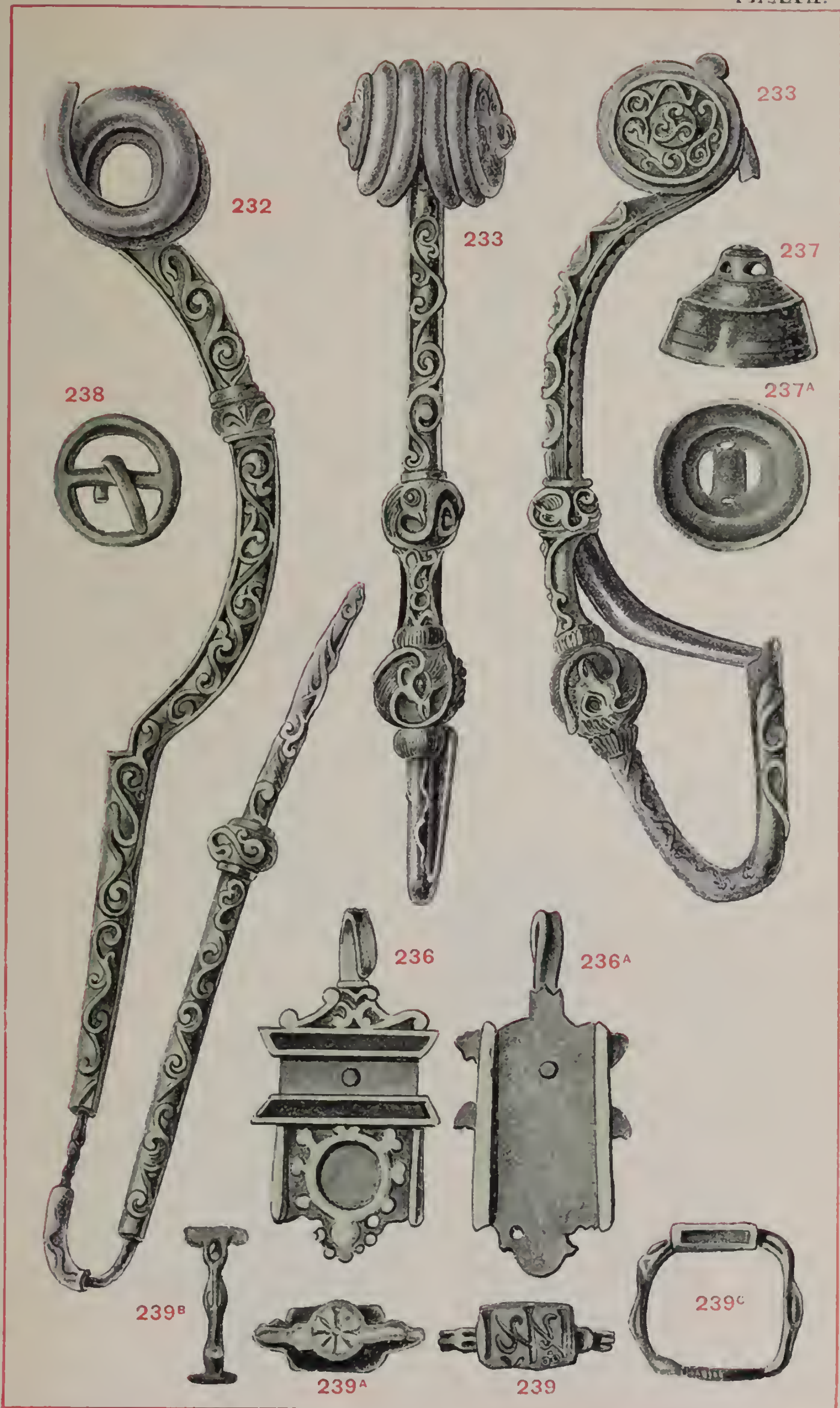
L. Le Clert. del

Lith. Paul Nouel Troyes



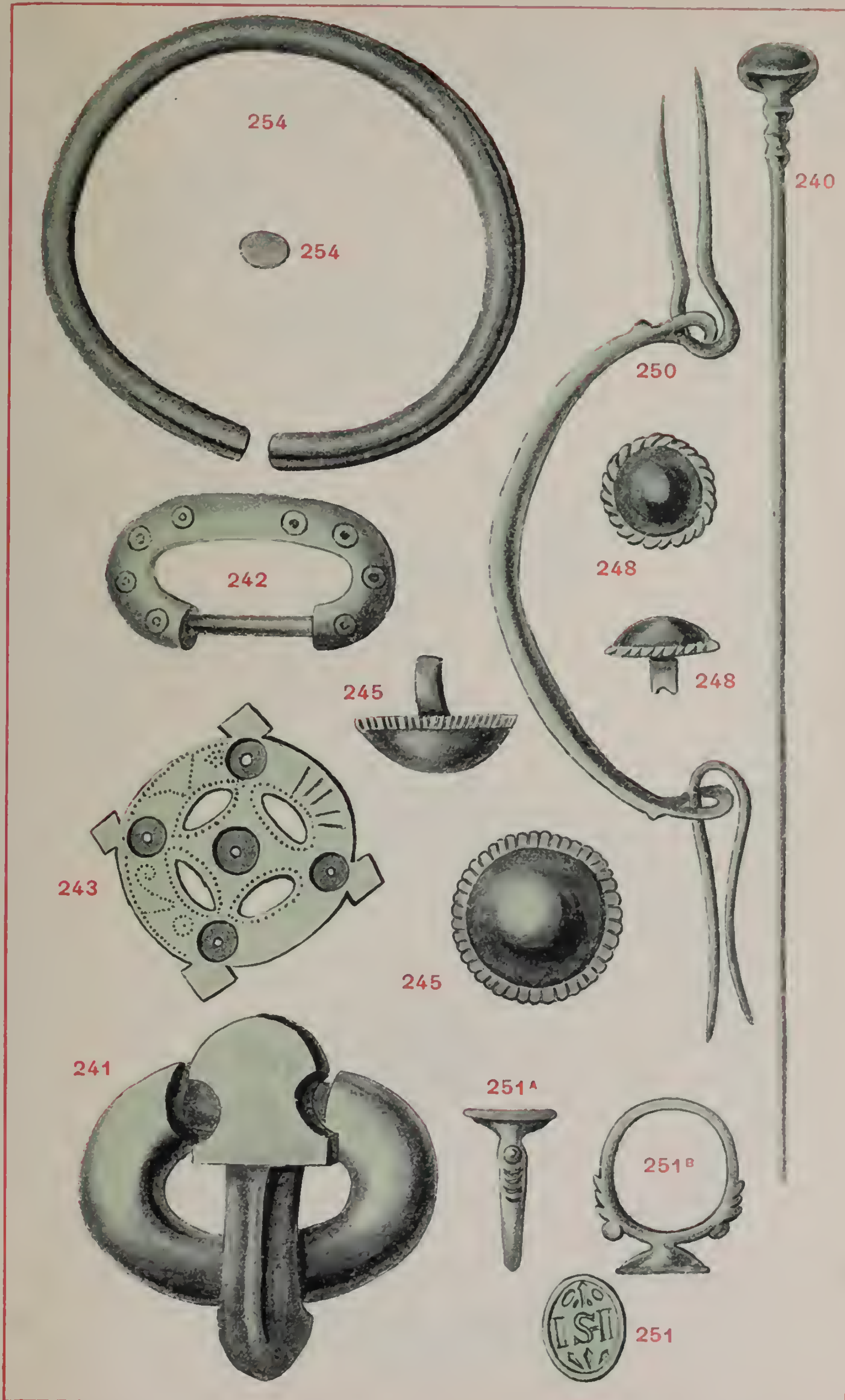
L. Le Clert. del

Lith. Paul Nouel Troyes

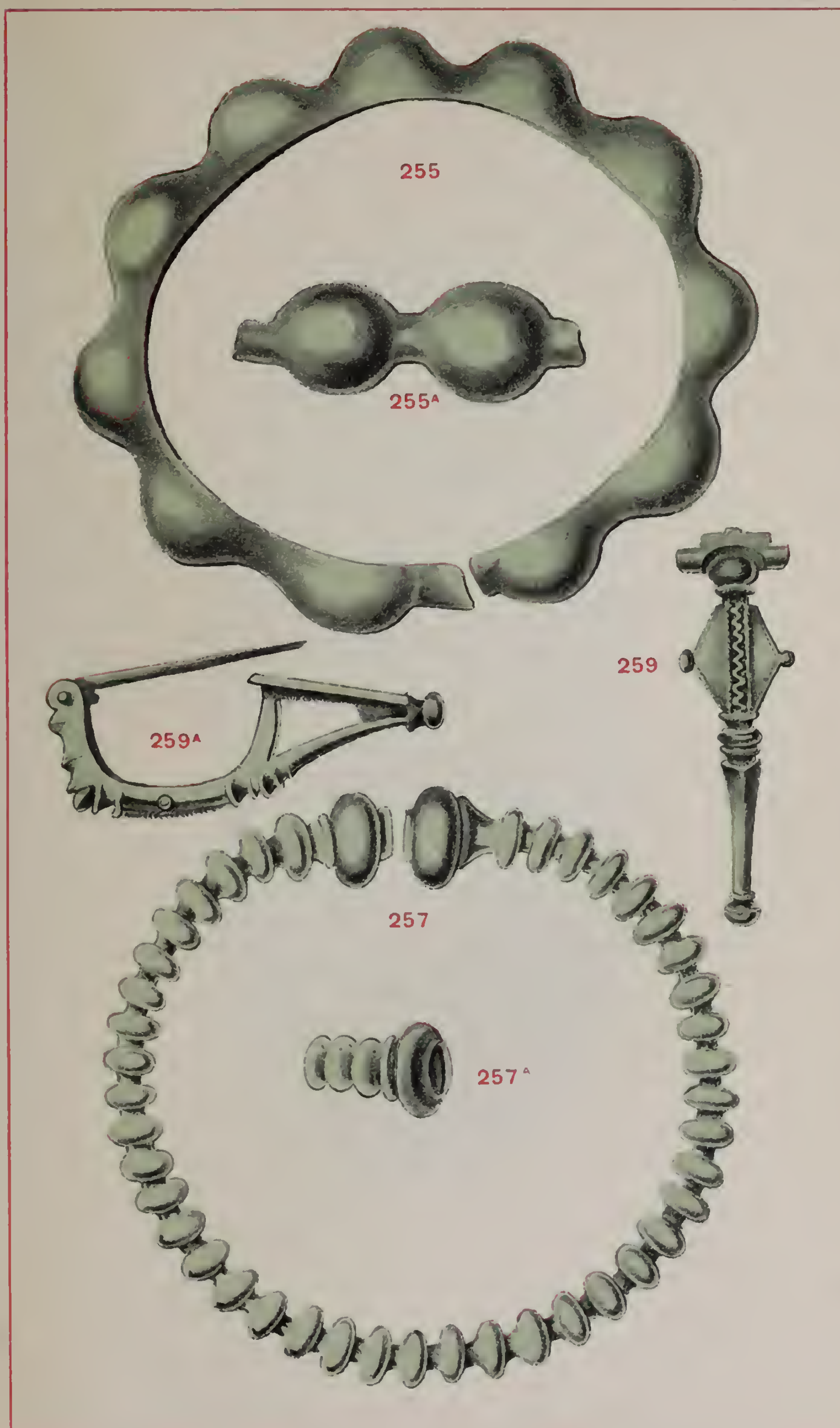


L. Le Clert. del.

Lith. Paul Nouel Troyes.



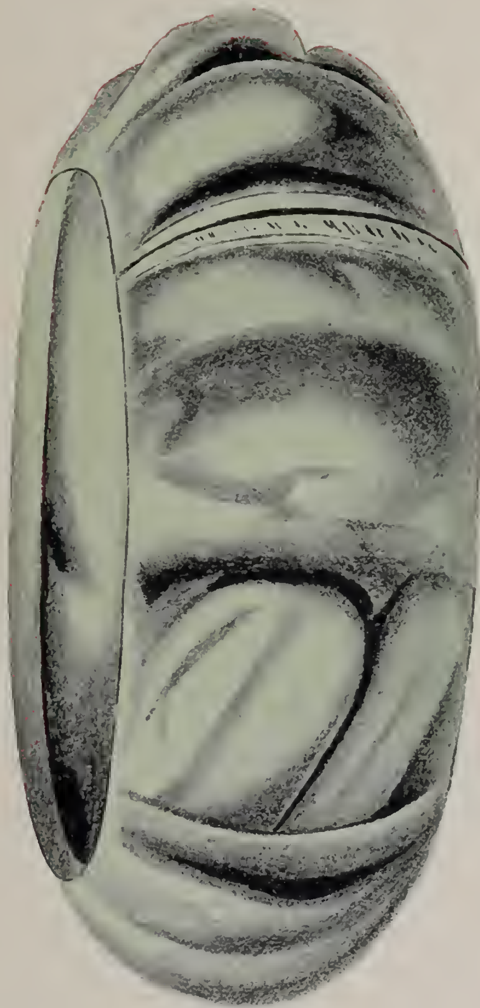
L. Le Clert. del.   Lith. Paul Nouel, Troyes



L. Le Clert del.

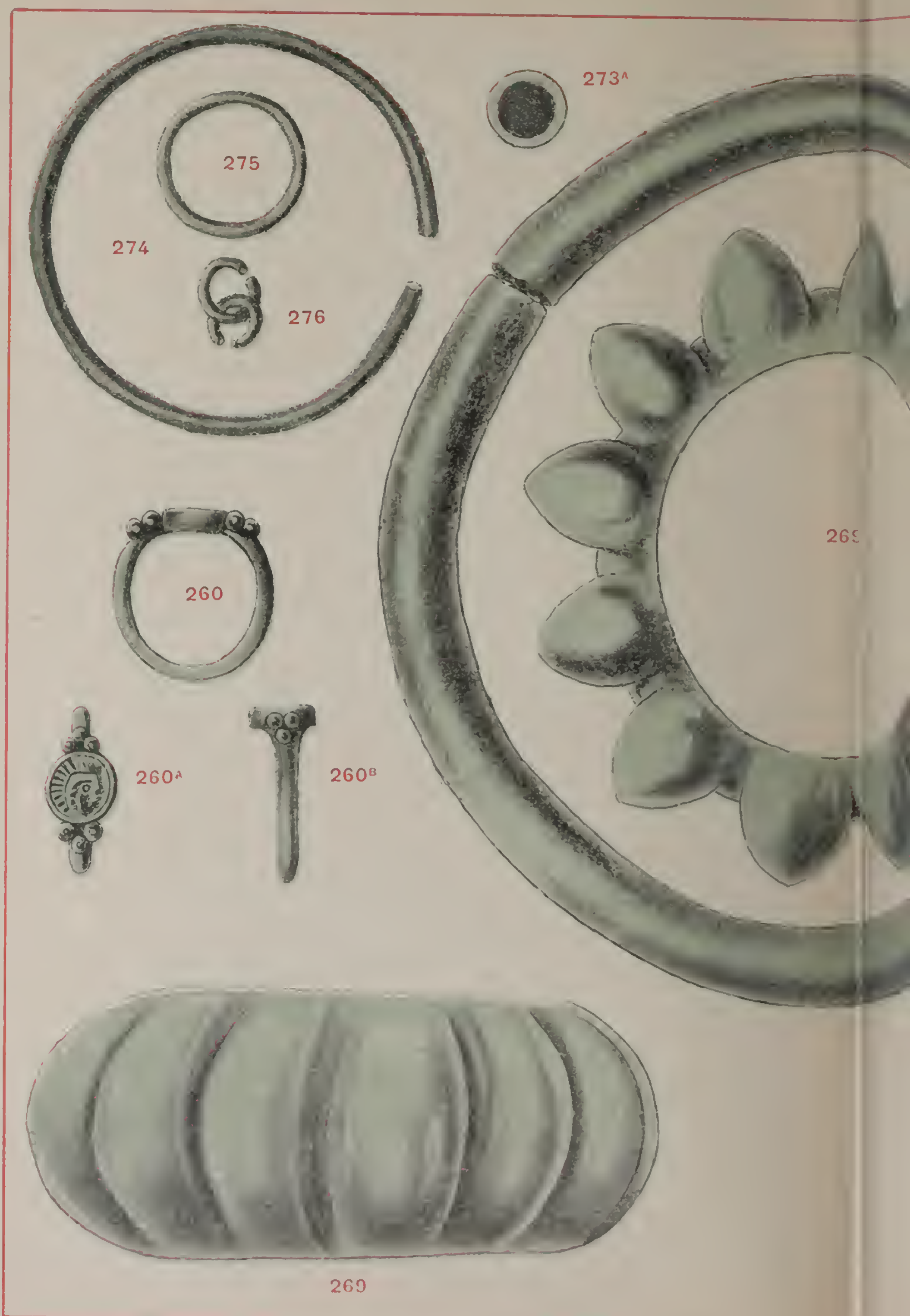
Lith. Paul Nouel Troyes

261

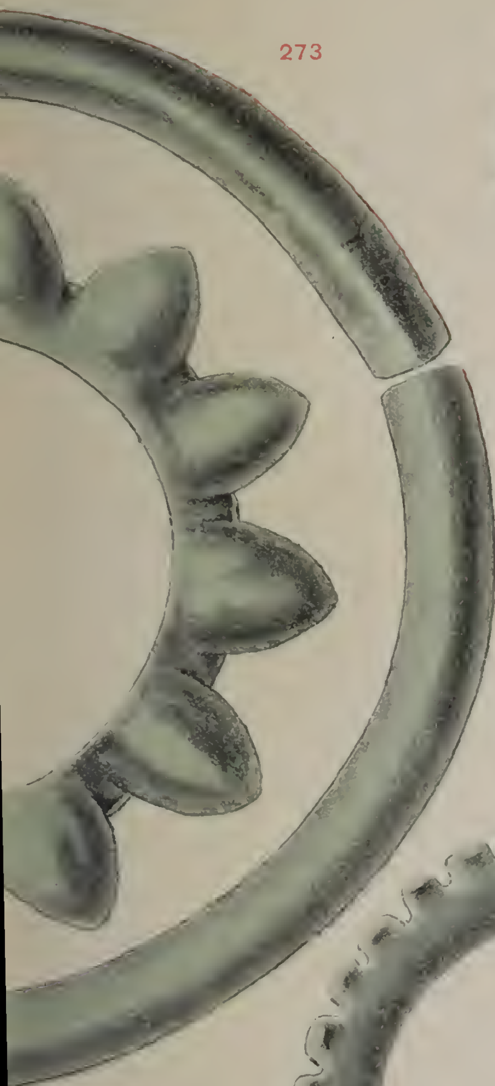


L. Le Clert. del

Lith Paul Nouel, Troyes.



L. Le Clert. del







Lith. Paul Nouel. Troyes.

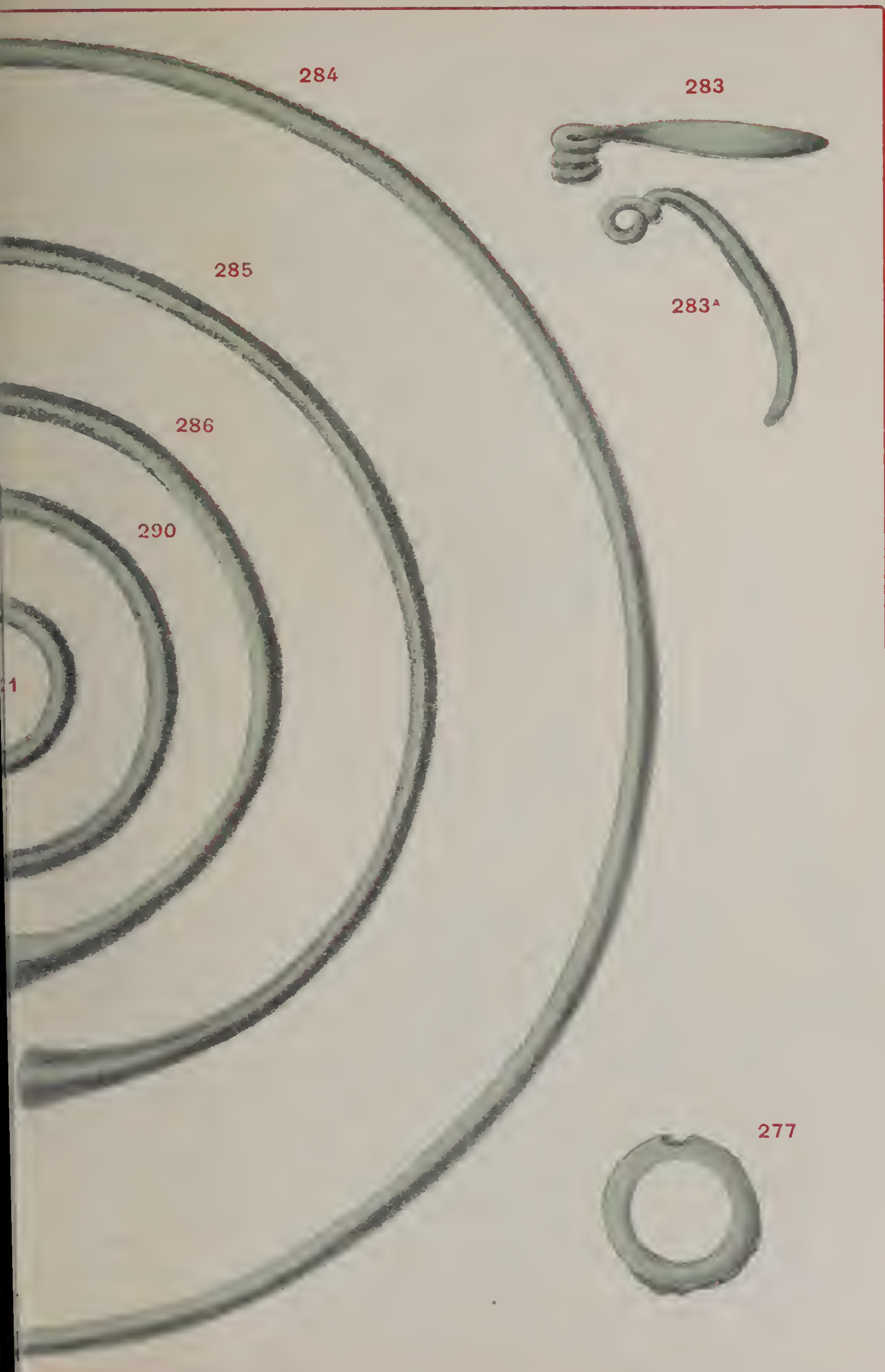


292

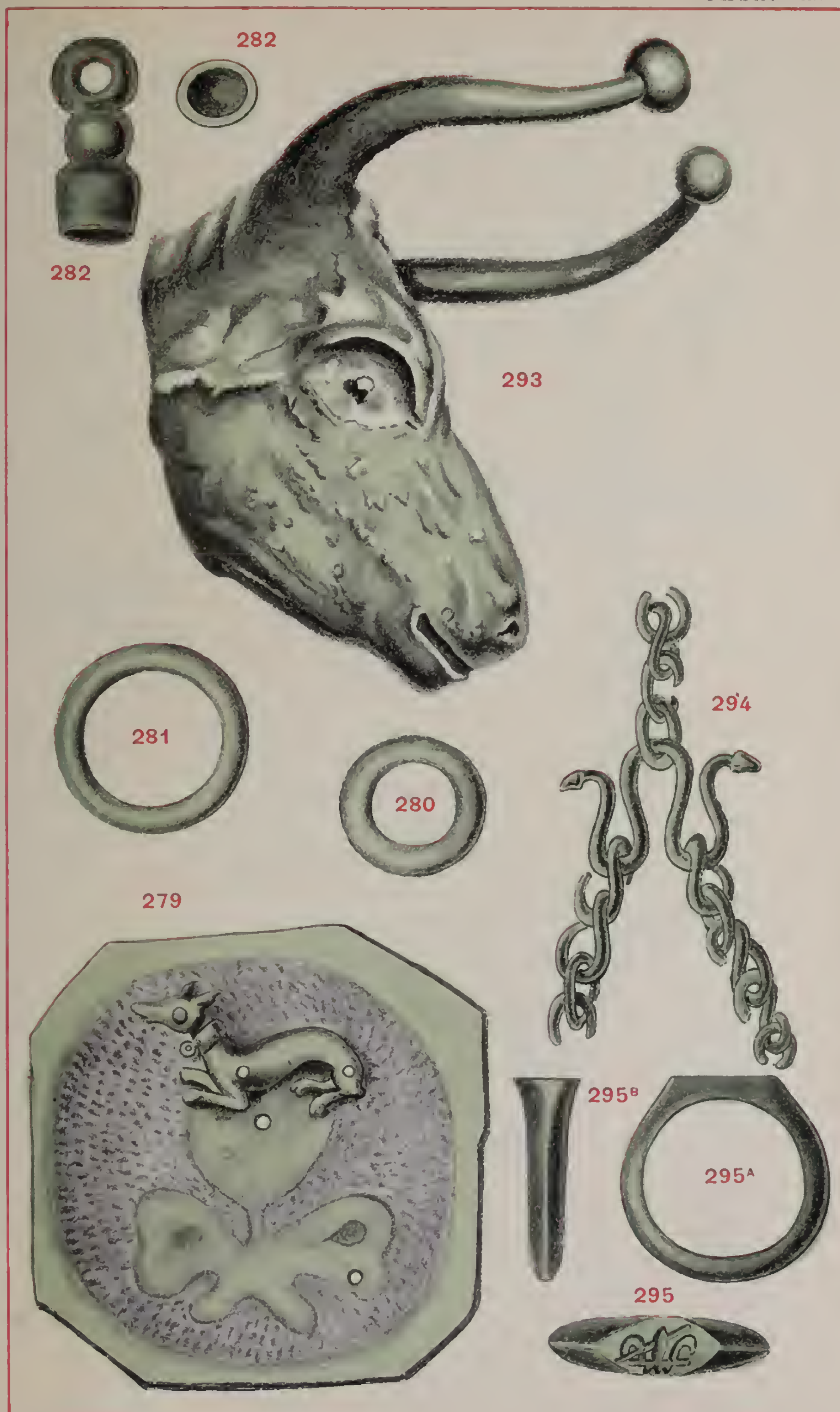


278

L. le Clert, del.

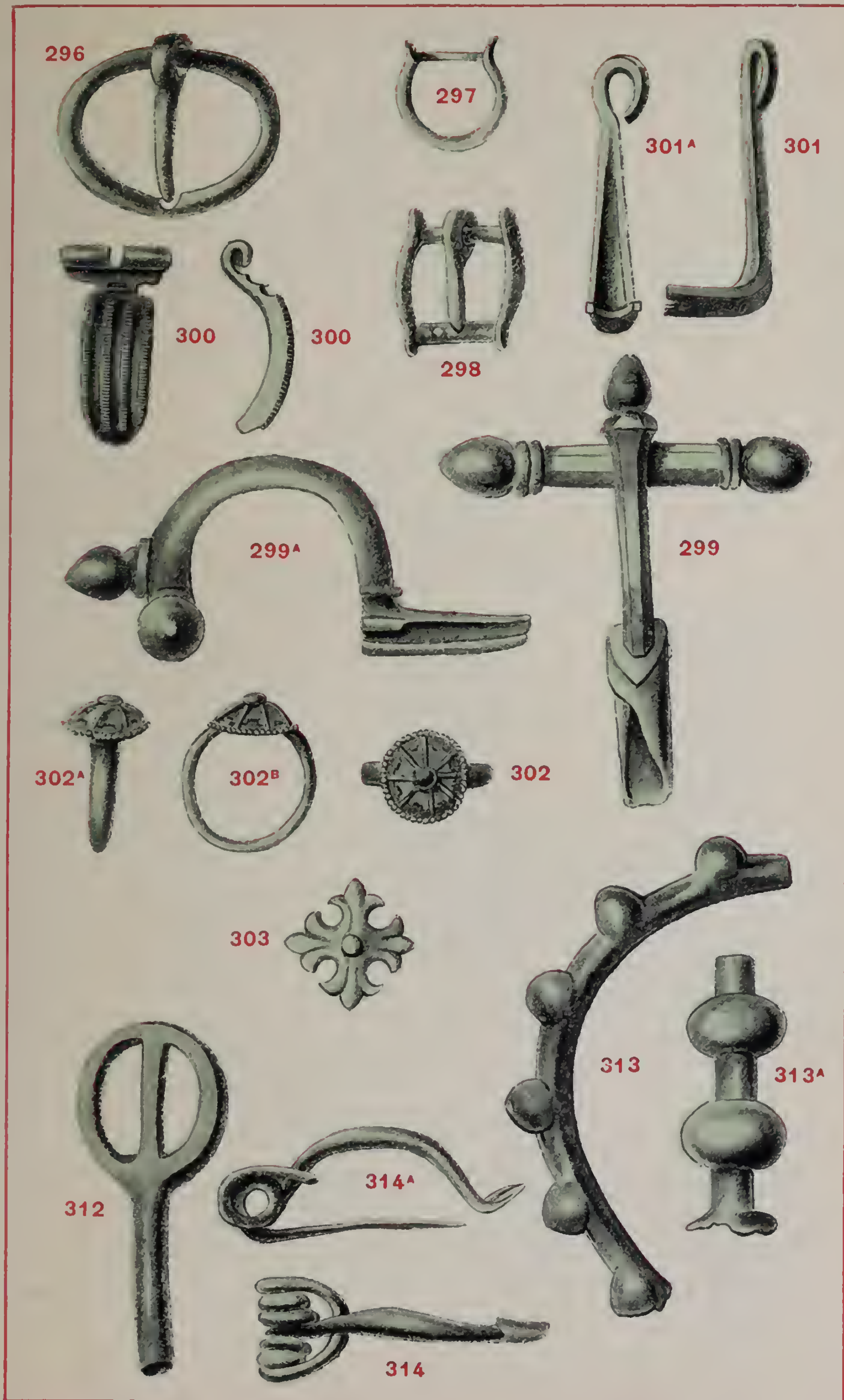


Lith. Paul Nouel, Troyes

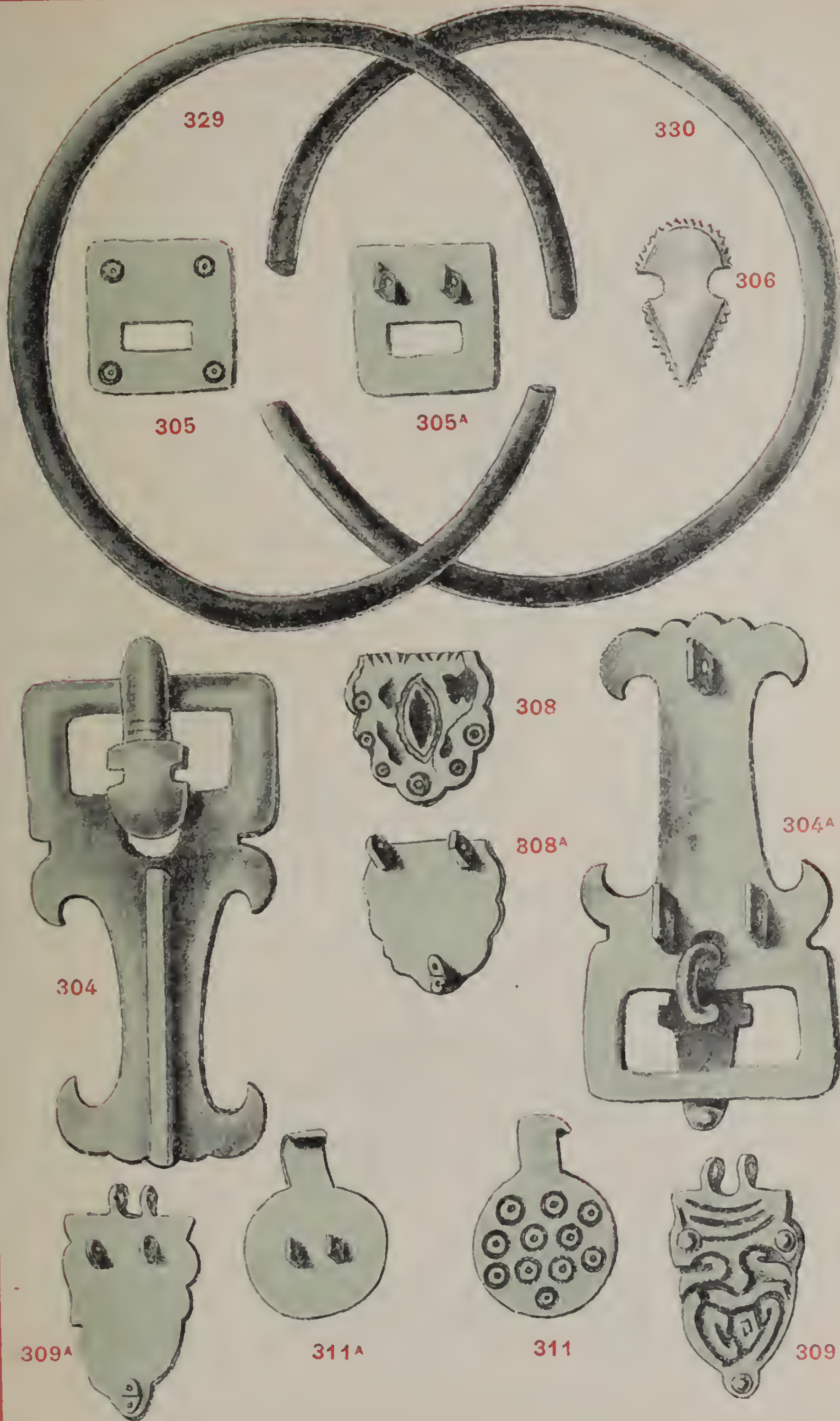


L. Le Clert del.

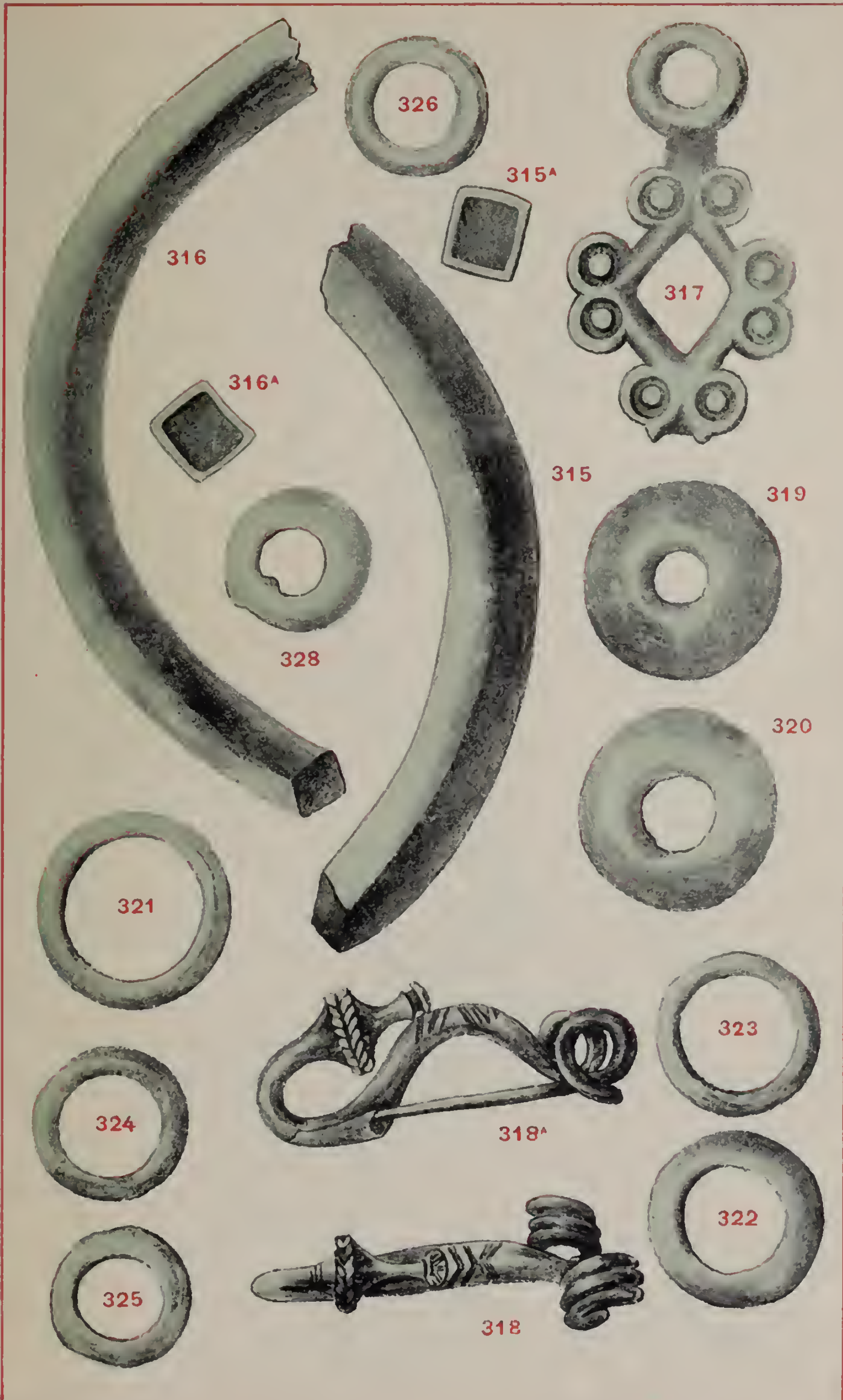
Lith Paul Nouel Troyes



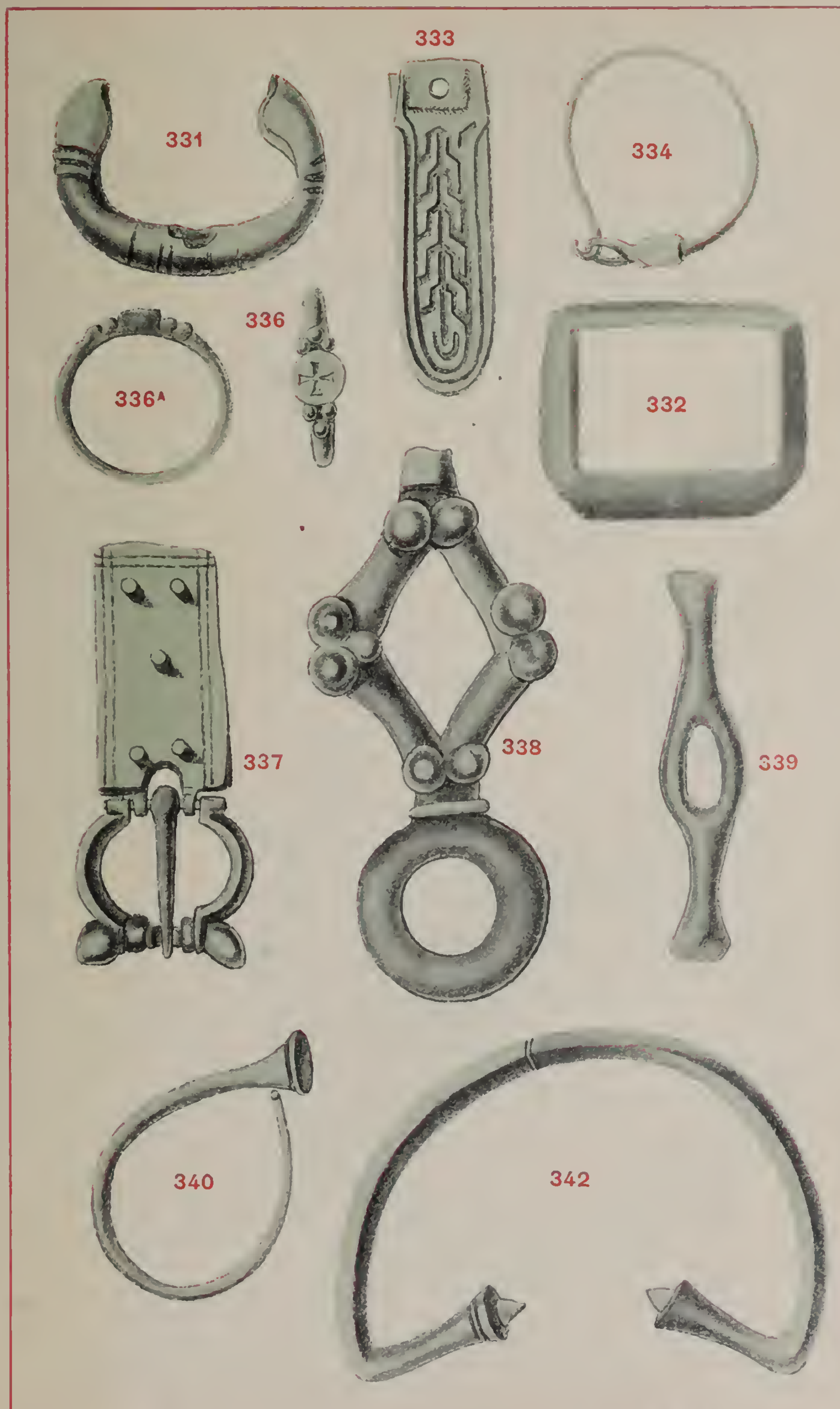
L. Le Clert del.   Lith. Paul Nouel, Troyes



L. Le Clert del. — Lith. Paul Nouel, Troyes

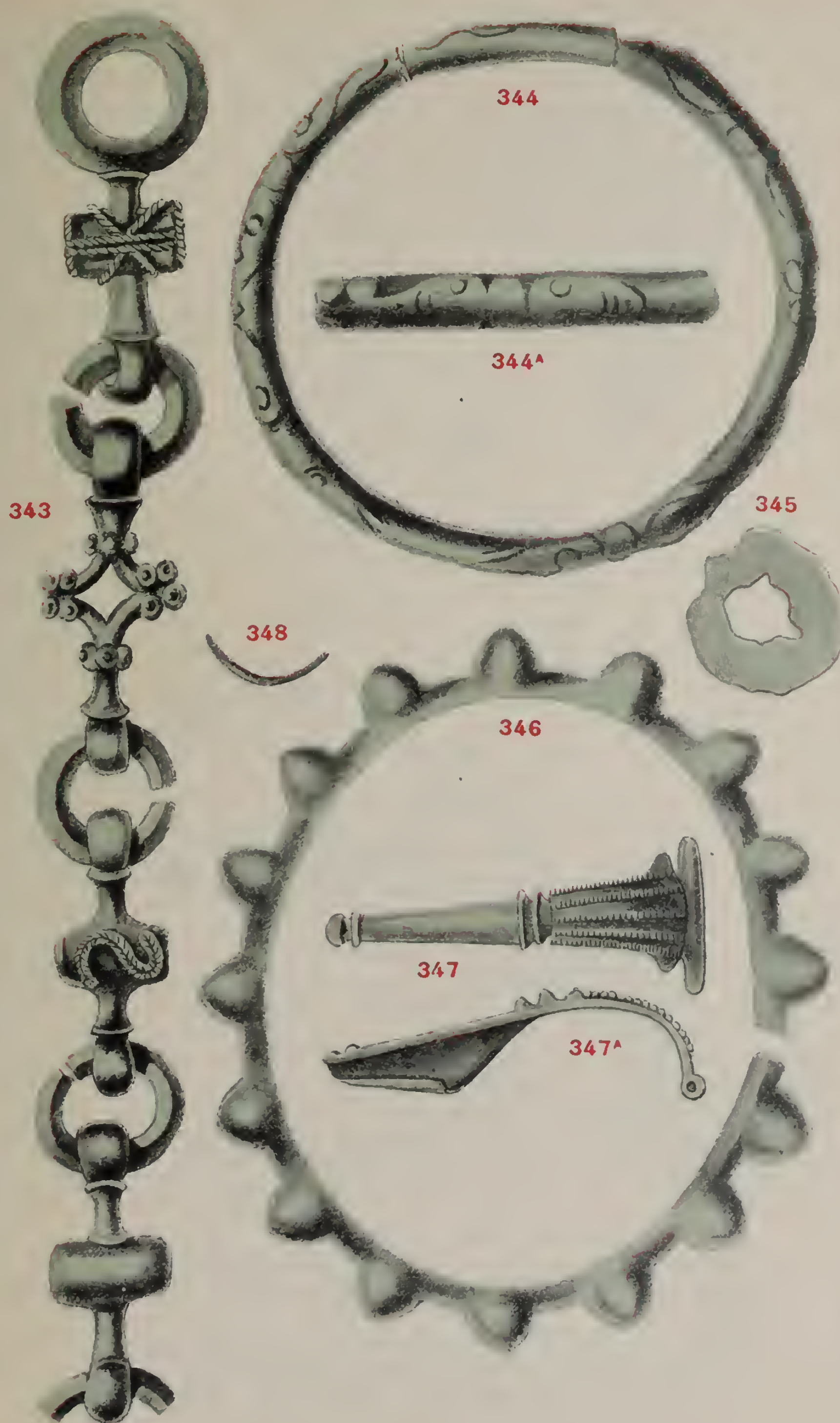


L. Le Clert del. Lith. Paul Nouel Troyes

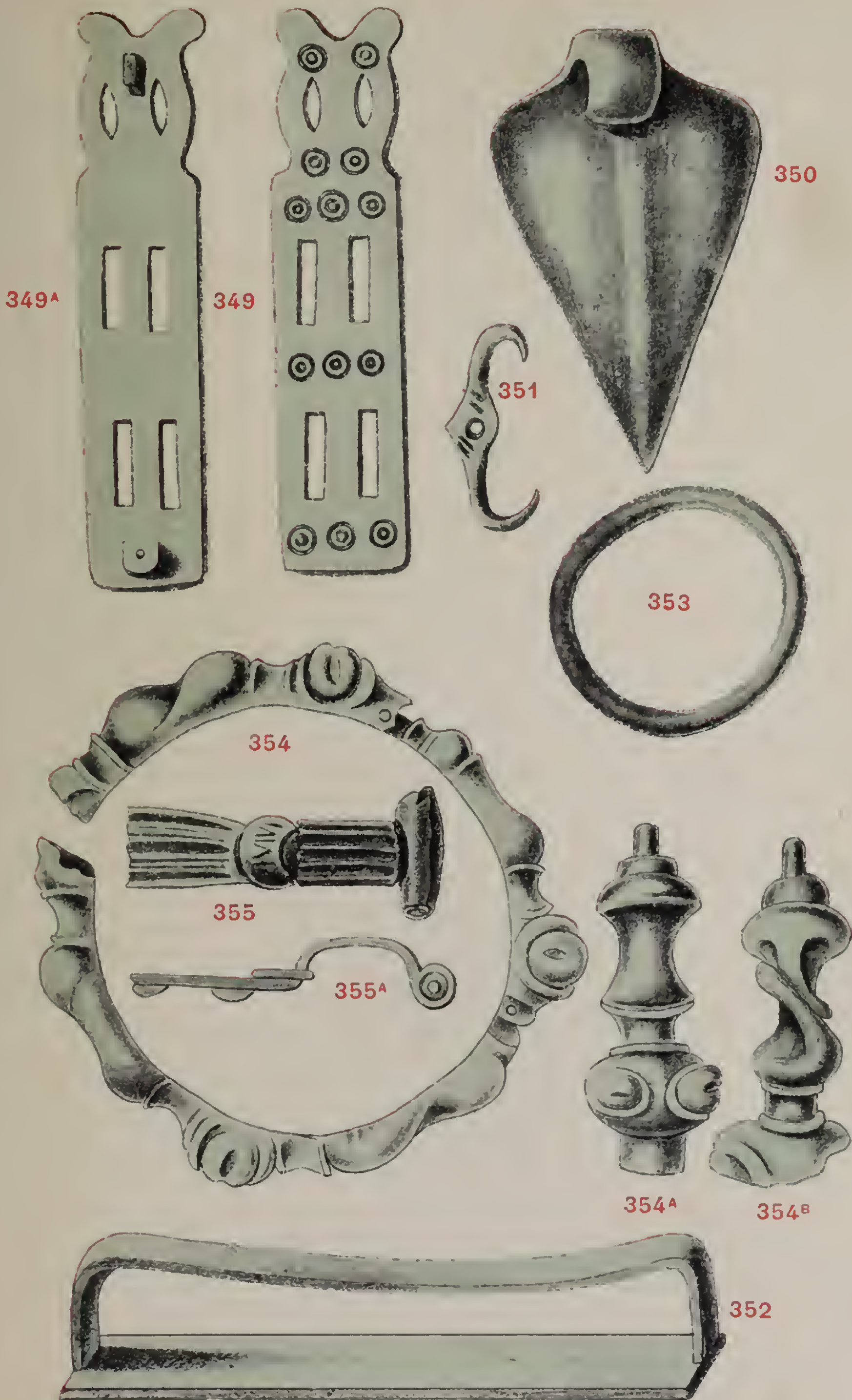


L. Le Clert, del.

Lith. Paul Nouel, Troyes

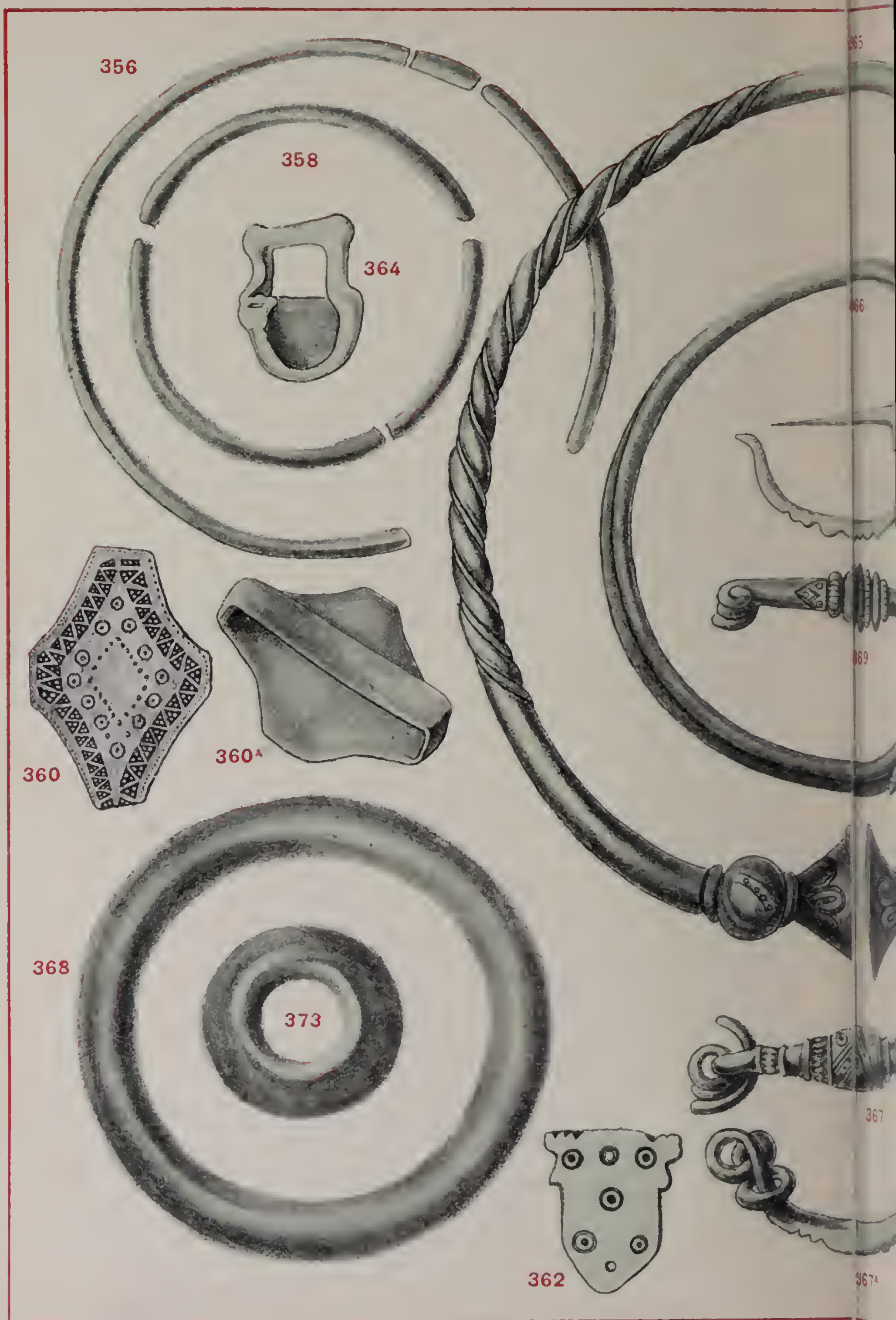


L. Le Clert, del. Lith. Paul Nouel Troyes.



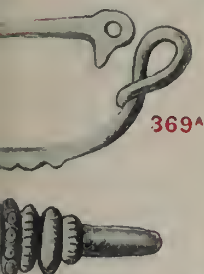
L. Le Clert, del

Lith. Paul Nouel, Troyes.



L. Le Clert, del.



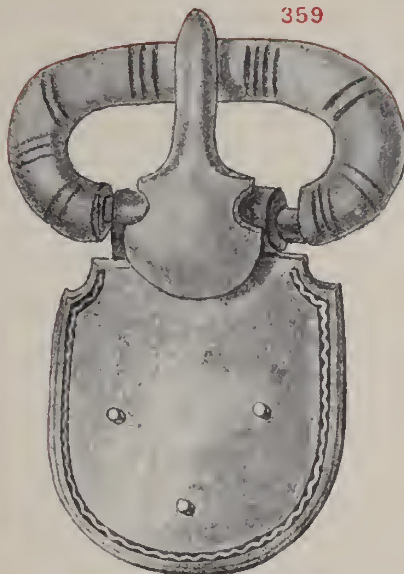


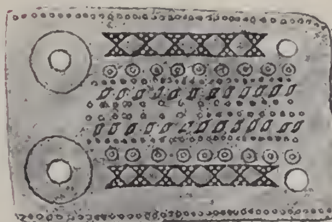


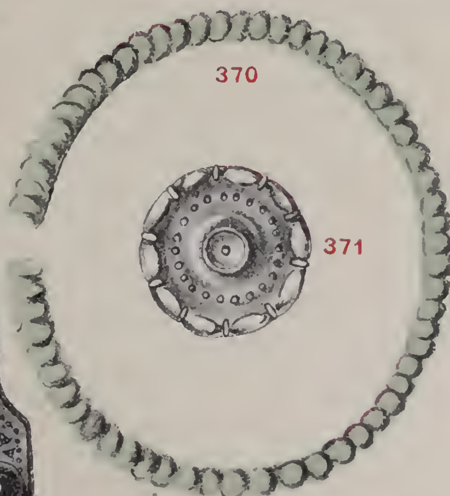


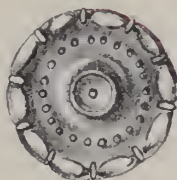






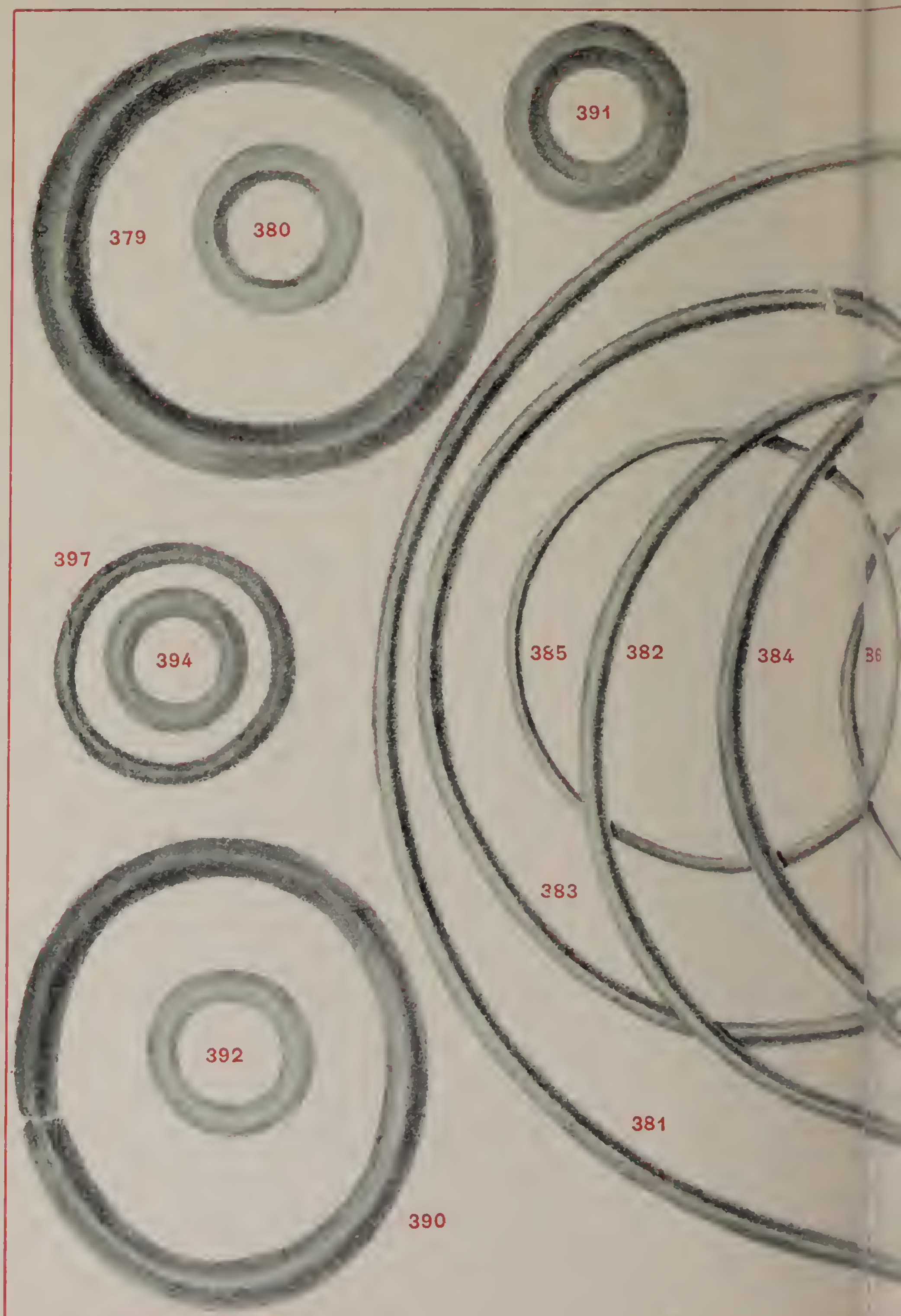






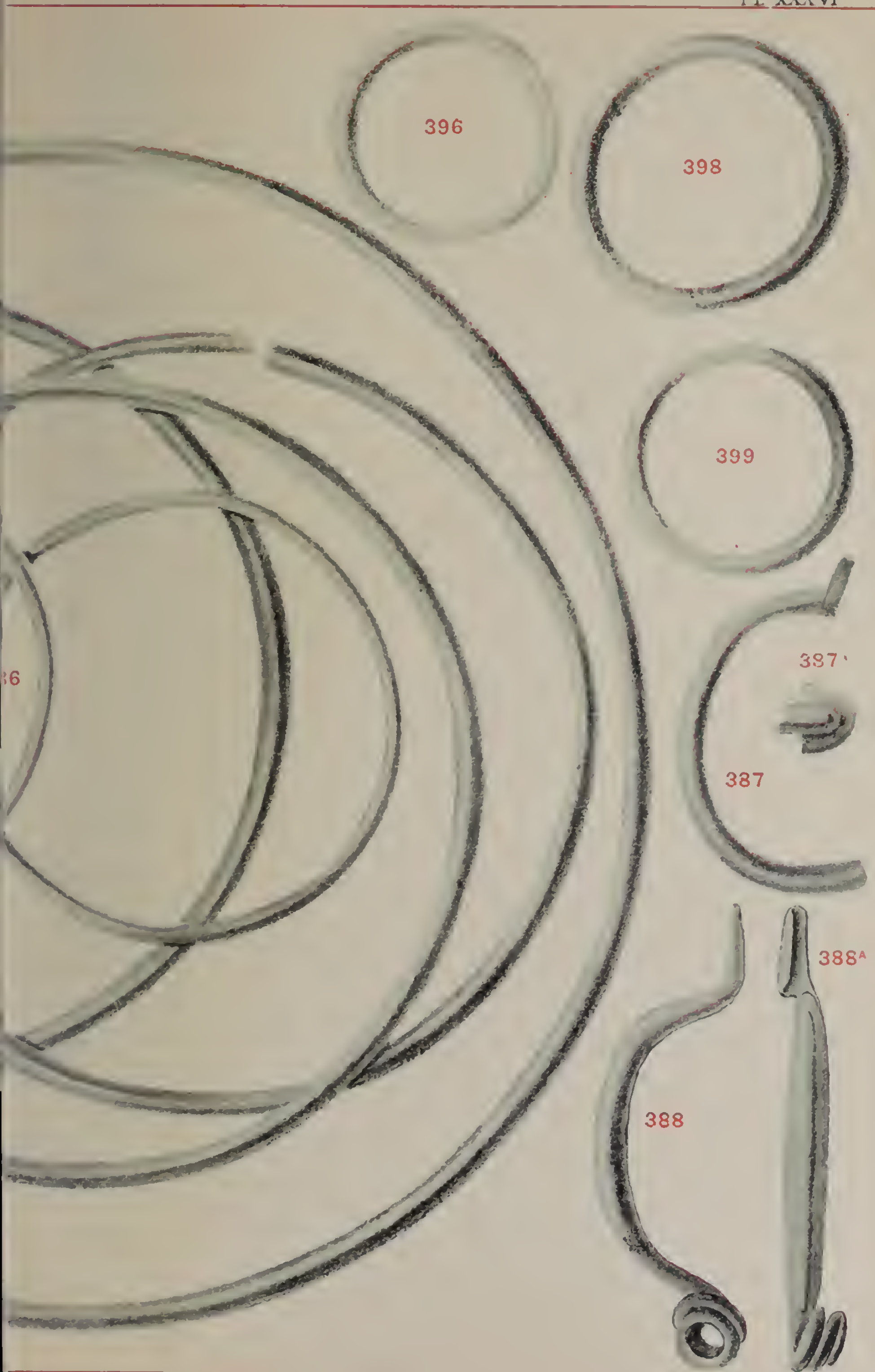


Lith Paul Nouel, Troyes

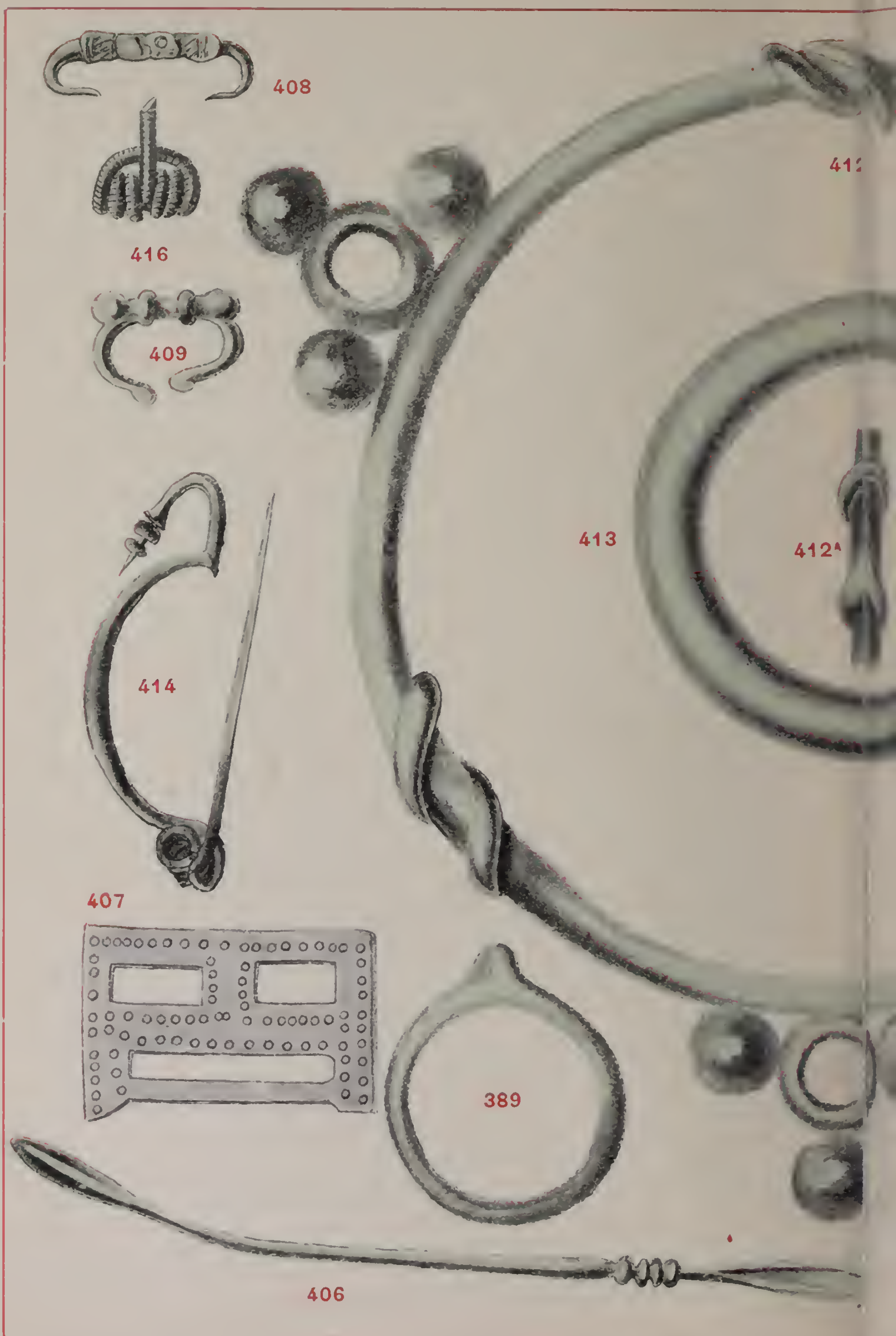


L. Le Clert, del.

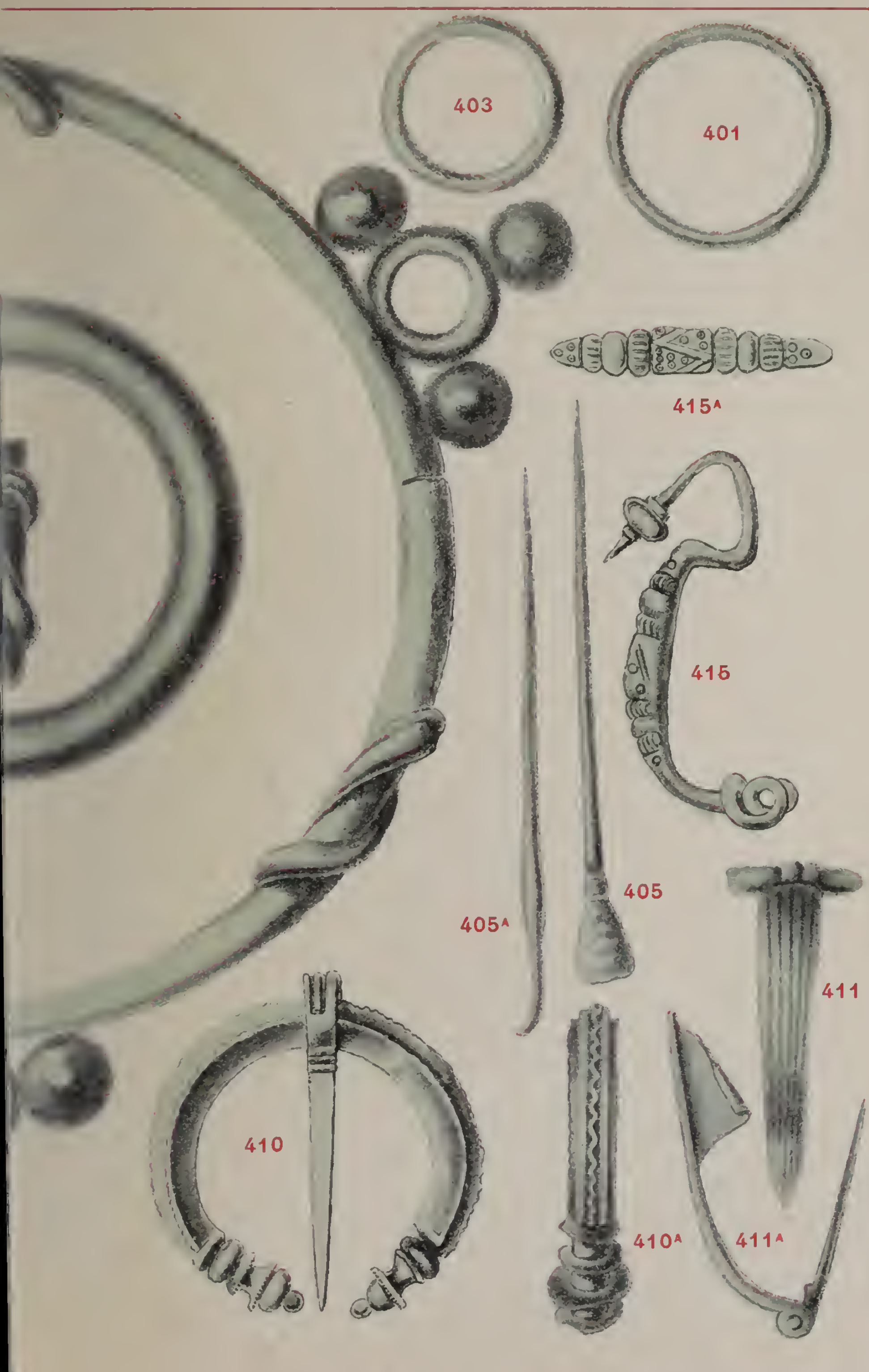
Pl. XXXVI



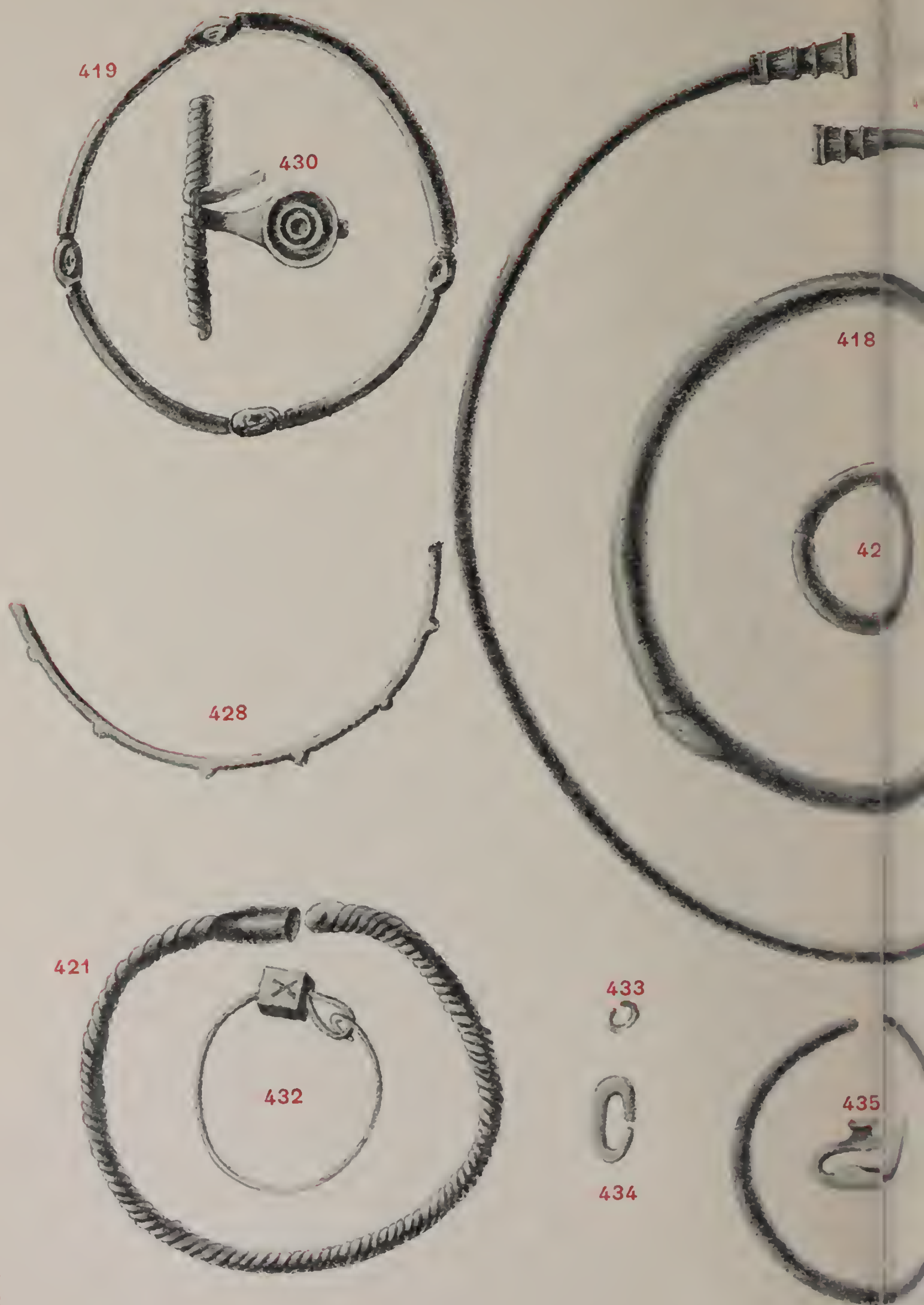
Lith Paul Nouel. Troyes



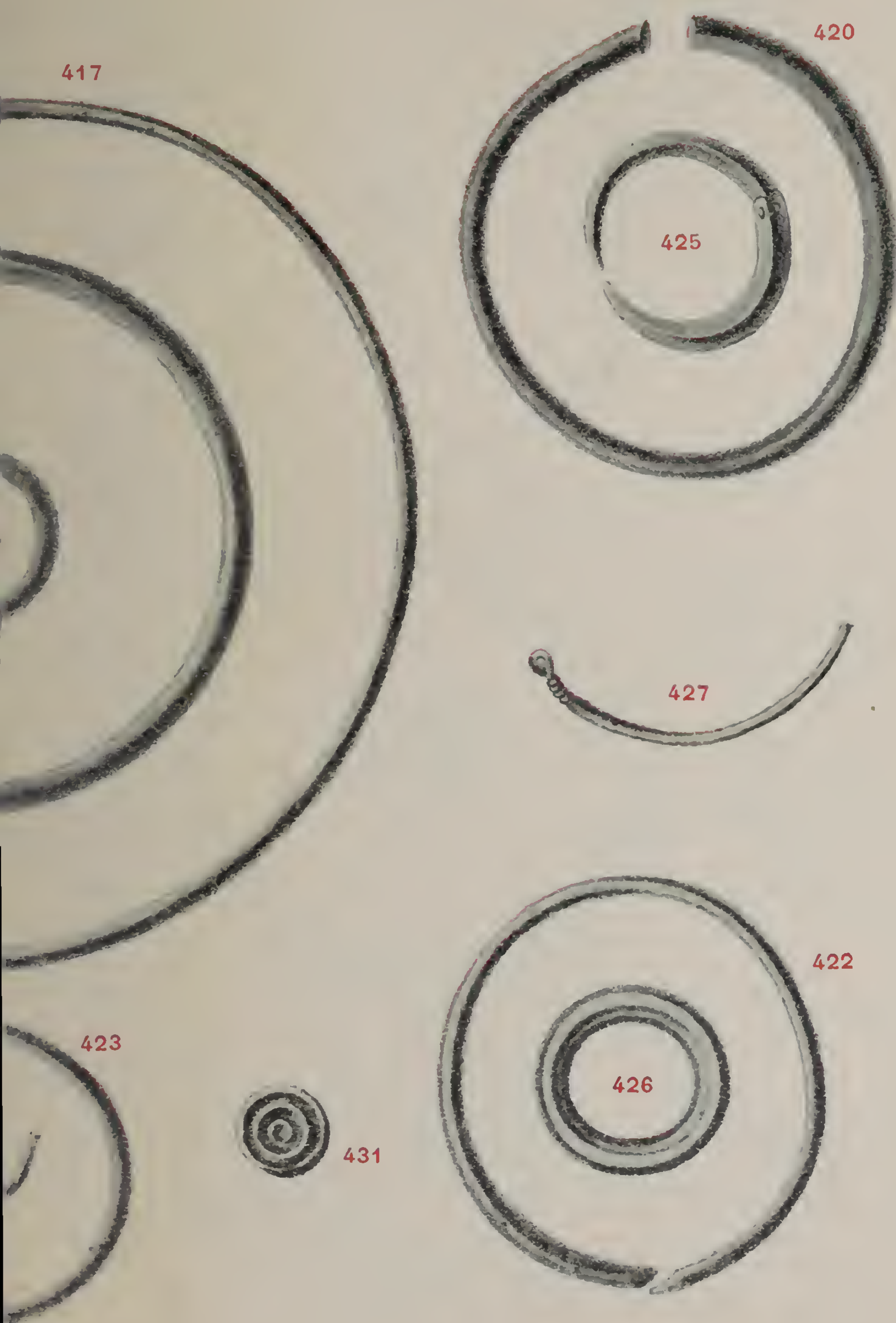
L. Le Clert. del.



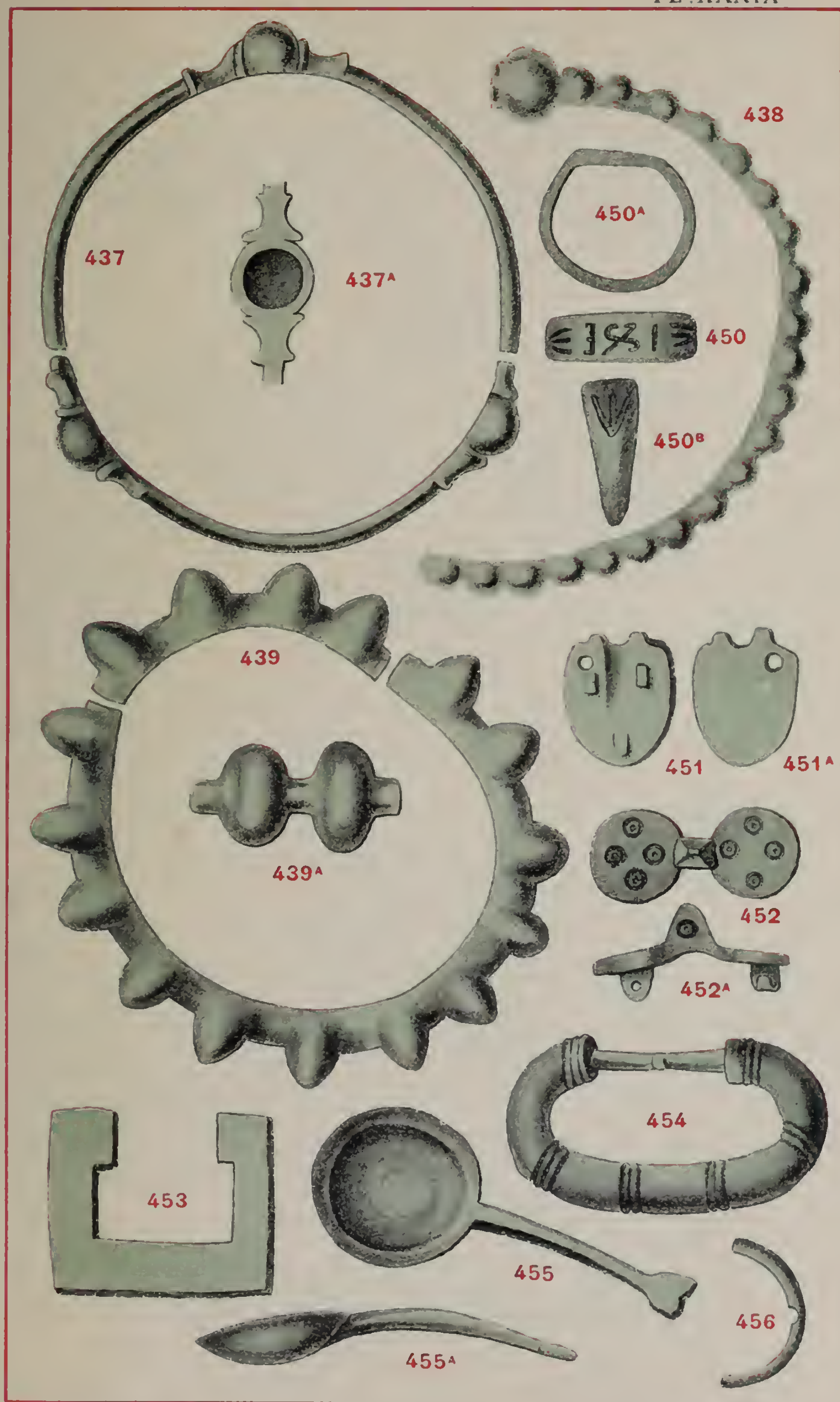
Lith Paul Nouel, Troyes



L. Le Clert, del.

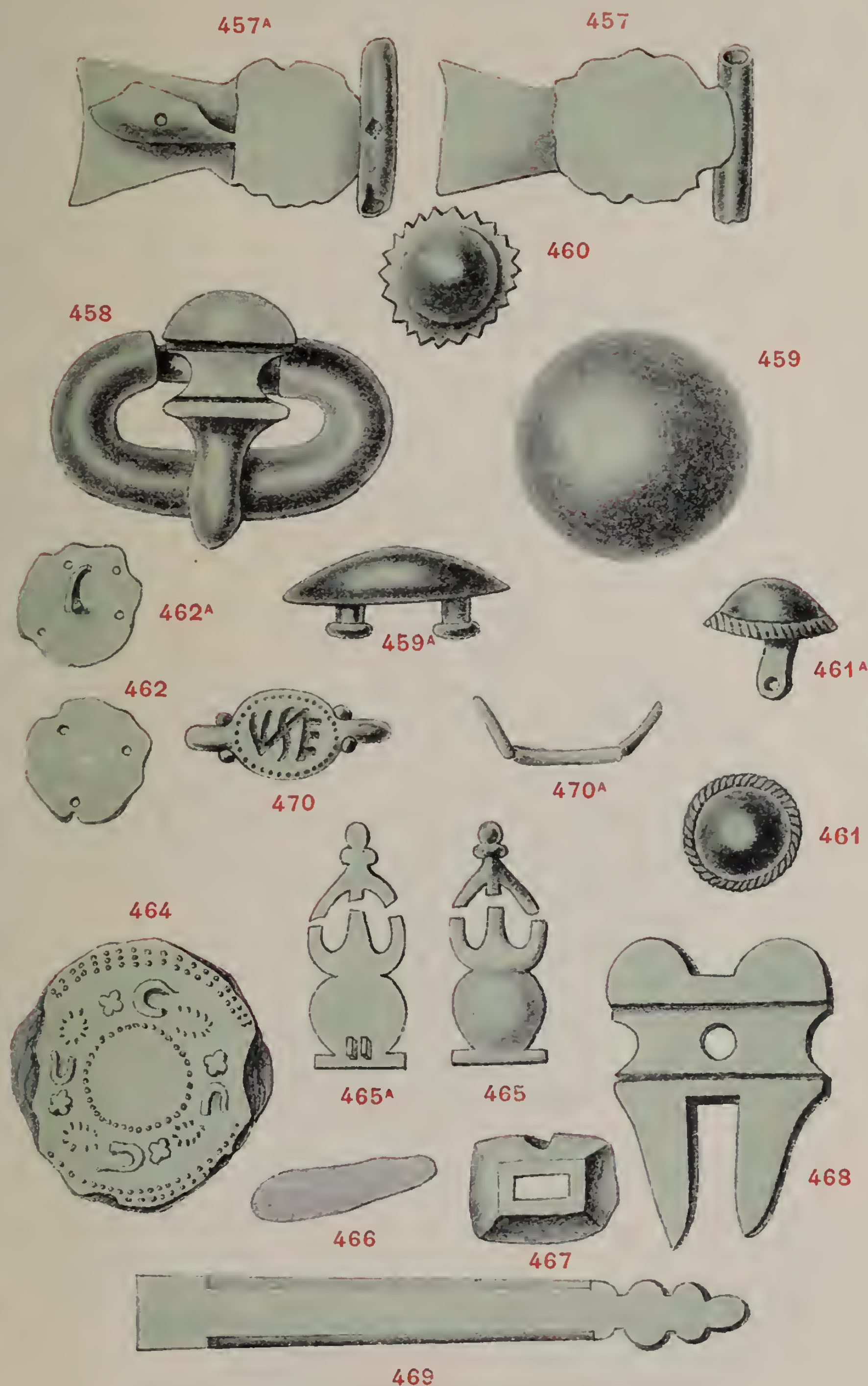


Lith Paul Noue! Troyes



L. Le Clert. del

Lith. Paul Nouel Troyes



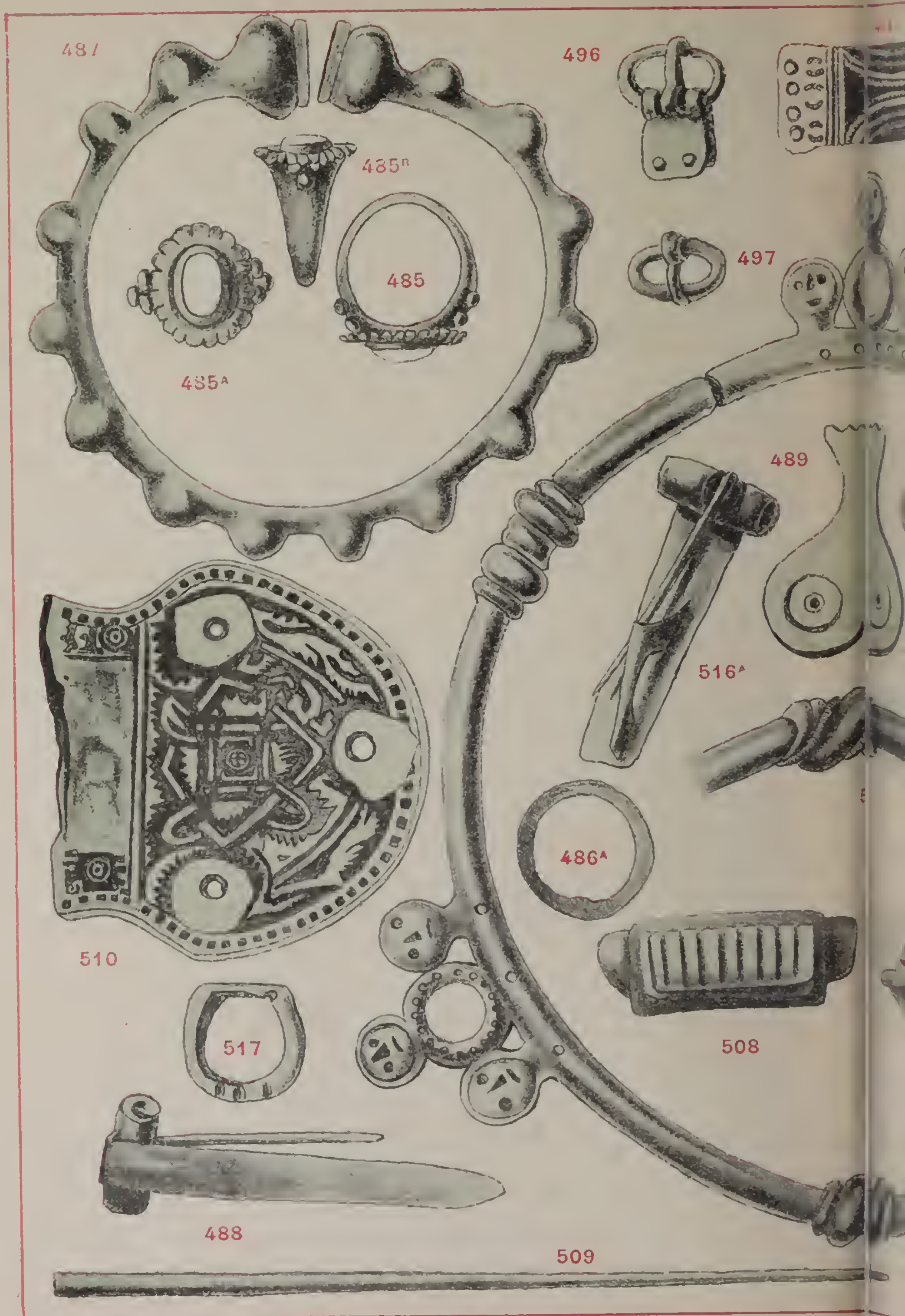
L. Le Clert, del.

Lith. Paul Nouel, Troyes

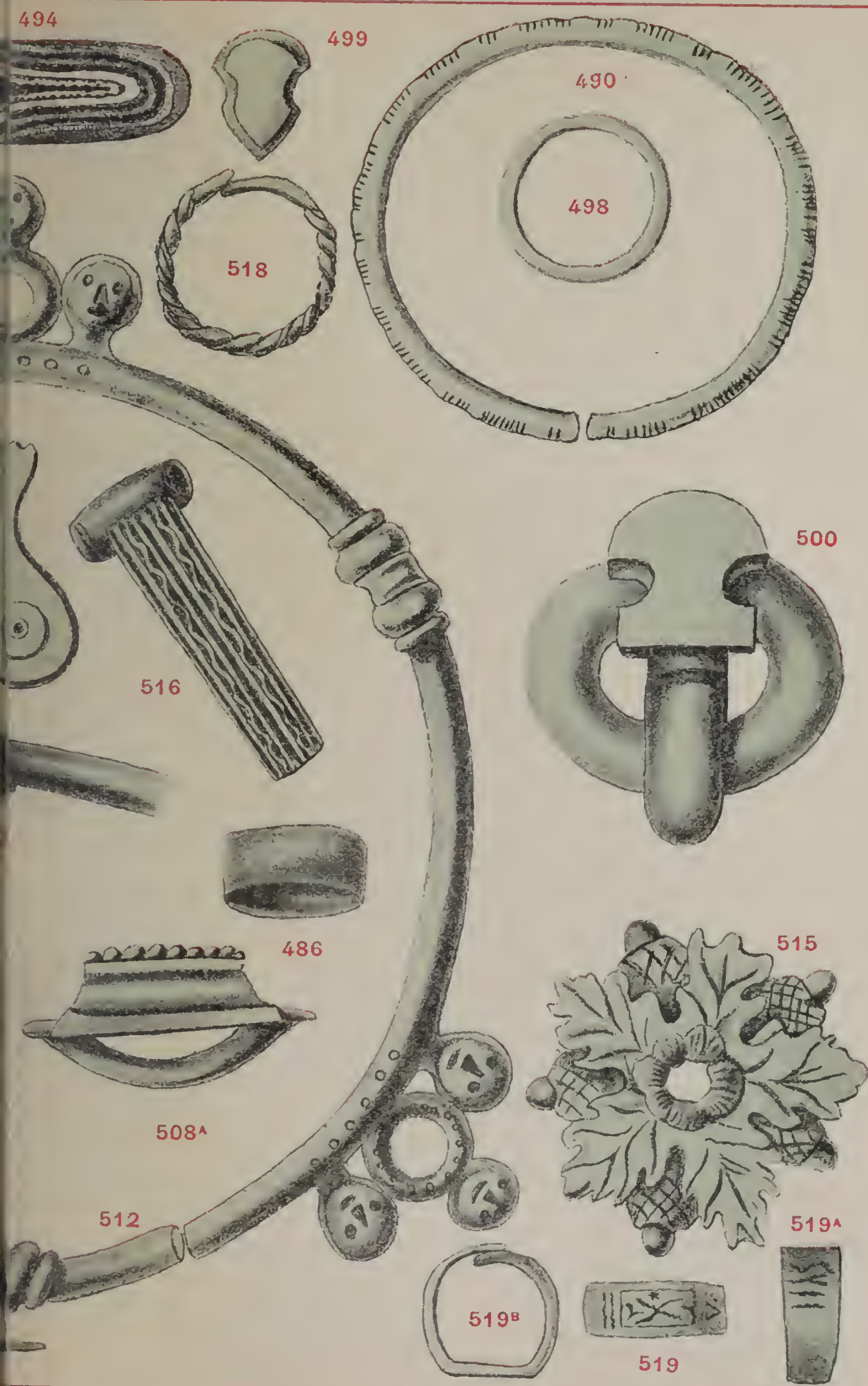


L. Le Clert del.

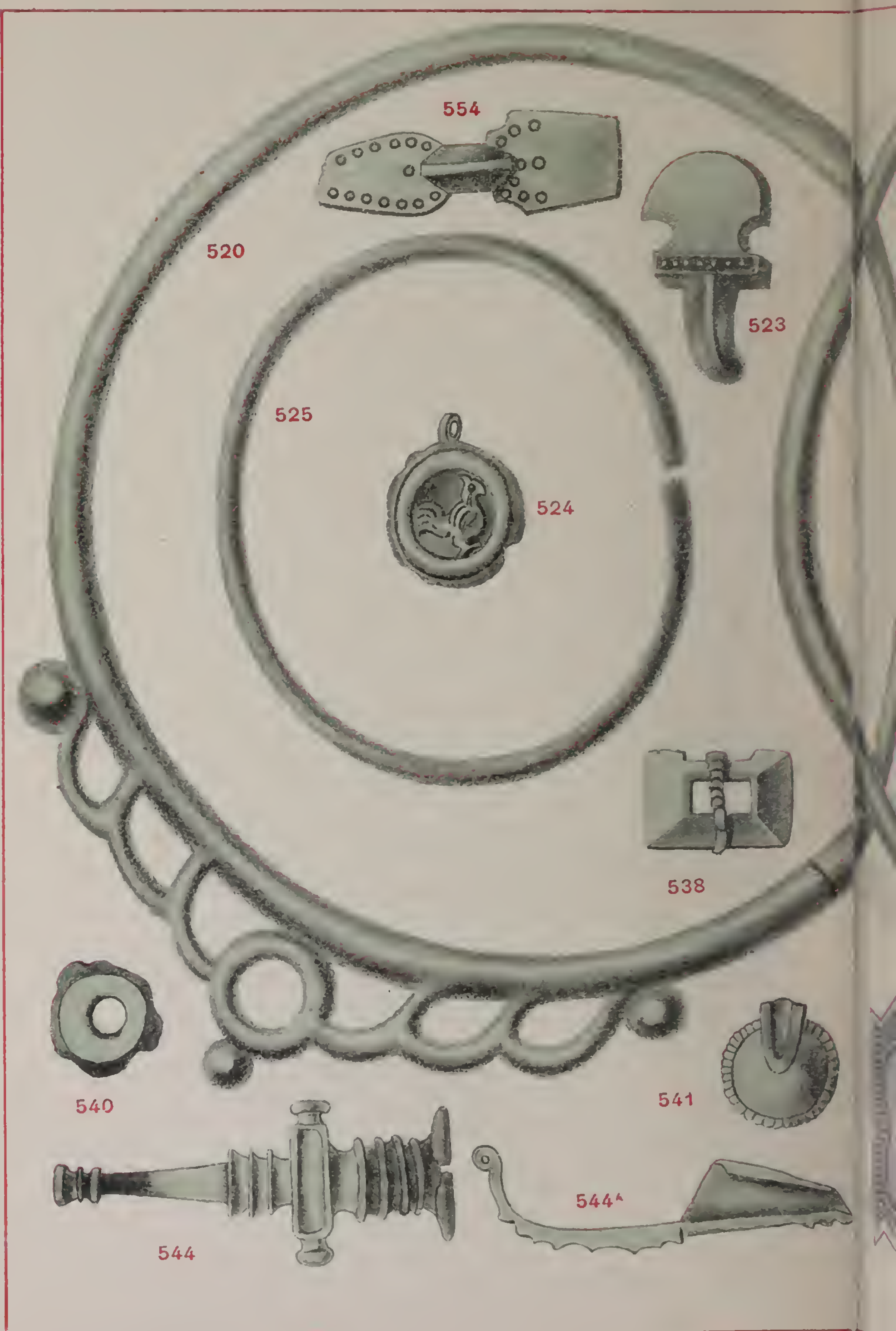
Lith. Paul Nouel Troyes.



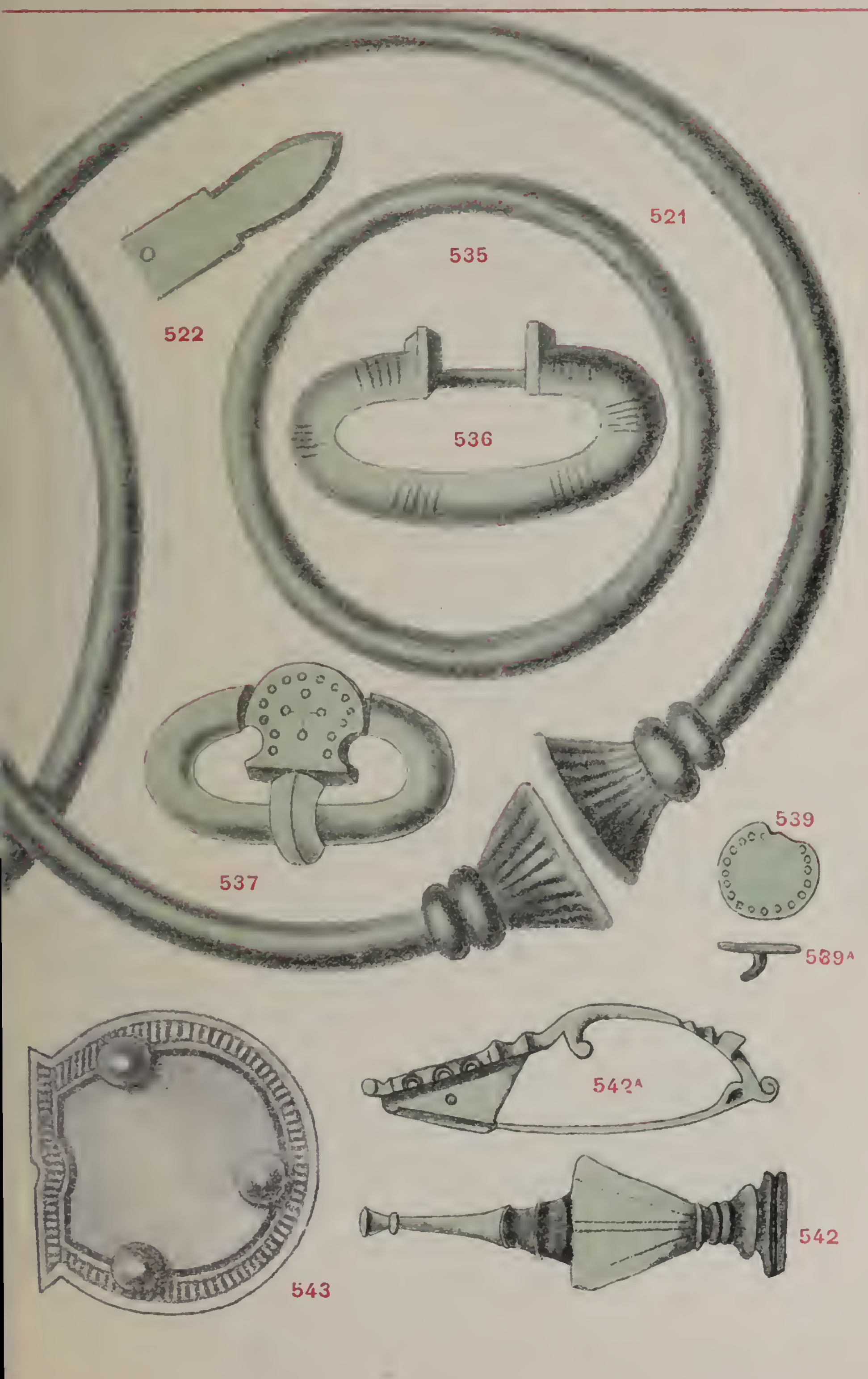
L. Le Clert, del.



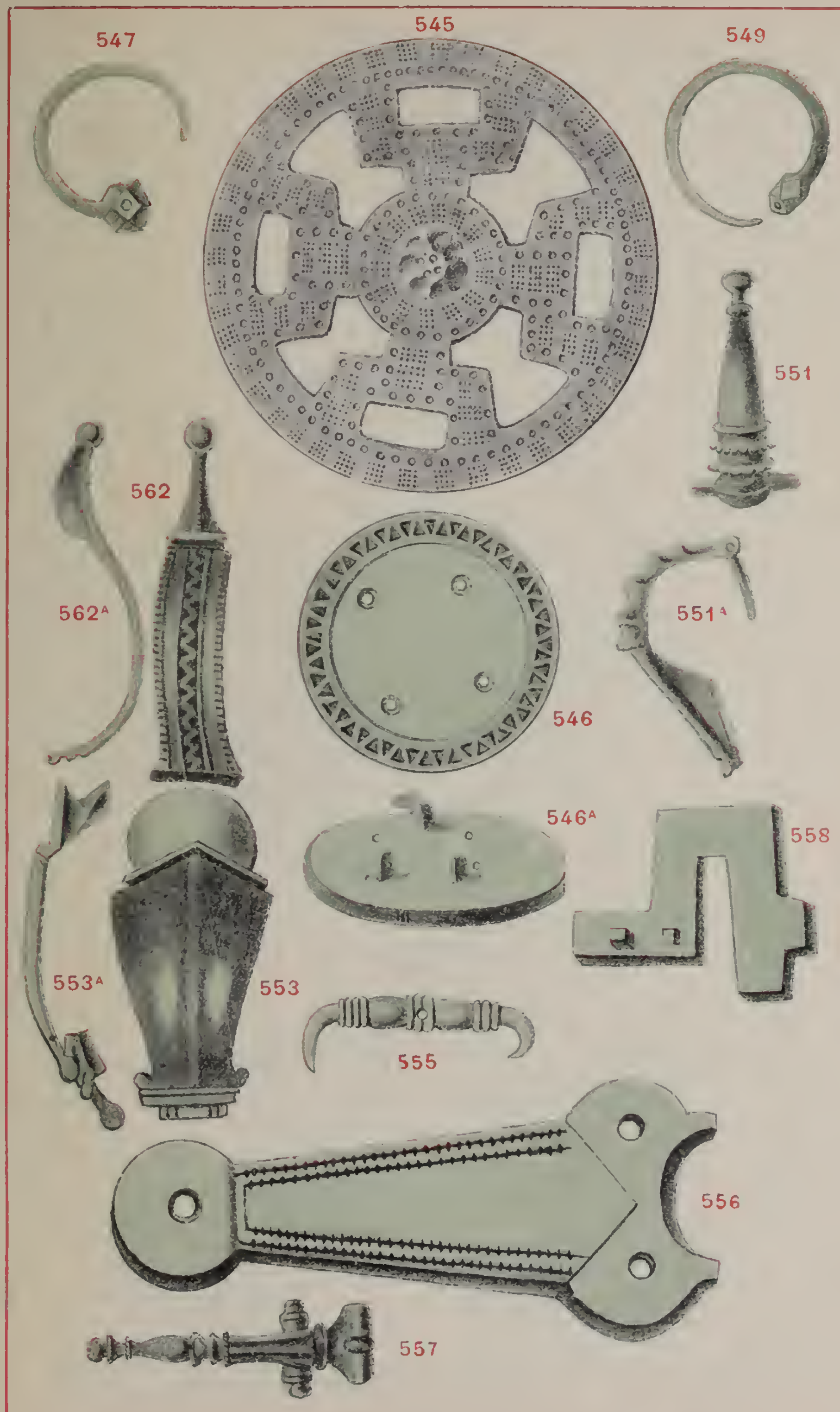
Lith Paul Nouel, Troyes



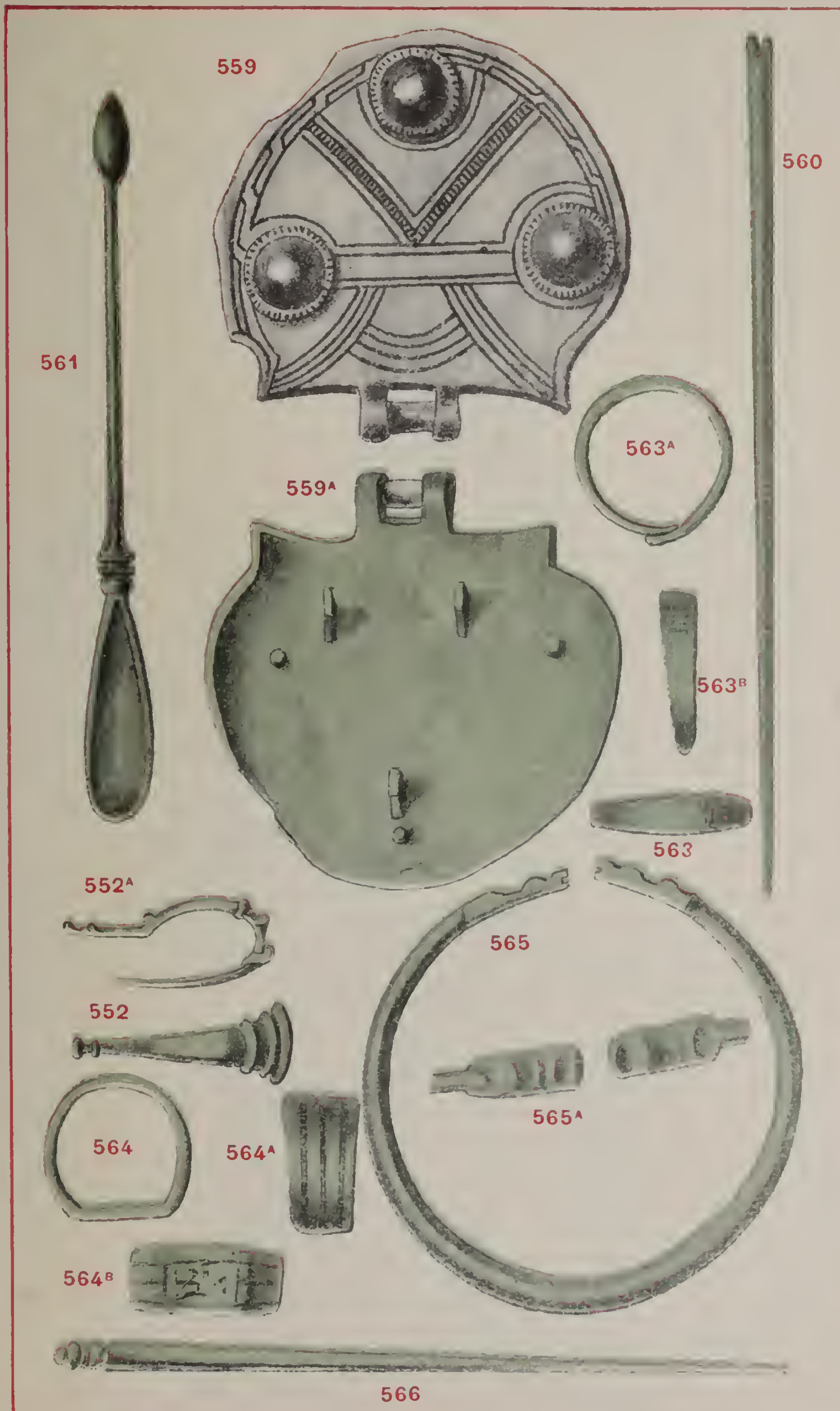
L. Le Clert, del



Lith. Paul Nouel, Troyes

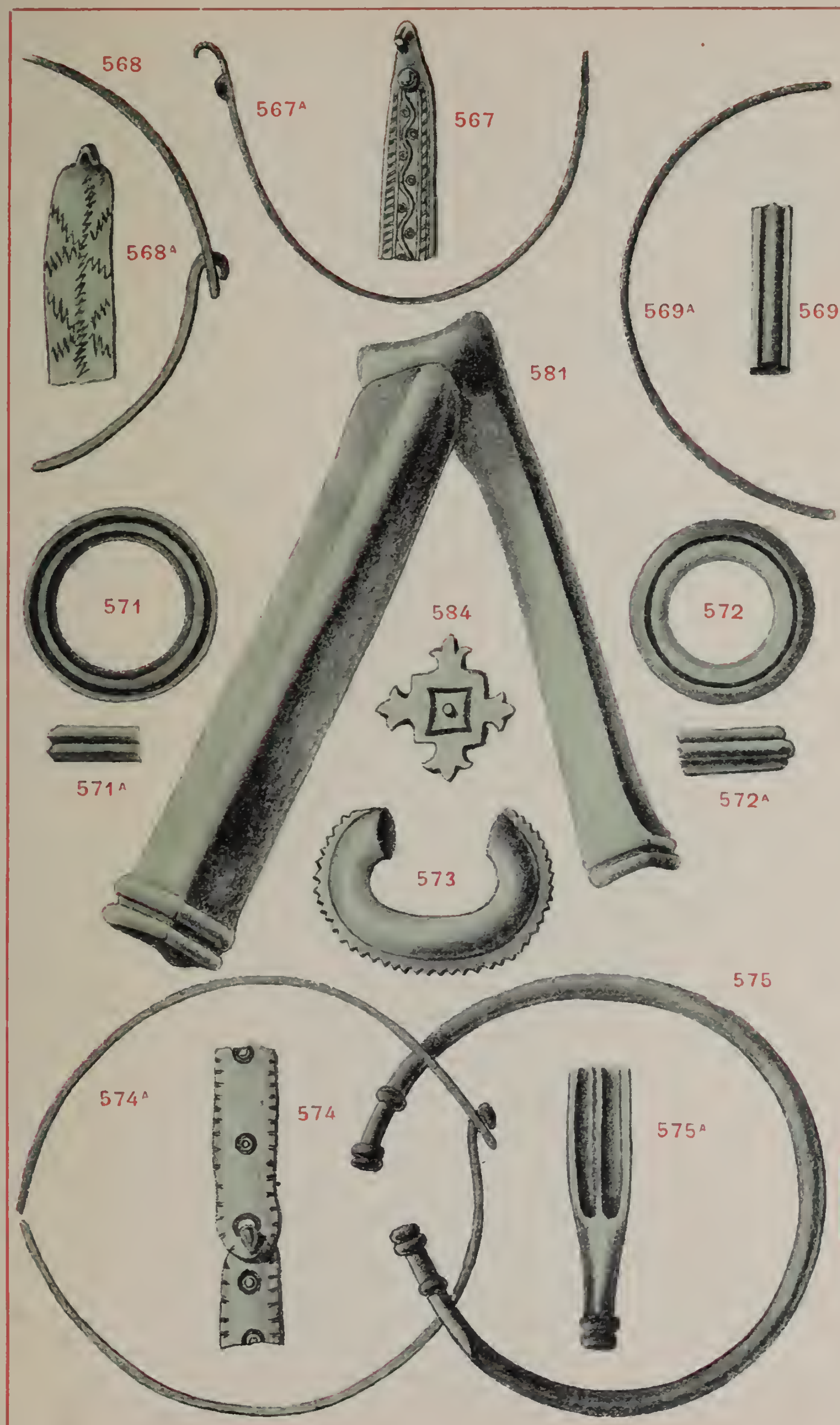


L. Le Clert, del. *Lith. Paul Nouel, Troyes*



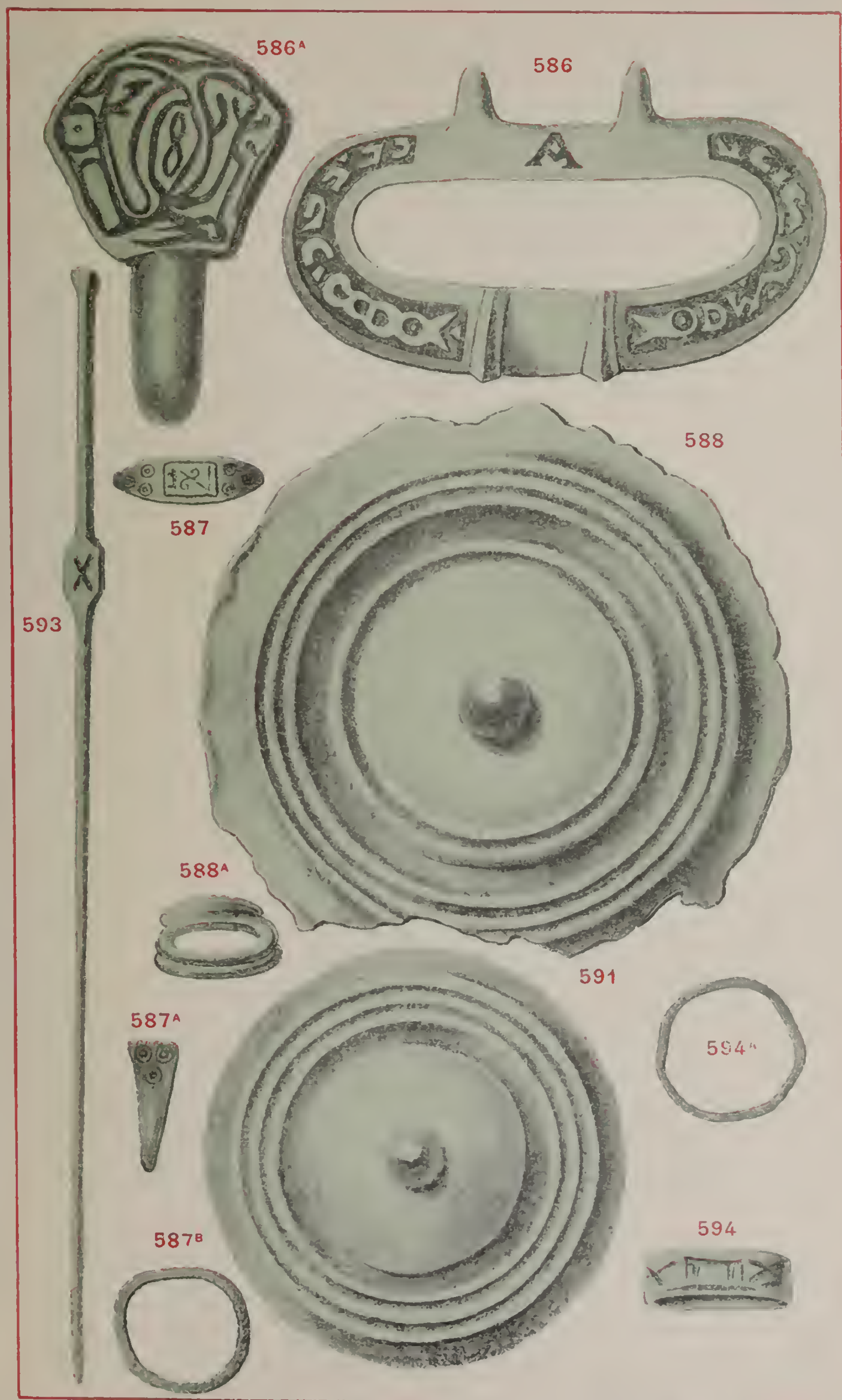
L. Le Clert del.

Imp. Pau ...



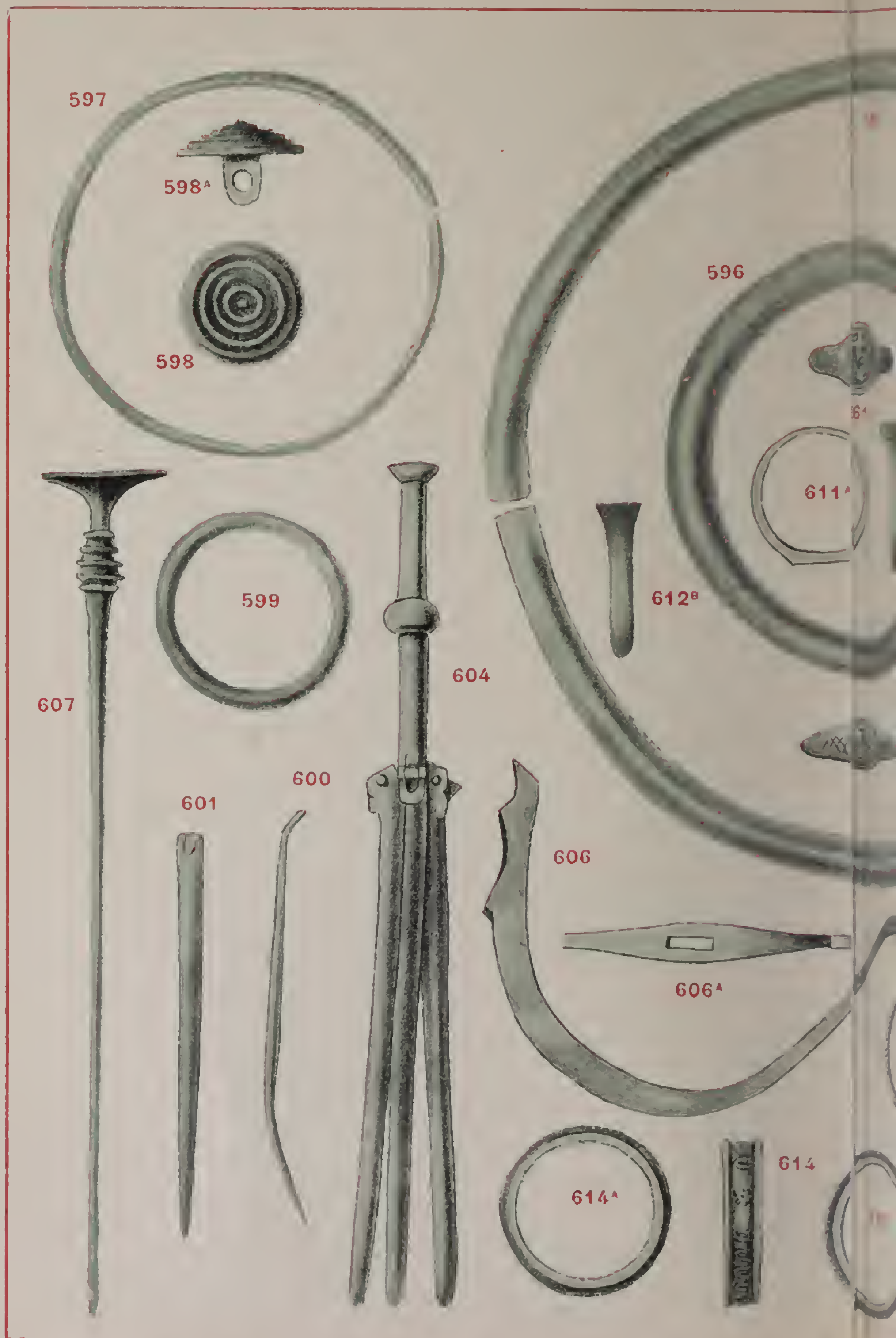
L. Le Clert, del.

Lit. Paul Nouel, Troyes

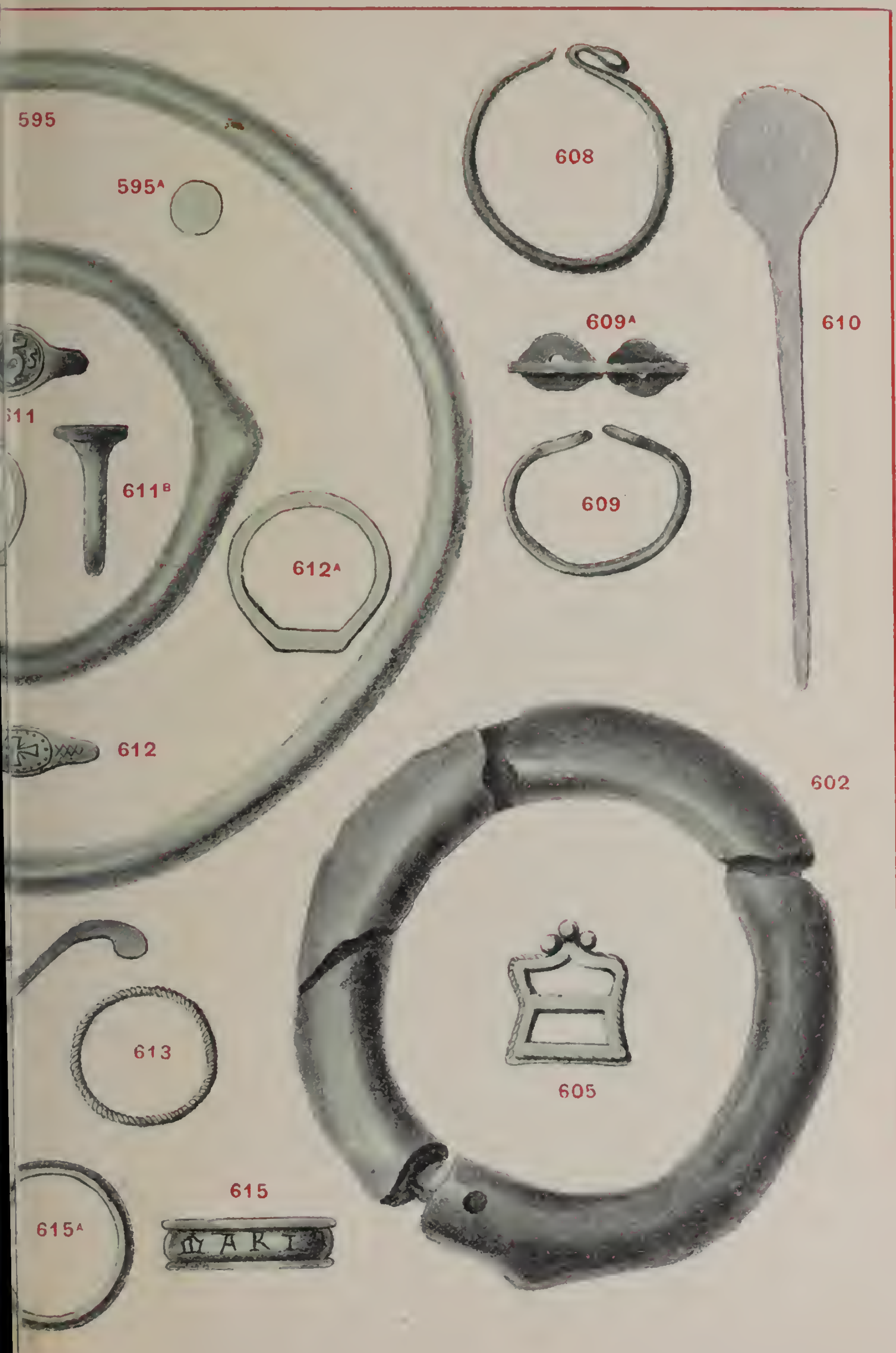


L. Le Clert, del.

Lith Paul Nouel, Troyes

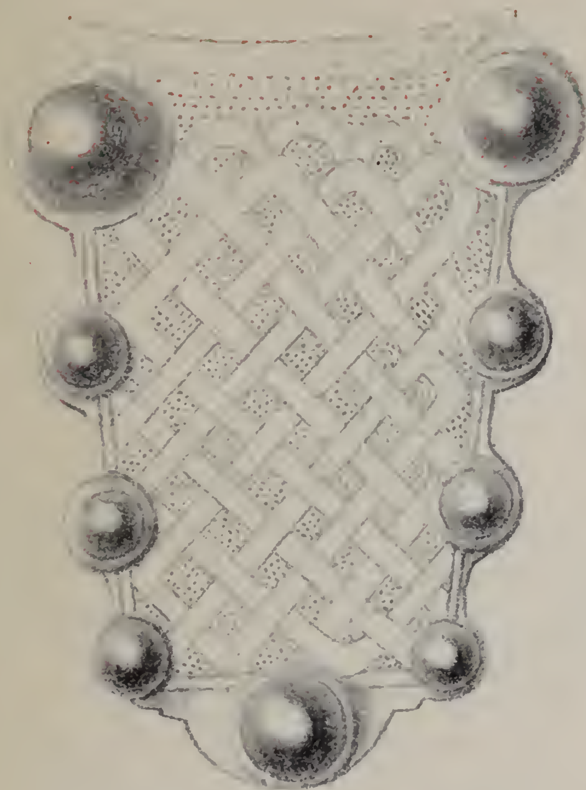


L. Le Clert, del.



Lith. Paul Nouel Troyes

617

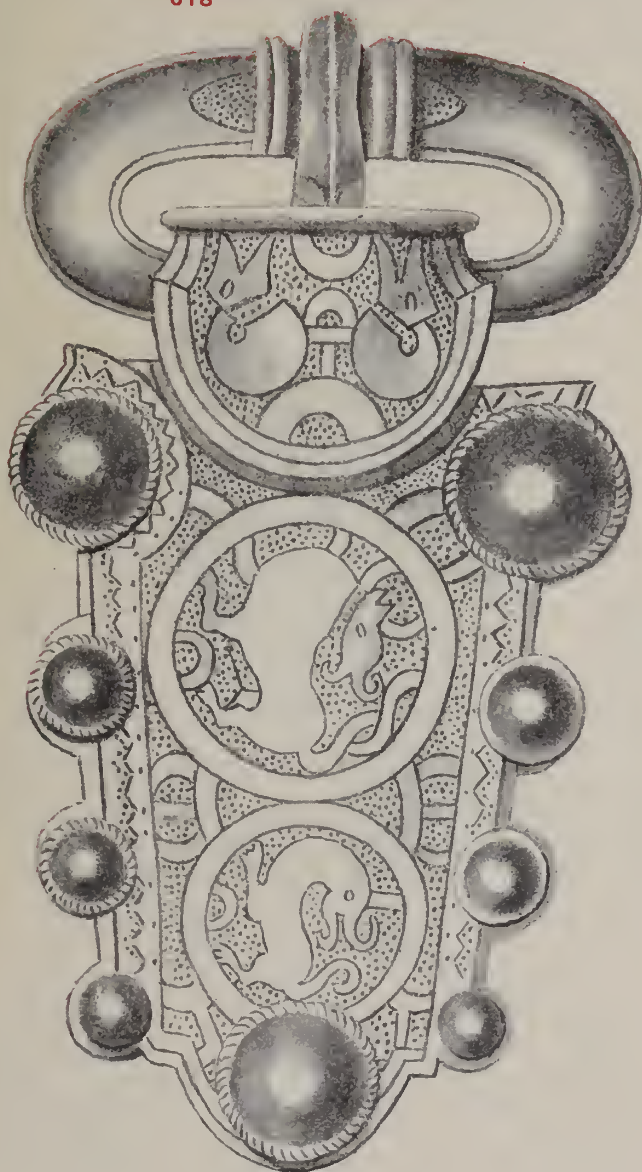


616

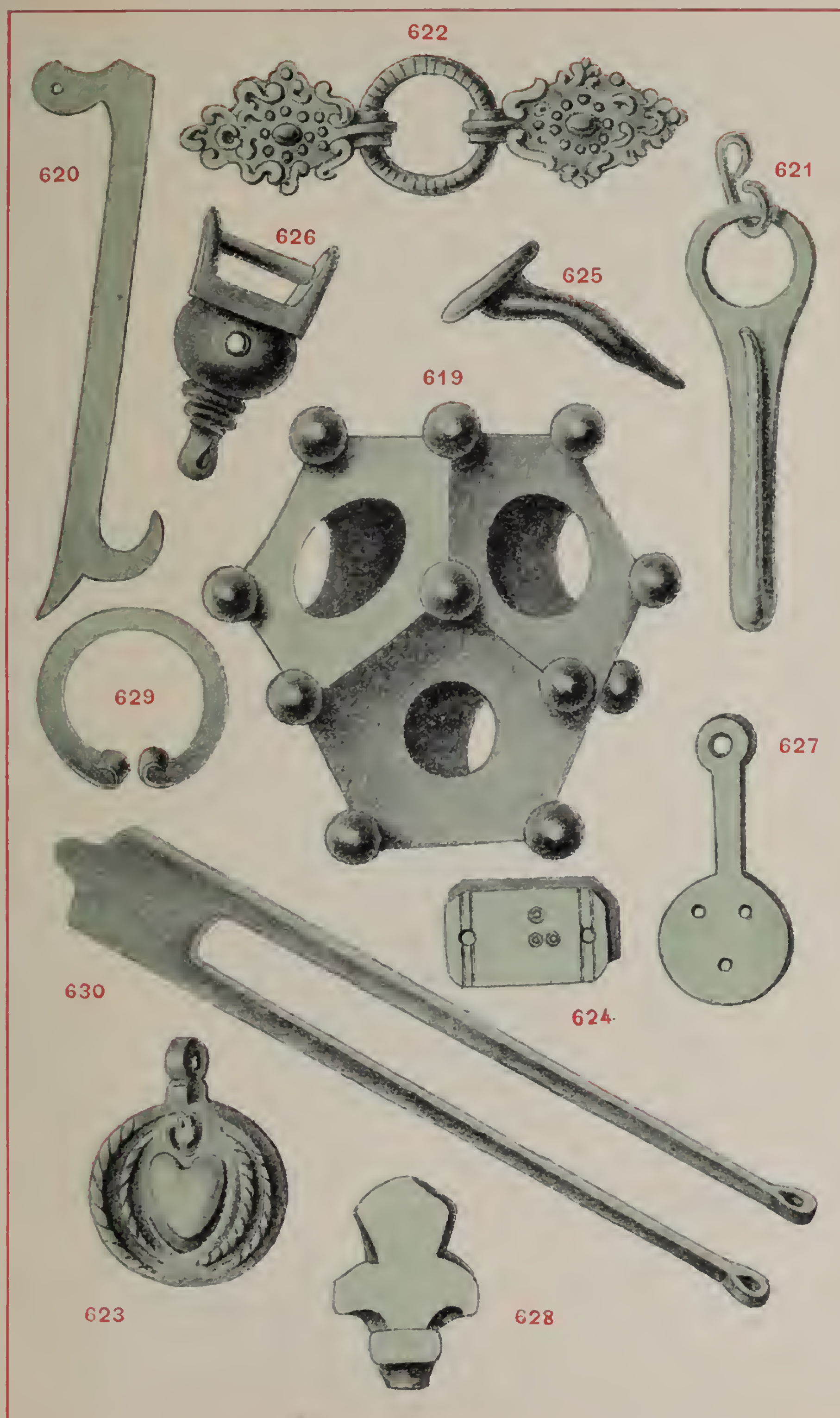


L. Le Clert, del.

Lith. Paul Nouel, Troyes

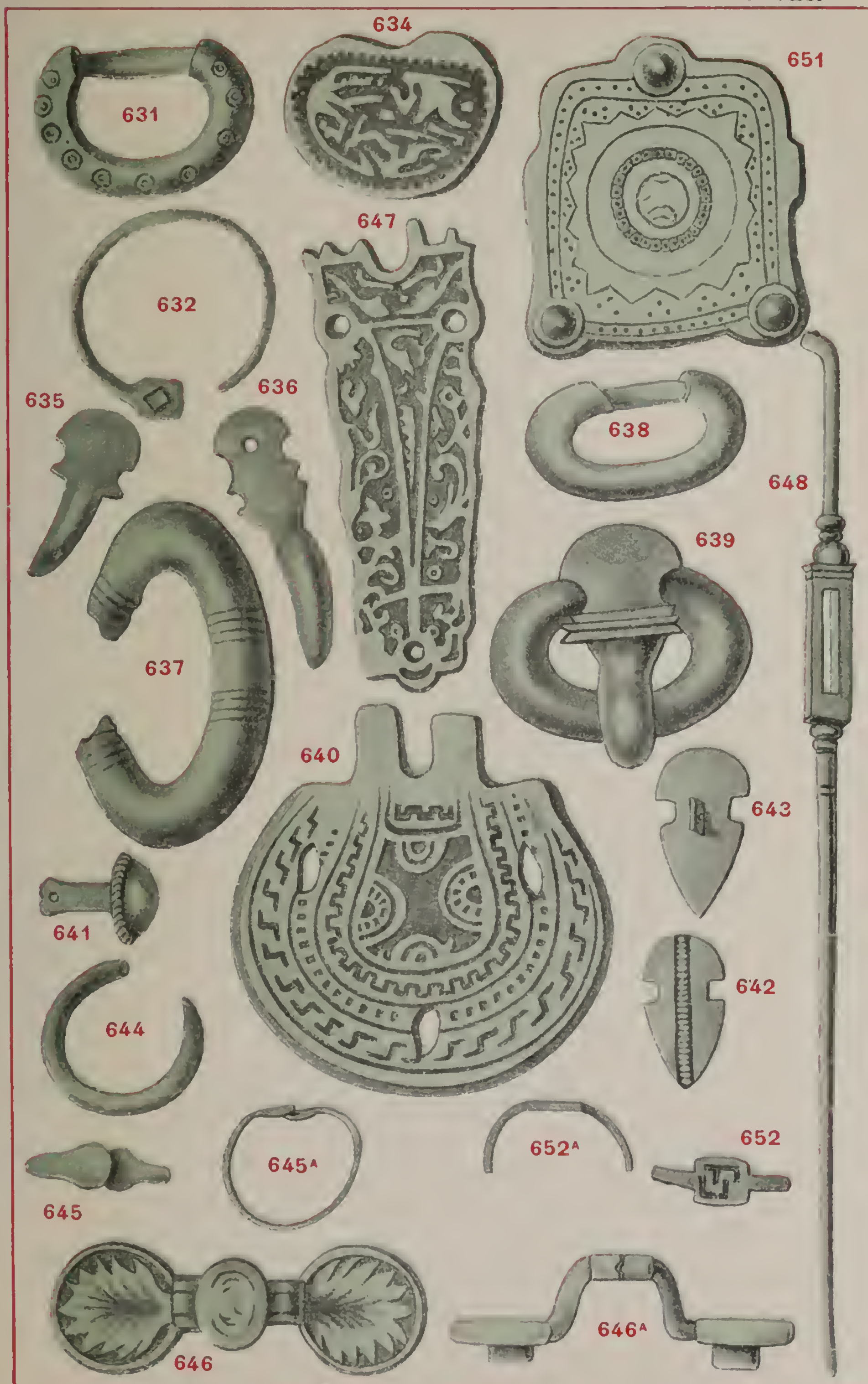


L. Le Clert, del. *Lith. Paul Nouel, Troyes*



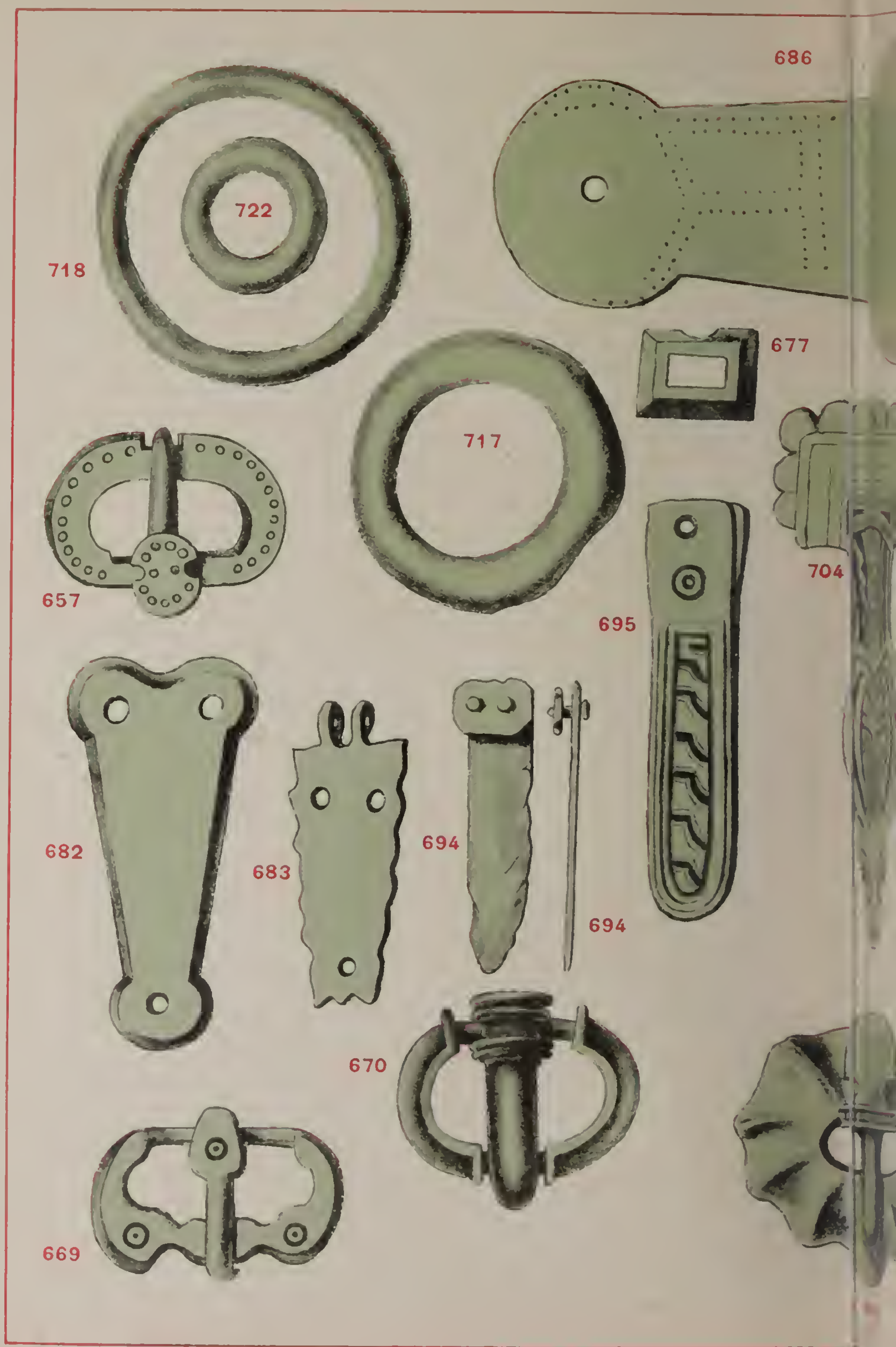
L. Le Clert, del.

Lith Paul Nouel, Troyes

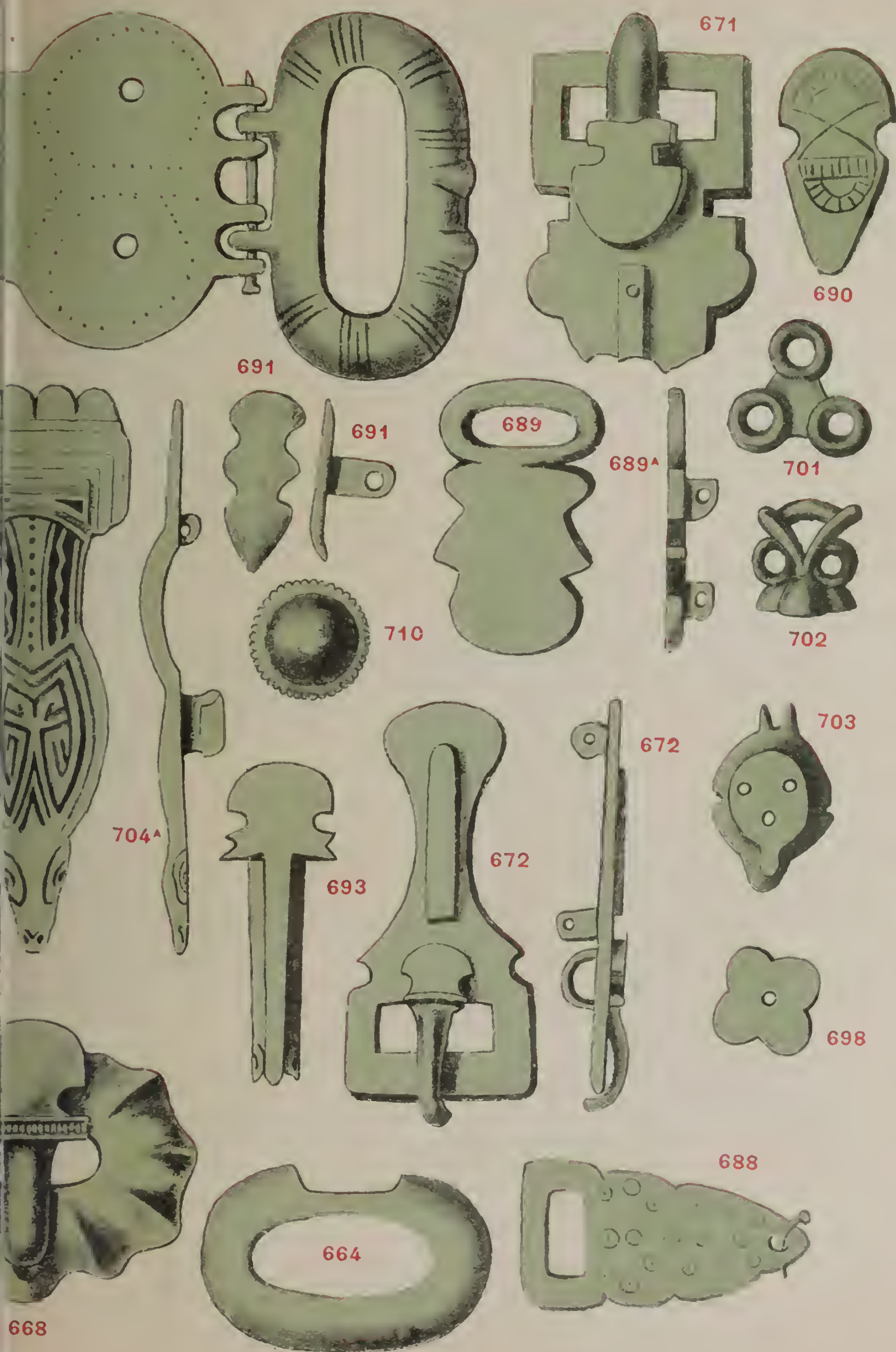


L. Le Clert, del.

Lith. Paul Nouel. Troyes



L. Le Clert del

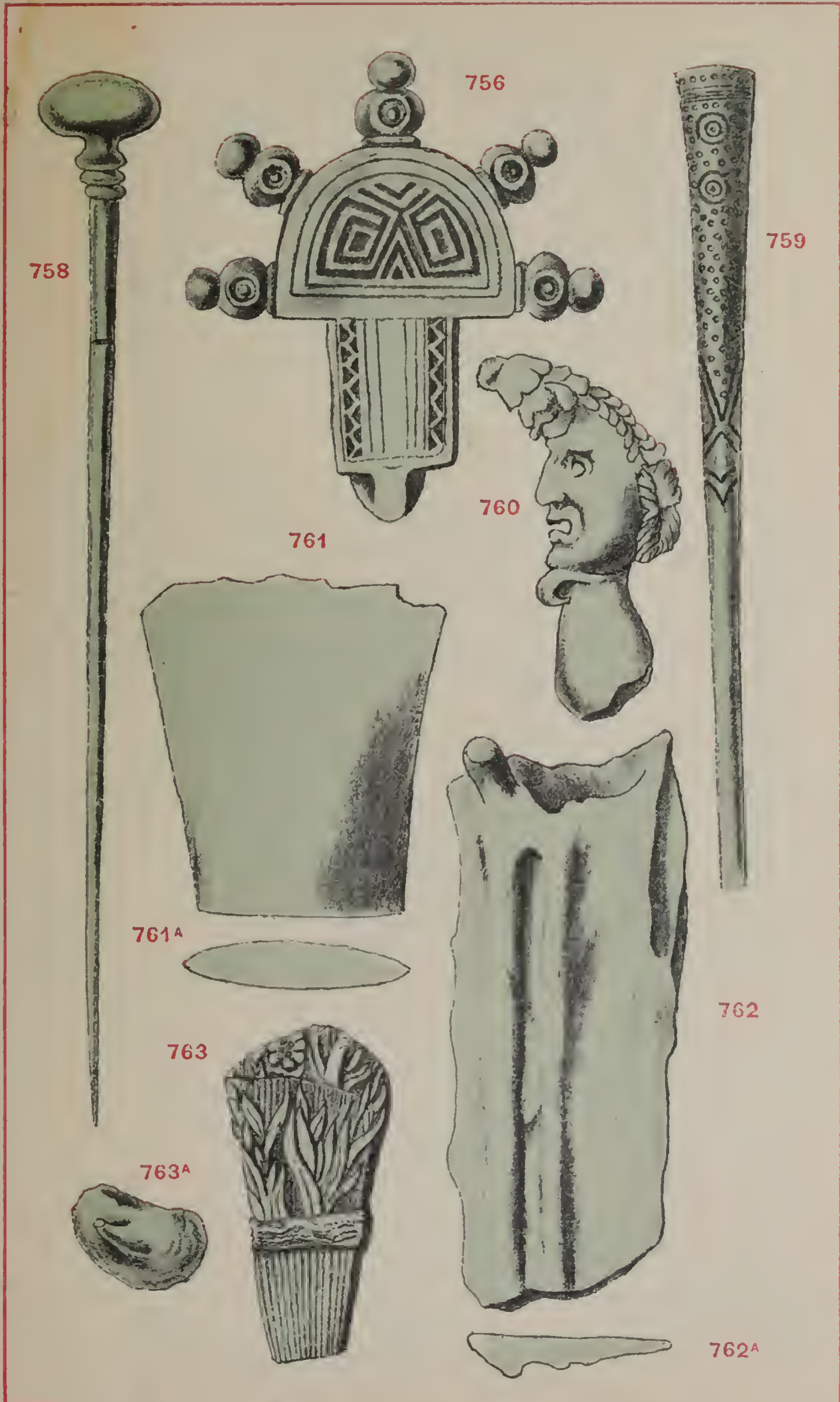


Lith Paul Nouel Troyes



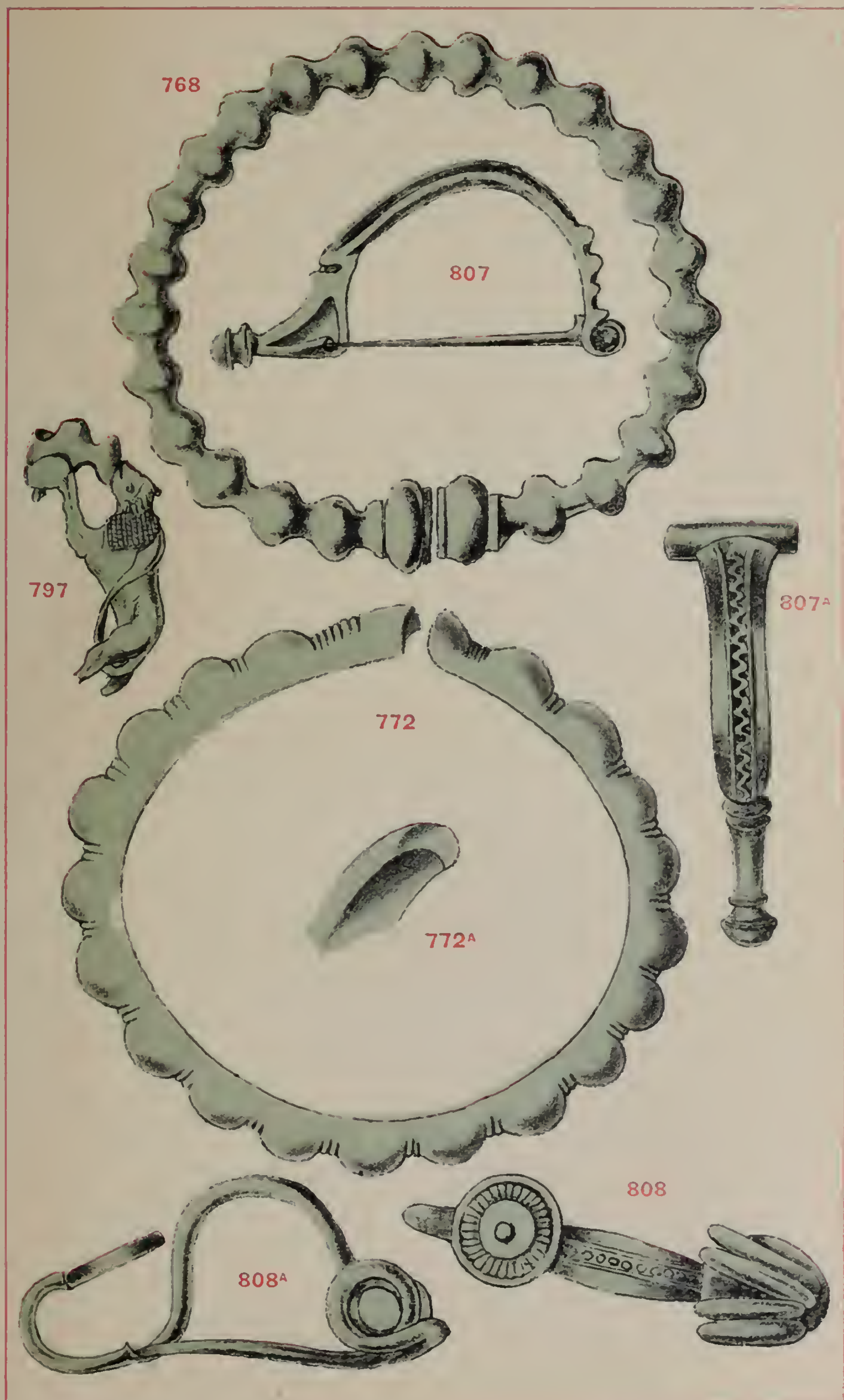
L. Le Clert, del.

Lith. Paul Nouel, Troyes

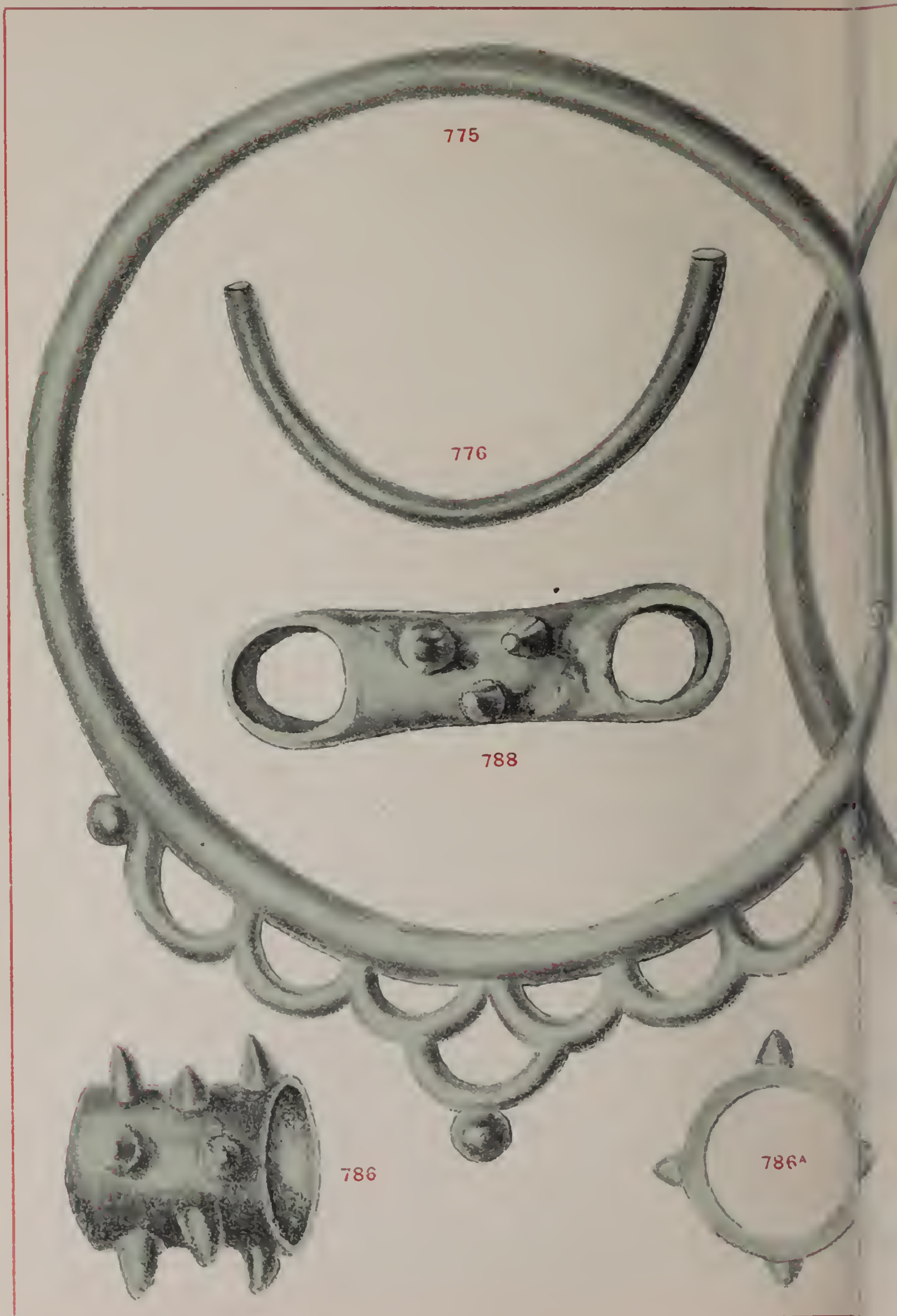


L. Le Clert, del.

Lith Paul Nouel, Troyes



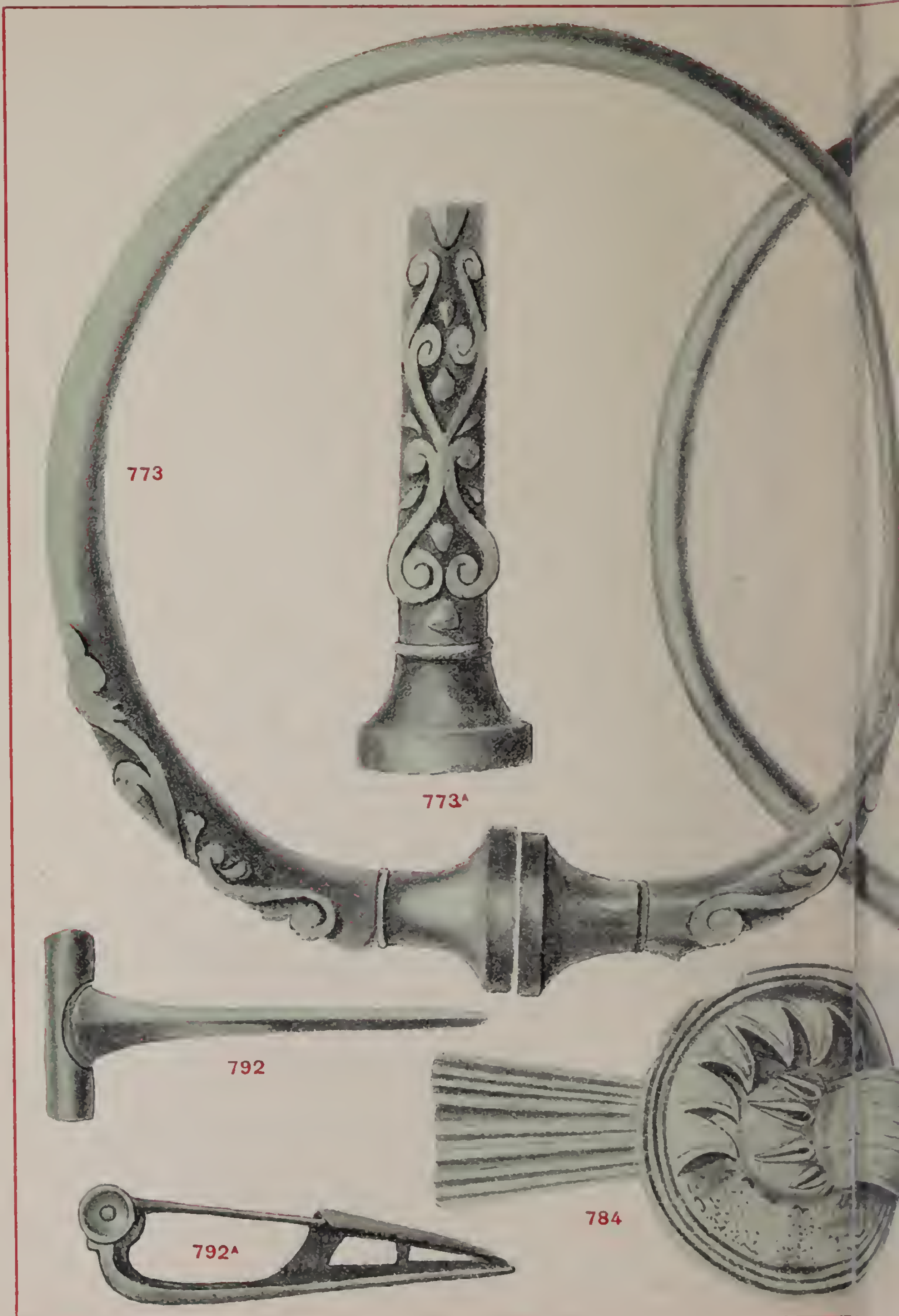
L. Le Clert, del. Lith. Paul Nouel, Troyes



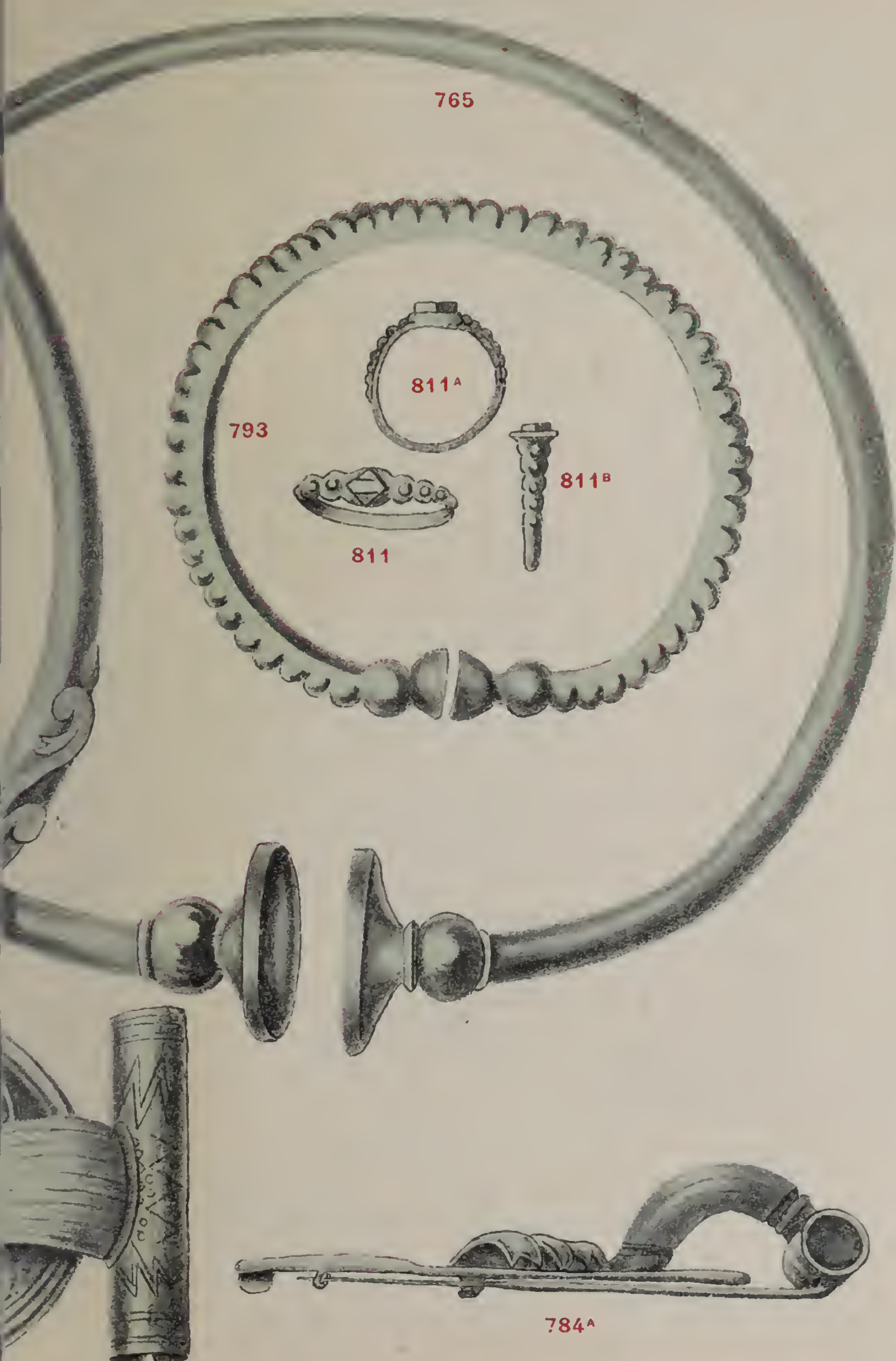
L. Le Clert, del.



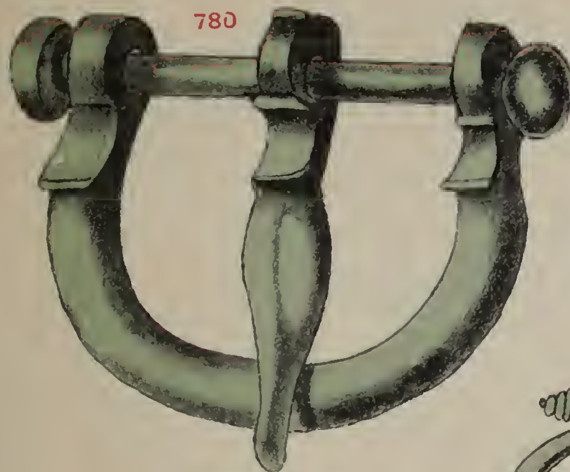
Lith. Paul Nouel, Troyes



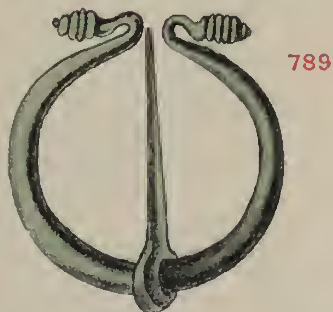
L. Le Clert, del.

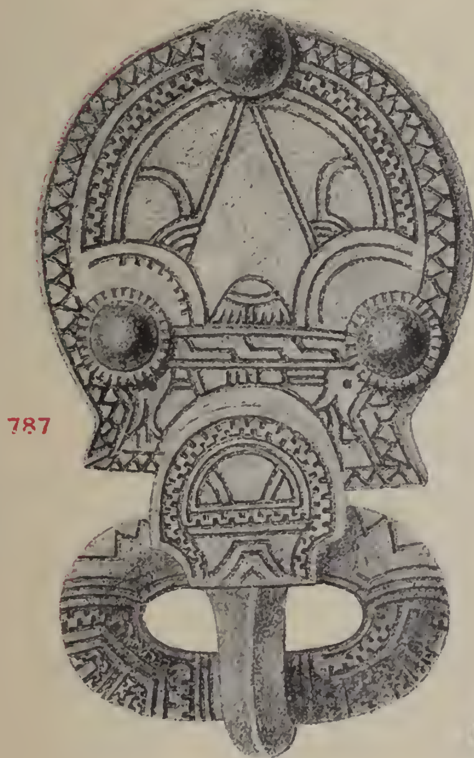


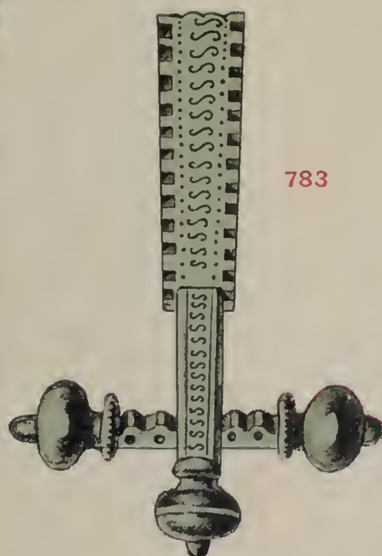
Lith. Paul Nouel, Troyes

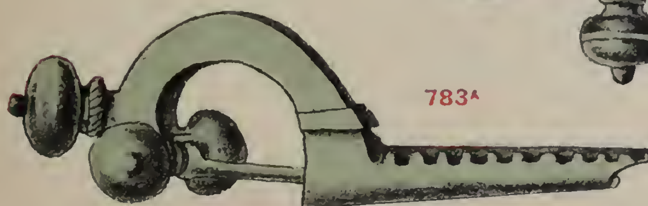




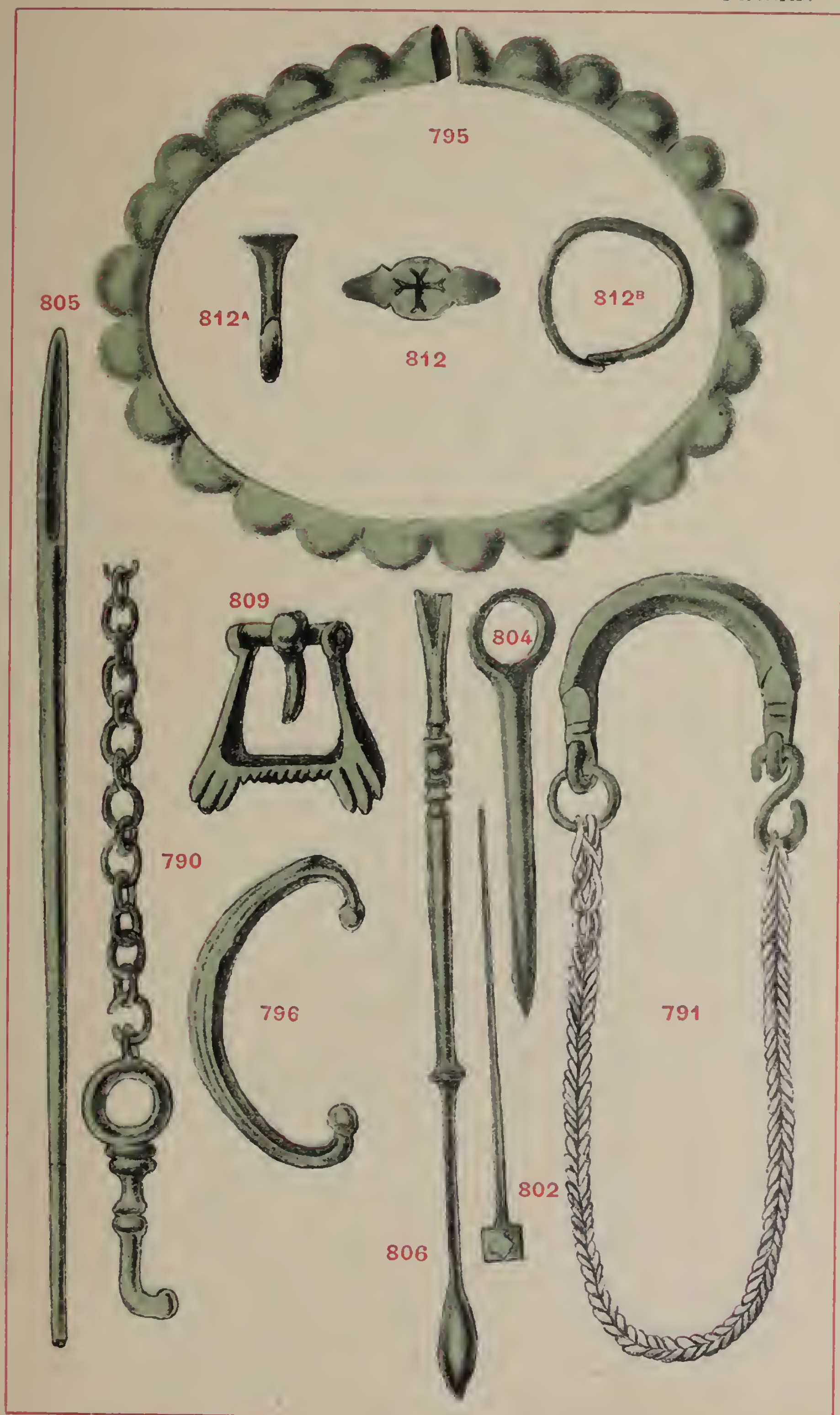






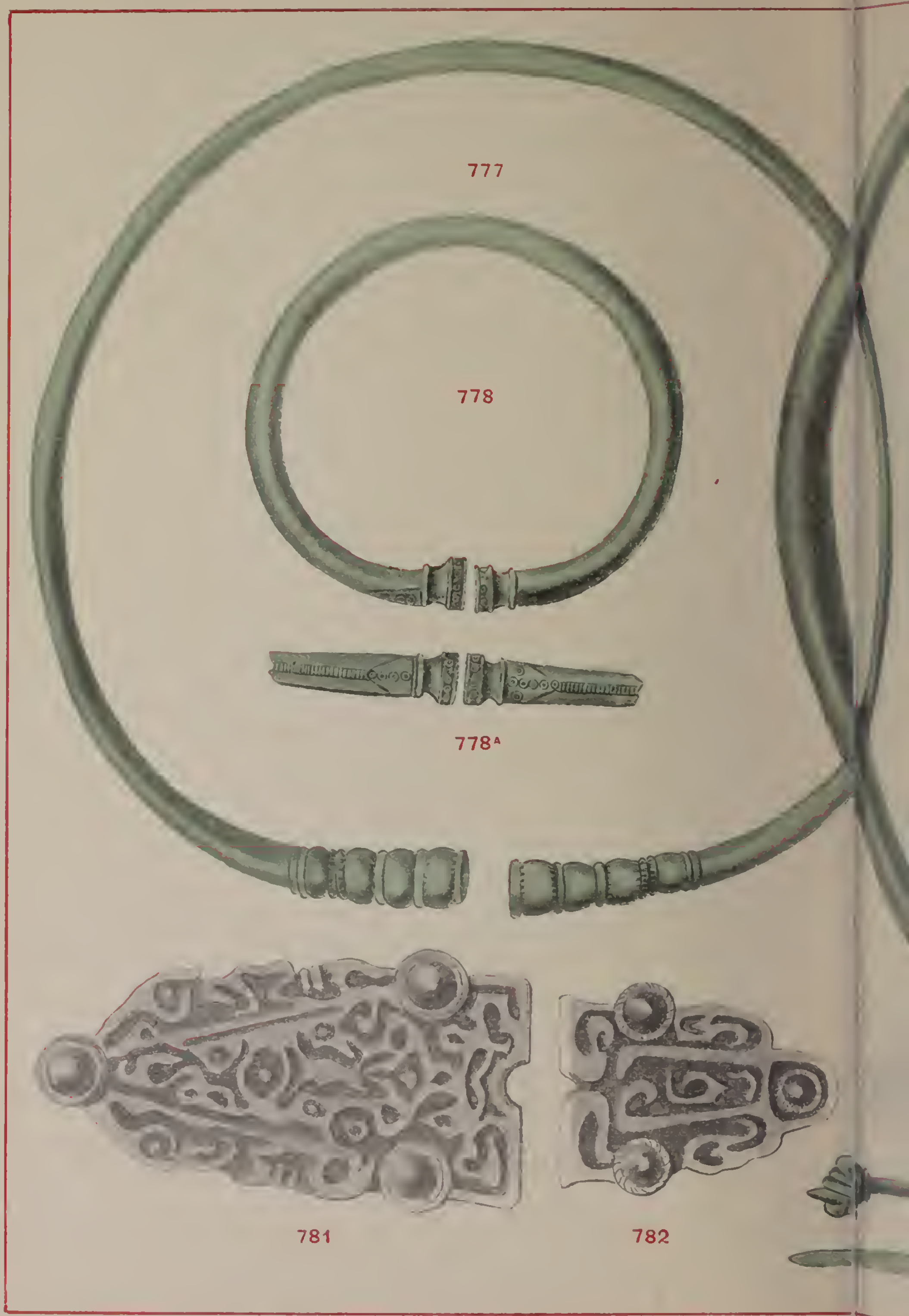


L. Le Clert, del. *Lith. Paul Nouel, Troyes*

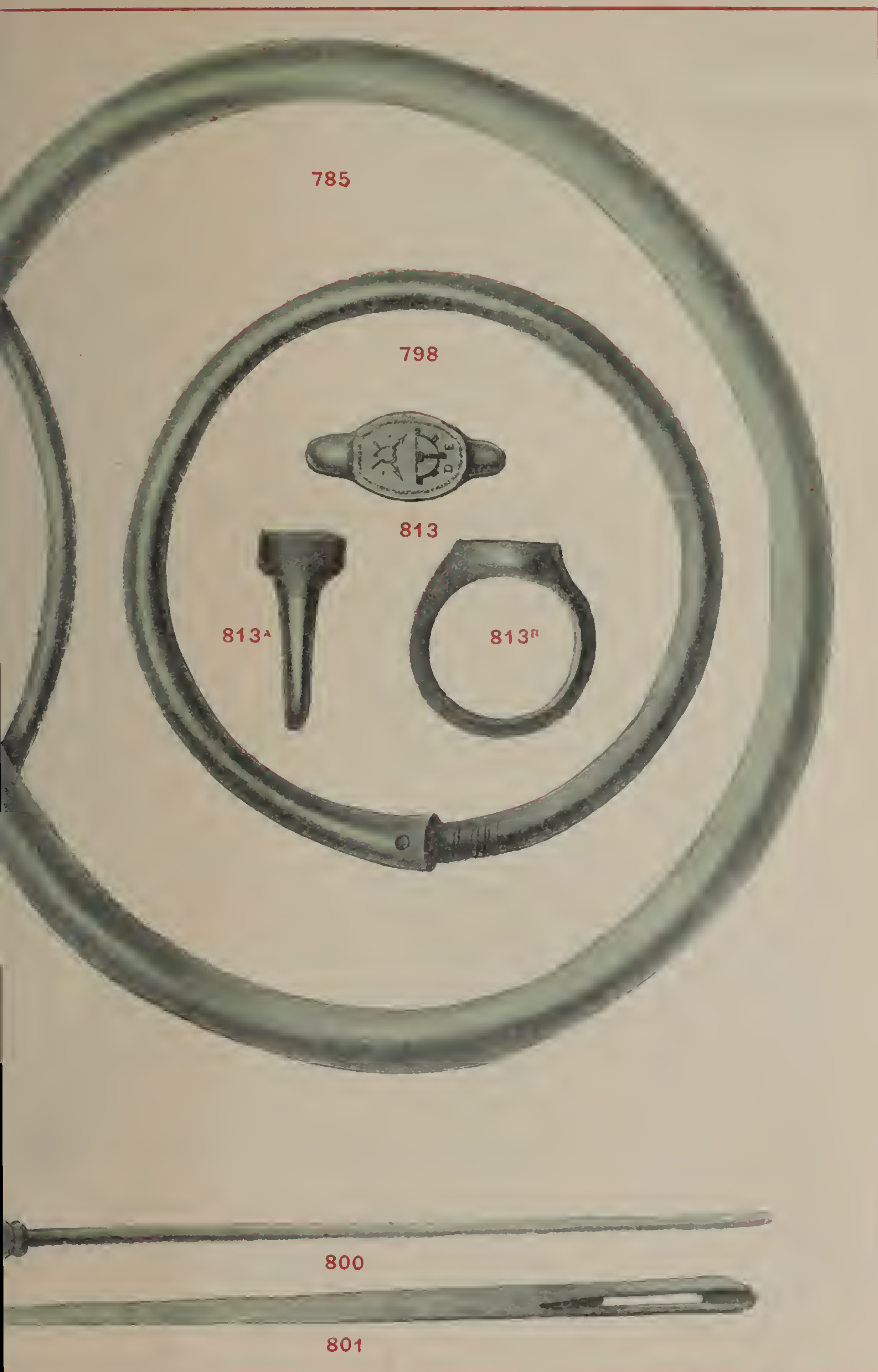


L. Le Clert, del.

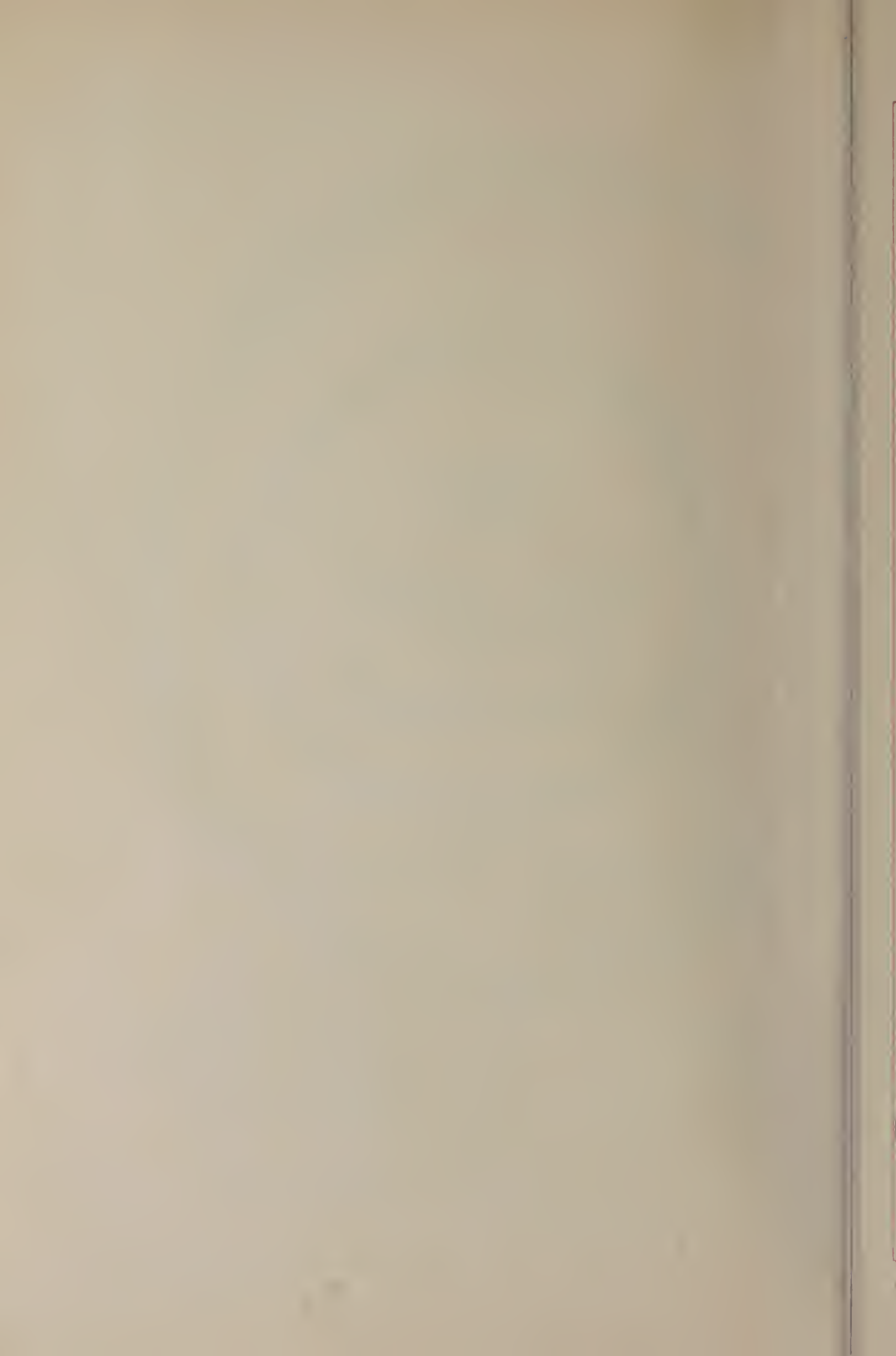
Lith. Paul Nouel, Troyes



L. Le Clert del



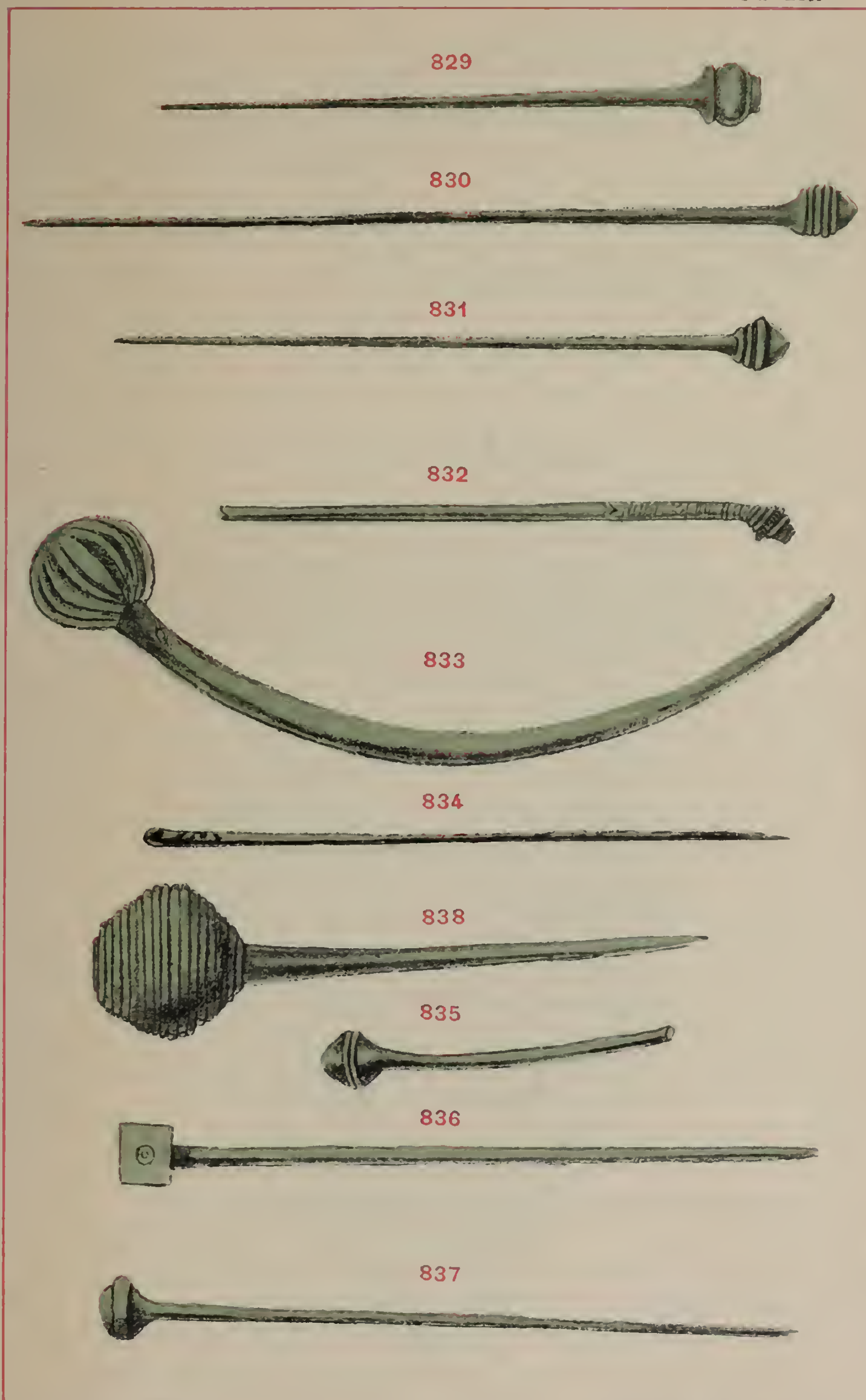
Lith. Paul Nouel. Troyes





L. Le Clert, del.

Lit. Paul Nouel Troyes



L. Le Clert, del.

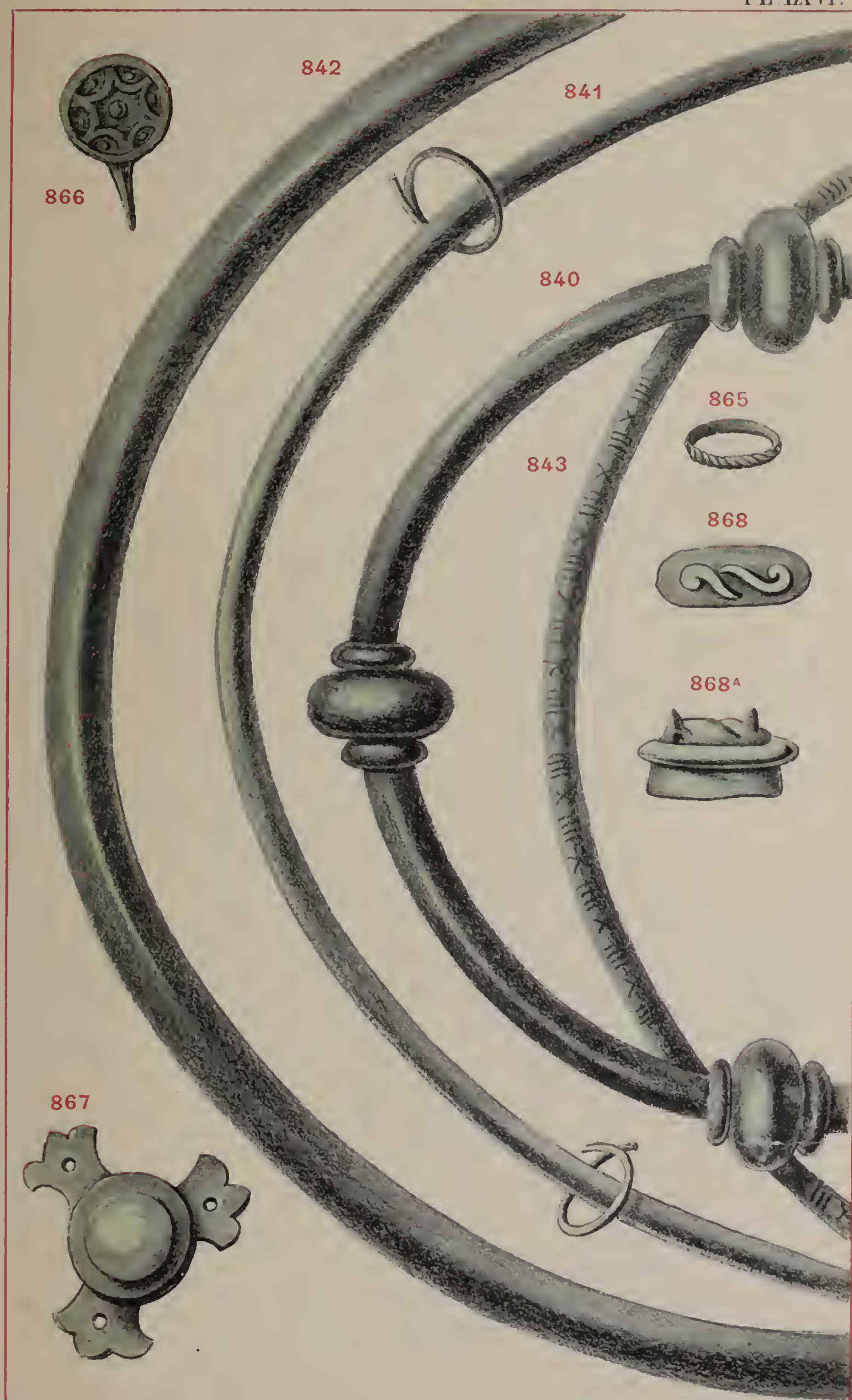
Lith. Paul Nouel. Troyes





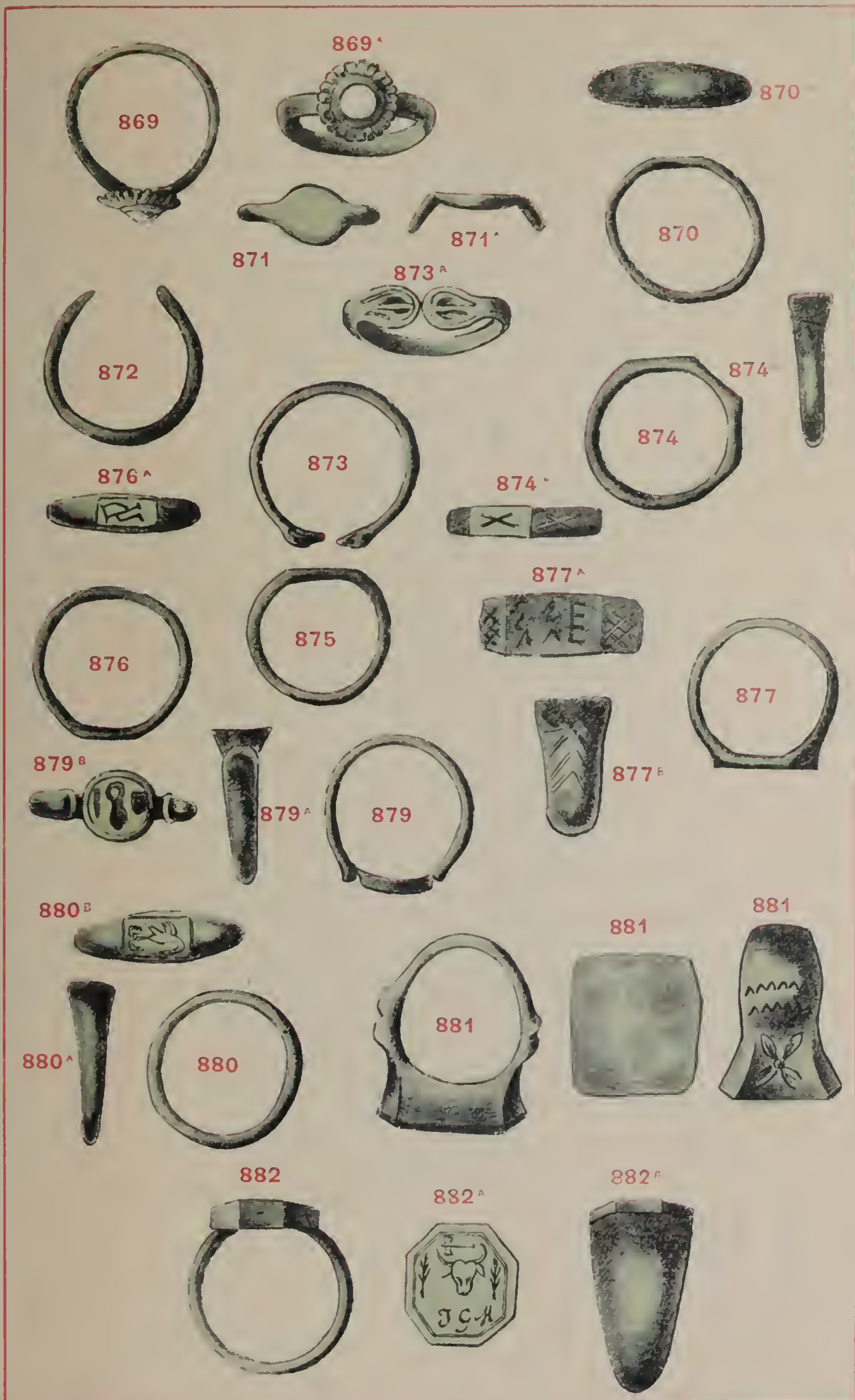


L. Le Clert, del. *Lith. Paul Nouel, Troyes*



L. Le Clert del

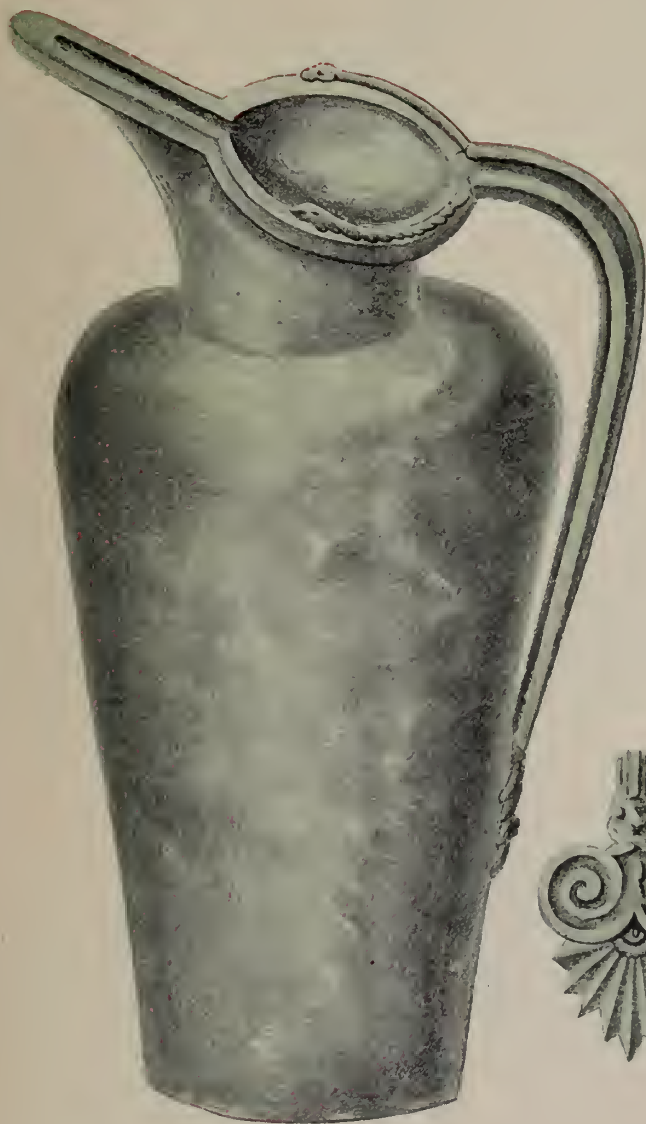
Lith Paul Nouel Troyes



L. Le Clert del.

Lith. Paul Nouel Troyes

883



883A

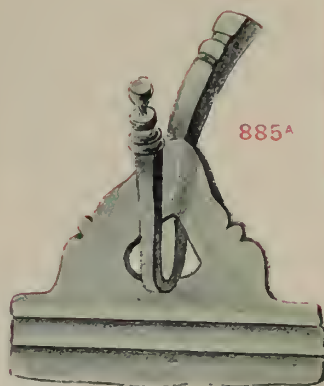


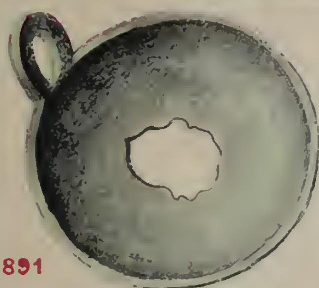
L. Le Clert. del

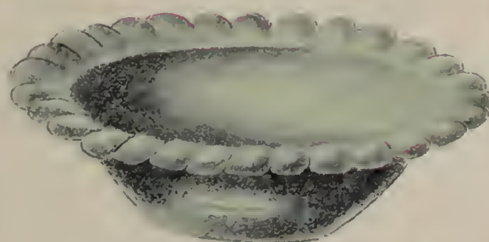
Lith Paul Nouel. Troyes


885

886


885ᴬ


891


888


889


890

L. Le Clert del.

Lith. Paul Nouel Troyes



L. Le Clert del.

Lith. Paul Nouel Troyes.

906



906ᴬ

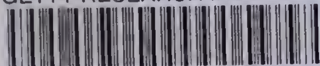


907

L. Le Clert del

Lith Paul Nouel Troyes




GETTY RESEARCH INSTITUTE
3 3125 01499 3857

MUSÉE DE TROYES

CATALOGUES

EN VENTE

Au Musée et chez tous les Libraires de la Ville.

Tableaux, 6e catalogue. — Prix : [redacted].

Sculptures, 4e catalogue. — Prix : [redacted].

Sigillographie, 1er catalogue. — Prix : [redacted].

Émaux peints, 1er catalogue. — Prix : [redacted].

Archéologie monumentale, 1er catalogue. — Prix : [redacted].

Carrelages vernissés, incrustés, historiés et faïencés, 1er catalogue. — Prix : [redacted].

Monnaies gauloises, 1er catalogue. — Prix : [redacted].

Herbiers ou Liste des Plantes qu'ils contiennent, 1er catalogue. — Prix : [redacted].

Art décoratif (Musée Piat), 1er catalogue. — Prix : [redacted].

TROYES. — IMP. ET LITH. PAUL NOUEL